

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE LA

MORINIE

TOME XXXIII

(1921-1924)

~~~~~  
Doctrina investigando restituet.  
~~~~~



A SAINT-OMER, au Siège de la Société, 42 bis, Grande-Place.

M DCCCC XXIV

NOTES
pour servir à la
Statistique Féodale
*dans l'étendue de l'ancien Bailliage
et de l'Arrondissement actuel de*
SAINT-OMER

PAR

JUSTIN DE PAS

Secrétaire Général de la Société des Antiquaires de la Morinie

TOME PREMIER

A. - M.

AVANT-PROPOS

Il semblerait tout indiqué de donner comme introduction à cette publication un aperçu de la Géographie Féodale de la région à laquelle elle est consacrée. Mais, pour notre pays, si riche en documents bibliographiques, la lacune a déjà été comblée.

*Je ne puis donc ici que rendre hommage aux devanciers qui ont mené à bien ce travail dans les conditions les plus satisfaisantes que l'on puisse souhaiter, soit, pour l'ancien Bailliage de Saint-Omer, M. Pagart d'Hermansart, au début du second volume de son *Histoire du Bailliage de Saint-Omer* (T. XXV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*), et, pour toute la province d'Artois et le territoire compris dans le département du Pas-de-Calais, M. le Comte de Loisne dans l'Introduction de son *Dictionnaire Topographique du Département du Pas-de-Calais*. (Paris. Impr. Nationale 1907.)*

Dans ces conditions, il ne me reste qu'à renvoyer à ces deux excellents travaux.

Je ne puis omettre d'adresser mes vifs remerciements aux nombreux collaborateurs qui

dans une mesure plus ou moins large, m'ont aidé à réunir les si nombreux documents qu'exige une telle publication. Dans l'impossibilité de les nommer tous ici, j'ai pris le parti d'accompagner chaque texte, extrait de texte ou suite d'extraits, de la référence de la source où il a été puisé, y comprenant, quand le cas se présente, le nom du correspondant qui me l'a fourni. Que tous veuillent donc bien trouver dans ces mentions l'expression de ma gratitude.

Mais il est quelques personnes à qui j'en dois un hommage spécial en raison de l'importance de l'aide qu'elles m'ont apportée : M. M. Bruchet, le très distingué Archiviste du Nord, qui m'a facilité avec une grande complaisance l'exploration du riche fonds dont il assure la conservation et le classement ; M. R. Rodière, qui a extrait pour moi tant de communications de ses dossiers inépuisables ; M. le Chanoine Delamotte, le complaisant Bibliothécaire de Saint-Omer ; M. Lavoine, Archiviste adjoint du Pas-de-Calais ; M. Violette de Noircarme, si documenté sur les familles de la région ; MM. C. Van Kempen, de la Charie, l'abbé Collet. Je pourrais et devrais même donner ici d'autres noms ; mais, je le répète, je me suis réservé de n'en omettre aucun dans le corps de l'ouvrage, c'est-à-dire dans les citations des auteurs des communications publiées.

De même, je ne dresse pas ici, comme on le fait souvent sous la rubrique « Bibliographie », la longue énumération des sources où j'ai puisé. On trouvera chaque extrait accompagné de sa référence bibliographique : c'eût été donc une répétition que surcharger une publication dense et coûteuse d'une réédition de cette liste.

Ainsi que l'indique le libellé du titre, je ne puis avoir la prétention d'avoir épuisé le sujet et d'avoir exploré toutes les archives particulières.

On pourra, à juste titre, me reprocher d'avoir omis telle recherche dans un Dépôt public et accessible, mais je pense qu'on m'excusera d'avoir laissé échapper des documents renfermés dans des archives privées qu'il ne m'a pas été donné d'atteindre ; et, pourtant, je ne puis me plaindre et dois au contraire être fier du nombre inespéré de concours qui m'ont été apportés. C'est d'ailleurs à la suite des encouragements que j'ai reçus que je me suis décidé à livrer à la publicité ces notes que j'accumule depuis de longues années ; elles auraient pu risquer de demeurer inutilisées si on en avait retardé encore l'exhumation. Cette seule raison me justifiera, j'espère, du reproche d'en avoir entrepris une publication prématurée.

On pourra regretter aussi que mes citations aient été écourtées, et qu'elles se bornent, le

plus souvent, à de simples intitulés, mais, en présence de la multiplicité des documents, j'ai dû viser à les condenser dans des proportions les plus restreintes.

En tout cas, je tiens à faire ici un nouvel appel aux personnes qui me feront l'honneur de lire ces lignes et croiront avoir en leur possession tel document susceptible de combler une lacune ou d'ajouter une nouvelle contribution à ce travail, pour les prier de m'en faire la communication. Le second volume de l'ouvrage sera suivi d'un supplément dont les premiers éléments sont déjà recueillis ; il pourra même en être suivi d'autres : les communications qui me seront faites y trouveront donc naturellement place, et je prie à l'avance ces correspondants éventuels de recevoir mes sincères remerciements.

La Statistique Féodale de l'Artois restait à faire. C'est un honneur pour la Société des Antiquaires de la Morinie, qui continue à tenir un des premiers rangs dans le mouvement historique du Nord de la France, d'avoir entrepris de combler cette lacune, au moins pour le nord de la province. Puisse-t-elle en être récompensée par les suffrages des nombreuses personnes qui s'intéressent aux recherches d'histoire locale et apprécient les ressources que de tels documents y apportent.

J. de P.

NOMS DE FIEFS
relevés
dans l'étendue de l'ancien Bailliage
et de l'Arrondissement actuel ⁽¹⁾ de Saint-Omer
avec indication de possesseurs
Qui ont figuré dans leurs transmissions.

ABBESSE

Seigneurie à Audruicq consistant en censives, rentes foncières et droits seigneuriaux.

1759.— Mme l'Abbesse de Bourbourque (Bourbourg) possède la seigneurie l'Abbesse. (Arch. du P-de-C 20^{cs})

ABLEMONT

Fief à Esquerdes consistant en censives.

1713.— Jean-Marie Bonnart à cause de son fief d'Ablemont. (Gros Terrier d'Esquerdes, p 131, comm^{on} de M Eloy.)

1759.— Les héritiers Pétronille Bonnart possèdent le fief d'Ablemont. (Vingtièmes d'Esquerdes.)

ABORDS

(Fief des) à Saint-Nicolas-sur-l'Aa, comprenant 64 verges de pâtures bordant, à l'est, la rivière de l'Aa, et mouvant de la seigneurie de la Bistade au pays de Langle.

1455. - Guillaume Carneux et Marie de Fiennes, sa femme, vendent aux Chartreux du Val de Sainte-Aldegonde un fief contenant (64 verges de pâtures « qu'on dit » abords gisant en la paroisse de Nicolay.... joignant oest à la rivière allant de St Omer à Gravelinghes, et west à le rue et dicque du dit Langle. » (Cartulaire Ch. Val Ste Ald^{de}. Edit^{on} ,J. de Pas, n°- 604 a 609.)

ACQUEMBRONNE

Fief sur Delettes. Upen et Cléty. tenu de l'Avouerie de Thérouanne, puis de la seigneurie d'Upen d'Aval, pour les deux premières localités, et de la seigneurie de Seninghem, pour celle de Cléty.

1370.— M^r Ghuys Ponche, pour les droitures d'un fief qu'il acheta de Jean d'Acquembronne a Delettes. (Arch. du Nord. B. 167010,)

1474. — Seninghem. Toison d'Or ⁽¹⁾ tient un fief nommé le fief d'Acquembronne qui vaut par an L s. (Arch. Du Nord. B. 16700, f° 76 v°.)

Il y a bon nombre de seigneuries dont la superficie et les Monvences s'étendaient sur plusieurs villages dépendant aujourd'hui de circonscriptions différentes. Or, en raison de cette imprécision, j'ai été amené à empiéter sur des territoires limitrophes du cadre que je m'étais primitivement assigné. On en trouvera particulièrement des exemples dans la ban-lieue et les environs d'Aire ou j'ai englobé dans le travail une grande partie du canton actuel de Norrent-Fontes. Il y avait d'ailleurs d'autant moins de raison de l'éliminer que la plupart de ces localités étaient du ressort de l'ancienne Régale de Thérouanne Pour l'étude des circonscriptions féodales, je ne puis que renvoyer aux

travaux complets qui ont été publiés, soit pour Saint-Omer dans *l'histoire du bailliage de Saint-Omer* de M. Pagart d'Hermansart

(Mém. Soc. Ant. Mor. T. XXV, chap. 1) et, pour tout le département dans la Géographie Historique du département qui forme l'introduction du dictionnaire Topographique du département du Pas-de-Calais, par M. le C^{te} de Loisne (Paris, Impr. Nationale, 1907).

2 Toison d'Or (v. encore ce mot à l'article Cléty) était le nom que l'on donnait aux Rois Armes de l'Ordre de la toison d'Or. Georges Chastelain chevalier, natif de Gand, succéda dans ces conditions en 1463, au premier Roi d'Arme, Jean Lefebvre ou Faber, qui s'était démis à cause de son grand âge. Chastelain décéda à l'âge de 70 ans, le 20 mars 1474, ainsi que nous l'apprend son épitaphe qui se voyait autrefois en l'église de la Salle le Comte à Valenciennes. (Cf. la Toison d'Or ou recueil des statuts et Ordonnances du noble Ordre de la Toison d'Or. Cologne, chez P. Sweitzer, N° 4791 de la bibliothèque de Saint-Omer). Il n'est pas hors de propos de remarquer que la date de la mort de Chastelain doit être ramenée d'après le nouveau style au 20 mars 1475 ; par conséquent c'est certainement à lui et non à son successeur Gille Gobet, dit Fusil, que doit s'appliquer la mention rencontrée ici.

Extrait de l'entrée de Charles le Téméraire à Valenciennes le 1^{er} mai 1473 (Bibl. Valenciennes, ms. 789, ff. 62 et sv.) : On lui célébra une messe en l'honneur de la Toison d'Or en l'église Saint Paul. « Puis quant ce vint à l'offertoire, Thoisson d'Or, roy d'armes de ladicte ordre, se mis devant mondit Seigneur et l'appella à venir à l'offrande, à haute voix, etc... » (Communication de M. II. Stein.)

Le duc Charles lui avait donné aussi le titre d'Indiciaire, « comme à celui qui demonstroït par escritures authentiques, les admirables gestes des Chevaliers confrères de l'Ordre. »

D'une part, nous voyons Baudouin (allais Louis,) le Chevalier, qui sert, le 23 juillet 1615, a François de Marcotte, escuyer sr de Samettes et de la Vieville, aveu et dénombrement pour « deux parts et portion d'ung quint prinse » en la terre et seigneurie d'Acquembronne » a lui échus par le trépas de « feu Monsieur M^r Loys le Chevalier à son trespas pbre chanoine et archidiacre d'Artois en « Omer, mon oncle paternel, seigneur des terres ».

D'autre part, Valentin de Pardieu, seigneur (le la Molle, achète par acte du 15 janvier 1563 – 1564 de François de Moreuil chev. seigneur du Fresnoy, Samette, etc., toute la terre et seigneurie de Samette « avecq le fief nommefief de Vielville Acambronne ». Le même seigneur de la Motte par son testament du 12 août 1590, lègue à Louis Marcotte, éc. cap^{ne} de Tournehem, « les fiefs. Terres » et seigneuries de Samette, Acqucmbrone et Pont d'Ardenne

Ce legs donna lieu a un procès entre les familles Le Quien de Guernonval et Marcotte, a la suite duquel une transaction du 20 mars 1608 mil François Marcotte, fils de Louis, légataire décédé, en possession des seigneuries léguées par Valentin de Pardieu.

La seigneurie d'Acquembronne fut léguée par Antoine de Marcotte, fils de François, a sa fille Anne-Françoise, mariée par contrat du 15 septembre 1665 à Jean-Baptiste de Genevières, éc. seigneur du Metz.

Ensuite nous trouvons la seigneurie entre les mains d'Antoine de la Cornhuse, seigneur d'Estrebelle, Saint Aubin, Molinet, Acquembronne, marié a Marie de Warennnes, lille d'Antoine, chevalier, seigneur de Bois-Grenier, près Armentières, et de Marie du Bois, dame de Beaumanoir et du Molinet.

La terre d'Acquembronne fut vendue sur le précédent par décret, avant 1689, a Philippe-Louis de Beaufort seigneur de Mondicourt, dont le fils, Ch. Ant. de Beaufort, marquis de Mondicourt, sert aveu, le 2 juin 1739, à Eug. De Gcnevieres, seigneur de Samettes, La Viévillc. Il y est dit que la seigneurie « se comprend en trois fiefs, à raison des (quints qui sont revenus au gros de lad. terre d'Ac- « quenbronne... » (Cf. Archives de la Famille de Beaulaincourt, et Généalogie, de la Cornhuse, par de Ternas.)

La Généalogie de Beaufort (par Brémond. Bruxelles, 1876) nous apprend que cette seigneurie fut donnée à Marie-Clotilde-Josèphe de Beaufort, mariée à Messire d'Audenfort en 1751, puis revint dans la maison de Beaufort et fut vendue révolutionnairement en 1794.

1501.. — « Jehan de Maumez (Mametz) esc. s^r de Nielle, mary et bail de d^{lle} Jehenne Gobert et à cause d'elle seigneur de Cléty, tient de moi fief et noble tenement, séant. aud. lieu de Cléty, qui se nomme le fief d'Acquembronne d'aval» (Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Senninghem, etc..., par Philippe de Croy. Ms. 574 de la Biblioth. De Valenciennes, f° 497 r°, parmi les fiefs tenus de Senninghem.)

Avant 1568. — Pierre de Gavelle, seigneur d'Upén d'Aval, Acquembronne, Delettes, Samblethun. (V. ci-après.)

1568. — Jehan de Renty, seigneur de Bouin (Cf. Cueilloir de la seigneurie d'Acquembronne, manuser. de la S. A. M. X. : Voir Bull. S. A. M. X, p. 159, fils de Josse de Renty, et d'Anne de Gavelle, dame d'Upén d'Aval, Acquembronne, Delettes, Samblethun.

1624. — Adrien de Mametz, s^r d'Acquembronne (mention du Registre aux Fiefs de la Châtellenie de St Omer. V. Mém. S.A. M. XXV, p. 46.

Milieu du XVII^e s. — Charles de Ghistelles, seigneur de Roclencourt, Acquembronne, Franche garenne. (V. Généal. Ghistelles, par de Ternas, dans Chancellerie d'Artois, P 202. V. Epigraphie de Fauquenbergues à Serny, p. 113)

Milieu du XVIII^e s. — Famille de Sandelin. En 1766, 1770 et 17X2: actes relatifs à la vente des seigneuries de Delettes et Acquembronne, par Pierre de Sandelin, comte de Fruges, à son neveu Jos. Joach. Ch. Sandelin, capitaine au régiment de Cambrasis. (Arch. personn. de l'auteur, n.° 70, 79, et 91.)

ACQUEMBRONNE

Fief à Lumbres tenu en trois fiefs de la seigneurie de la Viéville-en-Lumbres.

1377 à 1525.—Jehan d'Isque, dit Desre, s^r d'Isque, du Moustier, d'Acquembronne, vivant en 1377 et 1390, ép. Marie de Sempy.

Jehan d'Isque, s^r d'Acquembronne et de la Haye, ép. Catherine du Bois, veuve en 1432.

Philippe d'Isque, s^r d'Acquembronne et d'Estiembecque, vivant en 1482, ép. Jehanne d'Estiembecque.

Jehan, s^r d'Acquembronne et de Stiembecque, meurt, sans alliance, vers 1525
(V. Généalogie d'Isque, par A. de Rosny).

1550 à 1794. — Louis le Chevalier (*alias* Mililis) chanoine et trésorier de Théroouanne, sert aveu et dénombrement de sa terre d'Acquembronne à M^{me} de Moreuil, dame de la Viesville, en Lumbres.

Ce rapport, publié dans les *Archives de la Famille de Beaulaincourt*, par MM. de la charie et Rodière, p. 677 ⁽¹⁾ donne des détails sur la consistance du fief qui, après Louis le Chevalier, paraît avoir été divisé.

D'une part, nous voyons Baudouin (*alias* Louis) le Chevalier, qui sert, le 23 juillet 1645, à François de Marotte, escuyer, s^r de Samettes et de la Vieffville, aveu et dénombrement pour « deux parts et portion d'ung quint prinse » en la terre et seigneurie d'Acquembronne » à lui échus par le trépas de « feu Monsieur M^{re} Loys le Chevalier à « son trespas pbre chanoine et archidiacre d'Artois en « Si Orner, mon oncle paternel, seigneur des terres ».

D'autre part. Valentin de Pardieu, seigneur de la Molle, achète par acte du 15 janvier 1563-1564, de François de Moreuil, chev. seigneur du Fresnoy, Samette, etc., toute la terre et seigneurie de Samette « avecq le fief nommé le « fief de Vielville Acambronne ». Le même seigneur de la Motte par son testament du 12 août 1590, lègue à Louis Marcotte, éc. cap^{ne} de Tournehem, « les fiefz, terres » et seigneuries de Samette, Acquembronne et Pont d'Ardenne ».

Ce legs donna lieu à un procès entre les familles Le Quien de Guernonval et Marcotte, à la suite duquel une transaction du 20 mars 1608 mit François Marcotte, fils de Louis, légataire décédé, en possession des seigneuries léguées par Valentin de Pardieu.

La seigneurie d'Acquembronne fut léguée par Antoine de Marcotte, fils de François, à sa fille Anne-Françoise, mariée par contrat du 15 septembre 1665 à Jean-Baptiste de Genevières, éc. seigneur du Metz..

Ensuite nous trouvons la seigneurie entre les mains d'Antoine de la Cornhuse, seigneur d'Estrehelle, Saint-Aubin, Molinet, Acquembronne. marié à Marie de Warennnes, fille d'Antoine, chevalier, seigneur de Bois-Grenier, près Armentières, et de Marie du Bois, dame de Beaumanoir et du Molinet.

1. Tomes II et III des *Annales* de la Société d'Etudes de la Province de Cambrai

La terre d'Acquembronne fut vendue sur le précédent par décret, avant 1689, à Philippe-Louis de Beaufort, seigneur de Mondicourt, dont le fils, Ch. Ant. de Beaufort, marquis de Mondicourt, sert aveu, le 2 juin 1739, à Eug. De Genevières, seigneur de Samettes, La Viéville. Il y est dit que la seigneurie « se comprend en trois fiefs, à raison des « quintes qui sont revenus au gros de lad. terre d'Acquembronne... » (Cf. *Archives de la Famille de Beaulaincourt*, et *Généalogie de la Cornhuse*, par de Ternas.)

La Généalogie de Beaufort (par Brémont. Bruxelles, 1876) nous apprend que cette seigneurie fut donnée à Marie-Clotilde-Josèphe de Beaufort, mariée à Messire d'Audenfort en 1751, puis revint dans la maison de Beaufort et fut vendue révolutionnairement en 1794.

Les deux mentions ci-après ont été relevées au milieu de fiefs dépendant du Bailliage de Saint-Omer, mais ne paraissent néanmoins pas se rattacher aux deux seigneuries citées d'*Acquembronne*. On sait d'ailleurs qu'il y eut d'autres fiefs de ce nom en Artois,

(V. de Loisne, *Dictionnaire Topograp. du P-de-C.*)

1614. Juillet. — Rapport fourni pour des terres dépendant de la seigneurie de Wizernes, par Jean Liot, fils de Thomas, à François d'Oye, éc. seigneur de Rougefay, *Acquembronne*, Wizernes.

1673. — D^{lle} Marie-Félix de Wallehée, dem^{te} de Lespinoy, du Lusquel, d'*Acquembronne*, Beaurepaire, fille et héritière de Jacques, seigneur d'Arquingout, Leullines, etc. (Arch. person. de l'auteur, n° 64.)

ACQUIN

Actuellement commune du canton de Lumbres

Le domaine d'Acquin faisait partie, de la donation faite par le comte Walbert à l'abbaye de Saint-Bertin qui en posséda jusqu'à la Révolution la seigneurie foncière et vicomtière, tenue du Château de Fauquembergues (V. Reg. aux fiefs du Bailliage de Saint-Omer 1623, f° 94.r° et Chartes de Saint-Bertin passim).

En 1759 (Vingtièmes, Acquin), le revenu de là seigneurie de l'Abbaye est estimé 659 livres.

Une partie de la seigneurie du village formait une autre seigneurie vicomtière.

1492. 27 octobre. — L'acte de vente du château d'Elnes par Jean de Waverin, chev. seigneur de Garbecque et Isabeau de Renty, sa femme, à Jehan du Bois, seigneur de Tencques, mentionne la terre d'Acquin dans les « appartenances » du « chastel d'Eule » comprises dans le contrat. (Bull. Soc. Acad. de Boulogne, T. X, Question de la date d'origine de la Baronnie d'Elnes, par l'Abbé A. Collet.)

Dans un acte du 3 janvier 1548 (Arch. de l'auteur, n° 50) comparait le bailli de Jean de Heuchin, seigneur de Staples, « viscomte en partie d'Acquin ».

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, cette seigneurie est entre les mains des de Fiennes, puis de Sandelin, seigneurs d'Esquerdes, Vicomtes, puis Comtes de Fruges.

En 1759 (Vingtièmes), elle est estimée d'un revenu de 122 livres.

Fiefs sur territoire d'Acquin : Bosc, Bricque, Haute-grève, Molle d'Acquin, Prévôté, Quendale, Val, Watlines,

AFFORAGES

L'aforage était une taxe payée au seigneur par les taverniers et autres débitants de vin.

Comme les autres démembrements seigneuriaux, les aforages avaient été l'objet d'inféodations au profit de particuliers.

La concession consiste soit dans le droit de perception d'une somme d'argent assignée sur les aforages dans un périmètre déterminé de la ville, soit, elle plus souvent dans un droit de franchise d'aforage limité à tel cellier spécialement déterminé. A Saint-Omer, nous trouvons un certain nombre de mentions de ces inféodations.

1474. — Jehan Bournel pour un fief assigné sur les grands afforages de Saint-Omer. (Cf. Bull. S.A.M. III, p. 174.)

d° -- Jehan d'Ardre pour les afforages de la ville de St Omer, (Ibid. p. 178.)

1501. 6 sept. — Aleame de Colon-Fontaines... fief des forages dus à cause du Ch^{eau} de le. Bourg... sur maisons et héritages au Brulle. (Arch. du Nord, B. 16703, f° 490.)

1631. — M^{ic} Christophre Morlet, Licentié es droitz chanoine et doyen de l'église cathédrale de Saint-Omer, comme command de M^{re} Valentin Tanin, Licentié es droix, procureur du Boy, qu'il avait acquis par décret au bailliage de S' Omer l'an 1624, tient le fief cy après déclaré qui fut appartenant à messire Jan de Wigniacourt, chev. seigneur de Flestres, nommé le fief des afforages tenu de sa Ma^{te} à cause de son chasteau de St Omer se consistant en cinq livres de rente fonssière assigné et à prendre sur maisons de la rue Viel Brusle en ceste ville : assavoir maison de messire Eustace de la Vieville, seigneur du blancq anges app^{te} aux maîtresses et filles de Saint Angés.... maison de Bleue croix appart. aux P. Jésuites, venant du Viscomte de Fruges..... (Registre aux Fiefs du Baill. de S^t O f° 68 v°)

Les inféodations assignées sur celliers particuliers sont nombreuses ; à citer entre autres celles affectées aux maisons ci-après de la ville : le Constantin, le Dragon, la Harpe, le Limousin, la Natte, le Pot, le Royaumont, Saint-Christophe, St Nicolas. V. ces mots.

AFFRINGUES

Actuellement commune du canton de Lumbres La seigneurie dépendait de celle de Seninghem

XIII^e au XIII^e siècle. de Rosny cite « Alenard de Haffrenghe, témoin d'une charte de Elenard, sire de Senenghem, du mois de mai 1540 » d'après les Archives, des Comtes d'Artois

En 1260, Jacques, sire de Renty. Sempy, Embry, , châtelain de Fauquembergues, épouse Jeanne de Seningham dame héritier dud. lieu, Cœurlu, Haffringues Vaudringhem, Verval, fille d'Elnart de Seningham

En 1290, Bauduin; 1320, Andrieu ; en 1350, Arnoul de Renty. Ce dernier décède sans descendant laisse ses seigneuries à sa sœur Isabeau qui épouse Willaume de Croy (1363). Mais, pour satisfaire aux dernières volontés d'Arnoul, ils donnèrent à messire Oudart de Renty leur oncle, les terres de Curlu, Affringues et Vaudringhem.

Après Oudard dit Oudart III, nous trouvons Oudard IV de Renty (1370), puis Eustache (1390), Floque (alias François) de Renty, fit de Galois (1542), Oudart ; époux d'Anne de S^{te} Aldegonde, Louis(+ en 1539), Oudart, époux de Marie de Recourt de Licques, puis Anne (1562) qui, décédée sans descendant, laisse ses seigneuries à Marie, sa sœur aînée.

Marie de Renty, dame d'Embry, Brouay, Curlu, Haffringhes, Waudringhem, épousa en troisièmes nocés, par contrat passé à Bruxelles le 26 juin 1586, dom Gaston Spinola, fils d'Annibal et de d^{lle} N.... Leoporto, qui fut créé comte de Brouay et gouverneur de Limbourg. Ils laissèrent, entre autres enfants, Bertin-Oudart Spinola, chev. Comte de Brouay, seigneur d'Embry, Curlu, Affringues, Vaudringhem, la Motte d'Andre, qui, de Claire de Ligne d'Aremberg (1609) laissa Philippe-Ch.-Hippolyte Spinola, comte de Brouay, sgr des mêmes lieux, gouverneur de Lille, Douai, Orchies, chevalier de la Toison d'Or, qui épousa (contrat du 2 avril 1646) Francoise-Conrardine de Gravre ⁽¹⁾ Leur fils,

Philippe-Charles-Frédéric Spinola, succéda aux seigneuries à la suite du décès de ses deux frères sans lignée. Il fut gouverneur de Namur, et vendit, le 20 novembre 1698, pour le prix de 46.400 livres, les terres de Curlu, Affringues et Vaudringhem, à Guillaume Lenghart, avocat, échevin de Saint-Omer, né en 1770, époux de Marie-Louise Hébert.

Un de leurs fils, Thomas-Joseph, né en 1715 à Saint-Omer, avocat et échevin, décédé célibataire le 23 avril 17781, est qualifié s^r d'Haffringhes ; après lui cette terre échut a son frère Paul-François Lenghart, qui avait épousé à Saint-Omer, le -19 juillet 1768, Henriette-Isab-Joseph de Raismes (Cf. Denis du Péage, Recueil de Généalogies Lilloises, T. II, p. 763).

1759. — Vingtièmes : M. Lenghart possède la seigneurie d'Affringue avec celle de Curlu et de Vaudringhem faisant toutes le même fief du revenu de 97 l. 10 s.

Nous trouvons eu outre une autre seigneurie d'Affringhes entre les mains de la famille de Marigna dès le dix-septième siècle.

26 nov. 1697. — Antoine-Christophe Munier de Marigna, seigneur de Chavannes, le Hollande, Haffrengues, fils d'Antoine et de d^{lle} Lefebvre, épouse à Saint-Omer (paroisse de S^{te} Aldegonde), Marie-Jacques-Dominique Marsille.

4 fév. 1731. — Nicolas-Dominique de Marigna, fils des précédents, épouse à Saint-Omer (S^{te} Marguerite), Marie marguerite joseph Butay. Dans l'acte de baptême de son fils Guillaume-Dominique (21 oct. 1749), et dans son acte de décès (25 juin 1754), il est qualifié: s^r de Hollande, Affringues.

1. Il épousa, en secondes nocés, Marie-Emérentiane Dausque, née à Saint-Omer en 1640, fille d'Antoine, échevin de Saint-Omer et de Marguerite Heuwin (Cf. Général Dausque communiquée par M. de Noircarme)

Enfin, ce, Guillaume-Dominique est qualifié de même dans son acte, de mariage du 1 juillet 1772 avec d^{lle} Marie Cécile-Joseph Marcotte.

1759. — Registre des Vingtièmes d'Affringues : « Monsieur de Marinai (sic) possède en lad. paroisse et celle de Bayenghem un fief seigneurial nommé: le fief Marinai dont l'importance sur la seule paroisse d'Affringhes est de 48 L 2 s. de revenu ».

Fiefs sur le territoire d'Affringues : Curlu, Lannoy.

AGNEAU D'OR

V. Anneau d'Or.

AIRE

Aire fut, comme Saint-Omer. le siège d'une Châtellenie. puis d'un Bailliage Royal. Il est superflu de dire que les inféodations y furent nombreuses tant dans la ville que dans la banlieue⁽¹⁾. On trouve une énumération des fiefs dépendant du Bailliage dans le procès-verbal de Rédaction des Coutumes des ville et baillages d'Aire en Artois en 1739⁽²⁾

Principaux fiefs relevés dans les limites de la ville et de la banlieue d'Aire : Bajollet, Barbau, Beaulieu, Béguines, Biennes, Blanche Croix, Camp Pourri, Chastelet, Colomby, Dame Mehault Dieu d'Amour, Du Jardin, Escade (l'), Favier, Ferme!, Gardin, Hallines, Hamel, Hanel, Haye (rue de la), Hurillon, Jumelle (la), Lance, Mont Regnault, Morianne, Motte (la), Movelles (les), Neufpré, Petit-Paris, Pont à la Lacque, Rebecque, Robants (des), Rumeaux (des), Sergenterie, Temple, Vigne, Wambecque, Wicquette

Villages compris dans la commune actuelle d'Aire : Glomingham, Moulin-le-Comté, Saint-Martin, Saint-Quentin. V. les fiefs à ces mots.

V. aussi Salle d'Aire a Deletles.

AIRE (Vicomte d')

Contrairement à ce que l'on constate dans d'autres chefs-lieux de Châtellenies, la Vicomté d'Aire qui ne comprenait. comme ailleurs, que des droits utiles démembrés de l'ancienne, Châtellenie, se transmet jusqu'a la Révolution dans des familles ayant. un rang élevé dans la noblesse du pays, et dont plusieurs se trouvèrent même être. en même.- temps, seigneurs, Vicomtiers et Grands-Baillis de la Ville.

Vers 1175, Gilles I, seigneur de Nédonchel, Ligny etc.. épousa Adèle (ou Aelis) d'Aire, fille de Gislebert Vicomte Aire, et de Cassine de St Omer (Arch, de la Nobl de Laisné, T. X).

1. je n'ai pas cru devoir relever, pour la ville d'Aire, les nombreuses inféodations urbaines que l'on ne manquera pas de rencontrer, appliquées pour la plupart à des droits du transit, d'aforage, d'arrentement sur maisons particulières, telles les suivantes.....

1518. Carolus de Créquy, dominus de Fléchin, de Blecourt et de Tanlieu d'Aire ; decanus Tornacensis, tune episcopus Taruanensis, (Gallia Christiana. Ed. de 1751 T X, colonne 1570.)

Vers 1553. Relief par François de Crequy, sag de Douriez, Flesin (Fressin), pour le tiers du droit de tonlieu et travers à Aire tenu en fief de l'empereur, fief à lui donne en avancement d'hoirie par son père ; Jean de Crequy et de sa mère, Jossine de Soissons. dame de Moreuil. . (Extr,du Compte. d'Airefini en 1553)

Dès avant le quatorzième siècle, elle est entre les mains de la famille de Vieffville. Vers 1453, le mariage de Marie de la Vieffville, fille unique de Pierre, seigneur de la Vieffville Tournehem et vicomte d'Aire, avec Antoine, dit le Grand Bâtard de Bourgogne, seigneur de Bèvres, etc... fit entrer la seigneurie dans la famille de ce dernier. Elle, fut transmise à ses descendants, Philippe de Bourgogne jusqu'en 1518, Adolphe jusqu'en 1541, puis, Maximilien, décédé sans postérité, ayant épousé, en 1542, Louise de Croy, fille de Philippe, duc d'Arschot, et d'Anne de Croy, princesse de Chimay, sa première femme. Nous trouvons ensuite Robert de Saint-Omer-Morbecque, vicomte d'Aire, baron de Robecque, qui épouse Anne de Croy dame de Pamele⁽¹⁾ Puis Jean de Saint-Omer-Morbecque, mari de Jacqueline d'Yve, et Grand-Bailli d'Aire.

En 1576, Antoine de Saint-Omer-Morbecque, fils de ce dernier, sert relief de la Vicomte d'Aire (Arch. du Nord B. 13848). Il l'a aussi Grand-Bailli d'Aire en 1582. Après lui, la seigneurie échut aux enfants de sa sœur Jeanne qui épousa le 31 juillet 1577 Louis de Montmorency, seigneur de Beuvry, fils de François et d'Hélène Villain XIII

Par cette alliance, la Vicomte d'Aire entra et demeura jusqu'à la Révolution dans la famille des Montmorency seigneurs puis princes de Robecq. (Cf. A. Du Chesne ; Histoire Généalogique : de la Maison de Montmorency)

Un volumineux rapport et dénombrement de 205 feuillets en parchemin (Arch. du Nord, Bureau des Finances C. 167) nous fait connaître en détail sa consistance⁽²⁾ au **25 février 1758** :

«fief d'Hurillon érigé en vicomte d'Aire consistant en plusieurs maisons, manoirs, terres, prairies que tiennent en coterie plusieurs hommes tant dans ladite ville⁽³⁾ que banlieue d'Aire.....

Tout lequel nef d'Hurillon ou Vicomte d'Aire, autrefois faisant dix-sept fiefs réunis en un par Philippe de Bourgogne, comte de Flandre ⁽⁴⁾

..... « Plus, à cause de ladite Vicomte d'Aire, il est dû à mond. seigneur le prince de Robecq le droit de forage (aforage) tant des vins, bières, eaux de-vie, qu'autres breuvages qui se vendent et se débitent dans les mezz et juridiction de lad. Vicomte, comme aussi le droit de Gammage des Brasseurs brassant..... droit de pescherie dans la rivière du Lis le long du marais de Glomingham..... Item de planter des plants d'halots le long des deux côtés de la Lis es commune de Glomingham comme sur la place de Bléty dit .Saint-Quentin..... Aussi a le dit seigneur prince de Robecq droit de passer en carrosse au chemin le long de la Lacquette. Il a le droit d'établir un Chastelain vicomtier pour maintenir les droits de mond seigneur dans lad. ville et banlieue d'Aire, etc.... »

1 elle était la fille de Philippe de Croy seigneur de Solce et de Molembais et d'Anne de Croy, veuve d'Em. Phil de Lalaing, baron de Montigny, et fille unique de Guillaume de Croy, marquis de Renty

2 A vrai dire, ce ne sont que les deux derniers tiers «lu registre qui sont consacrés à la Vicomte d'Aire. Le premier comprend les dénombrements des seigneuries de Bessel et de Flamençon, qui étaient d'ailleurs au même seigneur, Louis-Anne-Alexandre de Montmorency, prince de Robecq, Grand d'Espagne de la 1^{re} classe, premier baron chrétien de France, comte d'Estaires, de Boucheven et d'Empire, marquis de Morbecque, baron.....d'Haveskerque et de la Forêt-sur-Sayvre, vicomte d'Aire, seigneur de Villamoult Bessy, Bessel, Flamençon, Glomingham, Saint-Quentin et autres lieux. Brigadier des Armées du Roy, fils d'Anne-Auguste de Montmore

3 Il n'y a pas moins de 1231 numéros, immeubles bâtis ou non bâtis dans la ville et la banlieue d'Aire. L'énumération est particulièrement importante pour les immeubles de la ville, classés par rues : on y retrouve donc les noms des principaux habitants de la ville avec indication de leurs demeures respectives.

4. il paraît vraisemblable qu'il s'agit ici de Philippe-le-Bon, qui ne manquait pas d'occasions d'avantager le Grand Bâtard de Bourgogne qui venait d'acquiescer la Vicomte d'Aire par son mariage

AISNE (L')

Fief l'Aisé, à Mametz, tenu de la seigneurie de Blessel, comprenant quatorze mesures de terre

1758 25 février. - Dam^{lle}. Marie - Anne Pétronille tient de mad. seigneurie de Blessel un fief et noble tenement appelé le fief *L'Aisne* uni se comprend en quatorze mesures de terre auprès de Maubus, tenant vers orient à Mons. de. Maubus, vers soleil à la terre de l'église de Mametz (Extr. N°4 d'un aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Blessel tenue du Roi de France par L. A. Alex. de Montmorency, prince de Robecq, comte d'Estaires, de..... Blessy, Blessel, etc... (Arch. du Nord, Bureau des Finances G. 167)

ALDENHOVE

Ancienne forme de **Goudenhove-sur-Brêmes**.

V. **ce mot**.

Fief l'Aisne, à Mametz, tenu de la seigneurie de Blessel, comprenant quatorze mesures de terre.

ALEMBON

Ou Vicomté d'Alembon, alias Monechove (en Nort kerque), fief tenu du château d'Audruicq consistant en rentes et droits seigneuriaux ; Nortkerque, Zutkerque et Polincove.

1566. — Phil. de Hanon, « esc s^r de Bavincove, visconte de Lisques et d'Alembon », témoin au c. de mar. de Josse de Nouvelles et Anne de Cadicque. (Arch. de la fam. de Beaulaincourt, p. 715.)

1614. — François de Hanon, s^r de Bavinchove, des vicomtes de Cauchy et d'Alembon. (Généal. de Laurétan Mém. S. A. M. XX, p. 246 et 279.)

1634. — Jean-Bap^{te} Hanon tient de sa Maj^{te} un autre fief nommé la Viscomté d'Allembon ou damonschove (sic, ce mot mal écrit doit être mis pour de Monechove) au relief de 90 s. : Se comprend et extend led. fief et visconté en plusieurs rentes foncières assignées sur plusieurs parties de terres scituées, tant en la paroisse dud. Zutkerke, comme en celle de Polincove. (Arch. du Nord B. 16162, n° 33.)

En marge, est écrit : « modo le s^r de Lauretten. »

En effet le mariage de Marie-Anne de Hanon, fille de François, en 1628, avec Pierre de Lauretan, fils de Balthazar et de Majora Ximenès de Léon, apporta cette seigneurie dans la famille de ce dernier. (Cf. Généal. de Lauréole, op. cit.)

V. aussi **Monecove** (en Nortkerque).

1760. — M. de Laurétan de Bavincove, seigneur de la Vicomté d'Allembon et Gauchie, alias Lisques. (20^{cs} de Zutkerque.)

1762. - Les enfants de Mons^r de Bavincove (Laurétan seigneur de) pour les seigneuries de Cauchie et Alembon, consistant en rentes et droits sgriaux d un revenu de 89 t.. 6 s. (20^{cs} de Nortkerque.)

ALLENTHUN

Ancienne seigneurie à Eperlecques.

1392. — Clay de Beaulo vendit au nom de son frère à M. de Galonné la terre d'Eulinthun. (Archives du Nord, B. 16053.)

1478 — Eperlecques..... Ant^{ne} de Calonne, esc. un fief consistant en la terre et seigneurie de Allenthun et de la Prée venue de Floris, son père (Ibid.)

ALLEQUINES

Fief tenu du château d'Aire, à Monlin-le-Comte, comprenant « trois mesures de prey flotti séant en la « prerie du. Bietz près les Mollins le Comte que lient « le s^r d'Allequines en son domaine » et en plusieurs rentes..... à 100 s. par. de relief.

XV^e s. - Jan du Chastelet, esc. s^r dud. lieu, Coulomby et Ferfay.

Jacques du Chastelet.

Raphaël d'Audenfort, .éc, mari et bail de d^{lle} Isabeau du Bietz

1561. - Charles d'Offay, mari de d^{lle} Antoinette d'Audenfort.

Gilles de Poix, éc. s^r du Blicque, ép. d^{lle} Marguerite alias Jeanne d'Offay (c. de m. du 12 janv. 1589).

Vaast de Poix, s^r de Scadenbourg, fils des précédents, ép ; d^{lle} Jacqueline Coudenhove.

(Arch. du Nord, B. 1631?. Registre aux fiels du Ch^{eau} d'Aire, -1660, f° 124 v°.)

1739. — La d^{lle} Roelx à cause de son fief d'Alquines. (Pr. verb. Rédact. des Coutumes, p. 312.)

ALLOUAGNE

Seigneurie vicomtière au Nattoy, hameau de Lignes, sur Roquetoire et Wardrecques, tenue du château d'Aire.

1406-1700. — « Folque de Rebecq, dit Hustin, acheta le 16 mai 1406 la seigneurie d'Allouaigne tenue du Roi à cause de son château d'Aire, et Enguerran de Wavrin, dit d'Upen, lui sert dénombrement d'un fief au même lieu ». Il épousa Péronne de Seninghem, et mourut en février 1429.

Alleame de Rebecque, + le 19 sept. 1453, ép. Jaqueline de le Deverne⁽¹⁾,
Jacques de Rebecque, + le 1^{er} juillet 1492, ép. Alix de Briarde.

Louis de Rebecque, seigneur de Faulconcourt, d'Allouagne, Hautegrève, ép. Barbe de Craye, fille de Jacques, seigneur d'Hallines.

Philippe de Rebecque, seigneur d'Hallines, Allouagne, Hautegrève, + en 1540, ép. Claire d'Audenfort.

Antoine de Rebecque, ép. Adrienne de Winnezelles, sans descendance.

Louis de Rebecque, ép. Françoise du Mez, fille d'Antoine, seigneur de Ponchos, et de Marguerite de Seningham.

Oudar de Lens, dit de Rebecque, chevalier, + le 30 avril 1613, ép. Marguerite de Nédonchel.

Robert de Lens, chev + le 7 juin 1636, ép. 1° Anne de Bryas, fille de Jean, seigneur de Royon ; 2° Madelaine de Belleforière, fille de Jean et d'Anne de Nédonchel.

François de Lens, ch. fait comte de Blendecques en 1669, ép. Philippine de Houchin.

Gilles-Othon de Lens, comte de Blendecques, né vers 1660, ép. d^{lle} Eug.-Thérèse de Spinola.

(Ms. 891 de la Biblioth. de S' Omer, T. II, p. 9 et sv.)

1739. — Jean-François de Lens à cause de sa seigneurie d'Alloigne (Procès-verbal de Rédaction des coutumes du Bailliage d'Aire, p. 288).

1760. — M. le Comte de Blendecques. (20^{cs} de Wardrecques.)

1779. — Louis-Dominique-Eustache de Lencquesaing, éc. seigneur de la Prey, Quiesdède le Petit, d'Allouaigne et grand bailli de S'Omer, dem^t à Lille, est propriétaire de la seigneurie. d'Alloigne en Ligne, paroisse de Roquetoire. (Centièmes de Roquetoire, art. 7.)

Arrière-fief : Brial.

ALQUINES

Commune du canton de Lumbres.

La seigneurie d'Alquines fut confirmée, en 1156, par le roi Louis le Jeune, à l'église de Théroüanne. Les évêques de Théroüanne, puis, après la destruction de la ville, ceux de Boulogne, en furent les seigneurs. Ce ne fut toutefois pas pour le tout, puisque les textes nous parlent, au dix huitième siècle du moins, de la Régale d'Alquines :

1783. — Emmanuel-Fr-Jos. Lesergeant, éc. Seigneur du Plouich, etc..... Eug-H-Jos. le Sergeant, éc. seigneur de Lillette, Monnecove, etc... Dem^{lle} Marie-Anne-Thér. le Sergeant, dame de la Planque, etc... seigneurs indivis d'Audrehem, Fouquesolles, etc... fief de la Régale d'Alquines.... Terres en friche de la commune des

1. Sur cette période de là dévolution de la seigneurie, ce même manuscrit (891 Biblioth, St Omer donne, dans la généalogie de la famille du Mez, les renseignements suivants, qui semblent qu'alors la seigneurie était divisée: D^{lle} Marguerite de Fontaines, fille de Jeanne du Metz et de Robert de Fontaines, épouse Lyonnel d'Allewnigne, seigneur dud, lieu, fils de Jean, seigneur de Lignes, dont : Jean d'Allouagne, ep. Antoinette de Verquigneul.

Vers 1720. Antoine du Mez, échevin de St Omer (entre 1552 et 1582), seigneur de Ponches, la Hurie, Allewaigne, achète la seigneurie d'Allouagne de son cousin Jean d'Allouagne mort sans descendants . Françoise du Mez, fille du précédent, ép. Louis de Rebecque

Bullescamps, about..... à MM. les Evêques de Boulogne et de St Omer...à la Régale d'Alquines..... » (Arch. du Nord, Bur. des Finances C. 178, f° 156 v°. — Arch. Nationales Q 1, 903. Rapport et aveu de la seigneurie de Rebergues.)

En tout cas, les mentions suivantes ne peuvent que viser des seigneuries inférieures sises dans l'étendue de la paroisse.

1458. — Jean d'Ardres, s' d'Alquines, Conseiller au Bailliage de S^t Omer (Mém. S. A. M. XXV, p. 305.)

1452, janvier. — Acte passé devant les Bailli et hommes de fiefs de la terre et seigneurie d'Alquines, portant vente, par Jean de Rebergues, à Jacques de Fouxolles, d'une terre et seigneurie sise a Rebergues et Alquines. (Dictionn. Histor. du P-de-C. St Omer, 111, p. 198.)

Fiefs : Neuville, Ripehaye

AMANIE

du **Haut-Pont — de St-Bertin.** — V. ces mots.

AMANSCEP DE LANGLE

Fief tenu du château d'Audruicq.

1473. — « Jacques Hacque tient un fief qui se comprend en l'amanscep de Langle dont il rend il Mons^{gr}... XVIII.L »

(Arch. du Nord. B. 16700.)

AMANSCEP DE SAINT-OMER

Fief tenu du château de Saint-Omer.

1473. — « Jehan de Fontaines..... Fief que l'on nomme l'amanscep à S^t Omer tenu du chasteau de St Omer » (Arch. du Nord. B. 16700, f° 50 v°.)

AMOURETTE

Fief à Inghem.

1788. —« Plan et carte figurative du d'image d'Inghem appartenant à Monsieur l'Evêque d'Ypres pour la totalité a la quotité de 8 du cent, et à 4 du cent sur la totalité du fief Amourette qui se divise par moitié à l'encontre des dîmeurs d'Helfaut qui ont aussi 4 du cent sur 24 mesures... » Plan dressé en 1788. (Bull. Soc. Ant. Mor. XI, p. 56.)

AMPLEMAN

Fief à Wolphus, paroisse de Zouafques, tenu du château de Tournehem.

1784.— A. J, seigneur d'Ampleman, Berthem... (Arch. Nationales Q¹, Reg. 906 : Aveu et dénombrement de la baronnie de Crézecques, f°4 v°). Il était fils de Louis-Jos. de Rognes, s^r de Cornbrement et de Marie-Thérèse d'Ampleman.

1789. —Pierre-Marc-Ant-Fr. d'Ampleman, vicomte de Wolphus, seigneur d'Ampleman, etc.,. (Arch. Nationales Q 1,906 ; Aveu et dénombrement du fief d'Ampleman.)

On trouve dans ce dernier acte une liste des membres de la famille d'Ampleman, possesseurs antérieurs du fief: Pierre d'Ampleman, —Jacques, son fils, — Jean, seigneur d'Ampleman, du Colombier, de Héricourt, fils aîné de Jacques, — Pierre, seigneur d'Ampleman, la Cressonnière, fils de Jean, — Antoine, seigneur d'Ampleman, d'Héricourt, du Colombier, etc... fils de Pierre, — Pierre, fils aîné d'Antoine, seigneur d'Ampleman, la Cressonnière, etc..

Dans les mouvances féodales de cette seigneurie on relève les noms de fiefs suivants : Baldie, Chaplette, Mollefort, Riez, Ripehaye.

ANCGODT

Fief à Zutkerque tenu du château d'Audruicq.

1738 27 mars — Bruno-Alexandre Schynkele éc, s^r de Montigny, et bourgmestre de Furnes.... fief et noble tenement, nommé le fief de Hankotte (ou « Dancgodt » mot barré), qui se comprend en 47 s. 3 d. parisis de rente foncière sur a mesures 3 quartiers de terre à Zutkerque

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 216.)

1761, 31 juillet. - « Je, Maximilien - Ant. – Charles Joseph de Mortagne des Barons de Landas, seigneur du grand Buppilly, chev. de St Louis, mari et bail de Dame Françoise-Joseph Schynkele, fille aînée et héritière féodale de Bruno-Alexandre (v. ci-dessus).... noble tenement nommé le fief Danchgodt (ou d'Anchgodt). (ibid)

ANDRES

Fief à Audruicq et Nortkerque.

1759. — Abbaye d'Andres, propriétaire de la seigneurie et baronnie d'Andres, consistant en censives droits etc (Arch. du P-de-C. 20^{cs} d'Audruick.)

1762. — M- l'abbé d'Andres, propriétaire de la seigneurie d'Andres. (Ibid. 20- de Nortkerque.)

ANE RAYÉ

Fief mouvant du la seigneurie de Wittes, comprenant la maison de l'Ane rayée en la rue Saint-Bertin à Saint-Omer, contiguë au couvent des Récollets (collège Saint-Bertin actuel).

1737, 7 août. — « Les RR. pères Récollets de S^t Omer » de la règle de S^t François en tiennent un fief par eux « acquis de temps immémorial à un nommé Jean d'Ardre, « qui se comprend en une maison, jardin et autres édifices, nommé l'aisne Royal⁽¹⁾, scitué en la rue S^t Bertin » de présent appliqué à leur couvent, partie au lieu de « leur barberie, par derrière à une chambre d'hoste, et par dessus partie du Dortoire et de la grande porte et une petite estable à cheval, et, sur ladite rue S^t Berlin, « juste à l'allée du petit cloistre tenant du lez, west au

1789. — Les RR pères Récollets de St Omer « de la règle de St François en tiennent un fief par eux
« acquis de temps immémorial à un nommé Jean (d'Ardre qui se comprend en une maison, jardin et autres édifices, nommé l'aisne Royal⁽¹⁾, scitué en la rue S^t Bertin de présent appliqué à leur couvent, partie au lieu de leur barberie, par derrière à une chambre d'hoste et par dessus partie du Dortoire et de la grande porte et une petite estable à cheval, et, sur ladite rue St Bertin juste à l'allée du petit cloistre tenant du lez west » grand jardin et au grand cloistre. » (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 192. Aveu et dénombrement de la seigneurie de Wittes, f^o 70 v^o.)

ANGLE (Pays de l'.)

— V. Langle.

ANGLES

ou **dîme des Angles**, fief à Campagne les boulonnais.

1789, 30 juillet. — Un gros Terrier et dénombrement de la terre de Campagne-les-Boulonnais⁽²⁾ désigne, sous ce nom, un droit de dîme assis sur 28 mesures d'une part, trente d'autre part près le bois de Frescote. (Arch. Du Nord. Bur. des Finances. C. 234, 12^e fief.) On verra à l'article Campagne au nom de quel possesseur est dressé ce dénombrement.

ANNEAU ou AGNEAU D'OR

Fief mouvant du château de Saint-Omer consistant en un droit de vingt sols parisis et quatre chapons de rente annuelle à prendre sur la maison de l'Anneau ou Agneau d'or séant en la rue de l'Ecusserie, côté est.

1609. — Philippe de Joigny, éc. héritier de dam^{elle} Denyse de Grut, sa mère.

1615. — Jacques de Joigny, héritier de Philippe, son frère.

1623. — Gabriel des Caieux, éc. s^r de Hocquinghem, câpre et sergent-major au régiment du s^r de la Cappe, lieutenant pour sa majesté très chrétienne de Mont

¹ Sic pour Asne royet ou Ane rayé, c'est-à-dire zèbre

² Ce registre contient 1^o dénombrement de 433 fiefs 2^o 1250 articles de tenements cottiers

Royal, mari et bail de Jeanne de Cazacque, résidant en la basse ville de Boulogne.... le fief de l'anneau d'or, acquis de Jacques de Joigny pour quatre parties, et le quint, échu à lad^e demoiselle du chef de Gilles de la Millonnière, sa mère; lequel fief est assis en la ville de St Omer, sur la maison et héritage de l'agneau d'or⁽¹⁾ faisant front sur la rue de l' Ecusserie, tenant d'un côté à la maison du blanc chapron, appart^t à Jacques Lagaize, d'autre costé à la maison de Jan Grèbert, prestre, et d'aulture bout y compris la court d'icelle maison, à la clôture de murailles du logis des Sœurs Grises... contenant icelle maison amazée avecq lad. court, cinq quartiers de terre ou environ.

1629. — 26 septembre - François des Caieulx, fils des précédents.

1670, 27 août.—Guillaume des Caieulx, frère du précédent

(Arch. de Saint-Omer AB. 5. Registre aux Fiefs du Bailliage de Saint-Omer, renouvelé par Valentin Taffin, f^{os} 28 v^o et 29 r^o.)

1694, 12 mars. — Gabriel de Fresnoy, chev. baron de Moyecque (mari de Suzanne des Caieulx)..... fief de l'anneau d'Or en la rue de l'Ecusserie tenant à la maison du blanc chappon et a la clôture du couvent des sœurs grises (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 238.)

1705. 23 mars. - Jean-François De le Pouve, notaire royal... fief de l'Anneau d'Or, sur une maison « faisant front sur la rue Sainte-Croix, alias de l'Escucerie, tenant d'un costé a la maison du chaperon blanc, appartenant aux héritiers de Me Jacques Deffosse... contenant cinq quartiers de terre, arrentée depuis longues années à condition de payer au seigneur propre du dit fief chacun an 28 sols parisis et quatre chapons... » acquise le 6 décembre 1704 de Mess^{re} Gabriel de Fresnoy, baron de Moyecque et de dame Suzanne des Caieulx, son épouse.(ibid. C236)

1730, 23 mai. — Aveu servi par Jacques-Philippe Delepouve, brasseur a Saint-Omer, tuteur et avoué de Marie-Françoise-Aldegonde Delepouve, héritière de Louis Delepouve, fils du précédent, (ibid.)

1755, 10 mai — Aveu servi par Ignace-Francois-Alexandre Liborel procureur au Bailliage de S^t. Omer, mari et bail de Françoise-Joseph-Caroline Pharasyn, fille héritière de Philippe-Joseph et de Marie-Fran^{çoise} Aldegonde Delepouve, fille de Louis qui précède, (ibid.)

APPES

V. Happe.

ARANGELLE

à Lambres-les-Aire.

1760. — M. de Gantés pour la seigneurie d'Arangelle du revenu de 18 livres. (Arch. du P-de-C. 20-^{cs})

1 On remarquera que, dans, un même texte, le nom de l'enseigne est donné de deux manières : anneau ou agneau d'or. On «sait assez que, pour les noms propres, c'est l'orthographe phonétique qui dominait et explique ces confusions constantes entre deux mots qui «se rapprochent par la consonance. A vrai dire, je trouve plus souvent surtout dans les actes du 18^e siècle, la forme, anneau. De même la maison contiguë, au blanc chapon, est pour la même raison désignée quelquefois sous l'enseigne du blanc chaperon ou chapron

ARDRE

(Fief d'), s'étend sur soixante mesures de terre environ à Mametz.

XIII^e siècle. — Robert d'Ardre, cité dans un Etat des reliefs et droits seigneuriaux de fiefs de la châtelainie d'Aire (Arch. du Nord. B. 13848) paraît représenter alors la famille qui donna le nom au fief.

1441. — Philippe de la Vieville, s^r de Mametz, fils et héritier de Gauvain, s^r de la Prée, Balque, Tirmande.

1479. — Philippe de la Vieville, fils du précédent, puis son fils Philippe, dont la fille, Florence, épouse Jehan d'Estourmel.

1582. — Jehan d'Estourmel, seigneur de Vendeville, mari de Florence de la Vieville.

XVII^e siècle. — Robert d'Estourmel, seigneur de Mametz, épouse en 1604 demoiselle Marguerite de Noyelles, Marles, d'où :

Isabelle-Claire d'Estourmel, mariée vers 1623 à François de Récourt, châtelain héréditaire de Lens, décède vers 1680 après s'être remarié en secondes noces à Marie-Florence d'Estourmel, sœur de sa première femme décédées toutes deux sans postérité. (Arch. du Nord. B. 13848 et 16318-20 (registre relié vélin. « Fiefs tenus du château d'Aire », 1^{re} partie rédigée en 1660).

1729. — Balthazar-François de Jauche, chevalier de Mastaing, fils et héritier de feu Mess^{re} Philippe-Eugène, seigneur de Mametz, Marthes et autres fiefs mouvants de Sa Majesté à cause de son château d'Aire.

..... Item, j'ai un second fief scitué au village de Mametz, nommé le fief d'Ardre.... comprenant motte, hanoies et terres.....

(Rapport et dénombrement de la terre et seigneurie de Mametz du 16 août 1729, f^o 31

Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 186.)

1759. — Dame Marie-Félix de Jauche Mastaing, marquise douairière de Deynse, fille et héritière du précédent (Rapport de la terre de Mametz, Marthes, du 1^{er} décembre 1759, n^{os} 293 et sv. Ibid, C. 197.)

ARDRES

Chef-lieu de l'ancien Ardrésis, actuellement chef lieu de canton

Ce fut primitivement une des douze baronnies du comte de Guînes. Vers le milieu du onzièmes Siècle, Baudouin I, comte de Guînes, vendit ses droits sur la terre d'Ardres à Arnoul I, dit l'Avoué, qui venait de transférer l'ancien château de Selnesse (ou Selvesse) à l'endroit où s'éleva plus tard la ville. Celle-ci fut érigée en châtelainie et le comte eut le droit d'instituer douze baronnies Ces Seigneuries relevant (lu château d'Ardres furent, au début les suivantes.

1° Aldenhove (Goudenove sur Brèmes).

2° Bonningues-lès-Ardres.

8. ° Brèmes.

4 ° Cappellehove (sur Ardres).

- 5 ° Colwède (sur Rodelinghem).
- 6 ° Hericat (sur Bonningues).
- 7 ° La motte d'Elecke (Nordausques).
- 8 ° Lostebarne (sur Louches).
- 9 ° Northout (sur Nielles-les-Ardres).
- 10 ° Prieuré d'Ardres.
- 11 ° Septfontaines sur Louches).
- 12 ° Sueveque (Zouafques).

Dans la période agitée qui sépare cette époque reculée de celle plus moderne qui ne remonte qu'au xv^e siècle plusieurs de ces localisées ont éprouvé des modifications qui en amoindrirent l'importance, d'autre les anciennes formes de noms ont disparu; quoi qu'il en soit, dans cette dernière période, nous trouvons une distribution toute différente des mouvances de la châtellenie d'Ardres qui est la suivante :

Neuf baronnies : Alembon- Andres, Balinghem, Bouquehault, Courtebourne, Cresecques, Hermelinghem, Le Val, Licques

Huit pairies : Bouvelinghem, Campagne, Eclémy, La Haye, Le Perrier, Lostebarne et Turques.

M. de la Gorgue-Rosny a donné dans son travail Recherches Généalogiques sur les comtés de Ponthieu de Boulogne , de Guines et pays circonvoisins, les noms des possesseurs de ces seigneuries ; pour cette raison, je ne me suis pas attaché, dans ce travail, qu'à celles d'entre elles qui rentrent dans la circonscription que je me suis assignée

La liste et histoire des seigneurs d'Ardres ont été publiées par A. Du Chesne, « Tourangeau, Géographe du roy. » (His. Généalogique des Maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy. Livre troisième, pp.79 à106. Paris 1631) et par E. Ranson (Hist. d'Ardres. Saint Omer 1892. Le dernier, Raoul II, connétable de France, Comte d'Eu et de Guînes, seigneur d'Ardres, 1341-1350, fut prisonnier des Anglais, et, ayant obtenu au bout de cinq ans la permission de revenir en France négocier sa rançon, fut accusé de trahison par le roi de France qui le fit décapiter et confisqua le comté au profit de la couronne, En 1435 le traité d'Arras le mit entre les mains du duc de Bourgogne. Après la mort de Charles le Téméraire en 1477 à Nancy, Louis XI investit de sa confiance Antoine, dit le Grand Bâtard de Bourgogne, seigneur de Tournehem qui, après avoir combattu avec les Bourguignons, avait obtenu sa réconciliation du roi de France. Ce souverain lui adjoignit, à sa seigneurie de Tournehem, ce qui restait français du comté de Guînes avec Ardres, Après sa mort, survenue en 1504, ses domaines passèrent à son petit-fils Philippe de Besvres ou Beveren. En 1529, le traité de Cambrai, qui rompait le dernier lien féodal entre le duc de Bourgogne et le roi de France, consacrait le retour définitif de la baronnie d'Ardres, avec le comte de Guînes, sous la mouvance directe de la couronne de France.

ARDRES (BOIS-EN-)

V. Bois.

ARDRES

(Fief Jean d') alias de l'Ecusserie à Saint-Omer.

1677, 9 avril. — fief de l'Escusserie, dit fief Jean d'Ardres, acquis par Christophe-Louis de Beaufort, de Jean-François Hanon, bourgeois de Saint-Omer.. rente foncière et seigneuriale sur plusieurs maisons rue d'Escusserie, rue dite des Pieds de S' Omer, maison canoniale nommée S^m Barbe.....

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 239.)

Voir **Ecusserie**.

ARGILIÈRE (L')

Fief à Cormettes, consistant en droits seigneuriaux sur neuf quartiers de terre à labour.

1731, 30 mars. — -à demoiselle Gertrude.de Cardevacque, dame de Saint-Amand, Brunnoy, demeurant à Arras, héritière de feu Guillebert, vivant s^r d'Ausque, son père. (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 22a : Aveu de la terre et seigneurie de Cormettes, f° 9.)

ARNONVAL

ou Ernonval à Enguinegatte. V. **Ernonval**.

ARQUES

Les plus anciens actes qui nous ont conservé les origines de cette seigneurie relatent qu'elle l'ut l'objet d'une donation à saint Berlin lui-même par un seigneur du nom de Walbert, qui désirait entrer dans son monastère pour y finir ses jours. Quoi qu'il en soit, ce domaine resta jusqu'à la Révolution propriété de l'abbaye qui y avait la haute, moyenne et basse justice Les abbés de Saint-Bertin s'intitulèrent seigneurs et comtes d'Arqués. Ils y firent bâtir un château fortifié, qui était habité soit par l'abbé, quand il lui plaisait d'y faire des séjours, soit par un religieux qui l'administrait par délégation sous. le nom de prévôt.

Fiefs sur le territoire : Fontaine-Ayen, Havelt, Malhove, Mottingham.

ARQUINGOUT

Terre et seigneurie sur Leulinghem-lez-Etréhem tenue du comte de Guines jusqu'à la rupture du lien féodal entre l'Artois et la France en 1529, puis du château de Saint-Omer.

Des le quatorzième siècle, elle est entre les mains de la famille de Licques.

1435-1450. — Augustin de Lisques. (Cart. des Chartreux du Val Sainte-Aldegonde. Ed. J. de Pas, passim des N° 287 à 565.) :

1463. — Jean de Licques. (ibid. n° 625.)

1470, 18 juillet. — Saint-Omer: Charles, duc de. Bourgogne etc... donne quittance de droits seigneuriaux, pour services rendus, ... ; son « bien aimé clerc des offices de notre, hostel, Tassinot Hebbine, qui a acheté de Baudin Folque la terre et pairie d'Arquingout située en la banlieue de nre ville de S^t Omer, mouvans et tenue de nous

en fief à cause de la Coulé « de Guines, moiennant la somme de 1200 fr., de 32 gros le fr.,. »

(Arch. du Nord. B. 17107.)

1480. — Rolland Hebbincq ou Hewincq, fils et héritier de Jean Hebbincq, pour pairie d'Arquingout tenue de Jean Ghisnes.(ibid.)

Commencement du XVI^e siècle, — « Josse le Vindre, s^r d'Arquingout, qui fut suivant les vieux registres à un, Jehan Hewinck, bastard. »

(Arch. du Nord. B. 16703, f° 737 v°.)

1553-1599 — Nicaise de Bersacques, éc, s^r d'Arquinout fils de Gauthier et de Chrétienne de Difques, marié à Marguerite Peuplu.

Première années du XVII^e siècle. — Philippe de Bersacques, fils de Nicaise, puis Charles, son fils, décédé sans postérité

1616-1625, — Agnès de Bersacques, fille de Nicaise, héritière universelle de son neveu Charles, sr d'Arquingout. (V. Arch. du Gros de Saint-Omer. Transaction du 6 mai 1316, n° 1 de la liasse des transactions.) Elle était femme d'Antoine de Wallehé. (V. Registre aux fiefs renouvelé par Valentin Taffin. Arch. De S. O. AB.XII , 5 f° 41 r° .)

Après 1640. — Jacques de Wallehé, fils d'Antoine, lieutenant général du bailliage de Saint-Omer en 1643 démissionna, puis fut nommé mayor de 1653 à 1664. Il vivait encore en 1667, année où il comparait au contrat de mariage de sa fille Adrienne-Thérèse. (Gros de S. O. 1667, n° 52)

1672, 26 mars. — François d'Assonville, éc s^r de Sautricourt, mari et bail de demoiselle Adrienne-Thérèse de Wallehé, héritière féodale de son père, Jacques, pour la terre et seigneurie d'Arquingout, à elle échue par le trépas de ce dernier.
(Reg. Aux fiefs de v. Taffin, f° 41, note marginale)

1686 , 26 novembre — François de Fléchin, seigneur de Wamin, mari et bail d'Antoinette d'Assonville, fille et héritière d'Adrienne-Thérèse de Wallehé.
(Arch. Du Nord. Bur . des Finances. C. 223)

1710, 1^{er} mai. — Aveu servi par François Prévost, établi par testament de feu le marquis de Wamin, pour gérer les biens de ses enfants puînés à qui est échue la seigneurie d'Arquingout, dans la banlieue de Saint-Omer, consistant en un manoir amazé de maisons, bâtiments, grange, avec terres, rentes foncières et féodale, droits, etc. (ibid. C 232.)

1730,11 avril et 1739. - Edouard-François de Fléchin, marquis de Wamin.
(ibid, et procès-verbal de rédaction des Coutumes.)

1757. 29 avril. - Le s^r de Fléchin, marquis de Wamin seigneur d'Arquingout. (ibid. C. 87)

1781. - Charles-François-Joseph de Fléchie chev. Seigneur d'Arquingout. (Chartrier de l'auteur, n° 82)

ARRAS

(Fief d') en la banlieue d'Aire, mouvant de ce château et assis sur des terres à Wasselot, la Jumelle et localités avoisinantes. Il tirait son nom de celui d'un des plus anciens possesseurs.

1438. — « Pierre Baugier.... deux fiefs, l'un nommé « Morianne, l'autre, en la banlieue d'Aire, venu de Jehan Baugier, dit Miquart, son père, qui fut à d^{lle} Jeanne d'Arras » qui le tenait de Jeanne de Blendecques, sa mère. (Arch. du Nord, B. 13848.)

XV^e siècle. — Ysembart de Crespieul, pour le fief d'Arras, doit un combattant à pied. (Ibid.)

1503. — Jean de Crepieul.... fiefs Morianne et d'Arras, vendus à Marie Hannon, veuve de Charles du Mont-Saint-Eloy. (Ibid.)

1529. — Baudrain de Fiennes, mari de Marguerite du Grospré... Fiefs venus de Jeanne Hannon, mère de Marguerite.... fiefs de Morianne, d'Arras... (Ibid.)

1546. — Christophe de Fiennes... fiefs de Morianne, d'Arras... venant de sa mère Jeanne du Grospré. (Ibid.)

1660. — « Fr. de Pippemont, esc. seigneur dud. lieu, Croix, Verchocq, au lieu de Franc^s de Pippemont, son père, par avant Ant^{ne} de Pippemont, aussi esc. son père, au lieu de Bauldrain de Fiennes, a cause de sa femme, par avant dam^{lle} Jehenne Hanon, vesve de M^e Charles, du Mont-Saint-Eloy, au lieu de Jehan de Crepiœules, s' dud. lieu et d'Ambricourt, tient du ch^{eau} d'Aire un fief nommé le fief d'Arras, qui consiste en manoir, vingt-huit mesures de terres et plusieurs rentes en argent, chapons et avoine séant en Wasselau, la Jumelle et à l'environ. »

(Arch. du Nord, B. 16318. Registre aux fiefs du Château d'Aire, f° 95.)

1731. — François-Edouard de Fléchin, marquis de Wamin, seigneur de Harlebois, de l'Ho, Mazinghem, etc...fief d'Arras par achat de Charles-Dominique de l'Etendart, baron de Fontaine, de Saint-Léger, s' de Werchocq, etc...

(Arch. du Nord, Bur. des Finances. C. 193.)

1758. — Mess^e J. Hipp. de Fléchin, marquis de Wamin, comte d'Harlebois, vicomte de Warmont, seigneur de Saint-Martin-les-Hesdin, Morianne, fief d Arras etc. (Arch. du Nord, Bur. des Finances. C. 2101.)

1789, 5 octobre. - M. de Fléchin, maquis de Wamin.
(ibid. C. 88.)

ARTOIS

(Fief d'. Petit fief consistant en sept florins de rente à prendre sur des terres à Audinthun (Zudausques).

1499 — Jean d'Eulle, éc. s^r du Tronquoy... un petit fief situé a Audenthun, nommé le fief d'Artois.

(Arch. du Nord, B. 16053)

1625. — Flourent de Créquy, fils mineur de messire Louys de Créquy, chev. vicomte du Vrolant, et de dame Jeanne de Bergues, fille de mess. Antoine de Bergues ch seigneur de Royelle, tient un fief nommé le fief d'Artois Audincthun qui se comprend en sept flor. de rente ou environ selon qu'il se trouve désigné par le compte du Domaine du Roi à Saint-Omer, fini au jour de saint Jean-Baptiste 1553. (Arch. de Saint-Omer. AB. XII, 5. Registre aux fiefs de Val. Taffin.)

1728. 24 mai. -Aveu servi par d^{ell} Marie-Marguerite-Joseph le Sergeant, dame du Flos, du Bois, du Pas, fille majeure demeurant à Saint-Omer... le fief d'Artois consistant en rente foncière Zudausques et environ.

(Arch. du Nord, Bur. des Finances. G. 241.)

1768,25 avril. — Le s^r Enlart pour deux fiefs, l'un nomme la Tour d'Ausque, « l'autre d'Artois, situés à Zudausque. (ibid. C88)

ASSINGHEM

Wavrans-sur-l'Aa.

1158. — Nicolas de Wavrans voulant participer à la deuxième croisade, vend, moyennant trente marcs, son fief d'Assigner qui fut ensuite racheté par son frère.

(Abbé Collet : Elnes. Lumbres et Wavrans à l'époque féodale. Bull. de la Soc. Acad. de Boulogne, t. IX.)

La seigneurie d'Assigner fut ensuite à l'évêque de Thérouanne, puis, après la partition de cet évêché, attribuée aux chapitres de Saint-Omer et Boulogne.

XVII^e siècle. — Seigneurie d'Assinghem en Wavrans appartenant au Bénéficiaire du petit Crucifix, divisée entre les cathédrales de Saint-Omer et Boulogne, et appartenant aux Bénéficiaires de chaque cathédrale. (Arch. capitul. de Saint-Omer, II. G. 2769 : Inventaire des papiers de la seigneurie d'Assinghem divisée entre les églises de Saint-Omer et Boulogne. ^

ASSINGHEM

sur Houlle et Eperlecques.

1599-1628. — Jacques Le Clercq, dit du Clercq, éc. s^r d'Assinghem. (Gros de Saint-Omer. Testaments, 1623.) On le voit aussi figurer, dès 1599, sur les listes de l'Echevinage. (Cf. Mém. S. A. M., t. 28.)

1636. — Adrien du Clercq, s^r de Norberghes et d'Hassinghem. (Dossier litigieux sur une vente de biens mouvants de la seigneurie de Brugnobois en Nortleulinghem (Communication de M. le chanoine Bled)

ASSONVAL

sur Renty.

1474. — Philippe de Bourgogne, chev. s^r de la Viefville pour la terre et seigneurie d'Assonval et de Rimeu.

(Cf. Bull. S. A. M. III, p. 176.)

1658. — Marie - Ferdinande de Croy, marquise de Renty et d^e d'Assonval, ép. Philippe-Louis C^{te} d'Ègmont.

1789. — Comte d'Egmont, seigneur d'Assonval
(Procès-verbal de rédaction des coutumes.)

1718. — Charles-Dominique de Crœser, éc. s^r de Halle, Assonval, demeurant a Audinc'hun. (Rapport d'un petit fief au « Nard . Arch. du Nord, Bur. des Fin. C. 237.)

La seigneurie d'Assonval semble n'avoir pas cessé d'être entre les mains des seigneurs de Renty. Cette dernière mention ne concernerait-elle pas un autre fief ou un démembrement de ce fief ?

AUCHEL

Petit fief mouvant de la seigneurie de la Lacque à Isbergues.

1660. « Fief nommé fief d'Auchel tenu du fief de le Lacque en Isbergue appartenant par cy devant à Bon de la Haye, le tenant de Jean' son père. » (Arch. du Nord. B. 16318. Registre des fiefs du bailliage d'Aire, p. 28.)

AUCHY

Voir sur ce fief à Alette, la note mise sous le fief **Tilleul**.

AUDENFORT

Hameau de Clerques. La villa d'Aldenfort fit partie de la donation du comte Walbert à l'abbaye de Saint Bertin qui en eut la seigneurie avec la liante justice jusqu'à la Révolution. Elle était tenue du château de Tournehem. Ce l'ut aussi probablement de celle localité que tirait son nom la famille d'Audenfort dont plusieurs membres «occupèrent des fonctions échevinales à Saint-Omer et qui y compta en particulier plusieurs mayeurs. (Cl', de Rosny. Recherches Généalogiques. T. 1. Une généalogie de la famille d'Audenfort est donnée également dans le ms. 891 de la Bibliothèque de Saint-Omer, 1, p. 329.)

AUDENFORT

Deux fiefs tenus du château d'Audruicq, à Zutkerque, appelés les Vicomtes d'Audenfort, consistant en rentes et droits divers assignés sur des terres auprès de l'église de Zutkerque, pour l'un, auprès du château d'Audruicq, pour l'autre.

1711, 29 juillet. — Jacques-Victor Jordaens, prestre, dem^t à Bergues-Saint-Winoc, par succession « de Jean, son père..., quatre parts de cinq à l'encontre Marie-Marg^{te}

d'Audenfort, veuve de « Maximilien de Pan. » (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 212.)

1732, 29 mars. — Récépissé de dénombrement de la vicomte d'Audenfort située à Zutkerque au nom de Jean-Benoît Jordaens, fils et héritier de Pierre, demeurant en la ville de Bergues. (Ibid. C. 73. Dossier I.)

1745, 8 décembre. -- Marie-Anne-Louise de Lencquesaing, douairière de Maximilien de Pan, s^r de Wisques, mère et tutrice de ses quatre enfants mineurs, représentés par Jean-François Deschamps, s^r de Pas, leur subrogé tuteur pour la cinquième partie des fiefs... vicomte d'Audenfort, etc., dont les quatre autres parts appartiennent à Jean-Benoît Jordaens, prêtre... (Ibid. C. 212.)

1760. — Le s^r de Fouquière (d'Oresmieulx) est seigneur des seigneuries du Parquet Lavoir et Audenfort. (Ibid.)

1765, 4 novembre. — Mess^{re} Jacques-Joseph-Alexandre Doresmieulx, chev. seigneur de Fouquières... deux fiefs et vicomtes nommés les vicomtes d'Audenfort situés, l'un « du côté ouest de l'église de Zudquerques. l'autre du côté west du château d'Audruicq... » consistant en rentes tant en argent qu'avoine assignées sur des terres tenues cotièremment desd. vicomtés. (Arch. du Nord, Bur. des Finances. C, 216.)

1784, 21 janvier. — Augustin-Joseph Lesage, Conseiller du Roi, maître particulier des eaux et forêts de la Flandre française... deux fiefs nommés les vicomtes d'Audenfort par achat qu'il en fit de Mess^{re} Alexandre-Constant Doresmieulx, chev. seigneur de Fouquières qui les a reçus de ses père et mère, « eux achapt du sieur Jordaens, iceluy par succession du sieur Jean (alias Jacques) Victor Jordaens son oncle, et du sieur de Pan, s^r de Wisques, par contrat passé a Saint-Omer le 10 novembre 1783. » (Ibid.)

AUDENFORT

Petit (fief à Blendecques.)

1779. — « Le fief d'Audinford, se consistant en menue rente foncière et vicomtière. (Arch. du P-de--C. Centièmes de Blendecques, art. 960.)

AUDENFORT

J'ignore à quel fief d'Andenfort se rattache l'indication ci-après.

1635. — Franchois de Vaulx, esc. sr des Moucroux, la Coupe, Audenforf. (.Gros de Saint-Omer. Rente n° 137.)

AUDINCTHUN

Seigneurie tenue du (Pointé de Fauquembergues.

Milieu XV^e s. — Pierre de la Viesville.

1473. — Philippe de Bourgogne, fils d'Antoine, bâtard de Bourgogne et de Marie de la Viesville, seigneur de Bèvres, la Viesville, Nedon et Blessy.

(Arch. du Nord, B. 16700.)

Fin XV^e s. — Adolphe de Bourgogne, fils du précédent,

XVI^e s. — Jean-Baptiste (alias Ferdinand) de Contreras, seigneur d'Audincthun, Dennebreucq, Reclingham, décédé à Saint-Omer, enterré aux Cordeliers, marié à d^e Marg^{te} de Montbertaut.

Eléonore de Contreras, fille et héritière des précédents, épouse, à Saint-Omer, en 15.. Antoine de Samillan, contador pour l'Espagne aux Pays-Bas, fils de N... et de d^{lle} N. Ocquendo. Marie de Samillan, sœur et héritière d'Antoine ci-dessus, ép. Jean de Crœser.

Vers 1640. — Chrestien-Victor de Crœser, fils du précédent⁽¹⁾

Cornille-Dominique de Crœser, fils du précédent.

Louis-Charles-Dominique de Crœser, Ois du précédent.

1786. — Charles-Auguste de Crœser, chev. ép. Marie-Louise-Charlotte des Essars. (Rapport et dénombrement du Comte de Fauquembergues du 25 mai 1786, f^o 277 et suiv. Arch. du Nord, Bur. des Finances. C. 178.)

Fiefs sur le territoire d'Audincthun : Burette, Canespit, Coucy couture (la), Drival Fouacherie (la), Hibon (fief), Milfaut, Moulinet, Porionniers, Saint-Aubin, Sart-Durand.

AUDINTHUN ou AUDENTHUN

Fief sur Zudausques tenu primitivement du château de Guines, puis du château de Saint-Omer.

1442. — Isabelle d'Olleehain, dame de Sainte-Aldegonde, donne les fiefs de Cormette, Ausque et Audincthun au Borgne d'Enne pour son fils Baudrain d'Enne, à cause de son mariage avec d^{elle} Marg^{te} d'Olleehain. (Généalogie de Sainte-Aldegonde. Goethals. Miroir des Notabilités Nobiliaires, II, p. 607.)

1484. — Baudrain d'Esnes... seigneurie d'Audentun qu'il tient en fief de Monsr^r d'Esquerdès. Guill. de le Nœufve Rue, bailli de la seigneurie d'Audenthun pour M. le Baudrain d'Esne, chev.

1485. — Terres tenues de M. de Lisques de sa seigneurie d'Audentun en le ville de Leucines.

(Notes extr. des Arch. partie, de l'auteur cotées « Alb. 4, 5 et 12 --.)

XVI^e siècle. — François d'Audenfort, s^r d'Audenthun, ép. Barbe de la Fosse.

(Epigraphie de Saint-Omer. Eglise St-Denis, p. 155).

François d'Audenfort, son fils, décédé le 6 nov. 1561, ép. Barbe de Lens-Rebecque : d'où Anne d'Audenfort, d^e d'Audenthun, ép. Ant. de Berghes.

1567. — Philippe de Recourt, baron de Licques, s^r de Bonningues, Audenthun. (Gros de Saint-Omer. C. de mar. N^o 127.)

1 Son sceau, conservé au musée de Saint-Omer, a été publié dans le tome 49 des Mémoires de la Soc. des Antiq. de France, 1889 : c'est le n^o 51 : Pl. XXII.

1614-1625. - Messire Ph^{les} de Licques chev baron dud. Licques, gouverneur de Bourbourg. relief et cambiaire coutumier la terre et seigneurie d'Audencthun-lez-Zudausques comme enclavement de la comte de Guises qui at esté saisie par les lieutenants de fief du bailliage de Saint-Omer faute de relief et aultres debvoirs féodaux non fectz, le 24^e du mois de may 1614 (Registre aux fiefs renouvelé par Val Taffin en 1625 Arch de Saint Omer AB XII, 5 f° 141 f°)

— Philippe-Charles-Bartholémé du précédent, ép. Marg^{ie}-Caroline-Gertrude de Berlo
— Ferdinand-Roch de Recourt, baron de Lisques, s^r de Bonninghe-les-Ardres, etc... fief et seigneurie d'audenthun. Il décéda avant 1723 et ép. Anne Michelle Alexandrine Le Sart de Prémont.

(Arch. du Nord.- Bur, des Finances . C 232)

1736. — Ferdin^d-Gillon-F^{çois} de Recourt de Lens marquis de Licques, seigneur du petit Audinthun

(Pr. verbal de la Rédaction des Baill. de Saint-Omer, p. 12.)

V. les fiefs d'Artois, Boe ou Bois, Rabodenghes, Rapt.

AUDREHEM

Ancienne seigneurie du comté de Guines, mouvance de la châteltenie de Tournehem.

On trouve des mentions de seigneurs d'Audrehem dès le XIII^e siècle. (V. de Rosny, Recherches généalogie. I. p.58.)

XIV^e s. — Arnoul d'Audrehem, célèbre maréchal de France, mort en 1370⁽¹⁾

XV^e s. — Baudrain d'Audrehem.

(Epigr. du P-de-C., canton d'Ardres, p 23.)

1473. — Guillaume d'Audrehem, fils de d^{lle} Joseame, veuve de Louis de Beaumont.

1500. — Thibaut de Beaumont, chev. (de Rosny, loc.cil.)

1494. — Jacques de Fouquesolles, seigneur dud. Lieu et d'Audrehem.

(Epigr. du P-de-C., canton d'Ardres, p. 257)

1542. 6 mai. — Jacques de Fouquesolles sert aveu de la seigneurie d'Audrehem (Rosny, loc.cil. Arch. Du Nord, B. 16733, n° 104) ép. Isabeau de Mouchy.

- Isabeau de Fouquesolles, fille des précédents, ép N..... de Runes.

Vers 1600. — Jacques de Runes seigneur de Beaucamps et de et de Fouquesolles, ép. Charlotte de Monchy, fille d'Antoine, s^r de Montcavrel et d'Anne de Balsac.

Vers 1650. — Charlotte de Monchy, veuve de Jacques de Runes.

— Charles de Runes, marquis de Fouquesolles, colonel d'infanterie, ép. Marie-Lambert d'Herbigny

— Thérèse-Charlotte de Runes, fille des précédents, ép. Louis, comte d'Estrade, maire de Bordeaux, gouverneur de Gravelines et de Dunkerque, Thérèse-Charlotte décéda le 25 nov.1682 (de Rosny, op, cil.)

¹ Arnoul d'Audrehem, par Molinier, étude publiée, dans les mémoires de l'Académie des Inscr, et Belles-Lettres, II série, t. VI

1730, 7 oct. — Aveu servi par Louis Godefroy, chev, marquis d'Estrade, maire et gouverneur perpétuel pour le Roi, de la ville de Bordeaux, capitaine de cavalerie, etc ...héritier de Mess. Louis Godefroy, comte d'Estrade, lieutenant général des armées du Roi....terres et seigneuries d'Audrehem, la Motte et Westrehove.

(Arch. du Nord, Bur. des Finances. C. 242.)

1759. — Marquis d'Estrade pour les seigneuries d'Audrehem, Fouxolle et dépendances, consistant en censives et droits d'un revenu de 220 l.

(20^{cs} d'Audrehem. Arch. du P. de C.)

1768-1784. — Emmanuel-Joseph le sergent, éc. s^r du Plouich, Isbergues, etc... dame Marie-Jeanne –Louise Danvin, son épouse, dame d'Acq et autres lieux, Eugène-Henry-Joseph le Sergeant, aussi seigneur de Lillette, Monnecove, etc... et dem^{elle} Marie-anne-Thérèse le Sergeant, dame de la Planque, de Tressenes, de la Bretagne et autres lieux, tous seigneurs de Fouquesolles et Audrehem, par achat qu'ils en ont fait à Saint Omer le 19 déc. 1768 de messire Louis Godefroy d'Estrade... (Arch. particul. de l'auteur : rapport et dénombr. de la seigneurie de Journydu27fèv.1768,f°441.)

Fiefs dépendant d'Audrehem : Billy, Catelet, Espinoy, Fertin, Fouquesolle, Héricat, Lambresticq, Raminghem, Wissocq.

Le manoir du Catelet était le chef-lieu de la seigneurie

AUDREHEM , (Motte d')

V Motte

AUDRUICQ

Actuellement chef-lieu de canton

Cette ville dont l'extension est récente fut le chef-lieu d'une châtelainie et du pays de Brédenarde, et le siège d'un château qui dépendit d'abord, et jusqu'à la fin du XII^e siècle, du Comte de Guines.

En 1180, le pays de Brédenarde fut séparé du Comté de Guines pour être réuni à l'Artois et passer, avec cette province, alternativement d la maison de France à celle de Bourgogne, tandis que l'Ardresie et le Comté de Guines restaient à la France.

Le Château et la haute de justice d'Audruicq et de Brédenarde dépendaient directement du Souverain. On verra toutefois, au mot Brédenarde, qu'il y eut une partie du domaine engagée et que, de même qu'à Aire, il y eut une seigneurie vicomtière de ce nom ; mais on ne relève nulle part la dénomination de « seigneur d'Audruicq ». Il n'y eut pas dans cette ville, que des Baillis représentant le Souverain, et un Echevinage.

Seigneuries sur le territoire d'Audruicq : Abbesse, Andres, Beaurain, Bonnichil, Coyecque, Crocq, Denoo ou Eeno (d'), Donckerhof, Hainaut, Harlebecque, Herboom, Licques, (V^{te} de), Marets, Marotte, Meet (le), Mel, Nielles, Peperare, Saint-Ingelfeld, Sainte-Claire.

AUSQUE

Ce nom désignait anciennement *Nordausques* et *Zudausques*, mais plus particulièrement *Zudausques*.
Voir ces mots.

Les d'Asque furent jusqu'en 1534 seigneurs de la Tour d'Ausque à Zudausques⁽¹⁾.
(Voir au mot Tour d'Ausque.)

Ils eurent aussi, au moins à la fin du XII^e siècle, le Quint d'Ausque, ainsi qu'en témoigne le texte suivant.

1394. – Gilles d'Ausque achète le Quint d'Ausque de Gillequin de le Court et Blanche, sa sœur.

(Arch, du Nord. B. 16053 .)

AUTINGUES

près Ardres. Pairie du Comté de Guînes

XII^e s. — Baudouin de Autingue, 1112 . – Clément 1171. (de Rosny, op. p 69)

1429. — Oste de Courteheuse, s^r d'Ostinghes, ép Jacqueline de Rabodanges.
(Ibid. pp. 427, 1273.)

1493, 9 avril. — François de Créquy, seigneur de Douriez et d'Autingue. (Bull. (Bull. Sov. Ant. Mor. III, p 445.) id. pp

1516, 4 déc. — Adjudication de la terre et château d'Autingue à d^{lle} Alix de la Motte, accompagnée de Nicolas de Mussen, son héritier apparent, sur la succession de d^{lle} Marguerite Blondel, femme de Créquy, seigneur de Douriez, contre Jean d'Ostrel, s^r de Lieres, mari de Marguerite de Courteheuse. (de Rosny, p. 70)

1521 à 1534. — G. de Bieumont, s^r d'Otinghes, neveu et héritier de d^{lle} Alix de la Motte.

(ibid, et Mém . S.A.M.28, p.286)

1550. — Pierre d'Ostrel, seigneur d'Ottinghe et de Ferlinghem, mari de Catherine de la Broye. – Pierre d'Ostrel, seigneur d'Ottingue et de Ferlinghem, ép. Antoinette de Gomer, dame du Longardin.

1613-1663. — Jacques d'Ostrel, chev. S^r d'Autingue, dont d^{lle} Louise de Gomer était veuve en 1663.

1723. — M. de Badier, marquis de Verseilles à cause de d^{lle} du Plessier, son épouse, (de Rosny.)

1780. — Henri Robelin, seigneur de septfontaines, etc..... Autingues en partie... (Arch. Du Nord. Bur. des finances, C. 242 : aveu, par le marquis d'Estrade, des terres et seigneuries d'Audrehem, la Motte et Westrehove.)

1 On rencontre ans certains textes les mots seigneur ou seigneurie « d'ausque » pour « de la Tur d'Ausque » (V. à Tour),distincte de celle de Zudausques

1752. d^{lle} de Framery (Geneviève-Antoinette), dame de Prèville, Fernehem, de la Pairie d'Autingues, fille de Louis-Hercule-André et de Geneviève de Guelque des Cluseaux, épouse (mariage du 25 mars 1751) de Antoine de S^t Just, éc. qui succéda à son beau père dans la charge de lieutenant général du Bailliage d'Ardres.
(Epigraphie d'Ardres, p.219.)

Antoine-Louis-Hercule de S^t Just, éc. s^r d'Autingues, né à Ardres le 4 sep 1755, mari d'Eulalie-Jeanne-F^{rsé} de Camyn, hérita de sa mère de la seigneurie d'Autingues.
Fiefs dépendant d'Autingues : Blanquart, Bourdon.

AVENNE (l') ⁽¹⁾

1755. — Alex.-Joseph Fayolle, s^r de l'Avenne, etc....,conseiller au Bailliage de Saint-Omer.

(Mém. de la Soc. Ant. Mor. XXV, p. 307.)

AVERDON

Fief à Coupelle tenu de la seigneurie de Coupelle, consistant en rentes foncières.

1786, 25 mai. — Le sieur Ignace de Buire à cause de d^{lle} Jeanne Hersin, sa femme, tient un fief nommé d'Averdon qui se consiste en plusieurs rentes foncières.

(Arch. du Nord. Bureau des finances. C. 178. Rapport par Charles-Joseph, prince de Ligne, au Roi de France, du domaine, ville et comté de Fauquembergues, f) 50 v°.)

AVESNE HOCQUET

Petit fief à Coupelle.

1786, 25 mai. — M^e Bertout Limosin, prêtre, curé de Fruges, tient de moi seul à cause de ma seigneurie de Coupelle, un autre fief qui se consiste en huit mesures de terre près le moulin de Coupelle, nommé l'Avesne Hocquet. (Même référence que l'art, précédent,
f° 81 r°.)

AVOUÉ ou AVOUERIE DE TILQUE

Fief sur les territoires de Tilques et de Serques,

1420. — Pierre de Sainte-Aldegonde. (Goethals. Miroir des Notabilités Nobiliaires, II, p, 605.)

1433. — Jacques de Sainte-Aldegonde. (ibid.. p, 607.)

1 J'ai hésité à mettre ici le fief d'Avant qui a appartenu aux familles de Lianne et de la Houssoye, parce que je n'ai trouvé jusqu'à présent aucune indication précise sur sa situation. En 1601, d^{lle} Marguerite de Lianne, fille de François, esc. s^r d'Avault et de d^{lle} Ermine de Tournay, épouse Louis de la Houssoye, fils de Pierre s^r de la Rahaute et de Zombres. Le fief d'Avant a passé à leurs descendants : Antoine, mari de Marie Doresmieux ; Antoine-Alexandre, qui épousa d^{lle} Van den Woude ; enfin, François-Joseph, mari d'Antoinette-Françoise de Gosson

1454. — Fr. de Seningham, tuteur de J. (alias Antoine de Sainte-Aldegonde, fils de Jean, s^r de Quienville, pour le fief de l'Avoué. (Arch. du Nord. B. 16053.)

AVOUEURIE DE THEROUANNE

V. Thérrouanne.

AVROULT

Averhoud, Averoult

Fief du château de Saint Omer, consistant en rentes à sur certaines maisons du quartier du Brûle à Saint-Omer.

1473. — Robert de Sainte-Aldegonde, protonotaire du Saint-Siège, (avant lui, Jacques de Sainte-Aldegonde, son père) tient du château de Saint Omer un fief au Brulle, nommé fief d'Averhout « qui se comprend en XLV s. par. de rente que paye à présent Jehan d'Esprelecque et une paire de gans de mouton. » (Arc. Du Nord B 16053 et 16700, f^o 41 v^o, . — V. aussi Généalogie de Sainte-Aldegonde par Goethals, dans le « Miroir des Notabilités Nobiliaires », li, p. 607),

1511. — Pierre Desprez... fief d'Averhout venu de Jeannet d'Averhout, son beau-frère.

1582. — Messire Jean de Sainte-Aldegonde, un fief nommé d'Averhout. (Arch, du Nord. B. 16053.)

1629. — Jacques de Croix, esc. Seigneur d'Estraselles, Herbinghem, La Motte, etc., lieutenant général de la ville et bailliage de Saint-Omer..... tient six fiefs cy-après.« déclarés à luy succédé et escheus par le trespas de Guillaume de Croix, sr de Hinesticq son père . . Le sixiesme fief nommé le fief d'Avroult se consiste en plusieurs rentes sur maisons et héritages « en la rue du Brusle, et celles devant les escoles des pères Jésuites et sur la place de. l'Estat, à cause « duquel fief led^t s^r d'Estraselles a droit de connectre un aman lequel comme tous autres amans « des autres fiefs estans en la d^{te} ville faict toutes exécution de justice es mectes dud^t fief...., Led^t « fief doibt de redevence ou rente à Mons^r le comte de Sainte-Aldegonde dix livres cincq sols « parisis et une paire de gands..... » (Reg, aux fiefs renouvelé par Val. Taffin. Arch de St Omer. A.B. 5, f^o 53 v^o.)

1888, 20 décembre. — Achat de ce fief par Jacques- Ph. Guilluy,+ en 1651. Après lui, André GUILLUY, son fils, conseiller au conseil Provincial d'Artois, décédé en 1702

1702-1736. — Thomas-Joseph Guilluy⁽¹⁾, s^r de la Brique d'Or, époux de d^{lle} Marie-Joseph-Alexandrine Gaillard.

1739. — D^{lle}-J.-A. Gaillard, veuve du précédent.
(Procès-verbal de Rédaction des coutumes)

1 Le 5 juillet, André-Louis Guilluy, fils aîné d'André, sert avec le fief d'Avroult. (Arch. du Nord : Bur. des Finances, C.239) Il est probable qu'il en fit cession à son frère Thomas Joseph. Lui-même fut chanoine à Arras où il décéda en 1706

1772, 15 septembre. — D^{lle} Marie-Thérèse-Emélie Guilluy de la Brique d'Or. (Arch. du Nord. Bur. des Finances, C. 239.) Elle décéda célibataire en 1757, et eut pour héritière sa sœur d^{lle} Marie-Eugénie Guilluy du Hamel, épouse de Pierre-François-Louis de Laurétan, qui fut mayeur de Saint-Omer, dont postérité.

AVROULT

Terre et seigneurie près de Fanquembergues tenue du Bailliage de Saint-Omer.

1270-1286. — David, puis Jean, seigneur d'Avroult.

1814, 28 mai. — Bail par Nicolas Le Wale, chev, sire d'Averhout. (Inventaire des Arch. Hospitalière de Saint Omer. Saint-Louis, B. 36, p. 43.)

1327. — Nicolas Le Wale, chev. s^r d'Averhout,
(Arch. de Saint-Omer. Werps, n°974)

1357. — Nicole Le Walle, seigneur d'Averhoud.
(Ch. de Saint-Bertin, n° 1686.)

Dès **1366**, on trouve David d'Averhoud, s^r de Morquines, dont les descendants Willame, échevin de Saint Omer dès 1384 ; David, son fils, qui ép. Agnès Craye ; Antoine I, qui ép. Fr^{se} de Winnezele ; Antoine II, mari de Jeanne du Biez ; Antoine III, mari de Jeanne de Renty ; Antoine IV, décédé en 1606, mari de Jeanne de Lens ; Antoine V, ont la seigneurie jusqu'au XXII^e.

La fille de ce dernier, Jeanne d'Averhoud, dame d'Helfaut, Morquines, Gondardennes, Averhoud, Tilques, Cormette, épouse Philippe-Charles-François de Rubemprè, comte de Vertaing.

1698. — Antoine de Rubemprè, seigneur d'Helfaut, Averhoud, Pond Ardenne, reçoit d'A.-Fr. de Genévières, avec le fief de Pond Ardenne en Lumbres.
(Arch. partie, de l'auteur, n° 67)

1739. — Léopold-Joseph, prince de Rubempré. (Procès verbal de la Rédaction des Coutumes du Bailliage de Saint-Omer, p. 12.)

1760. — M. le prince de Rubempré, seigneur, seigneurie d'Avroult dont le revenu est estimé à 63 livres.

(Arch. Du Pas-de-Calais, 20^{es}.)

1768. — Acquisition de la terre d'Avroult du prince de Rubempré par Joachim-Charles Sandelin.

L'évêché de Saint-Omer avait reçu aussi, dans la partition de l'évêché de Thérouanne, une partie de la seigneurie d'Avroult.

1760. — Mgr l'Evêque de Saint Omer a une partie de la seigneurie, d'un revenu de 36 livres 6 sols.

(Arch. du Pas-de-Calais, 20^{es} Avrout.)

BABEL

Fief tenu de la seigneurie de La Befvre, à Lumbres.

1564. — ... le fief Babel tenu de la terre et seigneurie de Besvre.... (Extr. d'un Compte de J. de Vitry, receveur des fiefs du Hamel, séant a Lumbres, à noble seigneur Jehan de Bergues, seigneur de La Befvre, et Jehenne du Bois, son épouse. Communication de M. Rodières.)

BABEL

Ce fief, probablement en Ardrésis, n'est pas situé d'une façon précise dans le texte ci-après.

1755. — Jacques-Philippe-François Henneguier, s^r de la Cornue, Babel, Pollart et autres lieux, fils et héritier de Jean, éch. de la ville de Montreuil, fils de Jean Henneguier, capitaine de cavalerie et dame Marie-Françoise Deldrève, son épouse. (Arch. Nationales Q^t 906. Dénombrement du fief de la Cornue

BAGE

Fiefs du Wercep (ou Werchep) et Mairie de la Bage dans le pays de Langle. Le mot *bage*, qui est notre mot actuel baie, désignait le delta que formait autrefois l'Aa à son embouchure. Il devait donc comprendre le territoire riverain de ce delta. D'autre part, en 1270, la « paroche de la bage » désignait, dans une acception restreinte, le village de Sainte-Marie-Kerque. (Chronique de Guines et Ardres. Ed. de la Soc. Ant. Mor. P.513.)

Quoi qu'il en soit, le Werchep et la Mairie étaient des charges inféodées sur ce territoire. Le Werchep (de werschepen, transborder, transporter d'un navire dans un autre) devait comporter le monopole de l'embarquement, à destination de l'intérieur des terres de marchandises débarquées de bâtiments de mer, et vice versa : la mairie comprenait le droit de faire les ajournements et certains devoirs de justice, tels que la garde des prisonniers.

1414, 1er juillet. — Jehan de Pitquam, esc, bailly du pays de Langle, certifie que, des fiefs des fiefs des petites Escluses, de le censé de le wercep de le Baghe et de certaines terre maresque, tout estant esd. pays et bailliage le receveur Pierre Dessinges n'a reçu aucune chose.... » parce que le pays est délaissé par suite du voisinage des Anglais.

(Arch. du Nord. B16726.)

1453, 13 décembre. — « S^t Omer en Langle : Accord et concession de la mairie et verschep de bage pour tenir en un seul fief du pays de Langle à condition d'y bastir une prison en maçonnerie. »

Vidimus et attestation que « May Hacque est fermier de n^{re} mairie et d'un passage et batel nommé vercep de le bage en n^{re} terroir et seigneurie de Langle qui se comptent en plusieurs franchises de petite valeur et de grant charge et péril, entr'autre que quiconque tient et exerce lad. mairie doit faire tous noz adiournemens et garder tous noz prisonniers... moyennant redevance annuelle de 16 livres monn. royale... » (Vidimus signé de l'évêque de Tournai, 13 décembre 1453.—Arch. Du Nord. B. 16721.)

V. le fief des Petites-Ecluses.

BAILLEUL

Fief tenu de la seigneurie de Crézecques-lez-Louches

1781, 3 décembre. — Henri-Joseph Blanquart, seigneur de Septfontaines, la Motte, Bailleul, l'Espine, le Croquet, le Bosquet, la Recousse, le Chep et autres lieux (Arch. Nationales, Q¹, 906.)

1784, 6 février. — Maistre Henry-Joseph Blanquart, seigneur de Septfontaines, tient en fief foy et hommage un fief et noble tenement nommé Bailleul. (Ibid. Registre Q¹, 906, f^o 11, n^o 16 de l'Aveu et dénombrement de la baronnie de Crézecques-lez-Louches en Ardrésis.)

BAILLON

Le fief indiqué dans le texte ci-après est peut-être celui que le *Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais* (p.148) situe à Saint-Martin-d'Hardinghem.

1729. — Antin (Albert-Adrien) s^r de Baillon, (Arch. du P-de-C. Table des Saisines du Bailliage de Saint Omer.)

En tout cas, il doit être distingué du fief de Baillon sis à Lisbourg (hameau de Groseillez) acquis vers 1660 par un Jean Cappe et possédé depuis par ses descendants. Les représentants actuels de cette famille en portent encore le nom.

BAJOLLET ou BAJOLET

Fief tenu du château d'Aire à l Couture, près Aire, au hameau du Neufpré.

1524. — Jacques le Viesier, s^r de Croix mary et bail de Françoise le Volle pour le fief de Bajollet à la Couture. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1546. — Robert de Boffes, à cause de Marie le Volle, sa femme... fief Bajollet à la Couture, venant de Françoise le Voile, mère de cette dernière. (Ibid)

1553. — Nicolas de Pippemont,, s^r de Warnicamp, fief du Bajolet et du Neufpré, consistant en rentes sur terre, etc... (Ibid.)

1739. — Georges-Louis de Widebien, à cause du fief de Bajollet. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes, p289.)

— La demoiselle de Brias pour son fief en partie de Bajollet. (Ibid, p. 288.)

1772, 10 avril. — Le s^r d'Halluin et d^{lle} Roussel, son épouse... fief de Bajolet, à la Couture, tenu d'Aire.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C.88.)

1782, 12 novembre. — Auguste Marie d'Alhuin (*sic*) éc. cap. au bataillon de garnison du Régiment d'Artois, tant en son nom qu'en ceux de Louis-Stanislas Dalhuin, éc. offic. au rég^t d'Angoumois, présentement à Strasbourg, de Ch.-Ant.-Marie Dalhuin, éc. offic. au rég^t d'Orléans, et de nobles demoiselles Louise Thérèse Désiré ; Marie Pétronille - Albertine - Charlotte; Marie Reine Victoire ; Célestine Françoise; Marie-Henriette Dalhuin, es frères et sœurs....Fief nommé le Bajolet, venant de dame Marie Magdeleine Roussel, leur mère, femme de Charles Joseph Dalhuin, éc, seigneur du Pont, etc..... ; à icelle par décès de dame Marie-Ant.. Le Grand, sa mère, par avant Antoine Legrand, son père....situé près du pont hardy au hameau du Neufprè, consistant en rentes et droits féodaux sur quatre mesures, un quartier et demi de près, « about, vers mer à la rivière du Lys. » (Ibid. C. 201.)

BALANCE (La)

Fief au lieu dit la Balance, sur Eperlecques, mouvant de la Châtellenie d'Eperlecques.

1615, 14 février. — Don par le Père Malbrancq ou Mallebrancq au Collège des Jésuites Wallons de Saint Omer du « fief de la Balanche » à Eperlecques qu'il tenait de ses parents. (Cf. abbé Delamotte et Loisel. Les Origines du Lycée de Saint-Omer. Calais, 1910.)

— ... Un fief contenant trente-trois mesures de terres labourables scituées près la Balance, paroisse d'Eperlecques, tenu du duc d'Arschot; à cause de la comtesse de Meghem, sa compagne, en trois diverses pièces, avec douze mesures tant manoir non amazé que terres labourables cottières tenues de divers seigneurs. (Arch. Du P-de-C Rentes dues par le Collège français des jésuites de St Omer a raison de terres et maisons. Registres p.321.)

— Extrait de la donation du P. Jacques Malbrancq, Religieux de la Compagnie de Jésus à Saint Omer, faite et passée par devant notaires le 14 février 1615. Led, Père J; Malbrancq, p consentement de damoiselle Marie Malbrancq., sa sœur, héritière principale apparente suffisamment autorisée de Mons^r .Jan de Caverel, licentiè es droitcs Conseiller de leurs Altezes es ville et bailliage d'Aire, son mary, a donné au Collège de 1a C^{ie} de Jésus à Saint-Omer. autre fief contenant trente-trois mesures... situées près de la Balance, paroisse d'Eperlecques, « tenu de la chastellenie dudict Esprelecque.

(Ibid. p 319)

BALDIE

Petit fief, sis à Wolfus, mouvant de la seigneurie d'Ampleman.

1789. - Jean-François Bailly, demeura à Hocquighem, en tient le fief de Baldie, séant à Wolfus,(Arch, Nationales Q¹, 906 de la seigneuries d'Ampleman, f^{os} 7 et 8 r^o,)

BALIN

Petit fief à Blendecques, contre l'abbaye de Sainte Colombe, tenu de la seigneurie de Bientques.

1530, 20 novembre, - Jehan Costart, comme mary et bail de Catherine du Bray, baille rapport du fief du Balin, (Abbé Collet ; Biographie chronologique des barons et seigneurs d'Elnes, p. 24)

1561, 16 juillet. - Rapport servi à Charles du Bois baron d'Eule, vicomte de Fruges, par Jehan Hélicamp, marchand et bourgeois de la ville de Saint Omer, neveu et héritier de demoiselle Catherine du Bray.

(Original communiqué par M. le chanoine Bled)

1569 (1570 n. st.) 26 janvier. — Christophe de le Nef, bourgeois marchand, et Agnès (alias Jeune) Elican, demeurant en la Tenne Rue Basse, et Jehan, son frère, vendent a Henri de War, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Omer, la censé de Ballin située à Blendecques ; lad. censé échue à Agnès Elican par le décès de son père Jehan Elican, qui était neveu et héritier de demoiselle du Bray, a son trépas femme de feu Jean Costart l'aîné, à son trépas éc. échevin de cette ville, (Arch, du gros de Saint-Omer, 1569, liasse des Ventes, 11.)

1632, 19 octobre. — Rapport du fief de Balin, par le procureur de Josse de Gressin et de et de demoiselle Catherine de le Nef, nièce et héritière féodale du feu Loys de le Nef, s^r du Ballin ; led. de le Nef, héritier de feu damoiselle Jeune Elicamp. (Communication du chan, Bled tirée d'un dossier d'archives de la famille de Lestrang.)

1680 à 1690. - Juste Norbert de Cressin, s^r du Balin, Bonne Pomme lionne Pomme, etc.

1708, 18 avril. — Après le trépas de ce dernier, rapport servi à dame Marie-Philippine de Fiennes, vicomtesse de Fruges, par Antoine-Francois Van Crombrugge, écuyer-, s^r de Loorynghes, mari et bail de d^{lle} Marie Marguerite de Cressin, fille de Juste-Norbert.

1757—Rapport servi par François Ignace Anchemant, chanoine noble gradué et archidiacre d'Ypres, tuteur de François-Antoine, Anne-Pétronille, Marie-Anne-Catherine et Marie-Suzanne-Albertine Van Crombrugge, enfants mineurs de Antoine-Hyacinthe Van Crombrugge lequel tenait ce fief de dame Marguerite de Cressin, sa mère. (Ibid.)

1759. — M. de Crombrugge possède un fief seigneurial nommé la seigneurie du Balin s'étendant sur 47 mesures de terre, etc..., d'un revenu de 47 l, 19 s, (20^{cs} Blendecques.)

BALINGHEM

Baronnie du comté de Guînes, actuellement commune de canton d'Ardres.

M, de Rosny (Rech, généal., p 93) cite de nombreux seigneurs de Balinghem ou Bavelinghem depuis la fin du XI^e siècle jusqu'au XV^e,

1435. — «un sire de Mailly, baron de Balinghem »
(Epigr. du canton d'Ardres, p. 235.)

1560, 20 août. — Christophe de Pardieu, baron de Balinghem, fait hommage au Roi de cette baronnie, au nom de demoiselle Anne de Clere (sic) sa femme, héritière de Jean de Mailly. (Rosny, op. cit p. 94.)

1582, — François de Pardieu, chev, baron de Balinghem, (Ibid)

1682. — Thomas le Secq de Launay.
(Epigr. Ardres, pp. 242, 243.)

1683 — Le Roi par lettres-patentes du mois d'octobre 1683. unit toutes les justices des baronnie de Bavelinghem, seigneurie de Saint-Martin-en-Louche, de Bercq-en-Campagne, Esclémy, Sanghem, La Haye Journy en partie et autres fiefs et dépendances en une seule justice sous le titre de Baronnie de Bavelinghem, pour être exercée au château de Saint-Martin-en-Louche
(Mémoire Dely contre de Neufville, 1759, p. 59)

XVIII^e siècle, - Ant,-Jos, Donjon, seigneur de Saint-Martin-en Louche, et de la baronnie de Balinghem, né en 1705, et Ant-François, son fils.

BALINGHEM

Seigneurie à Nortleulinghem appelée Balinghem ou Motte-Balinghem tenue du Bailliage de Saint Omer.

1590, — César de Maryval, chev père et tuteur de Jean de Maryval, son fils, et de dam^{lle} Antoinette de Chepoix leur oncle... ; pour seigneurie de Mentques, Quercamp.... plus pour le lie de Ballinghem. (Arch. du Nord. B. 1(5053)

1684, — Albert-Henry Cossé, duc de Brissac, pour fief de Balinghem venant de François de Cossé ? (Ibid.)

1701, 8 décembre. — Aveu pour une demi-mesure de terre à Nortleulinghem, servi à Guill.-Dominique de Bryas, seigneur de la Motte-Balinghem.
(communication de M. le chanoine Bled.)

1789. — Le comte de Bryas, pour sa seigneurie de Balinghem, en Nortleulinghem. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes de Saint-Omer, p.31.)

1757. — Aveu d'un fief à Quercamp servi par Nic,-J. de Poucque à M^{re} Phil .-Ch. Le François Duché, ancien capitaine d'infanterie commandant les Suisses du château de Versailles, mary et bail de Julie Petit-Jean, dame de Mentques, Quercamp, Ballinghem. (Arch, de l'auteur, n° 27.)

1780. — Le comte de Neuville, seigneur de la Motte Ballinghem et autres lieux. (Arch. Du Pas-de-Calais. Centièmes de Nortleulinghem.)

BALINGHEM

Fief a. Nortkerque tenu du château d'Audruicq.

1611. — « Josse de Mailly⁽¹⁾, fils héritier de feu Antoine par relief payé le 17 mai 1611, tient de sa Maj^{te}, à cause de son ch^{eau} d'Audruicq, un fief et noble tenement, nommé le fief, terre et seigneurie de Ballingham, situé au village de- Nortkerque, contenant 28 mesures 3 quartiers de terre tenue de lui en fief et 29 mesures 12 verges que plusieurs personnes tiennent de lui en cotterie ; »

(Arch. du Nord. B 16462, n° 57.)

1633. — En marge de la précédente mention est écrit : « Phiⁿ de Mailly, s^r de Ballingham, at relevé le 19 octobre 1633, modo le ^s Jean-Baptiste Titelouze, par achapt de la curatelle du s^r de Mailly. » (Jean-Baptiste Titelouze, décédé à Saint-Omer le 3 mars 1701.

1739 — Jean-Franç.-Domin. Titelouze. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 121.)

1750, 3 juin. — Aveu servi par Jèrôme-Franç-Joseph Titelouze, s^r de Balinghem et Gournay, m^e particulier des eaux et forêts à Saint-Omer... fief, seigneurie et vicomté de Balinghem à Nortkerque... par le trépas de Jean-Franç.-Domin. Titelouze, son père arrivé le 12 février 1745.(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C.214)

1759, 27 avril. — Aveu servi par Isabelle-Dorothée-Joseph Enlart, tutrice de Omer-François-Joseph Titelouze fils qu'elle a eu de sa conjunction avec Jèrosme-François-Joseph, décédé le 19 juillet 1758. (Ibid.)

1762. - M. Titelouze, prop^{re} du fief de Balinghem..... du revenu de 96 livres. (Arch. du P.-de-C 20^{cs} Nortkerque.)

BALINGHEM

Fief tenu du Bailliage de Saint-Omer, consistant en rentes sur quatre maisons de la rue Sainte-Croix à Saint-Omer.

1629, 23 janvier. — Saisie, pour faute d'avoir fourni hommage, serment de fidélité et autres devoirs, d'un fief à Saint-Omer nommé le Balinghem, « se consistant en sept livres parisis de rente sur quatre maisons de la rue de Sainte-Croix. »

1601-1623. - Dame Louyse d'Oignies comtesse de Brisacq, veuve de mess^r de Sepois ; « par acquisition par elle faite de mess^r Eustache de Conflans, chev vict^e d'Aussy, recepveur et hér. Universel dud. Messire Robert de Sespois », par contrat du 19 sep. 1601.....terre de Mentque et Quercamp.

... «Tient lad, dame un aultre fief nommé le Ballingham se consistant en sept livres parisis de rente que doibvent quatre maisons en la rue de S^{te} Croix au lez nort lad^{te} rue tenans l'une à l'autre et, par derrière, à la Motte Chastelaine scavoir la maison appartenant à Antoine d'Ausques, quy doibvent (sic) 40s. par, : Jan Peppin, pour sa maison 40s. ; François et Omer Davary pour leur(s) maison 20s, par. » (Reg. Aux fiefs renouvelé par M^e Val Taffin. Arc. De S^t O. AB. 5 v°)

Il y est dit ensuite (f° 22 r° et v°) que la dame de Brisacq est décédée à Paris en 1627 et que, ne se présentant aucun héritier, le fief « le Balinghem » aurait été saisi le 23 janvier 1629 à la requête du procureur de Roi, mais que messire François de

1 On a vu plus haut qu'en 1435, c'est un de Mailly qui est baron de Balinghem

Cossé, chev. Duc de Brisacq, se serait présenté pour requérir main-levée de la saisie en prouvant qu'il est ayant-droit de messire Charles de Cossé, duc de Brisacq, son père, à qui la dame de Brisacq aurait fait donation du fief par contrat passé devant notaires du Châtelet de Paris

1704. — Est-ce à ce fief de Balinghem que peut s'appliquer la mention suivante ?

Jean Delattre, esc. s^r de Ballingham. (Registre des comtes des rentes de l'église Saint-Denis, 1704-1707, f° 45 v°. Communication de M. le chanoine Bled)

BALQUE

Fief, consistant en censives... sur Molingham, mouvant de la seigneurie d'Isbergues.

1587 — Dam^{lle} Léonore de Noyelle, dame de Balques, au lieu d'Adrien de Noyelles, seigneur de Croix-lez-Lille.

1648. — Marquis de Lysbourg.

1699 — Jean de Lattre, au lieu de la comtesse de Marles

1730-50. — Joseph Delattre, éc de Balque et Loquin, éc de sa Maj. Britann. Jacques II

1779-1790. — Joseph Delattre, éc. Seigneur de Balque. (Carpentier. La Seigneurie d'Isbergues et les Fiefs qui en dépendent. Bull. Histoir. Soc. Ant. Mor. T. XIII (livr. 256) p.558.)

BAMBECCQUE

Fief et château sur Racquinghem et Wardrecques, mouvant de la seigneurie de Wardrecques.

1427, 22 septembre. — Vente pour cx lb. A Jean de Bambecque de Saint-Omer, par Jean du Wal, d'une rente de xi lb. sur un fief de xiv mesures situé près de la « cauchie Regnault », en la paroisse de Wardrecques, et saisine de cette vente donnée par le bailli de la seigneurie de Wardrecques. (Arch. Hospit. De saint-Omer. Hôpital Saint-Louis. B. 27, p. 6 et 7.)

1428, 7 décembre. — Achat, par Jean de Bambecque, du fief sur lequel était assise cette rente. (ibid. p 8.)

1634. — Robert le Vasseur, lic. es-droits, seigneur de Bambecque. (Cont. de mar. de François du Val et d^{lle} Marie Aubron. Arch. du Gros de Saint-Omer, n°53). — Robert-François, son fils, ép. (1658) d^{lle} A.-M. d'Audenfort.

— Robert-Jos.-Dom. son fils, ép. (1689) d^{lle} M.-C de Basselers, dont Philippe-Rob.-Jos. ép. d^{lle} M.-Is. De Croeser (1718), dont Ch.-Fr.-J. ép. (1752) à Aire, d^{lle} Mn-Frn-Isab, Le Roy, dont Désiré-Ch.-Guisl. Né 15 nov. 1778, tous seigneurs de Bambecque.

1759. — M^{lle} de Fontaine de Bambecque
(Arch. du P.-dc-C. 20^{cs} Racquinghem.)

BARBAU

Fief du Bailliage d'Aire.

1462. — « Aujourd'uy, v^e jour de may l'an mil cccc soixante-deux, après ce que le procès pendant ou bailliaige d'Aire entre le procu^r général de mon très redoubté seigneur mons^r le duc de Bourg^{ne} en son comté d'Artois ou son substitut oud. Baillage d'Aire, d'une part; et le s^r de Wavrin comme ayant compris l'adveu garantie et défense de Jehan de L'estoille, opposant et défendeur à la main de justice, mise et assize ou fief que on dit le fief Barbau, que tient de présent et occupe led. s^r de Lestoille, at esté apporté cloz et scellé par devers messi^{re} du Grant Conseil de mond. Seigneur le duc par Jehan Wasselin, esc. Lieut. Du bailly d'Aire et led procès à esté veu et raporté oud, grand Conseil A esté ordonné et appoinctié que led, procès demourra par devers eulx pour sur icelui faire procéder lesd, parties ainsi qu'il appartient.

« Fait à Bruxelles les jours et an que dessus. »

(Arch. Du Nord. B. 16333)

BARBINGHEM

Seigneurie sur Moringhem, mouvant du bailliage de Saint-Omer.

1739. — Le Baron d'Ableghem à cause de sa seigneurie de Barbinghem. (Procès-verbal de rédaction des coutumes du Bailliage de Saint-Omer, p. 21.)

1760. — Le s^r de Mailly, baron d'Ableghem, propr, de fief de Barbenghem, consistant en censives et dr^{ts} seigneuriaux d'un revenu de 60 l. (20^{cs} de Moringhem.)

1777, 18 juin. — Etat des arrérages dus à M. le comte de Beaufort pour la seigneurie de Barbinghem. (Arch Hosp. de Saint-Omer. Hop. Saint-Louis. B. 15, pièce 78.)

BARDELET

Fief à Ecques tenu du fief d'Elican, lequel est mouvant de la seigneurie de Rond.

1710. — Fief tenu par les RR. PP. Jésuite d'aire, contenant deux pièces, dont la première vulgairement nommée le Bardelet, consiste en une motte contetenant 28 verges d'enclos de hayes. (Bibl. de Saint-Omer, M, M. 890, f° 180.)

BARDOU

Ou Bardoul. Seigneurie au « Hamel Bardoul », paroisse de Blaringhem. (V. Bibl. S^t O. ms.890, f°34.)

XVI^e s. — D^{lle} Claire Lambrecht, dame de Guzelinghem, épouse, l° le 31 juillet 1534, Nicolas Liot.

Demeurant à Saint-Omer ; 2° en 15.., Gilles Peppin, seigneur du Bardoul, fils de Louis, seigneur dud. lieu et de Nicole de Poix ; d'où Louis Peppin, seigneur du Bardoul...

(Gros de Saint-Omer, passim.)

1604. — 1622. — Godefroy de Brandt,, seigneur de la Campe, du Bardoul. (Epigr. anc. de Saint-Omer, Mém. S. A. M. t. 23, pp, 390-392, nos 94, 97, 98.)

Fin du XVII^e s. — Le Louis-Ignace Le Roy, lieut^t de mayer de la ville d'Aire.

1710 et sv. — Jean-Jacques Le Roy du BE
(Bibl. de Saint-Omer, manusc.890, f° 32 v°.)

1747, 21 décembre ; — Philippe-Albert-Joseph Le Roy,s^r du Bardou, fils de Louis-Ignace, avocat, ancien lieut^t de mayer d'Aire et d^{lle} Wisme, veuve de Jean-Jacques Le Roy, mère tutrice de dem^{lle} Marie-Françoise Le Roy, petite-fille dud. M^e Louis-Ignace

1759. — Les enfants du s^r Leroy du Bardou, prop^{re} de la seigneurie du Bardou, se consistant en fief du Hamel, produisant en censives et autres droits 6 l. 16s.
(Arch. du P-de-C. 20^{cs} Blaringhem.)

BARLINGHEM

Sur Moringhem.

1257. — Gérard de Barlinghem,
(Ch. de Saint-Bertin. Ed. Haignéré, n°1044.)

BARON

Fief de trois mesures de terre à quelmes, tenu de la prévôté de Quelmes»

1618, 19 mai. — Commission de main saisie sur trois mesures de terre dites le fief Baron

1630. — ... item, la moitié de trois mesures de terre tenues en fief de la prévosté de Quelmes, nommé le fief Baron, séant aud. Quelmes. (contr. Du 26 août 1630 relevé dans l'Inventaire des Titres des ci-devant Jésuites Wallons remis au Bureau du Collège Français, le 15 févr.1766, et conservé aux Archives de Saint-Omer.)

BARRE (Camp de la)

Ou fief de Le Bare. V. **Camp.**

BASSE-BOULOGNE

Fief à Bois-en-Ardres tenu de la seigneurie de Zeltun.

1739,12 mars. — Denis-François Jean Le Febvre, fils aîné de Denis-François, vivant commissaire aux vivres de l'armée du Roi au départem^t de Dunkerque, tient un fief et noble tenement nommé la Basse-Boulogne, se consistant en la seigneurie fonsière directe et immédiate sur 120 mesures de terre ou environ, prairies et

marets, situés en Bois en Ardres (sic p. Bois-en Ardres) gouvernement d'Ardre, tenant vers orient à la rivière du Hollect qui flue de Nielle vers la rivière de Calais, vers occident au Grand Fossé ou watergant le long duquel estoit un chemin qui conduisait à Calais, et à quelques particuliers, about, vers midy à une ruelle qui conduit du chemin du Hollect en Boissenarde (sic) et à une autre prairie.... Conformément aux lettres d'inféodation délivrées le 23 février 1696 par messire Joseph de Croy et dame Philippine-Anne de Créquy, son épouse, seigneur de Zeltun.

(Arch. Du Nord. Bur. des Finances. C 241. p 40.)

En marge de ce texte est écrit : « le fief et noble tenement avec seigneurie foncière sur 120 mesures de terre en Boissenarde que l'article dit appartenir à Denis-François-Jean Le Febvre ne se trouve pas repris es anciens dénombremens.

BAUBREL

ou *Baubrelle* fief à Enquin, ayant appartenu à une branche de la famille Ogier depuis le XVII^e siècle.

Ph -T^h, Ogier. s^r de Baubrel, né a Saint-Omer en 1685, éch .le Saint-Omer, ép. d^{lle} M.-J Faulconnier, eut une fille Marie-Jos. qui ép. en 1754 Mich.Jos-Ign. De Cardevacque.

BAUDRINGHEM

Seigneurie sur Wardrecques.

1474 _ Nicolas de Nortquelmes pour la seigneurie de Baudringhem. (Bull. Soc. Ant. Mor. t. III, p 178.)

BAUTHERAUX

1759. 12 mai. - «(Hallenguerie des) séant au terroir de la Tiremande » qui doit chaque année redevance féodale a la dame de la Tiremande (d^{lle} M.-A.-Fr. Lesaffre).
(Arch. du Nord. Bur. des finances . C.191)

BAVELINGHEM

V. **Balinghem**

BAYENGHEM

ou Bayenghem-les-Eperlecques, actuellement commune du canton d'Ardres, seigneurie mouvant de la châtellenie de Tournehem.

1432, 11 février. - Colard Wichon, fils de Jean, éc, vend aux Chartreux du Val de Sainte-Aldegonde « le fief, terre et seigneurie de Bainguehem, ainsi qu'il se comprend tant en manoir et masures, terre, près, boys, etc.... justice, seigneurie, hommages, etc pour la somme de 1350 livres.... » (Cartulaire des chartreux du V. S. A. Ed. J. de Pas, n^{os} 429,433, 502.)

1544. — Noble homme Jehan de Northoult, chev, seigneur dud, lieu de Northoult, tient de chastellenie de Tournehem terre et seigneurie dud, Bainghem et a, en icelle Court, bailly, hommes, sergeans, procureur et officiers.... Au relief de xi l. (Arch. Du Nord. B. 16733.)

2^e moitié du XVI^e siècle . — Eustache de Croy, seigneur de Crecques, gouverneur de Tournai, veuf de Louise d'Ongnies, ép, secondes noces Anne de Northout, baronne de Bayenghem, fille d'Antoine et de Catherine de Baenst, dont :

François-Henri de Croy, comte de Meghem, décédé en 1616 qui vendit le 6 avril 1602 (Acte relevé aux archives du Gros d'Arras) la terre de Bayenghem à François de Divion, chev. s^r d'Est-allemand.

1739. — Jacques-Ch^{les} de Divion, baron de Bayenghem. (P.-verbal Rédact. des Coutumes. P.139)

1762 — Philippe-Balthazar de Divion, dernier baron de Bayenghem de ce nom, vend cette terre, le 3 février 1762 à M. Eugène-Henri Le Sergeant, s^r de Lillette, qui décéda célibataire le 28 août 1799.

Seigneuries sur Bayenghem-lez-Eperlecques :Bredveld, La Jumelle, Monecove, Northoudt.

BAYENGHEM

ou Bayenghem-lez-Seninghem, actuellement commune du canton de Lumbres, seigneurie relevant du comté de Fauquembergues.

Fin XV^e s. - Pierre de Bernastre, éc. s^r de Nempont, ép. d^{lle} Marie Raisse. Il acheta la terre de Bayenghem de N... — Gille de Bernastre son fils, ép. d^{lle} Marie de Fromensant. - Guillaume, fils du précédent, meurt avant 1574 mari de Jeanne Reghe. — Alléaume, + en 1897 , ép, Jeanne Liennart. — ép. A.- M. Caucheteur, — Jacques- François, né en 1646, tous seigneurs de Bayenghem.

(Généal. De Bernastre, communiquée par M. Violette de Noircarme.)

1786. — « Messire Albert-François-J^h- Ghislain, C^{te} de la Tour-S^t-Quentin, du S^t Empire et de Seninghem, seigneur de Bléquin, la Motte, Staple, Stabon, Val du Bois etc... à cause du fief et seigneurie de Bayenghem échue aud. seigneur comte de la Tour, de la succession de Messire Alb. -Ch.-Guislain, comte de la Tour, son père, et icelui par déclaration de command de Messr^{re} Jacques-Joseph Descamp, sieur d'Inglebert, et dame Marthe-Magdelaine Renardy, son épouse, et iceux d'acquisition, pour le contrat du 16 novembre 1937 de Mess^{re} J.-B de Bernastre, fils et héritier de Jacques-François de Bernastre, fils et héritier de Léandre-Joseph, icelui frère et héritier de Jacques-François de Bernastre.... »

En marge : « Aujourd'hui tombé par succession à M. le « comte de Neuville, à cause de la dame de la Tour épouse. » (Arch. du Nord. Bur.. des Finances. C 178. Rapport et dénombrement du domaine et comté de Fauquembergues.)

Fiefs sur le territoire de Bayenghem-les-Selinghem : Hamel-Billart, Lohetre, La Motte, Staple.

BEAUCAMP

Nom donné à une ferme à Clerques, et tiré du ; nom même de la seigneurie du propriétaire.

1635. — Charles .de Runes, chev. Seigneur de Beaucamp (Beaucamp-le-Jeune en Vimeu, canton d'Hornoy), Fouxolle, Audrehem, avait épousé d^{lle} Charlotte de Monchy, veuve en 1648.

(Epigraphie du canton d'Ardres, p. 199, en note.)

On retrouve souvent le souvenir de la dame de Beaucamp dans les Obituaires de l'église d'Audrehem (d'après notes communiquées par M. Le Cat du Bresty).

BEAUCOURT

Fief sur Louches, tenu du château d'Ardres

1752. — Aveu de la seigneurie de Beaucourt, paroisse de Louches, par Bertrand-Claude de Fresnoy, chev, seigneur de le Fresnoye, du Quesnoy, de Beaucourt, de Bertentaire, du Cauroy, etc. demeurant à la terre de la Fresnoye, paroisse d'Alinthus, qui la tenait de sa mère, Suzanne-Louise Des Caieul, veuve de Gabriel de Fresnoy, s^r de Moyecque, baron de Landrethun... « icelle héritière de Messire Guillaume des Cajoul, chev, seigneur de Beaucourt. » (Arch. Nationales Q ' 906.)

1785. 10 décembre. — Aveu de la même seigneurie, par Oudard-J.-B^t de Fiennes de la Planche, et Marie-Jacqueline-Appolline-Armande du Wicquet, sa femme, qui la tenait de ses parents, Ant.-M. du Wicquet et Marie- Franc-Adr. de Saisseval, qui l'achetèrent le 8 mai 1763 de Bertrand-Claude de Fresnoy et dame de la Rue, son épouse... (Ibid.)

BEAULIEU

Fief à Aire tenu du chapitre de l'église Saint-Pierre et particulièrement de la prébende de l'Audouère.

Au commencement du XIV^e siècle , le Gouverneur et le Magistrat d'Aire construisirent une muraille de défense qui, partant du château, se continuait en ligne droite jusqu'à la Haize rue (rue de Saint-Omer). Ils englobèrent ainsi dans les fortifications une partie d'une terre de l'Audouère qui avait été assignée en 1190 comme prébende à un chanoine de la collégiale de Saint Pierre. Le Chapitre constitua dès lors sur cette partie un fief qui s'appela fief de Baulieu, , nom justifié, paraît-il, par l'aspect que devaient présenter, au XII^e siècle, « les prairies arrosées par la Lys, et quelques rares chaumières dominées par le châteaux ».

1374. — Il comprenait un manoir avec fosses et pont-levis, et était possédé par Jean de Beaulieu. En 1493, on connaît sa superficie qui s'étendait, *intra muros*. Sur deux mesures environ et comprenait tout le terrain de la rive gauche de la Lys entre ce qui est devenu le bastion de Beaulieu et la grande cour de la caserne.

1617. — A cette époque, le fief de Beaulieu fut démembré. Une parcelle en fut achetée, par la ville, pour flanquer le château d'un bastion sur la rive de la Lys.

Une autre partie (une mesure quatorze verges) passait dans les mains d'un bourgeois d'Aire, Michel Gandoul, et le restant du fief, soit une mesure environ, était entre les mains de Marie Deschamps, nièce du chanoine Deschamps, titulaire de la prébende de Saint Venant en la collégiale Saint-Pierre, et fondateur, en 1622, de la Maison des Dévotaires.

1628. — L'ordre des Religieuses de la pénitence vient fonder, en la ville d'Aire, un couvent qui fut construit sur la partie du fief de Beaulieu possédée par la famille Gandoul. Une délibération du chapitre d'Aire, 6 juin 1628 en ratifie l'acquisition.

La partie du fief appartenant à dl^{le} Marie Deschamps fut vendue par elle, en 1664, aux Capucins, qui avaient un couvent en la rue du Château et construisirent un pont pour joindre a leur maison cette acquisition (Tous les renseignements ci-dessous sont extraits d'une brochure du B^{on} Dard : Les fiefs de Beaulieu et de Sergenterie à Aire-sur-la-Lys, Aire, Guillemin, impr. 1878. 16 p. in-8.)

BEAULO

Ancien château et fief à Eperlecques, tenu de la châtellenie d'Eperlecques.

1408. — Clay de Beaulo, éc, pour la terre de Beaulo, venu de Baudin, son père. (Arch. Du Nord. B.16053.)

1478. — Gilles Rollant, fief et seigneurie de Beaulo, consistant en maison, terre, près, jardins, aunois, venu de Hanneque, son père. (Ibid.)

1545. — Pierre de Heghes, s^r de Beaulo, conseiller au Bailliage de Saint-Omer. (Mém. S. A. M. t. 25. p 308.)

1582-1607. - Jehan Le Brun, propriétaire des terres et seigneurie de Beaulo en Eperlecques.

(Arch. du Nord . B.16587.)

1760. — Demoiselle N... Descamps possède deux fiefs seigneuriaux nommés seigneuries de Beaulo et Bouvry, consistant en censives d'un revenu de 100 Vivre.

(20 s d'Eperlecques,)

BEAULO

Fief a Moringhem. hameau de Guzelinghem, tenu du château de Saint-Omer.

1473. — Izabel Crachette, vesve de feu Jehan Olivier, tient ung fief dud. chastel (de Saint-Omer) qui se comprend en pluiss^{rs} pioches de terre en la paroisse de Moringhem, nommé le fief de Belo. (Arch. du Nord. B. 167010.)

1534. — Marant Lambrecht, frère et héritier de Laurent... pour le fief de Beaulo à Guzelinghem. (Ibid. 16053.)

1536. — Claire Lambrecht, fille de Maran. (Ibid.)

1569. — Nicolas Lyot, fils et hér. de Claire Lambrecht ;

1617. — Jean Lyot. (Ibid.)

1620 -1624. — « Louys Liot, nottaire héréditaire et « greffier du Gros de la ville de Saint-Omer

tient le fief et seigneurie de Beaulo au village de Guslinghem, paroisse de Moringhem, par luy par luy acquis de Jan Liot, son frère, et, à luy succédé par le trespas de succédé de Nicolas Liot son père, quoy se consiste en six vingt cinq mesures, tant mannoir amaze de maison, granges et autres édifices, jardins que terre a labour en une pièce ensemble, listant zud à Antoine Herboudin et autres, nort à Jacques Thomas et autres, abouttant d'oest à rue quoy maisne de Barlinghem à Difques, west à Henry Binet et la damle de Canteleu, vefve de Jan de Laben et autres, auquel fief y a seigneurie fonssière et viscomtière, bailly, franc hommes et autres officiers pour exercer icelle... » En sont tenus plusieurs fiefs, etc... »

(Reg. aux fiefs renouvelé par Val. T Taffin. Arch de Saint-Omer. AB XII. 5. f° 49 r°.)

1661. — Louis-Clément Liot.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1661, 21 sept — Aveu servi par Pierre-Ferdinand Liot (Arch ; du Nord. Bur. des Finances. C. 236.)

1714, 4 oct. — Jacques-Philippe-Joseph Liot.

1762, 1^{er} avril. — Nicolas-Ferdinand Liot. (Ibid.)

BEAUMETZ-LES-AIRES⁽¹⁾

Village du canton de Fauquembergues, dépendait du Bailliage de Lillers.

1759.— Abbé de Clairmarais... seigneurie dud, lieu comprenant des droits et censives d'un revenu de 309 l. 15 s. (20^{cs} Beau Metz.)

V. le fief Denis (Jean).

BEAUMONT

Hameau sur Bléquin et Ledinghem.

Comme il y a plusieurs seigneuries de ce nom, dont une a Senlecques en Boulonnais, il est difficile de dire à quel fief s'applique la citation suivante :

1570, 3 février. — Vente par M^e Jehan Le Vert, chanoine de Saint-Omer, a Anth^{ne} de Byeuumont (*sic*) éc, s^r dud. lieu, et Péronne le Pruvost,, sa femme.

(Gros de Saint-Omer, n°9.)

1760. — Abbé et Religieux de Clairmarais ont la seigneurie de Beaumont en Ledinghem, dont le revenu est estimé 335 l. (20^{cs} de Ledinghem).

1. Bien que telle soit la forme officielle de ce nom, il y a lieu de lire : Beaumetz-lez-Laires, car Aire est à une grande distance ; Laires est une paroisse voisine dont Beaumetz est annexe

1766. — Un état des biens et revenus de l'abbaye de Clairmarais mentionne la seigneurie de Beaumont (Arch. Nationales Q¹ 905.)

BEAUPREY

Fief sur Bonningues-lez-Ardres, mouvant du château de Tournehem.

1543-44. — Le seigneur d'Esquerde⁽¹⁾, comme héritier de Monsgr l'Evesque de Bézier⁽²⁾ tient mond, sgr de Bevres, mouvant de sad, chastellenie de Tournehem, certain fief séant aud. Boningues quy se comprend en ung lieu nommé Beauprey, où par cy-devant vouloit avoir ung petit chasteau et en n'est deub à mond, seigneur relief et chambellage... xi libz. (Arch. du Nord . B.16733, n° 101.)

1572. — Flour de Lattre, esc. s^r de Beauprey, (Arch. partie, de l'a partie, de l'auteur, Album, n°477,

1573. —Vente à Nicolas de Lattre, s^r de Beauprey. (Gros de Saint-Omer, n° 42.)

1749. —Fr-Eug-Dominique Deswazières, seigneur de Beauprey. (invent. Des Arch. Hospital, de S^t O. I, p 77.)

BEAUPREY (Fosse de)

1543-44, — Jehan Bertoul tient de mond, seigneur (de Bevres, à cause de son château de Tournehem), trois mesures demye de terre nommées la fosse de Beauprey séans aud. Boninghes, au relief de xxxiii s. (Arch. du Nord. B. 16733, n°102.)

BEAURAIN

Deux fiefs dits les Vicomtés de Beaurain, tenus du château d'Audruicq et assis sur des terres dépendant tant de la paroisse d'Audruicq, que de celle de Zutquerque.

1634. — Marand Colin, fils Guillaume, et led, Guillaume, fils de Nicolas, vouloit tenir du ch^{eau} d'Audruicq... deux fiefs dict les Vicomtez de Beaurayn, par achat de Nicolas Betz mary et bail de Marguerite de Beaurayn fille de Josse Beaurain, l'un desquels fiefs se comprend en plus^{rs} parties de terre scituées en la paroisse d'Audruicq, droits féodaux sur soixante-treize mesures de terre.....l'autre fief gisant en la paroisse de Zutquerque auprès de le « Linde»⁽³⁾ de Listergauwre ⁽⁴⁾ se comprend en plusieurs quartiers de terre..... lesquels deux fiefs sont vendus par led. Marand Collin à Adrien Carré, lieutenant du Bailli d'Audruicq et Brédenarde.

Indications marginales postérieures : modo le s^r Van Mestraeten , par achat des héritiers dud Adrien Carré : modo : le s^r Jean Bap^{te} du Chambge, nepveu et héritier dud. s^r Van Merstraeten, (Arch. Du Nord. B.16462, n°5.)-

1689. — Jean Baptiste du Chambge, esc, s^r de la Visconté de Beaurain, demt en la Comté d'Arques, neveu de feu J.B^{te} Van Merstraeten, en son viv^t conseiller du Roy et receveur de sad. Ma^{te} au quartier de St Omer... deux fiefs nommés les vicomtés de

1. Charles du Bois de Fiennes

2 Mgr Antoine du Bois de Fiennes ? (cf. Abbé Collet Biographie chronologique des barons et seigneurs d'Elacs, Boulogne 1917

3.Tilleul

4 Le Listergauw, hameau

Beurain. l'un desquels fiefs se consiste en vingt-cinq mesures de terres manoir et à labour situées se paroisses d'Audruicq et Zutquerque...l'autre en quatorze mesures et demie de terre gisantes en la paroisse de Nortquerque. (Ibid.16468)

1702, 7 nov. — Michel-Guill^e de le Flye, esc, esch, du Francq de Bruges, mari et bail de dam^{le} Marie-Adrienne Lefebvre, nièce et héritière de feu J-B^{te} du Chambge esc. s' de Tentore, Beurain, etc..... 2 fiefs nommés les Viscontés de Beurain, consistant en terres et manoir ; le premier s'étendant sur 72 mesures 3 quartiers 13 verges à Audruicq et Zutkerque.... le second sur 14 mesures ½ de terre gisant en la paroisse de Nortquerque, au lieu nommé le Tienbron. (Arch. du Nord. Bur, des Fin. C.212.)

1772, 28 déc. — Mess^{re} G.-F.-J. de Pollinchove, chev, seigneur de Saint-Pithon, Haussy, Honneraing, du Porcq Salmencamp, la Beuvrière, Scardauw, etc.... demeurant à Douai, par succession de Ch.-Jos, conseiller du Roi premier président du Parlement de Flandre, son père lui par succession de die Marie-Adrienne Lefebvre, veuve de Fr-Ch-Alb. Baron de Bette, elle par succession de J.-B^{te} du Chambge (v. précédemment)... deux fiefs nommés les viscontés de Beurain... (Ibid.)

BEAUREPAIR

Fief en la paroisse de Nortbécourt, tenu du château de Tournehem.

1384-85. — ... C'est ce que je, demiselle Gille de Beaurepair, tieng en fief et droits seigneuriaux, de Mons le duc de Bourgoingne, Conte de Flandre et d'Artois de son chastel de Tournehem : est assav, une terre gisant en lad. chastellenie de Tournehem en la paroisse de Boucoud; et est appelée la mesure et terre de Beaurepair : contenant lad. mesure, terres et rie VIII^{xx} mesures ou environ, peu plus, peu moins, about. D'une part devers west à la terre Henry des roubecq..... appelée le dt^e terre le motte, etc... (Rapport du xv^e jour de mars l'an mil III^e IIII^{xxx} IIII^e Arch. du Nord. B. 19470. Reg. f^o 127 v^o.)

1440. — Alardine Brousset (sic) soeur du seigneur de Beaurepaire, alliée vers 1440 à Regnault de la Personne

(de Rosny, à Broussel.)

1474,15 janv. — Jehan Brusset de , pour une partie de disme, gisant à Menteque... .. (les fiefs et arriere-fiefs de la chastellenie de Saint Omer qui doivent le service militaire. Bull S. A. M. T. 3, p 173.)

1541, 8 oct., — Aveu de la seigneurie de Beaurepaire par Michel Brusset, écuyer. Elle comprend chef-lieu, manoir, tourelles, étables, maison manable et 153 mesures de terres. (de Rosny, p. 116. Arch. Du Nord. BV 16733, n° 143.)

1561. —Antoine Brusset. Il était fils du précédent, épousa 1^o d^{lle} N. de la Personne, petite-fille de Regnault vivant en 1440 (v. ci-dessus) ; 2^o d^{lle} Marg^{te} Maes.

1597. — D^{lle} Marguerite Maes, dernièrement veuve de feu Anth^{ne} de Brusset, éc. seigneur de Beaurepaire. Gros de Saint-Omer. C. de mariage, n° 57, et Rente, n°25.)

1624, 14 sept. — Décret et adjudication par exécution contre les fiefs de Lobel et Beaurepaire ; au profit de François de Gherbode, éc. s^r d'Espaing et Pierre de Grenet, s^r- de Fermont, contre Louis de Moncomble, s^r de Beaurepaire, défendeur.
(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C.39.).

1601. — Pierre de Grenet, s^r du Fermont, Beusart Fermez, Beaurepaire, fils de Pierre et d'antoinette de Gherbode.

1639. — le même comparaît au contrat de mariage de sa fille Marie, avec Jacques de Wallehé , éc s^r d'Arquingout, le 8 mai 1639. (Gros de Saint-Omer.)

1624. — En ce moment, la seigneurie de Beaurepaire appartenait par moitié entre François de Gherbode et Pierre de Grenet. En 1685, le 4 mars, est intervenu le partage de la seigneurie entre les héritiers de l'un et de l'autre . Adr.-Fr. de Béthune-Desplancque, seigneur de Penin, , Baraffle, et J.-Ph. de Gherbode, seigneur d'Espaing, d'une part ; Madame de la Cousture et Mons^r de Gourgueson, d'autre part..

(Gros de Saint-Omer. Partage.1685, n° 4.)

1673. — Demoiselle Marie de Wallehé, demoiselle de ...

(Chartrier de l'auteur, n° 64.)

1712. — Adr.-Fr. de Béthune-Desplancque, C^{te} de St Venant, et J.-Ph. de Gherbode, seigneur d'Espaing.... Fief de Beaurepaire. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C.245.)

1767. — A.-J. de Lattre, s^r. de Nortbécourt, Nielle, Donekerhofve, Lobel, Nortbécourt, par le trépas de son frère germain, ainsi que la seigneurie de Beaurepaire, par acquisition qu'il avait faite du s^r Fr.-Ed. de Fléchin. (Ibid.)

1778. — Ph.-Louis du Chatel, seigneur de Northécourt, demeurant a Nielles, fils de Philippe-François, s^r de Bertevelt, et de Marie-Isabelle-Marguerite de Lattre héritière d'Antoine-Joseph de Lattre, son oncle....., seize fiefs, dont la seigneurie de Beaurepaire. (Ibid.)

1784. — Emm.-Fr.-Joseph Lesergeant, seigneur du Plouy en Pressin. Acq. Isebergue, etc... fief de Beaurepaire à Northécourt, comprenant cent mesures de terre. (Ibid)

BEAURIETZ

Ce fief sur Bainghem, canton de Desvres, était en Artois et dépendait du Bailliage de Saint-Omer avec le hameau de La Haye,

1739. — *Procès-verbal de Rédaction des coutumes* : Coutume de Tournehem, p. 139 : le sieur Bauriez, pour sa seigneurie dud. lieu — de Saint-Omer, p 12 : N.-J de Poucques, pour sa terre et seigneurie de Beaurietz.

— V. Généalogie de Poucques, par A. de Rosny. Recueil Historique du Boulonnais, I, p. 288 bis.

BEAUROY

Fief sur Witternesse, tenu du château d'Aire.

1409. — Andrieu de Bernicules, pour le fief de Biauroy, venu de son père M. de Bernicules.

(Arch. Du Nord. B. 23348.)

S. d. XV^e s. - Colart de Bernieulles... ; fief à Wisternesse, bois de Beauroy. (Ibid. 16319)

1619, — Robert d'Estournel, fils de Florence de la Viesville. (Ibid. 13848.)

1660. — Fief de Beauroy à Witternesse : L'héritier d'Artus de Betisy, s^r de Millefaut, Morianne, Wambecque, Beauroy, le Temple, par avant Wallerand Hubert.

(Ibid. 16318, f^o 83 v^o.)

1727,26 nov. — Héritiers de Louis Accary, éc. Seigneur de Maninghem...Fief de Beauroy.

(Ibid. Bur. Des Finances. C. 202.)

1733. — Ambroise de Blaizel et Isabelle Accary, son épouse, le s^r Jean Durepaire... fief de Beauroy à Witternesse. (Ibid. 87.)

1759. — M. Benast (sic pour Baynast) de sept Fontaines, pour le fief de Beauroy, consistant en censives du revenu de 64 l. 12 s. (Arch. du P.-d-C 20^{cs} Witternesse.)

1771, 6 nov. — J.-J. de Baynast, prêtre, chanoine, demeurant à Saint-Quentin ; dame Austreberthe de Baynast, veuve de M. de Roussel de Bedouâtre, demeurant à Bedouâtre près Boulogne sur Mer, et demoiselle Maximilienne de Baynast, frère, sœur et enfants de Mess^{re} Ch-Franç. de Baynast et d^e Benoîte Accary.... Fief de Beauroy à Witternesse, s'étendant sur 96 mesures de terres, en partie boisées. (Arch. Du Nord. Bur. des Finances. C. 193)

BEAUSSART

Beaussart-à-l'Eau et Beaussart-au-Bois, hameaux sur Rumilly (canton d'Hucqueliers), tenus en fiefs du Comte de Fauquembergues

1786. — Messire Théodore-Ch.-Ant. De Lattre, chev. Comte de Neuville en Bourjonval et d'Ayette, seigneur de la seconde seigneurie de Bucquoy, Douchy, Liévin, Beaussart-au-Bois et à l'Eau, par relief de mess^{re} Ch.-Valentin Delattre, comte de Neuville et d'Ayette, son père ; icelui de dame Françoise de Brias, sa mère, nièce et héritière de mess^{re} Philippe du Bois, baron de Taintigny , et, précédemment, mess^{re} Pierre de Grenet. (Arch. Du Nord. Bureau des Finances. C. 178. Rapport du Domaine et comté de Fauquembergues .)

BÉCOUD ou BÉCOURD

Ancienne forme de Nortbécourt. V. ce mot.

1393. — Henry Colin, pour les droits de la terre de Bécoud qu'il acheta à M. de Beaulo

1482.— fiefs, terres et seigneuries de Ponches.... Acquin, Bécourt (Vente du château d'Elnes. Cf Abbé Collet : *question de la date d'origine de la Baronnie d'Elnes.*, Boulogne, 1913. Bull. de la soc. Académ. X, p 12, et Pièces justif. I.)

BÉCOURT

Fief comprenant le moulin de Bécourt, alias Brécourt. (**V Brécourt.**).

1407, 60 avril — Marie Neveline, veuve de David d'Averout, donne rapport et dénombrement d'un fief, à Esquerdes...; un molin estans en le ville d'Escuerdres, nommé le molin de Bécourt...;

BECOUTRIE (LA)

Fief sur Warnecque (commune de Merck-St-Lievin)

1741 — Déclaration générale des reliefs et droits seigneuriaux appartenant à Monsgr le duc de Croy à cause de sa terre et seigneurie de la Motte-Warnecque du 3 sept 1741.... Plusieurs fiefs esclissés d'un fief de 28 mesures nommé la Becoutrie, venant anciennement de Pierre de Mesghem. . (Extr. du Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 niai 1786, f 235 v°.)

BECQUE

(Seigneurie de la) à Recques.

1739, 12 mars. - Guislain-Franç. Lievin, trésorier des fortifications de Saint-Omer, par donation de messire Pierre Luthun qui l'avait acquis sur François Butzel (sic) et, lui, de messire Ch. -Louis Hourdel.... Fief et seigneurie de la Becque, consistant en rentes, arrière-fiefs et terres cotières. (Arch. du Nord. Bureau des Finances. C. 211.)

Vers 1760. — Le s^r Jean-Marie Level, pour la seigneurie de la Becque, consistant en rentes foncières du revenu de 33 livres et droits seigneuriaux estimés 3.l.
(Arch. du P-de-C. 20^s de Recques-Vrolant.)

BECQUE

Seigneurie de le Becque, *alias del Becque, d'Elbecque, Delebecque*, à Salperwicq et Tilques, tenu de la seigneurie de Tilques.

1541, 9 déc. - Donation de cette seigneurie par Guil de Salperwick a Louis de Salperwick.

1558. — Louis de Salperwicq, s^r de le becque, et da^{le} Anne Benault, d^{le} de Beauvoir⁽¹⁾, sa femme. (Gros de St Omer. contr. de mar. de Henry de Cherf et Françoise de Salperwicq. 1558, n° 8.)

1.D^{le} Anne de Begnault Benault, sœur et principale héritière de défunt Philippe de Begnault, à son trespas esc, seigneur de Beauvoir devint de ce fait d^{le} de Beauvoir ou Beauvois . C'est donc par elle que Louis de Salperwicq figure comme seigneur de Beauvois dans les listes annuelles de l'Echevinage de 1532 à 1558. La terre et seigneurie de Beauvois, alias Beauvoir, fit partie de la donation faite par Louis de Salperwicq et de Benault à leur fille Françoise à son mariage en 1558. Il s'agit ici de la seigneurie de « Biauvoye en Ternois » (Beauvois-sur-Saint-Pol) . (V . Arch de la famille de Beaulaincourt, T. II. P 854, n° 1270.)

Commencement du XVII^e siècle . — Rapport et dénombrement, par le s^r de l'Eglise, de la seigneurie d'Ellebecque, tenue du seigneur d'Helfaut.

1620. 27 mars. — Jérôme de l'Eglise, seigneur de le Becque et Saubruick, et dame Anne de Beaufort, son épouse, vendent leur seigneurie de la Becque à Paul Boudot, évêque d'Arras

1697 5 oct. - Contrat de vente, par Monsgr Boudot, de la seigneurie de le Becque aux villages de Tilques et Salperwick. (Arch. de St Omer. Inventaire des titres des ci-devant Jésuites Wallons remis au Bureau du Collège Wallon le 15 février 1766.)

1720 12 nov - Les RR. PP. Jésuites de Saint-Omer seigneurie Delebecque consistant en un maison entourée de fossés, manoirs, sis à Salperwicq, et tènement côtiers et féodaux dont plusieurs sont sur la paroisse de Tilques.

(Arch. Du Nord. Bur. des Finances. C. 241.)

1777 30 déc. - Le Collège français de Saint-Omer cy -devant Jésuites Wallons..... fief et seigneurie de la Becque en la paroisse de Tilques et Salperwicq, procédant de Mess^{re} Paul Boudot, vivant évêque d'Arras... au relief de 20 s. par. (Ibid.)

1779 . – Collège français de Saint-Omer, propriétaire du fief et seigneurie Delbecque en lad, paroisse (de Tilcques) dont le chef-lieu est dans la paroisse de Tilcques.

(Centièmes de Tilcques.)

V. aussi **Becque..**

BECQUESTRAETEN

1533. – Liévin de Rebecque, seigneur de Becquestraeten, (ou Becquestraet) et Heuringhem. (Cf. Inventaire des Archives des Hospitalières. S^t Jean. P.70. – Cf, aussi Correspondance du Magistrat de Saint-Omer, année 1538, et Listes des Membres de l'Echevinage de Saint-Omer. Mém. S. A. M. XXVIII.) -

BECQUE ZEDON

Seigneurie de Galpain ou Gapalme dite de Becque Zedon Beexedon ou Becqne Gedon (cadastre) . Lieu dit et fief à Racquinghem, au bord de la route d'Aire entre Racquinghem et le Mont du Pile. Une petite becque le traverse, d'où le nom, qui doit s'écrire becque zedon. Les autres formes ne sont que des formations. Le fief était mouvant de la seigneurie d'heuchin à Racquinghem.

1715. - Jacques-Adrien d'Haffrenghes, s^r de Beexedon, cité ainsi dans le contrat de mariage de sa fille Catherine-Philippine, qui épousa à Lille, le 10 février 1715, Charles-Ignace Cardon, s^r de la Masure. (Cf Généalogies Lilloises de P. Denis du Péage. Généal. Cardon, 2^e vol. p.671)

Après lui, Marie-Thérèse d'Haffrenghes, sa fille, qui épousa Henri-Ignace Herreng

Après la mort, survenue le 27 octobre 1773, de Marie-Thérèse d'Haffrenghes, le fief échut à Philippine-Thérèse Herreng, née à Lille le 24 déc. 1719, décédée sans

alliance à Lille le 2^e jour complémentaire de l'an X⁽¹⁾. (Cf. Denis du Péage. Mélanges Généalogiques, 2^e série, p. 484. Généalogie Herreng, extr. du Bull. de la Société d'Etudes de la Province de Cambrai, février 1914.)

Les appellations données à ce fief ont encore soulevé une difficulté. Les Vingtième Racquinghem (1760) donnent l'indication suivante :

« M^e Herrent possède la seigneurie de Galpain dite de la Bricque d'Or »

D'autre part, on lit au registre des Centièmes (1781) au n° 152 :

« Les héritiers de Mme Herren pour la seigneurie de Gallepanne dit becque Zedon. »

Or il s'agit certainement ici de la même seigneurie. Bien plus, il me paraît aussi évident que « Bricque d'Or » est une mauvaise lecture de « Becque Zedon ».

Pour qui se rend compte des grimoires des tabellions des 16^e et 17^e siècles, il ne paraîtra pas étonnant, en superposant les deux mots, que l'on ait pu tirer « Bricque d'Or » d'une mauvaise lecture de « Becque Zedon », mot qui aura paru barbare au scribe.

Or « Becque Zedon » est la bonne lecture, puisque cette forme subsiste et se retrouve dans d'autres anciens actes. Le lieu dit « Bricque d'Or » est inconnu à Racquinghem.

BEFVRE

(La) ou Besvre sur Witternesse et Lambres.

Compte de .T. de Vitry, receveur des fiefs du Hamel, séant à Lambres, à noble seigneur Jehan de Bergues et Jehenne du Bois, son épouse, tenus de la seigneurie du Wal, dont la seigneurie de Le Bersvrenes est tenue et mouvante... ladite seigneurie du Wal ayant été a Anthoine, grand bâtard de Bourgogne et présentement à ses ayants cause, les seigneurs de Morbecque

1591, 4 avril. — Testament de Jehan de Berghes, seigneur de Le Besvre...12 mesures. séant d'aval Witternes(se) que j'ai acquis de N... de Banna, lesquelles ont été dessiclées de la maison et censé de Warnicamp, listant au chemin qui maisne de Saint-Andrieu à Witternes(se).

(Arch. de M. Rodière.)

1759. — Mons^r le marquis d'Esdigneulle (de Béthune) pour seigneurie del Befvre, d'un revenu de 241 l, avec maison et château seigneurial, (2^{cs} de Witternesse.),

V. Wal.

BÉGUINES

(Fief des) tenu du Chapitre d'Aire.

1 Au XIX^e siècle, on trouve la propriété entre les mains d'une famille Fremaux, de Lille, dont une branche, émigrée en Amérique, porte encore le nom ainsi orthographié : « île Beixedon »

1657 . — Un dénombrement, en date de cette année, des fiefs tenus du chapitre d'Aire, cite le fief des Béguines, ainsi nommé parce que les biens en avaient été incorporés au couvent de ses religieuses, et consistant en un manoir et héritage tenant du midi au couvent, et s'étendant vers le nord jusqu'aux murs de la ville.

(V. Mém . Soc. Ant. Mor. X, p.160, en note.)

BELCOUSTRE

à Leulinghem

1767, 9 janv. — Maximilien-Joseph-Xavier le François, éc.... Fief de neuf mesures, nommé le Belcoustre, au dîmage de Leulinghem. (Arch. Du nord. Bur. des Fin. C. 246.)

BELDUNE

Fief à Polincove mouvant du château d'Audruicq.

1739. — Félix de Lattre, seigneur de la Poulle.... seigneurie de Beldune.
(procès- verbal de Rédact. des Coutumes, p_121)

1762 . — M de Lattre de la Poulle (allas La Fouille) possède la seigneurie de Beldune, consistant en censives du revenu de 36 l.et droits seigneuriaux du revenu de 6l.
(20^{cs} Polincove.)

BELLE-FONTAINE

(Seigneurie de) a Reclingham.

1739. — fief nommé également Malfiance..... tenant au nord à la seigneurie de Belle Fontaine. (Extrait d'un rapport et dénombr. De la seigneurie de la Rihotte, repris dans un rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786.)

BELLEFORT

Fief de l'Ardrésis.

1789. — Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman, chev. vic^{te} de Wolphus, seigneur d'Ampleman, la Cressonnière ect..... Bellefort et autres lieux. (Arch. Nat^{les} Q¹ 906)

BELLE-ILLE

Petit fief consistant en un pré à Hallines.

1634 . —... une mesure demy quartier de prey séant aud. Hallines que le seigneur de Blendecques (Robert de Lens), avait baillé en arrentement à Christophe de Morlet (évêque de Saint-Omer) et érigé en fief sous le titre de Belle-Ille. (Archives personnelles de l'auteur, n° 49.)

BELLETERRE

Terre et fief contenant ferme et 102 mesures de terre en la paroisse de Vieille-Eglise, relevant de seigneurie de Vieille-Eglise.

1656, 30 nov. — Gabriel Hobacq, s^r de Belleterre, fils de François-Rocq Hobacq, mayor de Calais en 1634, et de m^{lle} Jeanne de la Guaize, ép. d^{le} Barbe du Flos, fille de Pierre, mayor de Calais en 1641, d'où 1^{er} Gabriel II, de Belleterre, sans postérité ; 2^o Barbe Hobacq, dame après son frère, ép, le 30 déc. 1685 Mollien, juge-consul à Calais en 1701.

Le 13 décembre 1697 les époux Mollien achetèrent à M. L. Meusnier, bourgeois de Paris, la moitié de la terre de Belleterre qui compléta le domaine de 102 mesures dont la dame Hobacq, demeurée veuve, passa aveu au seigneur de Vieille-Eglise le 12 janvier 1737.

Il passa à Gaspard Mollien de Belleterre qui ép. En 1735 d^e Sara de Cassel

1776. — Par suite d'un partage du 12 août 1776 entre leurs enfants, la ferme de Belleterre échut à d^e Barbe Mollien qui épousa cette même année François- Joseph- Pagart d'Hermansart, Lieutenant Général de la Sénéchaussée du Boulonnais. (Arch. de famille de l'auteur.)

Ne pas confondre ce fief avec le fief de Belleterre appartenant dès le xvii^e siècle à la famille Le Gressier, de Boulogne

BELLE-VERDURE

à Tournehem

1436 . - Thomas, seigneur de le Planque et Belle-Verdure, mari et bail de dame Marie de Warignies, dame desd. lieux et veuve d'Aléaume de S^{te} Audegonde. (Arch. Du Nord. B.1959.)

1459. — Bauderain de le Planque, éc. s^r de Verdure, fils de M. de le Planque, s^r did. Lieu. (Ibid. B.16053)

BELQUIN

1759. – M de Sepfontaines possède dans l'étendue de la terre de Wandonne quatre fiefs seigneuriaux... le premier nomme le fief de Belquin. (20^{cs} Wandonne.)-

BEQUE

à Landrethun

1784. – Marie-Adrienne Queval, veuve Fr. Guillebert..... dix mesures de terre au terroir et dîmage de Landrethun , nommées fief de la Beque.

(Arch. Nationales. Reg. Qⁱ 906, n° 32.)

BÉRENDAL

à Quelmes.

1717. – Fief de Bèrendal à Quelmes, à l'abbaye de Saint-Bertin. (Charles de St-Bertin. Ed. Haigneré » et Bled, n° 4675

BEREUIL

à Tilques.

1779.- Lad^e dame (Marie-Marg^{te} de Martiny, dame de Tilques et d'Ecou) , aussi prop^{re} du fief et seigneurie du Bereuil en lad^e paroisse. (Centièmes Tilques)

BERLAY

Alias Brelay, au Hamel, paroisse de Coyecques, entre Nouveauville et Coyecques : fief tenu de a seigneurie de Nielle lez Thérrouanne.

1531, 15 février. – Oudart de Lisques, fils de Wallerand. sert avec d'un fief voisin de la seigneurie de Brelay.

(ch. De St-B, éd. Haigneré et Bled, n° 4011.)

1759 - Seigneurie de Berlin (sic) à M. le C^{te} de Genez. (20^{es} Coyecques.)

1786 -A cause dud. Fief et seigneurie de Nielles lad. dame de Massiet tient un fief et noble tenement nommé « le fief de Berlay, situé au Hamel, paroisse de « Coyecques, au relief. de 10livres, se comprenant en plusieurs manoirs, fiefs, preys et terre. » (Arch. Du Nord. Bur. des Fin. C.178./ Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f» 103 v°.)

BERLETTE

la Merck-Saint-Liévin, mouvant de la seigneurie de LA Motte Warneque.

1741 3 sept. — Jean-Bapte de Prella, éc. demeurant a Nivelles tient aussi un fief et noble tenement nomme le fief et seigneurie de Berlettes en la paroisse dud. S^t Lievin, se consistant en rentes foncières, reliefs et droits. (Arch. du Nord. Bur. des

Fin. C. 178. Rapport et dénombr. De la seigneurie de La Motte Warnecque insère dans le Rapport du Comté de Fauquembergues, f° 234.)

1752, 12 juillet. - Aveu servi au duc de Croy, Ct^e du Rœux, seigneur de Houdain Crecques, Rebecques, Saint-Liévin, Warnecque, Hamelet Berlette, par J-L.-J de Visery, s^r. de Bonvoisin, d'un fief listant d'amont a la seigneurie de Berlette. (Archives de M. C. Van Kempen.)

BERNE

Fief sur Escœuilles

1603. — Pierre Couvelaire... fiefs du Plouis, de Bernes et du Tilleul, tenus de la baronnie du Val en Surques.

1783. 7 mai. . — Ant.-Fr.-M. du Quesnoy, chev. s^r .d'Escœuilles, comme acquéreur de Mes^{re} Joseph Delorat, comte de Brias... fief nommé fief de Berne, qui se consiste en plusieurs rentes foncières. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C.178. Rapport du fief et seigneurie d'Escœuilles
inséré dans le Rapport du Comté de Fauquemberg. f° 264.)

BERQUIGNY

Terre et seigneurie au territoire de Bomy comprenant 12 mesures de bois, 11 de manoir amasé, 92 de terre de labour.

Milieu XVI^e s. — François de la Cornhuse, bourgeois d'Ypres, s^r de Samblethun, Berquigny.

XVII^e s. — Georges de la Cornhuse, fils du précédent, puis Louis, son fils.

. — Bonne-Florence de la Cornhuse, dame de Berquigny, fille de Louis, épousa, en 1606 A .de Montecucully. et devenue veuve, vendit en 1672 la terre de Berquigny à J.-Fr. Wanin, avocat à Aire.

(de Ternas. Généalogie de la Cornhuse.)

1759. — Le s^r Wanin, chanoine, possède le fief et seigneurie de Berquigny en Bomy, produisant en censives et rentes foncières un revenu de 27 l 10s. (20^{cs} Bomy.)

BERSACQ

à Quelmes

1761. — Le s^r Gaillart de Blerville possède en lad paroisse deux fiefs nommés les fiefs de Bersacq, consistant en censives et droits seigneuriaux; (20^{cs} de Quelmes.)

BERSACQUE

à Norbécourt

Un dossier des archives du Bureau des Finances de Lille (Arch. du Nord. C. 67. Dossier 24) est relative à une contestations entre le procureur du Roi, d'une part et les administrateurs de la Fabrique de l'église de Nortbécourt, d'autre part, sur la saisie, faite en 1731, de 24 mesures 4 verges de terre à Nortbécourt, tenues du Roi, appartenant aux héritiers Titelouze, et réclamées par les administrateurs comme mouvant de leur fief de Bersacque, tenu de la seigneurie de Norbécourt.

Un arrêt du Parlement de Paris du 189 juillet 1785 infirme les jugements du Bureau des Finances des 24 juillet et 24 octobre 1752, et adjuge cette mouvance a l'église de Norbécourt.

Le 29 janvier 1767, Fr.-Jos. Titelouze, s^r de Balinghem, a servi rapport et dénombrement de son fief à la suite de la mort de son père Jérôme-Fr, -Joseph.

(Arch, du Nord. Ibid.)

BERTELOT

(Fief nommé Bertelot, Bethelot ou le Bois de) à Seninghem.

1490. — Baudouin de Marcotte, s^r de Bertelo

1598. — François Marcotte, éc. seigneur de Samette... Berthelot... Antoine, son fils, seigneur de Samette, Berthelot Anne-Fr. sa fille, dame de Samette, Bertelot.... (Arch. De la Maison de Beaulaincourt, pp.730, 731.)

1689. — Jean-Baptiste de Genevières et deme^{lle} A.-Fr. de Marcotte, sa femme, donnent a Ant.-Fr. de Genevières, leur fils aîné... « un autre fief, nommé le Bois de Bertelot, consistant en 35 mesures, sis à Seninghem. »(Testament publié dans Arch. de la Maison de Beaulaincour, p. 572.)

Pour les dévolutions postérieures dans la famille de Genevière, v ibid.

BERTHEM

sur Louches et Zutkerque, nef tenu du château de Crésecques.

1784. — Ant.-Jos. de Roghes, seigneur de Combremont, Héricourt, Lianne, fils et héritier de dame Marie-Th. Ampleman d'Héricourt.... fief de Berthem

— J.- B^{te}. Canin, seigneur de Wissocq, et, en partie de Berthem. héritier de François Canin, acquéreur de Lecafette, s^r de Lianne, fils de d^{le} L.Fr. de Roubion, tient en un fief noble un éclissement du fief de Berthem.

Le sr Charles Francoville et ses enfants qu'il eut de feu Marie-Jeanne Hochart, acquéreurs de Jean Raymond Caniac et Antoinette Hochart, fille d'Antoine Hochart et d'Anne Braure, acquéreurs de Jacques-Alexandre de Cavelier.... éclissement du fief de Berthem que tenait jadis Antoine d'Audenfort. (Arch. Nat. Reg. Q₁ 906, f^o 4 v^o.)

BÉTENCOURT

Fiefs de Bétencourt à Renty, provenant de la famille qui portait ce nom.

1717. 30 janv. — Extr. des terres tenues des fiefs du Hamel et de Bétencourt, par le sr Leys : pièce signée J. Hermant, régisseur des terres et datée de Fauquembergues. (Arch. de M. Ch. Legrand.)

BEUTHIN

Fief nommé le Beuthin, gisant en la paroisse de Tournehem, joignant le chemin derrière l'église dud. Tournehem. (Terr. de Tournehem. Mém. S.A.M. XIII, p. 33.)

1778, 24 avril. — Joseph-Augustin-Xav. Le François, s^r du Clercq, sous-aide-major au rég^t de Normandie.... quatre mesures prises en un fief nommé le Binthun (sic) situé derrière l'église de Tournehem.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 246.)

BEUVRIÈRE (la)

Fief à Blessy.

1759. — M. Caremel, prêtre, curé de Sibeville, pour le fief seigneurial de la Beuvrière consistant en censives du revenu de 6 l. (20^{cs} Blessa.)

BIENNES

Fief- sur le mont de Biennes- à Saint-Quentin, près Aire, tenu de la seigneurie de Blesel.

1722. — Franc -Alex. Bontemps, avocat, par succession de Marie-Fr. de Lannoy, sa mère... ; fief contenant 5 mesures 35 verges, en deux pièces, nommé fief de Bienne. (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 194.)

1758 8 février. — M. Ch.-Guill. Bontemps de Bienne conseiller au Bailliage de Saint-Omer ; fief à lui échu Franc.-Alex. Bontemps, avocat, son père à lui, par succession épouse de Bernard Bontemps, avocat et procureur syndic d'Aire, à elle par succession de Christophe Delannoy, son père, échevin de lad. ville, à lui par succession de demoiselle Marguerite Craissin, sa mère, épouse du s^r Jacques Delannoy échevin dud. Aire : à elle par succession de d^{le} Jeanne de Fléchin, sa mère, épouse de N... Craissin ; à elle par succession de d^{le} Anne Duquesne, sa mère, épouse du s^r Guill. de Fléchin ; à elle par succession de Nicolas Duquesne, son frère, fils de Jérôme Duquesne, maire d'Aire (en 1551), sixième aïeul du déclarant (Ibid. C. 202).

BIENTQUES

Biecquenes, Biequene, Bientques, hameau de Pihem..

La seigneurie relevait du château de Saint-Omer, et avant le quinzième siècle, s'étendait aussi sur le territoire de Blendecques.

1383, 8mai. — Louis, seigneur de Willerval et de Biecquenes. (Arch de Saint-Omer. B. 292, n° 25, et ibid. Reg. parchemin. Cf. Giry, Mém. S.A.M. XV, n° 131.)

1898 . — Pierre de Montberteau achète a M. de Willerval les terres de Biequene, Helfaut et Blendecques

1404. — « Les droitures de la terre de Bieques à P de Montbertault mis en la main de Poix, »

(Arch. Du Nord. B

16053.)

1408 mars. - Pierre de Poix, dit le Baudrain, chev., s^r de Biequenes. . (Mém. S.A.M. XV, n.. 169.)

1416. — Pierre de Pois, seigneur de Bienques, « escliche » de cette terre la seigneurie de Blendecques du consentement de Jean de Bourgogne, comte de Flandre et d'Artois, en date du 23 juillet 1416. (Arch, de l'auteur : extr. D'un rapport et dénombrement de seigneurie de Blendecques de 1570, coté 11.)

1431. — Pierre de Poix, pour un fief en la paroisse de Pihem, consistant en la grigneur partie de la terre de Biecquenes venu de dame Emmelot de Montbertault
(Arch. du Nord. B. 1653.).

1457. — Pierre de Bergues, s^r de Cohem et d'Olchain, pour les droits de l'acquisition par lui faite de la seigneurie de Biequenes à luy venue par Jean de Poix, dit Roghes, qui le tenait de Pierre de Poix, son frère. (Ibid.)

1482. — Jean de Berghes, s^r de Cohem, fief de Biecquenes venu de Pierre, son père ; après lui, la terre fit retour à la famille de Poix.

Catherine de Poix, dame de Bientques, ép. Jean du Bois, fils de Jean et de Jeanne de Lens.

Depuis cette époque, la seigneurie subit les dévolutions successives des familles du Bois de Fiennes, puis Sandelin.

1512. — Demoiselle Anne du Bois, fille de Jean, seigneur d'Esquerdes.

1516. — Rév. P. en Dieu Ant. du Bois, évêque de Béziers,.hér. de d^{lle} Anne. (Arch. du Nord; B. 16053.

1542.— Philippe de Fiennes. (Abbé Collet. Biographie chronologique des Barons et Seigneurs d'Elnes. (Boulogne,1917⁽¹⁾, p. 26.)

1570. — La seigneurie est dévolue a Philippe, roi d'Espagne, par droit de confiscation. (Arch. de l'auteur, n° 77.)

1. Mém. Soc. Académ. T. 28.

1588. — Charles du Bois de Fiennes.

Comm^t XVII^e-s. — Guislain de Fiennes, baron d'Elues. (Abbé Collet, op. cit. p. 50.)

V 1630. — Léandre de Fiennes, fils du précédent.

(Abbé Collet. Identification du Vicomte de Fruze. p. 10.(Extr. du Bull. Soc. Académ. de Boulogne -sur- Mer, 1922.)

— François-Guislain de Fiennes, décédé en 1707.

(Biographie chronologique des Barons et Seigneurs d'Elnes, p. 56.)

— Marie-Philippine de Fiennes, décédée en 1720. (Ibid. p 70.)

— Philippe-Marc, décédé sans descend, en 1728. (Ibid. p 72.)

— Pierre Sandelin (ibid. p. 80), décédé en 1776.

— Le dernier seigneur de Bientques avant la Révolution fut Jos.-Joach. Sandelin.

Il est à remarquer que la seigneurie de Bientques ne cessa pas d'être réunie à celle de Pihem. Les deux terres figurent toujours ensemble sur les rapports et dénombrements.

Fiefs sur Bioniques : Champ de le Court, Monnecove, Wavrin.

BIEZ

sur Harlette, mouvant de la seigneurie l'Escœuilles.

1783 —,Les héritiers Jean de Cléty, pare avant François de Collomby, éc. tiennent un fief qui se nomme le fiel du Biez, situe à Harlette et aux environs consistant en plusieurs rentes foncières. (Rapport de la seigneurie d'Ecœuilles insère dans le Rapport du Domaine et Comte de Fauquembergues. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178.)

BILLY

Ancien fief sur Journy.

1754 — Gull. Delattre, éc seigneur de Beaupré, tient a titre de fief certaines mouvances... lequel fief est « le restant de celui de Billy, dont le surplus est réuni à la seigneurie de Journy par retrait féodal fait le 22 janvier 1746. » (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 244. Rapport et dénombrement de la seigneurie de Journy, art. 871.)

Même mention dans un dénombrement de 1778.

(Arch. de l'auteur.)

BILQUES

sur Helfaut

1243. — Guill, de Bilques. (ch. De Saint-Bertin, n°917.)

XIII^e s. Simon de Guines, chev. Seigneur de Bilques et de Moule.

— M^{re}- Gérard de Guînes, chev. seigneur de Bilques et de Moule.

Dlle,. N_ de Neufverue, nièce du précédent, dame de Bilques et de Moule, ép.
Mahieu de Rabodinghes (vivant en 1370).

1442, — Guillaume de Rabodinghes , seigneur de Bilque et Moule, bailli de Saint-Omer de 1422 à 1446, ép Marie Canart.

— Alard de Rabodinghes, seigneur de Bilques et Moule, bailli de Saint-Omer de 1440 à 1470.

(Cf. R. de Brébisson, Les Rabodanges.)

Il est à remarquer qu'après Alard, les indications relatives aux dévolutions que l'on connaît de la seigneurie de Moule ne sont plus accompagnées de la citation de celle de Bilques.

1623. — Vaast de Poix, esc. s^r de Scadenbourcq, Campaigne, fils et hér. de Gilles, esc. s^r de Bilques et de dam^{le} Jeune d'Offay, nepce et hér. de Charles d'Offay, (Arch. de Saint-Omer. AB. XII, 5. Reg. aux fiefs de Val. Taffin, f^o, 50.v^o.)

Vers 1630. — Gérard de Lens, s^r de Hautegrève et sa femme, Adrienne de Villegas, achètent la terre de Bilques.

— Antoine de Lens, seigneur de Hautegrève, Bilques, décédé en 1640, ép, Marie de la Briarde.

— Marie-Adrienne de Lens, fille des précédents, ép. Georges de Thiennes, baron de Brouck.
(Biblioth. de Saint-Omer, ms. 891.)

— Mess^{re} Phil.-Georges-Fr. de Thiennes.

1739. — Dame Marie-Thérèse-Guilaine de Thiennes, nièce et hér. féodale du précédent, ép. Louis-Albert-François, comte de Houchin (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

- Jean-Joseph-Marie, marquis de Houchin.

1784. — Marie-Louise-Isabelle, marq, de Houchin, ép. Fr.-R.-B. de Bessuejouis de Rocquelaure.

(Arch. de l'auteur, n 51.)

En outre, le Chapitre de Saint-Omer avait sur le territoire de Bilques de toute ancienneté une seigneurie foncière importante.

Les Archives Capitulaires de Saint-Omer en ont conserve des terriers remontant au 43^e siècle. En 1272 (G. 2255), à propos de l'acquisition faite par Nicolas de Régis, chanoine de Théroutanne, à Guillaume de la Motte, des biens que ce dernier tenait du Chapitre à Bilques et de l'engagement exigé du tenancier d'assister aux plaids (placita) de la seigneurie, le bailli du Chapitre l'ait la déclaration

suivante : « et nos, seu obedientiarii nostri possumus in ipsa curte ponere in augusto blada et tremesia nostra

« ville de Billeke parcienda, placitare et placita tenere si necesse fuerit et voluerimus. »

1759. — Le marquis de Houchin a la seigneurie foncière (en partie) et vicomtière de la paroisse, comprenant des censives d'un revenu de 20 1. et des droits seigneuriaux d'un revenu de 4 livres.

Le Chapitre de la Cathédrale de Saint-Omer est propriétaire de là seigneurie foncière comprenant des censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 400 1.

M. le marquis de Houchin est propriétaire de 22 mesures ou environ, sur lesquelles se trouve le château et maisons seigneuriales affermé à Mgr l'Evêque de Saint-Omer. (Vingtièmes Bilques.)

BILQUES

(seigneurie de) à Blendecques.

1779. — Mons^r Martel Damalix, pour la seigneurie vicomtière de Bilque en Blandecque.

(Centièmes de Blendecques, art.954.)

BIMONT

Fief à Mentque.

1779, 8 juin. — J.B^{te}. Descamps d'Inglebert, pour deux fiefs, 1° de la Wattine, paroisse de Mentque ; 2° de Bimont, au dit lieu, se constitant en seize mesures de terre en deux fiels. (Arch. du Nord. Bur. des Fin C h)0)

1787. - Marc de St Pierre, seigneur de Bimont.

(Mém. Soc. Ant. Mor. XXV, p. 71.)

:

BINTHUN

V Beuthin.

BISTADE (LA)

Seigneurie sur Saint-Nicolas-.sur-l'Aa; tenu du château de Langle.

1453-1455 ; — Jacques du Wez, fils de Georges, (Arch du Nord.. B.16053 et Cartul^{re} Chartr, du Val Ste Aldegon^{de}. Ed. J de Pas, n°604)

1461. — Alard de Lattre, pour droitures du fief de Bistade acheté à Jacques du Wez. (Arch. Du Nord . B.16053.)

1488, 18 juillet. — De Alard de Lattre, lequel, le xxii^e de janvier oudit an LXVII a transporté à maistre Jehan de Lattre, son fils aîné et héritier apparant, deux fiefz, l'un fief nommé fief de Bistade, et l'autre , le fief de la Hernesse, dis^t oud. Pays de Langle. (Ibid. B. 16058)

1474. — Joseph de Lattre., pour le fief de la Bistade
(Ibid. 16700 et Bull. S.A.M. ;!, p -181)

1481. — Dame Marie de Bergues, veuve de M./ Jean de Hallewin, ch. . s^r de Zeninghin (Zuninghem), fille et hér. De M. Pierre de Berghes, s^r de Cohem...fief de Bistade

(Arch. du Nord. B. 16053

1525. — Antoine d'Eule, fils d'Antoine, éc... fiels de Bistade et Hernesse, venus de son père. (Ibid.)

1544. — Diericq de Vos, esc. mary de jeanne d'Eule, sœur d'Antoine d'Eule... seigneurie de. Bistade. (Ibid.)

Vers 1560. — Jean de Beaufort, s^r de Promseaux, pour deux fiefs, savoir la seigneurie de Bistade et la seigneurie de Hernesse, venus de d^{lle} François de Bery, sa mère.

— Le même vend à Martin de Tilly, chanoine de Saint-Omer, la terre de. la Bistade. (Ibid.)

1565. — Jehan Benedicx, mari de Philippote de Hestru nièce de dame Jeanne Deule par retrait lignager sur M^e. Martin de Tilly.. seigneur de la Bistade.
(Cf. Arch. De l'auteur, n°99.)

1593. — Achat fait par François de Campo, de dam^{le} Philippote de Hetru, veuve de Jean Benedicx, dame de la Bistade, de la terre et seigneurie de Bistade.

1613. — Jeanne de Canteleu, veuve de « Francisco de Campo » mère-grand de Jeanne de Zuutpeene, pour droits de la seigneurie de Bistade, par suite de donation faite à lad. Jeanne de Zuutpeene

1629. — Alexandre Scacht, procureur de Michel de Harchies, mary de d^{lle} .Jeanne de Zuutpeene, héritier de d^{lle} de Canteleu de Franc, de Campo.
(Arch. Du Nord. B.16053.)

XVII^e s. — Jacques-Philippe de Harchies, esc. s^r de Plumoison, par succession de Franc. D'Harchies, p^{bre} chan, et doyen de la Collégiale S'Pierre à Cassel, par avant, Liévin, jacques de Harchies, leur frère, à luy eschu par le trespas de d^{lle} Jeanne de Zuutpeene, fille de Liévine, sa mère, et précédemment Francisco de Campo, vivant baillly général de ce pays de Langle pour le roy par achapt de Jean Benedicq, tient le fief et seigneurie nommé la Bistade, avec plusieurs fiels et cotteries. (Ibid. 16706)

1725. — Sentence au profit de Louise-Charlotte de Dion mineure, sous la tutelle de son père Louis,-Tranquillain-Isidore de Dion, chev. seigneur, de Wandonne, qui l'a « retenue de dame Marie-Cécile de Salperwicq, dame de Bistade ». (Arch. de-l'auteur, n° 98.)

1761. — Louis-François-Henry de Salperwick, chev. seigneur d'Huby, command^t. la ville d'Hesdin possède en lad^{te} paroisse un fief seigneurial de la Bistade, consistant en censives dont le revenu « compris l'avoine » est évalué à 137 l. 15 s. et les droits seigneuriaux à 10 l. 18 s. » (20^s Saint-Nicolas.)

— Louis-Fr. de Salperwick d'Huby, lieuten^t du Roi command^t. la ville d'Hesdin.... seigneurie de Bistade au pays de Langle à lui succédée de Marie-Charlotte de Harchies, sa mère ; à elle de feu mess^e Fr. de Harchies, prêtre, seigneur de Plumoison, Ghisy. Bistade, doyen de la Collégiale St Pierre à Cassel ; à lui par succession de Liévin-Jacques de Harchies, son frère, à lui par relief de Michel, à cause de dame Jeanne de Zuytpeene, fille aînée et hérit. Féodal de Liévin, son père, viv^t seigneur de Bistade, à cause de Marie de Campo, sa femme, fille unique et héritière de Fr. de Campo, éc. Grand bailli du pays de Langle ; ce dernier par acquisition de Jean de Bénédict, éc. Homme d'armes des ordonnances du Roi d'Espagne et comte de Flandre, mari et bail de d^{lle} Philippote de Hestru, nièce de dame Deule, veuve de feu Diéricq de Vos, éc. : par retrait lignager fait sur Martin de Tilly, chantre et chanoine de l'église cathédrale de Saint-Omer, qui l'avait acquis de noble h, _Jean de Beaufort, seigneur de Promseulx, Bistade, demt à Cuche, baillage de Vitry ; icelui fils et héritier de dame Françoise de Bery, veuve de Pierre de Beaufort, éc seigneur dud. Bery, et du souverain pays de Lannoy, en France....fief tenu de Sa maj. A cause de son pays, terroir et ghiselhuus et cour de Langle, « par ci-devant esclissé du ch^{eau} de Bourbourg ».... comprend terres, rentes et héritages, 43 mesures de terre, etc... (Arch. du Nord, Bur. des Fin. C. 223.)

1784.— Messire Ch.Louis-Philippe de Salperwick, chev. marquis de Grigny, grand Bailli d'Epée héréditaire du Bailliage d'Hesdin, seigneur d'Hetruval. Trenon, Huby, S^t Leu, Guisy, Marconnelle, Plumoison, Lenseux et Bistade, seigneur haut justicier des villages du Parcq et Vieil-Hesdin. (Arch. de l'auteur, n° 100.)

BISVEL ou BISVET (LE)

Fief a Zouafques et Louches.

1784. — Marie-Anne-Françoise Beaugrand, femme de Martin Lemaître, fille de Marie-Françoise Amelot, tient en censive une maison et cour séant en lad. ville d'Ardres... tenue partie du Roi et parti du fief de Bisvel.

(Arch. Nationales Q¹ 906.Reg. f° 7 r°.)

1789, 10 déc.— P.-M.-Ant. d'Ampleman, seigneur de Wolphus, Ampleman, la Cressonnière... le Bisvet.

(Ibid. Q¹ 906. Dénombrement du fief d'Ampleman.)

BLANCBOURG

Manoir et château à Blendecques.

1376, 20 mai. — Gilles d'Azincourt, dit Percheval s^r d'Ivrigny et Villers, à cause de sa femme, Jehanne de Waudringhem, baille rapport et dénombrement d'un manoir et chastel nommé Blanbouch à Blendecques. (Saint-Omer. Arch. Capitul. G. 2731.)

1564. — Christophe Rumel, s^r de Blancbourg, cité dans un rapport, par Guislain de Fiennes, du fief de Tencques en Lumbres, daté du château d'Elnes du 3 janv.1563. (Comm^{on} de M. de la Charie.)

1570, 5 mai. — Anthoine de Byemont, « un château de Blancbourg, comprenant une thour carrée en bricques blanches entouré de fossez avec un pont-levis sur la rivière d'Aa ». (Arch. de l'auteur, n° 11. Dénombrement de la seigneurie de Blendecques.)

1730, 6 nov. — Guill. Marcotte... fief de Blanbourg à Blendecques. (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 236:)

XVIII^e siècle. — Note mentionnant que le château de Blancbourg a été séparé de la seigneurie de Blancbourg depuis plusieurs siècles. (Terrier de la terre de Bientques et Pihem, a M. Eloy, f° 653.)

BLANC CHEVALIER

Fief à Blendecques.

XVI^e s. — Dans le compte de l'exécution testamentaire d'Oudard de Bersacques, dernier prévôt de Saint-Omer, du 26 avril 1565 (Arch. Capitul. de S^t O.), il est dit que le fief du Blancq Chevalier avait appartenu a feu Eustache de Bersacques et affecté par lui au paiement du remboursement d'une dette.

1570, 5 mai. — Philippe de Bersacques, s^r de Monccove, fils et héritier de dam^{le} Julienne de Clarcques, tient un fief nommé le Blancq Chevalier. (Arch. de l'auteur, n° 11. Rapport et dénombrement de la seigneurie de Blendecques.)

1645, 31 janv. — Lamoral d'Audenfort, « seigneur de la Potterie, Blanchevalier, naguères mayer de S^t Omer », comparait au contrat de mariage de Robert de Canteleu et Louise de Vaulx. (Gros de Saint-Omer, n° 17.)

1751,19 juin. — François d'Audenfort, seigneur de la Potterie, Blan Chevalier, Quief Thibaut, Odrenesse, marie sa fille a Antoine de Beaufort, marquis de Mondicourt. (Gros de Saint-Omer, n° 64.)

Est-ce le même fief qui figure dans les citations ci-après et qui parait s'étendre autant sur Pihem que sur Blendecques ?

1761. — L'abbaye de S^{te} Colombe de Blendecques possède le fief du Blanc Chevalier consistant en censives du revenu de 7 livres. (20^{cs} Pihem et Blendecques.)

1781. — L'abbaye de S^{te} Colombe en Blendecques, propriétaire d'un fief nommé « le Blanc Chevallier » se consistant en censives et droits seigneuriaux. (Centièmes de Pihem, n° 31.)

BLANCHE CROIX

(Fief de la) à la Jumelle, Saint-Martin-lez-Aire, comprenant 35 mesures et demie et 5 verges d'héritage et terres. et mouvant du château d'Aire.

1554. — Jean Pigne vend a Claude Andrieu le fief de Blanche Croix. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1590. — Jacques Andrieu, sieur de la — (Arch. Du Pas-de-Calais. Saisines du Bailliage de St-Omer. Table.)

1660. — Les Pères Jésuites de Hesdin, au lieu de ceux du couvent de Douai, par avant Claude Andrieu, au lieu de Jean Peigne, demeurant à Saint-Omer. (Arch. du Nord. B. 16318. Registre aux Fiefs du château d'Aire, f° 104.)

1698, 24 déc. — B.. P. C.h. Jameron, recteur du Coll de la Comp^{ie} de Jésus de la ville d'Hesdin... fief la Blanche Croix s'étendant sur quarante mesures sises au terroir et village de Saint-Martin-lès-Aire.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 200.)

1739. — Fief de la Blanche Croix, à la Jumelle, aux PP. Jésuites d'Hesdin. (Procès-verbal de la Rédaction des Coutumes d'Artois, p. 286.)

BLANQUART

Fief en la banlieue d'Ardres, tenu du Roi à cause de son domaine d'Ardres.

1566. — Antoine de Medelman, esc^r, s^r du Blancquart.
(Arch. de la famille de Beaulaincourt, II, p. 745, n° 1177.)

XVII^e s. — Antoine Ampleman, s^r du Blanquart et du Colombier. (Rosny, p. 33.)

1766, 18 août. — Louis Marchand, s^r de Charmont, Retrancourt, dem^t à Calais... fief du Blanquart en la banlieue d'Ardres, s'étendant sur six mesures, vingt-trois verges de terre à labour. (Arch. Nationales Q¹ 996.)

1789. — Pierre d'Ampleman et de la Cressonnière, seigneur de la Motte, la Miente... du Blancart, etc... (Ibid.)

BLARINGHEM

L'ancienne tranchée dite le neuffossé c/ni formait séparation de la Flandre et de l'Artois traversait la paroisse de Blaringhem, laissant, a l'ouest, une partie .le son territoire à l'Artois, et a l'est la plus importante a la Flandre .

Les seigneurs de Blaringhem⁽¹⁾ ne relevait pas de la province d'Artois, parmi les nombreux fiefs qui s'étendaient sur ce territoire, on a retrouvé des mouvances dépendant de baillages d'Artois.

De plus, on trouve au XVIII^e aux seigneurs de Cohem le titre de seigneurs d'Artois.

1789 14 août . — Rapport de terres, fiefs de la seigneurie de Cohem, à Jos .- de Saluces-Bernemicourt, à cause de dame Marie Madel, d'Héricourt, son épouse dame d'Estrees-Cohem, Blaringhem-Artois.

(Arch. Hosp. de Saint-Omer. B. 10, pièce 24)

1774 . — Mess^{re} Doncker de Moyenneville, seigneur, de Cohem et Blaringhem-Artois. **V. Cohem**

Voici les principaux fiefs

Bardelet, Bardoul, Bon Ribau, Campagne, Carnoye (la), Châtelet, Cohem, Comté (la), Crèvecoeur, Eulle, Fertin, Fontaine, Ghuybaert, Ham, Hamel, Hamelet, Haversquerque, Haye (la) Lannoy, Lestrin, Loghenelle, Majors, Motte (la), Ourson, Plouy, Pointe (la), Poterie (la), Prey, Rue (la) Sacquespée, Saint-Plantin, Thiennes, Vallée, Vignacourt.

BLENDECQUES

Seigneurie importante dans la banlieue de Saint-Omer

La seigneurie était entre les mains de l'abbaye de Sainte-Colombe. Le personnel de l'église avec ses dépendances lui avait été donné lors de sa fondation, en 1186, par Didier, évêque de Thérouanne, et le seigneur du fief sur lequel avait été édifiée l'église, Gérard de Pennes, abandonna ce fief à la communauté naissante, du consentement de Philippe, comte de Flandre.

Mais, parmi les seigneuries laïques qui se formaient sur le territoire, l'une prit le nom de seigneurie de Blendecques, et une autre, dévolue plus tard par le Domaine à titre d'engagère, la Sénéchaussée de Blendecques, fut, en 1628, réunie à la terre de Blendecques, entre les mains de la famille de Lens ; enfin, cette double seigneurie fut érigée, en 1664, en comté.

Dès 1629, s'était mêlé un procès entre la famille de Lens et l'abbaye de Sainte-Colombe, la première prétendant avoir, au détriment de l'abbaye, la haute justice du lieu avec le patronat de l'église. Les débats se prolongèrent plus d'un siècle. Ce n'est qu'en 1743, par arrêté de la Grande-Chambre du Parlement de Paris, que l'abbaye de Sainte-Colombe fut reconnue seule patronne et haute-justicière. (Cf. Abbé Delamotte. Les Seigneurs de Blendecques. Bull. de la Soc. A. M. 258^e livr. P. 628.)

Voici quelques mentions relatives à la seigneurie laïque de Blendecques, qui était tenue de celle de Bientques.

1398. — Pierre de Montbertault achète à M. de Willerval la terre de Blendecques. (Arch. du Nord. B. 16.053.)

¹. On trouve, parmi ces seigneurs, en 1502, « Jean de Crèvecoeur. » : en 1702, Mess^{re} Gobert, comte d'Aspremont ; au milieu du dix-huitième siècle, la famille des Baisseret, comte de Thiennes

1416. — ... « Fief et seigneurie nommé Blendecques, jadis esclechyé de la terre et seigneurie de Bienques par Pierre de Pois, seigneur dud. lieu, du consentement de feu de bonne mémoire Jehan, duc de Bourgoingne, conte de Flandre et d'Artois, en date du xxiii^e juillet 1416. » (Extr. d'un aveu de la terre et seigneurie de Blendecques du 5 mai 1570. Arch. de l'auteur, n° 11.)

V. aussi Terrier de Bientques (18^e siècle) appartenant à M. Eloy, f° 62.)

XVe siècle. — « s'ensieut la déclaration des chiefs de Blendেকে, esquels Percheval Dasincourt à la seigneurie viscontière et MM. du Capitle de l'église de S^t Omer la justice fonsière. » (Arch. Capitul. de St-Omer. II. G. 2143.)

1505. — Louis de Rebecque, s^r de Faulconcourt, d'Allouagne, Hauteegrève, mari de Barbe Craye, dame d'Hallines, achète par contrat du 28 nov^{bre} 1505, de Christophe d'Azincourt, s^r d'Obigny et de Jeanne de Poix, sa femme, la seigneurie de Blendecques. (Bibl. de St-Omer. Ms. 891. Généalogie de Lens.)

La seigneurie resta entre les mains de cette famille jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Les noms des membres qui l'ont détenue sont ceux qui ont été cités au fief d'Allouagne. (V. ce mot.)

Le Registre aux Fiefs du Bailliage de Saint-Omer, de Valentin Taffin, donne au f° 127 v°, le texte des lettres datées de Bruxelles le 28 août 1628 par lesquelles l'archiduchesse Isabelle concède, à titre de domaine engagé, à Robert de Lens, la Sénéchaussée de Blendecques. il est à noter que ces lettres ajoutent « avecq toute justice haulte, moyenne et basse et préséance de l'église ». Or, ce fut précisément sur ces termes que le bénéficiaire entama l'année suivante, en 1629, contre l'abbaye de Sainte-Colombe, le procès dont il a été parlé plus haut. Il fallut à l'abbaye plus de cent ans pour faire reconnaître que les lettres de 1628 n'avaient pas pu concéder ce qui avait été déjà d'autre part.

1759-60. — François-Joseph de Lens, chevalier et sénéchal de Blendecques, seigneur vicomtier sur les biens tenus foncièrement du Chapitre de Saint-Omer, pareillement possède la Sénéchaussée, le fief du Bleu Chevalier, celui dit de Brouay, et le fief des Jardins de Soyecque dit le fief de Marie Gallant, tout ensemble se consistant en la mouvance de 192 mesures, ensemble produisant tant en argent qu'en nature, un revenu de 1801 l., et, de droits seigneuriaux, 40 l. (20^{es} Blendecques.)

1773 20 nov. — Mess^{re} Ch., Mathieu, marquis de Valfond, vicomte de Sebourg, maréchal de camp, et haute et puissante dame Marie Thérèse - Charlotte d'Esclaibes vicomtesse de Sebourg, son épouse. demeurant. à Paris, dame héritière féodale de mess^{re} François-joseph de Lens comte et sénéchal de Blendecques..... terre, sénéchaussée et soyette de Blendecques

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C.223.)

Enfin le chapitre de Saint-Omer possédait à Blendecques une seigneurie foncière. V. la mention du xv^e. siècle donnée plus haut et celle-ci, tirée des Vingtièmes :

1760. — Le Chapitre de Saint-Omer possède une seigneurie foncière y compris une petite portion qu'ils font foncière et vicomtière, le tout s'étendant sur 1183 meures et demie, produisant annuellement en censives, blé, avoine; chapons, argent... 290 l.

Fiefs sur le territoire de Blendecques : Audenfort, Balin, Bilques, Blancbourg, Blanc Chevalier, Bleu, Bleu Chevalier Bramersch, Briard, Brouay, Carrière (la), Chocquel , Clud, Fernagu, Helfaut, Hocquet, Pont d'Ardenes, Rue (la), Soyecques, Stabon, Tailfer, Vigries, Vinders, Westove.

BLENDECQUES (Dames de)

Fief à Quelmes.

1761. — L'abbaye des Dames de Blendecque possède un fief nommé le fief des Dames de Blendecque consistant censives du revenu de 18 livres. (20- Quelmes.)

BLÉQUIN

Seigneurie tenue du château de Saint-Omer.

En 1200 était la propriété de l'Evêché de Thérouanne.

1240. — Elnard de Seningham.

1400. — Louis de la Motte, sr de Bléquin.

(Rosny, p. 185.)

1420. — Robert de la Motte, sr de Bléquin, pour un fief a Ledinghem venu de Jean, son père.

(Arch. du Nord. B. -16053.)

1422. — D^{lle} Yde de Boubersch, fille d'Edmond, pour la terre de Bléquin à elle venue, pour la moitié, de son père. (Ibid.) elle épousa Jean de Bernieulles.

— Catherine, dame de Bernieulles, Bléquin, décédée en -1503, ép. Jean de Rubempré, seigneur de Bierre, Grand Bailli du Hainaut en 1473, gouverneur de Nancy, tué à la journée de ce nom en 1477.

— Françoise de Rubempré, dame de Bernieulles et Bléquin, ép. Jean IV, sire de Créquy.

1504. — Noble personne Philippe de Créquy, fils de Jean, pour sa terre et seigneurie de Bléquin, venue de dame Franç, de Rubempré, sa mère.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1568. — Jacques Cudefer, au nom de Claude de Créquy l'aisné, chev. s^r de Berniœulle, pour la terre de Bléquin. (Ibid.)

1593. — Charles de Créquy, sr de Bernieulles, fils et héritier de Claude, représenté par Dame Antoine de Clairv, vve de Messr^e George de fève (?), aïeule et tutrice.

(Ibid.)

1605, 9 novembre. — Vente de la seigneurie de Bléquin par Ch. de Créquy, baron de Bernieulles, à Philippe de Guernonval, chl^r, sr d'Esquelbecque. (Gros d'Arras.)

1623. — Philippe de Guernonval, chevalier, baron d'Esclébecque, sieur dud. Guernonval, Conteville, Rougemont, la Motte en Bayenghem, Chastelet en Coulomby, Blecquin, etc... du conseil de guerre, gouverneur et capitaine des ville et chasteau de Gravelingue, tient la terre et seigneurie de Blecquin, ses consistences et dépendances d'icelle qu'y se comprend en un chasteau et lieu seigneurial contenant environ seize mesures de pourpins, la Motte, fossez, jardins, floz et flégardz y contigus tenues en domaine. (Reg. aux Fiefs. Arch. S^t O. AB. XII, f^o 16.)

— Jeanne-Catherine-Cécile de Guernonval, fille de Julien de Guernonval, décédée le 30 sept. 1708 a 82 ans, ép 1^o Jean-Bapt^e, comte de la Tour Saint-Quentin⁽¹⁾. décédé vers 1660, d'où elle eut un fils, Julien-Joseph, comte de la Tour ; 2^o par contr. de m. du 30 octobre 1662, Maximilien de Fiennes, baron de Lumbres (vivant en 1709).

Par son testament du 28 septembre 1708, la dame de Guernonval, qui avait survécu à son fils du premier lit, comte de la Tour, prétextant la coutume des lieux excluant toute représentation, légua à son fils aîné du deuxième lit, Maxim.-François, comte de Fiennes, les quatre quintes de la terre de Bléquin, et le 5^e quint à un second fils du deuxième lit, l'abbé de Fiennes.

Une sentence du 11 déc. 1732 de l'Echevinage de Saint-Omer déclara le marquis de Fiennes non recevable dans sa demande des quatre quintes et les maintint à un La Tour, issu du fils du premier lit prédécédé, Charles-Albert-Guislain, comte de la Tour Saint-Quentin. Une sentence du Conseil d'Artois du 2 août-1735 adjuge un quint au marquis de Fiennes et confirme pour le reste la sentence de Saint-Omer. (Cf. Mémoire imprimé en 1765 pour le comte et le chevalier de la Tour Saint-Quentin contre Troussart, curateur à la succession vacante du marquis de Fiennes. — Chartier de Beauvoir-Rivière.)

1732. — Dénombrement de la terre et seigneurie de Bléquin, tenue du Roi à cause de son château de S^t Omer, par Dame Anne-Isabelle de Coxie, comtesse douairière de la Tour Saint-Quentin, mère et curatrice de Mess^{re} Alb^t-Ch^{les} Guislain, comte de la Tour, son fils, etc.,. comprenant le chef-lieu, 16 mesures de « pourpris », château présentement ruiné à cause des guerres, motte, fossés, moulin à blé sur la rivière, 300 mesures de bois, droits de forages, ancres, gambages de vin, cervoise, etc...tonlieu, pesage», etc..., cotteries, censives, quatre hommages et fiefs nobles,.. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 169.)

1759. — M. le comte de la Tour Saint-Quentin: pour la seigneurie de Bléquin, dont les revenus produisent, en censives, 545 l. 10 s., en droits seigneuriaux, 60 l.

(20^{cs} Bléquin.)

1765. — Albert-François-Joseph comte de La Tour Saint-Quentin, fils de Charles-Albert-Guislain.

¹ Le comté de la " Tour était « sis dans Besançon ».

Fiefs sur Bléquin : La Haie, Lutumière, Rudement, Wiers.

BLESSEL

Fief tenu du château d'Aire.

XV^e siècle. — Antoine, bâtard de Bourgogne, ép. Marie de la Vieville, fille de Pierre, s^r de Blessy, Bessel, vic^{te} d'Aire, et d'Isabeau Peennes.

— Philippe de Bourgogne, seigneur de Bevres. (Arch. du Nord. B. 16319.)

1660. — Eugène de Montmorency, prince de Robecque, marquis de Morbecque, comte d'Estaires, vicomte d'Aire; au lieu de Claude de Saint-Omer, seigneur de Morbecque, vicomte d'Aire ; par avant Anthoine de Saint-Omer, puis Adolphe de Bourgogne, vivant cheval. seigneur de lièvres... seigneurie de Bessel comprenant château, motte, donjon, etc... (Ibid. 16318, f^o 24.)

1722, 20 oct. — Anne-Aug. de Montmorency, prince de Robecque, etc... seigneurie de Bessel...

(Ibid. Bur. des Fin. C. 194.)

1758, 25 février. — Rapport et dénombrement du fief et noble tenement de Bessel, seigneurie vicomtière contenant basse-cour, château, granges, étables, pigeonier, remise de carrosses, 150 mesures de terres labourables, 150 mesures de prairies, etc... d'où relèvent certains fiefs nommés Cousin, Châtelet, L'Aisne, Le Locq, Lanche, Biennes, Favier, Mont de Biennes, Estracelles. (Ibid. C. 167.)

BLESSICOURT

Fief à Blessy ⁽¹⁾

1676. — Mar. de d^{le} Marie-Marg^{te}-Josef Delattre, fille de Jean-Bapti^{te} éc. s^r du Plouich, et de d^{le} Anne Deschamps, fille de Julien Deschamps, s^r de Blessicourt⁽²⁾, et de d^{le} Marg^{te} Michiels. (Arch. généal. de M. de Noircarme.)

BLESSY

Paroisse et seigneurie dans la banlieue (l'Aire et tenue du château de Renty. (Arch. du Nord. 16318, f^o 24.)⁽³⁾

On trouve que les propriétaires de la seigneurie de Blessy sont invariablement les mêmes que ceux de Bessel,

1759. — Mgr le Prince de Robecq... seigneurie de Blessy d'un revenu de 41 l. 6 s. (20^{cs} Blessy.)

V. les fiefs : Beuvrière (la), Blessicourt, Bucaille, Commynes, Eau, Fontaine, Francheval, Havrel, Passe-Temps, Prévosté, Wavrin

¹De moine on trouve Bomicourt à Bomy, Leulincourt à Leulinghem (Nortleulinghem).

² Il était fils. de Jacques, greffier de la ville d'Aire, et, «étant lui même licencié en droit, occupa également cette charge.

³Je dois toutefois remarquer que, malgré cette mention, le rapport et dénombrement de la seigneurie de Blessy ne figure pas dans le dénombrement du fief de Renty conserve a la Bibliotheque de Valenciennes

BLEU

Fief sur Blendecques.

Commencement XVI^e s. – Le Bailly de Cohem, pour d^{lle} Louise de Berghe, dam^{lle} de la terre et seigneurie de Cohem, reçoit rapport et dénombrement de Jehan Lotte fils de Jehan Lhoste de son vivant bourgeois de S^t Omer d'un certain fief et noble tenement nommé le fief du bleu, tenu à cause de son château de Cohem et assys en la ville et paroisse de Blendecque, qui se comprend en argent bled, cappons, reliefs et aultres droits que doivent les personnes cy-après (Arch. Capitul. De Saint-Omer, II G. liasse 2731.)

Il est très probable que ce fief est le même que le suivant.

BLEU CHEVALIER

à Blendecques.

1588 18 mai. — D'après le contrat de mariage d'Oudard de Lens avec Mar^{te} de Nédonchel, le futur apportait le fief nommé vulgairement le Chevalier Bleu, situé aud Blendecq, tenu du s^r de Cohem (Comm^{on} de M de la Charie d'après les Archives de Beaulaincourt.)

1759. - F^{çois}- Jos. De Lens, chev. comte et sénéchal de Blendecques, seigneur vicomtier, possède la Sénéchaussée, le fief du Bleu Chevalier.. (20^{cs} Blendecques.)

BLEU PONT

à. Saint-Martin-d'Hardingham.

1759 - Les héritiers du s^r de Gargan possèdent en lad paroisse un fief nommé le fief du Bleux Pont, consistant en censives du revenu de 4 livres. (20^{cs} Saint-Martin-d'Hardingham.)

En marge : « Nota que ce fief du Bleux-pont est mal à propos renseigné puisse qu'il se nomme Olphus et Perin, reporté à la déclaration de Fauquemhergue et sextendant dans leurs terroirs. »

BLIECQ

(Fief nommé le) à Lambres-les-Aire.

1589 12 janvier — Jehan de Poix Antoinette Peppin, sa femme, donnent à leur fils Gilles à l'occasion de son mariage avec Jeanne d'Offay, « la somme de 200 florins de rente héritable, et la joyssance d'ung fief séant au village de Lambres lez la ville d'Aire, nommé le Bliecq... » (Gros de Saint-Omer, Contr, de mar, n°1.)

BLOCQ

à Louches.

1495. — Louches, Monsg^r de Longvillers (Blondel), à cause de Chrestienne de Courteheuse, sa femme, tient en fief une pièche de terre nommée « le Blocq », deseure Leuline vers Louches.... contenans treze mesures ou environ. En marge : Jan Martel, M. Framery, lieut^t du Roy à Aire (possesseurs postérieurs du fief. (Terrier de l'église et abbaye de Saint-Sauveur et Sainte-Rotruide d'Andrenes, ordre de S^t Benoît, baronnie de la Comté de Guisnes.) ⁽¹⁾

Avant 1568. — Jean Martel, lieutenant du Bailli d'Ardres.

Commencement XVII^e s. — Gédéon Framery, sieur du Bloc, lieutenant général au bailliage d'Ardres. (Bull. S.A.M. VII, p. 488.)

BLOCQ

à Roquetoire.

1741, 7 mars. — Mess^{rs} les curé, prévost, confrères et administrateurs des biens de la chapelle de Notre-Dame de Charité en l'église de Sainte-Marguerite à Saint-Omer... fief appart^t à lad

chapelle contenant 7 mesures ou environ, nommé le fief du Blocq. situé à lad. vallée de Roquetoire. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 199. Rapport de la seigneurie d'Allouagne, au hameau de Lignes, sur Roquetoire.)

1772, 1^e mai. — La chapelle de N.-D. de Charité tient le fief du Bloc... sept mesures d'enclos, situé en la vallée de Ligne, légué à lad. chapelle par Jean Neveux et Péronne Decroix, sa femme, par leurs testaments du 4 mars .1677. (Ibid. Autre dénombrement du même fief.)

BLOCUS

V. **Brocus.**

BOCQUET

Fief comprenant six mesures soixante verses de terre, sises à Roquetoire, mouvant du château d'Aire.

XV^e siècle. — Robert le Volle, mari de Françoise de Fléchin, puis Françoise le Voile, leur fille, qui en servit rapport et dénombrement le 3 septembre 1450

Jacques le Viésier, seigneur de Pippemont, mari de Françoise le Volle

XVI^e s. -1524, 8 février. . — Jacques (alias Jean) le Viesier vend ce fief a François

Monissart, d'Aire

Françoise Monissart, fille et héritière de ce dernier épouse Robert le Voile.

1 Comm^{on} du M. Rodière.

Demoiselle Françoise le Voile, fille des précédents, en. Jacques de la Vieville, esc. s^r de Pippemont, Croix.

XVII^e s- — Ceux-ci vendent le fief, en septembre 1621, à Adrien de Melun, dont la fille, Marguerite épouse Michel de la Vieville, s^r de la Chapelle, Pont du Bietz, etc...

Enfin, en 1660, Jehan de la Vieville, esc. s' de la Chapelle, fils des précédents. (D'après l'Histoire d'une Chrétienté (Roquetoire!, par l'abbé Lerov. Arras, 1871. Imp Planque, p 242 : et Arch. du Nord. li: 16318. Registre aux fiefs du château d'Aire, f^o 98.)

1739. — M^e L -I. le Roy, avocat, à cause de la seigneurie du Bosquet (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes d'Aire, p.291.)

BOCQUET

Autre fief du Bocquet, sis à Roquetoire, tenu de l'abbaye de Saint-Bertin et comprenant une pièce de terre de six mesures soixante verges.

1565, 12 décembre. . — Louis Legrain, mary et bail de Jehanne Ricwart, demeur^t à Roquetoire... fief Bocquet « au theroir et dismaige de Rouquestoir s'étendant sur une pièce de terre labourable contenant 6 mesures 60 verges de terre, tenant d'amont aux terres de m^{esd}. s^{rs} de S^t Bertin, d'aval à plusieurs; vers soleil à « la vesve et hoirs Fanchois Houry; vers mer au chemin qui maisne de la rue des Fées à Rouquestoir ».... à 100 s. par. De relief. (Gr. Cartul, de Saint-Bertin. IX , n^o 395. P-507 : Ed Chan. Bled, n^o4112.).

BOCQUET

(Fief du) à Bomy.

1759. — Le s^r de Gouy possède le fief du Bocquet en Bomy, produisant en rentes en censives 5 1, (20^{cs} Bomy.)

BOIS

(Fief du) à Biennes.

1558. — Jacques de Genevières, seigneur du Roisin, à cause de sa femme Charlotte Le Febvre (fille de Thurien, s^r d'Aubrometz). (Arch. du Nord. B. 13848.)

1762.12 juillet. — Aimable-Amand-Joseph Obert, éc. seigneur de Grevillers, dem^t en son château près Armentières, et dame Marie-Augustine-Joseph Deliot de Labroye, veuve de mess^{re} Jean-Barth-Hipol. de Vitry, baron de Vitry, la Barre, la Bourse, mère agissant au nom de mess^{re}. M-H.-Barth.-Jos. de Vitry, son fils mineur ; led. mineur,

petit-fils et hér. par représentation de noble dame Marie-Angélique de Servins, son aïeule, veuve de Barth.-Hip. de Vitry, ch. s^r du Brœucq; icelle dame, fille de Pierre-Franc^s de Servins, seigneur d'Héricourt; iceluy hér. de Caroline de Genevières, sa mère; icelle hér. De Philippe-Franc^s de Werpe, éc. seigneur d'Aubromez, son frère utérin ; icelui fils de Caroline Le Febvre, fille hérit. de Ch. Le Febvre, chev. seigneur d'Aubromez; icelui frère et héritier de Nicolas Le Febvre, s^r d'Aubromez Lannoy.... trois fiefs.... 2° fief du Dois, scitué entre censé d'Estraseles et Saint-Quentin-lez-Aire, n^é le Blety. tenu du Roi en franche-sergenterie du château d'Aire. 3° tiers du fief du Bois comprenant deux mesures et 18 verges de pré où il y avait une « metz » amazée de maison entourée de fossés au lieu de La Vasserie.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 193.)

BOIS

(Seigneurie du) sur Thiembronne.

Commencement du XVIII^e s. — Famille Briche.

1759,15 mai. — D^{lle} Marie-Jeanne Briche du Bois ép, Jean-Franc, le Vasseur de Fernehem. (Abbé Leroux. Histoire de Thiembronne. Saint-Omer 1912, p. 128.)

BOIS

(Seigneurie du) à Zudausque.

1723, 15 janvier. — Madame de Molembais, au lieu de M^e du Vrolant et de Jean d'Audenfort, tient le fief du Boe, en la paroisse de Zudausque, d'une superficie 6 mesures 32 verges. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 232.)

1727. — D^{lle} Marie-Marguerite-Joseph Le Sergeant, dame de la Tour d'Ausque, du Flos, du Bois... (Ibid. C. 241.)

1780. — Les vesve et héritiers du sieur Enlart possèdent la seigneurie du Bois en Audinthun.

(Centièmes Zudausques.)

BOIS DE BOSSART

à Coyecques, fief démembré et « escliche » du fief de la Prevosté..

D'après un registre de l'abbaye de Saint-Bertin du 18^e siècle (aux Arch. départementales du Pas-de-Calais), il comprenait douze mesures ou environ de terres labourables au lieu dit « le bois de Bossart », reprises, au rapport de Guy Touret, en plusieurs pièces, tant à labour qu'en bois, listant, de levant a une partie de fief appartenant aux dem^{lles} Lefebvre, par achat qu'elles en ont fait en 1752 à « M. le comte de Ghistel » et au sieur Pingrenon de couchant au chemin de la Cavée, du bout de septentrion à Jacque Caron, Pierre Pingrenon, fils de Gilles, et au sieur Richebé, par achat du s^r Geuible, etc.... Ce fief fut vendu par le s^r de Wissocq, s^r de Bomy, à Pierre de Beugin et à Anne Gossel, sa femme, pour lequel achat il était deu 240 flor. qui n'ont été payé aussitôt, exigeant de savoir l'étendue, grandeur et valleur de son fief.

En 1655, Hercule le Reverse, éc. s^r de Novion. et Jacques Gossel, tuteur des enfants de Pierre de Beugin et d'Anne Gossel, sa femme, ont payé le relief; de plus, ils ont payé le relief et chambellage d'eu par le trépas d'Anne Gossel, au profit de laquelle ce fief avait été acquis.

En 1573 et 1574, les droits seigneuriaux dud. achat ont été payés montant à 53 fl. 11 s. sans y comprendre la retenue des gages dus aud. Pierre de Beugin, médecin pensionnaire de l'abbaye, qui fut faite par le grenetier, depuis, à Robert de Beugin, fils dud. Pierre, seigneur de Ponche, depuis Jean de Beugin, fils dud. Robert, aussi s^r de Ponche; et, depuis à Jacque Deleval, comte de la Marche, qui a paie relief et chambellage en 1695, comme héritier dud. Jean. (Common de M. l'abbé Delamotte.)

BOIS DE LOE

ou de **Loo**. V. **Loo (Bois de)**.

BOISDINGHEM

(Seigneurie de) terme du château de Saint-Omer. Il y avait sur ce territoire deux seigneuries différentes d'où, de part et d'autre, les propriétaires prenaient le titre de seigneurs de Boisdingham.

XIII^e siècle. — Gilles de Boidingham, mayeur de Saint-Omer, en 1221. — Jean de Boidingham, 1262. Willame de Boisdingham, 1261. (V. J. de Pas. Listes des Membre de l'Echevinage de Saint-Omer.)

1387. — Colart d'Isque, chev. s^r d'Isque, gouverneur de Boulogne, frère de Griffon d'Isque, éc. s^r de Boisdinghen, dont la fille, Chrétienne d'Isque, porta cette terre en mariage, avec celle d'Ordre, à Colinet de Sempy.

(Rosny, p. 199.)

1441. — Laurent de Sempy, fils des précédents ; puis Jean, son fils.

1478. — Pierre, fils de Jean.

1513. — Colinet de Sempy, s^r de Rebretengues et Boisdinghen.

1529-1550. — Nicolas de Sempy.

(Rosny, p. 1379, et Arch: du Nord. B. 16053.)

Autre seigneurie de Boisdingham :

1322. — W. Le Ver de Boidinguehem.

(Demay. Inventaire des Sceaux d'Artois..)

1392. — Dame Marg^{ie} d'Aire, sœur de Baudin le Ver, pour seigneurie de Boidingham, venue de son frère.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1473. — Pierre et Zain de Zombres, échev. de la seigneurie de Boisdingham, en tiennent des terres.

(Rosny, p. 1389.) , :

1505. — Jean le Zombre, fils de Lancelot, pour vicomte de Boisdingham.

1517. — Antoine de Zommere, fils de Jean (mari de d^{lle} Michelle de Bernastre).... terre et seigneurie de Boisdingham. (Arch. du Nord. li. 16053.)

1576. — Jean de Zombres, fils aîné d'Antoine, s^r Boisdingham.

1596. — Pierre de Zombres, sr de Boisdingham, décédé vers 1602.

D^{lle} Florence de Zombres, tante et héritière de Pierre, pour la terre de Boisdingham.

1615. — Antoine de la Houssoye, fils de Pierre et de d^{lle} N... de Zombres, sœur de Florence, hérite de cette dernière de la terre de Boisdingham.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Ant^{ne} de la Houssoie, ésc. sieur de Boidingham, Quercamp, la Rehaulte, tient en un seul fief et homaige la seigneurie et viscomté de Boidingham et de Zuthove, à luy succédée par le trespas de dam^{lle} Florence de Zombres, sa tante, qu'y s'extend au terroir dud. Boidenghem, Zudhove, en la forme et manière que s'enssuict, scavoir devers oest au fief de Difque, tenu du roy, appartenant a Jérosme destienbecque ; vers mer, aux terres de l'hospital dud. Boidingham, tenues de la baronnie de Licques; west aux terres de l'abbé et religieux de Saint-Bertin jusques au Varanguillon ; sud au bocquet de Noordaelle descendant à la carrière d'Inclebert et terres de la cense du viel Flos, abouttant vers soleil à la baronnie d'Eulne, es mettes de laquelle viscomté y avoit anciennement ung molin nommé le Vennes, etc.... en laquelle viscomté il at toutes justices haute, moyenne et basse, sauf le ressort et souveraineté au chateau de Saint-Omer..... (Arch. de Saint-Omer AB. 5. Registre aux fiefs du Bailliage de Saint-Omer, renouvelé par Val. Taffin, f° 23 r°)

1662. — D^{lle} Louise de la Houssoy, d^{lle} de Boisdingham fille d'Antoine deuxième du nom, vicomte de Boisdingham, et petite-fille d'Antoine qui précède, épouse Th-E. de Vrise, éc. seigneur de. Bekerske, demeurant à Bergues en 1662. (Arch. du Gros de St-Omer. transaction, n° 7 de la liasse.) Cette transaction constate que, par suite des ravages des guerres entre la France et l'Espagne, les terres du territoire de Boisdingham se sont trouvées réduites à nulle valeur : c'est ce qui explique que, par suite du règlement d'arrangements antérieurs d'affaires de famille, la seigneurie de Boisdingham se trouva reprise.», par des collatéraux après la mort de Louise de la Houssoye, en 1696, bien qu'elle ait laissé une fille dont il y eut descendance.

1696, 13 déc. - Rapport de la terre et seigneurie de Boisdingham et Zuthove par Marie-Claire Lernout, fille et héritière de Nicolas-Gabriel Lernout, éc. s^r de Soix, Lassus, vivant ancien bourgeois et chev. du pays et terre .du Franc de Bruges ; lad. dame demeurant présentement à Saint-Omer.

1713, 14 mars. — Aveu du séquestre de la terre et seigneurie de Boisdingham et Zuthove.

1722 22 juillet. — Antoine-Louis d'Auvergne, éc. s^r de Boisdingham, Brusel, échevin de Saint-Omer, sert au Roi rapport et dénombrement des mêmes seigneuries « à lui succédé par le trépas de Louise de la Haussoy,- dame de Bequerque, sa cousine issue germaine, arrive en février 1696. » (Arch. du Nord. Bur. des Fin.. C. 233.)⁽¹⁾

1739. — Louis-Ant. d'Auvergne.

(Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1 Ce rapport porte le cachet armorié d'Ant.-L. d'Auvergne : écartelé, au 1^{er} et 4^e quartiers de..... à une tour de...senestre d'un lion rampant : aux 2^e et 3^e, dotoire, Couronne de comte. — Or il est à remarquer que les armoiries de cette famille d'Auvergne, qui a occupé, dès le xvii^e siècle, des fonctions echevinales tant à Boulogne qu'à Saint Omer (Cr. de Rosny. Recherches généalogiques...p. 46-2) et possède des seigneuries importantes, n'ont encore été décrites nulle part, ce qui est rare pour une famille aussi notable. L'indication manuscrite qui accompagne ce cachet montre bien que ce n'est pas un cachet emprunté, mais bien le cachet aux armes d'Auvergne : « après y avoir mis le cachet de ses armes ». Signe : d'Auvergne de Boisdillinghem

1752, 28 nov. — Aveu de la terre et seigneurie de Boidillinghem et Zutove, par Philippe-Guilain de Thiennes, chev. seigneur de Boidillinghem, a lui échue par le trépas de mess^{re} Cajetan de Thiennes, son frère. (Ibid.)

1760, — Dame Marie-Adrienne de Houchin, à cause des enfants qu'elle a retenus avec feu s^r Guillaïn, comte de Thienne, vicomte de Boidillinghem et Zutove (Arch. du P-de-C. 20^{ms} Boisdillinghem.)

1781, 9 août. — M. de Thiennes.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. G. 88.)

Le Chapitre de Saint-Omer avait aussi des droits seigneuriaux à Boisdillinghem, ainsi qu'il résulte des indications ci-après :

1622. 1er oct. — Attestation d'habitants de Boisdillinghem que le Chapitre de Saint-Omer est seigneur du lieu, sauf les seigneurs de Zombres, puis de la Houssoye, seigneurs vicomtiens dud. lieu.
(Arch. du Gros de Saint-Omer. 1622, n° 20.)

1623. — Registre terrier de la seigneurie foncière appartenant à MM. du Chapitre à Boisdillinghem.
(Arch. Capitulaires de Saint-Omer. II. G. 2082.)

La mention ci-après demande aussi une explication :

1556. — M^e Nicolas de Stiembecque... achat par lui fait à Jacques de Gommès (?) de la seigneurie de Boidillinghem. (Arch. du Nord. B. 16053.)
Il n'est pas douteux qu'il ne s'agit pas ici de la seigneurie de Boisdillinghem proprement dite, mais de celle de Difques en Boisdillinghem.
Fiefs sur le territoire de Boisdillinghem : Difques, Isque, Motte (la), Zuthove.

BOIS DU FAY

sur le territoire de Lumbres. tenu du château de Saint-Omer.

1565. — Sébastien Hannedouche... droits de l'achat fait à fait à Guillaume (.sic pour Guislain) de Fiennes d'un fief consistant en un bois nommé le Bois du fay.

1566. — Antoine Hannedouche, second fils, héritier dud. Sébastien pour le fief du Bois du Fay.

(Arch. du Nord. B. 16053)

1625-26. — Sébastien de Hannedouche, ch. s^r de Hinctun lieut. de la Gouvernance de Douay et Orchies, tient en fief avecq jurisdiction de seigneurie foncière et viscomtière nommée Bois du Fay, séant au terroir de Lumbres, contenant trente-

quatre mesures en une pièce listant d'amont aux terres d'Eule et d'aval aux terres dudit Lumbres apparten. à Phles Desmarcquais, Nicolas Limosin autres ; vers mer, au sieur du Fay et au chemin de Paris ; vers soleil, aux terres dud^t Eulne ; lequel fief du Bois du Fay est partie du fief et seigneurie de Tencques aud^t Lumbres; quy auroit esté esclissé et acquis par Sébastien de Hanedouche, esc. licentié es droix conseiller principal de la ville de St Omer, de Guislain de Guillain de Fiennes, sieur de Lumbres, par contrat passé.... le xxix^e jour d'avril quinze cens soixi^{te} quatre à charge de le tenir en un seul fief à 60 s. par. de relief

1662. — En marge de la précédente mention : « Le 6^e mars 1662, le s^r Albert Demazun esc. s^r d'Inctun et du Fay at payé le relief pour le fief (relève) au texte, à luy dévolu par le trespas de Ch^{les} Hannedouche, aussy esc, s^r desd lieux. (Arch de St-Omer AB. XII. 5. Registre aux fiefs de Val. Tanin, f^o 69.)

1662. — Albert Domalier ⁽¹⁾ (sic], esc... fief du Bois du Fay, venu de Ch. Hannedouche son oncle.

1697, 3 janv. — Vente de plusieurs terres.... 5^o du fief du Bois du Fay à Lumbres par Antoine-Jacques B^{on} de Quarre, s^r. de Gléan, Ornalin (sic], et Henri-Ernest de Quarre aussi baron de Gléan, Ouralin (sic), son fils demeurant à Arche, prévôté de Poilvache, à J.-Nic. Vaillant, m^d et m^e chirurgien à Arras. (Ibid.)

. — Adrien de Lattre, seigneur de Hunchun, Fay, etc... bailli des terres et Baronnie de Wavrans, baille rapport du fief et noble tenement nomme le Bois du Fay à lui échu par déclaration de commande de Ant-Jacques baron de Carré, Gléan, Omalin, et de mess^{re}- H.-Ern. De Carré, baron de Gléan, son frère et héritier venant d'Albert. Domalin seigneur de Hunchun ⁽¹⁾. (Ibid. Bur. des Fin. C.237.)

1762. — Phil.-Marc Carouille, maréchal ferrant, de Wavrans, oblige, pour sûreté d'une dette, à Jean-B^{te} Dollain, marchand de fer à Saint-Omer, un bien de 34 mesures nommé le Bois du Fay, partie du fief et seigneurie de Tencques à Lumbres. (Arch. de l'auteur, n^o 90.)

1769, 8 juillet. — Jacques Carouille, maréchal-ferrant à Wavrans-lez-Elne, fils de Jean-François et de Philippine-Nicole de Lattre.... fief et seigneurie le Bois du Fay...34 mesures au terroir de Lumbres.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 237.)

1772, 6 août. — Joseph-Joach.-Ch^{les} Sandelin pour 17 mesures à prendre dans le bois du Fay à l'encontre de Jacques Carouille, acquis par acte du ;i mars 1765 de Philippe Carouille, Jean-Louis Bédague et Jeanne-Thérèse Carouille, sa femme, Pierre Daulin et Marie-Jeanne Carouille, sa femme, iceux frères et héritiers en partie de François Carouille et de Marie-Philippine-Nicole de Lattre, sa femme, leur père et mère. (Ibid.)

BOIS-EN-ARDRES

sur Ardres. Cette agglomération ne paraît pas avoir subi, dans lcs dévolutions féodales, d'autres destinées que celle d'Ardres proprement dit. Ce n'est qu'au dix-huitième siècle que le seigneur de la Basse-Boulogne se trouve, aussi qualifié seigneur de Bois-en-Ardres, nom donne à une seigneurie vicomtière constituée sur le territoire.

XVIII^e siècle. — Denis-François Lefebvre, trésorier de l'Extraordinaire des Guerres a Calais, éc. s^r de la Basse-Boulogne et de Boissenarde.
(Arch. du Nord. Bureau des Fin. C. 241.)

1.d'Omalin (?)

V. Basse-Boulogne, Epinette, Quillart.

BOIS-ROSEL

Fief à Saint-Quentin-lez-Aire.

On trouve que cette seigneurie s'est transmise d'une façon constante dans les mêmes mains que celle de **Maubus**. V. ce mot.

1736,13 janv. — Jean-Bapt.-Fr.-Jos. Van der Stichele, éc. seigneur de Maubus, Bois-Rosel.... fief de Boys-Royssel, au village de Mencapt, ou Menca, paroisse de S^t Quentin, venu par le trépas de Louis-Joseph, son frère, le 21 oct. 1735. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 197.)

1739. — Fr.-Joseph Van (1er Stichele.
(Procès-verbal (le Rédact. des Coutumes, p. 290.)
- Alexandre de Bourges, pour sa terre du Bois-Rosel.
(Ibid. p. 428.)

1759. — M. de Maubus, seigneurie du Bois-Rosel.
(Vingtièmes de Saint-Quentin.)

BOLHOFH

à Saint-Martin-au-Laert.

1761. — Dlle Marie-Anne-Joseph Roche (n'est-ce pas Roels ?) veuve du sieur Saily, notaire, possède le fief de Bolhofh (sic) dont le fonds et plusieurs de ses mouvances sont englouties dans les fortifications de Saint-Omer les sept mesures restent.... dont le revenu des droits est de...61. 10 s. (Vingtièmes de Saint-Martin-au-Laert.)

BOMBELT

à Nordausques, mouvant de la châteltenie de Tournehem.

1544. — Jehan du Hamel et Jehenne Broyart, sa femme, tiennent en fief, mouvant de lad. Châteltenie quatre mesures de terre à usage de labour arrentées à S^{te} Aldegonde, demeurant aud. Nordausque, au lieu nommé Bombelt, pour la somme de 4 francs par an... (Arch. du Nord. B. 10733, n° 50.)

BOMICOURT

1759. — Le s^r Jean-Paul-Obert Woorm possède le fief de Bomicourt en Bomy produisant rentes foncières d'un revenu de 10 l. (20^{cs} Bomy.)

1783. 15 mars. — Rapport fourni par Marie-Anastasie-Félicité de Vissery d'Estrethem, pour des terres lui appartenant situées à Bomy, relevant de la

seigneurie de Bomicourt, appart^t aux enfants mineurs de feu Ant.-Fr-Jos. Woorm, esc. et de Angél.-Franç.-Ursule Rouvroy.
(Arch. de M. G. Van Kempen.)

BOMY

Importante seigneurie des environs de Fauquembergues.

1327. — « Noble homme et poissant mon signeur Jehan de Pois, chev. signeur de Bommy.»

(Arch. de Saint-Omer. Werps, n° 1227.)

1420 et 1447. — Pierre de Poix, ch. baron de Bommy et de Bientques. (Cf. extr. de rapport et dénonbrem^t publié en 1774 dans pétition adressée par Legrand de Castele au Bailliage de Saint-Omer sur des droits seigneuriaux prétendus à Cohem.)

Vers 1455. — Antoine de Wissocq, seigneur de le Hollande Tannay, bailli d'Aire en 1452, fils de Jacques et de Colarde de la Vieffville. ép Catherine d'Abbeville, dite de Boubers. Il acheta la terre de Bomy

On trouve, dans l'Epigraphie du Canton de Fauquembergues, pp103, la suite des Wissocq, seigneurs de Hollande et de Bomy. C'est en 1669, par le mariage de Marie-Anne-Françoise de Wissocq, seule héritière de la branche aînée de cette maison, avec Octave-Joseph de Trazegnies que la terre de Bomy fut apportée a' cette famille qui la conserva jusqu'à la Révolution.

Fiefs sur le territoire de Bomy : Berquigny, Bocquet, Bomicourt, Candonville, Escouflans, Moinneau, Robercourt, Wamin.

BON RIBAU

Fief à Blaringhem, mouvant de la seigneurie de Lannoy.

1718. — D^{lle} Bogard.... fief du Bon Ribau, relevant de la seigneurie de Lannoy à Blaringhem.

(Bibl. de Saint-Omer. Ms. 890, f° 19 r°.)

. — D^{lle} Marie-Thérèse-Aldeg^{de} Bogard, dem^t en la ville de Saint-Omer, héritière de Marie-Aldegonde, sa mère par avant Jean Gogibus, tient de lad. terre de Lannoy, un autre fief nomme le Bon Ribau, qui se comprend en 7 mesures et 3 quartiers, sept verges, a usage de manoir, proche la cense dudit Lannoy.

(Ibid. f° 29.)

BONCOURT

sur Fléchin.

Avant 1340. — Pierre, s^r de Boncourt et de Fléchinelle, fondateur du collège de Boncourt à Paris – Warin s^r de Boncourt et de Beaurain, suit le duc Eudes de Bourgogne a la journée de Saint-Omer en 1340, ép. Isabeau héritière de Renty et de Seningham - Baudouin s^r de Boncourt ép d^{lle} N... de Wissocq, d'où Warin, Robert et Marguerite, décèdes sans enfants.

(Rosny, p. 208, d'après Van der Haër.)

1425. — Noble dame Jeanne de Wissocq, veuve de Mgr de Boucoud
(Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled. 2G;')5.)

Or le mari de Jeanne de Wissocq est à cette époque Guichard Bournel. Il résulte donc bien de cette mention que si les généalogies imprimées n'attribuent pas aux ancêtres de Jean Bournel ci-après la seigneurie de Boncourt, elle leur appartenait néanmoins.

1486. — Jean Bournel, s^r de Boncourt, mayor de Saint-Omer de 1487 à 1512. Il était fils des précédents et mourut le 22 mai -1522 ayant épousé Catherine de Sempy.

— Roland Bournel, seigneur de Boncourt, Marnez, mort à Saint-Omer en juin 1537. Il épousa en secondes noces Marguerite de Noyelles, fille de Philippe et d'Isabeau de Luxembourg, dont il eut une fille, Isabeau, mariée à Jean de Noyelles, seigneur de Lossignol.
(P. Anselme. VIII, p. 154.)

— Adrien de Noyelles, frère de Marguerite ci-dessus, est qualifié seigneur de Croix, Lisbourg, Flers et Boncourt, ép. Fr^{se} de Lille, d'où Adrien de Noyelles, mari d'Anne de Gand, dite Vilain, d'où Jacques de Noyelles, époux d'Anne de Claerhout, baronne de Maldeghem, sans enfants. — Leur neveu, Eugène de Noyelles, hérita du marquisat de Lisbourg et des autres seigneuries.
(Cf. Vegiano. Nobiliaire des Pays-Bas.)

1675, 10 octobre. — Vente de l'usufruit de la terre de Boncourt consistant en château, etc... par Eugène Noyelles, marquis de Lisbourg, comte de Croix, s^r de Boncourt, Laires, Cuhem, pour la pension alimentaire de dame Marie de Créquy, son épouse, dont il avait été séparé de biens par sentence du Châtelet de Paris du 2 avril 1670. Led. s^r s'était réservé la jouissance viagère de la terre de Boncourt dans le partage qu'il avait fait avec le comte de Marles, son frère. (Gros d'Arras.)

— D^{lle} Anne-Françoise de Wissocq acquiert peu après cette seigneurie qu'elle apporte avec celles de Cuhem et Bomy à la famille de Trazegnies.

1759. — M. le marquis de Trazegnies, pour seigneurie de Boncourt, d'un revenu annuel de 178 l. (2^{cs} Bomy.)

V. Glide.

BONINGHE

1473. — Mons^r de Longnon tient en fief sa terre et seigneurie de Boninghe de la d^e Conté de Fauquemberghe.
(Arch. du Nord. B. 16700. Fiefs tenus du Baill. de St-Omer.)

V. à **Bonningues**. Mais comme cette dernière seigneurie était tenue du château de Tournehem, on peut se demander à quelle localité s'applique la présente mention.

BONNE POMME

Fief à Warnecque, sur Merck-Saint-Liévin, tenu de la seigneurie de La Motte-Warnecque.

V. 1560. — « comme il soit que feu monsr M^{re} Loys ; de Berquier, mon grand oncle eusist désigné le fief de Bonne Pome que sont preiz à Warnecque, et quelques rentes dicts communément les preys M^{re} Loys pour fondation, je vœul et entendz que le prouffit et revenu sera employé à salarier le chapellain de la paroche de Lumbres qui sera tenu célébrer deux messes par. sepmaine . » (Testament de Louis le Chevalier (Militis) ; chanoine de Saint-Omer, aux Arch. Capitul. De St-Omer, publié par M. l'abbé Delamotte dans le tome III (1909) des Mémoires de la Comm^{on} Départementale des Monuments Histor, du Pas-de-Calais : « La Chapelle Castrale d'Acquembronne en Lumbres. »)

1680-90. — Registre en parchemin de rapports et dénombrements servis par tenanciers divers à Justus Norbertus de Gressin, s^r de Ballin, Bonne Pomme, etc... (Liasse d'Archives de la famille de Lestrangé : comm^{on} de M. le chanoine Bled.)

1741. — Antoine de Crombrughe, éc. s^r de Loringhes, dem^t à Furnes, tient le fief de Bonne Pomme, situé aud. Warnecque, provenant de Marguerite de Gressin, son épouse par relief de Juste-Norbert de Gressin, son père; fils de Josse et de d^{lle} N. de le Nef, fille de Louis ; icelui de Christophe, auparavant Louis Chevalier, chanoine de Saint-Omer..... consistant en cinq mesures, tant près flottis que aulnois à Warnecque et plusieurs rentes et droits. (Rapport et dénombrement de la seigneurie de la Motte-Warnecque du 3 sept. 1741 inséré dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 20 mai 1786, f^o 232 v^o. Arch. du Nord. Bur. des Fin. L. 178.)

BONNICHIL

Fief à Audruicq, tenu du château de ce lieu.

1834. — Nic. Daens, s^r du Parquet, tient, venant de la succession de feu Jacques Daens, son père, ung fief et noble tellement tenu dud. ch^{eau} d'Audruicq, nommé le Bonnichil, scitué en la paroisse dud. Audruicq ou trois pièches sont terres labourables, manoir et maretz, dont la première contient 15 mesures amasées de maison about. zut à une rue venant du moulin d'Audruicq et allant vers les pays conquis par les François sur les Anglois ; nort à un cours d'eaue nommé le Leet.

La 2^{de} pièche contient 15 mesures about. nort à lad. rue, zud a la Walnebecq.....

En marge: Modo le s^r Jean Jordaens, s^r du Parcquet par succession de son père, et iceluy héritier féodal dud, s^r du Parcquet, pour les qattre parts de cinq ; la d^{lle} Marie-Marg^{te} d'Audenfort, vefve de M^{re} Maximilien de Pan pour la cinquiesme partie par donation dud. s^r du Parcquet. (Arch. du Nord. B. 16462, no 7.)

1711,29 Juillet. — Jacques-Victor Jordaens, prestre, dem^t à Bergues-Saint-Winoc, par succession de Jean, son père..... le fief de Bonnichiel, en trois parties de terre la 1^{re}, contenant 15 mesures de terre à labour about. à la Steenstraete, à un courant d'eau nommé la Leet, à la rue de Bonnichiel, au fort Bâtart....., la 2^e, quinze mesures aboutant à la Steenstraete, à la Walnebecque, la 3^e neuf mesures de terre à labour, nommées le Lembry...

(Ibid. Bur. des Fin. C. 212.)

1732, 29 mars. — Récépissé de dénombremments au nom du s^r Jean-Benoît Jordaens, fils et héritier de Pierre dem^t en la ville de Bergues, de quatre fiefs..... 4^e de Bonnincoeuil. (Ibid. C. 73.)

1745, 3 déc. — Marie-Anne-Louise de Lanquesaing, douairière de Maxim, de Pan, seigneur de Wisques, au nom de ses quatre enfants mineurs.... rapport et dénombrem^t du quint du lief de Bonnichil. (Ibid. C. 212.)

1765, 4 nov. — Mess^{re} Jacques-Joseph-Alex. Doresmieulx, chev, seigneur de Fouquières.... Deux fiefs et vicomtés n^{és}.... Le fief de Bonincoeuil. (Ibid. C. 216.)

1782, 12 jan. — Alex,-Constant Doresmieulx, chev, seigneur de Fouquières..... fief de Bonincoeuil par indivis avec le s^r Maxim -Louis-Joseph de Pan, seigneur de Wisques, qui en a la 4^e partie (Ibid.)

BONNIERE (LE)

Fief à Eperlecques.

1572, 8 juillet. — Le Flameng (Catherine), d^{lle} de Framencourt, veuve de noble homme M^e Jehan de Bruyn, s^r de Salperwicq et de le Bonniere en Esperlecque, lègue à son fils la seigneurie de Framencourt, située à Framencourt et Hauteclouque. (Gros de Saint-Omer, n° 2.)

BONNINCEUIL

V. Bonnichil.

BONNINGUES

Bonningues-les-Ardres. Baronnie tenue du château de Tournehem. — V. aussi Boninghe.

1543-44. — Mons^r de Chepois lient de monsg^r de Bevres la terre et seigneurie de Clerques, Bonninghes en partie et Wissocq. (Arch. du Nord. B. 16733.)

1587. — Eustache de Conflans, vic^{te} d'Auchy, neveu et hér. de Mess^{re} Robert de Chepoix, son oncle... terres et seigneuries de Clerques, Boninghes en partie, Wissocq, tenues de Tournehem. (Ibid. 16053.)

1659. — Phil.-Ch.-Barth. de Recourt, b^{on} de Licques, s^r de Boninghe, ép. Marg.-Cor.-Gertr. de Berlot. — Ferdinand-Roch-Jean de Recourt, ép. Anne-Mich-Alexandrine Le Sart de Prémont. — Ferdinand-Gillon de Recourt-Lens, ép. Elisab. de L'Espinav de Marteville.

(Généal. de Lens. Ms."891 Biblioth. de St-Omer.)

1731, 8 février. — Rapport et dénombrement des terres et seigneuries de Clerques, Wissocq et Bonningues par le curateur a la succession vacante de feu Liévin de Clerques en son vivant seigneur desd. lieux. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 243.)
—Philibert de Clerques, fils de Liévin vicomte de Clerques.

;

1739. — Le représentant de la succession vacante de Liévin de Clerques, seigneur de Bonningues. (Pr.-verbal de la Rédact. des Coutumes, pp. 16 et 137.)

1789. — Phil.-Franç.-André-Jos. des Essarts, éc. s^r de Journy, etc... à cause de sa seigneurie de Boningue.
(Assemblée de la Noblesse des Bailliages de Calais et d'Ardres pour les Etats généraux en 1789.
Rosny, p. 302.)

Fiefs sur Bonningues : Cathelet, Cavron, Héricourt, Lorgnier, Moyhoucq.

BONVOISIN

Fief à Leulinghem, ainsi appelé du nom des anciens possesseurs, mouvant du château de Tournehem.

1567, 9 avril après Pâques. — Jehan Bonvoisin, notaire royal de la résidence de Saint-Omer, achète, au prix de 283 l. 14 s. 6 d. un fief et noble tenement « où il y a bailly et hommes cottiers avec toute justice et seigneurie fonssière se comprenant en 10 rasières et demie de bled qui souloit porter en temps passé unze rasières et deux chappons de rente sur plusieurs terres et héritaiges tenus cottièrément par diverses personnes au terroir de Lœullinguen, le Hongrie et pays allenviron ». Le vendeur était de Rebecque « mu par la voye de nécessité par luy affirmée » qui l'a acquis depuis quelque temps de François de Rebecque, éc. seigneur de Faulconcourt, fils et héritier de défunt Jehan de Rebecque, aussi écuyer, seigneur dud. lieu, dem^t à Quienville

Jean Bonvoisin: décédé en 1606, transmet ce fief à sa fille Marie Bonvoisin, décédée après 1640, qui avait épousé Jean Liot. Après elle, ce fut la petite-fille de ces derniers Marie-Magdeleine Corde⁽¹⁾ (1624-1687), (lui l'apporta à son mari Louis de Vissery.

La seigneurie se transmet ensuite dans la famille de Vissery jusqu'à la Révolution : Charles-Robert de Vissery (4667-1747) épouse Isab.-L.-Hyac. Enlart ; Jacques-Louis-Jos de Vissery de Bonvoisin (1708-1776) ép de Philippine-Charlotte d'Haffrenghes ; Charles-Phil.-Jos. de Vissery de Bonvoisin (1735-1804), époux de Louise-Philippine-Sabine-Aldeg^{de} de Schodt.

(Arch. de famille de M. C. Van Kempen.)

1759. — Devissery (J.-L.-J.), fief seigneurial de Bonvoisin, consistant en censives et droits seigneuriaux valant 18 l. (20^{cs} Leulinghem.)

BOSC

Bois à Acquin.

1189. — Don à l'abbaye de Saint-Bertin du « comitatus de Wal et Bosc » en la paroisse d'Acquin.

(Ch. de Saint-Bertin, éd. Haigneré, 11° 365.)

BOS DE HAUTEGREVE

A Acquin. V. **Hautegreve**.

BOSQUET

(Fief du) à Marthes.

1. Jean Corde, son père, avait épousé, en 1620, Antoinette Liot, décédée avant sa mère Marie Bonvoisin

1747, 21 déc. — Philippe-Albert-Joseph Le Boy, s^r du Bardou, fils de Louis-Ignace, avocat, ancien lieutenant de Mayor d'Aire, et d^{lle} Marie-Magdeleine Wisme, veuve de Jean-Jacques Le Roy. mère tutrice de dem^{lle} Marie-Fr^{oise} Le Roy, petite-fille dud. Louis-Ignace..... deux fiefs... le second nommé fief du Bosquet, s'étendant sur six mesures de terre entre Marthes et Saint-Quentin.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 202.)

BOSQUET

Petit fief près Ardres.

1781, 3 déc. — Les héritiers de Henri-Joseph Blanquart seigneur de Septfontaines, la Motte, Bailleul, l'Epine, le Croquet, le Bosquet..... (Arch. Nationales Q¹ 906.)

BOSQUET, BOSQUET DE LE LOE

à Zudausques, tenu du Château de Saint-Omer.

1722, 1^{er} juin. — Gertrude-Dominique Vandoire, d^e de la Jumelle, du Plouich, douairière de Georges-Joseph Deslions, seigneur de Feuchin, Zudausque, Noircarme, mère ayant la garde noble de ses enfants..... fief au village de Zudausque, tenu du Château de Saint-Omer, nommé Bosquet de le Loe... et le petit bocquet, appelé bocquet d'Ausque, les deux tenus en un fief.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 211.)

1729, 12 juillet. — D^{lle} Gertrude-Dominique Vandoire, dame de la Jumelle, douairière de Georges-Joseph Deslions... pour le fief du Bosquet, situé à Zudausques.

(Ibid. C. 87, p. 248.)

V. aussi **Loe**.

BOS WARIN

Fief à Seninghem, tenu de la Prévôté de Seninghem.

1497.— Pierre le Zombre en tient un fief nommé le Bos Warin, « qui se comprend en quatre mesures de bois auprès de le Buissonnière ». (Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem, etc... par Ph. de Croy, en 1502. N° 574/832 de la Biblioth. de Valenciennes, f° 244 v°.)

BOUCHARD

(Fief) à Louches

1784. — Ch.-Jos.-Ignace Le Febvre pour le fief Bouchard. (Arch. Nationales B. Q¹ 906, p. 15, n° 21.)

BOUCOUD

Forme ancienne qui a désigné invariablement Nortbécourt, Westbécourt et Zutboucourt.

BOUCOURT

(Fief) à Reclinghem, tenu de la seigneurie de Dennebrœucq.

XVIII^e siècle. — Le seigneur Comte de Kessel, a cause de sa femme, fille et héritière du feu seigneur Marquis de Ludy, tient de la terre et pairie de Dennebrœucque fief située aux terroir et village de Reclinghem, vulgairement nommé le fief Boucourt, qui se consiste en plusieurs rentes foncières, reliefs et droits seigneuriaux ('Arch du Nord. Bur des Fin- C, 178- Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786, f° 448 r°.)

BOUCQUET

1564(n,st ;1565) 24 janvier . — maison séant en la ville d'Aire, tenue cottièremment de Mons^r de Pippemont à cause de son fief du Boucquet. (Note communiqu. Par M. Rodière, extr. du chartrier de Colembert.)

BOULES

Fief de Valcoustre, alias « des Boules », du nom d'un lieu dit hors la porte Boulesienne à Saint-Omer.

1379. — Clay de Wissoc, fils Estevene, pour relief de cinq mesures de terre proche le courtil des Boules et les Chartreux hors de Saint-Omer. (Arch. du Nord. B. 16053)

1389. — Simon de Wissoc, fils Estevene, pour quatre mesures de terre et quarante verges emprez les Boules dehors la porte Boulizienne, venues de son père. (Ibid.)

1558. — Isembart de Houchin, chev. seigneur de Longastre, tuteur de Fr. de Houchin, son fils, et de dame Antoine de Lens, dite de Rebecque, pour un fief qui se comprend en quatre mesures et demie de terre, nommé le fief des Boules.....(Ibid)

V. aussi **Valcoustre**.

BOULISIENNE

Fief nommé vulgairement « Bourgrenne » (.sic pour Boulisienne). (Contr. de m. Oudard de Lens M^{re} de Nédonchel aux Archives de Beaulaincourt.)

V. Porte Boulenisienne ou Boulisienne,

BOULOGNE

(Vicomté de), consistant en droits domaniaux engagés à Vieille-Eglise.

1767, 20 janvier. — Revente par les héritiers d'Aumont à Michel-Jacques, marquis de Turgot, Conseiller d'Etat, Président honoraire du Parlement de Paris, de la Vicomté de Boulogne, consistant en l'inféodation d'une rente de deux mille francs duc à Sa Majté sur le domaine de Vieille-Eglise estimé cent soixante mille livres.

(Arch. Nationales Q¹ 904.)

BOURDON

(Le), fief à Autingues.

1770, 28 juillet. — Philippe-Guill. Parem, ancien échevin d'Ardres, avant lui Jean-Jacques, son père, décède en 1759, tient deux fiefs.... 2° une mesure soixanteneuf verges, nommée fief du Bourdon, au terroir d'Autingues. (Arch. Nationales Q¹ 906.)

BOURDREL

(Fief) à Pont-à-la-Lacque, sur Aire-sur-la-Lys.

1535 . — Jacques du Saultoir... fief Bourdrel près le Pont de la Lacque, qui est de haute avesne... acquis de Jean Massie... (Arch. du Nord. B. 13848.)

1660. — Fief Bourdrel au Pont-de-le-Lacque : Jehan du Saultoir, fils Jacques, dem^t à la Cauchy-les-Pernes

(Ibid. B. 16318, f° 171.)

1739. — Le sieur Albert de Sarra à cause du fief du Bourderel. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 291.)

BOURG

(Seigneurie du) à (Saint-Omer. On désignait ainsi un fief qui consistait en rentes qui se « cueillaient » sur certaines maisons des rues avoisinant l'ancien château de la Motte ou du Bourg, alias Motte-Châtelaine. Dans la mention de 1767, on dit: « Fief du Bourg», dit Sainte-Croix (c'est-à-dire de la rue Sainte-Croix), Ravesberghe (du nom du propriétaire de 1623) et Lizele, nom du quartier de Lyzel intra muros (rue et place du Vainquai) où se trouvais des maisons comprises dans le fief.

1459. — V. la mention de 1459 du fief couture (La) à Racquinghem.

1473 . — Jehan d'Ardres tient le fief du Bourcq.

(Arch. Du ord. B. 18700, f° 105.)

1555 . — Ysabeau Bournel de Thieullaine, fille de Roland de Bournel de Thiembronne et Boncourt.... Petit fief nommé le Bourg à Saint-Omer (Ibid . B. 16053.)

1623 . — Mess^{re} Denis de Massiet, chev, Baron de Ravesbergue, seigneur de Staples, Moulle, etc... fief nommé le fief du Bourcq, se consistant en rentes foncières dues à cause de quelques maisons en la rue de Sainte-Croix près la Motte Chastelaine et autres endroits en Lizelle en la ville et dehors....(Reg, aux fiefs renouvelé par Val. Taffin. Arch. S. O. AB XII, 5, f° ix.)

En Marge ; » le 16 d'avril 1678 at esté receu le relief et cambellage... de Renon-Fr de Beaufort, esc s^r de Beaulieu, Moulle, etc.... »

1647 . — Renom de Beaufort, mari de d^e Alexandrine de Massiet. (Epigr. Du P-de-C. Saint-Omer, p 522.)

1739 . — Christ-Louis de Beaufort, seigneur du Bourg.
(Procès-verbal de la Rédaction des coutumes.)

1767, 9 avril. — Louis-Eug.-M. C^{te} de Beaufort, fils de Christ-L. et de dame M.-A.-Fr.-Jos. de Croix, son épouse, trois fiefs à Saint-Omer..... 2° Fief du Bourcq, dit Saint-Croix et Lizel... consistant en rentes assignées sur plusieurs maisons rues du Pot, de S^{te} Croix, du Bourcq (ou Bourg), des Clouteries, du Commandant (maison par achat du prince de Robecque, par avant Antoine de la Barre, faisant le coin de la rue du Plomb, servant de logement au Gouverneur), de l'Œil, faubourg de Lizel....

Cette seigneurie provenait au dénombrant de ses parents, à son père de l'héritage de ses père et mère Renom de Beaufort et Alexandrine de Massiet ; cette dernière, fille de Denis de Massiet et de dame Marie d'Assignies. qui l'avaient acquise de Mess. Franc, de Monchy et de dame Claude de Créquy, son épouse.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 239.)

BOURG

(Fief du) à Delettes.

1379. — Robert de Hughes, fils Morel, pour le fief du Bourg, gisant à Delettes, venu de dam^{lle} Ysabel, sa mère, qui fut femme aud. Morel. (Arch. du Nord. B. 16053.)

BOURGET

1637. — Contr. de mariage de d^e Jeanne Desgardins, d^e du Bourget, veuve d'Omer Brocquet, conseiller au Bailliage de Saint-Omer, avec N... Hellemans.

(Gros de Saint-Omer.)

La future apporte en dot des terres à Seninghem. Ne serait-ce pas là qu'était cette seigneurie? à moins que ce ne soit la même que la suivante ??

BOURGHEIL ou BOURGUET

à Tilques.

1544. — François de Longueville, s^r de Bourgheil d'Ostrove, Lieutenant Général du Bailli de Saint-Omer.

(Mém. S.A.M. t. 25, p. 293.)

« Ostrove. château dit aussi du Bourguet, commune de Tilques. » Courtois
(Dictionn. Géoqr. l'Arrondissement de Saint-Omer. Mém. S.A.M. XIII.) '

BOURNOVILLE

(Fief de), dans l'Ardrésis.

XVIII^e siècle. — Pierre d'Ampleman et de la Cressonnière, vict^e de Wolphus, seigneur de la Motte, etc... Bournonville, Ripehay, capit^{ne} au régiment de Lannoy, Piennes, ensuite major de Gravelines, fils aîné d'Antoine.....
(Arch. Nat^{les} Q¹ 906. Dénombrement du fief d'Ampleman.)

BOURSTRAEED MERCHS

en dehors de Saint-Omer.

1394. — Will. Longuenesse, pour un pré nommé le fief de Bourstraeede merschs, venu de dem^{te} Jeanne, « sœur Jehan Florens ». Leurens de Lille acheta le fief cy-dessus.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

BOUSTICH

à Bayenghem-lès-Eperlecques.

1425. — D^{le} Mabile de Wailly, f^e de David le Maure, pour le fief de Boustich à Bainghem dessous le haye, venu, pour son droit de quint, de dem^{le} Jacquemine de Monnecove, sa mère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

BOUVELINGHEM

Actuellement commune du canton de Lumbres, anciennement pairie du coin lé de Guînes, fit partie du marquisat érigé, sous le titre de Courtebourne, on faveur de (Charles de Calonne, en 1672.

1227. — Jacques, chev, si de Bouvelinghem.
(Ibid. t. IV, p. 55.)

XII^e et XIII^e s. — V. dans Rosny (p. 250) quelques mentions des premiers seigneurs de Bouvelinghem

1422. — Florent de Calonne; avant lui Baudin son père. (Arch. du Nord. B. 15003.)

1483. — Jehan Callonne de Courtebourne. ,
(Bull. S.A.M. III, p. 415.)

1543-44. — Antoine de Calonne.
(Arch. du Nord. II. 16733, n<>127.)

1714. — Dame Marie-F^{se} de Gérard, veuve de Louis-Jacques de Calonne, marquis de Courtebourne, seigneur de Bouvelinghem. (Ibid. Bur. des Fin. G. 24(5,)

Voir la suite des Calonne-Courtebourne dans Rosny, p. 301.
Fief : Petit-Quercamp.

BOUVRY

Fief à Eperlecques.

1760. — Demoiselle (en blanc) Descamps possède deux fiefs seigneuriaux nommes seigneuries de Beaulo et Bouvry.... consistant en censives d'un revenu de 100 l.
(2(M d'Eperlecques.)

BRACPOT

Fief à Quernes.

1778. — Philippe-Henry Leroy, seigneur du Prey, de Braepot, de l'Hoir d'Eperlecques, de Coiselin, de Norlhout-Oostoucq, etc... Conseiller du Roi au Bailliage de Saint-Omer. (Cf. Mémoire imprimé, contre Messre d'Egmont-Pignatelly, indiqué dans la Bibliogr. de l'Arrondissement de Saint-Omer du Baron Dard, n° 1148.)

BRAMERSCH

à *Blendecques*, mouvant du Chat eau de Saint-Omer.

Fief et noble tellement qui «se comprend en un gazon de terre contenant cinq mesures au terroir de Blendecques en un lieu nommé le Bramersch

XVI^e s. — Rapport de Jehan de le Nef, bourgeois de Saint-Omer, du 11 sept. 1556; de Christ, de le Nef, bourgeois de Fumes, neveu et héritier du précédent, du 29 janv. 1564 et du 3 sept. 1613. (Arch. du Nord. B. 16703)

BRANLE

(Le), fief à Tournehem, tenu du Château de Tournehem.

1543-44. — « Jean Loise, filz défunt Nicollas... ung fief qui se comprend et estend en pluseurs manières et terres, scituées et assizes aud. Tournehem, arrentées à pluseurs particuliers... icelluy fief nommé le Bransle...pour le relief et chambellage... cx s. par. »

(Arch. du Nord. B. 16733, f° 2 r°.)

1759, 1^{er}. — Ant^{ne}-Frç^{ois} du Chasteau, rentier, dem^t à Saint-Omer... fief, terre et seigneurie du Branle, banlieue de Tournehem. (Arch. du Nord. Bur. Fin C 216.)- Même mention aux 20^{cs} de Tournehem.

1777, 15 mars — Ant.-Fr. Duchâteau, s^r de Branle veuf de Frç^{oise} - Alexandrine-Angélique Bard de la Hâve ; (Gros de Saint Omer, n° 33.)

BRASSON

(Fief) à Lumbres, mouvant de la seigneurie de Tencques à Lumbres.

1730, 6 nov. — Jean-Bapt^{te} Desgardins, par avant Jacques Parent, tient le fief Brasson, en la paroisse de Lumbres, d'un revenu de six livres huit sols.

1779, 1^{er} mars — Martin Desgardins, par avant Jean-Baptiste... fief Brasson, etc...
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 236.)

BRAY

sur Isbergues, seigneurie mouvant de celle d'Isbergues.

XV^e siècle. — Anthoine de Bray, fief nommé le Bray, tenu de la Lacque. (Arch. du Nord. B. 16319.)

XVI^e s. — Jan Tassart du Bray. — Antoine du Bray.

XVII^e s. — Jacques de Saulty. — François Ogier. — Joseph-F^{çois} Ogier.

1768-1783. — Joseph-François Ogier, fils du précédent. (J.-A. Carpentier : La seigneurie d'Isbergues. Bull. S.A.M. livr. 256, p. 560.)

BRAYE (GRAND)

Fief du « Grand Braye », au même lieu que le précédent, dont il était un démembrement.

1622. — Il fit l'objet d'une donation testamentaire de François Deschamps, chanoine de la Collégiale d'Aire, à sa nièce, Marguerite Deschamps, femme de François Ogier, s^r du Bray.

Il avait appartenu auparavant à Guislain Mathon.
(Bull. S.A.M. Ibid.).

BRAYE (PETIT)

Egalement démembrement du fief du Bray.

Comme le précédent, il est cité dans le testament du chanoine François Deschamps et donné par ce dernier à une autre nièce, Anne Deschamps, femme de Mathieu Vanderwœstine.

Il avait appartenu à Simon de Saulty dont les enfants l'avaient vendu au chanoine Deschamps. (Ibid.)

BRÉCOURT

(Moulin dit de) alias Bécourt à Esquerdes.

1464, 6 avril. — Jacques de Rebecque et Lambert de la Neuverue, comme tuteurs d'Anthoine d'Averhout, fils aîné et héritier de feu Jacques d'Averhout, s^r d'Helfaut,

donnent rapport et dénombrement du fief que détient Antoine d'Averhout à Esquerdes. Ce fief consiste en un moulin appelé le moulin de Brécourt et un pré y attenant

(Chartes de St-Bertin. Edit. Haigneré et Bled, n° 3164.)

V. aussi **Bécourt**.

BRÉDENARDE

Le domaine du pays de Brédenarde était directement dans la main du Souverain, mais il ne fut pas inféodé : on en trouve à deux dates différentes des démembrements sous forme d'engagements.

1° Au quinzième siècle, un lot important de terres, désigné sous le nom de fief et seigneurie des marais d'Audruicq, l'ut engagé par Philippe le Bon à la famille de Croy. (V. Arch. Nat^{les} Q¹ 903 et Arch. du Nord B. Inventaire, t. IV, p. 337. V. aussi Mém. S.A. M. 23, p. 152.)

1759. — M. le Prince de Croy et de Solre a une seigneurie qui s'étend sur 1229 mesures de terres, marécages, etc... sur les territoires d'Audruicq, Zutkerque, Nortkerque et Polincove. (20^{cs} d'Audruicq.)

2° Au dix-huitième siècle, le domaine de Brédenarde fut engagé à Jean-Baptiste-Cyprien de Laurétan, moyennant une rente de 6.933 livres.

1779, 4 septembre. — Contrat d'engagement passé par commissaires du Roi, en exécution de l'arrêt du Conseil du 27 août 1777, au profit du s^r de Laurétan, du domaine de Brédenarde, seigneurie de Langle, et droits en dépendant, adjugés en 1710 et 1711. (Arch. Nationales Q¹ 904 et Mém. S.A.M. 23, p. 152.)

1787. — Mémoire contre messire J.-B.-Cyprien de Laurétan, seigneur vicomtier en partie par engagement du Pays de Brédenarde. (Bibliographie de l'arrondissement de Saint-Omer, parle baron Dard, n° 1167.)

Enfin, on trouve, au dix-huitième siècle, une seigneurie vicomtière, entre les mains de la famille Marcotte.

1783, 13 juillet. — Jeanne-Cécile Marcotte, fille de Guill. Marcotte, Conseiller Secrétaire du Roi, seigneur de Roquétoire, Serques... du pays de Brédenarde.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 240.)

1759. — M. Marcotte de Roquétoire et ses consors, propriétaire des seigneuries foncières et vicomtières dud. pays de Brédenarde consistant en censives, droits seigneuriaux et de pêche, et, en plus, cent mesures de terre, le tout estimé au revenu de 1.600 l. (20^{cs} Audruicq.)

BRÉDEREUIL

Fief à Ligny-les-Aire, hameau de la Tiremande, tenu du Roi à cause de son château d'Aire,

1423. — Jean de Rely, chev. s^r dud. lieu... fief de quarante-cinq mesures de bois, nommé Bredereuille à Tiremande. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1500. — Gaspart Montchevallier... fief de le Brauderœulle. (Ibid.)

1569. — Ph. de Heuchin, fief de le Perrière et Brauderœulle à Tiremande. (Ibid.)

1660. — M. de Cahen, dem^t à Ablingham, au lieu de d^{lle} Jehenne Destiemhecque ; avant, Wallerand de Marnez avant, Walleran de Marnez, Chanoine Trésorier de la Collégiale Saint-Pierre d'Aire ; avant, Pierre de Thubeauville au lieu de Jehan le Merchier de Théroouanne... fief de la Brederœulle, à Thiremande. (Ibid. B. 10318, f^o 63.)

1770, 5 janvier. — Ant^{ne} Monpetit, fermier au village de Ligny-les-Aire... pour un fief acquis conjointement avec Marie-Philippine-Scholastique Blondel, sa femme, par contrat du 20 février 1766, d'André-Joseph Duplessy, consistant en dix mesures un quartier de terre à labour à prendre en quarante-trois mesures ou environ situées au terroir de la Tiremande, nommé le fief de la Brédeville (sic). (Ibid. Bur. des Fin. C. 191.)

BREDVELD

Fief à Bayenghem-les-Eperlecques

1761. — L'Abbaye de Saint-Augustin-les-Théroouanne possède un petit fief et seigneurie de Bredveld consistant en censives d'un revenu de 60 l.
(20^{cs} Bayenghem-les-Eperlecques.)

BRELAY

V. Berlay.

BRÈMES

près Ardres ; dépendait du Comté de Guines.

1177. — Rumaut, s^r de Bresmes.

XV^e siècle. — Tassard de Brêmes, mayeur de S^t Omer de 1445 à 1464.

1500. — Denis de S^t Omer-Morbecque, seigneur de Hondecoustre et de Bresmes, Bailli de Saint-Omer.

— François de Recourt ép. Barbe de S^t Omer, fille de Denis ci-dessus et de Marguerite de Flandres.

— François de Recourt ép. Isabeau de Saint-Omer-Walloncapelle, fille de Nicolas et de Jeanne-Dorothée Zuylen, dite de Schouteete.

— Anne de Recourt, fille de Philippe, petite-fille des précédents, épouse dom Juan de Velasco, Comte de Salazar, Gouverneur du château de Gand.

(Ms. 891. Biblot. de Saint-Omer.)

1682. — Don Joseph d'Aragon, marquis de Salazar, neveu du marquis de Recourt, s^r de Bresmes, vend cette seigneurie en 1682 à Biais Mallet, procureur du Roi à Ardres. (Rosny, p. 259.).

- Jean-Baptiste Mallet, s^r de Bresmes, vivait en 1767, père de Jean-Sulpice-Pierre, s^r de Bresmes, lieutenant particulier en la justice de Calais. (Ibid. p. 929.)

1777. — Antoine-Nicolas de la Gorgue de Rosny.
(Ibid. p, 259.)

Fiefs sur Brêmes : Blanquart, Bryart, Cornue (la), Croisilles, Dippendal.

D'après M. de Rosny, le fief de Bresmes, qui à appartenu depuis 1588 a la famille Roussel⁽¹⁾, serait autre que le précédent : ce serait probablement Brème sur Brumenbert, canton de Desvres.

BRETAGNE

(Fief de la) sur Isbergues, mouvant de la seigneurie du dit lieu.

1587. — Philibert du Ploych.

XVIII^e s. — Comte de Tholomé (1715-16)

— Godefroy de Brandt, à cause de sa femme Antoinette du Plouich, fille de Jacques, s^r. de la Bretagne.

— M. le sergent (Antoine-Emmanuel), mari de d^{lle} M-A.-Fr. de Brandt. (Cf. J.-A. Carpentier : Les Seigneurs d'Isbergues. Bull. S.A.M. 256^e livr. p. 563.)

BRETAGNE

(Fief de la) à Molinghem.

1760. — M de la Prey.....seigneur vicomtière nommée de la Bretagne, consistant en censives d'un revenu de 1.1. 2 s. (20^{cs} de Molinghem.)

BRETAGNE

(Fief de la) à Wittes.

1718,—Jacques de Wallehé, ch. s^r d'Arquingout à cause de Marg^{te} d'Audrehem, sa femme, fille héritière de Jean icelui fils de Jean , par avant Robert d'Audrehem six fiefs..... il tient encore le fief de la Bretagne, consistant en quatre mesures de terre gisant au pendant du grand fossé. (Arch. du Nord. Bur. des Fin C, 192 : Rapport et dénombrement de la seigneurie de Wittes, f^o 82)

BRETHOF

(Seigneurie du) à Eperlecques.

1605, 4 nov. — Jacques Brunet, bourgeois dud Saint-Omer, a été saisi du fief et seigneurie de Breethofts au nom de Phil. Brunet, son fils, en vertu de la donation faite aud. Philippe par M^e Anthoine Mesque, de la Société de Jésus. (Arch. du Nord. B. 16587.)

XVIII^e s — Marie-Marguerite Le Sergeant, née en 1690, dame de Brétof, de la Tour d'Ausque, décédée célibataire en 1753. (Arch. du P-de-C. Cueilloir de rentes dues par le Collège des Jésuites de Saint-Omer.)

1760. — Emmanuel le Sergeant, éc, seigneur du Plouych et autres lieux, possède à Eperlecques un fief seigneurial nommé la seigneurie de Brethof, consistant en censives d'un revenu de 15 l. 15 s. (20^{cs} d'Eperlecques.)

I Pour les Roussel de Bresmes, v. Rosny, op. cit, p. -1287.

BRETHON

(Fief) sur Gournay, tenu de la terre et seigneurie de Gournay.

1786. — Claude Prud'homme, par achat de Jean-François Lemaire, tient aussi un fief nommé le fief Brethon situé au Camp Goche, terroir dud. Gournay, contenant cinq quartiers..... tenant d'autre bout au s^r Mayoul seigneurie du Mont Guillain. (Rapport du domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, f^o 87 r^o.)

BREU (LE)

en la Châtellenie de Tournehem.

1739 — Louis-Fr^{çois} de Mailly-Mametz, pour sa terre de Le Breu en la Châtellenie de Tournehem.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 137.)

BRIART

(Fief du) à Blendecques, tenu de la seigneurie de Bientques.

1533, 24 nov. — Rapport et dénombrement baillé par Jehan le Boursier.

1631. — Id. par Georges Le Boursier, seigneur de Vigries.

1672. — Id. par Pierre Peplu, dont le père l'a acquis du précédent.

1687. — Id par Louis-Cornil Kiecken, mari de d^e Claire-Louise Peplu. (Arch. de l'auteur, n^o 30.)

1708. — Louis-Fr. Kiecken, lie. en dr. bourgeois rentier à Saint-Omer, fils et héritier des précédents.... un fief se consistant en une motte entourée d'eau ou il y avait eu un château. a présent démoli et aplani, vulgairement nommé Le Briart. au village de Blendecques, plus d'amont que la rue du Long Pont, conduisant de Bilques, par les Bruyères, a Saint-Omer, etc... (Terrier de la Terre de Bientques appartenant a M. Eloy, f^o 571.)

BRIAS

(Fief de) arrière-fief de la seigneurie d'Allouagne comprenant seize mesures au territoire de Lignes à Roquetoire.

1740,26. — Jean-Jacques de Lencquesaing, éc. s^r de la Prée Sanier, du Maretz, etc... fief et seigneurie de Brias, s'étendant sur l6 mes. 20 verges de terre qu'il a

acquis de dem^{le} Anne-Thérèse de la Haut, demeurant à Arles en Provence. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C 199.)

1741, 15 mars. — Jean-Jacques de Lencquesaing tient de lad. seigneurie d'Allouagne le fief de Brias qui se comprend en . 16 mesures 20 verges ou environ de terres à cause duquel fief il à toute justice, seigneurie vicomtière, bailli, eschevins et sergent, à cause du quel fief de Brias sont tenues, 31 mesures environ de terres qui doivent rentes en froment et 27 tenues cottièrément. (Ibid.)

1756- — Rapport à J.-J. de Lencquesaing, s^r de Laprée à cause de sa seigneurie de Brias s'étendant au hameau. de Ligne... (Arch Hospital. de Saint-Omer. Jardin Notre-Dame v, § 1. B. 7.)

1779. — Led seigneur L.F. Jolly de la Viesville, mary et bail de dame Reine-Alexandrine-Louise Marcotte, propriétaire de la seigneurie de Brias.
(Arch. du P-de-C. Centièmes Roquétoire : art. 6.)

BRILLEMPRÉ

ou Briant Pré, peut-être à .Surques.

1789. — Antoine de S^t Just, éc. s^r de Lordat pour sa seigneurie de Brillempré. (Extr. des procès-verb de l'Assemblée de la Noblesse des Bailliages de Calais et d'Ardre pour les Etats Généraux. (Cf. Rosny, p. 392.)

— Blaise de S^t Just, sr de Brillempré, ép. En 1396 d^{le} Mary Joires.
— Jos-Th.de S^t Just,né en 1701, ép. d^{le} J.-C. de Maleray,
— Jean Louis-Hercule, 1738-1819 , et Antoine, s^r de Lordat, son frère.

BRIQUE

(Fief de la) à Quercamps, mouvant du Château de Saint-Omer.

XVI^e s. — Guillaume de Croix, Conseiller d'Artois, ép. d^{lle} Isabeau Esmenault, dame d'Estraselle.

1623. — Jacques de Croix, esc. seigneur d'Estraselles, Herbinguen, La Motte, etc... lieutenant général du Bailliage de Saint-Omer. Le cinquiesme fief nommé le fief de le Bricque, séant proche de Quercamp, contenant vingt et une mesures et demie de terres à labour abouttant de lez zud sur le chemin menant de St Omer à Bouloigne, et de toutes autres listes abouttant aux terres et cense de Jerosmc d'Estienbecque... led. fief piécha baillé à rente héritable pour quatre flor. par. de rente par an... (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de S^t O. AB. XII. 5, f^o 51 et 53.)

1678. — En marge de la précédente mention: « Le 14 décembre l678 at esté receu du s^r Ant.-Domin. de Croix,
esc. s^r de là Motte, le relief et cambell^{ge}....pour le fief nommé le fief de le Bricque, séant proche de Quercamp. »

Fin XVII^e siècle. — Jacques-Adrien d'Haffrenghes, s^r de la Bricque, né en 1655, décédé en 1723, ép. d^{lle} M.-Cath. Cambier ; puis son fils, Mich.-Pélagie, mari de d^{lle} I.-S. Cardon ; puis Louis-Fr.-Jos., 1705-1760.

(V. Denis du Péage. Généalogies Lilloises. I, p. 63.)

Cette terre demeura entre les mains de la famille d'Haffrenghes jusqu'en 1835. Le 21 novembre de cette année, elle fut l'objet d'une adjudication (Etude de M^e Van Troyen, Saint-Omer) provoquée par plusieurs représentants de cette famille qui en étaient propriétaires indivis. Seulement cette vente ne porta que sur une partie de 3 hectares 39 ares, restant de l'ancienne superficie qui était beaucoup plus considérable et en constituant la partie principale.

BRIQUE

(Fief de la) à Moulle ?

1713, 30 mai. — Phil.-Const.-Fr. de Coupigny, éc. s^r du village de Fouquières, mari et bail de d^{le} Marie-Joseph

Dupont... fiefs de la Motte à Moulle, la Harpe, la Brique, etc... (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 238.)

BRIQUE

(Fief de la) à Verchocq sur Molinghem, mouvant du Château d'Aire.

1709, 4 sept. — René-Nicolas Lambert, s^r de la Bricque, dem^t à La Fosse, paroisse de Lestrem, fief et seigneurie de la Bricque, au lieu nommé Werchocq, paroisse de Mollenghem, tenu du château d'Aire.

(Arch. du Nord. Bur. des Pin. C. 197.)

1730, 10 février. — Nicolas-Franc. Lambert, dem^t à Lestrem, fief de la Bricque, à Verchocq, paroisse de Molinghem. (Ibid. C. 88.)

1739. — Le s^r Lambert, s^r de la Bricque.

(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes d'Aire, p. 293.)

1748, 17 mai. — Louis Vion, censier à La Fosse, paroisse de Lestrem... fief de la Brique (désigné comme précédemment) à lui échu par le trépas de Nicolas-Franc. Lambert, son oncle, advenu en sept. 1742. (Arch. du Nord. C. 197.)

BRIQUE

(Fief de la) à Wisques, tenu de la seigneurie de Noircarmes .

1545, 24 Juin. — « Jacques de Hallines, demeurant à Hallines, en tient ung fief qui se comprend en ung manoir amazé, terres et jardins, nommé le fief de la Brique, contenant neuf mesures ou environ étant aud. lieu de Wisque, tenant du costé oest aux hoirs Clay-Bouchet et aultres, faisant front à une rue allant sur les Bruyères et partie au flos de Wisque, tenant zud au grand chemin allant vers Lumbres, dont m'est dû de relief 60 s. par. pareille ayde et cambellaige coustumier, service de plais et autres redevances accoustumées : par dessus ce, me doibt chacun an de reconnaissance.... » (Rapport et dénombr. de la seigneurie de Noircarmes, servi par Philippe, s^r de Sainte-Aldegonde, Noircarmes, de Wisque, Genetz, Avelin... à Oudart de Bersacques, comme prévôt de Saint-Omer, ledit fief relevant de la « salle prépositurale » de Saint-Omer. Comm^{on} de M. de Noircarme.)

1633, 10 mars. — Gilles de Hallines, filz Estienne, dem^t à Wisques, tient fief scitué aud. Wisques, contenant cinq mesures amazées de maison, grange, édifices, « escléchées hors de neuf mesures de fief nommé la Bricque, de la visconté de Hallines », dont l'autre partie est tenue par les enfants de feu Jean Gillocq, et ceux de Marguerite Gillocq qu'elle eut de Jacques Marsilles et Andrieu Gillocq, iceux Jean, Andrieu et Marguerite, enfants de feu Andrieu Gillocq, qui acquit cette partie par achat d'Estienne de Hallines. (Arch. de M. de Noircarme.)

1728, 10 mars. — Dans un rapport et dénombrement de cette date, on trouve des démembrements de ce même fief entre les mains de François de Hallines. Jacques et Philippe Capelle, Gilles-Fr. Sempy, les héritiers de la veuve Bédou. (Ibid.)

BRIQUE D'OR

Fief sur Mentque-Nortbécourt.

1556, 24 février. — Jacques du Val, éc. s^r de la Bricque d'or, et dem^{lle} Fiacre d'Auvergne, sa femme....dem^t pour le présent au villaige de Fouquesolles. (Vente de terres à Fouquesolles. Gros de Saint-Omer, n° 20.)

1607, 1^{er} juin. — Rapport et dénombrement que René de Baronaige, mari et bail d'Antoinette de Bourgogne, fille et hér. de mess^{re} Jean de Bourgogne, baille à mess^{re} Ch. de Cosse Brissac, mari et bail de d'e Louise d'Onghyes, dame de Quercamp, etc...

1619, 24 octobre. — Lamoral de Lattre achète le fief de la Brique d'Or, à Mentque, du s^r René de Baronaige et d'Antoinette de Bourgogne, sa femme.

Milieu du XVII^e s. — Ce fief a passé successivement à Jean-Baptiste de Lattre, échevin de Saint-Omer, fils de Lamoral et de Barbe Le Vasseur, puis à ses trois sœurs.

L'une de celles-ci, Marie-Anne, épousa Jean Rogier, s^r de Houdanville, avocat général et fiscal au Conseil de l'Artois réservé établi dès 1640 à Saint-Omer. Leur fille, Marie-Louise-Fr^{çoise} Rogier, sert, le 10 mars 1673, le rapport et dénombrement du fief de la Brique d'Or. Elle épousa le 5 juillet 1678 André Guilluy, avocat général, puis conseiller au Conseil d'Artois à Arras, qui devint de ce chef s^r de la Brique d'Or.

XVIII^e s. — Parmi leurs sept enfants, Thomas-Joseph Guilluy (1686-1736), conseiller au Bailliage de Saint-Omer, eut le fief. Il épousa, le 25 mai 1722, d^{lle} Marie-Joseph-Alexandrine Gaillart. Après eux, la Brique d'Or échet à des enfants décédés célibataires, puis est demeurée à d^{lle} Marie-Th.-Emélie Guilluy qui la transmet à sa nièce d^{lle} Emélie-Charlotte-Ghislaine de Laurétan, née le 6 mars 1778, fille de Pierre-Fr.-Louis et de d^{lle} Marie-Eugénie Guilluy du Hamel. (Arch. de famille de l'auteur.)

BRIQUE D'OR

Les 20^{cs} de Racquinghem donnent la mention suivante : « M. Herrent possède la seigneurie de Galpain dite de la Bricque d'Or ; »

Il n'y a pas eu à Racquinghem de terre de la Brique d'Or. V. ce qui est dit à ce sujet au mot Becque Zedon.

BRISACQ

(Fief de) ou Brisart, à Zudausques et Tatinghem

1545, 24 juin.—« Item ay et tiengs aincoires en mon domaine 32 mesures de terre en une pièce gisant du lez nort de Tatinghem nommé le fief du Brisart qui fut et appartient à Amant Hielle, demourant à S^t Omer, laquelle terre il tient en fief de mad. terre et seigneurie de Wisque par dix livres parisis de relief et 20 sols par. de carnbellage..... lequel Aman le vendit a deffunt .Jacques le Braure que deffunct Mons. de Noircarmes retint par puissance de seigneur en ses mains... » (Rapport et dénombr. de la seigneurie de Noircarmes servi par Philippe, s^r de S^{te} Aldegonde, Noircarmes, Wisque, Genetz, Avelin, etc... à Oudard de Bersacques, comme prévôt de Saint-Omer, led. fief relevant de la « salle prepositurale » de Saint-Omer.) (Arch. de M. Violette de Noircarme.)

1633, 10 mars. — l'ai encore en mon domaine 32 mesures de terre en une pièce gisant au lez nord de Tatinghem sur lu vallée d'Arquingoult nommée le fief de Brisacq, qui fut cy-devant appartenant à Aman Hielle, demeur^t à Saint-Omer, lequel fief il tenait dud. Wisques, lequel a esté retraict par mes prédécesseurs par puissance de seigneur sur Jacques Le Brauwere, achapteur dud. Hielle... listant lesd. 32 mesures... aux terres du presbitaire de Tatinghem, de S^t Bertin... l'Evesché de S^t Omer... de l'Escotterie au Brusle, etc... (Rapport à Mgr de Morlet, évêque de Saint-Omer, par le Bailli du Comte de Sainte-Aldegonde.)

BROCUS

Blocus ou Brockuus, à Saint-Omer, dans les marais

1733. — Claude-Frç^{ois} Wallens, esc. s^r du Blocus ou Brocus. (Gros de St-Omer. Acte de constitution de rente.)

BRÆUCQ

(le) en Coulomby.

1741, 3 sept. — Pierre Fayolle, procureur à S^t Omer, tient un fief et noble tenement situé à Coulomby, près de Seningham, nommé le fief du Breucq, « provenant par achat des seigneurs marquis de luy et de Samette qui l'avaient succédé du sieur Marcotte, écuier qui l'avait acquis de Pierre Beauwin, anciennement d'Adam Beauwin, selon rapport du 14 mai 1521, lequel fief se consiste en plusieurs rentes d'argent et plumes reliefs et droits. .. (Rapport de la seigneurie de La Motte Warnecque, inséré dans le rapport du Domaine et Comte de Fauquembergues du 25 mai 1786. Arch. du Nord. Bur. des Fin.C.178,f° 234 r°.)

1755. — Alex.-Jos.Fayolle, s^r du Breucq en Coulomby, conseiller au Bailliage de Saint-Omer_

(Mém. Soc. Ant. Mor. \X\, p. 307.)

V. aussi **Broucq**.

BRÆUCQ

à Lambres-les-Aire.

1739. — Barthélémy-Fr^{çois} de Vitry, s^r du Brœucq, terre relevant de la terre de Lieltres.
(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, pp. 288-289.)

1759. — M. de Vitry pour les seigneuries du Brœucq et du Maréchal, se consistant en censives et droits seigneuriaux du revenu de 45 l. 12 s. 3 d.
(20^{cs} Lambres-les-Aire.)

BRŒUCQ

(Le), petit fief sur les territoires de Moulle, Serques et Tilques.

1414. — Jacques Dubreuc a vendu à Jean de S^{te} Aldegonde, éc. s^r de « Quennebergue », 8 florins de rente à prendre sur un fief appartenant aud. Jacques, situé à Moulle, Serques et Tilques. (Arch. du Nord. B. 16253.)

1569. — Marie de Tramecourt, abbesse du Couvent de Sainte-Claire (à Saint-Omer), dam^{le} Françoise d'Ostrel, Marie de Licques, Claude d'Ongnies, Catherine du Tertre, Marie de Bersacques, boursière, toutes religieuses dud couvent, donnent à titre d'arrentement à Guillaume du Chastel, éc. s^r du Brœucq, homme d'armes des ordonnances du roi, une pièce de six mesures de terre située à Moulle et Serques... Le mardi 1^{er} mars 1568 (n. st. 1569.)
(Gros de Saint-Omer, Accords, n° 4.)

1569. — Jehan de Herenbault, éc. dem^t au Brœucq, paroisse de Moulle, héritier de son frère....Guill^{me} du Chastel, éc. seigneur du Brœucq, son bel-oncle
(Ibid. Accords)

1579. — Guillaume du Chastel, esc. seigneur du Brœucq, et dame Catherine de Massiet, sa femme, demeur^t aud. lieu du Brœucq, paroisse de Moulle.
(Gros de Saint-Omer. Rentes, n° 37.)

1663. — François du Val, fils de feu François, s^r de la Pierre, et de d^{lle} Marie Aubron, déclare, dans ses apports de mariage, lui appartenir, venant de la succession de sa mère, la moitié indivise avec son frère de certaines terres dont.... « Item en 8 mesures demi quartier de pareilles (tant à usage de preys que labœur) terres es villages de Tilques et Salperwicq, avecq un fief seigneurial acquis par ses père et mère maternels vulgairement appelé le fief du Breucq, audict Tilques... » (Contr, de mar. de François Duval et d^{lle} Cather.-Isabelle Pigouche passé à Saint-Omer le 30 janvier 1663. Gros de Saint-Omer, n° 71.)

Au XVIII^e siècle, ce fief passa à la famille Tanin à la suite de l'alliance contractée en 1689 de Antoinelte-Cath.-Fr^{se} du Val avec Jacques Tanin, s^r du Hocquet, du Coustre, etc., mais ce ne fut qu'après le décès de François du Val.

1720, 12 novembre. — François du Val de la Pierre, s^r du Breucq en ïlques, fils et héritier de dam^{le} Aubron, fief et seigneurie du Brœucq d'un rapport de 6 l. 2 s. 3 d.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 241. Rapport de la seigneurie de Tilques.)

1777, 30 décembre. — Guislain-F^r. Tanin, s^r du Hoquet... seigneurie du Brœucq, au terroir de Tilque, se consistant en plusieurs rentes vicorntières et foncières.
(Ibid.C.241.)

1779. — Guislain-Fr^s Taflin du Hocquet, propre de la seigneurie du Breucq en lad. paroisse.

(Centièmes de Tilques.)

Ces deux dernières mentions appellent une observation. En effet, Guislain-Fr. Taffin du Hocquet représentait la branche aînée, tandis que le nom de la seigneurie du Brœucq n'a pas cessé d'être porté depuis la fin de la première moitié du xvii^e siècle par les représentants d'une branche cadette. (V. Généalogie Taffin dans Bulletin de la Société d'Etudes de la Province de Cambrai, oct. 1920, p. 105-106.)

Je crois pouvoir expliquer cette anomalie apparente par le partage dont la terre du Brœucq a été l'objet après la mort de Nicolas-Antoine Taffin du Hocquet, fils de Jacques Taffin et d'Antoinette du Val de la Pierre, sa femme. La partie sur Tilques est échue à Guislain-François, s^r du Hocquet, son fils aîné ; la partie sur Serques et Moulle échut à Marc-Antoine, son troisième fils, qui, seul, porta le nom de la seigneurie. Resterait à déterminer à quelle seigneurie du Brœucq s'applique la mention suivante :

1572, 29 octobre. — Marguerite Wyts, veuve de Jacques le Chevalier, s^r du Brœucq. (Gros de S^t O. Rentes.)

BROUAY ou BRUAY

Seigneurie à Blendecques. tenue de celle d'Heuringhem.

1588, 18 mai. — D'après le contrat de mariage d'Oudard de Lens de Rebecque avec Marg^{te} de Nédonchel Oudard de Lens apporte... la terre de Blendecques... le fief de Bruay, seigneurie vicomtière, tenu de «Houringham ». (Copie aux Archives de Beaulaincourt à Beauvoir.)

1628, 28 avril, — Robert de Lens, ch. s^r de Blendecques, Hallines, etc... tient a titre d'engagère la Sénéchaussée dud. Blendecques comprenant entre autres dépendances trente-neuf verges d'héritage et trois mesures douze verges et deux mesures vingt verges nommées Bruay

(Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. St-O. AB. XII 5, f^o 126-128.)

1629. 29 juillet, —.Rapport et dénombrement de Daniel Crauwel, mary et bail de Marie Robbe, sa femme, dem^t au Blendecques, au seigneur de Blendecques, Hallines et Brouay, à cause de son fief et seigneurie de Brouay en Blendecques. (Arch. Capit. de Saint-Omer G. 2731.)

Vers 1729. — L'Hôpital Général de Saint-Omer tient foncièrement, de la seigneurie de Brouay, cinq quartiers de pré, séant en la vallée de Brouay, listant d'occident aux dames de Sainte-Colombe, de septentrion à la Basse Rivière, etc... (Arch. Hospital^{es} de S^t Omer. IV. B. 5.)

1759. — F^{cois}-Joseph de Lens, c^{te} et sénéchal de Blendecques, seigneur vicomtier, possède la Sénéchaussée et le fief dit de Brouay. (Vingtièmes.)

BROUCQ

Fief à Coulomby.

1663, 4 avril. — Ce fief fait l'objet d'un apport de Charles de Genevières (huis son contrat de mariage avec Anne-Jossine de Zutpenne.

(Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 557.)

V. aussi **Brœucq**

BROUCQ

à Eperlecques

1760. — M^{rie}-L^{es}- Ursule de Bevre, pour un fief nommé la seigneurie du Broucq, qui consiste en droits seigneuriaux seulement, attendu que toutes les petites parties de terres qui en sont mouvantes sont toutes fiefs.

(20^{cs} Eperlecques.)

BROUILLIEZ

(Fief) à Ouve, mouvant de la seigneurie d'Elnes.

Milieu du XVIII^e s. — Item, moi (Pierre Sandelin) seigneur d'Elnes, par avant, Philippe-Marc de Fiennes, mon oncle, je tiens encore de moi un fief que mes prédécesseurs ont retiré, par puissance de seigneur, le fief des Brouilliez jadis nommé la motte d'Ouve, venant jadis de Chrestien Queval, qui se comprend en 2 mesures environ de prés, aboutant d'amont aux prés de la Motte. (Cf. Rapport du Domaine et Comte de Fauquembergues. Arch. du Nord Bur. des Fin.C.178, f° 252 v^o.)

BROUXOLLES

à Moringhem.

1623. — Déclaration du fief de Disque à Boisdingham s'étendant sur les territoires de Boisdingham, Zudrove, Brouxolles..... avec terres situées « oest au fief de la place de Brouxolle appartenant à Rolland de le Boée.... » (Reg. aux Fiefs renouvelé par Val. Taffin. Arch. de Saint-Omer AB. XII. 5, f° 24.)

Milieu du XVII^e siècle. - Gilles du Mont, fils de feu Franchois, et Rolland de le Boe, pour deux fiefs consistant en seize livres par. de rente, chacun par moitié.... le premier fief nommé Broucqsolle.

(Arch. du Nord. B. 16702, f° 151 v^o.)

Fin XVII^e siècle. — Rapport par Maximilien Destiembecque de la seigneurie de Disque en Boisdingham, « lad. seigneurie de Disque, anciennement dit la terre et seigneurie de Boisdingham », venue par le trépas de Jerosme Destiembecque, son père, advenu le 25 nov. 1660, comprenant.... le fief nommé Broucqsolle, comprenant trois mesures de manoir amazé et terres, tenu par Gilles Dumont, fils de feu François... (Ibid. Bur. des Fin. C. 233.)

1765, 13 déc. — Rapport par Michel-Ant.-Jos. De Sepulchre de la même seigneurie de Disques en Boisdingham, comprenant deux fiefs nommés Brouxolles : le premier, à la dame Baronne de Bousbecque, fille et héritière du s^r Imbert de la Baselle, échu à ce dernier de dame Gertrude Cornaille, par avant, Roland de là Bée; le second, démembré du précédent, à la veuve et enfants de Jacques-François Odet, par avant, Françoise-Aldeg^{de} Hendricq, à son décès veuve du s^r Hubert, par avant, Anselme Bédague, à cause de Julienne Petit, sa mère, fille de Laurent. Le s^r Edouard-Fr. Gouliart, doc^{tr} en Sorbonne, chanoine et « Conseiller Clercq » au Parlement de Douai, fils et héritier de Louis-Joseph, icelui de Jean-Fr. Gouliart qui fut fils et héritier de Jeanne-Thérèse Lepetit, icelle fille de dem^{lle} Marie Dumont, fille de François, tient de lad. seigneurie de Disque un fief consistant en rentes » à quoi, dès l'an -1410, furent arrentés les maison, jardin et terres à labour du fief de Brouxolle, se consistant en 42 mesures ou environ. (Ibid.)

1778, 5 sept. — Le seigneur marquis de Béthune, à cause de dame Alb^{tine}-Joseph Le Vaillant, baronne de Bousbecque, son épouse, fille d'Albert-Marie-Joseph Imbert, éc. s^r de la Baselle, fils de dame Agnès-Gertrude Cornaille, par avant, Roland Delabée... fief n^e Brouxolle.

(Ibid. C. 235.)

BRUGET

à Maisnil-Dohem.

1760. — Les administrateurs du «cathisme » de Saint-Omer... petit fief nommé Bruget, d'un revenu de 8 l.

(20^{cs} Dohem.)

BRUGNOBOIS

Brune-au-Bois, ou Brunobois a Guémy.

Fin XVII^e s. — Florent d'Auvergne, éc. s^r d'Ostrohove.
(Rosny, p. 276.)

1712, 13 oct. — Pierre Huguet du Haillet... fief et seigneurie de Brunobois en Guémy.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 246.)

1725. — Pierre Huguet, s^r, du Hallier, s^r de La Motte et de Brunobois, grand bailli de la v. et châellenie de Tournehem. (Inscription campanaire a Tournehem. Cf. Epigraphie du canton d'Ardres, p. 287.)

1739. — Jean-Baptiste Muguet, s^r, du Haillet, Bailli de la Châellenie de Tournehem pour sa terre de Brune-au-Bois. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 137.)

1761. — Les enfants du s^r Brunart (sic, lisez Brémart) possèdent un fief nommé la seigneurie de Brunobois, d'un revenu de 48 l. (20^{cs} Guémy.)

1766, 7 février. — Jean-Claude Brémart, marchand brasseur, demeurant à Lostbarne Louches, tuteur de Claude-Remond Brémart, son fils, qu'il a eu de sa.

femme Marie- Françoise Lesage... seigneurie de Brugnobois en Guémy. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 216.)

BRUGNOBOIS

sur Leulinghem et Nortleulinghem.

1604. — Ch. du Val, s^r du sart dit Brunobois, et Marg^{te} de la Folie, sa femme. (Note extr. des Arch. du Cauroy.
Comm^{on} de M, Rodière.)

1684. — Ant^{ne} du Val, s^r, de Brunobois en Lœulinghem.
(C. de mar. François du Val et Marie Aubron. Gros de Saint-Omer, n° 53.)

1739. — Philippe-Antoine Delattre, pour sa terre de Brune-au-Bois en Leulinghem.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 138.)

1761. — Ant^{ne}-Jos. Delattre, éc... seigneurie de Brunobois à Nortleulinghem, consistant en rentes foncières et droits seigneuriaux d'un revenu de 24 1.
(20^{cs} Nortleulinghem.)

1766— Ant.-Joseph Delattre... fief de Brunaubois en Leulinghem. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 246.)

1778. — Ph.-Louis du Chatel, s^r de Nortbécourt, demeur^t à Nielles, fils de Philippe-Frç^{ois}, s^r de Bertevelt et de Marie-Isabelle-Marg^{te} de Lattre, héritière d'Antoine-Joseph de Lattre, son oncle... seize fiefs dont le 13e est la seigneurie de Brugnobois en Leulinghem. (Ibid. C. 245.) :

1783. — Aug^{tin}-Th.-Jos. Liot, s^r de Nortbécourt, Vargelot, Brunaubois... par achat fait à Ph.-L. du Chatel, s^r de Bertewelt. (Ibid.)

BRUGNOBOIS

en Surques, tenue de la seigneurie du Val en Surques.

1375— Guill. du Bos. — Colle et Jacques du Bos.
(Rosny, p. 275 ; Mém. S.A.M. t. 8, p. 425.)

1473— Jehan Parenty... fief nommé Brugnobos, gisant à Surques, tenu du château de Tournehem. (Arch. du Nord. B. 16700. — Bull. Soc. Ant. Mor. 5, p. 159.)

1478. — Enguerrand du Val, éc. père de Porus, père d'Antoine, s^r de Brugnobois.
(Rosny, p. 275; Mém. S.A.M. 8, p. 425.)

1542, 6 mars. — Ant^{ne} du Val, éc. s^r de Brugnobois⁽¹⁾, Nortbécourt, bailli de la châtellenie de Tournehem. (Bull. Soc. Ant. Mor. V, p. 156.) Il avait épousé Marguerite d'Estrées, sœur de Jean d'Estrées, s^r de la Pairie de Surques et Grand Maître de l'Artillerie.

— Isabeau du Val, fille des précédents, ép. Jacques de Wavrans.

1593. — D^{lle} Marguerite de Wavrans, fille des précédents, ép. Jean de Neufville.

Charles de Neufville, décédé en 1654, ép. Marie Couvelaire, fille de Jacques et d'An^{te} d'Ostrel.

1655. — Florent de Neufville avait épousé, en 1648, Marthe du Bosquel.

1879. — Charles-Louis de Neufville épouse Marie Hédoux.

1. « fief seigneurial et chef lieu dud. Brugnobois sèant en lad. paroisse de Surques ». (Arch. du Nord. B. 16733.)

1725. — Charles-Louis ép. Marie-Charlotte Caillac.

1752. — Charles-Louis (5^e du nom) ép. Marie-Cécile-Jacqueline S^t Just, fille de Joseph-Thomas et de Jeanne-Cécile de Maleray. (Rosny, pp. 1062-1063. Mém. S.A.M. 8, p. 426. V. aussi Epigraphie du Canton de Lumbres, p. 434.)

BRULE

Le quartier du Brule à Saint-Omer fut anciennement le centre d'une seigneurie spéciale dont la mairie ou amanie fut inféodée.

En 1235, le châtelain de Saint-Omer décharge de redevances annuelles les maisons sises dans la seigneurie du Brûle. Mais, à la fin du xiv^e siècle, elle fut rattachée au fief de la Châtellenie ou Motte Châtelaine.

V. Mém, Soc. Ant. Mor. IX, pp, 13/-138.)

Nous trouvons encore cette mention :

1400. — Jean Lescot pour 12 L qu'il a sur l'Amanscep du Brûle. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Il y avait aussi une redevance féodale qui consistait en un droit que l'on pouvait lever sur les marchandises passant par la porte du Brûle. Voir plus loin au mot **Portage**

BRUNEMBERT

à Roquetoire-Cohem.

1559. — Le fief de la Rotonnerie, scitué à Rocquestor, avec le fief de Brunemberck. (Partition du diocèse de Thérouanne, 420.)

1780. — Plan et carte figuratifs de la ferme et seigneurie de Brunemberg située au village de Cohem et environs (Bull. Soc. Ant. Mor. XI, p. 54) appartenant au Chapitre d'Ypres.

BRUSSEL

(Fief) à Quercamps.

1722, 22 juillet. — Rapport de Ant.-L. d'Auvergne, éc. s^r de Boisdingham, Brussel, etc. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 233.)

1779, 8 juin. — Nic.-Jos. de Poucques de Beaurietz....fief de vingt-deux mesures cy-devant nommé le bois Brussel, à présent à usage de labour a Quercamp ; par achat de défunt Jacques d'Auvergne, éc. s^r de Guémy, et échu à ce dernier d'Antoine de la Houssoye, éc. s^r de la Rahaude et de la Vasserie. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 190.)

BRYARD

(Le). fief à Ferlinghem sur Brèmes.

1604. 26 mars. — Hommage au Roi du fief du Bryard par Baudouin d'Ostrel, fils et héritier de Philippe.

(Rosny, p. 279.)

1781. — ...Fief tenu du Roy et du fief du Briarcq (sic) (dans aveu du fief de la Cornue par H.-Joseph Blanquart, s^r de Septfontaines, la Motte, Bailleul, etc... Arch. Nat^{les} Q' 906.)

BUCAILLE (LA)

à Blessy.

1759. — Le Chapitre de la Collégiale S^t Pierre d'Aire pour le fief seigneurial de la Bucaille, consistant en censives d'un revenu de 26 l. 8 s. (20^{cs} de Blessy.)

BUCAILLE (LA)

à Thiembronne.

1730. Eléonore-Antoine de Gand, chev. s^r de la Bucaille. (Hist. de Thiembronne, par l'abbé Leroux, p. 128.)

BULÉCAMPS (LES)

sur Alquines et Fouquesolles.

1623. — Le sieur de Beaucamp (Jacques de Runes) tient ses bois de Bullecamps-les-Escœuilles a 10 l. par. De relief. (Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5.)

1776, 15 avril. — Emm.-Fr.-Jos. Le Sergeant, Henry-Eug.-Jos. l.c Sergeant, dem^{lle} M.-A.-Th. Le Sergeant....seigneurs indivis de Fouquesolles, Audrehem..... les Bullescamps, tenus de Sa Maj. à cause de son château de Boulogne. (Arch. Nationales Q¹ 903.)

1786. — Même mention, avec indication que ces terres ont été acquises de Louis Godefroy, marquis d'Estrades, par contrat du 19 décembre 1768 passé devant Lemaire et son collègue, notaires a Saint-Omer : « Un fief et noble tenement situé au terroir de Fouquesolles, nommé les Bullescamps, se consistant, suivant les anciens titres, en trois cent quatre-vingt mesures bois taillies.... plus les terres en friche nommées la Commune des Bullescamps, données par les anciens seigneurs de Fouquesolles, etc... »

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, f^o 156.)

BURETTE

(Fief) à Audincthun, tenu du château de Wandonne

1759. — D^{lle} Burette possède le tiers delà dîme sur le territoire de Wandonne. (20^{cs} Wandonne.)

BUREULLE

(Fief) à Zudausques.

1633. — « Douze mesures demi quartier en la vallée de Tatinghem... about. west à l'abbaye de Blendecques et autres, oest au fief de Bureulle, appartenant au seigneur de Blendecques. » (Rapport à l'Evêque de Saint-Omer de la seigneurie de Noircarme à laquelle sont réunies les terres et seigneuries de Zudausques et Wisques. Comm^{on} de M. Violette de Noircarme.)

BURKES

ou Burques. actuellement La Tour-Blanche à Saint-Martin-au-Laërt.

Cette seigneurie importante de la banlieue de Saint-Omer appartenait aux Prévôt et Chapitre de Saint-Omer pour la justice vicomtière et foncière, sous la haute justice du Comte et du Magistrat de Saint-Omer.

(Mém. S.A.M. 14, p. 214.)

1282. — Un compromis eut lieu pour la justice de Burkes entre le Comte d'Artois et le Magistrat de Saint-Omer d'une part, et le Chapitre de Saint-Omer d'autre part. (Arch. de Saint-Omer. Cf. Mém. S.A.M. 9, p. 149-150.)

1761. — « L'Evêque de Saint-Omer, seigneur principal de lad. paroisse, possède la seigneurie de Burque, dont les censives sont du revenu de 308 l. et les droits seigneuriaux de 150 l. » (20^{cs} de Saint-Martin-au-Laërt.)

On trouve des aveux servis par des particuliers à l'Evêque de Saint-Omer pour fiefs tenus de cette seigneurie.

1623. — Florent de Noyelle, mari et bail de Christine de Berghues : un fief a Burques en la place de la Tour de Burques. (Cette « Tour de Burques » est devenue la Tour Blanche.)

1727, 29 octobre. — Rapport servi à Mgr F. de Valbelle, évêque de Saint-Omer, par Marie-Maximilienne, Gertrude, Marie-Joseph, Marie-Louise et Marie-Barbe Liot à Saint-Omer, enfants de Jacques-Dominique, s' de Walle et de Claude-Gertrude Vandoire, du fief de Burque, à savoir six quartiers de terre à usage de prey à S^t Martin-au-Laërt. (Arch. de l'auteur.)

Enfin, la Mairie de Burkes fut spécialement inféodée : nous en trouvons traces au 18^e siècle :

1761. — « Le sieur Diesback (de Diesbach) possède la seigneurie de la Mairie dud. Burque et fiefs dépendants, tels que celui connu sous le nom de Canteleu, dont les censives sont du revenu de 25 livres et droits seigneuriaux du revenu de 25 l. » (20^{cs} de Saint-Martin-au-Laërt)

Vers 1780. — M. du Pont est possesseur de la Mairie de Burques. (Cf. de Lauvereyns. « Les Carnot a Saint-Omer ». Impr. du Mémorial Artésien. 1889.)

BUYSSCHEURE

La seigneurie de Buysscheure enclavée dans la Flandre, actuellement commune du canton de Cassel, voisine d'ailleurs de Saint-Omer, était tenue de la châtellenie de Saint-Omer.

1389. — Robert Dausque en Brabant pour la seigneurie de Busqueure venue de son frère.

1455. — M. Jean de Comines, tuteur de Ph^{le} de Comines, héritier de M. Colart de Comines, pour la terre et seigneurie de Buscures.

1465. — Ch. de Noyelle, ch. s^r d'Angest... seigneurie de Busqueure vendue à Josse d'Hallewin.

1520. — Noble et puissi^{te} dame Franc^{se} de Bourgogne, v^{ve} de Ph^{le} de Hallewin, chev. seigneur de Bugnenoult au nom de Ph^{le} de Halewin, son fils... seigneurie de Buschure.

1542. — Jean de Hallewin, ch. s^r de Piennes, seigneurie venant d'Antoine, son père, puis Charles, son fils.

1570. — François Capron, procureur especial de Paul Rooman, pour achat par lui fait de la terre de Buschure du s^r de Piennes.

1593. — Denys de Massiet, s^r de Staples, pour droits de la seigneurie de Buscheure vendue par les abbé et religieux de Lobbes. (Arch. du Nord. R. 16053.)

1623. — Légier de Béthisy, à cause de Marie de Massiet, sa femme.... terre et seigneurie de Buysscheure enclavée au pays de Flandre.
(Reg. aux Fiefs de Val. Tanin. Mém. S.A.M. 25, p. 24.)

1630. — Catherine du Briard, au nom de Philippe de Massiet son fils : relief de la terre de Buscheure, venue de Denis de Massiet, son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

En **1635**, le mariage de Renom de Beaufort avec d^{lle} Alexandrine de Massiet, fille de Denis et de d^{lle} d'Assignies, fit entrer la terre dans la famille de Beaufort.

1788. — Christophe-Louis de Beaufort, grand bailli de Saint-Omer en Artois, seigneur de Buscœur en Artois, bailliage de Saint-Omer.
(Pr.-verbal de la Rédaction des Coutumes.)

BUSERICQUE

Fief sur Sainte-Marie-Kerque.

1447. — Jacques Lescot, fils de Clay Lescot, pour le fief de Buseric en Langle, consistant en 4 mesures et demie de terre. (Arch. du Nord. B. 16053.)

XVII^e siècle. — Fiefs tenus de Sa Maj^{té} à cause de son Ghiselbus et seigneurie de Langle... Les héritiers de Robert-Jacques de Croix, viv^t esc. s^r de Busericque, etc...pour un fief qui se nomme Busericque, escheu aud. Robert-Jacques de Croix par le trespas de M^{ie} Guill. de Croix.(Ibid. B. 16709.)

1772, 21 déc. — Claire-Pétronille Ricouart, veuve de Paul-Jos. de Pestre, éc. par achat que le s^r Pierre Ricouart et Marie-Jeanne Couvreur, ses père et mère, ont fait en son nom de Guislain Ogier et consors, héritiers de Barbe Taverne, femme à Jean-Fr^{çois} Gazet, par contr. passé a Saint-Omer le 26 nov. 1743, eux par achat des héritiers de Robert de Croix, s^r de Busericque, icelui, fils de Robert-Jacques, s^r d'Estraselles, Busericque ; par avant, Guill. de Croix ; jadis Isabeau de Croix ; par avant, Jean Huwincq...homage en la place sur le Busericque. à 10l. par. de relief. (Arch. du Nord. Bureau des Fin. C. 223.)

1749,14 octobre. — Paul-Jos. Depestre, mari et bail de d^{lle} Claire-Pétronille Ricouart... fief de Busericque, qui est un fief en l'air à S^{te} Mariekerque. (Ibid. C,88.)

1760. — D^{lle} Marie-Jeanne Couvreur, veuve du s^r Pierre Ricouart, possède la seigneurie de Busericque consistant en reconnaissances et droits seigneuriaux du revenu de 16 l. 8 s. (20^{cs} Sainte-Marie-Kerque.)

BUSNE

Fief sur les territoires de Wavrans, Wilbedingue, Waudringhem, tenu de la seigneurie d'Elnes.

1786. — « Je (Pierre Sandelin, baron d'Elnes, etc...) tiens par acquisition que j'ai fait de Jean-Philippe Delattre, icelui, par achat de Catherine Fouache, par avant, Jean-F^r. Fouache, au précédent Jean Pol, jadis dem^{lle} Jeune Wavrin, de mad^{te} seigneurie d'Elne, un fief se consistant en plusieurs menues rentes tant en argent que bled, chapons, droits seigneuriaux, situé au terroir de Wavrans, Wilbedingue, Waudringhem et environ, nommé la seigneurie de Busne. » (Rapport de la seigneurie d'Elnes inséré dans le rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, f^o 253 v^o.)

CABLIAU

Fief à Recques.

1760. — Jean-Adolphe de Colsets, éc. s^r, des fiefs de Marle, Millan, Contre, Cabliau, consistant en rentes foncières et reconnaissances d'an revenu de 40 l., et pour les droits seigneuriaux de 2 l. (20^{cs} Recques-Vrolant.)

CAHEN

Hameau de la commune 4e Licques, dépendant, pour la justice, du Bailliage de Saint-Omer, et auparavant du château de Tournehem.

1198. — Robert Mauvoisin, seigneur de Cahem, fils de Baudoin et neveu d'Eustache Mauvoisin.

1226, août. — Guillaume Mauvoisin, seigneur de Cahem, puis Anselme, son fils.
(de Rosny. T. IV, pp. 54 et sv.)

Vers 1450. — M. de Lysterres, puis d^{lle} N... de Lierres, sa nièce, qui épouse Guill. de Wilde, (de Rosny. p. 297.)

1473. — Guillaume le Wilde pour le fief nommé Cahem, tenu du château de Tournehem.(Arch. du Nord. B. 16700.)

XVI^e siècle. — Jean de Mamez, seigneur du Riez, par la mort de son oncle, Louis, et, plus tard, seigneur de Balque, Visch, épousa d^{lle} Anne de Wilde, d^{lle} de Cahem, veuve de Denis Hanon, seigneur de la Vigne, fille de Guill. de Wilde, seigneur de Cahem. Anne de Wilde décéda à Aire en 1549.

Jean de Marnez, seigneur de Lampernes, Balques (près Lynde), Wische, ép. d^{lle} Jeanne de Neele, fille de François.

Wallerand de Mamez, chev. s^r de Cahem, Morcamp, Wische, Wignacourt, Nelle, décédé avant 1593, ép. en 1552 d^{lle} Jeanne de Steenbecque, dame d'Ebleghem (Ebblinghem) dont plusieurs enfants, dont :

XVII^e siècle. — a) Agnès de Mamez, fondatrice des Ursulines de Saint-Omer, qui testa le 8 octobre 1626.

b) Jean de Marnez, chev. seigneur d'Ebblinghem, Cahem, qui ép. d^{lle} Marie de Brias, dont :

Franc.-Jos. de Mailly-Mametz, chev. baron d'Ebleghem qui épouse Anne-Fr^{oise}-Henriette de Sainte-Aldegonde, vivante en 1685, fille de Fr^{çois} Lamoral, deuxième comte de Sainte-Aldegonde et d'Agnès de Davre, dont :

Maximilien de Mailly-Mametz, baron d'Ebblinghem, gr^d-bailli de la châtellenie de Cassel, + avant 1693, ép. d^{lle} Marie-Anne de Tenremonde, décédée en 1693 à Saint-Omer.

XVIII^e siècle. — Louis-Fr. de Mailly-Mametz, ch. Baron d'Ebblinghem, vicomte de Sainte-Walburge, seigneur du Comté de Sainte-Aldegonde, de Cahem, Canchy, Cocquerelle, Lampernes, mayor d'Aire de 1719 à 1732 ; ép. Marie-Cath. de Melun. Il est décédé en 1780.

— Boniface-François de Mailly-Mametz, né vers 1715, détenu pendant la Terreur aux prisons d'Arras, seigneur de Cahem en 1771. (V. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 243.)⁽¹⁾

Fiefs sur Cahem : Folie (La), Giltapart, Vincles.

CAILLEU

Cailleux ou Caieu (Fief) à Seninghem, s'étendant sur dix mesures de terre.

1616. — Achat du fief Cailleux, situé à Seninghem par Guill. Danel.

1635. — Antoinette Carpentier, veuve de feu Nicolas Martel, propriétaire de certain fief nommé fief Cailleu, tenu du Comté de Seninghem.

1 Ces notes généalogiques sur les Mailly-Mametz m'ont été communiquées par M. Rodière, Elles sont extraites des manuscrits généalogiques du Prince de Béthune appartenant à M. Sens, a Arras

1666-1675. — Flour Martel possède le fief Caieu.

1697. — Georges Martel.

1745. — Ce fief passe à l'Hôpital Général. (Arch. Hospit. de St-Omer. Hôpital Général. IV. B. 8 pièces, 111 et sv.)

CALEVEL

alias Calivel, fief à Eperlecques.

1760. — Le Comte d'Egmont possède deux petites seigneuries nommées de la Jumelle et le Calivel, d'un revenu de 10 livres. (20^{cs} Eperlecques.)

Vers 1780. — « Le cimetière touche à la seigneurie particulière de Calevel dont il (le C^{te} d'Egmont) est propriétaire... » (Extr. d'un mémoire judiciaire imprimé pour M. Ph.-H. Leroy, s^r du Prey, de Bracpot, l'Hoir d'Eperlecque, etc... contre Mess^{re} Cas. d'Egmont Pignatelly, engagiste de la seigneurie domaniale d'Eperlecques, p. 46.). Plus loin, dans ce même mémoire (p. 57), il est dit que ce fief est également voisin du fief de Zantgat.

CALPIT

ou Calpye (fief de) à Setques.

Fin XVIII^e siècle. — Charles Galliot, s^r de Calpye. (Papiers provenant de M. Defrance, président du Tribunal de Saint-Omer et acquis par la Soc. Ant. Mor.)

1793, 30 octobre. — Ch.-Aug. Defrance, homme de loi à Saint-Omer, dépose les titres et parchemins des ci- devant seigneuries de Hélican, de la famille de Monnecove, de Calpit et autres titres. (Arch. du District de Saint-Omer. Note commun, par M. le chanoine Bled.)

CAMBERNY

Fief à Roquetoire, au lieu dit Camberny ou Cambreny, comprenant manoir, jardins et terres, dépendant, pour la justice haute et vicomtière, du château d'Aire, et, pour la justice foncière, de l'abbaye de Saint-Bertin.

1400. — Mariette de Witteque pour la visconté de le Cambrenie, venue de dam^{lle} Jeanne de Soieque, sa mère.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1407, 12 juin. — Dénombrement de ce fief par Jean Makaïre, mari et bail de Maroye de Bilques.

(Chartes de Saint-Bertin, no 2300.)

1452, 8 décembre. — Robert de Mussem, écuyer.

(Ibid. n° 2988),

1500. — Viscomté de Cambrenie. Porrus Hoste, dit Mussen. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1502. — Pierre de Mussem, qui le vendit, le 12 mai 1502, à Jaspart Delattre, bourgeois de Saint-Omer.

(Chartes de Saint-Bertin, n° 3717.)

1520. — Regnault Benault, mary et bail de Marguerite de Lattre. (Ibid., n° 3953.)

1582. — Antoinette de Lattre, veuve de Pierre du Bois (Ibid. 4093) et fille de Jaspart de Lattre, hérita de ce fief de sa sœur Marguerite qui précède, morte sans descendants,

1583. — Mort de Pierre Du Bois, ancien échevin Saint-Omer, seigneur de Camberny, époux de Jeanne Andrieu.

1610. — Jehan du Bois, esch. de Saint-Omer, époux de Marie Le Grand.

Jehan du Bois, neveu du précédent, fils d'Antoine et de Marie Carré.

Fin du XVII^e siècle. — Jean-Domin. de Laben (1622-1672), éc. s^r de Camberny par sa mère, née Louise du Bois.

M^{lle} Marguerite-Louise de Laben, fille de ce dernier, épouse de François Simon de Bleneau, vend la seigneurie à Phil.-Alex. Marcotte, qui figure comme seigneur de Camberny au procès-verbal de Rédaction des Coutumes d'Artois en 1739. (Arch. du Nord. B. passim.)

1765, août. — Reine-Elizabeth Descamps, veuve de Phil.-Alex. Marcotte, éc. s^r de Roquetoire, mère tutrice de Reine-Alexandrine-Louise, sa fille mineure.. fief de Camberny à Roquetoire. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199.)

1779. — L.-F. Jolly de la Viesville, mary et bail de dame R.-A.-L. Marcotte, dame de Roquetoire, de la Prévosté de Warne, Ligne, Camberny. (100»s de Roquetoire.)

,

CAMBERNY

Petit fief de quatre mesures et un quartier de prés à Widdebroucq, sur Aire.

1759, 25 octobre. — Louis-Henry-Franç^s de Laben, s^r de Louvigny, fils d'Alex.-Louis, demeurant au village d'Oudezeele, près Cassel en Flandre : fief à lui échu par décès d'Alexandre-Hippolyte de Laben, son grand-père ; à lui par succession de Nicolas-Louis de Laben, esc. s^r de Caudescure, de la Haye; à lui par succession de Marc-Antoine de Laben, s^r des Roubans et autres lieux, son frère : fief tenu en franche sergenterie nommé le Cambernye, consistant en quatre mesures et un quartier de

prés au territoire de Widdebroucq, rentes et redevances diverses. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 202.)

1770, 80 nov. — Augustine-Thérèse Tulliet, veuve de Michel-André Cochart, dem^t en la v. d'Aire, mère tutrice d'Augustine, Monique, Micheline et Albertine Cochart...fief de Cambernye, par achat de L.-Henri-Fr. de Laben, éc. sr de Louvigny, qui le tenait comme il est dit ci-dessus.

(Ibid. C. 193.)

CAMBERNY

1735. — Alex.-Joseph Fayolle, s^r de Lescoire en Rebecques, Camberny, etc... conseiller au Bailliage de Saint-Omer. (Cf. Mém. S. A. M. XXV, p. 307.)

Il est probable qu'il s'agit encore ici d'un petit fief différent des précédents. Je n'ai pas trouvé de mention permettant de le situer.

CAMBRIN

à la Laque sur Aire et Lambres.

1665. — Fief, dit Cambrin en Lambres, compris dans une vente de la terre de Liettes, par Marie-Florence de Catix, à Lucrèce de Harchies, sa mère. (Cf. C^{te} de Loigne, Le Château de Liettes. p. 13-14. Statistique monumentale du Pas-de-Calais, T. III.)»

1736. — Papiers relatifs à des terres sises à Lambres, tenues en cotterie du seigneur de Liettes, à cause de ses seigneuries de Liettes et Cambrin en Lambres.

(Arch. de M. Legrand.)

1760. — M. Théry, éc. s^r de Liettes, possède une petite seigneurie nommée Cambrin, consistant en petites rentes foncières du revenu de 7 l. 17 s.

(20^{cs} de la Lacque Millette.)

CAMBRONNE

1697. — Guill.-Fr. de Boyaval, s^r de Cambronne..« quand aux biens et portemens dud. mariant, il at déclaré porter à ce dit mariage de la succession de sesd. père et mère toute une cense amazée de maison... le tout scitué au, village de Thiembronne, pays de Boullenois avecq une seigneurie dont plusieurs terres en dépendant, nomées le Cambronne... » (Contr. de mariage de Guillaume-François Boyaval, fils de feu s^r François, vivant bailly général du pays de Langle et de dam^{le} Marie Brauer... d'une part, et dam^{le} Jacqueline-Isabelle Robins, vefve en dernières nopces du s^r- Denis-François Joets. (Cf. Gros de Saint-Omer, 20 avril 1097, n° 76.)

CAMP-A-LE-BARRE

ou Camp de le Barre sur Mametz, tenu du château d'Aire, comprenant quinze mesures de terre au lieu dit Le Barre.

1386. — Jacques de Mametz, au lieu de Pierre, son père.

1441. — Philippe de la Viefville, sr de Mametz, etc...fils de Gauvain.

1500. — Philippe de la Viefville, qui épouse Isabeau de Bourgogne, puis leur fils, Philippe, décédé en 1525, qui épousa d^{lle} Michelle d'Auxy-Moncheaux, puis Jean de la Viefville, mari de Françoise de Nédonchel.

1582. — Jehan d'Estourmel, à cause de sa femme Florence de la Viefville.

1619. — Robert d'Estourmel, mari de d^{lle} Marg^{te} de Noyelles.

1660. — François de Récourt qui ép. vers 1633 d^{lle} Isabelle-Claire d'Estourmel, et décéda vers 1680, après s'être remarié avec d^{lle} Marie-Florence d'Estourmel, sœur de sa première femme, décédées toutes deux sans postérité.

(Arch. du Nord. B. n°s 13848, et, 16318-20, chap. IX.)

1729, 16 août. — Balthazar-François de Jauche, chev. de Mastaing, fils et hér. de Mess^{re} Phil-Eugène de Jauche, chev. de Mastang, seigneur de Mametz, Marthes, etc...fief nommé le Camp de le Barre, comprenant quinze mesures de terre au lieu de le Barre. (Ibid. Bur. des Fin. C. 186, f° 58.)

CAMP AU WAUGIER⁽¹⁾

A Reclingham.

1789, 19 novembre. — Rapport et dénombrement servi à Charles-Jos. prince de Ligne, seigneur de Fauquembergues, par Mess^{re} Louis-Eugène-Louis de Béthune, chev. comte de S^r Venant, etc... de la terre et seigneurie de la Rihotte (à Reclingham), « à cause duquel (fief) je tiens trois fiefs le second fief nommé le Camp au Waugierr contenant 26 mesures de terre... »

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, f° 237 : le présent rapport est inséré dans un rapport du Domaine et C^{té} de Fauquembergues du 25 mai 1786.)

Pour les possesseurs, voir **Riotte** (la).

CAMP DE LE COURT

Fief à Bientques, appartenant à l'Hôpital Saint Louis à Saint-Omer.

1600. — Grandeur et déclaration des terres formant le Camp de le Court « contenant vi^{xx}-vi mesures et demy quatorze vergues et trois quartiers de vergue, au terroir « de Bientques... »

(Arch. Hospital. de Saint-Omer. B.10. Reg. f° 1.)

1756. — Autre déclaration, au Bureau de la Recette des casuel et enregistrement, du fief du Champ de la Court, à Bientque. ibid. B. 16, pièce 38.)

1781. — « Les Hôpitaux de S^t Louis et de s^r Jean de Saint-Omer pour les censives seulement du fief du Camp Delcourt, qui partagent entre eux moitié par moitié. » (Arch. départ^{les} : Centièmes de Pihem, n° 33.)

CAMP DE LE GLINE

ou Gleine, à Campagne-les-Boulonnais.

¹Waugier, Gauguier : noyer qui produit la noix gauge (ou gangue)

Vers 1500. — Gilles Régnier, pour un fief qui fut anciennement à Jehane Dars, nommé le Camp de le Gline, à Campagne. (Dénombrement de la seigneurie de Renty. Manuscrit 574 de la Biblioth. de Valenciennes, f° 123 r°.)

1789, 30 juillet. — Mons^r- Louis-Marie-Achille de la Villeneuve, par relief de Fr^{çois}-Achille, son père, commandant à Boulogne, écuyer, s^r de Camp del Gleine lui, par relief d'Antoine, s^r d'Alincthun, à cause de Michelle d'Isque, son épouse ; par avant, Jean de Régnier », fief consistant en une ferme nommée Camp del Gleine, an village de Campagne, « tenue de moi à cause de ma terre de Campagne. » (Rapport et dénomb^r. De la terre de Campagne par Ch.-Fr.-Alex.-Hub. d'Artois. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 234, 19^e fief.)

CAMP POURRI

à Aire, tenu en franche sergenterie du château d'Aire.

1657, 23 juillet. — Don a l'hôpital du Brulle, à Saint-Omer, par P.-J. de Maranville, prêtre d'Aire, du fief du Camp Pourry, aux faubourgs d'Aire, tenu en franche sergenterie du Roi, à cause de son château d'Aire, consistant en III mes. de jardin, II autres mes. devant être incorporées aux fortifications, avec indemnité pour l'Hôpital.

(Arch. Hospit. de Saint-Omer. B. 29, pièce 14.)

1694, 3 déc. — Vente des fiefs de Cersonnier, Scaburel et Herrenguel à Quernes, du fief du Camp Pourri à Aire, près de la porte de Saint-Omer, et de plusieurs autres petits fiefs par Jacques Wallart, dem^t à Aire, à Antoine Delattre, s^r de la Terquerie, dem^t à St-Omer. (Gros d'Arras.)

CAMPAGNE

en Blaringhem.

1615, 19 août. — Contr. de m. de Gilles de Gilleman, seigneur de Mussem et de Campagne en Blaringhem, avec d^{lle} Jehenne Aubron. (Gros de Saint-Omer, n° 73.)

1673. - Cette seigneurie fit partie du douaire de dame Charlotte de Quaëtjonck, qui la porta en mariage à mes^{sre} Ph.-Louis de Beaufort en 1673. (A. Brémond, Histoire Généalogique de la maison de Beaufort d'Artois. Bruxelles, 1876.)

1718. — Seigneurie de Campagne sise près la seigneurie de Lannoy. (Ms. 890 de la Biblioth. de St-Omer, f° 20 r°.)

1738. 26 octobre. — Vente de la terre et seigneurie vicomtière de Campagne à Blaringhem, par Marie-Louise Baronne de Woerden, épouse non commune en biens

de Louis, Baron de Woerden, à J.-B^{te} Lecomte et demoiselles de Beamès. ses commands. (Arch. Du Gros d'Arras.)

1759. — D^{lle} Vanderhaer de Bausair, prop^{re} de la seigneurie de Campagne, dont le revenu, tant en censives que dr^{ts} seigneuriaux est estimé 11 1. (20^s de Blaringhem.)

CAMPAGNE

(Seigneurie de), S^t Saint-Omer, en la rue Sainte-Croix hors les murs,.

1475. — Jullien d'Audenfort, « pour ung fief scitué en le rue S^{te} Croix, hors la porte de S^t Omer. » (Bull. S.A.M. III, p. 172.) David d'Audenfort, fils des précédents, ép. Julienne de Clarcques.

1530. — Mathieu d'Audenfort, fils de David, pour le fief de Campagne, venu de son père.

1542. — Raphaël d'Audenfort, frère et héritier de Mahieu... trois fiefs... l'un nommé Campagnes.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

Raphaël d'Audenfort laissa, d'Isabeau du Biez, trois enfants. a) François, qui suit. b) Anne, femme de Charles de la Vielville, s^r du Natoy. c) Antoinette, femme de Charles d'Offay. On verra, par les citations ci-après, que la seigneurie de Campagne semble avoir été partagée entre François et Antoinette, dont ces textes nous citent les héritiers respectifs.

a.) Branche de François d'Audenfort.

1553. — François d'Audenfort, pour seigneurie de Campagne représentant en valeur 27 1. par. de rente sur maison en la rue S^{te} Croix à St Omer.

(Arch. du Nord. P>. 16053.)

Il épousa, en premières noces, Marie de Dixmude, en deuxièmes, Marg^{te} Vrient.

Du premier lit. Jean, mort sans descendance.

Du deuxième, Lamoral, s^r de la Poterie, Campagne, mayeur de Saint-Omer en 1629 et 1632, épousa Marie de Lannoy, fille d'Antoine, s^r d'Herbinghem. (D'après notes généal. de M. Deslyons de Noircarme.)

1774, 28 juin. — Ch.-Fr^{çois}-Joseph le Vasseur, éc. s^r de Bambecque, Mazinghem en partie, Villers, Garbecque, etc... lieut^t des maréchaux de France au château d'Aire, par la mort de d^{lle} Marie-Louise Le Vasseur de Fontaine, religieuse au couvent de la Présentation d'Aire, sa tante, décédée le 15 octobre 1772, qui les tenait de Marie-Françoise de Segarderie, sa sœur; avant elles, Robert-Joseph-Domin. Le Vasseur, s^r de Bambecque, leur père, et celui-ci les tenant d'Anne-Marie d'Audenfort, veuve de Robert-Fr^{çois} le Vasseur, éc. s^r de Bambecque, sa mère, qui les avait reçus elle-même de Lamoral d'Audenfort, s^r de la Poterie et de noble dame Marie de Launay, ses père mère.... trois fiefs... Fontaine... Mametz... Campagne.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 234.)

b) Branche d'Antoinette d'Audenfort.

1623. — Vaast de Poix, esc. s^r de Scadenbourcque, Campagne, fils et héritier de Gilles, escuier, s^r de Bilcques et de dam^{le} Jeune d'Offay, neveu et héritier de Charles d'Offay, aussy esc. tient trois fiefs, succédé par le trespas dud. Charles, son

oncle, fils de Charles et de damoiselle Antoinette d'Audenfort... le premier nommé le fief de Campaignes, scitué et gisans en la rue de Sainte-Croix en la ville de Saint-Omer, en valeur de 27 livres par. de rente ou environ, sur plusieurs maisons gisans en lad. rue et héritages gisant hors de la porte de S^{te} Croix.

(Reg. aux fiefs de Val. Tatlin. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, f° 50 v°.)

CAMPAGNE

(La) à Enguinegatte.

Vers 1770. — Le Comte de Ghistelles possède la seigneurie de la Campagne à Enguinegatte. (Déclaration de terres situées au territoire d'Enguinegatte et environs, Arch. de M. C. Legrand.)

CAMPAGNE

1677,17 janvier. - Catherine Scacht, veuve de Fr. de Croix, esc. s^r de Campagne.
(Gros de Saint-Omer. Reconnaissance, n° 54.)

CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS

dernier village « es mettes de la Comté. d'Arthois enclavé dans le comté de Boulonnois... » relevant du Bailliage de Saint-Omer.

Cette seigneurie de Campagne semble avoir suivi les destinées de la seigneurie de Renty (v. ce mot) et passé des mains des premiers seigneurs du nom de Renty, au xiv^e siècle, à la famille de Croy (mariage d'Isabeau Renty et Guill. de Croy). En 1659, Marie-Fernande de Croy l'apporta en mariage à Philippe d'Egmont, prince de Gavres, dont les descendants la gardèrent jusqu'en 1784. Par acte du 9 février 1784, Charles-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois⁽¹⁾ et Anne-Catherine-Josèphe de Bavelaere de Schoodt, son épouse, achètent à Monseigneur Casimir d'Egmont Pignatelly, duc de Gueldres, de Juliers, etc...prince de Gavres... la terre et seigneurie de Campagne lez-Boulonnais et Happe en dépendant, « avec les droits de justice, haute, moyenne et basse tels qu'ils appartiennent au marquisat de Renty dont la dite terre et seigneurie faisait partie et était tenu (sic) en un seul et même fief, avec led. marquisat, du château de Saint Omer..... » (D'après Arch. provenant de la famille d'Artois et de la marquise O. de Coëtlogon, née d'Artois.)

1760. — Mgr le C^{te} d'Egmont, seigneur de la paroisse. Censives d'un revenu de 500 livres.

(20^{cs} Campagne-les-Boulonnais.)

Fiefs sur Campagne-les-Boulonnais : Angles, Camp de le Gline, Caron (Adam le), Combremont, Cortil à Fequières, Esquincourt, Estingnecourt, Frescote, Glorian, Lecuier, Pont-Bleu, Renard, Sempy, Vallon, Valvalon.

CAMPAGNE-LES-BROUXOLLES

(Fief de), sur la paroisse de Quelmes, près la terre de Brouxolles, qui est sur Moringhem (v. Brouxolles).

Il était tenu du Comté de Seninghem.

Vers 1502. — « Madame Jehenne de S^{te} Audegonde, dame de Bernissart... terre et fief de le Campagne-les-Brocquesolle, paroisse de Quelmes... lieu et maison non amasé, terres lez led. Brocquesolle, etc... » (Dénombrement du fief de Renty, Campagne (lez-Boulonnais), Seninghem, rendu par Philippe de Croy, seigneur de Croy, de Renty, etc.... Ms. 574 de la Bibliothèque de Valenciennes, f° 196 r°.)

Est-ce à un autre fief de Campagne que s'applique la mention suivante?

I. Dans un rapport et dénombrement du 30 juillet 1780 (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234), il est dit écuyer, s'île Campagne-les-Boulonnais, Frescotte, Valvalon, Sempy, Lenzele, Esquincourt, Pont Bleu, le Veau

1425. — Aléaume de S^{te} Aldegonde, s^r de Cléty, achète le fief de Campagne, dont il sert relief en 1430 à la Sénéchaussée de Saint-Omer. (Goethals. Miroir des Notabilités Nobiliaires, II, p. 606.)

CAMPAGNE-CAMPAGNETTE

ou Campagne-les-Samettes, à Lumbres.

1387. — « Honnoré de Campaignes, fils bastart et Mahieu de Campaignes, bail et mari de da^{le} Agnès de Wauwois (sic) dite du Four, pour un fief de 30 mesures de terre venu de da^{le} Alix le Personnelle qui fut femme de Pierre des Groisilliers. » (En marge est écrit : Campagne à Lumbres.)

1391. — Robert de Campaignes, pour un fief à Campaignes, venu de Mahieu, son père.

1414. — « Guinghes de Campaigne, pour le fief de Campaignes et de Samettes, venu de Robert de Campaignes, son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1483,12 août. — Seigneurie de la Molle gisant es villes et terroirs de Lumbres et Samettes, tenue de Walleran d'Isque, à cause de sa terre et seigneurie de Campagne-les-Samettes. (Cf. Philippe de Crèveœur, maréchal d'Esquerdes, par M. l'abbé A Collet, pp. 60 et sv. Mém. Soc. Académ. de Boulogne, tome 28.)

1537. — M^{re} Guill. Chevalier, mary et bail de dam^{le} Marie le Petit, nièce et héritière de M^r Louis le Berquier, pour deux fiefs, en la paroisse de Lumbres, l'un nommé Campagne... venu dud. Berquier. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1580. — Jean Le Chevalier, s^r d'Acquembronne, neveu et héritier de M^{re} Louis le Chevalier, chanoine de Saint Omer, pour la terre et seigneurie de Campaigne à Lumbres et lui fief consistant en plusieurs⁽¹⁾ terres aud. Lumbres.

1588. — Phi^{le} de Palme, « se disant escuier », et dam^{lle} de Créquy, pour achat fait à Jean le Chevalier et d^{le} Jeanne Lottin, sa femme, fief et seigneurie de Campaigne et Campagnette au terroir de Lumbres. (Ibid.)

1610— Ph^{les} de Palmes, s^r de Campaignes et Campagnette, tient deux fiefs, le premier nommé le fief et seigneurie de Campaigne, scitué en la paroisse de Lumbres, listant vers midy au grand chemin de Paris, et about. d'amont à la seigneurie de Mons^r d'Esquerde, et listant vers mer au fief de Simon Broutin... à cause de laquelle il y at seigneurie fonsière et viscomtière... à dix liv. par. De relief.....

Le second fief s'appelle communément Campagnettes, scitué et assis aud. terroir de Lumbres et pays environ, etc... à relief de quatre livres par. et un sol, etc... (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de Saint-Omer AB, 5 f° 29 v° et 30 r°.)

1620. — Eustache Blomme, mary de d^{le} Caterine Riel (lisez du Riez), nièce et héritière de Phil. de Palme, éc s^r de Campaignes, pour deux fiefs, l'un nommé Campagnette, et l'autre Campagne, venus dud. Phil. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1. En marge est écrit : Campagnette

1627, 7 juillet. — « Eustace Pionne (alias Blomme), sieur de la Crassaidière, père ayant le bail et gouvernement de Pierre, son filz, qu'il oest de dam^{le} Jeune du Rietz, niepce et héritière dud. Phil. de Palme, donne rapport desd. deux fiefz. »
(Reg. aux Fiefs, cité précédemment, f° 30 r°.)

1750, 10 février. — Emm.-Fr.-Jos, Le Sergeant, éc. s^r du Plouych, Campaigne-Campagnette, hérit. de Nic.-Jos. Alexis le Sergeant... deux fiefs et nobles tenemens à Lumbres, provenant de m^{re} Thomas Le Sergeant, viv^t prestre chanoine de la cathédrale de Saint-Omer, mon grand-oncle, par avant sire François Le Sergeant, s^r du Long-Jardin, esch. de Saint-Omer, par achat qu'il en fit, par décret, sur Jean-Eustache Blomme, venant de Philippe de la Palme, par achat que celui-ci en fit de Jean le Chevalier d'Acquembronne... seigneurie de Campagne, paroisse de Lumbres.... fief de Campagnette.

. — Messire Pierre Sandelin, comte de Fruges, baron d'Elnes, tient de mond. fief (de Campagne) un fief assis aud. Lumbres, « en plusieurs pièces desseure Samette, nommé le petit fief de Campagne, qui se comprend en 7 livres 6 sols dix den. de rente due par plusieurs... venant de Philippe Marcq de Fiennes, son oncle... procédant de Madem^{le}- Marie-Philippine de Fiennes, baronne d'Elnes, dame d'Esquerdes, précédemment de Guislain de Fiennes, etc... » (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 237.)

1760. — Le s^r Le Sergeant... un fief nommé le fief de Campagne et Campagnette, consistant en censives et droits seigneuriaux du revenu de 36 l. 15 s. (20^{cs} Lumbres.)

CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES

ou Campagne.

1436, 25 mai. — Noble homme Jacques de Wallon-Capelle, s^r de Campagne. (Cartul. Chartr. du Val Sainte-Aldegonde, Ed. J. de Pas, n° 468.)

1455. — Jacques de Wallon-Capelle, pour les droits à cause d'un décret obtenu par l'abbesse de s^r Austreberthe sur la terre et seigneurie de Campagne appartenant aud. Jacque de Walloncapelle.

1460 — Waultier de Walloncapelle (plus loin, il est appelé de St Omer dit Walloncapelle) esc. pour un fief nommé le fief (le Campaignes, venu de Jacques de Wallon-cappel, son père. (Arch. du Nord. B. 16053)

1474 —Woutier de Wallon-Capelle, pour seigneurie de Campagnes-lez-Wardrecques... (Huit. S.A.M. d, p. 172.)

1491 —Josse de St Omer, dit Wallon-Capelle... fief de Campagne venu de Wautier, son père.

1493 —Jerosme Visch (alias Witz), mari de Griette (alias Gilles) de Saint-Omer, dite de Wallon-Capelle, pour deux fiefs, l'un nommé Campagne-lez-Werdrecque.

1522 —Charles Witz, fils aîné et héritier de —Jerosme Witz et de dam^{le} Gilles de St Omer, dicte de Walloncapelle, pour les fiefs de Campagne, Triegal-le-Grand....

1523 —Jérôme Witz, pour la seigneurie de Champagne (sic) et Grand-Triegal, venue de Charles, son père.

1553 —Philippe Witz, fils Jérôme.

1592. — Jerome Witz, esc. frère et héritier de Philippe de Witz....

1611 —Philippe de Wignacourt, esc. mary de d^{le} Anne de Witz, nièce de damp Jérôme de Witz, esc. s^r de Becqueroy, religieux à Gosnay, pour la seigneurie de Campagne-lez-Wardrecques. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623 — Mess^{re} Ph. de Wignacourt, ch. s^r de Fontaine, à cause de dame Anne Witz, sa compaigne... terre et seigneurie de Campagnes-lez-Arcques à 10 l. par. De relief... (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin, f^o 66 v^o.)

1637 —Louis de Hoston, s^r de Fresignies, ép. Anne de Wignacourt, fille des précédents, qui, après la mort de ses frères, reçut les seigneuries de Fontaine, Tatinghem, Campagne.

— Jean-François-Edouard de Hoston.

— Florent-Joseph, 1669-1740 (cité dans le procès-verbal de Rédaction des coutumes de 1739 pour les seigneuries de Fontaine et de Campagne).

— Charles-Florent-Jos. de Hoston (1732-1789).

1759 — Mess^{re} Ch^{les}-Florent-Jos. de Hoston, chev. seigneur de Fontaine, Tatinghem... seigneurie de Campagne portant en censives un revenu de 80 l.

(20^{cs}Campagne-les-Wardrecques.)

CAMPAGNES D'HALLINES

(Fief sur les) à Hallines.

1775. — Rapport a Mess^{re} Pierre Sandelin, vicomte de Fruges, par d^{le} M.- M^{te} de St Martin ; avant elle, sa mère, Marie-Mag^{ne}-Ignace-Angélique Cuvelier, fille de Philippe Cuvelier et de dem^{le} Ant^{te} Aubron, fille et héritière de Gérard Aubron, qui l'avait acquis, le 25 juillet 1600, de Nicolas Liot de Guzelinghem, d'un fief se consistant en 20 sols par. de rente que doit une pièce de 10 mesures 1/2 située sur les Campagnes d'Hallines.

(Arch. de l'auteur, n° 53.)

1787. — Autre rapport semblable. (Ibid. no 73.)

CAMPAGNETTE

Hameau de Wavrans.

1728. — Dépend pour la justice du vicomte de Fruges.
(Bull. S. A. M. G, p. 32.)

CAMPAGNETTE

Fief sur Lumbres.

V. Campasgne-Campagnette.

CAMPE

(Seigneurie de la), sur Zudausques-Moringhem, touchant aux terres delà seigneurie de Noircarmes et tenue du comté de Seninghem.

1604-1622. — Godefroy de Brandi, seigneur de, la Campe, du Bardoul. (Epigraphie ancienne de Saint-Omer. Mém. S.A.M. t. 23, n° 94, 97, 98.)

1688. — Godefroy de Brand, s^r de le Campe, fils Jehan, et longtemps auparavant mess^{re} Jacques de le Becque, chev. s^r de Fontaines, à cause de d^{le} Anth^{ne} de Failly, sa femme, tient treize mesures ou environ « zud sa censé de le Campe où la justice et gibet de lad. baronnie de Noircarmes estoit accoustumé d'estre... » (Rapport de la Baronnie de Noircarmes à Mgr de Morlet, évêque de Saint-Omer, n° 11.)

— Godefroy de Brand, filz Jan, s^r de la Campe, tient ung fief de sept mesures en une pièce d'aval le Campe)

(Ibid. n° 50.)

1712,17 avril. — Guill^{me} Lardeur, par achat du seigneur baron de Berneville, pour fief et seigneurie de la Campe, située lez Noirquerme, s'étendant sur 24 mesures de terre... Lieu dit : Jardin, de la Campe, etc.. (Arch. du Nord. Bur.. des Fin. C. 140.)

CAMPIGNY

Campagny, Conpigny, Couppigny etc.. Fief sur le territoire de Tatinghem, tenu du château de Saint-Omer.

1419 — Claude de Wissoc, fils de Jacques, pour le fief de Company à luy venu de sond. père, qui se comprend en 31 mesures de terre gisant à Tatinghem.

1426. — Ant^{ne} de Wissoc, fils de Jacques, pour le même fief venu de Claude, son frère.

1523. —Roland Bournel⁽¹⁾, s- de Boncourt, fief de Conpigny.

1541 —Jean Hourdel, commis aux biens demeures vacants par le trépas de mess^{re} Roland Bournel, s^r de Boncourt.

1555 —Jean Manessier, légataire mobilière du revenu de trois ans des biens délaissés par di» Nicole Bournel, veuve du s^r de Rogy... fief de Coupigny.

1570 —Jean de Créquy, esc. s^r de Rimboval, soi-disant neveu et héritier d'Ysabeau de Bournel-Thiembroune, dame du Rossignol... le fief de Coupigny venu aud. de lad. dame du Rossignol.

1576 —Dame Louise de Balzacq, veuve de mess^{re} Jean de Créquy, chev. mère et tutrice d'Antoinette de Créquy, sa fille, pour le fief de Coupigny
(Arch. du Nord. B 16053.)

1. Il était le petit-fils de Jeanne de Wissocq, qui avait épousé Guichard Bournel

1623 —Le Recteur et Pères du Collège de la Société de Jésus en la ville de Saint-Omer, par achapt par eux fait et contract de saisine passé par dev. lieut et hommes de fief dud. bailliage dud. S^t Omer, le quattr, de déc. l'an xvi^e de mess^{re} Laurent de la Chaussée s^r duc. lieu et dame Antoinette de Créquy, sa compaigne, dame Loyse de Bersacques⁽¹⁾, dame de Chocqueuse, mère de lad. Dame Antoinette de dame Claude de Crecquy, auctorisée de François de Monchy, chev. sieur de Longueval, son mary, deux fiefs.... : le second se comprendoit en 31 me sures de terres gisans en deux pièces dehors Tattinghem nommé le fief de Campigny. (Reg,aux fiefs,du Baill de Saint-Omer. Arch. de Saint-Omer. AB. XII, 5, f^o 11)

CAMPINES

(Les), à Guémy.

1543 —Jehan, s^r de Northoult, chev. tient, à cause de mad^e sa femme, de mond. seigneur, en ung seul fief, la terre censé et maison des Campines, séant aud. Terroir de Guémy et environ, contenant en pluisieurs pièces deux centz, cinquante mesures de terre ou environ, au relief et chambellage. de xi lib. par. (Arch. du Nord. B. 16733.)

CANCHE & CANCHY

Fiefs à Tournehem.

1466. — Guillaume de Fouquesolles donne relief des fiefs de. Canche et Canchy. à Tournehem.

(de Rosny, t. 2, p. 599 et t. 4, p. 231.)

Vers 1520. — Antoinette de Septfontaines.

1548. — Gaucher de Caulaincourt, son fils.

(de Rosny, ibid. t.1, p. 323.)

Les autres mentions relatives à la terre et seigneurie de Canchy aux de Mailly-Mametz, au 18^e siècle, semblent s'appliquer à Canchy-sur-Licques, seigneurie mouvant du Comté de Guînes.

CANDONVILLE

Fief à Bomy, tenu du château de Bomy.

(Cf. Dict^{re} Topogr. du P-de-C. par le C^{te}- de Loïsne.)

CANESPIT

Fief à Wandonne-sur-Audincthun. (Cf. ibid.)

CANIN

(Fief) à Coupelle-Vielle, tenu du marquis de Renty, à cause de sa pairie et baronnie de Coupelle.

1. Sic, par erreur pour Balzac

1786 25 mai. — Jacqueline de Croix, par relief de Fr^{çois} de Croix, son frère, icelui de François, son père tient de moi, à cause de ma terre de Coupelle, deux. fiefs nobles tenements... le second nomme le fief Canin, se consistant en plusieurs rentes foncières et droits de terrage. (Rapport par le C^{te} d'Egmont-Pignatelly de a terre de Coupelle inséré dans le Rapport du Domaine et Comte de Fauquembergues. Arch. du Nord. C. 178, f° 71 r°.)

CANIN CRAMOISI

(Fief) à Coupelle-Neuve, tenu également de la seigneurie de Coupelle.

1786. — « Autres terres qui me doivent plein terrage tel que douze du cent, sçavoir les dix à mon profit et les deux autres à Jeanne-Isbergue Bolle, veuve d'Edouart Wailly⁽¹⁾, à cause de son fief Canin cramoisi, mouvant dud. Comte d'Egmont, situé a Coupelle-Neuve. »

(Même référence que l'art, précéd^t, f° 137 r°)

CANTELEU

Fief à Saint-Martin-au-Laërt, qui semble tirer son nom de celui de la famille qui l'a possédé.

1645, 31 janvier. — Robert de Canteleu, esc. s^r de Contes en Delettes, Canteleu en Laërt, etc... ép. Loyse de Vaulx. Il apporte en mariage.... « aultre fief et seigneurie de Canteleu au Lart lez ceste ville, se consistant en 25 à 30 florins de rentes fonssières et seigneurialles avecq aultres droix en dépendans... »

(Gros de Saint-Omer, 1645. Contr. de mar. N° 17.)

1761. — Le sieur Diesback (de Diesbach) possède la seigneurie de la Mairie de Burque et fiefs dépendants tels que celui connu sous le nom de Canteleu dont les censives sont du revenu de 55 l., et droits seigneuriaux du revenu de 25 l. (20^{cs} de Saint-Martin-au-Laërt.)

Fin XVIII^e s. — Jacques-Antoine-Léonard Dupont, seigneur de Moringhem, Canteleu, né à Saint-Omer en 1731, décédé en 1803. (Cf. Arch. de la Société française des Collectionneurs d'Ex-Libris. 1902. 9^e année, p. 92, et, de Lauwereyns :« Les Carnot à Saint-Omer ».)

CANTEMERLE

Actuellement hameau de Wismes. Son territoire paraît avoir été compris, au moins en partie, dans les fiefs de la famille du Bois d'Esquerdes auprès de Lumbres et Elnes.

1501, 16 sept. — Jehan du Bois, chev. seigneur d'Esquerdes, de Eulle, Lumbres, Tenques, tient de moi (Ph^{le} de Croix C^{te} de Porcian, seigneur de Renty) trois fiefs....lesquels fiefs se comprennent et étendent tant es terres, paroisse et seigneurie du dit Lumbres, Sectecque Cantremerle, comme en la paroisse d'Esquerdes. . » (Dénombr. du fief de Renty, Campagne, Seninghem. Biblioth. de Valenciennes. Manuscrit n° 574, f° 216.)

1. Louis Ed. de Wailly, qui mourut en 1740, était seigneur de l'Hermitage et du fief vicomtier de Crannoisy —La seigneurie de Cramoisy était située sur le territoire du bourg de Fruges. (Fromentin : FRESSIN. Histoire, archéologie... 1891, p. 106.) Or Fruges touche à Coupelle, où était situé le fief de Canin-Cramoisy. (Communication de M. Rodière.)

CAPELLE

ou Fontaine, fief sur Blessy. V. **Fontaine**.

1660 — M. de Cahen, au lieu de Guillemain Hanon ; par avant, Denis Hanon, au lieu de d^{lle} de Steenbecque, par avant Wallerand de Marnez, héritier de feu Wallerand de Marnez (Arch. du Nord. B. 16318, f° 107.)

CAPELLE

ou Capelle-sur-la-Lys, seigneurie sur Coyecques.

XVII^e siècle. — Pierre-Paul Le Josne, éc^r, s^r de Wersignies, cap^{ne} d'inf^{rie}, membre de la Noblesse des Etats d'Artois, né en 1624, ép. par contrat du 19 avril 1661, Jeanne-Thérèse d'Auchel, dame d'Enquin, Capelle, fille d'Eustache,éc. s^r de Picquehem,et de Marie. de Brandt.(Mss. du prince de Bethune : comm^{on} de M. Rodière.)

1739. — Louis-Jérôme Le Josne-Contay, à cause de sa terre de Caplle.(Pr.-verbal de Rédact. Des Coutum.,p. 11.)

Louis Joseph-Jérôme Le Josne-Contay

1786. — Charles-Henry Le Josne-Contay, seigneur de Capelle-sur-la-Lys. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 108 r° et 175 r°.)

CAPPILONVAL

Fief à Coyecques.

1488. — Pierre de Heuchin, éc., donne à l'Abbaye de Saint-Bertin rapport et dénombrement d'un fief nommé Cappilonval, comprenant 48 mesures de terres a Coyecques (Chartes de Saint-Bertin. Ed. chan. Bled, n° 3649.)

CARDE

(Court de), fief en Langle. V. **Court**.

CARDOVAL

à Sainte-Marie-Kerque. V. **Carreval**.

CARLEWICQ

Carluy, Carluicq, fief à Wisques, tenu du château de Saint-Omer et Hallines.

1452. — Jean d'Audenfort, pour le fief de Carluy consistant en 40 mesures de terres à Hallines, venu de Marie de le Pierre, sa mère.

1560. — Louis de Rebecque, s^r de Blendecques, par achat tait à d^{lle} Marie d'Audenfort, veuve de Jean d'Ausque.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Robert de Lens, ch. seigneur de Hallines, Coubronne, etc., tient du roy à cause de son ch^{eau} et motte chastelaine de Saint-Omer les fiefs cy-après déclairés à luy succédez par le trespas de messire Oudart de Lens, son père.. . Un aultre fief se comprenant en quarante mesures de terre à labour et bocquet prez l'hermitage de Wisque nommé le fief de Carlewicq, listant d'un costé au bois dud^t Hermitage, d'aultre à la seigneurie de Hallines, abouttant d'avant aux ayans-cause Jan d'Haffringues, d'aval à lad^{te} seigneurie de Hallines ; sy se comprend le dit fief en 60 s. par. de rente et deux biguets de sel chacun an que doibt la maison et Celier de la Natte sur le Grand Marché appartenant à Pierre Boutteville à cause duquel, en lad^{te} maison, il at droit d'afforaige gamaiges et amendes... (Arch. de S. O. AB. XII, 5. Reg. Aux Fiefs de Valentin Tanin, f^o 33.)

1732, 4 mars. — Gillon-Othon de Lens, et, avant lui, François de Lens, comte de Blendecques.... Fief de Carluicq, comprenant quarante mesures près l'hermitage de Wisques. (Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 239.)

1778, 26 août. — Pierre-Berlin Gœusse, greffier du Gros de Saint-Omer, procureur du seigneur Ch.-Mathieu, marquis de Valfons, de Sebourg, maréchal des camps du Roi, demeurant à Paris et dame Marie-Thérèse-Charlotte d'Eclaibes, marquise de Valfons, son épouse, icelle héritière de Fr.-Joseph de Lens, comte de Blendecques, Carluicq, etc.... fief de Carluicq près l'hermitage de Wisques.

(Ibid. C. 236.)

1784, 27 octobre. — Dame Marie-Joseph Sandelin, veuve donataire universelle de feu Pierre Sandelin, en comte de Chaumont, vic^{te} de Fruges, baron d'Elnes, seigneur d'Esquerdes, dame d'Hallines, Helfaut... fief de Carluicq comprenant quarante mesures tant en terres à labour que dîme et bosquet près l'Ermitage de Wisques, par achat de messire Charles-Mathieu, marquis de Valfons de Sebourg, à cause de dame Marie-Thérèse-Charlotte d'Eclaibes, marquise de Valfons-Sebourg, son épouse, qui l'avait eu par succession de Fr.-Joseph de Lens, comte de Blendecques : à cause duquel fief sont dus au possesseur 60 s. par. sur la maison et Cellier de la Natte, sur la Grande-Place de Saint-Omer. (Ibid. C. 241.)

CARLUICQ

(Fief de) ou Carluy, au village de Delettes, comprenant un moulin à eau à Delettes, deux quartiers d'héritages au lieu dit le manoir de Carluicq, et cinq arrière-fiefs.

1467. — M. de Nielles (Jean II de Marnez, s^r de Nielles)...fief de Carluy à Delettes, vendu à Jean Le Noir.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1496. — De Marguerite Le Noir, fille puînée de Jean, dem^t à Montreuil, pour le double relief du fief, terre et seigneurie de Carluich, scitué à Delettes-lez-Thérouanne, tenu du château d'Aire à elle par le trépas de son père qui est au relief de x livres et xx sols de cambellaige : soit, au total, pour le double relief, xxi livres par. (Du compte d'Aire fini en 1496. Communication de M. de la Charie.)

1546. — Sire Raoul Chuine, prestre... fief de Carluicq à Delettes, venant de Jeanne de Hémont.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1660. — « L'ayant-cause de Jehan d'Isque, esc. s^r d'Eschinghien, fils de Guy et de Marguerite de Senlecques, par avant, Marg^{te} de Hémont au lieu de Pierre de Hémond, à cause de sa femme; par avant, Guillemin Hanon, au lieu de Jean de Marnés, chev. s^r de Nyelles, fils de Pierre.....fief de Carluicq au village de Delettes.....»

(Arch. du Nord. B. 16318. Registre aux Fiefs du Château d'Aire. Ch. 65.)

1739. — Le Vicomte de Fruges à cause de sa seigneurie de Fruges. (Procès-verbal de Rédaction des Coût., p. 312.)

1742, 14 février. — Pierre Sandelin, c^{te} de Chaumont, vicomte de Fruges, Enne, Delette, la Cour d'Aire, fief de Carluy, à lui venu par le trépas de Philippe-Marc de Fiennes, vicomte de Fruges, son oncle, à lui par le trépas de Guillain-Fr. de Fiennes, son cousin, lequel l'avait de Jean-Philippe de Fiennes, son oncle, par substitution de Fr.-Guillain de Fiennes, son grand-oncle.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 194.)

1779, 1^{er} mars. — Messire Joseph-Joach.-Ch. Sandelin, chev. s^r de Delettes, Avrout, Esquerdes, Pihem, Carluy, Acquembronne, la Court d'Aire, Westrehem, Radometz, Upen-d'Amont, Remilly, Lumbres, Acquin, Westbécourt, héritier de Pierre, chev. comte de Chaumont et Cantcroix, vicomte de Fruges. (Ibid.)

CARNOYE (LA)

sur Blaringhem.

1473. — Jehan du Plouich tient du seigneur de Cohem le fief de la Carnoy. (Arch. du Nord. li. 17500.)

1719. — Bauduin Queval, p^{bre}, licencié en théologie, demeurant en la v. de Saint-Omer, seigneur de la Carnoye au village de Blaringhem-Artois. (Arch. Hospital. De Saint-Omer. B. 15 (S^t Louis) pièce 106.)

1726. — M. de Sarra, à cause de dem^{lle} Queval, son épouse, propriétaire de la seigneurie de la Carnoye. (Ibid. pièces 100 et 105.)

1759. — D^{lle} de Lattre, veuve du s^r Deleforge, prop^{re} de la seigneurie de la Carnoye, produisant en censives et droits seigneuriaux, 64 l. (20^{cs} Blaringhem.)

1780, 1^{er} mars. — Administrateurs de l'Hôpital de l'Escotterie au Brulle, dit S^t Louis, font rapport d'un fief à d^{lle} Marie-Thér. de Lattre, veuve de M. de le Forge, dame de la terre et seigneurie de la Carnoye en Blaringhem. (Arch. Hosp. de Saint-Omer. B. 15, pièce 99.)

1787. — Seigneurie de Carnoye en Blaringhem, appartenant à Edouard-Désiré Lefebvre, seigneur de Quembergue. (Mém. S.A.M. XXV, p. 71.)

CARNOYE (LA)

sur Enquin, tenu du Comte de Fauquembergues.

1533, 18 mai. — Rapport servi par P. Gavelle, éc. s^r de Samblethun, à monseigneur Ant^{ne} Dally, chev. Seigneur de Warenes, Touttencourt, Lesdain, Houchin, Cuhem, la Carnoye, à cause de sa terre et seigneurie de la Carnoye, d'un fief situé entre Ponchos⁽¹⁾ et Petitgain « au lieu que l'on dist les Savelonières... listant an chemin quy maisne du bos Boutin aux croisettes d'Ergny... au chemin quy maisne dud. bos Boutin a Théroouanne.... »

Milieu XVIII^e siècle. — Marie-Collette de Preudhomme d'Haillies, dame de Carnoy, ép. le 26 déc. 1745 Albert-Constant-Joseph, marquis de Preudhomme d'Haillies.
(Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 353.)

1786. — Messire F^r.-Jos. Baron de Mayerhoven, et dame Marie-Madeleine, dame de Romblay, la Carnoy, son épouse, tiennent (de la terre et pairie de Dennebrœucq) six fiefs unis ensemble, lesquels composent tout la terre, censé et seigneurie de la Carnoye qui se consiste en partie de maison, jardins, bois, terres labourables rentes foncières, etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C 176. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f^o 157v^o.)

Bien que, d'après le contexte de l'acte, il semble bien qu'il s'agisse ici d'une terre à Enquin, je ne puis déterminer d'une façon précise si ce texte ne vise pas la seigneurie de la Carnoye a Fléchin dont il est question ci-après. D'ailleurs ces terres sont voisines.

V. Fief **Vilain**.

(CARNOYE LA)

sur Fléchin-Fléchinelle.

XV^e- siècle. — Jean de Lannoy, seigneur de la Carnoye⁽²⁾, ép. Béatrix de Noyelles. (Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 219.)

XVI^e siècle. — Jean de Fleschin, chev. seigneur de Reclingham, ép. Chrestienne de Honvault, dame de Fléchinelle, La Carnoy. (Ibid. p. 439.)

— Adrien de Fléchin, éc. s^r de Reclingham, Fléchinel, La Carnoye, ép. Marg^{te} de Hérins. (Ibid. p. 220.)

1692. — D^{lle} Marie-Mad. de la Rivière-Romblay, dame de la Carnoy, Warmes, etc... fille de Jacques, seigneur de Romblay, Warmes. Carnoy, ép. Michel-Luc-Camille de Rodoan, seigneur de Lillers, etc...

Antoine-Adrien-Jos. de Rodoan, vicomte de la Carnoy (1696 + 1756), ép. Marie-Cath. du Chastel de la Howarderie ; Adrien-Fr.-Isid -Jos. de Rodoan, vic^{te} de la Carnoy, ép. Marie-Charl.-Gab. de Rouveroit, dite de Pamele.

(de Vegiano. Nobiliaire des Pays-Bas.)

¹ sur Coyecques.

² Ne pas confondre avec un Michel de Lannoy, s^r du Curnoy, « en nostre pays de Flandres », dont M. Denis du Péage a donné la généalogie. V. Généalogies Lilloises, pp. 88 et suiv

1761. — M. de Rodohen possède la seigneurie dud. Lieu (seigneurie et fief de la Carnoye) consistante en censives du revenu de 50 l. 10 s.... Le marché du s^r de la Carnoye, composé de deux cent-soixante-treize mesures trois quartiers et huit verges..... » (2^{cs} Fléchinel.)

CARNOYE (LA)

à Campagne-les-Boulonnais.

XVIII^e siècle. — Pierre-Antoine Turlutte, s^r de la Carnoye, vend à Paul-Hubert d'Artois, un fief nommé le Pont Bleu, sur Campagne-les-Boulonnais. (Arch. du Nord, Bur., Fin. G. 231. Rapport de la seigneurie de Campagne-les-Boulonnais.)

CARNOYE (LA)

ou Bocquet de la Carnoye, fief tenu de la seigneurie de Warneque.

1473. — Jehan Rogier tient un fier contenant xiii mesures du bois qui se nomme le bocquet de le Carnoye, tenu de Mons^r du Rœux, à cause de sa seigneurie de Warneque. (Arch. du Nord. B. -16.700, f^o 18.)

1341. 3 sept. — Eustache Pasquier, laboureur, tient deux fiefs.... le deuxième se consiste en une mesure de terre à labour prise dans six mesures du fief de la Carnoye séant à la Meurderie.... (Extr. de déclaration des fiefs mouvants de la terre et seigneurie de la Motte Warneque insérée dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f^o 229.)⁽¹⁾

CARON (Adam LE)

Fief à Happe, Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. - Ch.-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois, éc. s^r de Campagne-les-Boulonnais, Happe, etc... fief Adam le Caron consistant en rentes foncières dues par plusieurs,... à lui échu par décès de Fr.-Alex.-J.-B^{te}, son père, à lui par relief de Jean-Baptiste qui le reçut de Paul-Hubert, son frère. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234, aveu de la seigneurie de Campagne-les-Boulonnais, 5^e fief.)

CARREVAL

Fief à Sainte-Marie-Kerque.

1426 — Clay de Cauquelle, pour un fief gisant a Langle nommé Cardioval, consistant en rentes d'argent, terres et « pastis », venu de Victor du Plouich,
(Arch. du Nord. B. 16053.)

XVII^e siècle — « S^{te} Marie-Kerque... Fief de cinq mesures listant.... zuud le fief du Carreval appartenant a Jehan Francque led. Jean Francq, fils et héritier de M^e Pierre, tient un fief et hommage nommé le Carrewal, contenant douze mesures trois quartiers.... listant west le fief de Rain;.... » (Arch. du Nord. B. 16709 ; fiefs tenus de Sa Majesté à cause de son Ghiselhus et seigneurie de Langle.)

1.le trouve encore, au seizième siècle, Jean d'Ocoche - et François, son' fils et Adrien, son petit-fils, barons de Baumcz, seigneurs de Loches, la Carnoye, mais je n'ai pu déterminer si on peut rattacher celle seigneurie de la Carnoye à notre région.

CARRIÈRE (LA)

Fief de Vigries appelé anciennement la Carrière à Blendecques et à Ecques. V. **Vigries**.

CARTON

(Fief) dépendant de Comtes, sur Delettes.

1786. — Mess^{re} P.-M. de Fiennes, vicomte de Fruges, par succession du s^r de Biencques, lui, par achat de d^{lle} Marie-Margi^{te} de Renty et ci-devant de Jean de

Renty, tient de lad. seigneurie de Comtes un fief foncier nommé le fief Carton, se consistant en un manoir et jardin contenant deux mesures ou environ au fond de Delettes, traversées par la rivière de la Lys. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f^o 100 v^o.)

CASSIEN

(Fief) à Seninghem.

1712, 17 avril. — Flour Martel.... fief Cassien consistant en une rente de 4 flor. 14 s. assignée sur dix mesure de terre. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 240.)

CASTEL (LE)

à Serques.

1760. — Abbé et religieux de l'abbaye de Licques, propriétaires de soixante mesures de terre amasées d'une ferme nommée le Castel (20^s Serques.)

Au dix-huitième siècle, André-Fr^{çois}-Marie Legrand, fils André-Dominique, Conseiller du Roi en la maîtrise des eaux et forets de Rihoult, et de Gertrude de La Court, né le 13 mai 1735, acquit, en décembre 1781, une charge de Conseiller au Bailliage de Saint-Omer dans laquelle il succéda a son frère Max.-Jos. Legrand de Lierres. On sait ⁽¹⁾ qu'après la conquête française de 1677 on exigea des Conseillers au Bailliage qu'ils fussent « hommes de fiefs ou desservans fiefs du roi » pour pouvoir juger les procès civils et criminels. A. Legrand dut se soumettre à la règle et il prit le nom de s^r de Castel ou Castelle. Je n'ai pu encore déterminer exactement où était situé ce fief qui devait certainement se trouver dans le ressort du Bailliage de Saint-Omer.

CATEL

(Fief) à Mazinghem, tenu du fief de Lillette.

1698, 22 avril. — Louis-Joseph Le Merchier, esc. s^r de Guarbecque, Comme, Mazinghem en partie, par relief d'Eustache Le Merchier, son père.... fief Catel provenant de l'achat de N... Deveaux, s'étendant sur six mesures trois quartiers de terre à labour.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 197.)

1 Cf. Pagart d'hermanansart. Histoire du, Bailliage de Saint-Omer, Mém. Soc. Ant. Mor T. -24, p. 329.

CATELET (LE)

(Fief) à Audrehem.

1779. — MM. le Sergeant, propriétaires de la ferme du Catelet, chef-lieu de la seigneurie d'Audrehem, comprenant 30 mesures de terre.

(Centièmes d'Audrehem, art. 42.)

CATHELET (LE)

(Fief) à Bonningues.

V. aussi **Châtelet de Beauprey**

1780. — La veuve de Joachim d'Humières, propriétaire d'une ferme nommée le Cathelet, territoire de Boningues. (Centièmes de Clerques, art. 79, n° 7, f° 38.)

CAUBEVAIS

(Fief) à Esquerdes.

1759. — Philippe Duval possède en cette paroisse le fief de la Prévôté nommé Caubevais, consistant en censives d'un revenu de 5 l. 10 s. (20^{cs} Esquerdes.)

CAUCHEN

à Guémy.

1543. — Gauchez, de Colaincourt, s^r de Cauchy, tient de mond. seigneur certain fief mouvant (le la chastellenie de Tournehem, gisant au terroir et dismage de Guémy, nommé le fief de Cauchen qu'occupent s^r Charles Quetelaire et son frère, dont est deub à mond. seigneur pour relief et chambell. cx s. par. (Arch. du Nord. 16733, n° 94.)

CAUCHENDAL

(Fief) à Quiestède.

(Cf. Dict^{re} Topogr. du P-de-C. par le C^{te} de Loisne.)

GAUCHIE (LA)

(Fief) près d'Aire, tenu du Château d'Aire.

1337. — Le sieur de Le Gauchie « fieffé de la Castellerie d'Aire », convoqué pour la guerre en 1337.

(de Rosny, p. 357, d'après D. Grenier.)

C'est probablement aussi d'un fief des environs d'Aire que tirait son nom M. Cochart de la Cauchie, avocat à Aire au milieu du dix-huitième siècle, années 1743 et suiv.

GAUCHIE (LA)

ou La Cauchie-du-Loquin, sur Haut-Loquin.

1429. — Colart, éc., s^r de le Gauchie et de Neuville, ép. Jeanne d'Isque.

1476. — Guillaume, fils des précédents, s^r de la Cauchie, Locquin, Neuville, etc... ép. Jeanne de Lisques.

1520. — Jeanne de la Gauchie, fille et héritière des précédents, ép. Ant^{ne} d'Estrées, seigneur de Valieu en Santerre, d'où :

Jean d'Estrées, né en 1486, grand-maître de l'Artillerie de France, en 1550, père de Fr^{çis}-Annibal d'Estrées, né en 1573, seigneur de La Cauchie-du-Loquin, époux de Marie de Béthune.

1698. — Marie-Anne-Calherine d'Estrées ép. Michel François le Tellier, marquis de Courtenvaux, fils aîné de Louvois.

1780. — Louis - Fr^{çois}-César Le Tellier, marquis de Courtenvaut, duc de Doudeauville et, après lui, d^{lle} Augustine-Bénigne de Louvois Montmirail, femme de A.-P. de la Rochefoucauld, (f. de Rosny, p. 357, et, Abbé Collet ; « Etude archéol. et historique sur les inscriptions campanaires des Eglises de Haut-Loquin, de Setques et d'Hallines. » Mém. Comm^{on} des Monum^{ts} Histor. du P-de-C. II, p. 536.)

GAUCHIE (LA PETITE)

à Nortkerque, fief s'étendant sur douze mesures de terre. (Arch. du Nord. B. 16463. xvii^e siècle.)

Les de Laurétan, seigneurs de Cauchy, possédaient également le nef de la Gauchie en Brédenarde, qui est vraisemblablement le même que celui indiqué ci-dessus, (V. Généalogie de Laurétan. Mém. Soc. Ant. Mor. XX, pp. 252 et suiv. et 280.)

CAUCHY

(Seigneurie ou Vicomte de) alias Licques, à Nortkerque.

1634. — Jean-B^{te} Hanon, fils aîné et hér. féodal de feu François Hanon, esc. s^r de Bavincove, tient en fief de sa d^e Ma^{te} à cause de son ch^{eau} d'Audruicq, la vicomte de Licques alias Gauchie, à 60 s. par. de relief et 6 s. par. De cambellage. (Arch. du Nord. B. 16462, n^o 61.)

Par suite du mariage de Marie-Anne de Hanon, également fille de François, avec Pierre de Laurétan le 15-avril 1628, la seigneurie passa à cette famille dont une branche dite de Cauchy, le conserva jusqu'à la Révolution.

1762. — Les enfants de Mons^r de Bavincove (de Laurétan, s^r de Bavincove)... pour les seigneuries de Gauchie et d'Alembon, consistant en rentes et droits seigneuriaux d'un revenu de 89 l. 6 s. (20^{cs} de Nortkerque.)

CAUCHINCOURT

(Fief) à Nortleulinghem.
(Cf. Dict^{re} Topogr. du P-de-C. par le C^{te} de Loïsne.)

CAUDERMONT

(Fief) à Coulomby.

1602. — Michel de Lengaigne, s^r de Caudermont.

(de Rosny. T. 3, p. 840.)

Après lui, François, son fils, puis ses descendants. Adrien-Jean, son fils, puis François, enfin Pierre (1729 + 1799). (Cf. Rodière. La Famille de Lengaigne. Montreuil. 1911.)

CAUDRONNIER

(Fief) a Widdebroucq, Aire.

1753. — Il est indiqué (coté H) sur un plan du Nœuffosse aux Archives de la Soc. Ant. Morinie.

CAUMONT

(Fief) à Noircarmes, sur Zudausques.

1633, 10 mars. — Adrien Binet et, précédemment, sire Jan du Crop, auparavant Jacques de Honvaut, lient le fief de Caumont, contenant neuf quartiers de jardin cy-devant amazé... à Noircarme... (N° 11 du Rapport de la Baronnie de Noircarmes. Comm^{on} de M. Violette de Noircarmes.)

1728, 10 mars. — Louis Binet tient une mesure, demi-quartier, moitié de neuf quartiers de jardin, fief du Caumont, tenu par avant par les héritiers de Jean Braure... Jean-Baptiste et Jean-Louis Braure en tiennent l'autre partie. (Autre rapport de la même seigneurie.)

CAUROYE

(Seigneurie du) à Renty.

1502. — Ernoul du Biez, par achat des héritiers Philippe Hermel....rapport de la seigneurie du Cauroy. Tenue (de Ph^{le} de Croy, c^{te} de Porcian) à cause du château de

Renty....Tristan de Bryas, esc. en tient un fief.... (Dénombrement du fief de Renty, f^{os} 98 r^o et 102 v^o. Man. 574 de la Biblioth. de Valenciennes).

1733. — Jacques-Théodore de Bryas, prêtre, chanoine de Saint-Omer, seigneur de Valteneux, Cauroye, Saint-Laurent. (Gros de Saint-Omer. Vente n^o 4.)

1739. — Même mention au procès-verbal de rédaction des Coutumes (p. 13.)

1752, 7 avril. — Seigneuries du Cauroy, Valteneux, etc... appartenant au seigneur de Bryas.

(Note extr. des Arch. de M. C. Legrand.)

CAVRON

(Fief) sur Bonningues-les-Ardres.

1774., 10 sept. — Foi et hommage du fief de Cavron, tenu du château de Tournehem, s'étendant sur cent-vingt mesures de bois sur le territoire de Bonningues près Ardres, servi par Louis-Alexandre, vicomte du Tertre, fils d'Augustin, demeurant à Montreuil.

Avant lui, le fief avait appartenu à ses aïeux, ainsi qu'il suit en ligne ascendante : Antoine du Tertre : Louis du Tertre, le tenant de sa femme Marie de Monchy, dame de Cavron, fille d'Antoine de Monchy, seigneur de S^t Martin, Cavron, etc...; Robert de Monchy; enfin, Jacques de Monchy. (Arch. Nationales. Q¹ 906.)

CHABOURDIN

Déformation du mot Clerboudin.

CHAMIGNON

(Fief de) à Rebergues, mouvant de la seigneurie de Westrehove, sur Surques.

1715. — Hameau de Difques en Rebergues ; Fief de Chamignon, mouvant de la seigneurie de Westrehove, (D'après un mémoire manuscrit sur la seigneurie de Difques en Rebergues, p. 9. Comm^{on} de M. Le Cat du Bresty.)

CHAMP DE LE COURT

Voir **Camp de le Court**.

CHAPITRE

Fief du) à Esquerdes.

1759. — MM. du Chapitre de la Cathédrale de S^t Omer possèdent le fief du Chapitre. (20^{cs} d'Esquerdes.)

Cette dénomination se rencontre en outre assez fréquemment dans les Archives capitulaires pour désigner des fiefs sans nom appartenant au Chapitre.

CHAPITRE

(Fief du) a. Saint-Martin-d'Hardingham.

1760. — Le Chapitre de Fauquembergues possède en lad. paroisse un fief nommé fief du Chapitre, consistant en censives du revenu de 3 1.
(20^{cs} S^t Martin d'Hardingham.)

CHAPLETTE (LA)

Fief et hameau à Zouafques.

1789, 10 déc. — Led. vicomte P.-M.-A. d'Ampleman tient en fief de lad. seigneurie d'Ampleman le fief et hameau de la Chaplette. (Arch. Nationales Q¹ 906, aveu de la seigneurie d'Ampleman.)

CHARTERIE

(Fief de la) de Saint-Bertin, compris dans l'Amanie de Saint-Bertin à Saint-Omer.

1488, 28 sept. — Main-mise par l'aman de S^t Bertin sur un héritage en l'isle, tenu du fief de la Charterie.

(Chartes de Saint-Bertin. Ed. Bled, n° 3533.)

CHASTELET

V. Châtelet.

CHATEAU-JOLY

à Wittes.

Vers 1600. — Robert d'Audrehem.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 192, f° 74 et sq.)

1617. — « Jehan d'Audrehem, seigneur du Chateau-Joly, apporte en mariage le chef-lieu féodal nommé le Chateau-Joly séant aud. Wicte, se consistant en un donjon, pont-levis, basse-court, çoulombier et aultres édifices environnez de fossez et eauwe, duquel dépendent plusieurs manoirs, jardins et preys contenant 28 mesures 3 quartiers et 28 mesures et demi de terres à labour... » (Arch. du Gros de Si Omer. C. de m de Jehan d'Audrehem et d^{lle} Barbe de Cornailles, n° 74.)

1633, août. — Jacques de Wallehé, esc., s^r d'Arquingoult, du Chateau-Jolly, etc... et d^{lle} Marguerite d'Audrehem, sa compagne.

(Gros de St Omer, liasse des ventes, n° 107.)

1684— Dame Adr.-Th. de Wallehé, dame d'Arquingoût.... et du Château-Joli.

(Arch. Hospit. de Saint-Omer. B. 19.)

A cette date, elle était douairière du s^r de la Cousture (François d'Assonleville).

1730. — Edouard de Fléchin, marquis de Wamin, seigneur de Harlebois, Warmault, L'Hoet, Mazinghem, Fontenes, Château-Joli... (Arch. du Nord. Bur. des Fin C 201, aveu de la Francque sergenterie de Mincat.)

1760. — Le seigneur d'Haimereuil (lisez de Belvalet, marquis d'Humerœuille) possède aud. lieu la seigneurie de Château-Joly, consistant en rentes foncières du revenu de 1l. (20cs de Wittes)

CHATELET

(Fief du) sur le mont de Biennes et territoire de Saint-Quentin-les-Aire.

XV^e siècle. — Hugues, s^r du Chastelet, ép. Marg^{te} de La Rachie.

Georges, s^r du Chastelet, ép. Marie de Caumesnil, d^e de Lumbres.

1459. — Jacques du Chastelet, éc. s^r dud. lieu et Coulomby, ép. Jeanne de Sains, fille de Régnant et de Jeanne de Crepieul. (de Rosny, p. 375-376.)

1543. — Dam^{lle} Jeanne de Fleschin... fief du Chastelet au mont de Biennes. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1576. — Jacques Cavrel... Chastelet au mont de Bienne (Ibid.)

1660. — « Mess^{re} Philippes de Beaudequin, chev. s^r d'Allencourt, ad cause de dame Marie de Caverel, sa compagne, au lieu de Jacques de Caverel, son père, vivant maieur d'Aire, par avant Jehan du Chastelet, au lieu de Jacques du Chastelet, son père, tient un fief tenu dud. chasteau d'Aire, nommé le fief du Chastelet, séant sur le mont de Biennes lez lad. ville d'Ayre... » Il est dit que ce fief comprend vingt-trois mesures de terre.

(Arch. du Nord. B. 16318.)

1758. 25 février. — Anne de Canlers, veuve du s^r Descamps, tient de là seigneurie de Blessel le fief du Châtelet, consistant en plusieurs rentes foncières à prendre sur sept mesures, 21 verges, en plusieurs pièces, situées au hameau des Moulins-le-Comte, paroisse de Saint-Quentin-lez-Aire, plus sur sept quartiers de preis aud. lieu et sur 79 mesures de terre labourables en plusieurs pièces au mont de Bienne, etc. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. Rapport de la seigneurie de Blessel, p. 10.)

1759. — M. du Châtelet, pour la seigneurie du Châtelet, d'un revenu de 12 l. 10 s. (20^{cs} Saint-Quentin.)

1771, 14 août. — Rapport du fief du Châtelet en Saint-Quentin par Fr.-Marie Dehestru, praticien, dem^t à Aire, curateur établi le 11 avril 1771 aud. fief et noble tenement du Châtelet acquis par feu mess^{re} Alexis-Jean, marquis du Châtelet, chev. seigneur du Cromont, Jonville et dépendances, du s^r Moreau Duclos, dem^t à Château-Chinon, Bourgogne (sic), frère de feu Claude Moreau, lequel l'avait acquis, avec d^{lle} Marie-Thérèse Moreau, leur fille et nièce, de Philippe-Joseph Descamps, fils et héritier d'Anne de Canlers, veuve de Laurent Descamps, sœur et hér. de s^r Robert de Canlers, prêtre chanoine de Saint-Pierre d'Aire. Ce -dernier l'avait acquis en 1727 des héritiers d'Albert-Franç. de le Forge, s^r du Peroy, et d'Angélique-Florence Moreau, sa femme, qui l'avaient acquis de Phil.Domin. de Grenet, esc. s^r de Cohem, procédant auparavant de Jacques de Caverel, de l'achat fait sur la curatelle de

Jacques du Chastelet..... lequel se comprend en 97 flor. monn. de Flandres de rente foncière sur 109 mesures, 3 quartiers de terres et manoir a Moulins-le-Comte.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 201.)

CHÂTELET

(Seigneurie du) à Blaringhem, tenue de la seigneurie de Thiennes-Steenbecque.

1473. — Jean du Plouich tient du seigneur de Cohen le fief du Chastelet de sept mesures.... manoir et terres.

(Arch. du Nord. B. 16700.)

XVI^e siècle. — Jehan Raoult, sieur du Chastellet, natif de la ville de Théroutanne ⁽¹⁾.
(Epigr. de l'arrond^t de St-Omer par R. Rodière, p. 641.)

1698. — Henry Raulx (sic), s^r du Chastelet. (Rapport de là seigneurie du Plouich : communic^{on} de M. de Noircarme.)

1718. — Henry-Joseph Raoult, éc. s^r du Châtelet... cinq mesures de pasture, nommez le grand courtil du Chastelet. (Ms. 890 de la Bibl. de Saint-Omer, f^o 22 v^o.)

1784. — En 1734, cette seigneurie aurait été acquise par Jean-Joseph Le Roy-Martel, brasseur à Saint-Omer, et, vers 1739, saisie sur les Le Roy pour défaut de paiement de droits et adjugée à Jacques Vandriesse, de Blaringhem. (Renseig^t fourni par M. P. Lefebvre du Prey.)

1759. — Le sr Jacques-Joseph Vandriesse, propre de la seigneurie du Chastellet qui a été déclarée produire 10 l
(20^{cs} Blaringhem.)

1781, 22 mai. — Pierre-Marie Olivier, si du Châtelet demeurant à Aire. (Arch. Nat^{les} Q¹ 902. Pièces sur le Neuf-Fossé relatives au cens à payer à S. M. pour rachat de terres venues de l'ancien Neuf-Fossé et vendues par préférence aux riverains.)

— Voir aussi la mention de ce fief 1^o dans la Notice sur « les Fiefs et arrière-fiefs vicomtiens relevant de la Cour de Cassel » (Bull. du Comité Flamand de France, année 1907, 2^o fascicule p. 169) ; 2^o sur un Plan du Canal de Neuf-Fossé en 1753. (Arch. de la Soc. des Antiq. de la Mor.)

CHATELET ou CHASTELET

(Seigneurie du) à Coulomby, tenue du Comté de Fauquembergues.

Comm^t VI^e siècle. — Thomas de Bersacques, seigneur du Chastelet, grand dismage de Tournehem, et son fils, Jean, s^r du Chastelet, vivant en 1542. (Généal. de Bersacques : communication de M. de Noircarme.)

1625. — Ph^{les} de Guernoal, chev. Baron d'Esclabecque, s^r de Guernoal, Conteville, Rougemont, la Motte en Bayenghem, Chastelet en Coulomby...

(Reg. aux Fiefs. Arch, de S. O. AB. XII, 5, f° 16 v°.)

1786. — Mes^{re} Th.-Ch.-Ant. de Lattre, ch. C^{te} de Neuville en Bournonval et d'Ayette, seigneur de la seconde seigneurie de Bucquoy. etc... fief et noble tenement appelé la terre et seigneurie du Châtelet en Colomby, se consistant et extendant tant aud. Coulomby, Harlette, Journy qu'Audinthun, provenant de mess^{re} Alb.-Fr.-Jos. Guislain, C^{te} de la Tour S^t Quentin, du S^t Empire et de Seninghem, à cause de la dem^{le} de la Tour,, son épouse, icelle par relief de mess^{re} Alb.-Ch.-Guislain C^{te} de la Tour, son père, celui-ci de mess^{re} Julien-Joseph, aussi C^{te} de la Tour, son père, consistant en manoirs, jardins, héritages et terres; le tout tenu de la ville et Comté de Fauquembergues.

2 Le manuscrit 962 de la Biblioth. de Saint-Omer contient (T.II pp. 118 et suiv.) des renseignements généalogiques sur la famille Raoult, originaire de Théroouanne, transcrits du Nobiliaire d'Artois, ms. 14706 de la Biblioth. d'Arras

(Extr. du rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 129 r°.)

CHÂTELET ou CHASTELET

de Beauprey à Bonningues.

1731, 8 février. — Le s^r Jean Brémart, dit La Rivière, par avant le s^r de Beauprey, et, à présent, Jean Quetelare et Ant. Brémart tiennent un ancien manoir amazé contenant 9 mes. 24 v. n^é le Chastelet de Beauprey, acquis du s^r d'Esqnerdes, tenant zut à la rivière quy flue dud. Boningue à Audrehem... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 243.)

CHEPS

(Fief du) à Widdebroucq, Aire-sur-la-Lys.

1777, 13 mars. — Amable-Fr. Willay d'Amsuneville, avocat, demande à Sa Majesté, qui a réduit à son domaine, par arrêt du Conseil du 6 sept. 1718, le fief du Cheps en Widdebroucq, près Aire (consistant en seize heudes d'avoine faisant dix-huit rasières, mesure de lad. ville, à percevoir sur 567 mesures), la concession dud. fief à tenir du Château d'Aire à titre d'inféodation.... moyennant redevance annuelle de 100 1. (Enquête. Arch. Nat^{es} Q¹ 903.)

CHEPT

(Fief et franche sergenterie du) à Aire.

1565, 31 août. — Copie (du 5 oct. 1730) d'un rapport et dénombrement par Sébastien Cardannemye, chepier des prisons de la ville (d'Aire) d'un fief et noble tellement qu'il tient du Roi en franche sergenterie, n^é fief du Chept, consistant 1° en la maison du Chep en la ville d'Aire, about. vers mer à la place de l'abreuvoir, d'autre bout aux rampars, dans laquelle maison on met « tous prisonniers arrestez et appréhendez » pour l'entretien desquels il doit percevoir salaires et redevances suivant tarif indiqué variable selon qu'il s'agit de bourgeois et de forains. De plus, led. déclarant peut, à cause de ce fief, percevoir diverses rentes sur des « tenants et rentiers»; en particulier : « les dames de Marquette... doivent 16 heudes d'avoine assignez sur le-Bruct séant en Widebroucq ..»..... « Pour lequel mon dit fief n'est d'en

autres choses que un disner que l'on appelle le pas à la mort, avecq service de plaids en la court du bailliage et château dud. Aire. » (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 35. Dossier 2.)

1750, 8 octobre. — Pierre Robelin, s^r de Septfontaines, vic^{te} de Ferlinghem, capit^{ne} au régim^t de Picardie, demeurant à Ardres... fief et franche-sergenterie du Chept, consistant en 64 pieds d'héritage faisant partie du jardin et héritage des prisons du Bailliage... tenant du midi au rempart de l'ancienne ville, (lieu) vulgairement appelé le Trou Gazet... lequel fief a esté esclissé du fief principal du Chept en août 1681. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 28B.)

1778, 20 mai. — H.-Jos. Blanquart, s^r de Septfontaines. Conseiller procureur du Roi au siège royal de la Justice générale de Calais, et Nicolas Blanquart, s^r des Salines, Conseiller, Procureur du Roi en la maîtrise de Calais, fief du Chept (comme ci-dessus) à eux transmis par le décès de Pierre Robelin, leur oncle, survenu le 17 mai 1778. (Ibid.)

1781, 3 déc. — Les héritiers de H.-Jos. Blanquart, s^r de Septfontaines, etc... la Recousse, le Cheps... (Arch. Nat^{les} Q¹ 906. Aveu des fiefs de la Motte et Quillart.)

CHEVALIER BLEU

V. Bleu Chevalier.

CHOCQ (LE)

Fief tenu du Château de Tournehem.

1473. — Led. Thomas Carnisien tient ung aultre fief nommé le Chocq, contenant v mesures ung quart. (Arch du Nord. li. 16700. Fiefs tenus du Baill. de Saint-Omer.)

CHOCQUEL

(Fief du) à Coulomby.

1361. — Jean de Foukesolle, dit Warot, esc. pour un fief gisant à Colombi et au Chockel.

1389. — Dam^{lle} Catherine, fille de M. de Fouxolle, fief à Coulomby et Choquel. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1473. — Jacque de Fouxolle.... fief tenu du Château de Saint-Omer en la paroisse de Coulomby, nommé le fief du Choquel. (Ibid. 16700, f» 44.)

1572. — Mess^{re} Ch. de Renne (lisez Rune), chlr, s^r de Beaucamp et d^e Anne de Fouquesolles sa compagne fief du Chocquel à Coulomby, venu de Oudard de Fouquesolles. (Ibid. 16053.)

1574. — Eust. Flahault, esc. et Floure du Caron, sa f, achat par lui fait aux précédents de la terre et seigneurie du Chocquel, séant à Seninghem et Coulomby.

1584. — Jacques de Flahault, esc. dem^t a Saint-Tricat, héritier d Eustache, son père.

1599. — Michel de Lengaigne, par héritage de Floure du Caron, sa tante, veuve d'Eustache de Flahaut (qui avait hérité, de son fils Jacques, du fief du Chocquel).

Le fief continua à être transmis aux représentants de la branche aînée de la famille de Lengaigne jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. (V. R. Rodière. La Famille de Lengaigne. Montreuil-sur-Mer, 1911.)

CHOQUEL

(le) sur Rebecques.

1416. — Caterine de Marnez, relief de six fiefs... l'un nommé le Choquel, venant de Jehan de Mamez.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1453. — M. de Mussy, mary de Jeanne de Montcavrel : fief du Chocquel, venu de Madame de la Viesville, mère de cette dernière. (Ibid.)

1464. — Fiefs venus à Antoine, Bâtard de Bourgogne, à cause de sa femme Jeanne de la Viesville, dont les fiefs du Chocquel et de Famechon... Mon^s de Rubempré mari de Jeanne de Monchy, fief du Chocquel, consistant en 8 1. par. de rente et 2 chapons... venu de Mad. Jeanne de Peuvre (?) dame de Mussy, sa mère.

1470— Mahieu de Lens... fief du Chocquel.

1586 — Eustache de Croy... pour la seigneurie de Wicte, venue d'Allart de Thiennes, son oncle... plus la seigneurie de Rebecque... plus le fief du Cocquel (Choquel). (Arch. du Nord. B. 13848.)

1660. — Les mêmes (la Curatelle des Comte et Comtesse du Rœux) ont le fief du Chocquel, tenu du château d'Aire. (Ibid. 16318, ch. XXIV).

1739 — Le duc de croy à cause de sa seigneurie du Choquet (sic) au Bailliage d'Aire.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 287.)

1743, 9 juillet. — Anne-Louise-Charlotte de Croy princesse de Croy, dame de Rebecque, Chocquet (sic) à Rebecque. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 198.)

1770. — Marquise de Lede, princesse de Croy ; seigneuries de Rebecque, Choquel tenues d'Aire. (Ibid. C. 8S.)

Arrière-fiefs : Flamençon, Sauchoy, Viesatre.

CHOQUEL

(Seigneurie du) à Blendecques.

Elle s'étendait vers N.-D. de Soyecques sur plusieurs maisons, manoirs, terres à labour, contenant 33 mesure et demie et 21 verges.

(V. Mém. Soc. Ant. Mor. T. XXV, p. bl.)

CLAIRBOUDIN

V. Clerboudin.

CLAIRMARAIS

1764. — L'Abbaye de Clairmarais possède lad. terre et seigneurie de Scoubroucq et Clairmarais, portant en censives et droits seigneuriaux un revenu de 200l.'
(Vingtièmes Clairmarais.)

CLARQUES

1223. — Helenard, chev. seigneur de Clarques et de Grigny. (Chronique de l'Abbaye de Sainte-Colombe. Bull. Soc. Ant. Mor. X, p. 129.)

1265, septembre. — Willelmus, dominus de Clarkes miles. (Ch. de Saint-Bertin. Ed. Haigneré, n° 1095 et sv.)

1851, décembre. - Willaume, seigneur de Clarques (Ibid. n° 1652.)

1443-1444. — A Adam Woutrequin, fermier du rouage appartenant à David de Fremessent, seigneur de Clarques, à la porte Sainte-Croix. (Arch. communales de St-Omer. Registre du Compte de l'Argentier, au chapitre « Despenses pour la Francque feste ».)

1468. — Jean Crespieul, dit Le Besgue, au nom de Jean de Croy, chev. s^r du Reux, et de Mad^e Jeanne de Crézecques, sa femme, la seigneurie de Clarques-lez-Therouanne, transportée à lad. Jeanne, par David, seigneur de Fremessent, oncle de lad. dame.

1510. — Jean de Croy, s^r de Quérecques, seigneurie de Clarques près Théroutanne.

1536— Ant^{ne} de Croy, esc. seigneur de Clarques et Quérecques, pour la terre de Clarques, venue de Jean, son père

1547. — Eust. de Croy, prévôt de Saint-Pierre d'Aire et terre et seigneurie de Clarques, venue d'Antoine, son frère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Mess^{re} Claude de Croy, chev. Comte de Rœux, s^r de Crecques, Clarques, Rebeke, etc... et dame Anne d'Estournel, son espouse, par contrat passe par dev^t nottaires de la résidence d'Aire le 21 février 1603 à tiltre d'hoirie et succession faict par mess^{rs} Eustace de Croy, seigneur desd. lieux, son père, tient la terre et seigneurie de Clarques.

(Reg. aux Fiefs. Arch. S. O. AH. XII, 5, f° 73 v°.)

1699. — Le domaine de Clarques fut démembré par acquisitions sur Ferdin. Gast. Lamoral de Croy, C^{te} du Rœux : d'une part, le château et la terme ; d'autre part, la terre et seigneurie (à l'Abbaye de Saint-Augustin) ainsi qu'il résulte des mentions ci-après.

1733, 28 octobre. — Jacques-Franc. Nicole, Echevin des Dix Jurés à Saint-Omer, tuteur de Pierre-Franc. Soine, fils et héritier de Pierre-François... pour le château et

ferme de Clarques, appartenant aud. Pierre-Franç, par succession de son père qui avait succédé à son père, Pierre, acquéreur de Ferdinand, Gaston, Lamoral de Croy, C^{te} du Rœux. (Arch. du Nord. Dur. des Fin. C. 239.)

1759, 27 août. - Dⁿ Isab.-Dorothee-Joseph Enlart, en son nom et comme veuve ayant bail et gouvernement des trois enfants qu'elle eut de Jérôme-Fr^{çois}-Jos. Titelouze, seigneur de Balinghem, Gournay. Conseiller secrét^{re} du Roy, demeurant a Saint-Omer... château et ferme nommés le château de Clarques, par achat qu'elle fit, le 5 avril 1759, de Pierre-Fr. Soinne, march^d tanneur, dem^{lle} Marie-Isabelle-Alexis Nicolle, son épouse, M^e Pierre-Jos. Soinne, prêtre, vicaire d'Helfaut, Franç.-Alexis Soinne, Jacques-Franç. Nicolle, marchand tanneur, et dem^{lle} Marie-Isabelle Soinne, sa femme, dem^t a Saint-Omer. (Ibid.)

1736, 19 octobre. — Claude Sterin, abbé de Saint-Augustin-les-Thérouanne, terre et seigneurie de Clarques, acquise par achat du C^{te} du Rœux le 15 sept. 1699⁽¹⁾
(Ibid.)

1759. — Les Abbé et Religieux de Saint-Augustin possèdent la seigneurie dud. lieu, relevante du Roy et de celle de Hallines, relevante de Lillers, et s'étendant aux terroirs dud. Clarques, Térrouanne, Rebecque, etc...
Les deux seigneuries ont un revenu de censives et rentes foncières de...492 l. 16 s.

Les Evêques de Saint-Omer ont partie de la seigneurie dud. terroir,
Les Chapitres de Boulogne et d'Ypres ont également partie de lad. seigneurie.
(Arch. du P-de-C. 20^{cs} de Clarques.)

V. les fiefs : Lescoire et Saint-Nicolas.

CLARQUES

(Fief du Comté de) ou du Marché à Saint-Omer.

Ce fief consistait en droits féodaux assignés sur des maisons sises sur le Grand Marché. En raison de son importance, il avait eu, au moins vers les xv^e et xvi^e siècles, un aman spécial et une prison. Quand, dès le dix-septième siècle, il échut aux seigneurs de Clarques, il fut considéré comme en étant une dépendance et reçut désormais la dénomination de fief du Comté de Clarques.

De même, au dix-huitième siècle, la seigneurie du Haut-Pont,, appartenant à l'Abbaye de Saint-Augustin-les-Thérouanne, s'appelait seigneurie de Clarques ou du Haut-Pont. (Cf. Mém. Soc. Ant. Mor. 11. 9, p. 147, et 25, pp. 60-61.)

CLERBOUDIN

Au pays de Langle, sur les paroisses de Saint-Folquin et de Sainte-Marie-Kerque. D'après les mentions ci-après, il y aurait eu deux fiefs de ce nom (et même trois en comptant celui de Zut Clerboudin ci-après) ou, du moins deux démembrements du fief qui ont suivi des dévolutions différentes : l'un s'étendant sur trente-six, l'autre sur seize mesures de terre.

1372, 26 juin. — Dev^t Jehan de le Motte, bailli de Mons Hue Couppel, sire de Noielle d'alez-Lens en Artois, de sa Chastellenie de Langle con dist borgravesceps qu'il tient noblement en fief du Roy à cause de Dame Loyse, sa femme, fille de feu Will. de

Bieaupré, et les hommes de fief dud. seigneur... Jean de Crombecque vend a Will. De Wissoc, dem^t en la maison du Porc de Mer a Saint:Omer et Marg^{te} le Roy, sa femme, en avancement d'hoirie, le fief dit Clairboudain, contenant trente-six mesures au lieu nommé le Lansterbruge....

1454, 9 mai. — Dev^t Will^e Oudegherst, bailly de noble homme Jehan, seigneur de Noyelle (sous Lens), de Calonne-Ricouart, chastelain héritier du pays de Langle....Lambert des Bares, bourgeois de Saint-Omer et Fr^{çoise} Le Mor, sa femme, vendent à Guill. de le Neufvue, également bourgeois de S^t Omer, le même fief, moyennant 31 livres de gros... vente pour nécessité pour sortir des prisons du Magistrat de Saint-Omer, où les vendeurs sont depuis longtemps détenus pour -

1 Cette pièce porte un cachet aux armes de l'abbé Claude Sterin : d'azur à la fasce d'hermines accomp. en chef de trois fleurs tigées et feuillées. Ces armoiries n'ont encore été indiquées dans aucun armorial contractées par eux à la suite de l'exploitation de la ferme de l'accis des cervoises de la ville dont ils avaient eu l'adjudication.

1532,18 décembre. — Jehan de le Nœufvue, esc.,bourgeois de Saint-Omer, sert rapport et dénombrement dud. fief de Clarboudin en la paroisse de Saint-Folquin, à Mons^r Ph^{les} du Vrollant, s^r dud. lieu, Recq, Cochove, visconte héredit. du pays de Langle... reconnaissance de redevances payables à la S^t Jean-Baptiste : une paire d'esperons dorés, etc...

1535, 1^{er} avril. — Rapport semblable servi par Michel du Val et Jeanne de le Neufvue, sa femme.

1554, 13 avril. — Quittance de relief payé par François d'Haffrengues et Martine du Val, sa femme, fille des précédents.

1582,19 octobre. - Serment de fidélité de Pierre, fils de Fr^{çois} d'Haffrengues, prêté à noble h^e François de Créquy, châtelain héredit. du pays de Langle.

1616, 30 avril. — Relief payé par Jacques d'Haffrengues par le trépas de Pierre, son père.

1676, 11 août. — Saisie du fief de Clairboudin, séantes paroisses de Saint-Folquin et de Saint-Omer-Esglise.

1686, 4 mai. — Bail par Jacques d'Haffrengues, fils de Jacques,

1705. — Grégoire-Justin d'Haffrengues, fils de Jacques,
(Arch. de M. C. Van Kempen, à Saint-Omer.)

1749, 15 juillet. — Fr.-Eug.-Dom. des Wazières, esc. s^r de Beaupré .. huit fiefs, tenus du Ghiselhuys de Langle, Sainte-Marie-Kerque, Viscomte et escoutète de Langle, Clairboudin, etc...

1765, 14 déc. — Fr.-Eug.-Domin. .des Wazières, esc. s^r de Beaupré et Sainte-Marie-Kerque. Même rapport que ci-dessus. (Arch. de M. Legrand, à Saint-Omer.)

1445. —Gaspard Dubreucq, auquel Tassart de Thiennes, par testament, donna le fief de Clerboudin, consistant en seize mesures de terre et une pescherie.

1473. — Josse de Halluin, fils de Josse de Hallewin, chev. seigneur de Peenes, fief de Clerboudin en Saint-Folquin-église.

1588. — D^{lle} Magdeleine de Courteville, veuve de Wallerand de Tilly... fief de Clerboudin.

1598. - Pliilippe de Louvers, esc. au nom de Julien de Louvers, son fils aîné et de dam^{le} Marie de Tilly, sa femme.

1619. — D^{le} Marie de Bouliers (sic pour de Louvers), femme de Fr. de Bery. (Arch. du Nord. B. 16053.)

XVII^e siècle. — La curatelle de Mess^{re} Phil. de Haynin, vivant chev. seigneur de Lesquin, Sainte-Marie-Kerque, vic^{te} de S^t Georges, fils et héritier féodal de dame Marie de Louvers, fille de Julien, éc. s^r de Fontaines.

(Ibid. B. 16709.)

1769,3 juin. — Ant.-Dom. Marcotte, bourg, négoc^t à Saint-Omer... fief nommé Clerboudin, se consistant en seize mesures ou environ de terre à labour, au terroir de Saint-Omer-Cappelle, au lieu nommé le Rebut, a luy eschu par le décès de Louis-Fr. Marcotte, son père.

1781, 26 avril. — Rapport et dénombrement par Augustin Legrand, négociant, dem^t a Saint-Omer : même fief,... échu de la succession d'Ant.-Domin. Marcotte, son oncle, décédé le 17 janvier 1775.

(Arch. de l'auteur, n° 102, 103.)

CLERBOUDIN (ZUT)

Autre fief au même lieu que les précédents.

1445. — La mention de 1445 du fief qui précède porte l'indication marginale suivante : « Il y à un fief de Zut Clerboudin, tenu de Langle. » (Arch. du Nord. B. 16053.)

1697, 18 janvier. — Rapport et dénombrement par Jean-Bap^{te} du Chambge, neveu et héritier de feu J.-B^{te} Van Meerstraet, Conseiller du Roy, receveur au quartier de Saint-Omer, de la seigneurie de Zut-Clerboudin, tenue de Sa M. à cause de son Ghileihuys du pays de Langle, acquise par le feu s^r Van Merstraet de Pierre de Peze, vivant s^r du Petit Bour, lequel l'avait précédemment acquise de Maximilien d'Aix, s^r de Matringhem.

(Arch. de l'auteur, n° 101.)

CLERCQ

(Fief du). V. **Du Clercq.**

CLERQUES

Actuellement commune du canton d'Ardres, anciennement seigneurie tenue du château de Tournehem.

1361. — Pierre de Grigny... les terres de Kercamp, Mentques, Clerkes, Couquove, héritier de son frère.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1473. — Le s^r de Saveuse⁽¹⁾, à cause de sa femme, pour sa seigneurie de Clerques tenue du château de Tournehem. (Arch. du Nord. B. 167CO ; Bill). S. A. M. III, p. 171.)

1544. — Aveu de la terre de Clerques par Mèri de Chépoix, s^r de Chépoix, Clerques, Crouy. (de Rosny. IV, p. 231.)

1. Le personnage indique ici doit vraisemblablement être Jean de Savcuses, fils de Bon et Renaude d'Inchy. Il hérita, en 1467, de son oncle Philippe, sire de Saveuses, capitaine d'Amiens et d'Arras. Sa première femme était Antoinette de Fiennes ; sa seconde Antoinette de Beauvoir, fille de Jean et de Louise de Mailly-Conly. (Comm^{on} de M. Rodière d'après l'ouvrage de La Morlière : « Recueil des illustres maisons île Picardie, p. 170.)

C'est vraisemblablement Antoinette de Fiennes qui apporta à son mari la seigneurie de Clerques

— Mons^r de Chépoix tient de monsr de Beuvres lad. terre et seigneurie de Clerques, Bonninghes, Wissocq...

(Arch. du Nord. B. 16733.)

1587. — Eustache de Conflans, vict^e d'Auchy, neveu et héritier de Robert de Chépoix, son oncle... terre et seigneurie de Clerques, Wissocq, Boningues. (Ibid. B. 16053.)

1613. — Léonard de Hocquinghem... droits de l'achat qu'il a fait de la seigneurie de Clerques tenue de Tournehem (Ibid.)

1731. — Franç. Heuwyn, Conseiller pensionnaire de Bruges, commis par le Grand Conseil à la succession vacante de feu Liévin de Clerques, Bonningues, Wissocq, bourgeois de la ville de Bruges... terres tenues du château de Tournehem. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 243.)

1780. — M. de Clercques, seigneur dud. lieu. Le revenu de la seigneurie étant de 210 l. (Centièmes de Clerques.)

Fiefs sur le territoire de Clerques : Crouppe, Estiembecque, Fertin, Gambecque.

CLETY

Actuellement commune du canton de Lumbres.

1425. — Aléaume de S^{te} Aldegonde, seigneur de Clélv.

1429. — Marie de Warignies, d^{lle} de Cléty, veuve d'Aléaume de S^{te} Aldegonde. (Arch. du Nord. B. n° 1940.)

1433. — Jean de S^{te} Aldegonde, fils d'Aléaume.

(Ibid. 1950.)

— La seigneurie continua à se transmettre aux aînés de la famille des S^{te} Aldegonde, seigneurs de Genetz.

1739. — Le s^r de S^{te} Aldegonde, comte de Genetz. pour sa terre de Cléty.

(Pr.-verbal de la Rédaction des Coutumes, p. 31.)

1759. — M. le C^{te} de S^{te} Aldegonde, seigneurie dud. lieu, consistant en censives d'un revenu de 90 l. (20^{cs} Cléty.)

1786, 25 mai. — Messire Alexandre-Balt, de S^{te} Aldegonde, Comte de Genech, seigneur de Rozinbois, Cléty, etc... à cause de sa terre de Cléty.... dont font partie :

1° le quief Griffon, s'étendant sur 48 mesures.

2° le quief Lisbourg, » 21 »

3° le quief Gode, » 24 »

4° le quief Gerde, » 16 »

5° le quief Soyez, » 21 »

6° le quief Thiery.

7° le quief dame Isabelle, » 13 »

8° le quief Gardeur, » 6 »

iceux quiefs, tenus foncièrement des Doyen, Chanoines et Chapitre de Saint-Omer. (Arch. de Saint-Omer. Bur. des Fin. C. 478. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 130 r°.)

Ainsi qu'on peut le voir par ces indications, Le Chapitre de Saint-Omer avait; à Cléty une seigneurie foncière importante. Les Archives Capitulaires en conservent des terriers et titres. (Il. G. 2118-2221.)

CLÉTY

(Autre seigneurie de), dite aussi Cléty d'Aval ⁽¹⁾.

1460. — Jean, bâtard de Renty, chl^r, seigneur de Cléty et Samette, ép. Catherine d'Isques.

— Isabeau de Renty, dame d'Eulle, Cléty, Samette, ép. Jean, bâtard de Wavrin. Ils vendirent Elnes et les biens qu'ils avaient dans la région. (Comm^{on} de M. de la Charie.)

1473. — Toison d'Or ⁽²⁾ tient ung fief nommé Cléty, tenu de la Comté de Fauquembergue. (Arch. du Nord. B. 16700; Fiefs tenus du Bailliage de Saint-Omer.)

1501. — « Jehan de Maumez (Mametz), esc. s^r de Nielle, mary et bail de d1^{re} Jeanne Gobert et, à cause d'elle, seigneur de Cléty... » (Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem, etc... Ms. 574 de la Biblioth. De Valenciennes, f° 197 r°.)

Jacques de Marnez, chev. seigneur de Nielles, Cléty, fils du précédent, après lui Eustache I, puis Eustache II ; Adrien ; François ; puis Marc-Hubert de Mamez, qui ép. en 1660 Jacq^{ne} Léonarde de Tramecourt dont il eut, vers 1670, Marie-Marg^{te} qui suit.

Fin XVII^e siècle. — Marie-Marg^{te} de Mamez, darne de Nielles-lez-Thérouanne, Cléty, Ledinghem, ép. en secondes noces Guill.-Georges-Fr^{çois} de Lannoy, dont un fils.

1728. — Marc-Aubert-Marie de Lannoy.
(Bull. S.A.M. VI, p. 27.)

1739. — Jacques-Fr^{ois} Lhoste pour sa terre de Cléty d'Aval. (Pr-verb. de Rédaction des Coutumes, p. 6.)

1759. — M. de Willeman (Lhoste, seigneur de) possède le fief de Cléty d'Aval, consistant en censives d'un revenu de 80 l. (20^{cs} Cléty.)

CLIENSSON

(Fief) à Glein (Dennebrœucq), tenu de la châtellenie de Tournehem.

1 Actuellement Cléty d'Aval est une section de la commune de Cléty.

2. Voir au mot Acquembronne l'identification de ce personnage.

XVII^e siècle. — Denis de Morbecque.... fief gisant à Glen, nommé Cliensson.
(Arch. du Nord. B. 16703, f^o 26 v^o.)

ou Clempin, fief à Guémy.

CLINSPIN

1473. — Denis de Morbecque tient un fief gisant à Ghémy, nommé le Clienspen, tenu du château de Tournehem. (Arch. du Nord. B. 16700.)

1544. — Mad^{lle} de Hondrecoutre (de Morbecque) tient de mond. seigneur ung fief nommé le Clainspin, séant au terroir dud. Guémy. (Ibid. 16733, n^o 88.)

1726. — Pierre Huguet du Haillet, grand-Bailli de Tournehem... seigneurie de Clinspin a Guémy..
(Ibid. Bur. des Fin. C. 216.)

1739. — Jean-Bap^{te} Huguet, s^r du Maillet, Bailli de la châtellenie de Tournehem, pour seigneurie de Clinspin.
(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 137.)

1746. — Jean-Louis Lesage, propri^{re} à Zutkerque : fief de Clinspin. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 246.)

1761. — Jean-Louis Lesage, propri^{re} d'un fief nommé la seigneurie du Clempins, se consistant en censives du revenu de cinq livres. (20^{cs} Guémy).

CLITART

(Fief) a Saint-Marlin-au-Lacrt.

1650, 30 juin. — Fief nommé le Clitart, séant en la paroisse de Saint-Martin-au-Laërt, à Jacques Manessier.
(Contr. de mar. de Jacques Manessier et Jacqueline Dollé passé à Saint-Omer. Arch. de l'auteur.)

CLITE. CLITRE

(Fief de la) à Racquinghem.

1591. — Van Houtte (Fr.), éc. seigneur de Le Clitte. (Arch. du Pas-de-Calais. Table des Registres des Saisines de l'Echevinage de Saint-Omer.)

1633, 14 août. — Rapport et Dénombrement servi par Mess^{re} Alfons de Villers-au-Tertre, chlr, seigneur de Lihons, La Clittre, etc... à noble et puissant seigneur Marcq du Maire, esc. seigneur de Rond/., Werdresques, Lannoy, Gavrelle, etc... Fief de la Clittre à lui dévolu par le trespas de son père Anthoines de Villers.... consistant en « plusieurs services l'un plus grand que l'autre.;, lesquelz services me doivent chacun an plusieurs rentes, etc... »

(Arch. de l'auteur.)

1759. — M. Alphonse de Villiers possède la seigneurie de La Clittre affermée à Domin.-François Vasseur pour le prix de 15 l. (20^{cs} Racquinghem.)

1780. - M. Dourlen, chanoine (de Saint-Omer), pour censives et droits seigneuriaux de la seigneurie de la Clite. (Centièmes Racquinghem.)

CLITRE

(Fief de la) mouvant de Seninghem et sis entre Esquerdes et Lumbres.

1712. — Dem^{lle} Marie-Pliilippine de Fiennes à un autre fief nommé le fief de la Clitre, s'étendant sur quatorze mesures de terre tenues par des particuliers sur lesquelles elle a justice foncière et vicomtière. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 210. Aveu de la terre de Seninghem.)

CLOIE

(Fief de La) à Lumbres.

1609. — «Franchois de Marcotte, s^r de Samettes, auroit acquis du sieur Franchois du Wal.... quatre petitz fiefz tenus de nostre (de Guislain de Fiennes, vise. de Fruges) seigneurie de Lumbres, sçavoir le fief Sauvaige, le fief Olin el le fief de Le Cloie, se consistans en 26 mesures de terres avecq aultres 28 mesures 8 verghues, tant jardin, preys flottis que terres à labour, avecq 5 mes, de rietz... le tout au terroir dud. Lumbres. »

(Arch. de la famille de Beaulaincourt. II, p. 710.)

1730, 10 nov. — Jacqucs-Eustache Desgardins, par avant Jacquemart Brocqueville, tient un fief de trois mesures de terre au lieu nommé le Pétrolle.

Martin Desgardins, par avant Will. de Lestiar, tient une demi-mesure prise en deux mesures d'un fief nommé fief de la Cloy, séant au Fay près le chemin de Paris, dont Antoine-Joseph le Merchier, s^r de Lannoy, tient pareillement une demi-mesure, et Pierre Fasquel, par avant Will. de Lestiar, tient le parfait, soit une mesure.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 236.)

CLOYE

(Fief de la) à Rebergue.

::

1768. — Jean-Fr. Decque, doct^r en médecine à Saint-Omer, à cause de d^{le} Thérèse Baude, dame de la Cloye, son épouse, fille de Jean Baude, s^r de la Cloye....
(Arch. Nat^{les} Q¹ 903.)

Un mémoire manuscrit du dix-huitième siècle (communiqué par M. Le Cat du Bresty) sur certains fiefs mouvants de la seigneurie de Disques en Rebergues, cite le fief de la Cloye comme situé sur le mont de Rebergue.

CLOYE

(Fief de la) à Surques.

1754, déc. — Jean Clippet et Marie-Jeanne Queval, sa femme, sœur et héritière de Jean Queval, fils de Jean-Fr. Queval, acquéreur de Philippe Queval et Catherine Cazin, sa femme, sœur d'Ant. Cazin, héritiers de Jacques de Lumbres, éc. s^r d'Herbinghem, au lieu d'Antoine du Val, seigneur de Brugnobois... fief et noble tenement de la Cloye, mouvant de la seigneurie de Journy, et dont toutes les terres sont sur le dîmage de Surques. (Aveu de la seigneurie de Journy. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 244.)

1778, 27 février. — Même mention dans un autre dénombrement de la seigneurie de Journy, art 886, f°400.

(Arch. de l'auteur.)

CLUD ou CLUS

(Le) fief à Blendecques.

1587, déc. — Fief nommé « le Clus » en la banlieue de Saint-Omer, loué par Jehan de Brandt a l'Hôpital de Madeleine avec le pré de Cocquelimersch. (Corresp. du Magistrat de Saint-Omer, n^{os} 6242, 6243).

1759. — L'Hôpital de la Maladrerie à Saint-Omer dit la Magdeleine, possède en cette paroisse un fief seigneurial nommé le fief du Clus, s'étendant sur quatre mesures, compris deux moulins, et sans comprendre quatre-vingt-six mesures un quartier de sa propriété... d'un revenu de 8 l. (20^{cs} Blendecques.)

1787. — Seigneurie vicomtière du Clud, paroisse de Blendecques. Les gouverneurs et administrateurs de l'hôpital de la Maladrerie a Saint-Omer.
(Mém. Soc. Ant. Mor. XXV, p. 71.)

CLUZEGAT

Fief près Zouafques.

1789. — P.-M.-Ant.-Fr.d'Ampleman, Vic^{te} de Wolphus, seigneur d'Ampleman, etc... Cluzegat...

(Arch. Nat^{les} Q¹ 906.)

COCOVE

sur Recques : fief tenu du château de Tournehem.

1084. — Fulbert et Frumold de Cukhove, cités dans une charte de Bauduin, comte de Guînes.

1203 et 1240. — Raoul de Cochove, mentionné de même dans des actes du comte de Guînes. (de Rosny, p. 391, d'après Du Chesne : Maison de Guînes.)

1254-1309. — Wistace de Cochove. (Ibid.)

1361. — Pierre de Grigny, comme héritier de son frère, tient les terres de Kercamp, Mentques, Couquove.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1400. — Guillaume de Courteheuse, dit Le Petit, s^r de Crésecque et de Cochove, allié à Alix de Licques, mort à la bataille d'Enguinegatte. (de Rosny, p. 427.)

1468. — Hommages tenus de Monseigneur Antoine, seigneur du Vroylant, de Erin et de Cochove, à cause de sa terre d'Eperlecques. (p. 40 d'un « Mémoire pour M^e Ph.-H. Le Roy, s^r du Prey, etc... contre Mess^{re} C. d'Egmont Pignatelly ». Imprimé en 1778.)

1532. — Ph^{is} du Vrollant. s^r dud. lieu, Recq Cochove visconte hérédit du pays de Langle. (Rapport de la seigneurie de Clerboudin. V ce mot.).

1566, 3 juillet. — Josse de Nouvelles, s^r de Cocove, ép Anne de Cadicque, dont une fille unique, Marie, qui ép, Pierre de Genevrières.

François de Genevrières, puis Jean-Baptiste, etc.....

(V. Archives de la famille de Beaulaincourt, pp 735, 346 et sv.)

Au XVIII^e. siècle — Lamoral-François de Genevrières vendit la seigneurie, mais continua à être seigneur de West-Cocove. (V ce mot.)

1739, 12 mars. — Jacques Nicolas de Bonté négoc^t dem^t à Dunkerque, seigneur de Recque, la Hollande, Cocove, (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 241 et 246.)

1750, 13 avril. — Jacques-André-Joseph Becquet, s^r de Cocove, maître particulier des Eaux et Forêts de Tournehem.

1760. — Le s^r Jacques-André Becquet possède les seigneuries de Cocove et Moyecque, consistant en rentes foncières d'un revenu de 6 l. et de droits seigneuriaux, 10. l. (20^{cs} de Recques.)

COCQUAGNE

Fiefs à Isbergues mouvant de la seigneurie de ce lieu

XV^e siècle. — Ph^{le} le Fevre, dit Hodicq, fief Cocquagne.

(Arch. du Nord. B. 16319.)

1603. — Philis de Gault, esc, s^r de Tannay, de Filières et de Cocquainne, (Cloche de l'église de Witternesse. Bull. Soc. Ant. Mor. XIII, p. 558.)

1684. — Mademoiselle de Lencquesaing.
(Bull. S.A.M. Ibid.)

1709, 4 sept. — Seigneurie de Cocquanne, appartenant au sieur de Cohem. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 187. Aveu de seigneurie de la Bricque à Werchocq-Molinghem.)

1747. — Louis-Jos. Werbier du Hamel, seigneur de Tressenes, Cocagne, (Bull. S. A. M. XIII, p. 557.)

1771. — Joseph de Lattre, éc. Possède les terres et seigneuries de « Balques et Coquanne ». (Ibid. p.558)

1779. — Louis Werbier, seigneur du Hamel.
(Centièmes d'Isbergues.)

COCQUEL

pour Chocquel. V. ce mot.

COCQUELANT

à Audruicq.

Après 1773. — Dénonciation de la succession délaissée par le sr Jean Dehau, rentier, décédé à Bergues en 1773. Fief nommé Cocquelant et maison à Audruicq. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 18. Dossier 16.)

GOCQUEREL

Fief à Cléty, tenu de la seigneurie de Remilly.

1782, 3 mars. — Philippe Mesque, mary et bail de Péronne Cart, par avant veuve de feu Jacques Régnier, tient du seigneur de Remilly « un fief gisant au terroir de Cléty, nommé Cocquerel, contenant douze mesures de terre hanables tout en une pièce ». (Aveu de la terre de Remilly, inséré dans le rapport du Domaine et Comté de Fauquernbergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 50 v°.)

V. aussi **Cocquerel**.

COCQUERELLE

à Wandonne.

1759. — M. le baron de Dion et M. le chevalier de Dion possèdent par indivis un bois nommé vulgairement Cocquerelle. (20^{cs} Wandonne, 15^e canton, art. 58.)

COCQUET ou COQUET

Fief sur Warnecque (Merck-Saint-Liévin).

1741, 3 sept. — Claude-Phil.-Jos. d'Ambrines, éc. s^r de Mercatel, Conseiller au Conseil d'Artois, demeur^t à Arras, cousin et héritier d^{le} Marie-Faranç^{se} Gautrant, icelle fille de d^{le} Franç^{se} de Sénicourt, fille de Jean, tient un fief nommé le fief Cocquet aud. Warnecque, consistant en dix livres par. de rente et 4 chapons que lui doivent quelques particuliers. (Aveu de la seigneurie de la Motte-Warnecque inséré dans le rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C, 178, f° 235 v°.)

1760. — M. Donjon de S^t Martin a le fief Coquet, d'un revenu de 111. (20^{cs} de Merck-Saint-Liévin et Avroult.)

COESTEDE

1290-1300. — Enguerrand de Hestrus, seigneur de Coestede au diocèse de Téroouane et curé de « Kigkebi Malore », au diocèse de Lincoln, fonde une chapelle par testament en l'église de S^t Omer. (Arch. Capitul. de Saint-Omer. II. G. 2780.)
V. aussi **Costede**.

CŒURLU

sur Affringues. V. **Curlu**.

COHEM

Actuellement sur Wittes : dépendait autrefois de Blaringhem. Indépendamment de la seigneurie, cette localité était le siège d'un Prieuré.

1241. — Guy de Berghe, seigneur de Cohem, fait une donation à l'abbaye de Clairmarais. (Bull. S.A.M. X, p. 132.)

1420. — Jehan de Berghes possède la seigneurie de Cohem, tenue de Pierre de Poix, baron de Bomy et Bientques. (Extr. de Mémoire imprimé en 1774 pour M. Doncker de Moyenneville, seigneur dud. lieu.)

1438. — Sceau de Jean de Berghes, sr de Cohem.
(Chartes de St-Bertin. Ed. Haigneré, n° 2790.)

1474. — Pierre de Berghes déclare tenir sa seigneurie de Cohem du duc de Bourg^{ne} pour sa seigneurie « Biequenes ». (Bull. S.A.M. III, p. 173. Arch. du Nord. B. 16700.)
Voir la descendance des de Berghes, seigneurs de Cohem, dans 1^{re} « Histoire Généalogique » du P. Anselme. T. VIII, pp. 695-697.)

1522. — Pierre, seigneur de Ranchicourt et de Divion, etc..., au nom de M. l'Evesque de Béziers, seigneur de Bientques, pour les droits de l'achat fait par d^{le} Isabeau de Noyelle, femme dud. de Rancicourt, à Pierre de Berghes, esc. s^r d'Olhain, de la terre et seigneurie de Cohem, tenue de la seigneurie de Bientques, et, en souveraineté, du ch^{eau} de Saint-Omer. (Arch. du Nord. B. 16053.)⁽¹⁾

1532. — Martin Grenet, m^e d'hôtel du seigneur de Morbecque, fils de Louis, seigneur d'Hinghettes à Nœux, et d'Antoinette Broude, acheta en 1532 la terre de Cohem appartenant auparavant à la maison de Berghes-St-Winoc, moyennant 28.000

florins. Il décéda sans postérité, ayant épousé d^{lle} Anne Le Vasseur et eut pour héritier son frère Guillaume.

1584. — Charles Grenet, fils de Guill^{me}, puis son fils Dominique, seigneur de Cohem, Blaringhem, qui ép. d^{lle} Flor^{ce} de Hapriot.

1692. — Luc-Joseph Grenet, 5e fils de Dominique, fut seigneur de Cohem, Blaringhem, après la mort de son frère Philippe, décédé en 1692 sans enfants. Il En mourut lui-même, le 21 déc. 1722, sans descendance d'Anne-Thérèse Amaquesta. (Généal. Grenet extr. des MMss. du prince de Bethune (Biblioth. Sens a Arras). T. X Comm^{on} de M. Rodière.)

1. En 1504, le s^r de Cohcin était Louvetier d'Artois, et prétendait imposer au Prieur de ce lieu comme « droit de Louvaige >), l'entretien de ses chiens : mais un arrêt du Parlement de Paris le condamne à réparation envers le Prieur « comme lad^e maison estant exemple du droit de Louvaige ». (Ms. 19099 (nouvelle cote : 6968) Biblioth. Royale Bruxelles, p. 415.)

1724, 9- octobre. — Achat de la seigneurie Cohem-Blaringhem, par Phil-Fr^{çois} de Héricourt, baron de Canlers. (Généal. de Héricourt par le prince de Bethune. Ibid. T. II.)

1739. — Fr^{çois}-Jos.-Marie de Saluces Bernemicourt, vic^{te} de la Thieulloye, seigneur de Cohem en Blarengthem-Artois du chef de son épouse dame de Héricourt. (Procès-verbal de Rédact. des Coutumes.) Marie-Madeleine de Héricourt, fille de Phil.-Fr^{çois} et de Marie-Fr^{çoise} de Bucy, épousa Fr.-Jos. de Saluces Bernemicourt en 1738, et décéda sans enfants le 21 juillet 1758.

1759. — M^{me} de Louvigny, propriétaire de là seigneurie de Cohem en Blaringhem-Artois valant tant en censives qu'en droits seigneuriaux 385 l. de revenu.
(20^{cs} Blaringhem.)

La personne ainsi désignée est Isabeau-Joseph-Rosalie de Héricourt, épouse de Phil.-Alb.-Jos. de Landas, comte de Louvignies ; elle était sœur de Marie-Madeleine ci-dessus dont elle hérita.

1766, 19 sept. — Vente de la seigneurie de Cohem-Blaringhem, paroisse de Wittes, avec château, etc..., par Isabelle-Josèphe-Rosalie de Héricourt, dame de Canlers, douairière de Philippe-Albert-Joseph de Landas, demeurant à Couin, aux enfants de Louis de Doncker et de Marie-Florence de Jonglet, qui sont : 1° Paul, prêtre ; 2° Ch.-Alex. s^r. de Bacquerot, dem^t au ch^{eau} du Maret-lez-Lestrem ; 3° Florent-Fr^{çois} ; 4° Phil.-Fr^{çois} ; 5° Sabine-Florence. (Arch. du Gros d'Arras.)

1774. — Mess^{re} Doncker de Moyenneville, prêtre, seigneur de Cohem et Blaringhem-Artois. (Mémoire judic^{re} imprimé. Cf. Dard. B Bibliographie histor. de l'arrondissement de Saint-Omer », n° 1118.)

1779, 8 février. — Mort à Busnes de Çh^{les}-Alex, Doncker de Cohem.

Voir, sur Cohem, les fiefs : Bleu, Brunembert, Folie (la), Guimay, La Prée, Perroy, Potteries, Val (le).

Le Prieuré de Cohem fut donné aux Jésuites Wallons au début du xvii^e siècle. (V.« Origines du Lycée de Saint-Omer » par MM. l'abbé Delamotte et Loisel, pp. 55 et sv.)

Les Jésuites prétendaient y avoir seigneurie et pouvoir y exercer justice et percevoir censives comme seigneurs de Cohem, ce qui donna lieu a un procès et deux mémoires imprimés contre le principal du Collège Français, successeur des Jésuites.

(Ces Mémoires se trouvent dans un recueil factice de Mémoires (Affaires particulières) à la Bibliothèque de Saint-Omer, n° 10788) On y lit cette phrase : « la seigneurie du Prieuré de Cohem est purement imaginaire et du fait des Jésuites » (p. 18).

D'autre part, aux Archives de Saint-Omer, il y a un Inventaire des Titres des ci-devant Jésuites Wallons remis au Bureau du Collège Français le 15 février 1766, mentionnant un « cueilloir de rentes seigneuriales et foncières dues au collège de la C^{ie} de Jésus à Saint-Omer à cause de leur seigneurie, jadis prieuré de Cohem, qu'ils ont aud. lieu et es environs d'Ecques pour l'an 1659. »

COHEN

(Fief de) à Leulinghem,

1496, 7 nov. — Terre tenue de Madame de Rambures à cause de sa seigneurie de Cohen en la paroisse de Leulinghem. (Arch. de l'auteur Alb. n° 15.)

1540, 28 août. — Actes Passés devant le bailli d'Adrien d'Audenfort à cause de son fief de Cohen, au dîmage de Leulinghem. (Ibid., n° et 33 et 34.)

COISELIN

Fief à Eperlecques.

1318. — Acte de Réparation pour crime contre le Burgaige par Lambert Cœzelin d'Eperlecques

(Mém. S. A. M. XIX, p. 332.)

C'est donc dans un nom de famille qu'il faut chercher l'origine de ce nom de fief.

1452. — Alléame de Lompré a fait mettre la main du Roy sur le fief de Cœzelin à Eperlecques, appartenant à Jacques Dée et d^{le} Marg^{te} Dumont, sa femme.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1512, 28 nov. — David d'Audenfort, esc. s^r de Lojr d'Esperlecques, Coselin...

(Cartul. Du V. S^{te} Aldeg^{de}. Ed. J. de Pas, n°705.)

1682. — Baltazar-Joseph de Croy, marquis de Molembais, à cause de dame Marie-Phil.-Anne de Créquy son épouse.

1727. — Eugène-Joseph Caucheteur, esc. seigneur du Pays de Langle, demeurant à Saint-Omer, a acheté de Mess^{re} Guill.-Franç. de Croy, abbé commendataire de Sainte Larme, marquis de Molembais, par contrat du 2 janvier 1727, quatre terres et seigneuries au village d'Esperlecque. 1° L'Hoir d'Esperlecque ; - 2° et 4° Northout ; 3° le Coiselin, qui n'est que fonsière, tenues du Roi à cause de son château d'Eperlecques. (Mém^{re} judiciaire imprimé S. L. N. D. Biblioth. de Saint-Omer. « Mélanges. Pièces judiciaires. Affaires entre particuliers ». T. I, n° 10797.-)

1750, déc. — Charles-Fr^{çois} Deschamps, seigneur de l'Escade, Noorthout, Cosselin en Esperlecques et autre lieux, ancien Echevin de la ville de Saint-Omer, héritier

féodal de M. E. Caucheteur. (Arch. de l'auteur : Sommaton par exploit judiciaire « à la dame Renardy... »)

1760. — L'héritier féodal du s^r Ch.-Fr. Deschamps de l'Escade possède aud. village quatre fiefs seigneuriaux de L'Hoir, Westrove, Northoucq-Oesthoucq et Coiselin.
(20^{cs} d'Eperlecques)

1778. — Philippe-Henry Leroy, seigneur du Prey, de Bracpot, de L'Hoir d'Eperlecques, de Coiselin, de Nordhout-Oostoucq et de Northout-Westrove, conseiller du Roi au Bailliage de Saint-Omer. (Cf. Dard. Bibliographie historique de l'Arrondissement de Saint-Omer, n° 1148.)

COLHOF

Fief consistant en redevances féodales assises sur l'ancienne forteresse du Colhof hors la porte du Brûle à Saint-Omer.

Milieu du XIV^e siècle. — Eustache de Conflans, avoué de Théroutanne. (Mém. S. A. M. 9, p. 144.)

1399, 4 mai. — Ogier, seigneur d'Anglure, avoué de Théroutanne, vend aux Chartreux du Val de S^{te} Aldeg^{de}, pour 200 livres par. « ung certain fief séans en led. ville de S^t Omer nommé le Coulof, que Jehan Lescot, bourgeois de led. ville » tenait de lui à cause de sa terre de Tilques.

(Cartul. des Chartreux du V. S. A. Ed. J. de Pas, nos 259, 260, 272.)

Après la destruction du Colhof en 1566, on désigna cette seigneurie sous le nom d'Escouflans. V. ce mot.

Comme les autres seigneuries urbaines, celle du Colhof avait un aman qui exerçait des droits seigneuriaux. C'est peut-être dans ce sens qu'il y a lieu de comprendre la mention suivante :

1639, 13 octobre. — M. Ant^{ne} de Haultoye, seigneur du Collehof, médecin privillégié (sic), dem^t à Saint-Omer.

(Arch. du Gros de St-Omer. Contr. de mai-, n° 4.)

COLLENCOURT.

1760. — Ant^{ne}-Jos. Gallet, bourgeois rentier dem^t à Saint-Omer, seigneur de la terre de la Fouacherie, Collencourt, Fromont, Ardinghem. (Arch. de l'auteur, n° 111.)

1762. — « Ant^{ne}-Jos. Gallet de Collencourt... »
(Ibid. n° 112.)

COLLEWEDE

V. Colwede..

COLNUCANT

Fief à Lumbres.

1730. — A cause du fief de Tincques (à Lumbres) sont tenues, cinq mesures de terre séant au Cornucamp, tenant au fief de Maniez, à Ph^{le} d'Aix.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. G. 236.)

1760. — Le s^r Degardin de Saint-Omer possède les fiefs de Wachin, Escart et Colnucant, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 45 l. 10 s.
(20^{cs}, Lumbres.)

COLOMBIER

Fief près Ardres..

XVII^e siècle. — Antoine Ampleman, Si du Blanquart et du Colombier, (de Rosny, p. 33.).

COLOMBY

V. Coulomby.

COLWEDE. COLLEWEDE

Fief et ancien château sur Pihen (c^{on} de Guînes) et Rodelinghem (c^{on} d'Ardres).

1331. — Blanche de Guînes, « dame de Colewede et castelaine de Langle ». (Histoire de la Maison de Guînes, par Duchesne. Preuves, p. 308.)

1572, 11 février. - Jehan Le Marchant et Ant^{ette} du Caslel.... acte relatif au fief de Collewede situé à Rodelinghem. (Gros de Saint-Omer. Rentes.)

Dans un Terrier de la Terre et Baronnie de Balinghem (Arch. du château de Saint-Martin en Louches), on trouve que la seigneurie de Collewede était en 1662 entre les mains de Josse Ducrocq et de Marie Turbet ; avant eux, (1624) Jacques Turbet et Marguerite Ducroeq, acquéreurs de Charles de Maunay, éc. s^r de Camp, fils de Jean (qui sert aveu en 1582), acquéreur de Jean le Marchand, au lieu de Jean Sergent (aveu de 1503). On verra, au supplément, de plus amples détails sur les démembrements postérieurs à 1662 dont cette seigneurie fut l'objet.

COMBREMONT

Commune de Louches.

Fin XVII^e siècle. — Louis de Roghes, esc. s^r de Combremont.

XVIII^e siècle. — Louis-Joseph, son fils, né en 1688 — Antoine-Joseph (1716-1786) — Jean-Louis (né à Combremont, paroisse de Louches, le 7 décembre 1747, + 1835...) tous seigneurs de Combremont. (Renseignements généal. de famille communiqu. par M. V. de Noircarme.)

COMBREMONT

sur Waterdal et Seninghem.

1712, 17 avril. — Jean de Lengagne, éc. seigneur du Chocquel... fief de Combremont s'étendant sur vingt-trois mesures de terre entre le Verval et Coulomby.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 240.)

1780, 23 mai. — Aveu, par le Directeur de l'Hôpital Général, a Saint-Omer, au Chevalier de l'Ordre de s^t Jean de Jérusalem, Commandeur de la Commanderie de Loison, le Temple, Combremont... de ce que led. hôpital tient de lad. Commanderie dans Combremont, situé en pays Boulonnais... terre située à Watterdal, paroisse de Seninghem, canton de Combremont, au lieu dit : l'espine de Combremont, terre occupée auparavant par Emmanuel Gilliers, en 1672... appartenant à Ansel du Choquet (ou Choquel), dem^t à Watterdal, en 1671, en 1748, à l'Hôpital Général.
(Arch. Hospital. de St-Omer. Hôpital Général. B. 8. 168.)

COMMINES

Fief sur Blessy.

1759. — M. le prince de Robecq, seigneurie de Commynes d'un revenu de 13 l. 18 s. (20^{cs} Blessy.)

COMMIMES

Fief sur Mazinghem (régale de Thérouanne).

1570. — Alexandre Le Febvre, receveur du domaine du roi à Aire, acquiert, par contrat du 31 mars 1570, les fiefs de Villers, Commynes, Guarbecques, Mazinghem.

1588. — Jacqueline Le Febvre, dame héritière de Mazinghem, Villers, Commynes, etc... ép. Pierre Le Merchier, procureur au bailliage d'Aire.

XVII^e et XVIII^e siècles. — Après eux, leurs descendants : Alexandre, marié deux fois en 1631 cl 1640 — Alexandre-Eustache — Louis-Eustache-Joseph (v. son contr. de mar. (1696) dans « Arch. de la famille de Beaulaincourt », p. 578 — Antoine-François-Jos., lieutenant régim^t de Nice en 1730... tous seigneurs de Commynes.
(Com^{mn} de M. de la Charie.)

1771. — Ch^{les}-Fr^{çois}-Jos. Le Vasseur, éc. seigneur de Bambecque, Villers, Garbecque, Mazinghem en partie et d^{le} Marie-Fr.-Isbergue Le Roy, son ép., par achat de d^{le} Marie-Th. Le Merchier, veuve de Jacques Doë, éc. s^r de Granville (le 26 avril 1768); icelle, seule héritière de Maxim.-Jos. Le Merchier, éc. s^r de Verchocq, Garbecque, Mazinghem, Villers, qui hérita d'Ant^{ne}-François Le Merchier, son cousin germain ; icelui, par succession d'Eustache-François, son frère, etc... seigneurie de Mazinghem, d'où est tenue la seigneurie de Commynes, consistant en immeubles tenus par divers, tant en fief qu'en roture, à Mazinghem. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 197.)

1631. — Le Grand et le Petit Commine à Mazinghem.
(Arch. de Beaulaincourt, p. 718.)

COMPIGNY

V. Campigny.

COMPINGNOLLE

1473. — Colart le Court tient ung fief en un lieu que on dist Compingnolle, tenu de la seigneurie de Fasquelle. (Arch. du Nord. B. 16700.)

COMTÉ (LA)

Fief à Blaringhem.

1734, 5 juin. — Rapport servi par l'Hôpital S^t Louis à Jacques de Barally, seigneur de la Comté, à Blaringhem Artois. (Arch. Hospit. de Saint-Omer. S^t Louis. B. 15.) :

1759.— Le s^r Hurache, proprié^{re} de la seigneurie du fief de la Comté, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 90 l. (20^{cs} Blaringhem.)

COMTÉ MALTRAYANT

V. Maltrayant.

COMTES

Conte sur Delettes, Coyecques. Nouveaווille et environs.

1473-74. — Etienne Renty, seigneurie de Contes, gisant à Delettes, Coiecque et Sambleton. (Bull. S.A.M. 3, p. 169; Arch. du Nord. B. 16700.)

1475, 12 octobre. — Etienne de Renti, s^r de Nouveaווille et Delettes en partie, tient du comte de Fauquembergue le corps de son fief et seigneurie de Contes en fief. (Chartes de Saint-Bertin, no 3379.)

1520. — Claude de Licques, esc. s^r d'Hupen, de Conte, Ponche, Delettes, etc... par succession de Jean de Licques, son père, duquel il y a rapport de l'an 1520. (Fiefs de l'abbaye de Saint-Bertin à Coyecques : registre du 18^e siècle, aux Arch. Départem^{tes} du P.-de-C., détruit pendant la guerre. Chartes de Saint-Bertin, n^o 3965.)

Vers 1570. — Guill. de Canteleu, éc. s^r de Contes, éch. de Saint-Omer, années 1573 et sv., décédé en 1596. Jacques de Canteleu, son fils ; après lui, Robert, tous deux éhevins de S^t Omer, seigneurs de Contes en Delettes.

1666. — D^{lle} Marie-Jossine de Canteleu, fille de Robert, ép., Ch.-Mich. de Harchies. (Gros de Saint-Omer. C. de mar. N^o 61.)

1739. — Messire de Harchies de Comtes, à cause de sa seigneurie de Comtes en Delettes. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1744. — Dame Marie-Joseph-Agnès de Croisilles, marquise de Mondicourt (veuve en 1^{res} noces de Fr.-Marie de Harchies), mère tutrice ayant la garde des enfants de son premier mari.

1760. — M. d'Harchies (Jean-Ch.-Augustin) y possède la seigneurie de Contes, (20^{cs} Delettes.)

Y. les fiefs : Carton, Farsoux, Saulx, Trois Seigneurs.

CONCIERGE

(Maison du) sur le Grand Marche à Saint-Omer, tenue en fief du Bailliage de Saint-Omer.

1711, 4 février. — Marcq Bouvart et Catherine de Sains... maison nommée la maison du Concierge, .tenant d'amont à une grande maison appartenant aux s^r et d^e de Sainte-Aldegonde, d'aval, a Jean Ogier, par avant les d^{lles} de Lens, about. vers mer au jardin de lad. grande maison et, vers midi, au coing de la place, adjudgée auxd. Bouvart par décret au Conseil d'Artois sur la curatelle de Sainte Aldegonde, le 6 mars 1709. (Arch. du Nord. Bur. des Fin C. 239.)

1743,16 février. — J.-B^{te} Lestievetz, marchand, petit-fils et héritier des précédents. (Ibid.)

1777,16 août. — Maison du Concierge... d^{lle} Marie-Françoise-Florence Lestievez. (Ibid.)

1784, 2 avril. — Jean-B^{te} Bocquet, négociant, et Jeanne-Fr^{oise}-Louise-Joseph Jennequin, sa femme... maison du Concierge, acquise d'Ambroise-François Cocud, avocat, et de dame Marie-Françoise Lestievetz, sa femme, le 24 nov. 1783. (Ibid.)

CONNESTIC

Fief à Eperlecques, indique dans le Dictionnaire Topo graphique du Pas-de-Calais.

CONSTANTIN

Maison à St-Omer sur le Vieux Marché, côté nord.

1397. — Will. de Wissoc vend à Jehan Haccart un fief consistant es afforages du Celier du Constantin sur le Vieux Marché à St Omer. (Arch. du Nord. B. 16053.)

CONSTANTINOPE

Fief et franche sergenterie à Aire.

1714, 29 nov. — Doyen et Chanoines d'Aire et dame Marg^{te} Delegery, veuve de Louis d'Enquengatte à Aire, icelle fille et héritière de Guillaume... fief et franche sergenterie tenue du Roi à cause du château d'Aire, nommée Constantinople, s'étendant sur huit mesures et demie de terre à labour « en la Basse Couture dit Neufpré, « paroisse de Saint-Pierre près le grand chemin d'Aire à S^t Venant » ; la moitié échue au Chapitre par achat du 21 mai 1699 sur François Palfart et Marie-Jeanne Delegerry, sa femme, fille aud. Guillaume.

En raison de la franche sergenterie, le titulaire du fief est requis d'être « bouteiller du vin de Sa W& venant aud. Aire ». (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 203.)

1745, 7 juillet. — Les Doyen, Chanoines et Chapitre de Saint-Pierre d'Aire, fief et franche sergenterie nommée Constantinople, la moitié acquise par décret du 21 mai 1699 sur François Palfart et Marie-Jeanne Delegery, sa femme; l'autre moitié acquise le 7 sept. 1742 de Fern. Louis Denguengatte, bourgeois maître tailleur d'habits et Marie Devos, sa femme. (Ibid. G. 201.)

COPENESWALDE

Fief au faubourg de Lysel à Saint-Omer.

1634. — Fief de Copeneswalde, situé dans Lyselbrouck, comprenant 7 mesures 1/2, acquis en 1634 par Lamoral de Lattre, aïeul de Marie-Louise-Françoise Rogier, épouse d'André Guilluy. (Arch. de l'auteur.)

COQUEREL

à Remilly et Wandonne. V. **Cocquerel**.

COQUEREL

Fief à Rely, tenu du château d'Aire.

1538. — Jean Hourdel, fief nommé Gocquerel, à Rely.

1539. — Jean des Essars, au nom de Tubiauville, à cause de d^e Gilles Merchier, sa femme.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1732, 22 février. — Mess^{re} Louis-Fr. de Mailly-Mametz, seigneur de S^{te} Aldegonde... fief et seigneurie de Coquerelle à Rely, venu de Fr.-Florent, son père; icelui héritier de d^{lle} Anne-Agnès de Mailly-Mametz, sa sœur.

(Ibid. Bur. des Fin. C. 198.)

1739. — Louis-Fr. de Mailly-Mametz pour fief et seigneurie de Coquerelle dépendant du Bailliage d'Aire.

(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 288.)

1765, 12 février. — Rapport du même fief par Boniface-Fr^{ois} de Mailly-Mametz.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 198.)

COQUEREL

Fief à Coupelle.

1786. — « Je (Mess^{re} Ch.-Domin. de L'Estendart, chev. s^r de Verchocq, Tacincourt) tiens aussi en mon domaine un petit fief nommé le fief Coquerel », sis à Coupelle et dépendant du fief de Tacincourt. (Cf. Rapport du fief de Tacincourt, dépendant de la baronnie de Coupelle, inséré dans le rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786. Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 178.)

COQUILLEAU

(Fief de) sur Wittes.

1753. — Ce fief est indiqué comme étant à M. de Wamin dans un plan du Nœuffossé.

(Arch. de la Soc. des Antiq. de la Morinie.)

CORBIE

(Fief) à Saint-Martin-les-Aire.

1753. — Indiqué dans le plan ci-dessus du Nœuffossé.

(Partie Artois, lettre K.)

CORDE BARAT

Fief à Floyecques.

1712, 17 avril. — Le seigneur de Nielles-les-Thérouanne (de Mailly-Mametz), Cléty et Ledinghem, tient un fief à Floyecques, « about. vers midi à la chaussée de Bruneau, listant d'amont au fief nommé la Corde Barat ».

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 240.)

CORMETTES

Terre et seigneurie près Zudausques, tenue du château de Tournehem.

Les premières mentions relevées de cette seigneurie montrent qu'au quinzième siècle; elle passa successivement en deux branches des descendants de Jacques, seigneur de Sainte-Aldegonde et de Marguerite de Wisques, qui la possédaient à la fin du quatorzième.

1400. — Jacques d'Ollehain, dit Bethis, chev. seigneur de Cormettes, fils de Jean d'Ollehain, ép. en 1442 Isabelle de S^t Aldegonde, fille de Pierre et de Marg^{te} d'Arras, dame de Selles (led. Pierre, fils aîné de Jacques, seigneur de S^{te} Aldegonde et de Marguerite de Wisques).

1438. — Isabelle d'Ollehain, fille des précédents, ép. Jean de Wancourt, et relève les fiefs de S^{te} Aldegonde, de Cormettes, etc...

1442. — La même Isabelle donne les fiefs de Cormettes, Ausque et Audincthun au Borgne d'Enne, pour son fils Baudrain qui épouse Marguerite d'Ollehain.

(Goethals. Miroir des Notabilités Nobiliaires, t. 2, p. 607.)

1453. — Jehan Le May, à cause de sa femme Catherine de Lens, fille de Jean de Lens, seigneur de Rebecque et de Béatrix de S^{te} Aldegonde, fille de Jacques, dit de Nortkelmes et de Marg^{te} de Wisques. (Cf. Goethals. op. cit. et « Libéralités de Jehan Le May et de Catherine de Lens », par J. de Pas. Bull. S. A. M. T. XI.)

1473. — Jean d'Eule, éc. s^r du Tronquoy, tient la seigneurie de Cormettes de la châtellenie de Tournehem, du chef de d^{lle} Adrienne de Sains, sa femme, nièce et héritière de Jeanne Le May, décédée veuve de Guy Quiéret, ch.

1520. — François d'Eule, fils des précédents, relève la terre de Cormettes. (de Rosny. I, p. 477, et, IV, p, 227.)

1520. — Guillaume d'Averhout, s^r d'Helfaut et de Cormettes, mayeur de Saint-Omer de 1517 a 1521 (Mém. S.A.M. t. 28), puis Antoine-Guillaume, mayeur en 1534,1536,1545.

Vers 1560. — Marie d'Averhout, fille du précédent et de Jeanne de Renty, épouse Antoine de Rubempré, sieur de Vertaing, fils de Charles, seigneur de Bièvre et de Jeanne de Bousies, dame de Vertaing.

1588. — Antre de Rubempré, seigneur de Vertaing.

(Corresp. du Magistrat de St-Omer, n° 6353.)

Si, d'une part, nous voyons dès à présent les Rubempré seigneurs de Cormettes par cette première alliance ave la famille d'Avroult, d'autre part, nous voyons (d'après une généalogie de M. des Lyons de Noircarme) les d'Avroult qualifiés encore seigneurs de Cormettes jusqu'à la seconde alliance en 1688 de Jeanne d'Averhoud avec Philippe-Ch^{les}-Fr. de Rubempré, comte de Vertaing. (V. l'article Avroult, p, 37.) On peut donc supposer qu'après Antoine de Rubempré, la seigneurie fit retour à la famille d'Avroult.

1739. — Léop.-Jos. Prince de Rubempré, seigneur de Cormettes. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 138.)

1759. — Le Prince de Rubempré y possède la seigneurie. (2^{cs} de Cormettes.)

Vers 1748. — Le Comte de Croix est désigné comme seigneur de Cormettes, Zudausques, Leuline, dans des rapports de seigneuries de la Jumelle. (Biblioth. Soc.Ant.Mor.)

Ne s'agit-il pas ici d'une seigneurie indépendante de celle des Rubempré?

1774. — D^{lle} de Surmont, propriétaire de la terre de Cormettes. (Cf. Mémoire sur contestation entre les villages de Zudausques et Cormettes. Bibliographie de St-Omer, par le Baron Dard, u° 1213.)

Il y eut, dans le Boulonnais, une autre seigneurie de Cormettes, dont une famille a porté le nom, ainsi que des familles de la Rue et Samson. (Cf. de Rosny, a Cormette et Epigraphie du P-dc-C., canton de Samer, p. 833.)

CORNAILLE

(Fief) ou des Cornailles à Nielles-les-Thérouanne.

Vers 1760. — Terre tenue de la seigneurie de l'Avouerie en Thérouanne, listant au fief Cornaille. (Extr. d'une déclaration de terres situées au territoire d'Enguinegatte et environs. Archives de M. Legrand.)

1781. - M. le Comte de la Bazecque possède trente-cinq mesures de terre nommées le fief des Cornailles, tenant d'une liste au s^r de Poncho, pour seize mesures d'autre liste à Pierre du Four pour trois quartiers; d'un bout à mad^{lle} Hendricq, pour 6 quartiers, d'autre bout au sieur Loctembergue, pour trois quartiers.

(Centièmes de Nielles-lez-Thérouanne, art. 22.)

CORNEHOTTE

Fief sur Fasques (Verchocq), tenu de la seigneurie de Gournay.

1786, 25 mai. — Le seigneur Baron de Coupigny tient par achat qu'il a fait du seigneur de la Pasture de Verchocq, icelui par succession de M. le marquis de Lestendart, icellui par achat du seigneur de Belle dame, un fief et noble tenement nommé Cornehotte, situé à Fasques paroisse de Verchocq... a dix livres par. de relief. (Dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues.

Arch. du Nord. Bur. des Pin. C. 178, f° 88 v°.)

CORNEHUSE

(Domaine de) a Samblethun.

1628. — Phil. De la Cornehuuse, esc. s^r de Samblethun, fils et hér. de François, tient la seigneurie de Samblethun, consistant en rentes foncières, assises sur manoirs et héritages à Samblethun, Coyecques et pays à l'environ, dont il tient partie en son domaine lez Cornehuuse, (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de S^t O. AB XII, 5, fo 115 r°.)

CORNET

(Fief du) ou de Fienne, sur le territoire de Rebergue.

1497. — Extrait des titres du fief nommé du Cornet ou de Fienne seigneur d'Herbinghem, consistant en 7 livres par. de censive annuelle à percevoir sur 28 mesures 75 verges.... sis sur les terroirs de Rebergue, Hocquinghem et Bainghem... lequel fief en l'air du Cornet ou de Fienne ne doit et ne peut être tenu que de la seigneurie de Disque eu Rebergue, etc... étant tenu en 1497 par Jacques de Disquemus (Dixmude), auparavant Jacques de Piennes, fief délabré par suite des guerres et appréhendé par l'abbaye de Licques. (Extr. d'un mémoire manuscrit du 18^e siècle sur la seigneurie de Disques en Rebergue. Comm^{on} de M. Le Cat du Bresty.)

Dans le même dossier, on trouve les mentions suivantes d'aveux qui ont été servis pour le fief du Cornet, dit de Fiennes :

Le premier, par Gabriel de la Follye, petit-fils de Job de la Follye, le 23 déc. 1625 : led. Job, fils de Nicolas de la Follye.

Le second, par Charles de la Follye, le 22 février 1680.

Le troisième, par Henri Poucque (de Poucques), le 2 mars 1733.

CORNILLIERE

(Fief de la) à Rebergue.

1771, 20 mars. — Pierre-Aug.-Donat de Musnier, sieur d'Avinquerque (sic), à cause de dame Anne-Elisab. Queval, sa mère, fille de François... tient 25 verges de terre située à la croupe du Mont de Rebergue faisant partie d'une pièce de quatre mesures nommée le fief de la Cornillière. Jean-Franc, de Musnier, éc. s^r de la Converserie, à cause de dame Elisabeth Queval, tient le complément dud. fief de la

Cornillière. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 235. Rapport du fief de Disque en Rebergue.)

CORNUE. CORNUZE (LA)

Fief tenu du château d'Ardres à Brêmes-les-Ardres.

1569, 20 mars. — Transaction entre François de Montfort, s^r de la Cornue, dem^t dans la ville d'Ardres.

(Arch. du Gros de Saint-Omer, n° 180.)

1610, 15 février. — C. de m. de Isembart de Montfort, s^r de la Cornhuse et de d^{lle} Marie de Bery, fille de d^e Magd. de Rebinghes.

(Abbé Ledru. « Histoire de la Maison de Bery », p. 349.)

1755, 24 août. — Fief de la Cornue sur le territoire de Bresme, tenu du domaine d'Ardres, à Phil.-Franc. Henneguiet, et dem^{le} Jeanne-Marg^{te}-Augustine Henneguiet, enfants de Jean Henneguiet. (Arch. Nat^{les} Q¹ 906.)

1770, 15 déc. — Aveu de la terre et seigneurie de Nielles-Lostebarne et la Cornuze, tenue à cause du château d'Ardres, par Pierre-Hub^t Le Sart, chev. s^r de Nielles, Lostebarne, La Cornue, dem^t à Ardres, qui la tenait de son frère aîné, Ch.-L. le Sart de Prémont, décédé en 1755. (Ibid.)

CORTHY

(Fief) tenu de la seigneurie de Crèvecœur à Fasques.

1470. — Jehan de Fontaines tient un fief nommé le fief Corthy, tenant d'un bout à la rue qui maisne à Renty.

(Extr. du rapport de la seigneurie de Crèvecœur du 28 juin 1470.)

La désignation d'un fief **Torchy** (v. ce mot) donnée dans un autre document pourrait bien faire supposer que ce mot serait une variante de lecture du présent fief.

CORTIL A FEQUIÈRES

Fief à Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. — Ch.-Fr.-Alex.-Hub^t d'Artois, éc. seigneur de Campagne-les-Boulonnais, Happes, Frescotte, Valvalon, etc... fait aveu au Roi du fief de Campagne-les-Boulonnais à cause duquel il tient un certain nombre de fiefs dont. 13° « un fief plat nommé « Cortil à Fequières », s'étendant sur deux mesures de terre, sis vers le chemin de Maisnil, venant de son père, acquéreur de Jehan Hibou, à lui de Pierre, son père, fils de Jean. »

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C, 234.)

COSTEDE

sur Surques.

1739. — Abbé et religieux de Licques auraient dû être convoqués pour leurs terres de Moringhem, Serques et la Costée (sic pour Costede). (Procès-verbal de rédaction des Coutumes, p. 21.)

C'est la que les abbés de Licques devaient avoir une maison de campagne, ainsi qu'il résulte du texte suivant.

1567 (n. st. 1568), 29 janv. — Donation par Gabriel de Galonné, abbé commendataire de l'abbaye de Lisques, à Marie et Anne de Galonné, religieuses au cloître de Woëstine-les-Noëuffossés, et dames Loyse et Catherine de Calonne, religieuses au cloître de Blendecques, ses sœurs. Fait en la maison de Coestedde où demeure led. Gabriel de Colonne. (Arch. du Gros de Saint-Omer, n0149.)

V. aussi **Coestede**.

COTTEHEM

sur Guémy et Tournehem. Fief tenu du château de Tournehem.

1389. — M^{re} Guy Ponche pour la vente de la terre de Coethen qu'il a achetée de Hairon de Lière.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1612. — Fr^{cois} de Mamez, esc. s^r de Ledinghem, ép. Le 30 juin 1612, Jossine-Anne du Val, en présence de.... Jean du Val, seigneur de Cothem. (Extr. du Charrier du Cauroy. Comm^{on} de M. Rodière.)

1772, 28 déc. — Gaspard-Félix-Jacques de Pollinchove, ch. seigneur de Saint-Pithon, Haussy, Honnevaing, etc... dem^t à Douai, aveu du fief nommé Cothem, relevant du Roi à cause de son ch^{eau} de Tournehem. consistant en 5 livres 4 sols par. de rente foncière sur seize mesures de terre situées proche la censé d'Ecambre, châtellenie de Tournehem, à lui échu par le trépas de Charles-Jos. de Pollinchove, son père, premier Présid^t au Parlement de Flandre ; à lui, par succession de dame Marie-Adrienne Le Febvre, veuve de mess^{re} Franc.-Ch^{les}-Alb. Baron de Bette; à elle, par succession de J.-B^{te} du Chambge, vivant éc. s^r de Tentore, son oncle, décédé le 14 juin 1697 ; à lui, par succession de J.-B^{te} Van Meestraeten, son oncle, conseiller du Roi et son receveur au quartier de Saint- Omer; à lui, par achat de Marc de Mametz, éc. s^r de Nielles, Cléty, Ledinghem, du consentement de Guilain de Mametz, éc. son frère et héritier apparent.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. G. 243.) :

1732, 12 août. — Jos.-Fr^{cois} Delval, mari et bail de Marie-Adrienne Lefebvre.... fief de Cotehem, mouvant du ch^{eau} de Tournehem, échu à lad. d^{lle} par le trépas de J.-B^{te} du Chambge.(Ibid.C.246)

1760. — La dame Lefebvre possède le fief de Cothem, produisant en censives et droits, un revenu de 7 l. 15 s.

(20^{cs} Tournehem.)

COTTEN

Fief à Ecques et Mussent.

XVIII^e s. vers 1750. — Biens occupés par Nicolas Ledoux, laboureur à Ecques, appartenant à Corneil Mantel.... 3^e lot, art. 3 : « neuf quartiers à Mussem du fief de Cotten.... art. 4 : trois mesures trois verges au Long Buisson, seigneurie de Cotten, about. vers soleil à l'église de West-Ecques.... » (Arch. de M. C. Legrand.)

COUBRONNE

Fief à Hallines, tenu du Chapitre de Saint-Omer.

1400 (n. st. 1401). — Rapport et dénombrement servi au prévôt de l'église de S^t Omer par Jehan de Coubronne, fils Miquiel, d'un fief « manoir et quief-lieu nommé Coubronne, séans aud. Hallines ». (Arch. Capitul. de S^t O. II. G : liasse non classée.)

1484, 28 février. — Rapport et dénombrement du fief de Coubronne, servi le penult. jour du mois de février 1483, par Jehan de Coubronne, à Baudrain de Lomprey, seigneur de le Helle, bailli des terres et seigneuries du Prévost de l'église de S^t Omer. (Arch. de l'auteur, n^o 14.)

1561 (n. st. 1562). 13 février. - Vente par Waller de Croix, s^r de Lespinoy à Loys de Rebecque, s^r d'Hallines et Blendecques, du fief de Coubronne. (Ibid. n^o 25.)

1588, 18 mai. — Dans le Contrat de mar. d'Oudart de Lens de Rebecq avec Marg^{te} de Nédonchel, on voit qu'Oudart de Lens apportait.... la terre et seigneurie de Coubronne au village d'Hallines, tenue de l'évêque de Saint-Omer. (Copie aux Arch. de la Maison de Beaulaincourt.)

Le fief de Coubronne paraît dès lors s'être transmis dans les familles de Lens et Sandelin avec la seigneurie d'Hallines.

On voit aussi par une note insérée dans le tome IX des Mém. Soc. Ant. Mor. (p. 191), que cette seigneurie s'étendait également sur certaines maisons aux environs de la rue Boulénisienne, et que, comme les autres seigneuries urbaines ou suburbaines, elle comportait l'intervention d'un aman spécial.

COUBRONNE

Fief à Racquinghem.

XVII^e siècle. - Henri Bachelier, s^r de Coubronne, ép de Barbe Le Josne.

(Epigr. du P-de-C. Canton d'Aire, p. 66.)

Comm^t XVIII.^e siècle. — Gilles-Ferdin. de Basseler seigneur de Coubronne, et M.-Fr.-Isab.-Jos. de Contes sa femme.

1716, 19 juillet. — Contrat de mar. de Marie-Fr.-Isab -Jos. de Basseler, fille des précédents, qui ép. au ch^{eau} de Rely Louis-Ant.-Fr. de la Forge.
(Notes généal. de M. V. de Noircarme.)

1766, 26 mars. - Le tuteur de Ch.-Jos., Constant-Louis, et Henriette-Philippine de la Forge, éc. seigneur de Racquinghem et d^{le} Clot^{de}-Aldeg^{de} Le Josne-Contay son épouse... fief et seigneurie d'Heuchin, duquel fief relève la seigneurie de Coubronne en Racquinghem.

(Arch. du Nord. C. 238.)

COUBRONNE

sur Ecques, dépendant de la seigneurie d'Ecques au Chapitre de Saint-Omer.

XIII^e siècle. — Le Chapitre concède à Michel de Heghes, mari de Marguerite de Frin, en échange de la mairie en fief-lige, le bois de coubronne d'une étendue de six mesures.

(Arch. Capitul. de St-Omer. IL G. 2290 et suiv.)

COUCY

Fief à Audincthun, tenu du château de Wandonne.

(Indiqué dans le Dict^e Topogr. du Pas-de-Calais.)

COUDRÉE (LA)

Fief à Mentque-Nortbécourt, relevant du château de Saint-Omer.

1462. — Dam^{le} Agnès de Mercq, veuve de Alléaume de Caudebronne et tutrice d'Antoinette de Caudebronne, fille dud. Alléaume, pour un fief nommé le Coutreheu (sic pour Coudrée) gisant à Mentque.

1512. — Jacques de Conte, pour un fief venu de d^{lle} de Caudebronne, sa mère, nommé le Coudrée.

1539. — Ant. de Contes, pour le fief de le Coudrée à Mentque, consistant en 80 mesures de terre venant de Jacques, son père.

1543 — Jean le Fevre, pour les dr^{ts} de l'achat par lui fait du fief de la Coudrée à Mentque, à lui vendu par Ant^{ne} de Contes.

1569. — Jean Brant (de Brandt), mari de Marie de Le Nort, nièce et héritière du côté maternel de Jean Le Febvre... fief de la Coudrée. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1610. — Rapport par Godefroy de Brandt, seigneur de la Campe, d'un fief, la Coudrée, au terroir de Mentque, tenu du cheau de Saint-Omer. (Ibid. 16704.)

1614 — Godefroy de Brandt, esc. s^r de la Camp, filz et hér. de dam^{le} Marie de le Nort, tient un fief, nomme le Couldrée, qui se comprend en 90 mesures de terres en une pièce séant au terroir de Mentques, listant nort au sieur dud. Mentques, zud au fief de la Bricque, abouttant oest à Jacques de Croy, s^r d'Estraselles, west a la terre du sieur de Nortbécourt.

En marge : « modo Gilles-François de Lieres,; baron de Berneville, comme hér. universel de dam^{le} Marie Brandt fille et héritière dud. Godefroy, sa tante maternelle ayant messire Maximilien de Lieres, ch. comte de Saint-Venant, son tuteur légitime, payé le 22. nov 1662 le fief de cambellaige. » (Reg. aux fiefs. Arch. St-O. AB. XII, o, f^o 25 r^o.)

1689 — Le seigneur Baron de Berneville, pour son fief de la Coudre. (Assiette sur les fiefs relevant du bailliage de St-Omer pour frais des procédures criminelles. Arch. du château de Wisques.)

COULOMBY

ou Colomby. Fief séant à Pesqueurs (Pecqueur h. d'Aire), contenant vingt-deux mesures de terre « au dismage dud. lieu des Pesqueurs, paroisse S^t Pierre dud. Aire », tenu du château d'Aire.

XVe siècle à XVIIe siècle — Jean le Josne et d^{lle} Isabeau de Labroy sa femme, veuve d'Adrien Desmarquais s^r de Malfiance.

Jan le Josne, esc. sr des Tourelles, époux de Marguerite de la Broy.

François de Vitry, chev. seigneur du Brœucq

Anthoine de Thornes.

Les Pères Jésuites de Douai.

François de Beaufort, écuyer, s^r de Baillœul-aux-Cornailles, Monchy Breton, etc...

(Arch. du Nord. B. 16318, f^o 132 r^o.)

1630 — Maximilien de le Flie, fils de Maximilien.... fief de Coulomby, a Aire. (Arch. du Nord. B. -13848.)

1660. — Maximilien-Nicolas de Beaufort, seigneur de Coulomby, épouse en 1660 Jeanne Richebé.

1698,19 déc — Le Rév. P. Chuffart, recteur du Collège des Jésuites d'Aire, au lieu du R. P. Caignel : fief de vingt-deux mesures, partie à usage de prairie et labour nomme le fief de Colomby, situé en une pièce au hameau de. Pecqueur de la banlieue de la ville d'Aire.

(Ibid. Bureau des Fin. C. -193.)

1731 20 nov — et 1740 4juillet. - Fief Colomby, tenu par Anne-Thérèse de Hault; par avant Jeanne-Angéline (Ibid)

1788, 24 octobre. — Rapport du fief de la Jumelle près Aire, tenu du château d'Aire, à cause duquel fief le s^r Garson de Quévaussart, par achat de dem^{lle} Anne-Thérèse de la Haut, tient le fief de Coulomby en la ville et banlieue d'Aire... manoir amasé en la rue Dame Clémence, terres et rentes foncières, à 101. par. de relief. (Ibid.)

COULOMBY

Actuellement commune du canton de Lumbres, seigneurie dépendant du.château de Fauquembergues.

1368. — Jean de Bournonville, pour les droitures de la terre de Coulomby, vendue par Mr Jean Peesteen.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

XVe s. (1460-1473). — Jacques du Chastelet. (Ibid. 16700,. F^o 24.) Il épousa d^{lle} Jeanne de Sains.

1535. — Jean de Pardieu, s^r de la Motte en Sanghen, achète la terre de Colomby de Jean du Chastelet, éc.

(de Rosny;p. 1112.)

1590. — Par son testament en date du 13 août 1590, Valentin de Pardieu, s^r de la Motte, lègue à Jehan de Pardieu, fils de son oncle André, dem^t à Beauvais.... la terre et seigneurie de Colomby...

(Arch. de la Famille de Beaulaincourt, p. 695.)

1670. — Julien-Joseph, C^{te} de la Tour S^t Quentin, apporte en mariage (par son contrat de mariage passé à Bruxelles le 30 janvier) le Comté de la Tour, sis dans Besançon.... cinq fiefs dans le village de Coulomby. (Cf. Mém^{re} pour le C^{te} et le chev. de la Tour S^t Quentin, contre Troussart, curateur à la succession vacante du marquis de Fiennes, imprimé en 1765.)

1739. — Albert-Ch.-Guislain, C^{te} de la Tour S^t Quentin.

(Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

Dame Elisabeth-Joseph-Claire-Guislain de la Tour S^t Quentin, femme de Louis-Jacques de Galonné, pour ses terres de Coulomby. (Ibid.)

1761. - M. le Marquis de Courtebourne (de Calonne) et Mons. le C^{te} de la Tour, seigneurs de la paroisse. Le revenu de la seigneurie est de 150 l. (20^{cs} de Coulomby.)

1765. — Albert Fr^{sois}-Guislain, C^{te} de la Tour S^t Quentin et de Seninghem, chev s^r de Bléquin... Colomby, etc...

1786. — Mess^{re} Alb.-Franç.-Jos.-Guislain, C^{te} de la Tour Saint-Quentin, seigneur de Bléquin, etc... Coulomby, Châtelet, Lumbres.

En marge est écrit : « aujourd'hui tombé par succession à M. le Comte de Neuville, à cause de la dame de la Tour, son épouse. » (Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f^o 120 v^o. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178.)

Il y eut certainement à Coulomby une autre seigneurie où les tenanciers prirent le nom de seigneurs de Coulomby, mais ce n'était qu'une seigneurie vicomtière, tandis que la seigneurie du « clocher », dont il a été parlé ci-dessus, conférait la haute justice.

Voici les mentions que j'en ai relevées.

1473. — Philippe de Crèvecœur, seigneur de Coulomby. (Arch. du Nord. B. 16700, f^o 95.)

1685 et XVIII^e s. — Daniel d'Houdetot, s^r de Colomby, de Bernapré, etc... né vers 1685, décédé à Fressin en 1739, et son fils Jacques-Fr^{çois}, s- de Colomby, cap^{ne} des Grenadiers royaux de la Roche-Lamber, né en 1716; mort à Fressin le 21 août 1795. (Cf. abbé Fromentin : Histoire de Fressin, pp. 341, 504, et Epigraphie du Dép^t du Pas-de-Calais. Canton de Fruges, p. 32.)

1786. — Mess^{re} P.-Jos. Gaillart, éc. s^r de Blairville... pour deux fiefs : l'un la seigneurie de Moucroux en Coulomby, et l'autre la seigneurie de Coulomby. (Rapport

du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 111 r°. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178.)

Fiefs à Coulomby : Breucq, Caudermont, Chastelet, Chocquel, Espinoy (l'), Franc Lieu, Francque Bue, Harlette, Hil, Laveine, Motte, Moucroux, Prévosté (la), Vasserie (la).

COULOMBY

Fief à Sainte-Marie-Kerque, tenu de l'Abbaye de Saint-Bertin.

1467. — Guill. de Beaurain tient, des Abbé et religieux de Saint-Bertin, un fief nommé Coulomby, s'étendant sur sept mesures de terre. (Arch. du Nord. B. 1670&, f° 143 v°, et Chartes de St-Bertin. Ed. Chan. Bled, n° 3216.)

1520, 7 nov. — Jacques Postel, au nom de Colinet de Beaurain, fils de sa femme, Jossine de le Becque, veuve en 1^{res} noces de Josse de Beaurain, donne rapport et dénombrement d'un fief nommé « le Tour de Coulomby au païs de Langle en le paroisse de S^{te} Marie Eglise ».

(Ch. de St-Bertin, n° 3971.)

1761. — Le sieur Simon-Jos. Marcotte possède la seigneurie de Coulomby qui consiste en reconnaissances sur différents fiefs mouvans d'icelle. Le revenu est de 13 l. 3 s.

(20^{cs} Saint-Omer-Capelle.)

1789, 22 mai. — Rapport par dem^{le} Bertine-Fr^{se} Tallin, dame de Hupy, de la Palme, dem^t à Saint-Omer, au sieur Jean-Fr. Despreys, curateur établi par justice à l'interdiction du s^r Simon-Joseph Marcotte, ci-devant maître-particulier des eaux et forêts de Rihoult, seigneur de la terre et seigneurie de Coulomby, s'étendant dans les paroisses de Saint-Omer-Capelle, Saint-Folquin et Sainte-Marie-Kerque, pays de Langle, de 3 fiefs e thommages dépendant de lad. seigneurie.

(Arch. de l'auteur, n° 108.)

COULOMBY

Seigneurie a Esquelbecque (Flandre) avec droits de justice et autres droits féodaux à Théroutanne, mouvant de la seigneurie de Renty.

Vers 1502. — « Au village d'Yclebecque en Flandre » est assiz ung beau fief qui se nomme le fief de Coulomby et se comprend en certaines maisons, tenemens et héritaiges, duquel fief Mon^{sr} de Piennes⁽¹⁾, seigneur dud. Yclebecque et ses prédécesseurs ont joy et joyssent sans m'en avoir fait hommage et reliefs... à cause de mon fief de Coulomby j'ay, en la ville de Théroutanne, droits de justice, haute, moyenne et basse sur plusieurs lieux, manoirs et tenemens scitués en la rue Notre-Dame de la Croix... » (Dénombrement du fief de Renty, par Philippe de Croy. Manuscrit 574 de la Bibliothèque de Valenciennes.)

COULOMBY⁽²⁾

(Fief du) près Saint-Omer (sic),

XV^e siècle. — Jean II de Grenet, 2^e fils de Simon et de Marg^{te} de Werquin, fut seigneur du Cerf à Bethune et « du Coulomby » près Saint-Omer. Il ép. Jeanne de Sericourt. (Généal. Grenet, par le Prince de Bethune, dressée en 1788. Biblioth. de M. Sens à Arras.)

COULTRE

V. **Coutre.**

COUPE (LA)

V. **Coupe.**

1. d'Hallewyn, seigneur de Peene, Esquelbecque, etc... fin quinzième siècle.

2. Le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergde 1786 (Arhi. du Nord. Bur. des Fin. C. 178. mentionne, f^o 81 r^o, à propos de la seigneurie de Coupplle, un s^r Eloy Mayoul, s^r de Colomby. Il doit s'agir d'une seigneurie autre. que celles relevées dans le Bailliage de Saint-Omer

COUELLE-VIEILLE

Commune du canton de Fruges, dont la seigneurie dépendait pour partie du Bailliage de Saint-Omer.

XII^e et XIII^e siècles. — Plusieurs seigneurs portant le nom de Coupelle relevés par M. Rodière dans « Répertoire des noms de Familles contenus dans les Chartes de Prieurés de Beaurain et de Maintenay ». (Mém. de l'Académie d'Arras. 1906.)

1431. - Rapport servi pour la terre de Coupelle-Vielle et Neuve, par Jean de Hénin, seigneur dud. Coupelle et châtelain de Berghe, tenue du Comté de Fauquembergues. (Mentionné dans Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786. Arch. du Nord. Bur. Mn. G. 178, f^o 138 °.)

COUPES (LES)

Fief de l'Ardrésis.

1789. — Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman, vicomte de Wolphus, seigneur d'Ampleman, etc... des Coupes....

(Arch. Nat^{les} Q¹ 906.)

COUPIGNY

ou Campigny. V. **Campigny.**

COUPPE (LA)

Fief a Zudausques.

Il dépendait de la terre de Zudausques et baronnie de Noircarmes appartenant à la famille de S^{te} Aldegondc.

1715. — Achat de la terre de Zudausques et baronnie de Noircarmes par Georges-Jos. Des Lyons, esc. ^sr de Feuchin, sur la succession vacante de Maximilien-François et dame Isabelle-Claire-Eugénie de S^{te} Aldegonde. Cet achat comprenait « le fief de la Couppe, consistant en seigneurie vicomtière et rentes fonsières de 6 sols ».

1740. — Louis Jos.-Corn. Des Lyons, esc. ^sr de Zudausque, Noircarmes...., la Couppe. (Cf. Rapport de la seigneurie du Ploich. Arch. de M. Violette de Noircarme.)

COUPPE (LA)

ou Vicomté de Wisques, fief à Wisques mouvant de la seigneurie •de Bientques.

— Jacques de S^{te} Aldegonde, esc. en l'an 1420 ; et Jean de S^{te} Aldegonde, seigneur de Nortquelmes, fils et héritier de Nicolas, à son trépas, chev. seigneur dud. Nortquelmes, en l'an 1502, tenaient, le premier de Pierre de Poix, lors chev. seigneur de Bomy, Bientques, etc... ; et l'autre, de Jean, sire du Bois, chev. conseiller du Roi, seigneur d'Esquerdes, flienques et Pihem, en un seul fief, à cause de la terre et seigneurie de Bientques et Pihem, la terre et vicomte de Wisques dit de le Couppe, se comprenant sur 354 mesures ou environ, s'étendant au territoire dud. Wisques tant du côté du bois de Wisques, montant de la aux Bruyères du même village et vers Saint-Omer. Terrier de Bientques et Pihem de 1708, appartenant M. H. Eloy.)

1715. — Ce fief a été, avec la terre de Wisques, acquis par M. Maximilien de Pan, de la liquidation de la succession de S^{te} Aldegonde.

1730, 30 mai. — Aveu, par Pierre Sandelin, procureur de Marc de Fiennes, vic^{te} de Fruges, fondé de pouvoir de Maximilien de Pan, éc. ^sr de Wisques et, auparavant, Jean de S^{te} Aldegonde, ^sr de Nortquelmes, fils de Nicolas, de la terre et seigneurie nommée Vicomte de Wisques dit de le Couppe, tenue de la seigneurie de Bientques. (Arch. du Prieuré S^t Paul O. S. B. à Wisques).

COUPPE (LA)

à Seninghem. V. **Couppes.**

COUPPE (LA)

Un autre lief de ce nom est relevé dans la mention ci-après. -

1635, 17 mars. — Franchois de Vaulx, esc. ^sr des Moucroux, La Couppe, d'Audenfort, Rabodinghes, etc... dem^t a Saint-Omer.

(Arcli. du Gros de St-Omer. Rentes. 1635, n° 137.)

COUPPE GŒULLE

à Wilternesse.

1759. — Les Prieur et religieux (le S^t André-lex-Aire...fiefs de Couppe Gœulle et de Strassel, consistant cencensives d'un revenu de 97 livres. (20^{cs} Wilternesse.)

COUPPELET

(Fief) ou Val Gosson. V. **Val Gosson**.

COUPPES

(Fief de) à Seninghem.

XV^e siècle. — Sceau de Pierre de Coupes, dont la famille paraît originaire de Seninghem. (Rodiére : Répertoire des noms de familles contenus dans les Chartes des Prieurés de Beaurain et de Maintenay. Mémoires de l'Académie d'Arras, 1906.)

1502. — « Jacques de Nœufville, dem^t à Allequines, tient de moy ung fief scitué au terroir dud. Seninghem, à 10 l. de relief, lequel fief se nomme le fief de le coupe. » (Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem, par Phil. de Croy. Manuscrit 574 de la Bibliothèque de Valenciennes.)

1616, 23 janvier. — Ch. de Vaux, esc. s^r de Maucroux, Couppes... Rabodennes... (C. de m. de M. Ch. de Genevières et Marie de Walché. Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 517.)

1771, 28 juillet. — Le s^r Adrien Roels... fief nommé de la Coupe aud. Seninghein, consistant en rentes foncières. (Rapport de la terre de Seninghem. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240.)

COURCELLE

(Fief de) à Coupelle-Vieille.

1473. — Mahieu Rogier tient le fief nommé de Courcelles au lieu de Coupelle-Vielle, tenu de la seigneurie de Coupelle. (Arch. du Nord. B. 16700.)

1786. — « Me Pelet, avocat, par relief de M^e Pierre Pelet, s^r de Willerval, tient aussi de moi (Ch.-Jos. Prince de Ligne, à cause du château de Fauquembergues), trois fiefs et nobles tennemens nommés du Planty, de Willerval et de Courchelles... Les fiefs de Courchelles et Willerval se consistent en plusieurs censives. » (Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f^o 72 r^o. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178.)

COURCELLE

Fief ; à Tilques.

1720, 24 sept. — Le s^r de Wamin (de Fléchin) tient de le la seigneurie de Tilques le fief seigneurial de Courselle en la paroisse de Tilques, consistant en d^{ts} seigneuriaux. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 241. Rapport de la seigneurie de Tilque

1739. — Ed.-Fr. de Fléchin, seigneur d'Arquingoult et de Courcelles, pour sa seigneurie de Courcelles en Tilques. (Pr.-verbal de rédaction des Coutumes, pp. 25 et 77.)

1760. — Maxim. Des Lyons, sr de Feuchin, possède la seigneurie de Courselle, estimée 203 1.

(20^{cs} Tilques.)

1777, 30 déc. — Fr.-Louis-Jos. Des Lyons, pour un fief de rentes, dit de Courselle, par achat que ses prédécesseurs ont l'ait du s' de Wamin.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 241.)

COUR HAUT

Bois à Escœullies. tenu en fief de la .seigneurie de Salle en **Escœullies**.

1783, mai. — **M. de Belterre**, subdélégué à Boulogne, au lieu de d^{lle} Barbe-Louis, veuve Charles-Etienne le Grossier de Belterre, précédemment le s^r Louis et d^{lle} Barbe Herbaut, ses père, et mère...une fief qui sec consiste en 25 mesures 90 verges de bois à coupe, nomme le Cour Haut, partie de 31 mesures et demie.

Mess^{re} Jean de Forceville, chev. baron et vicomte de Merlimont, héritier de dame Françoise de Poucques, tient de même un fief « qui se consiste en 5 mesures 60 verges environ de bois au Cour haut, parfait desd. 31 mesures listant du midi et d'orient aux Bullescamps, du nord à M. de Belterre, d'occident à la carrière des Carbonniers »

(Arch. du Nord. Rapport du Domaine et Comte de Fauquembergues, 272 v°. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178.)

COURT-A-WITTES

V. Wittes.

COURT D'AIRE (LA)

Fief a Delettes, tenu du château de Saint-Omer.

1473 — Jacqueline Remy, fille de Bauduin, pour le fief nommé la Court d'Aire à Delettes-lez-Thérouanne.

(Arch. du Nord.B.16700.Bull.S.A.M.III,p.I73.)

1509. — L.-J. de Myannay, esc. s^r de la Motte et d'Estrée, mari de d^{le} Marg^{te} d'Anvin, d^{le} de Hardenthun, fille de d^{lle} Jacqueline de Renty, veuve de Christofle de Hardentun... fief de la Court d'Aire.

M^r Louis le Berquier, chan. et trésorier de l'église cathédrale de Thérouanne. pour, l'achat, de .Jean de Myannay et d^{lle} d'Anvin, sa femme, du fiel de la Court d'Aire.

1537. — M Louis Thibault, héritier de M^{re} Louis Berquier, pour le fief de la Court d'Aire.

1541. - Estienne Thibault, frère et héritier de Louis.

1544 — Olivier de Frementel, au nom de Jacques de Frementel, son fils... fait rapport du fief de la Court d'Aire venu de Fremine Thibault, sa mère (c'est-à-dire mère dudit Jacques).

1558. — Louise de Fromentel, pour le fief à elle venu de Jacques, son père.

1587. — Philippe Heze, fils et héritier de Louise de Fromentel, épouse en premières nocces de Nicolas Heze.

1593. — Dam^{le} Guislaine Desplanques, veuve de Jean de Renty, achat par elle fait à Ph^{le} Heuze et Marie Jalotte, sa femme, du fief de la Court d'Aire.

1615. — Messire Léonard de Hocquinghem, tuteur de Jean de Renty, fils d'Antoine. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Jean de Renty, esc. s^r de Bonin, Upen, Delettes, le Hamel, de la Court d'Aire aud. Delettes, fils et hér. de feu Antoine, s^r desd. lieux, tient le fief et seigneurie de la Court d'Aire, scitué au village de Delettes et pays à l'environ, mectes du bailliage de Saint-Omer, lequel se comprend et extend en plusieurs rentes d'argent, bled, etc....

En marge : «Le 5 déc. 1665, le s^r Phil^{es} de Hocquinghem, proc. especial de dam^{le} Phil.-Eugénie de Renty, at payé relief pour led. fief a elle escheu par le trespas dud. s^r de Renty, son père, etc... » (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f^o 46 r^o.)

1751-1766. — P. Sandelin, comte de Fruges.
(Arch. de l'auteur, n^{os} 52 et 70.)

1772, 15 sept. — Rapport au Roi du fief la Cour d'Aire, au village de Delettes et environs, par Pierre Sandelin, comte de Fruges, baron d'Enne, seigneur d'Esquerdes, Delettes, etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235.)

1779, 1^{er} mars. — Jos.-Joach.-Ch. Sandelin, par succession de Pierre, chev. c^{te} de Chaumont, vic^{te} de Fruges.

(Ibid. C. 236.)

COURT DE CARDE

Au pays de Langle.

1473. — J.-Martin Berlincq tient un fief nommé le Carde, de la seigneurie de Langle, valant xxx 1. par an.

(Arch. du Nord. B. 16700.)

1537. — Droits de Jehan Beerlincq et Claire de Parenty, sa femme, « sur ung fief nommé le Court de Carde, tenu du Ghiselhus de Langle ».

(Arch. de Beaulaincourt. II, p. 1106.)

COURTEHEUSE

Fief près Ardres. tenu de la baronnie de Balinghem.

Voir dans les « Recherches Généalogiques », par de Rosny, pp. 426 et 427, les premiers seigneurs du nom de Courteheuse, jusque vers 1520.

1774, 30 mai. — P.J.-Louis de Badier de Verseille, sr de Marquéglise, Becquerelle, Autingue, Courtheuse, etc...

(Arch. Nat^{les} Q¹ 906.)

COURTIL GILLIOT

petit fier à Wisques, mouvant de la Baronnie de Noircarmes.

1728, 10 mars. — Nicolas Vallière, bourg, à S^t Omer, tient six quartiers de jardin fief... nommé le Courtil Gilliot. (Rapport de la Baronnie de Noircarme. Arch. de M. Violette de Noircarme.)

COUSIN, COUSSIN

Fief à Saint-Martin-les-Aire, tenu du château de Blessel.

1660. — Fief Coussin, tenu du château de Blessel.

(Arch. du Nord. B. 16318, f^o 100.)

1722, 20 octobre. — Louis-Jos. de Ghistelle, seigneur d'Acquembronne, par succession de Louis-Ign. De Ghistelle... fief Cousin, consistant en 29 fl. 13 s. 9 den. de rente sur Widdebroucq, Garlinghem, Cohem, Saint-Martin, La Jumelle, Rincq, Glominghem. (Ibid. Bur. Fin. C. 194.)

1758, 25 février. — Louis-Anne-Alexandre de Montmorency, prince de Robecq, par succession d'Anne Auguste de Montmorency, son père, par avant, le s^r de Ghistelles (Louis-Joseph) tient le fief Cousin, consistant comme il est dit ci-dessus. (Aveu et dénombrement de la seigneurie de Blessel, pp. 10 et 23. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 167.)

1760. — Le seigneur prince de Robecq : fief Cousin, scitué sur le terroir de Saint-Martin, consistant en petites rentes du revenu de 6 l. (20^{cs} Saint-Martin-les-Aire.)

COUTRE

Fief à Recques.

1739. — Antoine-Henry de Colsets, esc. s^r de Maries, à cause de dame Catherine Wachins, son épouse, héritière de Jean-Adolphe, esc. s^r de Marie, son frère, héritier de Hugues Guillaume... tient un noble tenement nommé seigneurie du Coustre, qui ne consiste plus qu'en rentes foncières par suite de la vente du domaine. (Rapport de la seigneurie de Zeltun. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1760. ~ Jean-Ad. de Colsets, éc. seigneur des fiefs de Marie, Millan, Coutre, Cabliau, consistant en rentes foncières et reconnaissances d'un revenu de 40 l. et droits seigneuriaux d'un revenu de 2 l. (20^{cs} Recques-Vrolant.)

V. aussi **Milan-en-Coustre**.

COUTRE (LE)

ou Coustre, fief à Tilques, sur une grande pièce de terre séparant le château du Hocquet de l'église de Tilques.

XVI^e siècle. — Guillaume de Lens de Rebecque, mort en 1537, ép. Julienne Peppin, dame du Coustre, fille de Jacques, s^r du Coustre et de Marguerite de Mussem: d'où Bernard, s^r du Coustre, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer, décédé le 31 août 1587, qui laissa Barbe de Rebecque, dame du Coustre, ép. de Franc. d'Audenfort.

(Généal. de Lens dans ms. 891 de la Bibl. de St-Omer.)

XVII^e siècle. — Jacques Taffin, éc. s^r du Coustre (1644-1723). - Nicolas-Ant. Tanin, sr du Coustre (1692-1750) (Bull. de la Soc. d'Etudes de la Prov. de Cambrai, Oct. 1920, pp. 102 et 103.)

1760. — Le sr Tanin possède la seigneurie d'Hupy, celle du Hocquet et celle du Contre d'un revenu annuel de 1001. 11 s. (20^{cs} Tilques.)

1780. — Le s^r Guislain-Fr. Taflin du Hoquet, propre de la seigneurie du Coustre en lad. paroisse.

(100^{cs} de Tilques.)

COUTRE (GRAND)

à Blendecques.

« Les terres seigneuries, moyenne et basse justice d'Helfaut aud. lieu, au village de Blendecques d'autres lieux aux environs, avant l'an 1433, étaient tenues par David d'Avroult, lors seigneur propr^{re} d'icelles, en plusieurs fiefs divisés par Pierre de Poix comme seigneur et à cause de la terre et seigneurie de Bientques et Pihem..... Le sixième fief nommé le Grand Contre, qui fut Tassart Maltrayant, consistant en 14 mesures de terres. »

(Terrier de Bienques et Pihem, 1708, appartenant à M. H. Eloy, f° 658.)

Ce fief est vraisemblablement le même que celui dit Grande Coulure, ci-après.

COUTREHEU

V. **Coudrée**.

COUTURE (LA)

dans la banlieue d'Aire.

D^{lle} Bertin de la Couture, dite Madem^{lle} de la Couture, née à Aire, y décédée le 13 oct. 1753.

. — Mariage le 17 mars 1747 de Jean-Albert Hémart avec Thérèse-Brig.-Bertin du Neufpré, dame du Neufpré et autres lieux. « C'est par ce mariage que les

seigneuries du Neufpré, de la Couture, de la Motte, de Mallambert, sont entrées dans la famille Hémart. » Généalogie de la famille Hémart dn Neufpré. St-Omer. Imp. D'Homont. 1898.)

COUTURE (LA)

Fief à Audincthun.

XVIII^e siècle. — Dénombrement par Ch^{les}-Aug^{te}- de Cræser, chev. du fief et seigneurie d'Audincthun... « Ite Je tiens un certain fief seigneurial en l'air sans domaine, nommé le fief de la Couture aud. Audincthun, à cause duquel fief j'ai droit de percevoir par chacun an plusieurs rentes foncières de terres et rentes... » (Extr. Du Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 274 r°. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178.)

COUTURE (LA)

à Delettes.

1772. — Le s^r Franc.-Jos. Cadet, par succession de Marie-Jos. Pingrenon, sa mère, par avant Marie-Jeanne Pingrenon, auparavant dem^{lle} Accart, et, cy-devant Eustache Coubronne, tient de moi ung fief près l'arbre de Croisettes et le chemin du moulin de Carluy ; listant d'aval à lui-même, à cause de son fief de La Couture. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235 ; rapport du fief la Court d Aire.)

COUTURE (LA)

Fief à Racquinghem.

1459. — Guill. Maes, second fils de Baudin Maes, pour le fief de la Cousture consistant en 14 mesures 2 verges de terres à Racquinghem, venu dud. Baudin, son père, qui le souloit tenir de Lescoire ; mais pour l'homicide commis par le seigneur de Lescoire en la personne dud. Baudin, par arrest du Parlement, led. seigneur de Lescoire a este débouté dud. hommage et ordonné qu il seroit tenu de celui de qui la seigneurie de Lescoire estoit tenue, qui est le seigneur de Rebecque, ou de le Bourg, et comme led. Guill. avoit l'option de choisir, il a esté reçu à hommage pour estre tenu de la seigneurie de le Bourg de S^t Omer.

1513. — Jean Wastel, pour le fief de le Coulture à Racquinghem, venu de Crestienne Maes, sa mère.

Vers 1580. — Jean de Schodt, neveu et héritier de Jacques Wastel, fief de la Cousture en la paroisse de Racquinghem.

1591. — Martin de Schodt, fils aîné de Jean.

1607. — Guille Meckerke acquiert de Liévin Desmons, fils de Chrestien, le fief de la Cousture, venu dud. Desmons. (Arch. du Nord. B. 16053.)

COUTURE (GRANDE)

à Blendecques.

1759. — M le prince de . Rubempré possède trois fiefs seigneuriaux, l'un nommé la Grande Couture, un autre, de Catherine d'Audenfort, le troisième dit de Helfaut.
(20^{cs} de Blendesques.)

On a vu plus haut à Coutre (Grand) que ces deux dénominations s'appliquent vraisemblablement au même fief.

COYECQUES

Actuellement commune du canton de Fauquembergues.

La seigneurie a été de tout temps à l'abbaye de Saint-Bertin et les chartes de ce monastère ont conservé depuis le milieu du neuvième siècle la mention de l'autel que les religieux possédaient en ce lieu. La haute justice de Coyecques leur fut confirmée en 1241 par Robert, Comte d'Artois (V. Ch. de Saint-Berlin, éd. Haigneré, n° 875) et leur demeura jusqu'à la Révolution.

De plus, ainsi que cela se rencontre fréquemment, une autre seigneurie vicomtière se constitua en la paroisse, dont nous trouvons au dix-huitième siècle le possesseur qualifié sr de Coyecques.

1781. — Madame de Galonné, seigneur en partie dud lieu, pour censives, sa maison seigneuriale, manoir et terres, etc... (Centièmes de Coyecques.)

1786. — Dame Jeanne Delval, veuve de Messire Eugène-Fr^{çois} de Bernard, douairière de Calonne-Ricouart, dame d'Attin, Beutin... La Rosé, Coyecques et autres lieux, donne rapport d'un fief en la paroisse de Coyecques. (Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786 Arch. du Nord. Bur. des .Fin. C. 178, f° 117 r°.)

Fiefs sur le territoire de Coyecques : Berlay, Capelle, Cappilonval, Comte, Farsoux, Haigrie, Hamel, Nouveaווille, .Ponches, Prévosté, Sablonnières, Samblethun.

COYECQUES

Fief sur Nortkerque et Zutkerqne.

1681. — « Jean Fontaine, fils Jean, et led. Jean, hér. féodal de feu Jacques, tient de sa Ma^{te}, à cause de son ch^{eau} d'Audruicq, deux fiefs et nobles tenemens que led. Jacques Fontaine at accepté d'Hilaire du Quesne, gisans lesd. deux fiefs es paroisses de Zutkerke, Audruicq et Nortquerque, en deux seigneuries viscontières, la première gisant es paroisses de Zutkerke et Audruicq, conten^t 109 mesures de terre ou environ que plusieurs personnes tiennent de lui tant en manoirs que jardins et terres...., et l'autre viscomté gist en la paroisse de Nortquerque à 60 s. de relief, s'étendant sur 72 mesures de terre appartenant aux hoirs de David de Wissocq. »

En marge : « Modo le s^r Drincham, modo M^{re} Jacques Desfosse, procureur du roi au bailliage de Saint-Omer. »

(Arch. du Nord. B. 16462, no 31.)

Bien que ces fiefs ne soient pas dénommés ici, il s'agit certainement du fief de Coyecques car une déclaration de fiefs de la même date (Arch. du Nord. B. 16707) donne en plus cette mention : « à M. Défasse, fief et vicomte de Coyecque, consistant en deux fiefs à Audruick et Nortkerque. »

1665. — Jean-Ignace de la Fosse, chev. s^r de Drinquam, pour la viscomté de Coyecque consistant en deux fiefs situés à Audrewick, Nortkerque et environ, par luy acquis de Fr. Fontaine. (Ibid. B. 16468.)

1719. — Fr.-Jos. Deffosse, avocat, s^r de Coyecques, Conseiller au Bailliage de SaintOmer.

(Mém. S.A.M. XXV, p. 311.)

1739. — M^e Fr.-Jos. Deffosse, avocat, s^r de Coyecques.

(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, pp. 15 et 121.)

1762. — Le s^r Défasse, prop^{re} de la seigneurie de Coyecque, consistant eu censives et droits seigneuriaux.

(20^{cs} Nortkerque.)

Même mention aux Vingtièmes de Zutkerque.

1772, 13 juillet. — Joseph-Félix Deffosse, avocat au Conseil supérieur de Douai : deux fiefs nommés Vicomte de Coyecque, à lui échus par le trépas de Fr.-Jos., Conseiller honoraire au Bailliage de Saint-Omer, arrive le 1^{er} avril 1768 : le premier s'étend aux villages de Zutkerque et Audruicq....; le second au village de Nortkerque.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 212.)

CRAMOISI

(Canin). V. **Canin**.

CRASSIN

(Fief), voisin de la Befvre qui est sur Witternesse.

1548. — Fief Crassin tenu de M^e Ant^{ne} de Malfiance, advocat au Grand Conseil de Malines, à cause de sa seigneurie de Journicourt.

1664-65. — autre fief appliqué à la terre de Bersvrene, anciennement nommé le fiefz Crassin, tenu de M^e Ant^{ne} Wallard, conseiller au Grand Conseil de Malines, à cause de sa seigneurie de Journicourt, régale de Théroutanne, avec service de plais en la court de M^e Wallard, au village de Quernes... se comprend en rentes d'argent.

(Arch. de M. Rodière.)

V. **Wal**.

CRAYE

ou la Craye (Fief de) à Zudausques.

1524. — Andrieu d'Ongnies, fils Jean, pour le fief de Craye, venu de son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1556. — Ph^{pe} d'Ongnies, chev. seigneur dud. lieu... fief de Craye de Zudausque, venu d'Andrieu d'Ongnies, son oncle. (Ibid.)

1585. — Marg^{te} d'Oignies, dame douairière de Fresnes, fille de Philippe, pour les fiefs de Leulinghem-lez-Estrehem et le fief de Craye à Zudausque. (Ibid.)

1623. — Mess^{re} Ph^{pes} de Mérode, chev. Comte de Medelbourcq, baron du Saint-Empire et de Fresne, viscomte d'Ipre, sieur de Wattenes... tient à cause de dame Marg^{te} d'Oignies, sa mère, fille et héritière de Messire Ph^{es} d'Oignies, un fief séant à Zudausques, nommé le fief de le Craye, qu'y se comprend en plusieurs rentes fonssières et plusieurs terres à labour. (Reg. .aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de Saint-Omer. AB. XII. 5, f° 99 v°.)

1700. — Le s^r Ph. Caron acquiert de la Princesse d'Isenghien, douairière de Ph. de Mérode, les seigneuries de Leulinghem et de Craye.

1759. — Adrien-Louis-Emm. Caron... fief seigneurial nommé le fief de Craye, consistant en censives et revenus valant 70 l... (20^{cs} Leulinghem.)

1769. — Un « Précis pour M. L.-Jos. de Pan, éc. seigneur de Wisques, de Leullinghem, etc... contre P.-J.-F. Gaillart, éc. seigneur de Blairville et du fief dit d'Etrehem en Etrehem », imprimé en 1769 chez Boubiers contient divers renseignements d'où il résulte, en particulier, que M. de Pan se disait seigneur de Leulinghem et du fief Grave à Zudausques.

GRECQUES

Crésecque ou Querecque sur Mametz : seigneurie mouvant du château d'Aire.

M. le C^{te} de Brandt de Galametz a publié, dans l'Histoire du Prieuré de Saint-Andrè-les-Aire, la suite des premiers seigneurs de .Grecques depuis Anselme, vivant en 1160, jusqu'à l'extinction ,de cette famille au milieu du quinzième siècle et sa fusion dans la famille de Croy, par le mariage de Jeanne de Crésecque, seule héritière de la maison de Crésecque et de Fromessent, avec Jean de Croy, s^r du Rœulx. (Mém. Soc. Ant. Mor. 1.19, pp. 467-484.)

V. aussi Père Anselme : Hist. Généalogique. V, p. 647.

La famille de Croy conserva la seigneurie jusqu'à la Révolution.

1579. — Eustache de Croy, seigneur de Grecques.
(Correspond, du Magistrat de St-Omer, n° 4633.)

1623. — Claude de Croy, C^{te} du Rœux, seigneur de Grecques. (Reg. aux Fiefs de Val. Tanin. Mém. S.A. M. 25, p. 36.)

1660. — La Curatelle du Comte et de la C^{tesse} du Rœulx tient en fief du château d'Aire la terre et seigneurie de Querecques. (Arch. du Nord. B. 16318, par. 28.)

1739. — Eustache, duc de Croy.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 287.)

1760. — Duc de Croy, seigneur dud. lieu.

(20^{cs} Grecques.)

1770, novembre. — Marquise de Lede, princesse de Croy, terres et seigneuries de Grecques, Rebecque, Choquel, tenues d'Aire. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 88.)

1780. — Madame la marquise de Croy, dame de Grecques. (Centièmes Grecques.)

CREHEM

sur Remilly, fief tenu du château de Saint-Omer.

1484. — Jaque le Vasseur épouse en 1484 d^{lle} Jeanne Lefebvre, fille de Jean, s^r de Créhem-les-Remillies. (Généal. Le Vasseur : Arch. de M. Violette de Noircarme.)

1516-1517. — Rapport du fief « villaige et seigneurie de Crehem », par Emanuel Lefevre, prebtre.

(Arch. Capitul. de St-Omer G. liasse 2731.)

1578-1580.—Andrieu de Salperwick, s^r de Crehem.

Fin XVI^e siècle. — Guillaume de Salperwicq, seigneur de Crehem, natif de Saint-Omer.

(Registre aux Bourgeois d'Arras.)

XVII^e-XVIII^e s. — Hyerosme, puis Louis, puis François de Salperwicq. (V. Abbé Ledru : « Histoire de la Maison de Bery », p. 33, note 3.)

1739. — Jean-Phil. de Salperwicq, marquis de Grigny.

(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 14.)

1786. — M. le marquis de Grigni, par avant dem^{lle} A^{nte} Bassecour, veuve du s^r Louis de Salbruicq, jadis Adrien de Salbruicq, tient de moi en fief la vicomte de Crehem. (Rapport de la seigneurie de Remilly, inséré dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, f^o 51 v. °)

CRÉMINIL

sur Estrée-Blanchie, Régale de Thérrouanne.

1440. — Jehan Le May, dit Anieux, s^r de Cremesnil.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1461, 16 mars. - Jean Le May, dit Agnieux, seigneur de Cramaisnil et de Cormettes. (Arch. hospit. de St-Omer Saint-Louis. B, 36, pièce 164.)

1540. — Craimaisnil appartenait alors à Hugues de Buleux, chev. s^r de Buleux, Craismaisnil, Lignières, membre du Conseil de la Régente des Pays-Bas, Grand Bailli d'Aire de 1540 à 1515. (Comm^{on} de M. de la Charie.)

1642. — Herman Aspin, s^r de Criminy et de la Marlière. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1677, 6 octobre. — Vente de la seigneurie de Criminil à Estrée-Blanche, par Ant^{ne} de Vignacourt, esc. s^r de Criminil, à Jehan Dehestru, son fermier, et Anne Blondel, sa femme. (Gros d'Arras.)

1687. — « ... si le seigneur avait fait diligence pour être payé de ses droits par l'acquéreur, quoique non réalise, parce que, en ce cas, il serait fondé de demander un droit seigneurial pour chaque contrat... Jugé au Conseil d'Artois le 15 novembre 1687 contre monsieur Le Mercier, président, au profit du baron de Lillers, au sujet de la terre de Créminil, mouvante de celle de Lillers.

(Hébert : Observations sur la Coutume d'Artois manuscrit du 18^e s. appartenant à M. de la Charie, p. 125.)

Il est probable que le Président Le Mercier (Antoine-Fr^{çois}) avait acquis cette terre peu d'années avant cette date.

Comm^t XVIII^e s. — Fr.-Jos. Le Mercier, seigneur de Criminil. (Arch. de Beaulaincourt, p. 602.)

1742. — Louis-Fr.-Jos. Le Mercier. (Ibid. p. 611.)

CRÉQUERY

Arrière-fief relevant de Coupelle-Vieille.

1774 — ...Fief et seigneurie de Tachencourt et arrière-fief de Créquery en Artois relevant de Coupelle-Vieille (Relevé des terres de Verchocq, Viellarde, Fasques, Fasquelle à .M- Le B^{on} de Coupigny, suivant contrat passé le 10 juillet 1774. Arch. de Courset. Common Abbé Delamotte.)

CRESECQUES

sur Louches.

XIII^e et XIV^e s. — Pour les premiers seigneurs du nom de Crésecque, voir de Rosny : Recherches Généal., pp. 438-439.

1473. — Georges de Courteheuse, s^r de Cresecque, héritier de feu Jacques, son frère,

Guillaume de Courteheuse. (Ibid. pp. 391 et 439.)

Après lui, on trouve, d'une part, Jean, fils du précédent (Ibid. p. 427) et, en même temps, Jean d'Ardre (p. 439), son cousin, puisque Guillaume de Courteheuse, dit le Grand, vivant au commencement du quinzième siècle, était père de Jeanne, femme de Georges d'Ardres (p. 427).

1502. — François d'Ardres. (Bull. S. A. M. XII, p. 393.)

1520. — Guillaume d'Ardre.

1576. — Antoine d'Ardres, s^r de Vercourt.

Vers 1600. — Ch. de Biencourt, ch. s^r de Poutraincourt, grand bailli d'Ardres, frère de Philippe, allié à Franç^{se} d'Ardres.

1679. — Ant. de Biencourt, grand bailli d'Ardres.

(de Rosny, op. cit. pp. 439-440.)

1635, 16 janvier. — Sentence rendue au siège de Montreuil au profit de Mess^{re} Claude de Belloy, s^r d'Attin, déclarant une mise de fait tenir pour jouir par le demandeur du quint hérédital de la terre et baronnie de Cresecques-en-Louche propriétairement par lui et les siens; et, du surplus de lad. terre de Crésecques, le temps et espace de trois ans, conformément au testament de lad^e défunte (elle n'est pas nommée ici) du 10 mars 1634. (Extr. D'un Mémoire judiciaire De Lye contre de Neuville, impr. en 1759, p. 64. Bibliolh. de M. L. Bomy à Sangatte.)

1682. — Comtesse de Rothelin, baronne de Crezecque en Louches, (Epigr. du Pas-de-Calais : Canton d'Ardres, P. 242.)

1784, 6 février. — Ch.-Louis de Biencourt de Poutraincourt, grand Bailli d'Ardres, baron haut justicier de la baronnie de Crézecques-lez-Louches en Ardrésis.

(Aveu et dénombrement. Arch. Nat^{les} Reg. Q¹ 906.)

V. les fiefs : Beque, Berthem, Bisval, Bouchard, Ecueil, Epine (l'), Glameur, Lionnel, Morin, Parmentier, Rusquehem, Volga.

CRESECQUE

Aujourd'hui Grecques sur Mametz. V. **Crecques**.

CRESSONNIÈRE (LA)

sur Nielles-les-Ardres, arrière-fief du Comté de Guines, relevant du seigneur de Nielles.

1370. — Eustasse de le Kersonnière.

(Mém. Soc. Ant. Mor. XIII, p. 69.)

XIV^e et XV^e s. — Pour les premiers seigneurs du nom de la Cressonnière : Guillaume (1372), Robin (1393), Jean (1438), Georges (1466), Flour, fils de Jean, etc... voir de Rosny : Recherches Généal. p. 440.

XV^e siècle. — Willelmus pater Florentii de le Cressonnière. (Mention relevée dans une liste de Membres de la « Confraternité de Saint-Bertin », liste du xii^e siècle, complétée au xv^e annexée au manuscrit 57 de là Bibliothèque de Saint-Omer.)

1473. — Georges de la Cressonnière. (Cf. Ranson Hist. d'Ardres, p. 164.)

1543-44. — Les hoirs Flour, s^r de la Cressonnière, tiennent certain fief contenant douze mesures de terre appliquées à sa maison de la Cressonnière lez led. Berthem, etc... (Arch. du Nord. B. 16733.)

1570. — Jacques de Licques, seigneur de la Cressonnière, dit M. de la Cressonnière, gouverneur de Gravelines. (Cf. Corresp. du Magistrat de Saint-Omer,

n° 4735 et « Recueil Généal. de familles originaires des Pays-Bas », par Coloma. Biblioth. de Saint-Omer, n° 4027, t. 2, p. 169.)

Françoise de Licques, dite de la Cressonnière, fille unique de Jacques de Licques, seigneur de la Cressonnière, épouse Hector de Créquy, fils de Charles, seigneur de Rouverel et de Jeanne de Vroylant. Ils eurent huit enfants, dont Adrien, alias Adam de Créquy, seigneur de Houilles, de la Cressonnière, de Frohans, etc., allié 1° à Charlotte de Mouchy, en 1621 ; 2° à Andrée-Jeanne d'Ostrel, en 1634 ; 3° à Jeanne-Lamberte de Lannoy, en 1637. (Carpentier : Hist. du Cambrésis, p. 444 : du Chastel. « Généalogies Tournaisiennes », tome III, 1^{ère} partie, p. 43 et Recueil Généalogie. de familles originaires des Pays-Bas, p.170.)

La généalogie de Créquy, par Coloma, dit qu'Hector de Créquy «par sa mauvaise conduite avait vendu les terres de Houilles, de Raventun et des Trois Marquais et était devenu « tellement obéré qu'il fallut encore, après sa mort, aliéner celles de Biencourt, de Lambercourt et de Miannay », mais elle ne parle plus de la seigneurie de la Cressonnière et aucun des descendants qu'il laissa de ses trois mariages⁽¹⁾ n'en porte le titre..

1. Les deux enfants qu'il laissa du second mariage sont décédés en bas âge.

Ni François de Créquy, fils aîné du premier lit, qui est dit seulement baron de Frohans, et a recueilli les restes « de la succession de ses père et mère », ni ses descendants ne sont qualifiés seigneurs de la Cressonnière. On peut donc vraisemblablement conclure que cette seigneurie a suivi le sort des autres terres et fut également vendue. Cette conclusion concorde d'ailleurs avec les indications de la Généalogie Ampleman du Dictionnaire Généalogique de la Chesnaye des Bois, d'après laquelle Pierre Ampleman, qui vivait au commencement du dix septième siècle, est déjà qualifié sr de la Cressonnière. On verra, dans l'article ci-après, qu'il était bailli du seigneur de Nielles. Après lui, son fils Philippe est s^r de la Cressonnière ; il avait épousé, en 1637, Jeanne de Roizel, puis Pierre, Antoine, etc. Les derniers possesseurs de cette seigneurie sont ceux indiqués plus haut à l'article Ampleman.

CRESSONNIÈRE (LA)

Fief à Nortkerque, qui tire son nom de celui de la seigneurie de son premier possesseur, était tenu du château d'Audruicq, et est connu par la mention suivante :

1570-1684. — Mess^{re} Jacques de la Cressonnière ⁽¹⁾, ch^r s^r dud. lieu, a son trespas gouverneur des ville et chasteau de Gravelinghes, solloit tenir ung fief scitué aud. Nortkerque, contenant sept mesures trois quartiers demy de terre, pasture et héritage about^t nort à Pierre Légier zut M^{re} Laurens de Busch, list. oest à la rue menant de Nortkerque à La Brée et west à dam^{le} Martine de Wavrans et la terre de l'église dud. Nortkerque, lequel fief auroit esté acheté, par Pierre Légier l'aisné, d'Antoine de la Fosse et Marg^{te} Coels, sa femme, et de Catherine Verleminghes sa mère, veuve de feu M^{re} Ant. de la Fosse, pour huit mesures de terre fief, scituées en lad. paroisse de Nortkerque prins en arrentement, par led. feu M^{re} Antoine, de Mons^r de Brias, moyennant 16 sols par. de la mesure, et ce pour le prix et somme de 150 livres... pour lequel led. feu Pierre Légier n'auroit prins aulcune saisine ou adhéritance ni payé aucuns droiz seigneuriaux, déclarant que les successeurs de feu Pierre ont soustenu ne debvoir aucun dr^t féodal soubz allégation que le fond tenoit nature de coterie en leur regart à cause dud. arrentement; lequel ne se trouve reconnu ny passé en la Court féodale dud Audruicq : à raison de quoy, et que les biens dud. feu s^r de Cressonnière ont tousjours esté litigieux, notamment lesd huit

mesures de fief ou environ, et que les héritiers sont demeurans en aultres provinces, led. procureur a surcey la saisie dud. fief, à raison que l'héritier, auquel led. fief est dévolu par accord, s'est depuis peu venu présenter pour faire les debvoirs requis et en laisse la procure à M^{re} Pierre Ampleman, bailly de Nielles, qui doibt faire au nom dud. héritier les debvoirs qui en sont deu.

En marge : Modo François Boulongne pour trois mesures d'enclos par achapt des enfans du s^r Fr. Légier, about. lesd. 3 mesures à lui et à la rue menant de l'église de Nortkerque à Le Brée, etc... et les 5 mesures moins ung quartier restans .sont appartenans sçavoir une aud. Boulongne par achapt que dessus, et le surplus aux héritiers Pierre Légier et Jean le Sage, about. icelle pièche à la pièce précéd^{te} à Jean Hanon, les enfans Jacques Cornilles, etc... (Arch. du Nord. B. 16462, n° 79.)

CRESSONNIÈRE (LA)

à Racquinghem, fief tenu du château de Racquinghem.

1. V. à l'article précédent la mention de 157

1482 et sv. — Pierre Maes, s^r de la Cressonnière et de Racquinghem, échevin, puis mayeur de Saint-Omer.

(Cf. « Listes des Membres de l'Echevinage de Saint-Omer ». Mém. S. A. M. 28.)

1530. — Simon Walleux, mari de d^{lle} Marg^{te} Maes, et héritière de Pierrechon Maes pour un fief consistant en une motte et maison enclose de fossés, jardins, venu dud. Pierrechon Maes,

1544. — Jacques Walleux, fils de Simon.

1569. — Jacques le Jeune, fils du précédent. (Arch. du Nord. B. 16053.)

:

1623. — Pierre Walleux, ésc. s^r de Boninghem⁽¹⁾, la Cressonnière, tient le fief et seigneurie de la Cressonnière séant au village de Racquinghem à luy succédé et éscheue par le trespas de Jacques Walleux, son père, aussy ésc. seigneur desd. lieux, se consistant en plusieurs héritages, tant mannoir, jardins, que terre à labour aud. lieu.....

En marge : Le 8 d'octobre 1666 at esté receu à la distribution faicte au Conseil d'Artois, y commenché le x de juin 1665, de la vente d'icelle seigneurie de la Cressonnière et terres en dépendantes, ayant appartenu à dam^{lle} Claude de Wasselin, mère et tutrice des enfans qu'elle at retenu de Marcq de Walleux, la somme le 164 l. 5 s. pour le dr. seigneurial. (Reg. aux fiefs renouvelé par V. Taffin, Arch. de Saint-Omer. XII. 5, f» 30 v°.)

1760. — M. le C^{te} de Beaufort... pour seigneurie de la Cressonnière consistant en censives, rentes et drts seigneuriaux du revenu de 47 l. 6 s. (20^{cs} Racquinghem.)

1780. — Même mention dans les Centièmes de Racquinghem.

CRESSONNIÈRE (LA)

à Surques, fief mouvant du château de Tournehem.

Vers 1480. — Jacques de Fouquesolles.

Vers 1520. — Gilles de Caulaincourt à cause d'Antoinette de Sept-Fontaines, sa femme.

1620. — Jean Mouton, éc. s^r de Manhove, Longueville, baron du Val en Surques et Antoinette Bertrand, sa femme, donnent à leur fille Barbe les seigneuries de Basse-Bouverie, Manhove, la Cressonnière à Surques. (de Rosny, p. 1049.) Celle-ci épousa M. d'Isque du Manoir.

1680. — Jean Cramet, s^r de la Cressonnière, parent et témoin au mariage de François Baert et de d^{lle} Marie-Jos. de la Houssoye. (Gros de Saint-Omer. C. de mar. n° 125.)

1738. — Nicolas-Louis de Laben, ésc. seigneur de La Haye, la Cressonnière, Mouflon, Osthove.

(Gros de Saint-Omer. Transaction n° 65.) :

Bonigam, hameau de

1776, 15 avril. — Rapport de la seigneurie de Rebergues, servi par noble homme Emmanuel-Franc,-Jos. le Sergeant, éc. seigneur du Plouich, Isbergues, la Cressonnière, et... (Arch. Nat^{les} Q'903.) . .

En outre, je trouve encore ces mentions qui semblent concerner des fiefs de la Cressonnière près Tournehem.

1393-1394. — Don... en faveur de Robin de la Cressonnière, écuyer. qui reçoit cent francs de bois à prendre dans les forêts de Cambrehout (à Clerques) et de Beaufort (à Clerques) « pour ledit bois employer es édifices et réparacions des maisons dud. Robin, qui ont été arses et détruites par le fait des guerres ». (Arch. du Nord. B.1854.)

1611. — Du Val (François), s^r de la Cressonnière. (Arch. du P-de-C. Table des Registres des Saisines de St-Omer.)

1634. — François du Val, esc. sr de la Cressonnière, mayer de la ville de Tournehem. (Cf. Contr. de mariage de son fils François du Val, s^r de la Pierre et de d^{lle} Marie Aubron, du 18 oct. 1631. Gros de Saint-Omer, n° 53.)⁽¹⁾

:

1632, 18 juin.. — Thomas Leurin qui en sert rapport à Mess^{re}

D'autre part, M. de Rosny cite également comme s^r de la Cressonnière (p. 440) :

Vers 1540. — Jean de Neufville, éc.

1636. — Jeanne de Neufville, arrière-petite-fille du précédent, alliée à Jacques d'Auvergne, qui devient, par cette union, s^r de la Cressonnière.

CRÈVECŒUR

à Blaringhem-Flandre. Fief vicomtier relevant de la Cour de Cassel. (Cf. Bull. Comité Flamand de France. 1907. 2e fasc. p. 168.)

1708. — Cf. extr. de terrier pour les terres tenues de la seigneurie de Crèvecœur-Blaringhem, appartenant à Messire J.-Alb.-J. de Buisseret. (Arch. Hospital. de Saint-Omer. S^t Louis B. 15, pièce 30.)

CRÈVECŒUR

à Clarques, à l'Abbaye de Saint-Augustin.

1363. — Jean de Vermans, 18^e abbé de S^t Augustin-les-Thérouanne acquit de Jean Doré, trente mesures du fief de Crèvecœur, situé près de l'abbaye, tenu de Robert de Grecques.

1. Sur les confins des limites du Bailliage de Saint-Omer se trouvait encore une seigneurie de la Cressonnière dont la partie principale s'étendait en la paroisse de Verchocq. Elle était.. mouvante de la seigneurie de Verchocq. Voici les noms de quelques possesseurs

1395. — Jean Rogier, 19^e abbé acquiert d'Enguerrand Blanquemain et de Marie Doré, sa femme, le reste dud. fief.

Anth. de Pippemont, seigneur de Croix, Verchocq, Fresnoy, Vieillard, à cause de ses seigneuries de Verchocq et Fresnoy... « prey nommé le prey de les cressonnières ». le fief est dit situé à Verchocq Rumilly-le-Comte, Verdure et Herly

1657-1670. — Charles Bruslé, s^r de la Cressonnière, sergent royal exploitateur résidant en la ville de Montreuil.

1717. — Antoine Brullé.

1740, 12 déc. — Joan-Fr. Bernoville, mardi, orfèvre dem^t en la basse ville de Boulogne, vend à Ch.-Domin. de L'Estendart et dame de Croeser, son épouse, led. fief à lui provenant de d^{lle} Mar-Marg. Brullé, veuve de Jean-Fr. Bernoville, march^d drapier, dem^t à Calais.

1745. — Cornil-Joseph-Baltazar, tuteur de Maximilien et Charles-Raoul Baltazar, enfants et héritiers de feu d^{lle} Jeanne-Thérèse Deschodt, épouse de feu Nicolas Alb. Baltazar, conseiller de la v. de Dunkerque, fait rapport à Ch.-Domin. de Lestendart, s^r de Verchocq, Tachencourt, Fasques, Fasquelle, Cornehotte, du fief Brullé, dit de la Cressonnière. (Arch. de Courset.)

Vers 1435. — Hoston de Crocq, 20^e abbé, réunit, sous un même relief, tout le fief, d'accord avec le seigneur de Clarques. (Cf. Chronologie des abbés de S^t Augustin-lez-Thérouanne. Bull. Soc. d'Etudes de prov. de Cambrai t. 8, 1906, pp. 196 à 198.)

Commencement du X^e siècle. — « Item debvons à Guill. de Leuvin à cause d^{lle} de Jehanne, sa femme, 100 s. de relief... pour un fief que nous, Oste, abbé, avons acquesté à Jehan Wasselin, jadis seigneur de Crèvecœur. »

(Extr. d'un Terrier manusc. de l'abbaye de S^t Augustin-lez-Thérouanne. Copie de M. Alb. Legrand.)

CRÈVECŒUR

:

(Seigneurie de) à Surques, comprenant en plus des droits casuels tenus, par indivis, des seigneurs de Renty et Fauquembergues.

1570. — Josse de Nouvelle, éc. s^r de Cocove, Crefvecœur, (Gros de Saint-Omer, n° 201.)

Commencement XVII^e siècle. — Jehan de Laben, seigneur de Crèvecœur en Surques. (Gros de Saint-Omer, 1618, n° ai. C. de m. de Louis de Laben et Louise du Bois.)

Ce contrat donne les renseignements suivants : « Terre et seigneurie de Crèvecœur en Surques... par dessus quelques droicts casuels tenus par indivis des marquis de Renty et comte de Fauquembergues. »

XVII^e siècle. — Les descendants de Jehan ci-dessus Louis de Laben vivait encore en 1657, obtenait des lettres d'annoblissement en 1646, décédé en 1658 — Jacques de Labon, fils de Louis, ép. Marie-Céc. d'Ausques — Jacques- Phil., son fils, chanoine de Béthune en 1684. ;

CRÈVECŒUR

(Seigneurie de) sur Fasques et Verchocq, mouvant des seigneuries de Fauquembergues et de Renty.

1470, 28 juin. — Rapport et dénombrement servi aux seigneurs de Fauquembergues et de Renty par Aubert de Hanon, licencié en décret, chanoine de Thérouanne, pour le fief et noble tellement de Crèvecœur sis es paroisses de Fasque et de Verchocq.

(Arch. de Courset. Common de M. l'abbé Delamotte.)

1502. — « Denis Hanon, bourgeois et eschev. de Thérouanne, tient de moi (Ph. de Croy, seigneur de Renty) et du comte de Faulquembergue, à cause de sa Cour, par indivis, un noble tenement en la paroisse de Vrechocq (Verchocq) nommé fief de Crèvecœur, à dix l. par. de relief, dont neuf mesures de pré... aulnois, nommé le pré de Grelin (sic pour Grislain....tenant d'un lez aux prez Gaulwin de Béthencourt, dit Loncle .. « (Dénombrement du fief de Renty. Ms.574 Biblioth. de valenciennes, f° 103 v°.)

1533, 22 février, n, st 1534. — (Guill, Hanon, s^r Fasques et Cahem, sert rapport du fief de Crèvecœur à Fasques et Verchocq ;, tenu de Renty et de Fauquembergues.

(Arch. de Courset.)

1702.6 oct. . —Philippe-Léonard de Haverech, éc, s^r de Doncœur et Crevecœur, pour la seigneurie nommée Crevecœur, séant au village de Fasques, paroisse de Verchocq ; par achat du s^r Philippe de Laben, chanoine de s^t Barthélémy de Béthune (Ibid).

1722. — Rapport servi par Mess^{re} Ch^{les}-Dominique de Lestendart, chev, marquis du nom, B^{on} de Fontaine, seigneur de Werchocque, Fasques, Pippemont, Crevecœur, à qui ce dernier fief était échu par le trépas de Mess^{re} Louis-Fr. d'Avrestz (pour Haverech), seigneur de Mess. Phil.-Léonard d'Avretz, seigneur de Doncœur, son frère. (Ibid.)

1788. — « Jacques-Maximilien de Brias, chev. s^r de Valtencœur, Cauroy, S^t Laurent, etc... tient aussi de lad^e Conté de Fauquembergues un fief et noble tenement situé au terroir de Crevecœur, se consistant en neuf mesures ou environ de prés et aunoy nommés les prés Griselin, lesquels ont été démembrés du fief de Crevecœur, tenant aux prés de S^t Laurent.... A la seigneurie du mont Guillain... lequel fief, échu par le trépas de Messire Ch-Silvestre de Brias, seigneur de Valtencœur, son père, et par lui acquis d'Adrien de Labben, éc. s^r de Crevecœur, lequel fief est tenu de mad. Comté de Fauquembergues et du seigneur d'Egmont, à cause de son marquisat de Renty. »

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178 : Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f^o 179 r^o.) ⁽¹⁾

CROCQ

Fief à Audruicq, tenu du château d'Audruicq. (Indiqué dans le Dictionn. Topograph. Du P-de-C.)

1. On trouvera encore plus loin, au mot Hames en Brédénarde, une mention de « prés maretz de Criefvecœur » dans ce quartier

CROISETTES

Fief mouvant de Fasques, arrière-fief du Comté de Fauquembergues.

1786. — Fr.-Jean Gruel, par achat de J -Ch. Gruel, son frère, tient de mad^{te} seigneurie (de Fasques), un fief nommé le fief des Croisettes, qui se consiste en treize livres par. ou environ que lui doivent plusieurs tenanciers... (Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 178 : Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f^o 110 et Rapport de la seigneurie de Fasques, aux Arch. de Courset, p. 35.)

CROISILLES

Fief à Landrethun-les-Ardres (Ferlinghem), mouvant du château de Tournehem.

1543. — Un terrier de Tournehem (v: Courtois : Dict. "éo"r. de l'arrondissement de Saint-Omer. Mém. S. A. M., t. 13, p. 70) signale « un fief seigneurial nommé Croisille, séant au dict Landrethun, Frelinghem et à l'environ ».

1715-1758. — Le fief de Croisille consiste en censives et autres droits, dont le chef-lieu est un manoir situé au village de Bouquehault, gouvernement d'Ardres, et s'étendant sur six quartiers de terre ou environ. Il appartenait en 1715 à Franc^s du Wicquet. (Hommage du 28 nov. 171et 1734. En 1749, il appartenait par moitié a Marg^{te}-Claudine-Hélène du Wicquet de s^r Martin et Marie-Ant^{te}-Cécile du Wicquet, au nom de Jean-B^{te} du Wicquet, s^r de Rodelinghem (Hommages du 11 déc. 1749 et 7 avril 1758. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 39. Dossier 9.)

1558, 10 février. — D^{lle} Marg.-Claud.-Hélène du Wicquet épouse de Mess^{re} Estienne de La Boulie (de la Tour, (de La Boulie) ; d^{lle} Marie-Antoinette-Cécile du Wicquet de Si Martin ; dame Marie-Louise Varlet, épouse de Jean-Ant^{te} d'Isque, seigneur de Combrecq, Le Breuil, colonel d'inf^{rie} à Boulogne, mère et tutrice de Jean-Bap^{te} du Wicquet, seigneur de Rodelinghem, lieut^t d'inf^{rie}, son fils mineur, héritier de Jacques

du Wicquet, son père, vivant seigneur de Landrethun, servent aveu de quatre fiefs...troisième est le fief de Croisille (consistant comme il est dit plus haut). (Ibid. C. 245.) ;

CROIX (LA)

Fief en la paroisse de Journy.

XVI^e siècle. — Fief donné à l'église « Dieu et S^t Omer » paroissiale de Journy, par Jean Dopierre et Marie L'Escappe, sa femme, représentant Pierre le Verd, fils de dem^{le} Louise de Humières, au nom duquel Mathieu Leverd, son père, en a donné son dénombrement à lade seigneurie de Journy le 10 novembre 1568, dont le récépissé, en date du 24 janvier 1561, repose aux archives de lad^e église, à cause duquel fief, lequel se nomme le fief de la Croix, lade église a tenans cottiers et censitaires. (Extr. d'un Rapport et dénombrement de la seigneurie de Journy du 27 février. 1778. Arch. de l'auteur et Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 183, p. 13.)

CROIX

à Racquingham.

Seigneurie d'Estraselles, cy devant de Croix, a Racquingham. V. Estraselles.

CROIX DE BOURGOGNE

à Mentque.

1779, 8 juin. — Led. Guilluy (André-Louis, prêtre, chanoine de Saint-Omer) tient delà seigneurie de Mentque fief de quatre mesures, nommé les Croix de Bourgogne, sis à Mentque, tenu par divers tenanciers en arrentement perpétuel. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 190. Rapport des seigneuries de Quercamp et Mentque, f^o 196.)

CROMSART

à Leulinghem et Quelmes.

1759. — Le sieur de Hanon... fief de Crowsart, consist^t en censives du revenu de 50 livres, partie sur Leulinghem partie sur Quelmes. (20cs de Leulinghem.)

1779. — M. le Breton, propr^{re} d'un fief provenant du s^r de Hanon. (Centièmes de Leulinghem.)

CROPHOVE

(Seigneurie de) à Nortkerque.

XV^e siècle. — Seigneurie de Crophove en Brédenarde signalée dans l'Introduction aux Coutumes du Comté de Guines, publiées par M. Courtois.

1539, 8 nov. — « Idier Queval tient ad cause de Izabel (de) Cropphove, sa femme, pour demie mesure de terre ahanable gisant à le Wraue maroie dicque, listant d'amont à Engh. Lefebvre et Jehan Labbe ad cause de sa femme, et d'aval au fief du Mez, about. vers mer à Jehan des Essars et vers soleil aux hoirs.... de Saint-Omer, et me doibt, au terme de Toussaint, ung quartier. de blé, mesure de Therwane. 11 (Arch. du Nord. B. 16724.)

Vers 1560. — Le fief de Cropphove appart^t au seigneur de Vierling⁽¹⁾, tenu de Courtebourne, pays de France. (Arch. du Nord. 19471, n° 41.)

1725. — Marie-Thérèse-Constance de Latre, dame de Cropphove, née en 1725, fille de Guill.-Dominique et de Rose-Albertine de Ramaut, épouse M. Meurisse de S^t Hilaire.

CROQUET

(Fief du) près Ardres, tenu de la seigneurie de Landrethun.

L. du Wal.

1781, 3 déc. — Hⁱ-Jos. Blanquart, seigneur de Septfontaines, la Motte, Bailleul, l'Espine, le Croquet, le Bosquet, la Recousse, le Chep, etc... tient la seigneurie du Croquet de celle de Landrethun. (Arch. Nationales Q¹ 906.)

CROUPPE

ou Cruppe de Clerques, fief à Clerques.

1731, 8 février. — Hiérome de Fretin, seigneur de Fretin, tient un fief nommé la Crupe de Clerque, venant d'Antoine de Fretin, s'étendant sur treize mesures vingt six verges.

1740, 14 sept. — Dam^{lle} Marie-Fr^{se} de Vérité, fille de Paul, iceluy du sr Mathurin, tient également (par achat de la famille de Fertin) le fief nommé la Crouppe de Clerques, contenant treize mesures 26 verges. (Arch. du Nord. Bur, des Fin. C. 243.)

1786. — Mess^{re} P.-Jos. Gaillard, éc. s^r de Blairville, mari et bail de Marie-Joseph-Pélagie 'Roels, dame de Moucroux, la Crouppe, etc... (Ibid. C. 178. Rapport Comté de Fauquembergues, f° 111 r°.)

CRUSEMERCQ

Fief à Tilques, tenu du château de Saint-Omer.

1519. — Martine Bacheler, dit le Sergeant, vefve de Michel Pippelart, pour le fief de Crusemerch à Tilques, venu de Messire Bauduin Galpart, prestre, son oncle.

1520. — Robert Bacqueler, dit le Sergent, etc... (suit même mention que ci-dessus.)

1529. — Robert le Bacqueler, dit le Sergent, et Catherine Persin, sa femme, pour la vente par eux faite à Jehan le Quetre d'un fief de sept mesures et demie de pré à Tilques.

1558. — Jehan le Kette, fils de Jean, pour sept mesures et demie de pré, fief à Tilque nommé le Cruchemers (sic) venu de sond. père.

1597. — Philippes Mersque, bourgeois, au nom d'Ant^{ne} Mersque, son fils, et de dam^{le} Jeanne le Questre, sa femme, pour le fief de Cruselmerch à Tilques, venu à Antoine de sa dite mère.

1607. — Pierre Willeron, fils de Jean et Marie Merske sœur et héritière d'Ant^{ne} Mersque, religieux Jésuite, pour le fief de Grusselmesch (sic).(Arch. du Nord. B. 16053.)

1628, 22 avril. — Jacques Manessier, bourgeois de Saint-Omer, mari et bail de Marie Willeron, fille de feu Jan, niepce et héritière en partie de M^{re} Antoine Mersque, et sœur aussy héritière de Pierre Willeron, fils dud. Jan, son frère germain, à présent religieux profès de l'Ordre des Carmes deschaussès, tient un fief nommé le fief du Crusselmercq, scitué au village de Tilques, se consistant en huict livres courans de rente, à quoy sont arrenties sept mesures demie de preys, terres et héritages séans aud. Tilques, appartenans à divers particuliers, etc...

En marge : Le 23^e de mars 1671, Jacques Manessier, fils dud. Jacques et de lad^{te} Willeron, at payé le relief.

Le 3^e fébvrier 1674, M^{re} Guillaume Werhier, p^{bre}, tutteur des enfans mineurs dud. Jacques, at payé le relief dud. fief. (Reg. aux fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, f^o 72 r^o.)

1680. — Marie-Marg^{te} Manessier, fille de Jacques et de Jacqueline Dollé, épouse, le 13 mai 1680, Jean-Frn^{çois} Deschamps, s^r de l'Escade.

(C. de m. dans Arch. de M. C. de Pas.)

1739. — Ch.-Fr^{çois} Deschamps, s^r de L'Escade, s^r de Cruselmerck-en-Tilques.
(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 14.)

Le fief continua à se transmettre dans cette famille, jusqu'à la Révolution.

CUCHEVAL

(Fief de) à Ouve.

1470. — Jean de Lecoire, s^r de Cucheval, ayant commis un homicide quitta le pays. Ses biens, confisqués, passèrent à Claude Andrieu, en 1474, à Jehan le Bailly, en 1481, à Denis de Cocquempot, en 1530 ; puis à Alexandre de Penin, en 1550.
(Communi^{on} de M. l'abbé A. Collet.)

1784. — « Les héritiers de M. Defroud tiennent de moi un fief nommé le fief Cucheval et séant aud. lieu de Cucheval, contenant deux mesures et demie about au flégard d'Ouve et s'étendant en plusieurs autres fiefs. »

CUHEM

sur Fléchin.

1170 — Philippe de Hill, seigneur de Winnezele, fait donation à Absalon, s^r abbé de S^t Augustin-lez-Thérouanne, de là dîme de Cuhem. (Chronologie des abbés de Saint- Augustin-lez-Thérouanne. Bull. Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai, VIII, 1906, p. 181.)

Vers 1270. — Procès de l'abbaye de S^t Augustin contre le chevalier. Hugues de Lannoy, qui élevait des prétentions sur cette dîme. (Ibid. p. 192.)

1361. — Percheval de Lannoy reconnaît par devant les francs hommes de la salle abbatiale de St Bertin que son fief de Cuhem a été légitimement réuni au domaine de l'abbaye, pour défaut de paiement de redevances aux quelles il était tenu. (Chartes de St-Bertin. Ed. Haigheré, n° 1711.)

1356,5 juillet. — Le bailli de l'abbaye de S^t Bertin, à la requête de Jean de Beauvoir, procureur de l'abbaye, lui donne saisine du fief et manoir de Cuhem, retrait sur Percheval de Lannoy. (Ibid. n° 1682)

1427. — Wautier de Guiselin, éc. sr de Quiestède, allié à d^{le} Marg de Ponche, d^{le} d'Enquin, Cahen (lise: Cuhen), Upen d'Amont. (Cf. Tableau Général. Guiselin, par M. A. de Rosny.)

1533, mai. — Ant^{ne} d'Ailly, ch. seigneur de Wareennes... Cuhem, la Carnoye. (V. la mention à l'article Carnoye (la.)

1675. — A la suite de là vente des terres et seigneuries faite par Eugène de Noyelles, marquis de Lisbourg, comte de Croix, s^r de Boncourt, Laires, Cuhem, etc..., Anne-Françoise de Wissocq acquiert ces seigneuries quelle apporte à la famille de Trazegnies par son mariage. (V. a l'article Boncourt.)

1739. — Le marquis de Trazegnies à cause de sa terre de Cuhem. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 287.)

1760. — M^{le} m^{quis} de Trazegnies a la seigneurie de Cuhem, consistant en censives d'un revenu de 90 l. dr^{ts} seigneuriaux d'un revenu de 30 l. (2^{cs} Cuhem.) :

CUNCHY

Fief à Lumbres, mouvant de la seigneurie d'Elues.

Fin XVe siècle. — Jean du Bois, neveu et héritier de Philippe de Crevecœur, maréchal d'Esqueredes, achète le fief de Guisnes en Lumbres à Jean de Cunchy, demeurant à Tilly, près d'Anvin-sur-Ternoise. (Comm^{on} de M. de la Charie.)
Ce doit être ce même fief qui a été appelé dans la suite Cunchy, du nom de son ancien possesseur.

1786, 25 mai. — Item je (Pierre Sandelin, comte de Fruges, par avant, Phil.-Marc de Fiennes) tiens, par achat que mes prédécesseurs, seigneurs d'Elnes, ont fait des héritiers et ayant-droits de dem^{le} Marg^{te} de Lumbres, un fief nommé le fief de Cuinchy, mouvant de ma pairie de Guisnes, situé à Lumbres, se consistant jadis en

un domaine à présent arrenté à plusieurs, etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comte de Fauquembergues, f° 255 r°.)

CURLU

Cœurlu sur Affringues.

Cette seigneurie de la famille de Renty subit invariablement les mêmes dévolutions que celle d'Affringues. Voir l'article Affringues, p. 7.)

Le château depuis longtemps démoli était important ainsi qu'il résulte de la citation suivante :

1502. — Oudart de Renty, s^r d'Embry et Cœurlu... pour la terre et seigneurie de Cœurlu longtemps partagée en deux fiefs : l'un, aud. Oudart, comportant le château et forteresse dud. Cœurlu en la terre de Haffringhes, avec les appartenances, justice, garenne, etc..., l'autre fief, à dem^{lle} Marg^{te} de Renty, sœur dud. s^r d'Embry. (Dénombrement du fief de Renty. Ms. 574 de la Biblioth. De Valenciennes, f° 196 r°.)

CURLU

sur Seninghem.

1762. — Le s^r Charles Gilliocq, curé de Pihen, possède un fief nommé le fief de Curlu, consistant en censives et dr^{ts} seigneuriaux d'un revenu de 30 l. (20^{cs} Seninghem.)

CUVE

(Fief de la) sur Louches, tenu de la baronnie de Crésecques.

1754, 17 déc. — P. Ampleman de la Cressonnière.
(V. acte de reconnaissance d'une rente à l'église d'Ardres. Comm^{on} de M. Gâtes.)

1789. 10 déc. — Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman.
(Arch. Nat^{les} Q¹ 906. Dénombrement du fief d'Ampleman.)
V. fief Ophem.

CYGNES

Le droit d'entretenir des cygnes était réservé au souverain qui avait la Garenne aux Cygnes dans les marais de Lyzel, au sud-est de la ville, et qui n'avait concédé le droit d'en entretenir en cette même Garenne qu'à « quatre fiefvez de nostred. chastellenie qui en tiennent chascun une paire de nous... »

(Acte de 1428 dans les Chartes de Saint-Bertin.)

D'après le Registre aux Fiefs de Valentin Taffin de 1623-1630 (Arch. de Saint-Omer) les quatre fiefvés à qui ce droit avait été inféodé étaient représentés alors 1° par Antoine d'Averoult, seigneur d'Helfaut et de Morquines;

2° Gérard de Lens, s^r de Haute greve, Bilques ;

3° Jacques de Croix, sr d'Estraselles ;

4° le C^{te} de Houchain.

A côté de cela, le droit d'avoir des cygnes en sa propre seigneurie devait être, dans le ressort de la châtellenie de Saint-Omer, l'objet d'une concession spéciale du souverain. On en relève au profit d'un s^r d'Olchain en ses viviers de Houlle, du seigneur d'Averoult en sa seigneurie de Morquines (dans les marais de Tilques); des religieux de Saint-Bertin, en leur maison de Salperwick et en leur marais dit la « Mère » ou « Meer » ; enfin, de la famille de S^{te} Aldegonde, dans le domaine dit les pescheries et broucq de S^{te} Aldegonde, au bout du faubourg de Lyzel.

(Renseignements extraits du travail de M. Pagart d'Hermansart : « Les Cygnes de Saint-Omer ».

Bull. Soc. Ant. Mor. VIII, p. 16.)

Voici encore quelques mentions relatives à ces inféodations :

1660. — Fief consistant à avoir une paire de cygnes en la Garenne à Georges de Thiennes, marquis de Berthen, venant de dame Marie-Adrienne de Lens.

(Reg. aux Fiefs de Val. Taffin.)

1721, 14 mars. — Morquines à Serques. Fief de quatre paires de cygnes à Phil.-F^r. prince de Rubempré, en qualité de mari et bail de dame Louise-Brig. princesse de Rubempré, son épouse, dem^t à Bruxelles... à elle venue par le trépas de d^{lle} Sabine-Claire de Rubempré, chanoinesse de S^{te} Aldegonde de Maubeuge, sa tante.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 238.)

1777, 14 octobre. — Jean-Joseph-Marie de Houchin et de Longastre, vic^{te} d'Haubourdin et Annezin, Chocques, Fouquereuil, Lapugnoy... fief des Cygnes consistant droit d'avoir en la Garenne du Roi une paire de cygnes ; à lui venu par le trépas de son père Louis-Alb,-Franc.-Jos. comte de Houchin, arrivé en mars 1757. (Ibid. C. 239.)

DAMALIX

(Fief) à Ecques.

1771. — Six articles (pièces de terre à Ecques) tenus en un seul fief nommé Damalix⁽¹⁾ (sic) tenu de la terre et seigneurie d'Inghem... autre fief, contenant six quartiers de terre, éclissé du fief de la Fœullie, listant à la rue Damalix. (Extr. d'un acte départage. Arch. de M. C. Legrand.)

DAME MEHAULT DIEU D'AMOUR

Fief tenu du château d'Aire, dans la banlieue d'Aire.

XV^e siècle. — Micquiel Hanon. Fief dame Mehault Dieu d'amour. (Arch. du Nord. B. 16319.)

V. Dieu d'amour.

DAMIDAIN

Lieu dit de la paroisse de Dohem indiqué dans les Archives de la Collégiale de Saint-Omer ainsi qu'il suit :

1498-1507. — « Et primes, en ses villes de Dohem, Maisnil et Damidain en la parosche dud. Dohem, a mond. seigneur (le prévôt de S. Orner) seul et pour le tout toute justice haulte, moienne et basse. »

(Arch. Capitul. de Saint-Omer. II. G. nos 397 à 400.)

1507-08. — « Aultre recepte au Maisnil et Damidain. »

(En-tête de chapitre au compte de cette année Ibid. n° 400, f° 28 r°.)

DECNO. DEENO, DECVO

pour d'Eeno. Voir. **Eeno**.

I. V. l'article Bilques, sur Blendecques (p. 73), appartenant à M. Damalix. Ailleurs, le mot s'écrit Dame Alix, qui est une forme plus vraisemblable,

DEFFŒULLIES

(Fief) pour des Fœullis. V. **Fœullis**

DELBECQUE

(Fief) pour de le Becque. V. **Becque**.

DELETTES

Actuellement commune du canton de Lumbres, seigneurie tenue de l'Avouerie de Théroanne.

XIII^e siècle. — Pierre, baron de La Vieville, Enguinegatte, Delettes, ép. Alide, fille d'Arnould, avoué de Théroanne, viv^t en 1239. (de Rosny, p. 1502.)

1475. — Etienne de Renti, s^r de Nouveauville et Delettes en partie. (Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, n° 3379.) -V. article **Comtes**.

1520. — Claude de Licques, esc. s^r d'Hupen, de Conte, Ponche, Delettes, etc... par succession de Jean de Licques, son père, duquel il y a rapport de l'an 1520. (V. article Comtes comme ci-dessus.)

Vers 1550. — Josse de Renty, ésc. s^r de Bouin, ép. d^{lle} Anne de Gavelle, dem^{le} d'Upen d'Aval, Acquembronne, Delettes, etc... fille de Pierre, éc. s^r desd. lieux. (Notes généal. de Renty communiq. par M. Violette de Noircarme.)

1591. — D^{le} Anne de Renty, dame de Delettes, fille de Jehan, petite-fille du précédent, ép. (par contr. de m. du 17 janvier 1591) Loys d'Auchel, éc. vic^{te} de la Palme.

(Arch. du Gros de Saint-Omer, n° 41.)

La seigneurie revint aux Renty, car, au xvii^e siècle, on trouve Jehan de Renty, seigneur de Bouin, Upen, Delettes, etc... (Mém. S. A. M. XXV, p. 27.)

Fin du XVII^e siècle. — Jeanne de Renty, dame d'Upen, Delettes, etc... ép. Guislain de Fiennes, s^r de Bientques, mayeur de Saint-Omer en 1696-1698. — Après lui, François-Guislain de Fiennes, mort sans alliance.

1717. — Jacques (alias Jean) Philippe de Fiennes, neveu du précédent.
(Arch. de l'église d'Isbergues, acte de saisine.)

1732. — Guislain-Fr^{çois} de Fiennes, seigneur de Delettes. (Mémoire judiciaire in-f^o à la Biblioth. de St-Omer, n^o 10797, T. I.) Il était petit-neveu de François-Guislain.
(Cf. pour les renseignements général. de Fiennes, la « Biographie chronologique des seigneurs d'Elne ». Boulogne 1917.)

1739. — Pierre Sandelin, Comte de Fruges, seigneur de Delettes en partie.
(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. -12.)

1766, 1770 et 1782. — Actes relatifs à la vente, par Pierre Sandelin, à son neveu Jos.Joach.-Ch. Sandetin, de la seigneurie de Delettes, tenue de l'Avouerie de Thérouanne. (Arch. de l'auteur, n^s 70, 79 et 91.)

1785-1787. — Joach-Ch. Sandelin. (Ibid. n^o 50 et 74.)
De plus, au dix-huitième siècle, les membres de la famille de Harchies, seigneurs de Comtes-en-Delettes, sont également appelés dans les textes seigneurs de François-Marie de Harchies allié en 1721 à Marie-Jos.Agn. de Croisilles. Jean-Charles-Augustin, son fils, seigneur de Drincham, Delettes. (Arch. de la maison de Beaulaincourt. pp. 1168, 1169.)

Fiefs sur Delettes: Acquembronne, Bourg, Carluy, Comte, Court d'Aire, Couture (la), Fœullies, Lencquesaing, Malenbert, Quiévreval, Radometz, Relingue, Saint-Jean, Salle d'Aire, Seillier, Val (le), Westrehem.

DENIS

(Fief Jean). V. **Jean**.

DENNEBRÆUCQ

Commune du canton de Fauquembergues, seigneurie tenue du Comté de Fauquembergues.

1394. — Olivier de le Vigne, chev... pour le relief de la terre de Denebreuc venue, par sa femme, de Will. d'Arras.

1409. — Mess^{re} Louis, seigneur de la Vingne, vend à Mess^{re} Pierre de la Vieville la terre de Danebreuc.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1473. — Ph. de Bourgoigne, chev. seigneur de Bevres de la Viesville, de Nédon et de Blessi, tient de lad. comté de Fauquembergues sa terre et seigneurie de Danebrœucq.

(Ibid. B. 16700 : fiefs tenus du Bailliage de St-Omer.)

Adolphe de Bourgogne, fils du précédent.

XVI^e siècle. — J.-B^{te} de Contreras, seigneur d'Audincthun, Dennebrœucq, Reclingham, marié à d^{lle} de Montbertaut.

Eléonore de Contreras, fille et héritière des précéd^{ts} ép. Ant. de Samillan.

Vers 1570. — D^{lle} Marie de Samitian (sic p. Samillan), sœur et héritière d'Antoine, est la seconde femme de Jean de Crœser.

— Jean de Crœser, leur fils, créé chevalier en 1628, seigneur d'Audincthun, Dennebrœucq, Reclingham, ép.

1^o le 20 déc. 1612, d^e Cath. de Rodoan ; 2^o le 21 déc. 1621, d^e Jeanne de Marivorde.

— Chrétien-Victor ép., le 30 avril 1697, Jossine de Boom, fille de Jacques, bourgmestre de Bruges.

— Corneille-Dominique, seigneur des mêmes lieux, ép. Marie-Isab. de Biernes, fille de Gérard, sr de Halle.

— Louis-Ch. Winocq, seigneur d'Audincthun et Dennebreuc, ép., en 1727, d^e Marie de Roussel, fille d'Ant^{ne} seigneur de Brème.

— Ch.-Aug^{te}, seigneur des mêmes lieux, ép. le 21 oct. 1766, Marie-L^{se}-Charl. des Essars, d'où Marie-Louise, née le 27juin1769.(Généalog. manusc. dressée au 18e siècle par M. Deslyons de Noircarme ; communiquée par M. Violette de Noircarme.)

Le quint de la seigneurie de Dennebrœucq était inféodé à Jean du Bois avec la seigneurie d'Elnes, dès 1482. (Cf. A. Collet : « Question de la Date d'Origine de la Baronnie d'Elnes », p.-12. Bull. de la Soc. Académ. de Boulogne, t. X.) Il échut, dans la suite, à la famille de Crœser avec le gros de la seigneurie.

1762. — M. Ch. de Croisil (sic pour Crœser), chev. possède la cinquième partie de la seigneurie de Dennebrœucq, affermée à Messie Ch.-Aug. de Croisil (sic pour Crœser), seigneur d'Audincthun et Dennebrœucq.

Mess^{re} Ch.-Aug. de Croisil (sic pour Crœser), seigneur d'Audincthun, possède les quatre autres parties de la seigneurie de Dennebrœucq, consistant en censives et droits seigneuriaux du revenu de 177 1. (20^{cs} Dennebrœucq.)

1786. — Mess^{re} Ch.-Domin. de Crœser, chev. s^r d'Audincthun, Dennebrœucq, etc... tient de moi (C^{te} de Fauquembergues) deux fiefs, pairies, nobles tenements, seigneuries vulgairement nommées les fiefs et pairies de Dennebrœucq.... l'un des fiefs consiste dans quatre parties de cinq de la terre et pairie de Dennebrœucq, venant de Jean de Crœser et dame Marie Samitian, son épouse... anciennement Mgr Adolphe de Bourgogne, et au précédent Mess^{re} Pierre de la Vieffville.... et l'autre desd. deux fiefs se consiste dans la 5e partie de lad. terre et seigneurie de Dennebrœucq, par trépas de Mess^{re} Cornil-Domin. de Crœser, son père ; à lui, par le trépas de Chrétien-Victor de Crœser, son père, et que les prédécesseurs de ce dernier ont acquis des « ayans-droits de feu messire Jacques d'Eulnes »... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. -178 : Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f^o 143 v^o.)

DESCAUX

à Enguinegatte.

1760. — Mons. d'Antin de Fontaine, seigneur d'Enquin, possède les fiefs de Valcroissants, Descaux et Ernonval, consistant en censives et dr^{ts} seigneuriaux d'un revenu de 50 l. (20^{cs} Enguinegatte.)

V. la seigneurie **Eaux** (les) : il est vraisemblable que l'une des deux formes est une mauvaise lecture de l'autre.

DESROBANTS ou DESROUBANS

V. Robant.

DIDERY

(Fief) à Reclingham.

1786. — M. le comte de Thiennes de Saint-Maur, seigneur de Reclingham et autres lieux, au lieu de M. le marquis de Luby, seigneur de Reclingham, tient un fief de lade seigneurie de Rihotte, nommé le fief Didery, venant auparavant d'achat de messire Eug.-Fr^{çois} de Béthune-Desplanques, chev. marquis d'Hesdigneul ; lui, par relief de messire Ch.-Jacques-Franç^{ois}. de Béthune-Desplanques, viv^t chev. marquis d'Hesdignœul... consistant en rentes et droits féodaux...

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f^o 173 i-o et 237 r^o.)

DIEU D'AMOUR

Fief à Aire et tenu du château d'Aire.

1436. - Eullart de Wanes, à cause de Béatrix du Gardin, d^e de Beaulieu, sa femme, pour fief dit Dieu d'Amour. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1443. — Denys Hanon acquiert de Enlart de Wanes (Warnes?) et de d^{le} Béatrix du Gardin le fief Dieu d'Amour.

(Ibid.)

1464. — Mich. Hanon... fief dame Mehault Dieu d'Amour, venu de Denys Hanon. (Ibid.)

DIFQUES

Actuellement hameau de Moringhem, seigneurie mouvante du Bailliage de Saint-Omer.

1395. — Jean de Licques, dit Lancelot, et Jeanne de Northout, son épouse.
(Chartes de St-Bertin, éd. Haigheré, n^o 1395.)

XV^e-XVI^e siècles. — Famille du Brœucq.

1548. — Jacques Dubrœucq, seigneur de Difques.
(Arch. du P-de-C. Table des Saisines de l'Echevinage de Saint-Omer.)

1563, sept. — La Correspondance du Magistrat de Saint-Omer de cette année contient, (n°2874) une curieuse requête adressée au Roi par Gilles de Courteville et, Claude d'Ausque, tuteurs de Marg^{te} du Brœucq, fille unique de feu Jacques, seigneur de Difques « capitaine de gens de piet » en Artois.

Ils exposent que, d'une part, tous les biens de ce der nier se trouvant situés en pays frontière, ont été dévastés par les guerres ; d'autre part, il est mort⁽¹⁾ chargé de dettes. En conséquence, ils demandent que sa Majesté fasse payer à sa fille une somme de 1200 florins dont Elle est redevable au capitaine défunt, pour les frais avancés par lui relatifs à l'entretien de sa compagnie; faute de quoi, sa fille « sera contraincte doresenavant vivre en povrete...»

1 Tue « a l'assault du chasteau de Guysnes où il estoit enclos avecq sa compaignie pour, avecq autres cap^{nes} le garder contre les ennemys ». Il avait épouse Marguerite d'Ausque.

1576. — François de là Motte, s^r de Difques, ép. d^{le} Marg^{te} du Brœucq. Il fut Lieutenant Général du Bailliage de Saint-Omer. (Mém. S. A. M. XXV, p. 294.)

1605. — Denis Le Clercq, au nom de Fr. de la Motte, esc., pour seigneurie de Difque, venue de d^{lle} Marg^{te} du Brœucq, sa mère. (Arch. du Nord. B.-16053.)

1625. — Jean de la Motte, ch. seigneur de Difque... tient en fief lad^{te} terre et seigneurie de Difque, à luy escheue par le trespas de dame Margueritte du Brœucq, sa mère...

1657. — En marge de la précédente mention ;« Du 11^e de may 1657, messire Franc, delà Motte, baron d'Azincourt, sieur de Bourquambrey, at payé 24 l. 15 s. pour relief, etc... de lad. terre et seigneurie de Difque à luy appartenant par donation a luy fecté par noble seigneur André de la Motte, sieur de Baraphle. >» (Reg. aux fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 43 r°.)

1663-1713. — François de la Motte, puis André-Lamoral, son fils. (Epigr. des cantons de St-Omer, p. 520.)

1731. — Succession de Noël-Etienne-Domin. de Saluces de Bernemicourt, dem^t à Gand : 1° Fief de Difque; 2° la Garenne à Difque, venant d'André-Lamoral de la Motte, sr de Bourquembrey, son oncle, décédé le 8 mai 1713.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 230.)

1737, 2 octobre. — D^{le} Isab.-Florentine-Yolande de Saluces de Bernemicourt, douairière de M. Jean-Ch.-Ysebrant, s^r de Rillant, Lendoncq, etc... dem^t à Gand, héritière de Noël-Est.-Domin., mort le 1er août 1730. (Ibid.),

1747, 27 février. — Rapport 1° de la seigneurie de Difque, village à clocher ; 2° de la Garenne de Difque, par Ch.-Nicolas-Jos.-Ysebrant, éc. seigneur de Lendoncq, dem^t à Tournai, fils aîné de Jean-Phil, seigneur de Rillant, Lendoncq, décédé le 28 mars 1746. (Ibid.)

1760. — Mons. Dendoncq, sic pour de Lendonck (Ysebrant). (20^{cs} Difques.)

1781. — Ysebrant, éc. s^r de Pillant, Lendoncq, Douvrain, Difque. (Inscription de la cloche de Difques. Epigr. des cantons de Saint-Omer, p. 519.)

La mention ci-après semble devoir s'appliquer à une seigneurie autre que la précédente.

Vers 1627. — Charles de Vincq, s^r de Difque. (Arch. du P-de-C. Testament dans un registre de Testaments passés devant Echevins de Saint-Omer de 1600 à 1628, f^o 258 r^o.)

V. /es fiefs : Garenne (la), Petit-Difques, Vastain.

DINCROFETE?

1687, 29 août. — Rapport de la terre de Dincrofete à Leulinghem par Pierre-Ant^{ne} de Lattre, fils de Pierre et de Marie-Fr^{se} Michiels. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

Il resterait à identifier et reconstituer ce mot qui paraît déformé dans ce texte.

DIPPENDAL

Fief à Bromes et Bouquehault, tenu de la baronnie de Balinghem.

1442. — Alleaume Caverel.

1500. — Baudrain de Calonne, s^r de Nielles.

— Dame Béatrice de Calonne Courtebourne, fille de Baudrain.

1582. — Denis de Massiet, petit-fils de la précédente.

— Charles de Massiet, fils de Denis.

— Charles-Alex, de Nedonchel de Ravesbergue, neveu et hér. du précédent,

1684. — Dame Dorothée-Marie-Françoise de Nédonchel, veuve de M. Couraud de Losecaat, seigneur de Marquenbourg.

1694. — Isabelle-Thérèse-Denise de Losecaat, fille des, précédents

— Alexandrine de Nedonchel, Chanoinesse de Denain, cousine-germaine et héritière de la précédente.

— Octave-Eug. de Nedonchel, marquis de Bouvigny, neveu et cessionnaire de la précédente. — Octave-Alex, de Nedonchel, fils d'Octave-Eugène.

1751. — Louis-Eug.-Marie de Beaufort, comte de Beaufort, seigneur de Moulle, acquiert du précédent la seigneurie de Dippendalle au territoire de Bouquehault et environs.

(Terrier de la Baronnie de Balinghem (oct. 1783), art. 61. Arch. du château de Saint-Martin-en-Louches.)

1781, 3 déc. — Aveu du fief et noble tellement de Dippendalle par Louis-Eug-Marie C^{te} de Beaufort, C^{te} de Croix, de Moulle, Buysscheure, Vic^{te} de Houlle et de la Jumelle qui l'a acquis, le 19 août 1751, de Mess^{re} Oct.-Alex. marquis de Nedonchel et Bouvignies. (Arch. Nat^{es} Q¹ 906.)

DISQUE

Fief à Boisdingham, tenu du château de Saint-Omer.

1556- — M^e Nicolas Destiembecque, pour achat par lui fait à Jacques de Gommès (sic, ne serait-ce pas de Zommere, le Zommere ?) de la seigneurie de Boidingham.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

Ainsi qu'il a été dit plus haut (p. 63), il ne peut s'agir ici que de la seigneurie de Disque en Boisdingham.

1556. — Nicole d'Estiembecque laisse, dans son testament du 26 août 1556, à son fils aîné Oudart, la terre et seigneurie de Disque en Boisdingham. (Arch. du P -de-C registre de Testaments passés devant Echevins de Saint Omer de 1551 à 1557, t.. 257 v^o et suiv.)

1558. — Catherine de Bersacques, veuve de Nicolas d'Estiembecque, pour le fief de Disques, attribué à son fils aîné Oudart. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1625. — Jerosme d'Estiembecque, esquier, sieur de Disque, la Motte, etc... eschevin de la ville de Saint-Omer tient en un seul fief la terre et seigneurie dud. Disque au terroir de Boidingham, à luy succédée et escheue parle trespas d'Oudart d'Estiembecq, esquier, son frère aîné, à cause de laquelle il a toute seigneurie foncière et viscomtière, pour lesquels exercer il a bailli et autres officiers etc... scituée tant au terroir dud. Boidingham, Zudhove Brouxolles et pays à l'environ avecq droits seigneuriaux. Led. Jerosme d'Estiembecq tient en son domaine le nombre de deux cent mesures ou environ de terres en deux pièces tant en labœur que jardinages, séant oest dud. Boidingham etc- (Reg- aux Fiefs de Val. Tanin. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, f^o 23 r^o.)

1715, 21 juin. — Maximilien d'Estiembecque, seigneur de Disques, Hautrep et Libermé... par le trépas de Jérosme d'Estiembecque, seigneur de Disque et la Motte, son père advenu le 25 nov. 1660.... seigneurie de Disque en Boidingham, tenue du château de St Omer... qui se comprend en terres, domaine, rentes, tenements féodaux... Primes, lad. seigneurie de Disque « anciennement dit la terre et seigneurie de Bodinghem », s'étendant sur 200 mesures de terre.

1765, 13 déc. — Mich.-Ant.-Jos. de Sépulchre, s^r de Disque en Boidingham, demeurant à Gémette, pays de Liège, héritier féodal de dame Marie-Christine, née baronne d'Estiembecque, dame de Disque en Boidingham, douairière de Gilles de Midré (?sic), décédée, en 1748, icelle fille de Maximilien d'Estiembecque, seigneur de Libermetz et Disque, décédé en 1738, icellui fils de Jérosme... seigneurie de Disque en Boidingham....

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 233.)

1778, 5 sept. — Rapport de Mich.-André-Alex. de Sépulchre, fils et héritier du précédent. (Ibid. C. 235.)

DISQUE

en Rebergue. Fief tenu du château de Tournehem.

1544. — « Ph^{les} de Borsele, seigneur de Latredal, tient de mond. seigneur de Bevres, mouvant dud. Tournehem, en fief, le chasteau, basse-court, jardinaiges et tout le pourprins du chef-lieu de Disque avec toutes les terres y appendantes... » (Arch. du Nord. B. 16733, no 54.)

1765. 13 déc. — Claude de Flahaut, esc. seigneur d'Occœulle, Disques en Rebergues, dem^t au village de Cresmaretz, à cause de d^e Marie-Jeanne de Framery, sa femme, fille et héritière de Marie de la Folly, par avant Louis Guiselin, si des Barreaux, un fief auprès de Rebergue et environs nommé Disque, qui, suivant son rapport du 3 nov. 1734, consiste en droits divers et rentes. .
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 233.)

V. les fiefs : Cornet ou Fiennes, Guyon, Lisque, Mistiques.

DOHEM

Actuellement commune du canton de Lumbres.

La seigneurie, primitivement entre les mains de familles qui portaient le nom « de Dohem » ou de « Maisnil », était, depuis le xv^e siècle, entre les mains du Prévôt de l'église de Saint-Omer auquel avait succédé l'Evêque de Saint-Omer.

XIV^e siècle. — « L'abbaye de S^t Augustin, par suite d'un accord passé au xiv^e siècle avec Hudwig de Maisnil, seigneur de Dohem, avait droit a une dîme... (Note de M Derheims dans un « Guide descriptif et statistique dans l'arrondissement de Saint-Omer ». Vuatiné, libraire à Saint-Omer, 1846.)

1453-1473. — Hughes de Dohem et Jehane de Gransart, sa femme. (V. Inscription de la cloche de Dohem. Epigraphie du Canton de Lumbres, p. 368.)

Fin XV^e siècle. — « Et primes, en ses villes de Dohem, Maisnil et Damidain en la parosche dud. Dohem, a mond. seigneur (prévôt de la Collégiale de Saint-Omer) seul et pour le tout toute justice haulte, moienne et basse. »
(Arch. Capitul. de St-Omer. II. G. n°- 397 à 400.)

1760. — L'Evêque de Saint-Omer a la seigneurie de Dohem-Maisnil, du revenu de 150 l... (20^{cs} Dohem.)

V. les fiefs : Bruget, Damidain, Gruvelle, Houssoys (les), Maisnil, Racquet.

DOHEM (MAIRIE DE)

1584, 16 juillet. — Contr. de mariage de Phil. de Lespinoy et Ant^{te} de Genevières. Apports du mariant... « le fief et seigneurie de Dohem, nommé la Mairie dud. lieu, se consistant en justice et seigneurie viscontière... »
(Arch. de Beaulaincourt, p. 498.)

DOMISSION

Fief à Coupelle.

1786, 25 mai. — « Le sr Ch.-L. Desmonts, bourgeois de la v. de St Orner, tient de moi, à cause de ma terre de Coupelle, trois fiefs ; le premier n^e Démission.... consiste. en un manoir amazé contenant quatre mesures, séant à Mont-le-ville (Montville à Coupelle-Vieille), qui est le chef-lieu dud. fief. »

Et, plus loin :

.... « Le sieur Warnier, lieuten^t particulier de la ville de Montreuil, à cause de N... (Marie-Marg^{te}) Desgruisilliers, son épouse, tient de moi un autre fief nommé le fief Domisson, lequel consiste en menues rentes. »

(Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues C. 178, f^o 73 r^o et 78 r^o.)

DONCKERHOF

Fief sur Audruicq et Zutkerque, tenu de la pairie de Lostebarne.

1566, 3 juillet. — Franç. de Cadicque.csc. sr de Donckerhœve, vic^{ct} d'Ostrove. (C. de m. de Josse de Nouvelles et Anne de Cadicque. Arch. de Beaulaincourt, p. 745.)

1759. — Le s^r Delattre de Nielles, propr. de la seigneurie de Donckerhof, consistant en censives et droits seigneuriaux (20^{cs} Audruicq.)

1760. — Le s^r Delattre de Nortbécourt, seigneur de la seigneurie de Donckerhof. (20^{cs} Zutkerque.)

1767. — A.-J. Delattre, s^r de Nortbécourt, Nielle, Donckerhofve. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245.)

1771, 12 mars. — Phil.-Louis Du Chastel, éc. s^r de Nortbécourt, de la Vicomte de Nielles, etc... fils de Phil.-Franc. Duchastel, éc. seigneur de Bertevelt et de feu^e dame Marie-Isab.-Marg. Delattre, terre et seigneurie de Donckerhof, tenue du ch^{eau} d'Audruicq, à lui échue par le trépas d'Ant-Jos. Delattre, son oncle maternel, icelui frère germain et héritier de Phil.-Ant^{ne} Delattre, sr de la Terquerie. (Ibid. C. 216.)

DRAGON

(Maison du) en la Tenne Rue à Saint-Omer.

(V. Mém. S. A. M. t. 30.)

1367. — Afforages de la maison du Dragon à Saint-Orner, vendus par le Châtelain de Saint-Omer a Estienne de Wissocq. (Arch. du Nord. B. 16053.)

DRIONVILLE

sur Thiembronne.

Milieu XVIII^e siècle. — Adrien-Félix-Ange Le François, seigneur de Drionville⁽¹⁾, né à Saint-Omer en 1742, ép. le 25 oct. 1774 d^{le} Cl.-Henr. Leroy.

(Notes Généalog. de M. Violette de Noircarme.)

DRIONVILLE

sur Vaudringhem.

1787. — Paul Lenglard, s^r de Drionville.

(Mém. S.A.M. 25, p. 71.)

DRIVAL

à Wandonne.

1759. — Le Baron de Dion-Wandonne possède encore le fief de Drivai, dit la Motte, par moitié avec le Chevalier de Dion, son frère, consistant en censives du revenu de trente livres. (20^{cs} Wandonne.)

1. Second fils de Maximil.-Xav.-Jos, seigneur du Clercq et Wizernes.

DU BUIS

Fief à Rodelinghem, tenu de la baronnie de Balinghem.

Ce fief était en 1581 entre les mains de Michel Clipet et de Colline Gilliers, sa femme. Après eux il fut démembré.

D'une part : en 1685, les héritiers de Fr. Caulier et de Marie Lallart ;

en 1695, Elizabeth Caulier, veuve de Pierre de Williot;

en 1766, Jean-Gédéon Quéhem, laboureur à Rodelinghem.

D'autre part : en 1664, Antoinette Groux, v^{ve} Pollart et Guillaume de Lattre et consorts, enfants de Jeanne Groux-»

en 1673, Jacques de Framery, époux de Marguerite Groux;

en 1685, Louis de Framery ;

en 1703, Marc-Antoine de Framery;

en 1751, Louis-Hercule-André de Framery, s^r de Fernehem;

en 1766, Marguerite-Thér.-Hercule de Framery, épouse de Nicolas Blanquart ; et Marie-Jos.-Genev. de Framery d^{lle} de Preuille.

(Terrier de la terre et baronnie de Balinghem de 1783,-art. 37 et 38. Arch. du château de Saint-Martin-en-Louches.)

DU CLERCQ

(Seigneurie) à Nortleulinghem.

1636. — Seigneurie du Clercq, en Nortleulinghem, mouvant de la seigneurie de Brune-au-Bois en Leulinghem, appartenant à Adrien du Clercq, s^r de Norberghes et Hassinghem. (Pièces de procédure manusc. communiquées par M. le chanoine Bled.)

1701. — Dans un rapport de terres au même lieu servi à Guill.-Dominique de Brias, seigneur de la Motte-Balinghem, il. est parlé d'une pièce de terre à Nortleulinghem, listant zud à Guill. Le François, D'autre part, il est dit que led. s^r Le François a soutenu un procès au sujet de ces terres contre la curatelle de feu Adrien du Clercq.

C'est donc bien le même fief du Clercq que l'on voit au 18^e siècle appartenant à la famille Le François.

1692-1771. — Maximilien - Xav. - Jos. Lefrançois, seigneur du Clercq et de Wizernes, esch. de St Orner en 1739.

— Joseph-Augustin-Xavier, fils aîné du précédent né à Saint-Omer en 1740.»

DUJARDIN

ou Dugardin, V. **Gardin et Jardin**,

DU METZ

(Seigneurie) à Enguinegatte.

Vers 1760. — Déclaration de terres au territoire d'Enguinegatte et environs... Terre tenue de la seigneurie Dumetz. (Liasse des arch. de M. C. Legrand.)

DUMONT

(Fief) au dimage de Louches.

XVIII^e siècle. — Louis de Galonné de Courtebourne chir, colonel de cavalerie, enseigne des Gendarmes du Berry, seigneur du fief Dumont, en sert aveu, le 15 nov. 1717, à Mess^{re} Doberholger et autres, à cause de leur seigneurie d'Hondrecoutre.

Sa veuve, François-Henriette de Herreford, fournit aveu, le 21 nov. 1741, au nom de ses deux fils mineurs, pages du Roi. (Mémoire pour les sieurs, de Lye contre les s^{rs} de Neuville de Lawille. 1759, p. 69. Comm^{on} de M. Rodière)

EAU

(Fief de l') à Blessy.

1729,16 août. — « Les abbé et religieux de l'abbaye de S^t Augustin, par cy-devant Eustache de Fremensen, esc. seigneur de Clamma (?) prévost et seigneur de S^t Martin-d'Ardinghem, tiennent de moi, à cause de mond. Fief (de Mametz) un fief nommé le fief de l'Eau, séant a Blessy et environs, consistant en plusieurs tenements, rentes d'argent et de plumes. » (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C 186 . Rapport de la seigneurie de Mametz, f^o 27.)

EAUX

(Seigneurie des) à Enguinegatte.

Vers 1760. — Déclaration de terres au territoire d'Enguinegatte et environs.... seigneurie des Eaux en Enguinegatte appartenant à M. d'Enquin...

(Liasse des archives de M. C. Legrand.)

On a vu plus haut une mention delà seigneurie Descaux.. Il est vraisemblable que ces deux formes s'appliquent à la même seigneurie et que l'une est une mauvaise lecture de l'autre.

ECAMBRE

fief à Guémy.

1543. — « Jehan, saigneur de Northout, à cause de d^{le}. Marguerite, sa femme... fief d'Escampnes, séant aud. Guémy et à l'environ. »

(Terrier de Tournehem. V. Mém. S.A. M. 18, p. 75.)

1578. — « Vefve et enffants du s^r de Norlhoud, chev. baron de Bayenghem-lez-Esperlecques, ad cause de sa censé d'Escampnes. » (Ibid.)

1713, 21 février. — Franc, le Borgne, march^d apothicaire à Saint-Omer, mari et bail de d^{le} Marie-Aldegonde Le Coisne, fille et héritière de Pierre-Laurent Le Coisne...fief à Guémy nommé la censé d'Escambres.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 246.)

1744. — Dom.-Fr. le Borgne, licencié en médecine, dem^t à Valenciennes, fils et héritier des précédents.... censé d'Escambre pour moitié.

1746. - Anne-Françoise le Goigne, veuve de Ch.-Louis Desmons, avocat à Saint-Omer. (Ibid.)

1770. — Ignace-Dominique Desmons, s^r de Framezelle, moitié du fief nommé la censé d'Ecambre. (Ibid.)

ECOU, ESCOUT

Seigneurie et château à Tilques, relevant de la seigneurie de la Jumelle, à Tilques, laquelle ressortit à la seigneurie de Voormezelle, près Ypres

1187. — Eustachius de Echout, témoin d'une donation par Guillaume, châtelain de Saint-Omer, à l'abbaye de S^t Bertin, de marais près Watten et Nieurlet. (Chartes de St-Bertin. Edit. Haigneré, n° 352. — Duchesne : Preuves de la Maison de Guînes, p. 101.)

1193. — Eustachius de Ekhout donne a l'abbaye de S^t Bertin un marc d'argent à prendre sur le revenu du « comitatus » de Houlle. (Ch. de St-Bertin, n° 393.)

— Eustachius d'Ekhout témoin d'une convention intervenue entre l'abbé de S^t Berlin et Guill. de Houlle relative à l'écluse de Houlle. (Ibid. n° 395.)

1196. - Même mention sur le même objet. (Ibid. n° 404.)

1201. — Vente par Kanina de Gardin et son mari Eustache d'Echout, a l'abbaye de

1208. — Eustacius d'Ekehout, homme de fief du châtelain de Saint-Omer, témoin dans une convention relative a des marais entre Saint-Omer, Saint-Momelin et Serques. (Chartes de St-Bertin, n° 494.)

1218, avril — L'abbé de S^t Bertin rachète à «Hugo Canis » de Houle la redevance qu'elle lui devait sur le comitatus de Houle, et dont le fief relevait d'Eustache de Echout. (Ibid. n° 559.)

1245, juin. — Henri de Voormezeele (de Formesellis), authentique et approuve l'acte par lequel Simon, prêtre de Sigerscapelle, son homme-lige (pbr de Sigeri capella homo legius meus), donne en engagère, pour une durée de six ans, à l'église de Watten, la sixième part de la grande dîme qu'il tient de lui en fief et qui se lève a Milham⁽¹⁾.

Parmi les témoins : Willelmus de Ekout. miles.... Actum apud Tilleca in domo mea. (Cartulaire de Watten, ms. 852 Bibliolh. de Saint-Omer. - Cité par E de Coussemaker dans les Annales du Comité flamand. T V, p. 297.)⁽²⁾

Ce n'est pas sans hésitation que je rattache les deux personnages ci-dessus au fief d'Ecoute de la banlieue de Saint-Omer (paroisse de Tilques). Si je l'ai fait, c'est d'abord, pour le premier, Eustache. parce que je le trouve comme homme de fief du

¹ Millam, arrondissement de Dunkerque, près Watten.

² Documents relatifs à la Flandre maritime extr. du Cartulaire de l'abbaye de Watten.

châtelain de Saint-Omer témoin d'actes relatifs à des biens voisins de Tilques, et pour le second, Guillaume, parce qu'il figure comme homme de fief de Henri de Voormezeele, dont ledit fief d'Ecoute dépendait, à cause de sa seigneurie de La Jumelle. Remarquer également que l'acte est daté de Tilques « in domo mea »

Ces considérations mises à part, il n'y avait pas de raison de ne pas rattacher ces personnages à un des fiefs d'Ecoute qui existent en Flandre, et particulièrement à la seigneurie d'Echout ou Ecckhoutte ou Wallon-Cappel ⁽¹⁾,

1287. — On peut encore rattacher au fief d'Ecoute à Tilques les personnages de ce nom qui figurent dans l'acte de vente, à Jean de S^{te} Aldegonde, du fief qui fait l'objet de l'article : fief d'Ecoute à Saint Orner (V. p. 245).

1566 2 août. — « le chasteau d'Ecoute en ladite banlieue (de Saint-Omer) et tenu en fief de la seigneurie de Jumelle s'étendant audict bailliage de Tilques et la environ, laquelle seigneurie de Jumelle est tenue en fief de la seigneurie de Vormeselles-lès-Ipre. » Procès-verbal d'un bornage des limites de la banlieue de Saint-Omer

Arch. de St-Omer AB. XLVIII, 2. Mém. S.A.M. 1.14, p. 237.)

1519. 8 nov. — Loys le Tellier, seigneur de la terre de la Jumelle et de Eccoud lez la ville de Saint-Omer.

(Vente de la seigneurie de la Jumelle. Arch. de M. Violette de Noircarme.)

1520. — Loys le Tellier, seigneur d'Ecquehout.

;
(Charles de St-Bertin. Edit. [Sied et Haiguerie, n° 3900.]

Il ressort bien du contexte de la Charte que c'est bien Ecoute, près Salperwick, dont il s'agit ici : 1 acte est relatif à l'entretien de cours d'eau voisins de ceux de Saint-Bertin à Salperwick.

Le sceau de Loys le Tellier (écu à trois aiglettes) est dessiné dans le Grand Cartulaire⁽²⁾

1556, 15 avril. — Donation de Marie de Selinghem ⁽³⁾ au profit de Guillaume, s^r d'Escout.

(Arch. du Gros de St-Omer. Donations, n° 5.)

1557, 26 janvier. — Guillaume Dyde, esc. seigneur d'Escout les ceste ville de Saint-Omer, fils. de Marie de Seningham, petit-fils de Bernard de Seningham. (Reconnaissance du 26 janvier 1556 (anc. st.) aux Archives du Gros de Saint-Omer : année 1556, n° 3.)

1563, 8 mars. — Dide, esc. seigneur d'Escout, et Adrienne du Crocq, sa femme. (Gros de St-Omer, rente.)

1. Mentionnée dans le Bull. du Comité Flamand 1907, 2e fasc, p. 171

2. La publication des « Archives de la Maison de Beaulaincourt » (Annales de la Société d'Etudes de la Province de Cambrai) contient (t. II, p. 1103) un acte du 29 mai 1495, où comparaît un Pierre Le Tellier, bailli général de Saint-Bertin. Son sceau, qui porte également un écu à trois aiglettes, nous indique qu'il est de la même famille que Loys le Tellier cite en 1520.

3. Sic, probablement pour Seningham.

Fin du XVI^e siècle. — Achat du château et de la seigneurie par la famille de Croix, de la branche des de Croix de Drumetz, seigneurs de Wasquehal.

I. Adrien de Croix, chev. seigneur de Wasquehal, Escou ⁽¹⁾, Bunette, Belsage, Blancquemain, etc... décédé en 1631, marié, par contrat du mariage du 11 octobre 1585 à Marguerite de Sandelin. D'où

II. Jacques de Croix, s^r de Wasquehal, d'Escou, etc.... décède le 16 novembre 1669, épouse Marie de Croix, fille de Pierre, s^r laquelle décéda le 21 octobre 1681

III. - Pierre de Croix, s^r de Wasquehal, comte de Croix, sieur d'Escout, épouse Florence Steenhuis, dame de Flers-en-Escrebieu. D'où

Jeanne-Florence de Croix, dame d'Escout ⁽²⁾, femme de Philippe-Charles de Harchies, qui, restée veuve, est décédée sans enfants.

Après sa mort, la seigneurie fut achetée par André de Martiny s^r de S^t Martin, ancien officier ⁽³⁾, dont la fille, Marie-Marguerite de Martiny de S^t Martin, épousa, 1^o en 1739, Guislain-Antoine-Louis d'Herbais de Villecasseau (fils de Philippe-François d'Herbais, sr de Villecasseau, qui avait épousé en 1716 Antoinette Taffin de Vignes). 2^o en 1746, Louis-François de Genevières, seigneur de Pointaines, Pollart, etc...

Marie-Marguerite de Martiny, dame de Tilques, Ecou, etc... décéda le 19 décembre 1780, quelques mois après son second mari.

Ecou échut à sa fille unique (du 1^{er} lit), Marie-Louise-Françoise d'Herbais qui avait épousé, le 15 octobre 1765, Guislain-François Taffin, capitaine au rég^t de Navarre fils de Nicolas-Antoine, seigneur du Hocquet, et d'Elisabeth Portal.

1760. — Vingtièmes Tilques : Dem^{lle} de Beaufremetz possède la seigneurie d'Hécout, au revenu annuel de 15l. 11 s.

Cette mention, contradictoire avec les autres données que l'on relève sur la seigneurie d'Ecou, qui ne paraît être passée à aucun moment dans la famille de Beaufremetz, doit provenir d'une inexactitude explicable dans la rédaction des registres des Vingtièmes souvent parsemés de petites incorrections. La demoiselle de Beaufremetz possédait, à ce moment, la seigneurie de La Jumelle dont relevait la seigneurie d'Ecou qui était voisine et appartenait alors à Marie-Marguerite de Martiny. Ces considérations de voisinage et de dépendance peuvent expliquer la confusion.

1780. — Centièmes Tilques : Dame Marie-Marguerite de Martiny, dame de Tilques et d'Ecou, propriétaire de la seigneurie vicomtière et foncière d'Ecou ⁽⁴⁾, s'étendant dans la paroisse de Tilques et dans le marais

1. C'est probablement lui qui fut fait prisonnier lors de l'envahissement du château d'Ecou par les Français, en 1595, au cours des incursions des troupes d'Henri IV sur l'Artois. (Cf. Dict. histor. et archéol. du P.-de-C. à l'article Ti'ques.)

2. Sa sœur aînée Marie-Philippine de Croix, dame de Wasquehal, épousa son cousin Charles-Adrien de Croix, s' de Wayenbourg, d'où a) Claire-Angélique, dame de Croix, épouse de Christophe-Louis de Beaufort; b) Françoise-Louise, dame de Wasquehal, femme de Charles-Alexandre, marquis de Beaufremetz, d'où Françoise-Joseph-Caroline de Beaufremetz, décédée sans alliance, qui fut, en 1760, dame de La Jumelle en Tilques.

3 André de Martiny s'était fixé dans ce pays par son alliance avec Marie-Madeleine Cuvelier, fille de Philippe Cuvelier, conseiller au Bailliage de Saint-Omer, et d'Antoinette Aubron.

4. On trouve dans les archives de fréquentes mentions de seigneuries d'Eeckout en Flandre, qui sont orthographiées : Ecou ou Escou, de manière à créer ici des confusions. L'une de ces seigneuries était à Wallon-Cappel et a appartenu longtemps à la famille de la Bourde

ECOU

Ecout, Escout, à Saint-Omer.

1287, février. — Phil. de Kienville et Aélis, dame d'Ecout, sa femme, vendent à Jean de S^{te} Aldegonde le fief d'Ecout à Saint-Omer, provenant à Aélis de Guillaume d'Ecout, son père. (Cartul. du V. S^{te} Ald^{de}. Ed. .1. de Pas, n° 4 et sv.)

C'est vraisemblablement du nom de ces premiers possesseurs que le fief a tiré son nom.

1308, février. — Guillebert de S^{te} Aldegonde, chanoine chantre de l'église de Saint-Omer, fils de Jean, donne au couvent des Chartreux le fief d'Ecout « séant en le ville de S^t Omer ». (Ibid. n° 27.)

1425, février. — Acte notarié (rédigé en latin) constatant le relevé fait, par les amans du Marché, du Haut-Pont et du fief d'Echout, de l'étendue de ce dernier fief.

(Ibid. n°377.)

Il résulte de cet acte que le fief d'Ecout consistait en droits féodaux affectés à des héritages sis dans la ville de Saint-Omer, en particulier sur la Grande-Place, les rues ⁽¹⁾ du Château, de Calais, des Corroyeurs, du Saint-Sépulcre, de Dunkerque.

1429, 27 octobre. — Lettre, sous le scel aux causes de la ville de Saint-Omer, attestant que les Chartreux ont le droit d'avoir un aman et prison sur le fief d'Echout.

(Ibid. n° 406.)

ECOUFFLANS

ou Escoufflans, sur Bomy et Vincly, fief tenu du Comté de Fauquembergues.

1344, 7 août. — Le Bâtard d'Ecoufflans compromis dans une rixe à Théroouanne. (Arch. de S^t-Omer, 172, 15.)

1568, 27 sept. — Isabeau de la Fulgère, fille de feu Jacques, éc. et de Bonne de Herlin, sœur d'Adolphe, éc. s' de Malfiance, de l'avouerie de Théroouanne, Wencly,

Bellefontaine et Mencas, étant dans une extrême indigence, vend à Adrien des Markais, s^r de Malfianche, les terres, fiefs et seigneuries de l'advouerie de Théroouanne, Vincly, Bellefontaine, Escoufflans et Menca, etc... Fait en la maison dud. s^r de Malfianche, paroisse de Reclingham, où lad. Isabeau était logée et entretenue par charité. (Le certificat de pauvreté constate l'indigence de Bonne de Herlin, mère de lad. Isabeau, qui était réduite à la mendicité. (Gros de Saint-Omer, n° 17.)

1786, 25 mai. — Led. Ch.-Emmanuel-Joseph, marquis de Trazegnies, comte d'Armuyden, etc... fief et noble tenement nommé le Grand Hazoy, se consistant en 25 mesures ou environ de bois à coupe enclavé es terroirs et dîmes de Vincly, Reelinghem, Escoufflans, about vers soleil au grand chemin qui mène dud. Escoufflans à Therouene...(Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. C. 178, f° 164 v°.)

1 Je cite ici les dénominations actuelles des rues qui ne sont pas, bien entendu, telles dans l'acte.

ESCOUFFLANS

Anciennement le Colhof, à Saint-Omer.

V. **Escoufflans**.

ECOUTETTE

(Office d'). V. **Escoutette**.

ECQUES

Commune du canton d'Aire. La seigneurie avec justice haute, moyenne et basse fut entre les mains du Chapitre de Saint-Omer.

1231. août. — Michel de Heghe reconnaît avoir reçu du Chapitre de l'église de Saint-Omer, en échange de la mairie d'Ecques, en fief-lige, le bois de Coubronne et onze mesures de terre dont deux à Ront, les autres à la Croix d'Ecques. Il reçoit en outre une maison à Heghes.

(Arch. Capitul. de St-Omer. II. G. 2290.)

1760. — Le Chapitre de Saint-Omer a la seigneurie d'Ecques et Westecques, consistant en censives d'un revenu de 1.825 l. (20^{cs} d'Ecques.)

V. les fiefs : Cotten, Flamençon, Gasquin, Heghe, Lhoire, Natoy, Rond, Westecques.

La mention suivante semble soulever une difficulté :

1784, 7 août. — Rapport et dénombrement d'un fief de Manecove (Monnecove) sur Bilques par le procureur de M. Rose-Bartélémy de Bessuejoul de Rocquelaure, colonel en second du Régiment d'Artois Infanterie, vicomte d'Haubourdin et Emmerin, etc... seigneur de Mory, Longastre, Annezin, Fouquereuil, Choque, Ecque, Lapunoy, Bilque, Heuringhem, mari et bail de Marie-Louise Isabelle-Claire-Eugénie de Houchin...(Arch. de l'auteur, n°51.)

Il ne peut évidemment s'agir ici de la seigneurie d'Ecques qui était entre les mains du Chapitre, mais il est bien probable que la famille de Houchin, qui avait de grandes propriétés dans les environs, Heuringhem, Bilques, posséda également quelque seigneurie vicomtière sur Ecques, qui aura servi de base à cette mention ; il n'en est pas moins vrai qu'elle est susceptible d'engendrer une confusion,

ECUEIL

Fief à Louches.

1784. — Jean-Bap^{te}-Joseph Le Camu, s^r de Warner tient en fief et hommage un fief et noble tenement nommé Ecueil, séant aud. village de Louches.

..... Terres tenant vers nort à la rue d'Ecueil conduisant du chemin de Leulène à la chapelle S^t Louis.....

(Arch. Nat^{les} R. Q1 906, f^o 8 v^o.)

ECUIER (L')

Fief entre Campagne-les-Boulonnais et Happe.

1789. 30 juillet. — Michel Warnier, régisseur des baronnies de Thiembronne et seigneurie de Preures, demeurant à Thiembronne, à cause de Marie-Thérèse Donez, son épouse ; icelle par relief de Marie-Antoinette Cadet, sa mère ; icelle héritière du s^r Liévin Cadet et Marie Enneveux; eux par achat du s^r Jean Renard, éc s^r de Bussi, tient deux fiefs de là seigneurie de Campagne.... le premier nommé l'Ecuier, le second nomme Renard.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 231, Dénombrement de la terre de Campagne : 133^e fief.)

ECUIRES

Hameau et seigneurie sur Thiembronne.

XIII^e siècle. — Famille d'Ecuire : Guillaume (1244) et Arnould, son fils ; Aloul (1277).

XIV^e et XV^e siècles. — Famille de Renty.

1477. — Ferry de Croy.

XVI^e siècle. — Famille Moullart.

XVII^e siècle. — Jacques Moullart de Vilmaest et Marie Héron, sa femme.

XVIII^e siècle. — Simon-Joseph Moullart de Torcy qui ép. en 1759 Marie-Madeleine Bresdoul. Il apporte en mariage « un fief nommé Vilmaest ».

Or, c'est le fief d'Ecuire qui a été dénommé ainsi par la famille Moullart du nom du fief de Vilmaest-sous-Montreuil qu'elle possédait depuis longtemps.

(Renseignements tirés de l'Histoire de Thiembronne, par l'Abbé J. Leroux. Saint-Omer, 1912.)

ECUSSERIE

(Fief de l') ou de l' « Orphaverie », à Saint-Omer, consistant en droits et rentes foncières sur des maisons du quartier des rues de l'Escusserie et de l'Orfèverie (rue actuelle des Epéers).

1457. — Madame Jeanne de Wissoc pour deux fiefs, l'un nommé l'Escucherie... qui se comprennent en rentes... venus de Jean de Wissoc, son oncle.

1608. — Mathieu de Monchy, déclare command de Charles Morage pour l'achat fait à Louis Bernier du fief de l'Escucherie. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Messe Denis de Massiet, ch. Baron de Ravesbergue, seigneur de Staples, Moule, etc... tient lad. seigneurie de Moule et fief (de l'Escusserie) cy-après déclarez par luy acquis avecq dame Marie d'Assignies, sa compaigne, de Messie de Monchy, chev. seigneur de Longueval, Biencourt, etc... et dame Claude de Crecquy, sa femme....

Le second fief nommé le fief de l'Escusserie, alias l'Orphaverie, séant en ceste ville, se consiste en rentes fonssières que doibvent plusieurs maisons et héritages séantes en ceste ville es rues de l'Escusserie, du Heaulme et Sainte-Croix... (en particulier sur l'hostellerie de la ville de Bruges, faisant coing de la rue des Sœurs Grises, maisons du chief S^t Louys, du blancq chapron, Hostellerie des Trois Roys, du Ca(t) sauvaige, du Heaulme, de l'Escolle, de la Bourse, etc...)

En marge : Le 16 d'avril 1678 at esté reccu le relief et cambellaige de Renon-Franç. de Beaufort, chev. s^r de Beaulieu, Moule, etc. (Arch. de Saint-Omer. Reg. aux Fiefs de Val. Taffin, AB. XII. 5, f^{os} 53 v^o, 58 v^o et sv.) .

C'est par le mariage de Renon de Beaufort avec Alexandrine de Massiet, en 1635, que le fief entra dans la famille de Beaufort.

1767, 9 avril. — Louis-Eug. -Marie C^{te} de Beaufort, fils de Christophe-Louis, C^{te} de Beaufort et de Croix et de dame M.-Anne-Franç.-Joseph de Croix, son épouse.... fief de l'Escusserie dit l'Orphaverie, venant de son père Christophe-Louis, fils de Renon-François et de d^{le} Antoinette de Croix ; avant eux, Renon de Beaufort et Alexandrine de Massiet, fille de Denis de Massiet et de dame Marie d'Assignies. Cette dernière l'avait acquis par retrait lignager sur François de Monchy et d^{le} Claude de Créquy, dont elle était parente.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 239.)

EDEQUINES

Château et fief tenu du Roi à cause du château de Saint-Omer, au lieu dit les Bruyères.

XIV^e siècle. — Famille de Hedekines.

(Mém. Soc. Ant. Mor. T. 4, pp. 274 et 280 et 25, p. 207.)

1477. — Jehan d'Ardre, chev. seigneur d'Edequines.

(Compte de l'Argentier de St-Omer, 1477-78, f^o 114 r^o.)

Guillaume d'Ardre, fils et héritier du précédent.

1556. — François de Heuchin, seigneur de Staples, Dequines (pour d'Edequines).

(Gros de Saint-Omer, rentes, n^o 42.)

1574. — Philippe, frère et héritier du précéd.

(C. de m. du 17 avril 1574 : Gros de S. O. n° 4.)

1581. — Claude de Heuchin.

(Corresp. du Magistrat de St-Omer, n° 4987.)

1779. — Les héritiers de Gilles du Pond, par avant led, Gilles du .Pond, au lieu de Philippe de Bachimont... fief comprenant un chastel, terre et seigneurie, maison, basse-cour d'Edequine, sur le mont des Bruyères, à présent démoli. (Arch. du Nord. Bur. des Fin, C. 236.)

Pour la même date, je relève les mentions suivantes :

Vers 1730. — Le s^r Lompere pour ses fiefs de la Nieppe en Tilques, celui d'Edequine. (Note relevée dans les arch. du Prieuré S^t Paul à Wisques.)

— Ant.-Joseph-Ignace Pelet, éc. s^r d'Esdequinne, décédé le 12 juillet 1778, marié en 1739 à d^{lle} M.-Jos.-Alex. Marissal ⁽¹⁾.

EENO

Fief à Audruicq et Nortkerque.

1540. — Il résulte du contexte d'une lettre de rémission relevée aux Archives du Nord (B. 1752, f° 59 r°) qu'à cette époque la seigneurie d'Eeno était au seigneur de la Palme. (V. **Palme**.)

1634. — ... Ciprien Boursin, mary de Marie Lestendart, fille de feu Robert... fief nommé la seigneurie d'Eeno, au relief de 50 s. par. partie en Audruicq, partie en Nortkerque... fief relevé par d^{lle} Antoinette Quiel, dame de Malenbourg, à elle escheu par le trespas de lad. Marie Lestendart, sa cousine germaine, selon le compte de 1587...; led, fief a aussi été retenu par M^e Ant^{ne} Riffaine, chantre et chanoine de Cassel, fils et héritier de lad. feue .

dam^{lle} Marie Lestendart sans que, depuis les guerres dernières contre la France, personne se soit venu présenter pour le relever: pour quoi ledict fief serait à saisir, mais, à faute que l'on ne sait la consistance d'icelluy, d'autant que les anciens registres et rapports ont esté bruslez ou perdus au chasteau dud. Audruicq doiz le commencement de la susd. guerre, lad. saisie est demeurée en surséance, et, partant. mémoire.

En marge : Modo le s^r de Girardin, à cause de sa compagne : Modo le sieur Antoine de Rutte(r), s^r de Mallemborck (demeurant à Bourbourg), cousin-germain cl héritier de dame Marie-Antoinette de Mach-Mahon, dame de Malemborch. (Arch. du Nord. 13. 16462, n° 4.)

1665. — Pierre Gérardin, s^r de Molambourg (sic! Et d'Evau (sic), serg^t major ; pour le fief et seigneurie d'Evau (Evau p. Eeno) consistant en rentes seigneuriales à Nortkerque lui appartenant à cause de Marie-Antoinette de Ma mahon (Mac-Mahon), sa femme, hoir de Eugène de Ma mahon, son frère. (Ibid. 13. 16468.)

1766, 24 février. — Etienne de Rutere, éc. dem^t à Dunkerque, fils et héritier de Nicolas Derutere, fils d'Antoine... fief et seigneurie d'Eeno a Audruicq et .Nortquerque, tenu du château d'Audruicq, à 5 l. par. de relief.
(.Ibid. Bur. Fin C. 214.)

1780. — M. de Rutter possède la seigneurie d'Enoo.
(100^{cs}- d'Audruicq.)

1 1623. — M^e Josse Carré, licentié es droix, s^r de Percheval, cons^r du roy au bailliage de Saint-Omer, lient un fief séant à Edequines, contenant nœuf quartiers de terres quy doit relief à valeur. d'un an de louage par luy acquis comme command de Louys de la Houssoye le quinziesme de janvier mil six cent et quatre ou il al esté vendu comme, appartenant aux enffans de feu Pasquier Wendin, auquel fief led. Carré auroit esté décretté par mise de faict au bailliage de Saint-Omer le sixiesme du mois de may XVI^e quatorze ; le dit fief séant a Edequines en la vallée d'Osnavenda (ou Usvanenda ?) abouttant nort au fief Pierre Coppehem, sud aux terres de la ville de Saint- Omer, listant d'oest aux Bruhières et communes de lad. ville, west au sieur de Mussen. (Reg aux fiefs de Val. Taffin, f^{vo}.)

EGLEGAT

Eglegatte, ..Leglegat, Legregat, fief sur Tilques, tenu du château de Saint-Omer.

1420. — Pierre de S^{te} Aldegonde, après Jacques, son père... fief en la par(oisse) de Tilque, au lieu que on dit Eglegate, se comprenant en plusieurs manoirs, mesures, eaux et terres maresques. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1438. — Jacques, son fils. (Ibid.)

— Bonne de Sir Aldegonde, fille de Jacques, ép. Oudart de Renty.

1521. — Louis de Renty, seigneur de Curlu. (Ibid.)

1540. — D^{lle} Nicole de Renty, fille de Louis... (Ibid.)

1586. — D^{lle} Jeanne de Renty, douairière d'Helfaut, puis Antoine d'Averoult, son fils et héritier.

1623. — Antoine d'Avroult, chev. sieur de Helfaut, dix aîné et lier. de feu Antoine... trois fiefs séans au village de Tilques... le second fief nommé le Gregat, a cent sols de relief... (Arch. de St-O. Reg. aux Fiels. A'B. XII, 5, f^o 82.)

1720. — Phil.-Franç. prince de Rubempré et de Eversberghe, mari de Louise-Brigitte, princesse de Rubempré, rapport de la seigneurie de Tilques que led. seigneur tient en trois fiefs à cause du ch^{eau} de Saint-Omer : le premier nommé Lenglure à 10 livres par. de relief; le second nommé Lenglegatte à 100 s. par. ; le troisième est le fief qui fut à Jacques du Platel...

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 241.)

— Voir la dévolution, au 18^e siècle, de la seigneurie de Tilques.

1775. — Dame Marie-Marg^{te} de Martiny, dame de Tilques.... Leglegat. (Arch. de l'auteur, n^o 53.)

1780, 11 mai. — Même mention. (Cf. cte d'inhumation, à S^{te} Aldegonde, a Saint-Omer, de François de Genevières, mari de lad. dame.)

D'autre part, on trouve, dans les papiers généalogiques de la famille Liot de Nortbécourt, des renseignements sur une branche de cette famille qui eut une

seigneurie d'Eglegate qui devait être ou un démembrement de la précédente ou un fief voisin.

— Jacques-Bernard Liot, seigneur d'Englegate (sic), né en 1650, marié en première

noces à d^{le} Marg.-Ant^{te} Vaillant, en secondes noces à d^{le} Marg^{te}-Fr^{se} de Cuinghèm.

— Nicolas-Jos.-Dominique, son fils, s^r d'Englegate, Witternesse, Maugré, prêtre (1690-+1765), chanoine de la cathédrale de Saint-Omer.

Son frère Louis-François-Ignace, dit le marquis de Liot, est aussi appelé d'Englegate. Il épousa d^{le} des Lions de Fontenelle et mourut sans postérité. Une sœur du second lit épousa M. des Enfants du Fermont.

1760. — Le sieur d'Eglegate possède la seigneurie d'Eglegate d'un revenu de 20 l. (20^{cs} Tilques.)

EGLISE

(Fief de l') à Vaudringhem-Floyecques.

1786. — Mess^{re} Jérôme de Bersacques, éc. sr de Floyecques et Vaudringhem, dem^t en la ville de Saint-Omer, en qualité d'héritier de Jérôme-Vincent, viv^t écuyer, s^r de S^{te} Croix, dernier prévost héréditaire de Quelmes et d'Acquin, à cause de dame Marie-Catherine d'Ausques, sa femme, tient de moi (seigneur Comte de Fauquembergues) cinq mesures de terre à labour, séant à la Rifle, tenant d'une liste a dem^{le} Vandenbosch et autres, d'occident à Phil. Cadet, greffier de Wismes, et au fief des héritiers de Jean Thomas, lequel est vulgairement nommé le fief de l'Eglise ; de midi aud. Phil. Cadet, et, de septentrion, encore aud. fief de l'Eglise. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergue. C. 478, f^o 165 v^o.)

ELICAN

Elicamp ou Hélican, fief à Ecques et West-Ecques, mouvant de la seigneurie de Rond.

1718. — Monsieur de Blingel, fils et héritier de Madame, sa mère, fille et héritière de N... Gérard, en son vivant capitaine, tient le fief d'Elicam au relief de 60 s. dont trois mesures nommées les Goreis, list. d'amont a l'église de Westecques, d'aval, au chemin conduisant de Mussem au hameau le Boure. (Biblioth. de St-Omer, ms. 890, f^o 176.)

1779. — Le sieur Defrance, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer, est prop^{re} de trois mesures de terre, fief nommé le fief d'Elicamp. (Centièmes de Westecque, paroisse de Mussem, art. 30.)

1793, 30 octobre. — Ch.-Aug. Defrance, homme de loi à Saint-Omer, dépose les titres et parchemins des ci-devant seigneuries de Hélican, de la famille de Monnecove, de Calpit et autres titres. (Arch. du District de Saint-Omer. Note communiquée par M. le chan^{ne} Bled.)

ELLUVET

Fief relevant de la seigneurie d'Ordre qui relevait elle-même de la justice d'Embry.

1771, 20 mars. — Le s^r Ch.-Bernard Lamirande, lieu^t de cavalerie, tient partie du fief d'Elluvet.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. G. 235, art. 238.)

ELNES

Actuellement commune du canton de Lumbres, seigneurie mouvant du Comté de Fauquembergues.

Fin du XII^e siècle. — Gautier d'Elnes — Pierre d'Elues
— Hugues de Lumbres (1183).

XIV^e siècle. — Evantier d'Elnes, qui ép. Jeanne de Monchy-Montcavrel.

XV^e siècle. — Guillaume d'Elnes, leur fils seigneur d'Elnes, seigneur vicomtier d'Acquin, ép. d^{lle} de la Motte. Il périt à la bataille d'Azincourt, laissant de son mariage Jacques d'Elnes, vivant en 1443 et décédé avant 1459, laissant de sa première femme, Jeanne de Seninghem, une fille qui épousa Louis de Ghisteltes.

D'autre part. Marie d'Elnes, sœur de Guillaume ci-dessus, ép. à la fin du xiv^e siècle Guillaume d'Isques. Ils eurent une fille. Catherine, qui épousa Jean Bâtard de Renty lequel est dit seigneur d'Elnes et de Cléty, et Vivait en 1450 (Cf-. Abbé Collet : « Elnes, Lumbres et Wavrans-sur-l'Aa à l'époque féodale ». Bull. Soc. Académ. Boulogne-sur-Mer, IX.)

Après 1460 et 1473. - Jean, bastard de Waverin, seigneur de Guarbecque, seigneur d'Elnes par son mariage avec Isabeau de Renty.

1482 — Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes.

Fin XV^e siècle. - Jean IV du Bois de Fiennes, par donation du maréchal d'Esquerdes, son oncle maternel. Il fut le 1^{er} baron d'Elnes.

1538. — Charles du Bois de Fiennes, 2^o bⁿ d'Elnes, neveu du précédent.

1556. — Eustache de Fiennes, fils de Charles.

Fin XVI^e siècle. — Guislain de Fiennes, vicomte de Fruges, baron d'Elnes.

XII^e siècle. — Marc de Fiennes, décédé en 1654.— Charles-Guislain de Fiennes, 6^e baron d'Elnes (1624+1706).

1706 — Marie-Philippine de Fiennes, fille aînée du précédent, née en 1647, vicomtesse de Fruges, baronne d'Elnes, dame d'Esquerdes, etc... décédée le -18 février 1720.

1707 — Philippe-Marc de Fiennes, décédé le 21 avril 1738 devint seigneur d'Elnes et d'Esquerdes dans les conditions indiquées plus loin à l'article **Esquerdes**.

1738. - Pierre Sandelin, 7^e baron d'Elnes, vicomte de Fruges fils d'Edouard-Augustin et de Thérèse-Marguerite de Fiennes hérita de la Baronnie d'Elnes de son oncle maternel Philippe-Marc de Fiennes. Il épousa en 1^{ers} noces, le 7 décembre 1733, Marie-Suzanne-Philippine du Bois d'Aische décédée en 1737; et, en secondes noces le 13 août sa nièce paternelle, Marie-Josèphe-Sandelin II décéda le 28 juillet 1776, et sa veuve vendit, en 1778, le château et la terre d'Elnes au comte Adrien de Bèthune-Penin seigneur de Souverain-Moulin, mari de d^{lle} Marie-Jos. de Bernard-Calonne Cf. Abbé Collet : « Biographie Chronologique des Barons et Seigneurs d'Elnes depuis le xv^e siècle. – Question de la Date d'Origine de la Baronnie d'Elnes. » (Mém Soc. Académ. de Boulogne, t. 28, et Bulletin de la même société, tome X.)

V. les fiefs : Forge Forgette, Guisne, Humbre, Poulain, Pourchainte, Rabaut, Vasserie.

ELNES

Eulle à Blaringhem, seigneurie démembrée de la Baronnie d'Elnes, tenue du Comté de Fauquembergues.

1497. — Dans un acte judiciaire de 1757, mention d'un dénombrement, du 24 février 1497, au seigneur de Fauquembergues, par le sieur Jacquet, prop^{re} du fief et pairie d'Elne en Blaringhem.

(Bibl. de Saint-Omer, manuscrit 947. p. 65.)

1623. — M^{re} Antoine Campion, lieutenant particulier du bailliage de S^t Omer, en tient aussy deux fiefs séans à Blaringhem... (Reg. aux Fiefs de Val. l'affin, f^o 93 v^o.)

1628. — Ant^{ne} Campion, seigneur d'Eulle en Blaringhem, lieut^t au Bailliage de S^t Omer. (Contr. de mar. de Jean Van Dolre, seigneur de Rietz-Joyelles et Gertrude Cochet. Gros de Saint-Omer, n^o 26.)

Comm^t du XVIII^e. siècle. — François de Grenet, prêtre fils de Dominique, éc. s^r de Cohem, Blaringhem, etc... et de Marie-Marg.-Jos. de Lattre, d^e de la Jumelle, veuve de Thomas Van Dolre. (Généal. Grenet, par le prince de Béthune. Biblioth. de M. Sens.)

Au xviii^e siècle, la seigneurie d'Elnes semble avoir été entre les mêmes mains que celle de Cohem (V. p. 178) Encore, en 1765, l'on trouve la dame Isab.-Josèphe-Rosalie d'Héricourt, qualifiée dame de Cohem, Blaringhem-Artois, Elne, etc... (Rapport servi à lad. dame pour des terres tenues en coterie : communication de M. L. Gèneau.)

La mention suivante paraît s'appliquer à un fief voisin :

1786. — M. Barthe, bailli du village de Blaringhem, par achat de Léonard Gressin, par avant Thomas Gressin et Madeleine Leroux ; au précédent, M^{re} Ant^{ne} Leroux, jadis Jean de Lompré. à cause de dem^{lle} Ernestine Dorge (sic), sa femme, tient de moi un fief séant à Blaringhem, s'étendant sur trente-quatre mesures et demie de terre et manoir... (Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues Arch. du Nord. Bur. P'in. G. 178, f^o 251 v^o.)

V. Loghenelle. Prey.

EMBRY

Commune du canton de Fruges. La seigneurie du Bourg d'Embry faisait partie du Bailliage de Saint-Omer.

Jusqu'au dix-septième siècle, la dévolution de celle seigneurie tut la même que celle des seigneuries d'Affringues et Cœurlu. (V. plus haut, p. 7.)

1625. — Bertin-Oudart de Spinola, chev. comte de Brouay, baron de Flandre, sieur d'Embry, Curlu, mary et bail de dame Claire d'Arembergue.

(Reg. aux Fiefs de Val. Taffin, f° 72 v°.)

En marge : « Le 18^e d'octobre 1646, Allard Parisis, proc^r especial de mess^{re} Ambroise de Spinola, comte du Souverain Brouay, frère et hér. de mess^{re} Albert-Gaston Spinola, comte dud. Brouay, décédé le 21 mars 1645... Le 6 de juillet 1672, Ph^{le} Mayoul at payé le relief de lad. terre deu par feu messire Phil.-Hypolite-Charles Spinola..." à lui dévolu par led. Messire Ambroise, son frère... at encore payé comme proc. especial de messire Phil.-Charle-Frédéricq Spinola, comte dud. Souverain Brouay, à luy escheue par le trespas dud^t messire Ph^{ies}-Hypolit.-Charles Spinola, son père... »

1771. 20 mars. — Ferdinand-Phil.-Bernard de Bryas, marquis de Royon, hér. de Louis-Franc, de Bryas, marquis de Royon et du bourg d'Embry, relevant en partie de sa Ma^{té} à cause du ch^{eau} de S^t Orner, à lui appartenant par retrait lignager que sond. père en a fait sur Paul-François Bouquet, éc. s^r de Warlus et dame Marie-Ant^{te} Dupuis, son épouse, le 8 avril 1724, comme fils de Louis Joseph de Brias, (icellui fils de François-Bernard; icelui fils de Jean ; icelui de Bernard ; led. Bernard, fils d'Antoine ; icelui Antoine, fils de Louis jet led. Louis, fils de Jean de Bryas et de Jeanne de Royon, laquelle était fille d'Oudard de Royon et de Jeanne de Renty)... Lesquels sieur et dame du Bouquet avaient acquis lad. terre d'Albert-Joseph, comte d'Arberg⁽¹⁾, de Varlinghem, Souverain Brouay et de mess^{re} Nicolas, comte d'Arberg, son fils par contrat du 4 juillet 1723.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235.)

V. le fief d'**Ordre**.

EMBRY

Embrie, fief à Setques.

Fin du XVIII^e siècle. — François-Joseph de la Houssoye, esc. seigneur d'Avault, Embry, du Poulain, fils d'Aut^{ne}-Alex, seigneur desd. lieux, et de Marie-Jacobe van der Woude, ép. d^{lle} Ant^{ne}-Fr^{se} de Gosson, fille de Jean-Charles, éc. s^r de Rumeauville. (Cf. Souvenirs de la Flandre Wallonne, t. XV : Généalogie de Gosson, p. 38.)

1704, 20 nov. — Rapport de MM. du Chapitre à François Moriencourt, brasseur, eschev. des dix Jurés pour la Communauté, de terres qu'ils détiennent de lui à cause de sa seigneurie d'Embrie, au village de Setques, qu'il a acquise de François-Joseph de la Houssoye, seigneur d'Avaut. (Arch. Capitulaires de Saint-Omer. G. 2730.)

1760. — Le s^r Moriencourt possède un nef seigneurial sur 55 mesures ou environ, nommé le fief d'Embry, consistant en censives et droits d'un revenu de 100 livres.
(20^{cs} Setques.)

1776, 24 mai. — Vente devant le Conseil du Roi dans laquelle intervient Jean-François Moriencourt, s^r d'Embry.

(Arch. Nationales Q¹ 905.)

ENCLOS

(Fief nommé l') à Esquerdes, tenu de la seigneurie d'Esquerdes, comprenant trois mesures de terre

1. Sic probablement pour d'Aremberg.

1576, 7 juillet. — Rapport servi par Simon du Prey, esc. s^r de Willedinghes, « trois mesures en un jardin nommé l'Enclos, près la rue qui maine de L'Obel de le Francq-Rue à l'abreuvoir de Fresinghem. »

1627, 8 mars. — Id. par Jehan du Pré (ou Prey).

1679 2 août. — Id. par An^{te} Leprince, dem^t à Coucy-le-Château : fief venu d'Antoine Le Prince, son père.

s. D v.1719. — Jean de Beauvois, laboureur, demeurant à Esquerdes. (Arch. de l'auteur, n^{os} 38 et 39).

ENGUINEGATTE

ou Guinegatte, actuellement commune du canton de Fauquembergues, seigneurie tenue de l'Evêque de Thérouanne.

Vers 1239. - Pierre, baron de la Vieville, Esguinegatte, Delettes, ép. Alide, fille d'Arnould, avoué de Thérouanne, d'ou Pierre, baron de la Vieville, s^r d'Esguinegatte, etc., etc...(de Rosny, p. 1502.)

1337. — Guillebert d'Esguinegatte, fieffé de la prévôté de Montreuil.

1526. — Jean de Gouy, s^r d'Esguinegatte.

1540. — Jacques de Rochebaron, s^r du Lignon, d'Esguinegate, à cause de sa femme Françoise du Biez, fille de Jacques, s^r de Bécourt et de Jeanne de Bours.
(Ibid. pp. 525 et 1258.)

1572,9 avril. — Jacques de Rochebaron, bon de Zelthun, seigneur de Lignon, a été contraint pour payer ses dettes « du chef paternel et du sien » de vendre la terre et seigneurie d'Esguinegatte qui luy estoit escheue de droit successif en valleur de vi^{xx} flourins 17 s. 2 d. monnoye de Flandre ayant cours en Arthois, y compris 78

chappons à 4 s. dicte monn. par chascun an, à sire Claude Andrieu, lieut^t du maieur de S^t Omer par contrat passé aud. lieu le 6 mars 1570. (Minutes des Notaires Allart, Courtret, de Montreuil. Comm^{on} de M. Rodière.)

Vers 1580. — Louis-Ignace de Ghistelles, chev. seigneur de Serny, Acquembronne, achète la seigneurie d'Enguinegatte, ép. Anne-Franc^{se} Le Vasseur de Guernonval..

— Charles-François, fils des précédents, puis Charles-François-Joseph, son fils (1709-1791).

(Cf. A. de Ternas : « La Chancellerie d'Artois ».

Généalogie Ghistelles, pp. 204-208.)

1760. — Comte de Ghistelle, seigneur d'Enguinegatte, dont la seigneurie est d'un revenu de 400 l. avec une ferme d'un rapport de 1100 l. (20^{cs} Enguinegatte.)

V. les fiefs : Campagne (la), Descaux, Du Metz, Ernonval, Merluzine, Valcroissants, Vieffville, Wamin.

:

ENQUIN

Actuellement commune du canton de Fauquembergues.

1427. — Wautier de Guiselin, éc. s^r de Quiestedde, ép. d^{lle} Margte de Ponche, d^{lle} d'Enquin, Cahen, Upen d'Amont.

— Michel Guiselin, seigneur d'Enquin et Questres, mort en 1513, père de Jean, seigneur desd. lieux.

(A. de Rosny : Tableaux généalog. de Guiselin)

1556, 8 octobre. — Jean Dauchel, éc. s^r de Picquehem, vic^{te} de la Palme, épouse Adrienne de Guiselin, dame d'Enquin, fille de Jehan, seigneur de Quiestede et d'Enquin et de dame Fr^{se} de Fleschin.

Vers 1580. — Louis Dauchel, éc. seigneur de Picquehem..... Enquin, ép. Anne de Renty.

1617. — Eustache Dauchel, seigneur des mêmes lieux, ép. Marie de Brandt.

— Louis-Fr. Dauchel, seigneur d'Enquin, mort en 1662 sans postérité, laisse la seigneurie d'Enquin à sa sœur, Jeanne-Thér. Dauchel, qui épouse (contrat du 19 avril 1661) Pierre-Paul le Josne-Contay, éc. s^r de Wersignies, (alias Varigny) cap^{ne} d'infanterie, membre de la Noblesse des Etats d'Artois.

— Marie-Brigitte Le Josne-Contay, fille des précédents, ép. en 1684 Adrien-François d'Antin de Werp, éc. s^r de Fontaine-les-Boulans et Tilly.

(Extr. des mmss. généal. du prince de Béthune communiqu. par M. Rodière.)

1739.—Louis-Joseph Le Josne-Contay, s^r d'Enquin.

(Pr.,-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 288.)

1750-60. — Jean-Fr^{çois} Dantin, chev. seigneur de Fontaine, Enquin, Isbergues. (Cf. «La Seigneurie d'Isbergues ».

Bull. S. A. M. XIII, p. 554.)

1760. — M. d'Antin de Fontaine, seigneurie d'Enquin consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 284 l... (20^{cs} Enquin)

V. les fiefs : Carnoye (la), Fontes en Serny, Hamel, Sart, Serny, Thieuloy (la).

D'autre part, je trouve la mention suivante qui s'applique probablement à une autre seigneurie.

1473. — Wallerand de Croix, pour la terre et seigneurie d'Enquin tenue du château de Fauquembergues; (Arch. du Nord. B. 16700, f° 30 r°) alias, du château de Renty. (Ibid. B. 16703.)

EPERLECQUES

Actuellement commune du canton d'Ardres.

Jusqu'à la fin du onzième siècle, la châtelainie d'Eperlecques fit partie du domaine Royal, puis de celui des Comtes de Flandre. Mais, en 1071, elle aurait été donnée par Robert le Frison, comte de Flandre, à Eustache aux Grenons, comte de Boulogne. (Mém. Soc. Ant. Mor. XIV, pp. 14, 17 et sv;) Elle resta aux Comtes de Boulogne jusqu'au milieu du treizième siècle : après la mort de Mahaut, fille du comte Philippe Hurlpel, décédée sans postérité, elle échut, par sa donation testamentaire, à sa cousine Mahaut de Brabant, veuve de Robert 1, comte d'Artois. Celle-ci la laissa à son fils qu'elle eut de son second mariage, Hugues de Chastillon, comte de Saint-Pot, mais Robert II, comte d'Artois, la réclama, en sa qualité de fils aîné. Le différend fut réglé par une transaction d'après laquelle Robert dut payer 7200 livres, prix porté plus tard à 9000 livres. (V. ibid. p. 22.) Après la mort de Robert, en 1302, ce fut sa fille et héritière, la comtesse Mahaut, qui eut la châtelainie d'Eperlecques. Celle-ci, dès lors, se transmet régulièrement à ses successeurs comtes d'Artois.

Par lettres du 14 août 1453, datées de Lille, Philippe-le-Bon la céda, à titre de domaine engagé, à Antoine de Croy, comte de Porcian. En 1475, elle fut confisquée peu de temps, puis rendue, par lettres du 18 décembre 1475, à Philippe, fils d'Antoine.

Par lettres du 30 septembre 1480, datées de Namur, Maximilien et Marie de Bourgogne « à cause de nécessités de dépense des guerres présentes contre nos rebelles et désobéissants subjectz de Luxembourg et de Gheldres », et moyennant 30.000 francs du prix de 32 gros de Flandre le franc, retirèrent la Châtelainie de la famille de Croy pour la transférer à Madame Anthoine de Rambures, dame de Humbercourt, comtesse de Meghem, veuve de M. d'Humbercourt, « pour en jouir par elle et par sa fille Adrienne de Brimeu ».

1519, 22 février (n. st. 1520). — Lettres de Charles-Quint par lesquelles il reprend la châtelainie d'Eperlecques des mains de la précédente pour la transférer à Guill^{me} de Croy, duc de Solre, marquis d'Archodt.

1521 (n. st. 1522), 23 février. — Nouvelles lettres par lesquelles, à la suite de la mort de Guill. de Croy, Charles reprend la seigneurie à sa veuve, pour la donner en dot à d^{le} Barbe de Hylles en vue de son mariage avec Eustache de Brimeu, comte de Meghem, seigneur d'Humbercourt.

1556, 31 octobre. — A la suite de la mort de Barbe de Hylle, Philippe II confirme la possession de la châtellenie à Charles de Brimeu, son fils.

Depuis lors, elle ne fut plus reprise et passa à Marie de Brimeu, fille de Charles, qui fut duchesse de Croy et d'Arscot, et mourut sans descendance ; puis à Eustache de Croy, c^{te} de Rœux et de Meghem, son parent « du lez de Brimeu ».

1606, 25 mars. — Donation, par Eustache de Croy, du consentement de dame Loyse de Ghisteltes, son épouse, de lad. terre à Philippe de Croy, comte de Solre, marquis de Renty, « son cousin, chargé d'assez bon nombre d'enfants de divers mariages, même de l'actuel avec dame Anne de Croy, marquise de Renty, sa compagne ».

(Arch. du Nord. B. 16587 et 10588 — Cf. « Mémoire judiciaire pour Casimir d'Egmont Pignatelly... seigneur châtelain d'Eperlecques... contre le s^r Phil.-Henri le Roy du Prey... » Imprimé après 1770, S. L. N. D.)

1619-1623. — « Mess^{re} Jacques de Croy, fils puîné du premier mariage de mess^{re} Ph^{les} de Croy, comte de Solre...terre et châtellenie d'Esperlecques, « avecq les appendances et despendances et bois de Beaulo... » Il laissa, d'Yolande de Lannoy, Ch.-Philippe qui devint, du chef de sa femme, marquis de Renty.

1656. — En marge de la précédente mention : « D^{lle} Marie-Ferdinande de Croy, héritière immobilière de Ch.-Phil. de Croy, duc d'Havre, marquis de Renty »⁽¹⁾, son père. Elle épousa Philippe, comte d'Egmont.

1607, mai. — Phil.-Marie d'Egmont, prince de Gavre, fils des précédents, par donation, en avancement d'hoirie à lui faite par ses parents. Il mourut jeune.

— Procope-Fr^{çois}, comte d'Egmont, prince de Gavre, marquis de Renty, frère du précédent. Il décéda en 1707

sans postérité et institua, pour héritier, son neveu, Procope-Mari-A-Ph. Pignatelli.

Celui-ci, né en 1703, fils de Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia et de Marie-Claire-Angélique d'Egmont, sœur de Procope ci-dessus, fut, dès lors, substitué aux nom et armes d'Egmont. Il mourut en 1743.

1739. — Le Comte d'Egmont, à cause de la châtellenie d'Eperlecques. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes.)

— Casimir Pignatelli, fils du précédent, né en 1727, devint, après son père, comte titulaire d'Egmont.

1760. — Le Comte d'Egmont possède le château ou châtellenie d'Eperlecques, dont tes censives portent un revenu de 150 livres, et les droits seigneuriaux, 150 l. (20^{cs} d'Eperlecques.)

Vers 1770. — Casimir d'Egmont Pignatelly. (Cf. Mémoire judiciaire cité plus haut.)

Il ne laissa que des filles. La seigneurie fit retour au Roi et fut de nouveau engagée.

En 1780, on trouve des mentions de Gérard-F^{çois} de Harchies, seigneur de Westhove et Eperlecques.

(Mém. S.A.M. 14, p. 58 et 25, p. 75.)

La mention suivante nous apprend qu'à la fin du treizième siècle, la famille de S^{te} Aldegonde avait une seigneurie vicomtière importante à Eperlecques : « Jacques de

St^r Aldegonde, esquier d'escurie de Mons^r de Bourgogne, comte de Flandre et d'Artois, en septembre 1320, confessa que, son fief estant à Esperlecques, donné à ses prédécesseurs par Madame Mehault, comtesse douagière d'Artois et comtesse de S^t Pol, en mai 1272, il avoit toute justice et seigneurie viscomtière. » (Biblioth. royale de Belgique, manuscrit 6968 (ancienne cote : 19099-19100), p. 154.)

V. les fiefs suivants : Allenthun, Beaulo, Bonnière, Bouvry, Brethof, Broucq, Calcuel, Coiselin, Connestic, Galgheboche, Helfaut, Helle (Grande), Hoir(L'), Hollande, Jumelle (La), Laprée, Nortbarne, Northoudt, Oosthoucq. Petit-Roland, Ribehem, Saint-Bertin, Salperwicq, Stade, Vieuval, Vrolant, Westrove, Wolfretun, Zantgat

EPINE

(Fief de 1') près Ardres, mouvant do Crésecques.

1781, 3 déc. — H-Jos. Blanquart, s^r de Septfontaines, la Motte..., l'Espine. (Arch. Nat^{les} Q' 906.)

.1. Les passages entre guillemets sont extraits du Registre aux Fiefs de Val, Taffin. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, f^o 122.

1784. — H.-J. Blanquart, seigneur de Sept-Fontaines, tient du Baron de Crésecques un fief et noble tenement nommé l'Epine, à cause duquel il a vassaux tenanciers au lieu nommé L'Epine, traversé par le chemin anglais de Tournehem à Guisnes. (Ibid. R. Q' 906, n^o 17.)

EPINETTE

(Fief de l') à Bois-en-Ardres.

1770, 28 juillet. — Philippe-Guill. Parem, ancien échevin d'Ardres, a reçu de son père Jean-Jacques, décédé en 1759, un fief de quatre mesures de terre à labour à Sellenesse, territoire de Bois-en-Ardres, nommé l'Epinette. (Arch Nat^{les} Q' 906.)

ERGNY

Commune du canton d'Hucqueliers. V. **Quechem**.

ERNONVAL

ou Arnonval, à Enguinegatte.

XIII^e- siècle. — Le huitième abbé de Saint-Augustin-lez-Thérouanne, Jean de Lillers (1222-1234), acquiert le droit de terrage sur cinquante mesures de la terre d'Arnonval.

(Cf. de Loisne : Chronologie des abbés de Saint-Augustin. Bull. Soc. d'Etudes de la province de Cambrai, 1906. T. 8, p. 188.)

1353. — Droits de justice sur la «curtis» d'Arnonval en 1353. (Ibid. p. 195.)

XV^e siècle. — « s'ensievent les rentes que no église de Saint-Augustin-lez-Thérouanne doibt par an... item à mons, l'advœ de. Terewane sur II mesures de terre gisans au val Gérard en no signourie d'Ernondval... au terme de Noël... v s. » (Note extr. par M. Alb. Legrand, ancien président de la S.A.M. d'un terrier de l'abbaye de S^t Augustin conservé à Bruges.)

D'autre part, nous trouvons la seigneurie laïque d'Ernonval s'étendant sur 53 mesures de terre sur Enquin et Enguinegatte, « au dismage de Nieves-les-Terrouanne », tenue de la seigneurie de Maugré (à Witternesse) à cause de la régale de Thérouanne.

(Cf. Arch. de Beaulaincourt, pp. 121,126.)

Comm^t XVI^e- siècle. — D^{lle} Marg^{te} de la Beuvrière, d^{lle} d'Ernonval, ép. Phil. de S^t Aubin, s^r de Wavrans.

1530. — D^{lle} Claire de St Aubin, dame d'Ernonval et Lanson, ép. Ant. de Beaulaincourt, sr de Bellenville.

— Hercule de Beaulaincourt, s^r de Bellenville, Ernonval, Lanson.

— George de Beaulaincourt, s^r de Bellenville, ép. Hélène de Mons, fille de Jehan et de Jacqueline de la Forge, dont la sœur, Jehenne, épouse Ant, d'Anthin, s^r de Fontaine.

— Lamoral de Beaulaincourt, décédé en 1663 sans alliance. (Arch. de Beaulaincourt, passim et, spécialement pp. 155 et 408.)

Dès lors, le nom de la seigneurie d'Ernonval n'apparaît plus dans la descendance de Beaulaincourt. Au 18^e siècle, on la trouve appartenant à la famille d'Anthin qui eut, avec les Beaulaincourt, l'alliance citée plus haut.

1760. — Mons^r d'Antin de Fontaine, seigneur d'Enquin, possède les fiefs de Valcroissants. Descaux et Ernonval, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 50 l. (20^{cs} Enguinegatte.)

ERNY-SAINT-JULIEN

Commune du canton de Fauquembergues.

1264. — Fondation d'une chapelle à Coyecques par Baudouin d'Erny. (Ch. de Saint-Bertin. Edit. Haigneré, n^{os} 1080, 1084 et suiv.) :

Comm^t XVII^e siècle. — Martin de Wissocq, seigneur de Bomy, La Couture, Erny-Saint-Julien, etc...

— Gilbert de Wissocq, seigneur d'Erny-Saint-Julien, Petigny, chanoine de Liège, son deuxième fils.

(Epigr. du canton de Fauquembergues, p. 103.)

— Florence de Wissocq, fille de Martin, dame d'Erny, après le décès de celui-ci, ép. en 1611, Alexandre de Ghistelles, seigneur de Saint-Floris.

— Marie-Françoise de Wissocq, fille de Martin, dame d'Erny, après sa sœur Florence, ép. Adrien-Franç, de Ghistelles, son neveu, fils d'Alexandre, et décédé en 1691.

— Charles-Ignace de Ghistelles, dit vicomte d'Erny.

— Phil.-Alex.-Prs⁰8 de Ghistelles, marquis de S^t Floris et de Croix, vicomte d'Erny, décédé à Béthune le 2 avril 1721. Il était frère du précédent.

— Adrien-Florent de Ghistelles, vicomte d'Erny.

(Cf. A. de Ternas : «La Chancellerie d'Artois», Généalogie de Ghistelles, pp. 194 et sv.)

1759. — Le chevalier de Ghistelles Saint-Floris, seigneur dud. Erny, consistant en censives du revenu de 90 l. 5 s. (20^{cs} Erny.)

ESCABELLE JOLIE

(Fief nommé l'), constitué en une maison « rue des Ursulines ou du Viel Brusle » à Saint-Omer.

Cette maison, déjà disparue en 1781, se trouvait en la rue Gambetta actuelle entre les numéros 3 et 3.

Dans un dossier des Archives du Nord (Bur. Fin. C. 67, dossier 10), il est question d'une saisie féodale du 12 avril 1781, par le Bailliage de Saint-Omer, sur M. de Tanin de Tilques, qui avait le fief du chef de sa femme M.-L.-Fr. d'Herbais, qui le tenait de sa mère Marie-Marguerite de Martiny, dame de Tilques, Ecou, etc..., fille d'André et de d^{lle} M. Cuvelier. Il y est dit également qu'un dénombrement en avait été servi, le 7 nov. 1670, par Philippe Cuvelier, s^r d'Isel, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer, père de la dame de Martiny.

L'opposition à la saisie était basée sur ce que la maison primitive avait été démolie et englobée dans la grande maison habitée par la dame d'Herbais à laquelle elle était autrefois simplement attenante⁽¹⁾ ; il en était résulté que l'existence n'en était plus relevée sur les rôles de fiefs du Bailliage.

1784, 1^{er}- mars. — D^{lle} M.-L.-Fr. d'Erbaïs (sic pour Herbais), dame de Tilques. Ecou, épouse séparée quant aux biens de Guislain-François Taffin, éc. s^r du Hocquet... fief consistant en une petite maison « anciennement nommée l'Escabele jolie », actuellement incorporée dans la maison de lad. dame, rue des Ursulines haute à S^t Orner, contenant 132 pieds carrés de superficie, dont 10 pieds un pouce front à la rue.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 239.)

ESCADE (L')

(Fief de) tenu du Roi à cause de son château d'Aire « se consistant en rente fonsière, tant en argent que chapons à prendre sur diverses maisons séant aud. Aire, ensemble sur diverses héritages situés es village et hameau de S^t Quentin, Houlleron et Menca⁽²⁾, le tout banlieue dud. Aire ». (C. de m. du 19 janvier 1641 entre François Deschamps, s^r de l'Escudo, et Claire Loisel. Arch. de famille.)

1414. — Jean Baudel, mary de d^{lle} Caterine de Moriane, sœur de Will. de Moriane, relief du fief de l'Escade.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1441. — Willemot Jolly... fief de l'Escade à lui venu de Péronne l'Artisienne, sa mère. (Ibid.)

1474. — Hacquinet le Jolly, pour le fief de Lescade venu de son père. (Ibid.)

1537. — Jean Braure, lieuten^t général du Bailli d'Aire.

1551. — Guillebert de la Motte, drapier en la ville d'Aire, ép. Jeanne (alias Françoise) Braure.

1574. — Nicolas de la Motte. Barthélémy Petre, à cause de Blanche de la Moite, sa femme. Jean-François Descamps⁽³⁾, prêtre, chanoine de la prébende de Saint-Venant à la Collégiale de Saint-Pierre d'Aire(1552-1626).:François Descamps ou Deschamps (1618-1654), échevin de la ville d'Aire, neveu du précédent.

Jean-François Deschamps, fils du précédent, échevin de Saint-Omer, épouse, le 13 mai 1680, d^{lle} Marguerite Manessier, fille de Jacques, s^r de Pas, échevin de S^t Orner.

Le fief continua à se transmettre dans cette famille jusqu'à la Révolution.

(Arch. du Nord. B. 13848 et 16318, Ch. 107, et Archives de la famille Deschamps de Pas.) 20^{cs} Saint-Quentin 1759 :

1. Au dossier en question est annexée une belle reproduction de la façade de la maison portant le n° 3 de la rue Gambetta, telle qu'elle existe actuellement, exécutée en 1781 par Gorenflos, arpenteur.

2. Mainca, alias « fosse Maincatz », lieu dit a Saint-Quentin-les-Aire,

3. Il était fils de Robert, qui épousa en 1545 Jeanne de Guarbecque. Le père de Robert était Bauduin Descamps, né en 1494, qui épousa en 1518 Françoise Braure, sœur de Jeanne Braure, dame de l'Escade en 1551. C'est par cette parenté qu'après la mort (vers -1580) .de Blanche de la Motte, sans descendance, le fief revint à son cousin Jean-François Descamps, chanoine d'Aire.

M. de Lescade a la seigneurie de Lescade dont le chef-lieu est nu terroir d'Houlleron.

ESCARBOTERIE

(Fief de l') à Isbergues, mouvant de la seigneurie de ce lieu.

1717. — « Georges Régnier, par succession de Marie- Jeanne Couvreur, sa mère, et celle-ci, par succession de Mathias, son père. »

1779. — Ciprien Régniez (Centièmes d'Isbergues) pour le fief de l'Escarboterie, consistant en censives d'un revenu de 5 sols parisis. (Cf. Carpentier : La Seigneurie d'Isbergues. Bull. S.A.M. XIII, livr. 256, p. 562.)

ESCARDE

Seigneurie à Saint-Omer-Capelle.

1384. — Eloy Eyccart, pour un fief venu de Symon Eycard, son frère⁽¹⁾. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1458 (n. st. 1459), 18 février. — De Monsr Jehan Havesquerque, pour les droitures d'un fief, gisant en Langle, nommé Ecard, contenant XXXIII mesures de terre, lequel fief il a vendu à Anthoine Gortsonne, dem^t à Saint-Omer. (Etat des exploits, droitures et reliefs dus à May Hacque, bailli de Langle. Arch. du Nord. B. 16058.)

1478. — Hanneque Beyerlincq, fils Martin.... fief d'Ecarde (Ibid. 16053.)

1546, 2 août. — Testament de Robert Wallehé.. « Item vœul et ordonne que, aprez mon décès, les terres et héritaiges.... que je tiens en fief de l'Empereur, nommé la seigneurie de la Court d'Ecorde, scitué aud. pais de Langle en lad. paroisse de Saint-Omer-Cappelle, demeurent et appartiennent à Jacques Wallehé, mon filz. »

(Arch. du P-de-C. Extr. du registre des Testaments passés de 1531 à 1557 devant l'Echevinage de Saint-Omer, f° 42.)

1551. — Ant. Walhey. fils de Jacques... fief d'Eccard à Saint-Omer-Eglise. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1625. — Jacques Walhehé, fils d'Ant^{ne}...pour la Court et fief d'Escards. (Ibid.)

1664. — Ant^{ne} de Wallehé, pour le fief des Cardes a lui donné par Mess^{re} Jacques. (Ibid.)

Fin XVII^e siècle. — F^{çois} Dassoleville (d'Assonleville). éc. s^r de Sottrecourt, à cause de d^{lle} Adrienne-Thérèse de Wallehé, sa compagne, par donation de son frère feu Antoine de Wallehé, vivt s^r d'Arquingout, Escarde, etc... fief et noble tellement et seigneurie nommé Escarde, se consistant en une motte et censé.... situé paroisse de Saint-Omer-Eglise, dit Chapelle. (Ibid. B. 16709.)

1. C'est probablement de ces premiers possesseurs que le fief tire son nom.

1761 — M^{me} de Willeman possède la seigneurie d'Escardes, consistant en reconnaissances sur différents fiefs d'un revenu de 6 1. (20^{cs} Saint-Omer-Capelle.)

1765. — Marie - Françoise Lhoste, d^{lle} de Willeman, demt à Hesdin, fille de Oudard-François et de Marie- Jeanne de Fléchin, fille de François et de dem^{lle} Marie-Antoinette Dassonville (d'Assonleville), icelle fille d'Adrienne-Thérèse de Wallehé, fille de Jacques.... fief d'Escardes à Saint-Omer-Capelle.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 189.)

ESCART

Fief à Lumbres.

1760. — Le s^r Dégardin de Saint-Omer possède les fiefs de Wachin, Escart et Colnucant, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de... 45 1. 10 s.

ESCLIMEU

(Fief d') sur Nielles-les-Thérouanne, tenu de la seigneurie de Ponches.

1724, 1er juillet. — Nicolas-Fr. ,de Lens, seigneur de Ponches... à cause duquel les héritiers de Jacques Boudry, tiennent certain fief nommé d'Esclimeu, paroisse de Nielles. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 198.),

ESCOEUILLES

Actuellement commune du canton de Lumbres, seigneurie tenue du Comté de Fauquembergues.

1300. — Arnoul, s^r du Biez et d'Escœuilles, allié à Jeanne de Créquy.

— Jean, s^r du Biez et d'Escœuilles, allié à d^{le} N... d'Ollehain, père d'Antoine, s^r du Biez, allié à Isabeau de Berghes, d'où Oudard du Biez, sr d'Escœuilles, qui vivait en 1523 et fut maréchal de France.

(Cf de Rosny,.pp. 175 et 524.)

1625. — Le sieur du Quesnoy tient aussy sa terre et seigneurie d'Escœuilles où il at justice à dix livres par. de relief... (Reg. aux fiefs de Val. Tanin. Arch. de St-O. AB. XII. 5, f° 93 r°.)

1652. — Louis du Quesnoy, éc. s^r d'Escœuilles.

(de Rosny, p. 524.)

:

1665. — id. (Epigr. du canton de Lumbres, p. 378.)

1783. — Ant^{ne}-Franc.-Marie du Quesnoy, chev. s^r d'Escœuille, lieu^t des mareschaux au Bailliage de Montreuil-sur-Mer, fils et donataire de mess^{re} Louis-Fr. du Quesnoy, s^r dud. Escœuille, Resly, Saint-Martin-en-Preure, etc... par c. de m. du 2 février 1775, fils et héritier de mess^{re} Fr^{çois} du Quesnoy. (Rapp. du Domaine et Comté de Fauquembergues, Arch. du Nord. Bur. Fin.C.178, f° 256v°.)

On trouve également trace d'un démembrement de la seigneurie d'Escœuilles.

1542. — David de Honvault, s^r de la Salle et d'Escœuilles en partie, fils de défunt Jean, s^r desd. lieux.

(Cf. de Rosny, p. 774.)

1568, 4 février. — Loys de Honvault, éc. frère et héritier de feu Jacques, vivant curé-propiétaire de Remingham, s^r de la Follie et d'Escœuille en partie.

(Gros de Saint-Omer. Transactions.)

V. 1rs fiefs : Berne, Bliez., Bullescamps, Camus (le), Cloye (la), Courhaut, Escœuilles, Folie (la), Grimausart, Honvault, Isque, Monceau, Salle (la),

ESCŒUILLES

ou Occœulle-en-Escœuilles, fief à Escœuilles, tenu de la baronnie du Val-en-Surques.

1430. — Cette seigneurie appartenait à d^{lle}- Ade de Surques, femme de Colas Paindavoine, éc. qui en donne rapport à son seigneur Oste Courteheuse.

1519. — Sire Adrien Caillette.

1521, 8 mai. — Aveu du même fief par Adrien Caillette, sr de la Cloye.

1603. — Louis de Guiselin, esc. s^r des Barreaux, pour fief d'Escœuilles, précédemment à Jehan Caillette,

— Marie de la Follie, d^e de ce fief, le laisse à Marie-Jeanne de Framery, sa fille, femme de Jean-Claude de Flahaut, éc. s^r de la Sottée qui en sert aveu le 13 février 1735.

(de Rosny, p. 523.)

1759. — Louis-César de Flahaut de la Sottée, s^r d'Occœulle-en-Escœuille... fief nommé Occœulle, consistant en censives du revenu de 18 l... (20^{cs} d'Escœuilles.)

1771. - Louis-Marie-César de Flahaut, fils de Jean-Claude, seigneur d'Escœulle-en-Escœulle.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 23a.)

— M. Ternaux, garde-marteau des eaux et forêts du Boulonnais, (de Rosny, p. 524.)

ESCONDEVEL

V. Scondevel.

ESCOUART (L')

ou Escoire, Lescoire, bois et fief à Heuringhem, et s'étendant sur Racquinghem.

1435-1442 - Jean de S^r Pierre-Maisnil, dit Agrevain, s^r de Lescoire... (Chartes de S^t-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, nos 2763, 2777 et sv. 2841.)

1473. — M^{re} Nicaise Griotte, Official de Thérouanne, tient la seigneurie de l'Escoire dud. seigneur de Rebecq, Mahieu de Lens. (Arch. du Nord. B. 16700, f^o 110.)

1474. — Nicaise Griette, pour le fief nommé Lescoivre.
(Bull. S. A. M. 3, p. 1/9.)

1501. — Jacques Griez (sic), s^r de l'Escoire.
(Epigr. du canton d'Aire, p. 66, en note.)
— Jehan Grullen, s^r de l'Escoire.
(Arch. Capitul. de Saint-Omer. II. G, n^o 2302.)

— Philippe le Noir ou Nigri, archidiacre de l'Eglise de Thérouanne, seigneur de L'Escoire, chancelier de la Toison d'Or. (Ms. 890 de la Biblioth. de St-Omer, f^o 182.)

1553, déc. — Lettre sur un procès de la dem^{lle} de l'Escoire, sœur de Philippe Nigri. (Corresp. du Magistrat de Saint-Omer, n^o 2175, aux Arch. de Saint-Omer.)

Fin XVI^e siècle. — Estienne de L'Espinoy, sr de L'Escoire, Racquinghem, ép. Marie Dullaerts.

1589-1617. — Philippe de L'Espinoy, fils des précédents, seigneur de Lescoire-Racquinghem.
— Jeanne de l'Espinoy, fille du précédent, dame de l'Escoire, ép. Adrien de Wissocq, fils puîné de Julien, s^r de Bomy. (Généalogies de quelques familles des Pays-Bas. Amsterdam, 1773, p. 236.)

1716. — Marie-Françoise-Isab.-Joseph de Basseler, fille de Gilles-Ferdinand-François, esc. s^r de Coubronne, Racquinghem, Lescoire, esch. de la v. d'Aire, ép. Louis-Ant-Fr. de la Forge.
— Louis-Marie-Hippol.-Jos. de la Forge, éc s^r de Racquinghem, La Pierre, L'Escouart, etc... (1731-1767).

1780. — M. de la Forge (Charles-Joseph, fils du précédent), seigneur de Racquinghem, propriétaire de la seigneurie de Lescoire s'étendant audit Racquinghem, imposé au centième de la paroisse de Longuenesse (sic);
(Centièmes Racquinghem, n^o /39.)

ESCOUART

(Fief de l') ou l'Escoire sur Rebecques.

1755. - Alex.-Jos. Fayolle, s^r de Lescoire en Rebecques, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer.

(Mém. S.A.M. XXV, p. 307.)

1762. — Le sr Fayolle, avocat à Saint-Omer, possède un fief nommé le fief de Lécoire. (20^{cs} Rebecques.)

ESCOUART (L')

Lescoire à Clarques.

1779. — Le sieur Marigna, dem^t en la ville de Saint-Omer propriétaire de sept mesures de terres labourables séant au chemin de Castadon, allant de Théroutanne à Saint-Omer, traversées par icelui chemin ; et, plus vers midi que la croix Davary, tenant d'une liste de midy par hache à dix quartiers au sieur Denis et neuf quartiers aux héritiers Marie-Jeanne Sobruicq et autres, terroir et seigneurie de Clarques, d'autre liste à quatre mesures au sieur Verdevoy, d'un bout d'orient, a vingt mesures un quartier au sieur Vasseur de la Tieulloy, terroir d'Ecques, et d'autre bout à dix quartiers aux veuve et héritiers Jean-Baptiste de Lannoy, auparavant le sieur Ogier, terroir et seigneurie de Clarques.....

L'article ci-dessus est occupé par ledit Liévin Leleu, Bailly d'Inghehem, lesdites sept mesures sont tenues en fief du seigneur Evêque de Saint-Omer, nommé le fief de Lescoire, terroir de Clarques. (Centièmes de West-Ecque, n^{os} 144, 145.)

ESCOUFFLANS

(Fief d') à Saint-Omer, extra muros. L'ancien chef-lieu de la seigneurie de ce nom était au Colhof et celle-ci en portait le nom (V. **Colhof**); mais, après la démolition de ce quartier, en 1566⁽¹⁾, la seigneurie seule subsista sous le nom d'Esconflans.

Elle appartenait aux Chartreux du Val de Sainte-Aldegonde ainsi qu'il a été dit au mot Colhof.

1602.— Les religieux Chartreux prétendent avoir le droit d'y commettre des officiers comme avant la démolition du Colhof. (Cartul. de la Chartr. du V. S. A. Ed. J. de Pas. Appendice, pièce P.)

1760. — Hameau de S^{te} Croix dépendant de Longuenesse. Les R. P. Chartreux ont une seigneurie nommée le Couflant (sic, lire Escouflans) s'étendant sur le terroir de Sainte-Croix et en la ville. (20^{cs} Longuenesse.)

Elle comportait une particularité au point de vue de la justice municipale sur les forains (non bourgeois) ou bourgeois d'autres villes :

1588. -- « Les bourgeois de ceste ville (de Saint-Omer) ne sont arrestables en corps ny en biens en la ville et banlieue d'Aire, non plus que, réciproquement, ceulx d'Aire ne le sont en ceste ville, sauf en la seigneurie d'Escouflans, lieu réservé. » (Arch. de St-Omer. Corresp. du Magistrat (le Saint-Omer, n° 6506.)

1739. — « s'ensuyvent ceux qui pour debtes non cognues devant justice ne sont arrestables en corps ou biens en ceste ville de Saint-Omer, sinon au Coolhof, seigneurie d'Escouflans où chascun pœult estre arrêté... » (suit la liste de ces privilégiés). (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 103.)

ESCOUFFLANS

sur Bomy.

1568, 27 sept. — Isabeau de là Fulgère, fille des feu Jacques et Bonne de Herlin, sœur d'Adolphe, éc. s^r de Malfiance, avouerie de Théroutte, Wencly, Bellefontaine et Mencas, étant dans une extrême indigence, vend à Adrien des Marais, s^r de Malfiance, les terres et seigneuries de l'Advouerie de Théroutte, Wincly, Bellefontaine, Escouflans et Menca, avec les droits, profits et honneurs y afférents. Fait en la maison dud. s^r de Malfiance, paroisse de Reclingham, où lad. Isabeau était logée et entretenue par charité..... (Gros de Saint-Omer. Ventes, no 17.)

1. V. Mém, Soc. Ant. Mor. XXX, p. 128.

ESCOUTETE

ou Ecoutette. Office judiciaire analogue à celui de sergent, inféodé pour le pays de Langle, à Sainte-Marie-Kerque.

1463. — Clay d'Averhoud, mary de d^e Alix de la Cressonnière... deux fiefs situez a Langle : un se comprend en une vierscare à S^{te} Marie-Eglise... l'autre nommé scoutettedoin... tenus delà seigneurie de Langle, venus à lad. d^{lle} de Jean de la Cressonnière, son père.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

XVII^e siècle. — La curatelle de Mess^{re} Phil. de Haynin, vivant cheval, sr de Lesquin, Sainte-Marie-Kerque, vic^{te} de S^t Georges, fils et héritier féodal de dame Marie de Lonners, fille de Julien, éc. s^r de Fontaines; icelle héritière de M^r Martin de Thilly, viv^t chanoine et chantre de la Cathédrale de Saint-Omer, tient de sad. Majesté huit fiefs..... le quatrième fief qui se nomme viscomté Escoutte (.sic pour escoutète) du pays de Langle, qui doit être pandeur et dewwageur aud. pays, au lieu nommé « busten Mardicque, Benoordengracht, et Mardicq houcke ».

(Ibid. B. 16709 : fiels tenus de Sa Majesté à cause de son Ghiselhus et seigneurie de Langle.)

1760. — Fr.-Eug.-Dominique de Wazières, ésc. s^r de Beauprey...; office d'Ecoutette du pays de Langle, qui est une charge d'exploiteur affermée à Pierre-Franc. Dondeyne, au rendage de 24 1. (20^{cs} Sainte-Marie-Kerque.)

ESCUCHERIE

V, Ecusserie.

ESKUREUL

1379, 80 janvier. - « Jou, Jehane de Morcamp vesve de feu Mess.^r Oudart de Renty, par men advoè. Jehan de Houchin, cognois avoir transporté à Basse de

Renty, men fil, tous les héritages qui me sont eskeu de la succession de men père, de me demisele me mère et de dems^{le}. Maroie de Morcamp, jadis femme de Gilbert de Sainte-Auldegonde, tant que à my touche et che pour advancher à son mariaige. excepté me fief de l'Eskereul, sauve che que j'en doye goir me vie durant. » (Arch. de Saint-Omer. Werps. N° 1321 .)

Il n'est guère possible d'après cette seule mention, de situer ce fief..(Le Dictionnaire Topogr. du P-de-C. ne cite qu'un lieu dit Ecureuil à Beaumerie.) Je ne puis que tirer une présomption sur sa situation dans notre région, de la provenance de la chartre et des noms de familles qu'elle rappelle.

ESPIER

(Fief de 1') séant sur le mont de Saint-Martin-lez-Aire, consistant en rentes sur cent trente-quatre mesures de terres ahanables avec 30 bulteaux d'avoine.

1378. — Théry Paoul pour le fief de l'Espier venu de Franç. Paoul. (Arch. du Nord. B.1G053.)

— Robert le Voile.

— Perin, puis Robinet le Volle, tous deux fils du précédent

1545. — Jacques le Viesier, esc. s^r de Pippemont à cause de d^{lle} Franchoise le Voile, sa femme.

1551. - Jean de Vitry, au nom de Marie Lefebvre sa f^e veuve de Jean de Pipemont.

1565. — Jacques de Pippemont.

— Louys Merlin.

1576. — Jean de Sara achète le fief de L'Espier.

— Jacques Sarra.

— Pierre Sarra.

(Ibid. B. -16318, f° 145, et •13848.)

1714, 31 mars. — -- Marie-Mar^{te}-Domin. de Sarra. fille de feu Jean, en son vivant sieur du fief et seigneurie de Lespiez consistant en rentes d'argent, chapons, avoine. sur 134 mesures, sur le mont Saint-Martin à Aire.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 200.)

1739 — Le sieur Burette, à cause de sa seigneurie de Lespiez. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 312.)

1742, 4 juillet. — Jacques Julien Buret, fils de dame Marie-Marg.-Domin. De Sarra (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 200.)

1760. — Le s^r Burette, de Saint-Omer possède le fief de Lespiez, consistant en rentes foncières et redevances du montant de 158 l. (20^{cs} Saint-Martin-les-Aire.)

1763, 1^{er} avril. — M^{re} P.-Fr. Prévost, greffier du Gros d'Aire, procureur de Pierre-Benoît Buret, ancien officier de cavalerie, dem^t à Bourbourg, oncle et tuteur de d^{le}

Marie-Anne-Benoîte Buret de Leviez, fille et héritière de feu Jacques-Julien, dem^t à Bourbourg. seigneurie Lespiez, comme ci-dessus.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C 200)

1769.29 avril — Mess^{re} Jos-Maximilien-Guislain de Béthune, chev, comte de Noyelle> seigneur d'Hesdigneul, Nielles ,. gouverneur des ville et château de Marles...fief de Lespiez à 10 l. par. De relief, par acquisition qu'il en a faite de M^e Alex. Muchembled, avocat en Parlement, et de demle Marie-Rose-Bènédicte Buret, son épouse, par contrat du 11 juin 1762 .(Ibid.)

ESPIER

1473. — Anth. De Senighem tient du chastel de Saint-Omer une rente que l'on nomme l'Espier., sur tous les chariots qui passent par la porte Boulizienne

(Arch. du Nord. B. 16700, f^o. 41.)

ESPIGNE

Probablement près Aire.

1718.1^{er} février. — . - Fief tenu par Pierre Matissart listant aux hoirs Michel Duriez, sieur de l'Espigne

(Arch du Nord. Bur. des Fin. C. 192, f^o 84 Aveu de la terre et seigneurie de Wittes.)

Un autre rapport semblable, du 7 août 1737, est annexé au précédent.

ESPINOY (L')

(Seigneurie du) sur les paroisses de Bientques et Pihem.

1538. 26 nov. — - Wallerand de Croix sert aveu et dénombrement du fief de l'Espinoy, tenu de la seigneurie de Bientques (Cf. Abbé . Collet : « Biographie chronolog. des barons et Seigneurs d'Elne », p. 21. Mém Soc Académique de Boulogne-sur-Mer, t. 28.)

1616. — Ch. Le Liepvre, s^r de la Noëville, la Vastinne, Lespinoy, comparaît comme allié au contr. de mar. de Ch. de Genevières avec Marie de Wallehé.

(Arch. de la famille de; Beaulaincourt, p. 517.)

1672. — Dénombrement de la seigneurie de l'Espinoy s'étendant sur 99 mesures de terre, en la paroisse de Bientques et Pihem, tenue de la seigneurie de Bientques, et foncièrement, de celle d'Hallines (en Théroüanne), servi par dem^{lle} Marie-Félix de Wallehé. Elle la tenait de son père, Jacques de Wallehé. (Arch. de l'auteur, n^o 64.)

1716. — Dénombrement de ce fief servi par Ch.-Ant. de Fléchin, chev. s^r de Wamin, à Phil.-Marcq de Fiennes, de qui il est tenu vicomtièrement, et aux abbé et religieux de S^t Augustin, de qui il est tenu foncièrement, à cause de leur seigneurie d'Hallines à Théroüanne. (Ibid.)

1761. — La dem^{lle} Marcotte possède le fief de Lépinoy (sic] qui consiste en censives d'un revenu de 30 l. et droits seigneuriaux du revenu de 30 s.
(20^{cs} Pihem et Bientques.)

1781. — Mademoiselle Marcotte, propriétaire d'un fief nommé Lépinoy, qui se consiste en censives et droits seigneuriaux. (100^{cs} Pihem, n° 26.)

ESPINOY (L')

Ancien nef sur Audrehem et Clerques.

1542. — Aveu du s^r d'Audrehem.

(Cf. Mém. S. A.M. 13, p. 81.)

Ce fief passa aux 17^e et 18^e siècles aux familles Masse, puis Pigault. (Epigraphie du canton d'Ardres, p. 225.)

ESPINOY (L')

Fief s'étendant sur quarante-huit mesures de terre à Heuringhem, tenu de la seigneurie d'Helfaut.

1328, 28 janvier. — Jean de L'Espinoy, fils de Guillaume, vend ce fief à Jean de S^{te} Aldegonde.

(Cartul. des Chartreux du V. S^{te} Ald. Ed. J. de Pas, n° 90. V. ibid. passim d'autres mentions relatives à ce fief.)

1342. — Déclaration que l'achat ci-dessus a été fait avec de l'argent donné au Couvent des Chartreux.

(Ibid. n° 111.)

1788, 20 octobre. — Rapporta Madame Marie-Joseph Sandelin, veuve de Pierre Sandelin, vicomte de Fruges, par les Chartreux du Val de S^{te} Aldegonde, du fief de Lespinoy. (Arch. de l'auteur, n° 8.)

ESPINOY (L')

Fief à Harlette, tenu de la seigneurie de Coulomby.

1712, 17 avril. — Pierre Widor, bourgeois de Saint-Omer, tient douze mesures de terre à Harlette, en vingt et une mesure à l'encontre de Toussaint Fayolle, nommées le fief de l'Espinoy, séant à la voie de Saint-Omer

(Arch du Nord. Bur. Fin. C. 240. Dénombrement de la terre de Seninghem.)

ESPINOY (L')

A Wandonne.

1603-1631. — Françoise de Fléchin, dem^{lle} de Reclingham, Lespignoy...(Arch de la famille de Beaulaincourt, pp. 1127-1133.)

1724. — Pierre Jolly s^r de la Vault. Lespinoy, la Viéville à Wandonne, ép. Anne de Fromentel, teste le 22 mai 1729, meurt en cette même année.

(Ibid. pp. 790, 797.)

1759. — le s^r Louis-Antoine-Jos. Jolly possède un fief nommé le fief de Lépinoy, dit La Viéville, qui s'étend dans lad^{te} paroisse, consistant en censives du revenu de 11 l... (20^{cs}Wandonne.)

ESQUENDAL

alias Hecquendal. à Leulinghem-Quelmes.

1548. 19 avril. - Guill, Papegay, bailly du nef et seigneurie appartenant à Jullien Bonvoisin, à cause de deux mesures de terre tenues de Jullien Bonvoisin de son fief et seigneurie nommée Esquendal qu'il tient de Mons^r de Floyecques et gist près le carrière de Lœulinghem.

(Arch. de l'auteur, n° 51.)

Dans les Chartes de Saint-Bertin, on trouve :

en 1451 et 1499, Equendal. lieu dit à Quelmes (Edit. Haigneré et Bled n° 2971, 3655) et en 1424, ten Hecque.(Ibid. 2630.)

ESQUERDES

Actuellement commune du Canton de Lumbres seigneurie mouvant du Comté de Fauquembergues.

1398, 12 mars (n, st. **1399**). — Marie de la Motte dame de Vée et d'Esquerdas, veuve de Jehan, s^r de Vée et d'Esquerdas ayant le gouvernement de sa fille « meure d'ans », déclare tenir en pairie à 10 l. de relief du seigneur Comte de Fauquembergues, le château et seigneurie d' Esquerdas. (Arch. de l'auteur, n° 15.)

1407. — Jeanne de Vée, dem^t d'Esquerdas.

(Chartes de St-Bertin, éd. Haigneré, n° 2268.)

1441-42. — Vente par Bernard de Chastelvillain de Grancey et de Pierrepont et Jehanne de Vé, sa femme, à Jehanne de la Trémoille, des fiefs et seigneuries d'Esquerdas et de la Fontaine-Ayen-lez-Arques.

(Cf. Abbé Collet : M Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdas », p. 50. Mém. Soc. Académ. de Boulogne, t. 28.)

Jehanne de la Trémouille, veuve de Jean du Bois, fils de Philippe du Bois de Fiennes, convole en deuxièmes noces avec Jacques de Crèvecœur, du Beauvaisis.

(Bull. S. A. M. t. XI, p. 434.)

1467. — Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdas; (Ibid. p. 437.)

1518. — Antoine du Bois, évêque de Béziers, légataire et fils d'un frère utérin du précédent. (Ibid. 434 et sv.)

1540. — Charles du Bois, seigneur d'Esquerdes, frère et héritier d'Ant^{ne} du Bois. (Arch. du Nord B. 1C053.)

1556-65. — Eustache de Fiennes.

(Arch. de l'auteur, n° 22, 23.)

Dès lors, la seigneurie suit. jusqu'en 1707, les mêmes dévolutions que la seigneurie d'Elnes. (V. ce mot.)

1713. — Mess^{re} Ph.-Marcq de Fiennes, ch. vi^{cte} de Fougère, baron d'Elnes, c^{te} de Chaumont, de Cantecroix, seigneur dud. Esquerdes, Bientques et Pihem, Remilly, Wavrans, Lumbres, Acquin, Westbécourt, etc... qui a dépossédé Madem^{lle} Marie-Philippine de Fiennes, sa sœur, en vertu d'un arrest qu'il a contre elle obtenu en la Cour de Parlement a Paris, le 4 janvier 1707; par lequel il a été reçu opposant a celui que ladte dem^{lle} sa sœur y avoit aussi obtenu en l'absence d'icelui le 29 juillet 1689 et été maintenu et réintégré dans lesd. seigneuries comme seul héritier de Ch-Alex. de Fiennes, fils et héritier de Marcq de Fiennes, et tout cela a l'exclusion de Mad^{lle} Marie Philippine de Fiennes qui s'en était emparée injustement et de mauvaise foi.

Lad^{te} seigneurie d'Esquerdes comprend trois fiefs dominants : le premier, relevant du Roi, à cause de son Bailliage de Saint-Omer; le second, du prince de Ligne à cause de son château de Fauquembergues; le troisième, du château et Comté de Senninghem.

De plus, le seigneur d'Esquerdes possède une seigneurie foncière à Esquelbecque.

(Gros Terrier d'Esquerdes appartenant à M. Eloy.)

1738. — Pierre Sandelin, 7^e baron d'Elnes (V. Elnes), décédé en 1776, puis Marie-Josèphe Sandelin. (V. ibid.)

1782. — Rapport servi à Ch^{les}--Joseph, prince de. Ligne, c^{te} de Fauquembergues, du fief et seigneurie d'Esquerdes, par Joseph-Joachim Sandelin, héritier de son oncle, Pierre Sandelin. (Arch. de l'auteur, n° 94.)

V. les fiefs : Ablemont, Brécourt, Caubevais, Chapitre, Enclos, Flourey, Fresinghem, Maladrie, Noircarme, Prévoté, Rabodenne, Saint-Jean⁽¹⁾.

ESQUERDES (QUINT D')

1426. — Bernard de Chateaufort, seigneur de Chiel, cède à Jehan de Hauchet⁽²⁾, dit du Wincay, le quint des biens de la seigneurie d'Esquerdes, que celui-ci avait acquis de feu Jehan d'Esquerdes qui en avait hérité,

(Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, n° 3336.)

ESQUINCOURT

à Campagne-les-Boulois.

1789, 80 juillet. — Fief nommé Esquincourt, à Ch.-Franç.-Alex.-Hubert d'Artois, éc. seigneur de Campagne-les-Boulois, venant de son père, fils de Jean-Bap^{te} d'Artois, s' du Valvallon, icelui d'Anne de Régnier, fille de Charles, lui acquéreur de Louis de Sirius, greffier du marquisat de Renty et procureur de Pierre Buirette,

notaire au bourg de Fruges, et Jeanne du Blioul, sa femme, fille de Jacques, au précédent Jean Leducq, fils de Jeanne Lefebvre... relevant de la seigneurie de Campagne, consistant en 100 s. par. de rente affectés sur 9 mesures environ de manoir « sis au bout del ville ». (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 234. Rapport de la seigneurie de Campagne 8^e fief.)

ESTANG (L')

Fief à Saint-Quentin-les-Aire.

1758. 24 février. — Marie-Fr^{se}-Flor^{ce}-Joseph le Roy, veuve de Philippe-Gabriel Garson de Quévaussart, avocat, ancien député ordin^{re} aux Etats d'Artois à Aire, tutrice du Louis-Phil. Garson, s^r d'Estrasselle, son fils... fief et seigneurie foncière à Bleti, dit S^t Quentin, et environs, tenu de Sa Maj^{té} à cause du château d'Aire, lequel est nommé L'Estang et vulgairement Tannel, pour avoir appartenu anciennement à Mathieu Tannel et échu à sond. fils par succession dud. Ph. Garson, son père. Ce fief comprend quatre mesures de terre; à labeur faisant le domaine du fief au lieu nommé Gentilly... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 201.)

1.. V. aussi, dans le Bull. Soc. Ant. Mor. I. X, p. 165 et XII, p. 820, des renseignements et notes sur de curieuses redevance féodales dues au seigneur d'Esquerdes par le fief de Soyecques, à Blendecques, qui en était tenu.

2. Sic pour Haucoich ». V. p. 282, mention de 1435).

1759. — M. de Quévaussart pour la seigneurie de l'Estang s'étendant en partie dans la ville d'Aire.

(20^{cs} Saint-Quentin.)

1784, 14 avril. — Jacques-Louis Xavier Garson, s^r de Boiaval, Conseiller-Rapporteur du point d'honneur au Bailliage d'Aire... fief nommé l'Estang, vulgairement Tannel à Bléty, dit s^r Quentin, à lui échu par succession de Phil. Garson, s^r d'Estrasselle, (Ils de Philippe-Gabriel.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 201.)

V. aussi à l'article Tannel.

ESTELÉN

ou Istelin à Racquinghem.

1759. — M. George Videbien possède la seigneurie d'Estelen. consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 12 l. (2^{cs} Racquinghem.)

V. **Istelin.**

ESTIEMBEQUE

sur Clerques, fief tenu du château de Tournehem.

1468. — Martin de Fertin, bailli et receveur de Tournehem, s^r d'Estiembecque, mort en 1468.

Isabelet, sa fille, paie relief a Tournehem, pour le fief d'Estiembecque, en 1470. (de Rosny, p. 552.)

1482. — Philippe d'Isque, s^r d'Acquembronne et d'Estiembecque, vivant en 1482, ép. Jehanne d'Estiembecque.

— Jehan, s^r d'Acquembronne et d'Estiembecque, meurt, sans alliance, vers 1525.

(A. de Rosny : Généalogie d'Isque.) :

Après Jean d'Isque, la dem^{lle} d'Isque, sa sœur, devient d^{lle} d'Estiembecque et épouse Jehan de Leuvalle, s^r de la Douve, avant 1525.

1542. — Fief de Stiembèque,, sis à Guembecque (Gambecque), paroisse de Clerques, acquis par Hugues Féron de Josse de Monchy, s^r de Guembecque.

(de Rosny, IV, p. 234.)

1544.—Hugues Féron, bourgeois de Tournehem, tient de mond. seigneur (de Tournehem) un fief et noble tenement séant aud. lieu de Clerques, nommé le fief d'Estiembecque, qui se comprend en 12 livres de rente...

(Arch. du Nord. B. 16733, n° 99,)

ESTIEMBECCQUE

Fief sur Louches, tenu du château de Touraehem.

1394. — Tournehem - George de la Paume (de la Palme), esc., pour relief de la terre j;le Steenbecque.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1461. — a Guichard Bournel (mari de Jehanne de Wissoc). seigneur de Naus-aumont et d'Estiembecque, durant les vies de Julien, son fils, et de demiselle Jorine sa fille.... (Compte de l'Argentier de Saint-Omer, f° 104 v°.)

1544. — Hugues Bournel, ésc. s^r d'Estiembecque, tient de mond. très redoublé seigneur monseigneur de Bevres en ung seul fief, foy et hommaige, ad cause de sad. chastellenye de Tournehem, la motte où est assis le chasteau, dongeon et pourprins dud. lieu d'Estiembecque.

(Arch. du Nord. B. 16733, n° 58.)

1738. — Veuve Boulon et le s^r Boutin de Beaufort, seigneurs d'Estiembecq. (Cf. Mém. imprimé pour Ant^{ne} Jos. Donjon, éc. fils et hér. d'Ant^{ne} Donjon, éc. Conseiller secret^{re} du Roy, etc... appellant et demandeur ; contre le s^r Ant^{ne} Thomas Le Secq de S^t Martin, cy-devant substitut de M. le Procureur Général aux eaux et forêts au siège général de la Table de marbre du Palais à Paris, défendeur. — Paris, 1738.)

1759. — Guill--Fr^{çois}-Jos. Dehaut, sr d'Estiembecq.

(Epigraphie du Canton d'Ardres, p. 208.)

ESTINGNECOURT

Fief à Campagne-les-Bouloonnais, tenu du château de Renty.

1502. — Le fief qui fut Mathelin d'Authewille, à cause de sa femme, qui se nomme vulgairement le fief d'Estingnecourt, est de long et ancien temps retourné en la main de mes prédécesseurs par certains moyens. (Dénombrement par Ph^e de Croy,

comte de Porcian, de la seigneurie de Renty. Manuscrit 574 de la Biblioth. de Valenciennes, f° 130 v.)

ESTOCQUAGE

ou Estocaje (Droit d')⁽¹⁾ qui se percevait aux portes de la ville de Saint-Omer.

1401. — Mess^{re} Jean de Wissoc... relief du fief de l'estocquage a la porte Boulizienne.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1424. — Mayeur et Eschevins de Saint-Omer achètent de Jacques Platel. un fief consistant en estocquage. (Ibid.)

1441. — Mayeur et eschevins de Saint-Omer pour l'estocage qui se lève aux portes de Saint-Omer. (Ibid.)

1562. — Droit d'Estocquaige ou de la Treille, qui se percevait autrefois aux portes delà ville, appartenant à la ville de Saint-Omer et qui fut à Jehan d'Ardes ».

(Arch. de St O. AB.X1I, 1.)

1. Estocage, droit qu'on payait au seigneur pour prendre les souches d'arbres. (Goddroy.) Le droit qu'on percevait ici portait peut-être sur les entrées de bois.

1760. — Le seigneur Baron (l'Ablenghem (Ebbilinghem) possède le fief seigneurial de l'Estocquet aud. lieu, consistant en droits seigneuriaux du revenu de 21 l. 12s.

(20^{cs} Marthes.)

ESTOCQUET (L')

Fief à Marthe.

1635,2 octobre. — Partage des biens de M. Fr.-Jos. de Mailly-Mametz, vivant chevalier, seigneur et baron d'Ebleguem.... à d^{lle} Agnès-Jeanne de Mailly-Mametz., la seigneurie de Wignacourt et d'Héronval, au village de Ligny, de Coquerel a Rely ; celle de l'Estoquet à Marthe et de Fontaine à Blessy. (Gros de Saint-Omer, n° 2.)

ESTRASELLES

alias Strasselles, fief sur Racquinghem.

1760. — Le Chanoine Dourlent, dem^t en la ville de Saint-Omer, possède la seigneurie de Strassel, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 56 l.

(20^{cs} Racquinghem.)

1766. — Les héritiers du s^t Simon Dourlen, prêtre, chanoine de Saint Orner, président du séminaire épiscopal, pour la seigneurie d'Estraselles, cy-devant de Croix⁽¹⁾, aud. Racquinghem, tenue de la seigneurie de la Pierre.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 239.)

1780. — M. Dourlen, chanoine, pour censives et droits seigneuriaux de la seigneurie d'Estrazelles.

(Centièmes Racquinghem, n° 29.)

ESTRASSELLES

Fief. à Saint-Martin-les-Aire.

Celle seigneurie a dû appartenir primitivement aux seigneurs de Blessel ainsi qu'il résulte de la mention suivante : « Dans le Greffe du Bailliage d'Aire repose un ancien écrit dans lequel est dit que les fiefs de Blessel, Saint-Quentin, Glomingham, Flamenchon et Estrasselle

sont tenus en un seul fief du château d'Aire. »

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 167, p. S2.)

1. Cette mention pourrait donner à penser que ce fief était l'ancienne seigneurie d'Estraselles de la famille de Croix. Mais les notes généalogiques de cette famille nous l'ont connaître que le premier seigneur d'Estraselles de ce nom, Guillaume de Croix, conseiller d'Artois, avait épousé d^{lle} Isabelle Estmemault, fille de Jacques, esc. s^r d'Estraselles Beuvry.. Son fils Jacques mort en 1628, et son petit-fils Charles, furent après lui seigneurs d'Estraselles. Mais ne pourrait-on supposer, pour expliquer la présente mention, qu'ils aient donné à un de leurs fiefs, sis à Racquinghem, le nom de leur principale seigneurie ? Une telle pratique était d'un usage, courant en matière féodale. Elle pourrait, de plus, se corroborer ici par ce fait que la supposition que cette famille de Croix ait eu des possessions à Racquinghem est confirmée par un acte du Gros de Saint-Omer du 6 mars 1556 (Vent^{es}, n° 18), portant vente de terres à Bacquinghem, par les héritiers de Guillaume I de Croix, père de Guillaume, qui épousa d^{lle} Esmenault.

1722, 20 octobre. — Louis Garson, Conseiller du Roi, subdélégué à l'Intendance de Picardie au dép^t d'Aire, s^r de Boyaval...fief et seigneurie d'Estracelles, comprenant une maison entourée de fossés et amasée, contenant trois mesures.... dont une terre tenant vers soleil à la rivière du Madicq. (Ibid. C. 194.)

1738, 25 février. — Louis-Philippe Garson d'Estrassel, a lui par succession de Philippe-Gabriel Garson de Quevaussart, son frère, fils et héritier de Louis-Joseph, tient du seigneur de Blessel le fief et seigneurie d'Estracelles, consistant en une maison et plusieurs bâtiments y annexés, entourés de fossés, le tout contenant 3 mesures...

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 167 : dénombrement de la seigneurie de Blessel.,)

1739. — M. L. Garson, avocat et subdélégué à l'Intendance, à cause de sa terre et seigneurie d'Estrasselles et Tanelle. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 291.)

1759. — M. de Quévausart, pour seigneurie d'Estraselle, dont le revenu est de... 75 l. {20^{cs} Saint-Quentin.)

ESTRASSELLES

à Witternesse.

1759. — Prieur et religieux de Saint-André-lez-Aire... fiefs de Coupe-Gœulle et de Strassel, consistant en censives d'un revenu de 97 l... (20^{cs}- Witternesse.)

ETANG

V. Estang

ÉTREHEM

ou Estrehem, sur Leulinghem. Seigneurie, d'Estrehem-en-Estrehem, mouvant de l'Abbaye de Saint-Bertin cl s'étendant sur Etrehem et Tatinghem.

1412, 22 déc. — Clay Dane, éc. donne rapport et dénombrement d'un fief a Etrehem. (Ch. de St-Bertin, n° 2427. Ed. Haigneré.) Un « précis pour Maximilien-L.-Jos. de Pan, contre P.-Jos.-Fr. Gaillart, seigneur de Blairville, et du fief dit d'Etrehem en Etrehem -», (Saint Omer, Boubiers -1769, p. 2), dit que c'est bien le fief qui fut, au 18^e siècle, à M. Gaillart.

1416. — Saisine donnée par Bertran Anesart, bailli de Saint-Bertin, assisté des francs-hommes de la salle abbatiale, d'un fief de trente mesures, situé à Etrehem vendu 400 fr. d'Artois par Jacques Platel, éc. et Margte Dane, sa f^e dem^t1 à Saint-Omer, à Jean de Haukoich (sic), dit du Wincay, dem^t à Saint-Omer, lequel fief est ad aud. Jacques Platel par la mort et trespas de feu David, Dane et sur lequel Kateline de Nédonchel, vefve dud. feu David, doit avoir par douaire jouissance de moitié sa vie durant.

1435, 5 jour de march avant Pasques (n. st, 1436).

— Quittance donnée par l'abbé de S^t B. à Pierre de Haucoich, dit du Wincay, filz et héritier dud. Jehan, du relief et cambellage dud. fief tenu de l'abbaye de Saint-Bertin, assis en la paroisse de Tatinghem, nommé fief d'Estrehem.

(Archives de M. C. Van Kempen.)

1452. — Jean, seigneur de la Cressonnière, d'Estrehem, donne rapport du fief et seigneurie d'Estrehem à Estrehem et aux environs. (Ch.de St-Bertin, n° 2983 et mémoire cité.)

1515, 10 sept. — Wallerand d'Ocoche, époux de Jeanne d'Averoult, héritière de Jean de la Cressonnière, sert rapport du fief a l'abbé de Saint-Bertin.

Ils laissèrent trois enfants ; Florimond, décédé sans postérité, Marie, qui ép. Henri Le Roy, d'où un fils, Maurice, et Barbe, qui ép. Nicolas de Courteville.

Henri Le Roy, ayant succédé à son oncle, Florimond, décéda lui-même sans postérité, et eut, pour héritière, sa nièce, Marie de Courteville, fille de Barbe d'Ocoche.

— Marie de Courteville ép. Wallerand d'Ausque. (Le Capitaine d'Ausque, s' d'Estrehem, est mentionné dans une lettre de rémission d'avril 1583. Arch. du Nord. B. 1786, fol. 33.)

1581. — D^{lle} Barbe d'Ausque, dem^{lle} d'Estrehem et de Lœullinghem, fille des précédents, ép. Sébastien de Delft, seigneur de Lœulline.

XVII^e siècle. — Wallerand de Delft, seigneur d'Estrehem et Leulinghem, fils des précédents, vivait en 1607, mort avant 1666, teste le 14 avril 1662 (Gros de St-Omer, n° 6), ép. Béatrix le Chevalier.

— Marie-Catherine de Delf, d^{lle} de Leulinghem et Estréhem, fille des précédents, ép. Robert de Bersacques, fils de Mathieu et de Marie de Visser.

— Philippe-Albert de Bersacques, fils des précédents, qui cède ses seigneuries à sa sœur, Thérèse-Robertine de Bersacques, décédée en 1708, qui avait épousé, en 1687, Jean-Pierre Contarini (mort en 1721), capitaine en la légion d'Alsace. (Notes généal. de M. V. de Noircarme.)

1726, — Jean-Joseph Contarini, fils des précédents, vendit le 24 avril 1726 les terres d'Etrehem et Leulinghem à Guislain-Alexandre Gaillard, dem^t à Aire, et dame Jeanne-Bernardine Roels, son épouse.

1739. — Guislain-Alex. Gaillard, à cause de ses terres et seigneuries de Etrehem et Leulinghem.

(Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1769 et sv. — Pierre-Joseph-Fr. Gaillard, éc. seigneur de Blairville, Estrehem et Leulinghem, demeurant à Saint-Omer.

(Les données ci-dessus sont extraites en grande partie de deux mémoires judiciaires imprimés à Saint-Omer vers 1770 : l'un, pour Maximilien-L.-J. de Pan, cité plus haut ; l'autre, pour Pierre-Joseph-Fr. Gaillard, éc. seigneur de la baronnie de Blairville, Estrehem, Leulinghem, contre Max.-L.-J. de Pan, éc. seigneur de Wisques. Saint-Omer. Fertel, p. 47.)

— Pierre-Joseph-Constant Gaillard, fils du précédent (1752-1820). (Arch. de l'auteur, n° 83.)

1613. — Un rapport et dénombrement est servi 6 juillet 1613 par le procureur de Mre André de Simblimont (Saint-Blimont), baron d'Ordre, seigneur de Gouy, etc... Offy, Embry en partie, Estrehem, etc... à Guislain de Prennes, vicomte de Fruges, pour un fief au village d'Estrehem et Lœulinghem, tenu de la seigneurie de Lumbres qui est mouvante du Conté de Seningham.

(Arch. de l'auteur, n° 83.)

Une mention marginale dit qu'il s'agit du « fief d'Ordre. d'Estrehem, à présent nommé le fief de S^t Maurice ». Il n'est donc pas douteux que la qualification de « s' d'Estrehem », donnée à André de S^t Blimont, s'applique à ce fief et non à la seigneurie proprement dite d'Etrehem.

V. les fiefs : Ordre, Saint-Maurice.

EULE, EULLE

V. **Elnes**.

FAMECHON, FAMENCHON

pour Flamençon. V. ce mot.

FAROUCHE

(Fief à Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. — Dénombrement de la terre de Campagne-les-Boulonnais par Ch.-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois... 36^e fief : Pierre-Louis Ducrocq, laboureur au hameau d'Happé à Campagne, à cause de Marie-J^h Delattre, sa femme, icelle fille de Jacques, fils d'Antoine, pour un fief seigneurial aud. Happe, relevant de la seigneurie de Campagne et nommé Farouche, consistant en manoir, terres et rentes foncières... Ledit Ducrocq, dit Farouche, tient de lui-même certaines terres, etc...

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

FARSOUX

(Fief) sis à Coyecques et tenu de la seigneurie de Comtes.

Fin XV^e siècle. — Fief Farsoux, situé à Coyecques, tenu d'Estienne de Renty, à cause de sa seigneurie de Comtes. (Arch. du Nord. B. 16700, f^o 21 v^o.)

1786, 25 mai. — ... Item l'église de Coyecque tient de la seigneurie de Comte un fief et noble tellement vicomtier, nommé le fief Farsous, se consistant dans un quartier et demy de preys séant es preys de Poncho... et en plusieurs censives. (Ibid. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine de Fauquembergues, f^o 95 v^o.)

FASQUELLE

à Campagne-les-Boulonnais et Verchocq : arrière-fief du château de Saint-Omer.

1473. — Jehenne de May, vefve Guy Quiéret, pour fief et seigneurie de Fasquelle à Campagne-les-Boulonnais.

(Arch. du Nord. B. 16700, f^o 98 r^o.)

1502. — Adrien Daveluys, par achat par lui fait naguère de Franchois Deule, héritier de deffuncte d^{le} Adrienne de Saveuse, en son vivant femme Jehan Deule... terre et seigneurie de Fasquelles. (Ms. 574 de la Biblioth. de Valenciennes. Dénombrement du fief de Renty, Campagne, etc.,. f^o 69 r^o.)

Plus tard, cette seigneurie fut confondue avec celle de Campagne et revendue en 1731 par le Comte Ant^{ne}-Ph.-Ch.-Nic.-Aug^{tin} d'Egmont Pignatelly au prix de 165 1. de vin et 3135 1. de principal à M. Ch.-Doin. de Lestendart, seigneur de Verchocq. Il est dit dans cet acte que cette seigneurie consiste en un droit de plantis, pêche, chasse, et que plusieurs fiefs en relèvent, dont ceux de Mont-Guislain et Payelleville. (Archives de Courset.)

V. les fiefs : Compingnolle, Mont Guillain, Payelleville, Pré Gardin, Ricquebourg.

Une autre seigneurie de Fasquelles, située en la paroisse de Verchocq, consistant en vingt-quatre mesures de terres « avesties de bois.», appartenait aux Chanoines Gradués « du Membre de Théroutanne, transférés dans l'Eglise Cathédrale à Ypres ». Ceux-ci la vendirent, en avril 1728, pour le prix de 3000 florins, au marquis de l'Estandart, seigneur de Verchocq, qui, quelques années plus tard, réunissait les deux seigneuries. (Arch. de Courset.)

FASQUES

sur Verchocq, fief tenu du Comté de Fauquembergues, arrière-fief du château de Saint-Omer.

1566. — Jean Bournel, sr de Fasques. (Bellevall : Nobiliaire du Ponthieu.)

1623. — Le Baron de Namp (? sic) tient aussy sa terre et seigneurie de Fasques en laquelle il y at justice a dix livres par. de relief. (Reg. aux Fiefs de Val Taffin. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 93 r°.)

1682, 4 avril. — Marquis de Lillers (Max.-Franç, de Carnin), seigneurie de Fasques tenue de Fauquembergues.

(Arch. de Courset. Comm^{on} abbé Delamotte.)

1739. — Ch.-Domin. marquis de l'Etendart, à cause de sa seigneurie de Fasques.
(Pr.-verb. Rédact. Coutumes, p. 11.)

1786, 25 mai. — Dame Isabelle-Josèphe-Rosalie d'Héricourt, dame de Canlers, Fasques, Estrée, etc..., douairière de Mess^{re} Phil.-Alb.-Jos. de Landas, chev. comte de Louvigny, seigneur dud. lieu, Couin-Saint-Léger, etc... à cause de sa terre et seigneurie de Fasques, échue à la dame Comtesse de Louvigny de la succession de madame sa sœur, par indivis présentement avec monsieur de la Pasture, seigneur de Verchocq, venant de la succession de feu mons^r le marquis de Lestendart, actuellement réunis et appartenant à mons^r le baron de Coupigny.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178 : Rapport du Domaine de Fauquembergues, f°. 109 v°. Même mention dans un rapport du 28 mai 1770 dans les archives de Courset.)

V. les fiefs : Crèvecœur, Croisettes, Morice de Paris, Prey.

FAUMONT

Fief à Zutkerque.

1722. — Dlle Marie-Marg^{te} d'Auchel, dame de Faumont, ép. 1° en 1712, Ph.-Eug. de Ponthièvre de Berlaere, maître particulier des eaux-et-forêts de la maîtrise de Tournehem, Lieuten^t Général du Bailliage a Tournehem. 2° Louis-Balthazar Prévôt. (Pap. Généal. de la famille d'Auchel.)

1739. — P.-Fr. de Laurétan, seigneur de Faumont.

(Pr-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 121)

1760.— Le s^r Louis-Alex, de Laurétan, seigneur de la seigneurie de Faumont, relevant de la baronnie d'André, consistant en rentes foncières d'un revenu de 7 1.10 s.

(20^{cs} Zutkerque.)

FAUQUEMBERGUES

Actuellement chef-lieu de canton, ancien chef-lieu d'une châtelainie tenue directement du Souverain.

Dès le début de sa formation, cette châtelainie était de la mouvance de celle de Saint-Omer et ce sont les Châtelains de Saint-Omer qui sont sires de Fauquembergues. La Généalogie en a été donnée par M. Giry dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 1874-1875. « Les Châtelains de Saint-Omer, 1042-1386. »

Dans ce savant travail, le premier qui est cité avec le titre de seigneur de Fauquembergues, sans être châtelain de Saint-Omer, est Hugues, (vivant en 1146), fils de Guillaume II de Saint-Omer et de Mélisende de Picquigny. Mais, après lui, l'apanage fait retour aux Châtelains, Guillaume III de Saint-Omer, son frère (vivant en 1161-1178), puis ses descendants Guillaume IV, Guillaume V(1171+1246). Ensuite, la descendance se continue par les femmes dans les familles de Renenghes, puis de Beaumont, pour arriver à Sanse de Beaumont, décédé en 1400 sans postérité, fils de Florent, sire de Beurieux (qui hérita en 1363 du comté de Fauquembergues et de la châtelainie de Saint-Omer), et de Béatrix de Lalaing, dame de Semeries (Septmeries en Hainaut).

Ainsi que l'expose M. Brassart dans son travail documente « Le Duel judiciaire du Comte de Fauquembergue et du seigneur de Sorel (1372; avec des notes sur les Comtes de Fauquembergue » (Mém^{re} Soc. Ant. Mor.t.19, pp. 1-41), c'est dans une charte de 1234 que l'on voit pour la première fois le Châtelain de Saint-Omer parler de son Comté de Fauquembergue ; mais c'est moins d'une érection spéciale que provient ce titre que du fait que la terre de Fauquembergues assurait à son possesseur toutes les prérogatives dont un Comte pouvait se prévaloir.

Nous savons aussi que Sanse de Beaumont avait engagé son comté de Fauquembergues en 1367 à l'Avoué de Thérouanne, Eustache de Conflans, et, en 1372, le vendit à réméré à Jeanne de Luxembourg, comtesse douairière de Saint-Pol, morte sans descendance. A la suite de ce décès, son neveu et héritier, Wallerand de Raineval, releva « la comté disant luy estre escheue ».

1407. — M. le vidame d'Amiens (Baudouin d'Ailly) paie le relief de « la conté de Faukenberghe » à lui venue par sa femme Jehenne, fille de Waleran de Rayneval.

1410. — Jehan de Beurieu, dit de Beaumont, neveu de Sanse, rentre en possession du comté aliéné à réméré. Il épouse dame Vallencienne de la Vieffville, avec clause de retour du comté à la famille de la Vieffville au cas où le comte de Fauquembergues viendrait à mourir sans descendant. Il fut tué à Azincourt.

1415. — Gauthier de Beurieu, frère du précédent, meurt sans postérité, et son héritage échoit à sa sœur Jeanne de Beaumont, dit de Beurieu, veuve de Fier-à-Bras, bâtard de Vertain.

1444. — Jean de Vertain épouse Marguerite de la Vieffville, et transporte, vers 1474, le comté à son frère Englebert.

En 1444. — Mons^r Antoine, s^r de Croy, comte de Porcien, s^r de Renty et d'Arscot, conseiller et chambellan de M. le duc de Bourg^{ne}, s'est fait décréter sur la terre de F. pour seurté de 400 frans de rente, appartenant à Jean de Vertain, comte de F. et à mad^e Marg^{te} de la Vieuville, sa femme. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Au sujet de cette emprise sur la terre de Fauquembergues résultant d'un contrat de mariage, on a remarqué qu'Antoine de Croy avait cherché à transformer cette seigneurie en fief tenu de sa terre de Renty. Il obtint même du duc de Bourgogne des lettres patentes datées de Bruxelles le 5 mai 1443, consacrant expressément ce nouvel état de choses, mais ces lettres patentes ne produisirent pas leur effet, soit qu'elles aient été aussitôt modifiées ou annulées, car la lignée naturelle des anciens

comtes de Fauquembergues continua à demeurer en possession de la seigneurie et à la tenir directement du château de Saint-Omer.

1474-75. — Englebert de Vertain, puis Jehan, son fils, qui le reçoit en 1475 « en avancement de mariage » et meurt sans descendance.

1481-82. — Philippe de Bourgogne⁽¹⁾, fils d'Antoine, grand bâtard de Bourgogne, et de Jeanne de la Vieville, se prévaut, du chef de sa mère, née de la Vieville, de la Clause de mariage de Jean de Beurieu, dit de Beaumont, mentionnée précédemment (sous l'année 1410), et, du consentement même de Jean de Vertain, se fait « décréter en la conté et seigneurie de Fauquemberghe par les bailli et frans hommes du chasteau de S^t Omer... »

Quoi qu'il en soit, cette convention ne fut pas acceptée par d'autres très prétendants au Comté de Fauquemberghe car, en 1502, nous n'en trouvons pas moins de quatre qui paient le droit de relief.⁽²⁾

1502. — Adolf de Bourgogne, seigneur de Bevres, de la Vere, etc... pour la comté de F. venue de Ph. de Bourg^{ne}, seigneur de Bevres, son père. (Arch. du Nord. B. I.,003.)

1502. — Jean de Hun, ésc. sr de Villers le Potterie pour la comté de Fauquemberghe à luy venue de Mess^{re} Jean de Vertain, comte de F. (Ibid.)

1. Seigneur de Bevres (Beveren au pays de Waes).

2. le paiement du droit de relief ne faisait qu'affirmer les prétentions sur le fief et ne préjugait en rien de la question de dévolution qui se discutait devant la juridiction compétente. (Brassart, op. cit.)

1502. — Jacques, seigneur d'Iltre et de Baudemont, pour la C^{te} de F. venue de Mess^{re} J. de Vertain, comte dud. Lieu, comme son plus proche hoir apparent ⁽¹⁾. (Ibid.)

1502. — Charles de Boulainvilliers, ésc., mary et bail de d^{lle} Catherinne de Havard, sa femme, pour la comté de F à elle escheue en ligne directe de Marguerite de Faulquemberghe; en son temps comtesse dud. lieu. (Ibid.)

La prétention de ce dernier paraît avoir repose sur des bases bien lointaines, car dans les ancêtres des comtes de Fauquembergues on ne trouve, du nom de Marguerite, que Marguerite de Saint-Omer, épouse de Baudouin de Créquy et l'une des nombreuses filles de Guillaume IV, châtelain de Saint-Omer, mort vers 1191, laquelle Marguerite n'avait d'ailleurs jamais possédé elle-même le comté de Fauquembergues (Brassart, op cit.)

Quoi qu'il en soit, à la suite de ces compétitions, le comté fut vendu, vers 1505, à Antoine de Ligne, baron de ligne et de Beloeil, décédé en 1522.

. — Jacques de Ligne, décédé en 1552, puis Philippe qui transmet, de son vivant, en 1579, le comté à son frère Georges ; celui-ci mourut dans l'année même, de sorte que Philippe en reprit possession jusqu'à sa mort en 1583.

Mais, en 1571 (voir Corresp. Du Magistrat de St-Omer, n^{os} 3507 et 3592, la seigneurie paraît avoir été engagée pendant deux ans environ au s^r de Capres (Oudart de Bournonville, qui fut plus tard gouverneur d'Artois).

1583. — Lamora¹, prince de Ligne, dont le fils Florent, décédé avant son père. portait aussi le titre de comte de Fauquembergues.

— Claude, fils de Florent, succéda à Lamoral et transmit le comté à son fils Henri, en 1679.

1702-1757. — Claude-Lamoral, Cils d'Henri, comparaît à la rédaction des Coutumes en 1739 et meurt en 1757. Son fils, Charles-Joseph, fut le dernier comte de Fauquembergues.

1759. — Mgr le prince de Ligne... pour seigneurie de Fauquembergue, consistant en censives et redevances d'une valeur de 910 l. 11 s. (20cs Fauquembergues.)

1786, 25 mai. — Rapport et dénombrement servi par Charles-Joseph, prince de Ligne, au Roi de France, pour le Domaine, Ville et Comté de Fauquembergues. Gros cahier en parchemin de trente-huit cahiers formant 281 feuillets. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178.)

V. les fiefs : Fildin, Fillières, Fontaine, Marmouce, Motte-Dieu, Normand, Olphus, Perin, Sarton, Van Poel, Vaux.

Fiefs au Chapitre de Fauquembergues : Chapitre, Mercq.

FAUQUEMBERGUES (VICOMTE DE)

Ce fief, consistant en droits seigneuriaux qui se percevaient à Fauquembergues et aux environs, était très anciennement la possession du seigneur de Renty.

1. Un Etienne d'Iltre, chev, épousa Jeanne de Vertain, tante du dernier comte de Fauquembergues. Ce Jacques d'Iltre n'était donc que cousin, comme, du reste, Jean de Hun.

1502, — « Item, à cause de mad. seigneurie et chastellenie de Renty, je suis chastelain et visconte de Faulkemberghe » par suite d'un vidimus, daté du 24 juillet 1400, de Walleran, seigneur de Rayneval et C^{te} de F. d'une ancienne lettre de Guillaume, châtelain de Saint-Omer, reconnaissant à Ernoul, seigneur de Renty, ce droit de viscomté. (Ms. 574 de la Biblioth. de Valenciennes. Dénombrement du fief de Renty, f° 30 v°.)

1629. — Le marquis de Renty tient en fief la viscomté dud. Fauquembergue. (Reg. aux fiefs de Val. Taffin. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, f° 92 r°.)

1786, 25 mai. — Monseigneur Casimir comte d'Egmont-Pignatelly, duc de Gueldre, marquis de Renty, vicomte de Fauquembergues. (Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 59 v°.)

Au dix-huitième siècle, on remarque que la perception des droits afférents à ce fief était affermée à un représentant qui prenait dans sa gestion le titre de vicomte de Fauquembergues.

FAVIER

ou Favières, fief à Saint-Quentin-les-Aire, tenu de la seigneurie de Blessel.

1660. — M. Jehan de la Viesville... fiefs Bocquet, Tanel, Mont de Biennes, du Jardin, Favières
(Arch. du Nord. B. 163-18, f° 1.00.)

1722, 20 octobre. - Domin.-Jean-Jacques de Lenequesaing, s^r de la Prée, fils et hér. de Franç^s-Jean-Jacques, pour le fief Favier, consistant en manoir autrefois amazé, prés, pâture, fossés, et environ treize mesures d'autres terres, près le mont de Bienne. territoire de S^t Quentin.

(Ibid. Bur. Fin. C. 191 : aveu de la seigneurie de Blesse .)

1758, 25 février. - Les héritiers du sieur Jean-Jacques de Lenequesaing, éc. s^r de la Prée, tiennent de la seigneurie de Blesse un fief et noble tenement nomme le fief Favier, consistant en un ancien manoir autrefois amazé; etc... (Ibid. C. 167 : dénombrement de la seigneurie de Blesse, p. 16, n° 20.)

FAY

de Thiembronne (Fief du), tenu de la seigneurie de Thiembronne.

1563. — D^{lle} Françoise de Heronval, veuve de N. de Clem, et à présent femme de François d'Ocoche, donne à son fils Yzembart de Clem, éc., à l'occasion de son mariage avec d^{lle} Jehenne de Lianne, « le lieu et plaiche du Fay que solloit estre amazé auparavant les guerres, séant en la paroiche dud. Thiembronne, se consistant en 15 à 16 mesures de terre gardinaiges, dix mesures de preys, 35 mesures à la solle... le tout ainsy qu'il se comprend et extend... en ung seul fief de la seigneurie dud. Thiembronne... » (Contr. du mar. d'Yzembart de Clem et de Jehenne de Lianne. Gros de S^t Omer, 1563, n° 11.)

FEBVIN-PALFART

Actuellement commune du Canton de Fauquembergues.

La seigneurie de Febvin aurait été partagé entre l'abbaye de Blangy, qui y avait une prévôté et le patronat de l'église, (v. Epigraphie du Canton de Fauquembergues, pp. 134-135) et l'abbaye de Saint-Bertin, si, du moins, on peut se rapporter à l'indication suivante :

1760. — Les Abbé et Religieux de Saint-Bertin, seigneurs principaux. Le revenu de leur seigneurie est estimé 210 1 pour les censives, 70 1. pour les droits seigneuriaux. (20^{cs} Febvin-Palfart.)

Sic Mais comment se fait-il qu'il ne soit ms fait allusion à cette seigneurie dans les Chartes de Saint Bertin et que la localité de Febvin n'y est rappelée (n° 2952) que pour une affaire se référant à l'abbaye de Blangy demande donc si, dans la citation des Vingtièmes le scribe n'aura pas écrit « de S^t Bertin » au lieu S^{te} Berthe ».

V. les fiefs : Hurtebise, Livossart, Mollinet, Mont-cornet, Onenghem (d'), Palfart, Pipemont.

FERLINGHEM

sur Brèmes, seigneurie tenue de la baronnie de Balinghem.

1442— Robert de Balinghem.

1503— François de Balinghem. - Adrien de Balinghem, s^r de Courteheuse, père de Marguerite de Ferlinghem, femme de Jean d'Ostrel, s^r de Lières.
(de Rosny, p. 550.)

1572— Pierre d'Ostrel, s^r de Frelinghem.

1573.— Dam^{le} Marie de Gourllay, v^{ve} de feu Hugues Belloy, ésc, s^r de Rogehent, héritière du côté paternel de défunt Jehan de la Mothe, esc s^r de S^t Martin consent que Baudrain de Massiet esc s^r de Staples, dem^t à Bruges, cousin maternel de d'icelluy feu, puisse appréhender le fief, terre et seigneurie de Frelinghem aud, feu, s^r de S^t Martin. (Minutes des notaires de Montreuil. Comm^{on} de M. Rodière)

1660.— Gilles-Franç^{ois} d'Ostrel, s^r de Lières, vend une partie de la seigneurie à Jacques le Gris, aïeul de Françoise de Cailly, qui la porte en mariage à Blaise Mallet.
Cf. de Rosny, p. 550.)

1687.— L'autre partie fait l'objet d'une cession, en 1687, par M Claude de s^t Simon, chev. s^r de Mont Bléru, légataire de dame de Prunelay, sa mère, veuve en secondes nocces de Gilles-Fr. d'Ostrel, ch. s^r de Ferlinghem, à Thomas le Secq de Launay, d'où elle passa à sa fille Marie-Marguerite le Secq de Launay, mère de Charles de Musnier, sr de Spinefort.

En 1783.— La terre de Ferlinghem est possédée par led. Musnier de Spinefort et Mallet de Bresmes, entre les auteurs desquels elle a été divisée.
(Terrier de la Baronnie de Balinghem de 1783, art 31 Arch. du château de St-Martin-en-Louches.)

A la fin du XIII^e siècle. — M de la Gorgue de Rosny se rendit acquéreur de la terre.
(Cf. de Rosny, p, 550.)

FERLINGHEM

Autre seigneurie de Ferlinghem, tenue de la seigneurie d'Audrehem,

La « vicomte de Ferlinghem » est composée (le trois fiefs à présent (1771) réunis en un seul :

du premier, Jean de Sept fontaines a servi dénombrement le 18 octobre 1501.

A]près lui, Charles Desvaux, s^r de Contenanche, le 22 déc. 1541 ;

du second, Gaucher de Colincourt a servi dénombrement le 4 août -1540;

du troisième, Charles de Vaux a servi dénombrement le 12 décembre 1541.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242 : dénombrement du 18 janvier 1771.)

1590. — Flour de Baynast, s^r de Sept-Fontaines.
(de Rosny, p. 550.)

1730, 7 octobre. — Henri Roblain (Robelin), seigneur de Sept fontaines, vicomte de Ferlinghem, Louches, Autingues (en partie). (Arch. (lu Nord. Bur. Fin. C. 242.)

1771. 18 janvier. — Pierre Robelin, tient la vicomte de Ferlinghem, composée de trois fiefs, à présent assis en un seul (v. plus haut). (Ibid.)

FERLINCHEM (MOTTE DE)

Fief île la Motte ou du moulin de Ferlinghem, consistant en un moulin banal, bâtiments, cour, jardin d'une contenance d'une mesure de terre, et situé entre les territoires de Ferlinghem, Landrethun et Rodelinghem.

1720. — François du Wicquet.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 30. Dossier 9.)

1758, 10 février. — 1^{re} D^{lle} Marg^{te}-Claudine-Hélène du Wicquet, épouse de Mess^{re} Estienne de Laboulie, chev. Command^t en la ville de Calais; 2^o D^{lle} Marie-Ant^{te}-Cécile du Wicquet de S^t Martin; 3^o Dame Marie-Louise Varlet, épouse de Jean-Ant^{ne} d'Isque, seigneur de Cambresèque, le Breuil, etc., colonel d'inf^{rie} demt à Boulogne, mère tutrice de Jean-Bap^{te} du Wicquet, seigneur de Rodelinghem, lieut^t d'inf^{rie} au Rég^t de Forest, son fils meneur, héritier de Jacques du Wicquet, sou père, vivant seigneur de Landrethun..... pour 4 fiefs relevant du château de Tournehem.... 4^o fief de la motte ou du moulin de Ferlinghem...

(Ibid. C. 244.)

FERMEL ou FREMEL

(Fief du) au village d'Enquin, tenu du château d'Aire, comprenant, d'une part un manoir nommé le Fremel. amazé de trois mesures environ, et de trente et une mesures d'autres terres⁽¹⁾

1. D'après un autre document de 1660 (V. Bull. S.A.M t. VIII, p 90), ce fief consiste, tant en manoirs que terre à labour en 43 mesures, 3 quartiers 1 verge, dont le s^r du Fermel tient 33 mesures, 3 quartiers, le surplus est tenu par les hommes cottiers dud. seigneur

1438. — Béatrix de Boufflers, veuve de Baudrain de Sains. (Arch. du Nord. B. 16053.)

XVe siècle et XVI^e siècle. — Antoine de Sains.

(Arch. du Nord. B. 13818.)

D^{lle} Aélips de Sains, ép. N....

Huez Crestel.

Michel du Crestel.

Charles du Crestel, éc. s^r du Fermel.

(Arch. du Nord. 15. 16318. Reg. aux fiefs du Château d'Aire, f^o 129 v^o)

1546. — Toussains Segon. (Ibid. B. 16053.)

1573. — Charles Crestel, éc. seigneur du Fermel.

(Table des Registres des Saisines de Saint-Omer aux Arch. du Pas-de-Calais.)

1601. — Charles du Crestel. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1639. — Pierre de Grenet, esc. vicomte et seigneur de Serques, Beaurepaire, le Fremel⁽¹⁾ comparaît au contrat de m. de sa fille, Marie de Grenet, avec Jacques de Wallehé.

(Gros de Saint-Omer. 8 mai 1639.)

1690, 15 juillet. — Dame Marie-Jacqueline du Wez de Guînes, douairière marquise de Lugy, dame de Reclingham, Matringhem en partie, du Fremel... fief le Fremel es .village, terroir et dismage d'Enquin, eschu par le trespas de feu Mess^{re} Jacques de Walché, chev. seigneur d'Arquingout, son aïeul.

1729, 3 janvier. — Phil.-Ch. de Kessel, mary et bail de Marie-Adrienne-Alexandrine de la Buissière, fille de Mess^{re} Oudart-Joseph de la Buissière, fief et seigneurie du Fermel, échu à icelle par le trespas du feu seigneur marquis de Lugy, son père, à lui par le trépas de Marie-Jacqueline du Wez de Guisnes, sa mère, provenant de François d'Assonville, seigneur de Sautricourt.

1739. — D^{lle} de la Buissière, à cause de sa seigneurie du Fremel à Enquin. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes d'Artois, pp. 6 et 391.)

FERNAGUE

Au XVI II^e siècle, il y avait, à Blendecques, un fief nommé Fernague.. (Mém. S.A.M. t. 35, p. 61.)

1. Il était aussi seigneur du Fermont (près Aubigny). La généalogie de Grenet extr. des mm^{ss} du prince de Béthune (Bibl. Sens à Arras) indique bien les deux seigneuries; donc il ne peut y avoir confusion

FERTIN

sur Audrehem, autrefois sur Clerques. seigneurie tenue du château de Tournehem, contenant un manoir et sept mesures de terre.

M. de Rosny cite un certain nombre de personnages qui portaient ce nom dès la fin du 11^e siècle.

1468. — Martin, bailli et receveur de Tournehem, s^r d'Estiembecque.

1544. — Flour, fils de Jean de Fertin, paie relief pour led. fief de Fertin. (V. de Rosny, p. 553, et Courtois, dans Mém. S.A.M. 13, p. 87, d'après le registre coté 16733. Arch. du Nord. B. n° 97.)

1557. — Jérôme de Fertin, s^r dud. lieu, puis Flour, son fils, allié à Françoise le Prévost, d^{le} de Pende.

1626. — Isabeau de Fertin, fille des précédents, ép. 1° le 12 février 1626, César de Bacouël, éc. vic^{te} de Saigneville ; 2° André de s^r Blimont, baron d'Ordre, vivant en 1647. (de Rosny, ibid.)

1697. 19 déc. — Mathurin Vérité, chirurgien-major des hôpitaux de Saint-Omer⁽¹⁾, fief de sept mesures où était ci-devant l'ancienne maison de Fertin.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 243.)

1740, 14 sept. — Dam^{le} Marie-Fr^{se} de Vérité, fille de Paul, iceluy, fils du sr Mathurin, ce dernier, par achat de Madame de" Bacouëel, dame de Fertin. (Ibid.) Elle épousa son cousin-germain, François-Joseph Lecomte Thomassin, commandant au Corps royal d'artillerie, décédé à Saint-Omer en 1802.

1780. — M. de Thomassin (sic), propriétaire de la ferme nommée Fertin, paroisse d'Audrehem. (Centièmes Clerques.)

D'après l'Epigraphe du Canton d'Ardres, p. 226, le manoir a passé ensuite, par aliénation, à la famille Le Sergeant.

FEUILLIE

(Fief de la) pour Foeullie. V . Foeullie.

FEUTREL

Fief relevant de la seigneurie d'Ordre à Embry.

1771, 20 mars. — Ferdin.-Phil.-Bernard de Bryas, marquis de Royon, hér de Louis-Franç, de Brias, marquis de Royon et du bourg d'Embry... le fief Feutrel, relev^t de la seigneurie d'Ordre, à 60 s. par. de relief, par achat que L.-Fr. de Brias a fait du s^r Lamirande. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 255, n° 207.)

1. Né à Saint-Vincent de Loroner le 5 septembre 1642, décède à Saint-Omer le 8 février 1722, ép. Marie-Antoinette Quevillart

FEVIN

Fief à Rebecques.

(Indiqué dans le Dict^{re} Topogr. du Pas-de-Calais.)

FIENNES

(Fief du Cornet ou de), à Rebergue. V. Cornet.

FIGUIER (LE)

Fief a Tournehem, tenu du château de Tournehem.

1543. — Antoine Pinchevel tient de la chastellenie de Tournehem un licl'près la forêt de Tournehem, icelluy fief nommé le fief du Figuier.

(Arch. du Nord. B. 16733, f° 5 v°.)

1570, 22 sept. — Anth^{ne} Pincheu, dem^t à Wattenes, vend à Regnauld de Lozière, demeurant a Tournehem le fief connue le Figuier, situé a Belle Verdure, près la forêt de Tournehem, contenant seize mesures, tenu du Roi à cause de son château de Tournehem.

(Gros de Saint-Omer. Ventes, .n° 7.)

1760, 4 janvier. - Jean-Bap^{te} Aubert, notaire royal au Gouvernement de Calais, veuf de Marie-Thér -Jos de Ponthièvre de Berlaere, tuteur des héritiers, d'icelle.. fiefs du château de Tournehem échus aux enfants par le décès d'icelle mère arrivé en 1754... fief nommé le Figuier, sur la paroisse de Tournehem, consistant en quatre mesures de terres à labour auprès du bois nommé « les Ringuier ». (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 2-12.)

1779, 16 juillet. - ... Fief de cinq mesures de terre à Tournehem, nommé Figuier, par Pierre l'Ay... (Ibid. C. 88.)

FILDIN

(Fief de) à Fauquembergues.

1623. — Jacques Macaire tient aussy son fief de Fildin à Fauquembergue à dix l. par. de relief. (Reg. aux Fiels de Val. Taffin. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, f° 95 v°.)

FILET, FILEY

(Fief du) en la ville de Saint-Omer, appelé ainsi du nom de la rue en laquelle il était assis. Il était plus communément connu sous l'appellation de Pénéranda, du nom de la famille qui le possédait. V. ce mot.

FILLIERS, FILLIÈVRE

Seigneurie à Fauquembergues.

1782,6 nov. - Rapport et dénombrement que nous, administrateurs des biens et revenus temporels de l'église paroissiale dud. Fauquembergue, servons à son Alt^{se} le prince de Ligne, pour un fief et noble tenement appart^t à lad. église, à eux donné par Jacques Macaere et sa femme ,Jeanne Braure, par contrat en date du 13 février 1629 led fief nomme vulgairement le fief Fillier, situé au terroir dud Fauquembergues, lequel consiste en plusieurs rentes foncières seigneuriales... (Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. C. 178, f° 274 r°.)

1759. — L'église de Fauquembergues possède un fief seigneurial nomme Fillièvre, produisant un revenu de 13l.. 2, s. (20^{cs} de Fauquembergues.)

FLAMENÇON

Famechon, fief à Rebecques.

1397 . — Madame de Famechon, au nom de Coppin de le Viefville, son fils... fief de Famechon.

1429. — Jehan de la Viesville seigneur de Norem et Famechon

1445. — Jacques de la Viefville vend a Guy Bournel, cap^{ne} d'Ardre, la seigneurie de Famechon.

1464. — Fiefs venus à Antoine, bâtard de Bourgogne à cause de sa femme, Jeanne de la Viesville... fiefs du Chocquel et de Famechon. (Arch. du Nord. B. 13818.)

1722, 20 octobre. - A.-Aug. de Montmorency, sert dénombrement de la seigneurie de Bessel... à cause de laquelle il tient sa terre et seigneurie de Flamenchon « proche Mametz et Rebecque, distant d'une lieue de la ville d'Aire... d'un revenu de 104 fl. 12s. en plus, droits à lever sur 216 mesures de terres diverses ». (Arch. du Nord. Bur. Fin C. 194.)

1758, 25 février. — Anne-Alex, de Montmorency sert également dénombrement de la même seigneurie. (Ibid. C. 167, pp. 82-83.)

1760. - M. le Prince de Robecque possède la seigneurie (le Flamençon, consistant en censives. . (20^{es} Flamençon, paroisse de Rebecque.)

FLÉCHIN

Actuellement commune du canton de Fauquembergues. seigneurie tenue des châteaux d'Aire et de Saint-Omer.

XII siècle. — Gerbol de Fléchin — Alide de Fléchin. (Cf. Dictionn. Histor. et Archéol. du P-de-C. Saint-Omer, t. 3, p.164.) :

1210. —Dîme et terrage de Fléchin, donné par Robert de Lannoy à l'abbaye (le Saint-Bertin et tenu d'Hugues de Fléchin. (Ch. de St-Bertin, éd. Haigneré, n° 566.)

1259. — Walo (le Fléchin, dominus de Fléchin. (Ibid. n° 1057.

XIV^e siècle. — Simon de Fleschin, dit Boules, vivait en 1315. — Adrien .de Fleschin, s^r de Fleschin, Fleschinel, Reclingham, fils de Jean et de Catherine de Honvaut. (de Rosny, p. 574.)

1402. — Antoine de Fontaines, pour relief de la terre de Fléchin. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1443. — Ant. de Havesquerque, chev. s^r de Fontaine et Fléchin. (Ibid.)

1450. — Du compte d'Aire finissant en 1450 : de Jehan de Créquy, chl^r, chambellan du duc de Bourgogne, pour les reliefs et cambelaige et autres droits deus à cause de 300 fr. de rente que dame « Marg^{te} de Bevre, veuve de feu Anthoine de Haveskerque, jadis s^r de Fontaines et de Flecin » a droit de prendre pour son douaire sur la terre de Fléchin tenue du châtel d'Aire et dont mond. s^r de Créquy est héritier par le trespas de mons^r de Fontaine. (Comm^{on} de M. de la Charie.)

1500. —Jean de Créquy, s^r de Canaple... fief de Fléchin. (•Arch. du Nord. B. 13848.)

1518. — Carolus de Créquy, dominus de Fléchin, decanus Tornacensis.
(Gallia Christiana. Ed. 1751. T. X. Col. 1570.)

1553-1560. — Antoine de Créquy, évoque nommé, mais non intronisé, de Théroouanne, devint évoque de Nantes, abbé commandataire de S^t Julien de Tours, s^r de Créquy, Canaples, Fléchin. (Cf. Regestes des Evêques de Théroouanne et Arch. du Nord. B. 16318.)

La Chronique dit pourtant qu'il ne jouit pas de sa seigneurie de Fléchin qui fut confisquée par Charles-Quint et donnée à M. de Noyelles. (Cf. Dict. histor. et archéol. du P-de-C. Saint-Omer. T. 3, p. -163.)

1586. — Adrien de Noyelles, chev. s^r de Croix, Lisbourg, Boncourt, Fléchin, Gouvern^r et Cap^{ne} des ville et cité d'Arras. (Cf. Corresp. du Magistrat de Saint-Omer, n° 5889 cl Arch. du Nord. B. 13848.)

1623. — Le Comte de Croix (de Noyelles) tient le fief de la justice de Fléchin, à dix livres par. de relief. (Reg aux Fiels de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 92 v°.)

— Françoise de Noyelles, héritière de Jacques, lequel était fils d'Adrien, apporte en mariage le marquisat de Lisbourg, le comté de Croix et la seigneurie de Fléchin à son. mari Florent de Noyelles, comte de Marie, baron du Rossignol. (Cf. Vegiano : Nobiliaire des Pays-Bas, p. 1458.)

— Eugène de Noyelles, fils des précédents, vendit, vers 1677, le comté de Croix et ses seigneuries d'Artois. D^{lle} Anne-Françoise de Wissocq, qui les acquiert, les apporte en mariage à Octave-Joseph de Trazegnies.

1739. — Marquis de Trazegnies. à cause de la Comté de Fléchin. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 287.)

1759. — Marquis de Trazegnies, seigneurie dud. lieu d'un revenu en censives de 199 l., en autres droits, 60 l.

(20^{cs} Fléchin.)

1780. — Même mention au Registre des Centièmes.

FLÉCHINEL

ou Fléchinelle sur Enquin.

1353.— Pierre de Boncourt, sire de Fléchinel.
(Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré, n° 1660.)

1407. — Colart de Lannoy, seigneur de Fléchinel.
(Ibid. n° 2258.)

1473. — Ph. de Honvault, à cause de sa seigneurie de Fléchinel, tenue de la Comté de Fauquembergues. (Arch. du Nord. B. 16700, f° 28.) Il avait épousé Catherine de Lannoy

1495-1507. - Wallerand de Honvault, éc. fils du précédent, ép. Margi^{te} de Hézecque. (de Rosny, p. 575 et Arch. de Beaulaincourt, p. 220.)

1559. — Chrestienne de Honvault, fille des précédents, testa en 1559 ; épousa Jean de .Fleschin, s^r de Reclingham.

— Adrien de Fléchin, éc. s^r de Reclingham, Fléchinel, ép.. Margi^{ie} de Herins.

— Franc^s de Fléchin, ép. en 1593, Jean des Plancques, et décéda en 1032.

—Madelaine des Plancques, dite de Béthune, ép. le 3 mai 1630, Georges de Beaulaincourt, s^r de Bellenville, La Beuvrière. (Arch. de Beaulaincourt, p. 220.)

1623. — Messi^{re} Jean Desplancques, s^r de Tencqnes, Reclingham, mary et bail de dam^{le} Franç^{se} de Fléchin, fille et héritière de messi^{re} Adrien de Fléchin, s^r de Fléchinel. Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f^o 100 v^o.)

— Georges-Franc^s de Beaulaincourt, ép. en secondes noces, par contr. du 12 mars 1657, Léonore-Thérèse de Coupigny ; d'où :

— Georges-Philippe de Beaulaincourt, s^r de Fléchinelle et de la Motte, ép. Marie-Jeanne Petit.

(Arch. de Beaulaincourt, p. 408.)

1689-1696.— Robert de la Rivière, éc. s^r de Fléchinel.

(Ibid. p. 212.)

1730. — V. la mention de l'article suivant.

1739. — Dame M.-Fr. Ingillard, veuve d'Adrien Stappens. (Pr. verb. Rédact. des Coutumes d'Aire, p. 299.)

1759. — M. de Stapens a la seigneurie de la paroisse, consistant en censives sur trois cents mesures 1/2 de terres a labour, riez, prairies, manoir, etc... (20^{cs} Fléchinel.)

1786. — Mess^{re} Maximilien, marquis de la Woestine et de Becelaere, seigneur de Fléchinel⁽¹⁾. (Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. C. 178, f^o 160 v^o.)

FLÉCHINEL

Fief sur Ligny-les-Aire, tenu du château d'Aire.

1730, 16 nov. — Marie-Cather.-Françoise Ingiliard, mère d'Albert-Franç- de Stappens, qu'elle fut du s^r Ignace-

Adrien de Stappens, éc. s^r de Fléchinel, fief et noble tenement faisant partie de la seigneurie de la Tirmande près Ligny, s'étendant sur sept mesures un quartier et demi ci-devant en bois, présentement en terré.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 191.)

La désignation du fief montre qu'il était peu important ;il semble, déplus, résulter de la désignation des propriétaires mentionnés ici qu'il se trouvait entre les mêmes mains que la seigneurie de Fléchinel dont il n'était en quelque sorte qu'une dépendance et dont il tirait même son nom.

FLOMAISNIL

sur Wismes, formait une dépendance de la seigneurie de Wismes. (Acte de vente de la seigneurie de- Wismes en 1608. Arch. de Courset.)

FLOS

(Fief du) probablement à Zudausques ou Leulinghem.

1728,24 mai. — Rapport des seigneuries de la Tour d'Ausque et d'Artois servi par dam^{le} M.-Marg.-Jos. le Sergeant, dame du Flos, du Bois, du Pas, demt à Saint-Omer. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1764, 18 août. — Autre semblable, servi par Thom-Alexis-Joseph Enlart, s^r de Guémy, du Flos, du Bois, du Pas, etc... fils de Thomas-Joseph. (Ibid.)

19 brumaire, an 2. — Le citoyen Thomas-Alexis-Joseph Enlart dépose à la Municipalité les titres et parchemins des seigneuries de Guémy, la Tour d'Ausque, S^t Maurice, du Flos, de Pas et autres, relevant de Lumbres et d'Esquerdes, etc... (Note extr. des papiers du District, communiq. par M. le chanoine Bled.)

1. Le Nobiliaire des Pays-Bas de Vegiano donne (p. 2146, edit. 1868). François de la Woestyne, seigneur de « Becelaere, Caridon et Fléchinel ». Comme il vivait en 1640, j'avoue ne pouvoir me fier à cette indication, que je n'ai pu contrôler ; en tout cas, elle ne cadre en rien avec les indications que j'ai données d'après des sources d'archives connues.

FLOURY

Fiefs dits de Flourey à Esquerdes, et tenus de la seigneurie d'Esquerdes.

1556. — Jacques de Flourey, bourgeois de Saint-Omer, qui les tient par achat de Jehan de le Helle.

1570. — Guilbert du Brœucq, bourgeois et marchand à Saint-Omer, tuteur de Georges Flourey, son beau-frère fils mineur et héritier de Jacques.

1626, 3 octobre. — Jacques Le Febvre, fils de feu Jacques, lequel était frère et héritier d'Anne Lefebvre, femme en premières noces de Gilles Thibaut, en secondes, de Charles de Brigode... pour la moitié de ces trois fiefs provenant de Gilles Thibaut.

1626, 27 janvier. — De Nicolle Thibaut, veuve de N... Cappron, fille de feu Gilles Thibaut, pour l'autre moitié de ces trois fiefs.

1634, 7 octobre. — Jean Cailler, vice - pasteur de l'église paroissiale de Saint-Denis, pour la seconde moitié de ces fiefs qu'il a acquise de M^e Franc. Cappron, prêtre, fils et héritier de feu Nicolle Thibaut, et dont l'autre moitié est à Jacques Lefebvre, fils de feu Jacques.

1700. 30 juin. — D^{lle} Marie Wallera, veuve de feu Phil. d'Ablemont, « viv^t s^r de Viel-Croix, receveur général des Impôts d'Artois... » pour la moitié des trois fiefs lui provenant de Franç^s, de Brunin, acquéreur, et dont elle jouit avec Ant^{ne}-Albert d'Ablemont, son fils.

(Renseignements extr. des Arch. de l'auteur, n° 11.)

FLOYECQUES

sur Vaudringhem : seigneurie tenue de Fauquembergues.

XIV^e siècle. — Jehan de Vaudringhem, vivant en 1695, fils d'Arnould, seigneur de Floyecques et de la Motte.

— D^{le} Jeanne de Vaudringhem, dame de Floyecques et la Motte, nièce du précédent, ép. Gilles d'Ausques, viv^t en 1435.

— Jean d'Ausques, seigneur de Floyecques et Vaudringhem, ép. d^{le} Jeanne de Renty, vivait en 1466.

— Antoine d'Ausques, neveu du précédent, ép. d^{lle} Nicole de Bernastre, vivait en 1553.

— Robert d'Ausques, fils du précédent, ép. d^{lle} Catherine d'Estiembecque.

— Louis d'Ausque, chanoine de la Cathédrale de Saint-Omer, cité dans le Registre aux Fiefs de Val. Taffin, en 1623, pour la seigneurie de Floyecques.

— Louis d'Ausques, neveu du précédent, ép. en 1631 D^{le} Marie-Françoise de Bernastre.

— Charles-Jean d'Ausques, fils du précédent, s^r de Floyecques, décédé vers 1678, ép. d^{le} Marie du Val (1646+1709).

— D^{le} Marie-Catherine d'Ausques, décédée en 1738, ép. en 1698 Jérôme de Bersacques, s^r de Ste Croix.

— Jérôme de Bersacques. s^r de Floyecques, Vaudringhem, fils des précédents, né le 10 juillet 1700. Après une première union (avec d^{le} Adrienne Houvenaghel qui le laissa sans postérité), il convola en secondes nocces (avec d^{le} Anne-Béatr. Sagot) en 1775 (sic) et laissa un fils :

— .Jérôme-Antoine-Henri, né a Lumbres, qui lui succéda comme s^r de Floyecques et Vaudringhem.

(Renseignements extr. d'une analyse d'un Terrie de Floyecques dans Bull. S. A. M. 4, p. 499, et de Notes Généal. sur les familles d'Ausques et de Bersacques, communiqués par M. Violette de Noircarme.)

V. le fief : Corde Barat.

FŒULLIE (LA)

Feuillie ou Feuillle, fief à Inghem.

1771. — Dans un partage de cette année figure un lot de terres à Ecques, « esclissé du fief de la Feuillie ».

(Arch. de M. C. Legrand.)

1780. — « Art. 8 : Le sieur Ant^{ne}-Jos. Goulliart est propriétaire de six mesures de terre séant aux terres Amouret, tenues en fief de la seigneurie d'Inguehem, nommées le fief du petit Lafœuillie, occupé par Charles Delpouve d'Inguehem.

Art. 9 : Led. est propriété de douze mesures de terre, tenues en lier dud. Inguehem, nommées fief du grand et gros de la Fœuillie.

Art. 4.") : Lad. église (d'Inghem) est propriét^{re} d'une mesure de terre à la Feuillie. » (.Centièmes d'Inghem.)

FŒULLIES

(Fief des) alias Deffœulies. à Delettes.

1632. — Jean le Merchier, procureur de sa Majesté au Bailliage d'Aire, ép. d^{lle} Jeanne du Bois (C. de m. du mai 1632, et apporte en mariage « un fief seigneurial avec justice viscomtière, scitué au village de Delettes, nommé le fief Deffœulies » (ou des Fœullies?)

(Gros de Saint-Omer, n° 59.)

1634. — Transport de rente consenti par Jean le Merchier, ésc. s^r des Fœullies, procureur de Sa M^{te} es ville et bailliage d'Aire, et dem^{le} Jeune du Bois, sa femme.

(Ibid. n° 222.)

FOLIE (LA)

Fief à Cohem.

XV^e siècle. - Jehan du Ploych... fief de le Follye

(Arch. du Nord. B. Ib,il9.)

1528. — Jean de Tramecourt épouse Isabeau de la Hâve, dame de la Prée et de la Folie a Cohem.

— Louis de Tramecourt, seigneur de la Prée, la Folie, le Val.

Après la mort de Fr. Van Honte et d'Elisabeth de Tramecourt, sa femme, dame de la Prée, la Folie, la Molle, le Val, ce fief passa dans la famille Van Houle.

(Cf. de Galametz. Généalogie de Tramecourt.)

1718. — Seigneurie de La Folie en Cohem, où sont dues plusieurs rentes à Frç^{ois} de Fiennes, s^r de Regnaville. (Ms. S9U de Saint-Omer : Terrier de la seigneurie de Lannoy en Blaringhem, f° 234.)

FOLIE (LA)

Fief à Escoeulles

1568, 4 février. — Loys de Honvault, éc., frère et héritier de feu Jacques, viv^t prêtre curé prop^{re} de Remingham, s^r de la Follie et d'Escœulle en partie.

(Gros de Saint-Omer.)

1568, 25 février. — Vente à Jehenne de la Folie veuve de Guill^{me} de S^t Maxens, du petit fief de Honvault, situé à Escoeulles. (Ibid. Ventes.)

FOLIE (LA)

à Cahem.

1771, 23 octobre. — Les hoirs de Job Lemaire... un fief, nommé la Folie, auquel il y a motte, fossé, amazé de maison, chambre, pâtures, etc... et 57 mesures de terre.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 213, art. 7 d'un dénombrement du fief de Cahem.)»

FOLIE (LA)

Fief à Herbinghem, tenu du château de Tournehem.

1480. — Guislain du Parcq, dit Bernard.
(V. de Rosny. T. II, p. 719.)

FOLIE (LA)

à Isbergues.

Ce fief fut acheté le -17 juin 1758 par Marie-Aiine-Thérèse Le Sergeant. (Cf. « La Seigneurie d'Isbergues ». Bull. S. A. M. 13, p.504, fasc.250.)

FONTAINE

(Seigneurie de) à Blaringhem.

1331. — Déshéritement et adhéritement de la terre de Fontaine, à Blaringhem, par Jacquemes de Le Hue, au profit de Jean de Metkerque. (Arch. du Nord. B. 1307. V. Inventaire sommaire. T. I, 2^e partie, p. 537.)

1447. — Julien d'Audenfort, s^r de Nœufchastel, Fontaine, éch. de Saint-Omer, années 1147 et s., mayeur en 1408 et sv.

— Antoine, s^r de Fontaine ép. Marie de Wissocq.

— David d'Audenfort, s^r de Fontaine, Tatinghem, ép. Claudine de Buleux.

— Jeanne d'Audenfort, dame de Fontaine, Tatinghem, ép. Phil. de Wignacourt, s^r de Flêtre.

— Philippe de Wignacourt, s^r de Fontaine, Tatinghem, ép. Anne de Wisch (alias Witz).

— Anne de Wignacourt, « dame de Fontaines en Blaringhem et Tatinghem. », après la mort de ses frères, ép. Louis de Hoston.

La suite comme a la seigneurie Campagne-les-Wardrecques. V. plus haut, p. 141.

Je trouve plusieurs fois cette seigneurie dénommée Oudenfort Laeten, du nom des anciens possesseurs de la famille d'Audenfort.

1719, 29 avril. — Saisine accordée par les bailli et échevins (le la seigneurie de Fontaine, dite Oudenfort Laeten, en Blaringhem, que tient noble seigneur Fl.-Jos. de Hoston. (Arch. Hospital. de Saint-Omer. S^t Louis, B. 15,. P . 36 Inventaire, page 14.)

1770. — Antoine-Jos. Jacqueur, bailly de la seigneurie de Fontaines, dite Oudenforlaeten, en Blaringhem... vente de terre passée le 28 février 1770 en la chambre de justice de lad. seigneurie de Fontaine.

(Document communiqué par M. l'abbé Delamotte.)

FONTAINE

(Seigneurie de) à Blessy.

XV^e siècle.— Jacques de Villers... fief de Fontaines, en la paroisse de Blessy. (Arch. du Nord. B. 16319.)

XVI^e siècle. — Robert de Catris, s^r de Liestres, Lambres au lieu de Jehan de Bourgoingne, par avant Adolphe de Bourgoingne, son frère... fief consistant en menues rentes estimées anciennement 50 livres avec justice vicomtière, nommé la terre et seigneurie de la Fontaine⁽¹⁾

XVII^e siècle. — M. de Cahen, au lieu de Guillemain Hanon, par avant Denis Hanon, au lieu de d^{lle} d'Esteenbecque, par avant Wallerand de Marnez... fief de Fontaines, en la paroisse de Blessy... Ce fief s'appelle autrement le fief Cappelle. (Ibid. 1^{re} 107.)

1759. — M. Hucquet, chanoine de la Collégiale d'Aire... seigneurie de Fontaine, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 41 l. 10 s. (20^{cs} Blessy.) .

FONTAINE

(Fief de) à Fauquembergues.

¹ Il ne me paraît pas Certain que ce fief soit le même que celui de la mention suivante ; en tout cas, il paraît en être assez voisin.

1473. — Dem^{le} Phi^{le} Ampellet, vefve Jacques Broude, tient le fief de Fontaine, tenu delà seigneurie de Coupelle.

(Arch. du Nord. B. 16700.)

S. D. (1762). — Extr. des titres de la seigneurie de Fontaine, banlieue de Fauquembergue, appartenant Gaspard Braure et consorts, héritier de feu M. Gaspar Gobron, prêtre, curé dud. Fauquembergue.

(Arch. de M. Van Kempen.)

FONTAINE AYEN

ou Fontaine, à Campagne-Wardrecques et Arques, fief tenu du Bailliage de Saint-Omer.

1441. 3 mars. — Acte préparatoire de vente par Bernard, s^r de Chastelvillain, de Grancey et de Pierrepont et Jehanne de Vé, sa femme, à Jehanne de la Trémouille, et des seigneuries d'Esquerdes, de la Fontaine-Ayen-lez-Arques.

1442. 20 avril. — Acte définitif de la vente ci-dessus.

(Cf. Abbé Collet: « Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes », p. 50. Mém. Soc. Académ. de Boulogne-sur-Mer. T. 28.)

1526. — DI^{le} Marg^{te} de la Viesville. fille de Philippe... fief nommé la Fontaine Ayen à Campagne-Wardrecques.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1542. — Jean de la Viesville, s^r de Marnez, fils et hér. de Philippe, s^r dud. Marnez... fief de Fontaine-Ayen, consistant en vingt-quatre mesures de terre à Campagne,

1586. — Jean d'Estournel, chir, mary de dame Florence de la Vieville, sœur et héritière de Guill. de la Vieville. (Ibid.)

1623. — Mess^{re} Jan d'Estournel, ch. s^r de Vendeville, à cause de dame Florence de la Viéville, sœur et héritière de Messire Guill. de la Viéville, à son trespas seigneur de Mametz, tient le fief de Fontaine Ayent, au relief de 10 1. par... se consistant en quatre-vingt-trois mesures d'héritages ou environ, séant à Werdrecque, selon qu'est rapporté par le Cartulaire des fiefs, art. 151, et le relief et payé par lad dame, d'après le Compte du domaine de Saint-Omer finy à la Saint Jan 1580. (Reg. aux Fiefs de B, Val. Taffin. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, f°-100 r°.)

1731, 27 juillet. — D^{le} Franç^{se} Le Vasseur de Segardry, religieuse béguine a la Présentation Notre-Dame a Aire.....fief de Fontaine, au village de Campagne-Wardrecques, tenu du château de Saint-Omer... lad. héritière et fille de Robert le Vasseur, seigneur de Bambecque.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

1776, 26 juillet. — Ch. -Franc. -Jos. le Vasseur, éc. s^r de Bambecque, fiefs de Fontaine et de Mametz à Campagne-lez-Wardrecques. (Ibid. C. 88.)

1780. — Le Vasseur de Bambecque, pour censives de deux (fiefs nommés Fontaine et arrentement de Mametz en. Wardrecques. (Centièmes Wardrecques.)

FONTES

sur Enquin.

Vers 1760. — ... Terre tenue en coterie du fief de Fontes en Serny, secours d'Henquin (Enquin)

(Déclaration de terres au territoire d'Enguinegatte et environs. Arch. de M. Legrand.)

FORESTEL

sur Merck-Saint-Lievin.

La seigneurie était, comme celle de la paroisse, à la famille de Croy.

1576. — Eustache de Croy, seigneur de Ruminghem, la Motte-Warnecque, Wizernes, Le Hamel, Forestel, etc.

(Arch. Hospital. de St-Omer, B. 51, pièce 1.)

FORGE-FORGETTE

Fief à Elnes, tenu de la .seigneurie de ce lieu.

1786. — Les héritiers de Guislain Fernacle, venant jadis de Guilbert de S^{te} Aldegonde, tiennent de moi un fief et noble tenement nommé le fief de Forge ou Forge-Forgette, situé au terroir d'Elnes, se consistant en treize mesures 1/2 de

terres données a rente, passé de longues années... (Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. C. 178, f° 252 v°)

FOSSE

(Fief de la), peut-être près de Théroutanne, comme les fiefs Ponchos, à moins que ce ne soit le même que le fief suivant.

1413. — Baudin de Sains, fils et héritier de Colart de Sains... relief de deux fiefs, l'un nommé Ponches, et l'autre le Fosse. (Arch. du Nord. B. 13848.)

FOSSE A L'ESPY

Fief a Saint-Martin-les-Aire, tenu du château d'Aire, comprenant trois mesures trois verges de terre à labour, « séans à le fosse à l'espy », district de Saint-Martin.

1500. — Jacques le Jolly... fief Fosse à l'Espy vendu à Pierre le Candronnier. (Arch. du Nord. B. 13848.,)»
— Nicolas Andrieu.

Vers 1580. — Jacques Malbrancq, Echevin de S^t Omer, mari de Cécile Andrieu.
— D^{lle} Marie Malbrancq, épouse de Jean Caverel.
— Mess. Phil. de Baudequin, chev. s^r d'Allincourt, à cause de Marie de Caverel, sa femme. (Ibid. B. 163)8.)

1748. 4 octobre. — Yves-Jos. de Chivot, s^r de Bellerive, pour le fief la fosse à l'Epy à S^t Martin, tenu d'Aire.

(Ibid. Bur. Fin. C. 88.)

FOUACHERIE (LA)

Fief a Audincthun et Saint-Martin-d'Hardingham.

1730. — ... « Le soussigné, préposé par le s^r Louis Gottiniaux, dem^t à Fauquembergues, au redressement du fief et seigneurie de la Fouacherie, s'étendant dans campagne d'Audencthun, appartenant le dit fief aud. Gottiniaux, déclare que l'hospital, dit les Griset, en la ville de Saint-Omer, doit à la d^{te} seigneurie la somme de 4 11. 8 pat... » (Arch. Hospit. de Saint-Omer : Hôpital Général. B. 4, pièce 29.)

1760, 16 avril. — Pierre-Ant.-Jos. Belval, viv^t de ses biens à Radinghem, baille à Ant.-Joseph Gallet, bourg, rentier dem^t en la v. de Saint-Omer, seigneur de la terre et seigneurie de la Fouacherie, Collencourt, Fromont et d'Ardinghem en partie, rapport d'un fief simple tenu dud. s^r Gallet, à cause de sa terre et seigneurie de la Fouacherie, scitué en la campagne et paroisse S^t Martin d'Ardinghem, se consistant dans une mesure de terre à labour. (Arch. de l'auteur, n° 111.)

1763. 29 juillet. — Dem^{lle} Jeanne-Claire, Marie-Bernarde, et Aldegonde-Pélagie Le François, dern^{tes} en la v. de Saint-Omer, baillent au sr Ant^{ne}-Jos. Gallet de Collencourt, bourgeois viv^t de ses revenus, seigneur de la terre et seigneurie de la Fouacherie, Collencourt, Fromont et d'Ardinghem en partie, etc... dem^t en la ville de

St Omer, rapport d'un fief simple qu'elles tiennent dud. à cause de sad. terre et seigneurie haute, moyenne et basse justice de la Fouacherie, noble tenement situé à St Martin d'Ardinghem, se consistant en une demi-mesure demi-quartier de terré à labour, situé en lad. campagne, derrière La Fouacherie, au canton nommé le Campignœul. (Ibid. n° 112.)

FOUQUESOLLES

sur Audrehem, ancienne baronnie du. Comté de Guines

1220. — Baudouin de Fouquesolles.

XV^e siècle. — Guill. de Fouquesolles.

— Jacques, son fils, seigneur de Fouquesolles en 1473.

Pour la suite, la dévolution de là seigneurie suit, jusqu'a la Révolution, celle d'Audrehem. V. l'article Audrehem. pp 31-32.

V. le fief: les Bullescamps.

FOUQUESOLLES

en Journy. Ce fief, qui doit son nom à celui des propriétaires, paraît avoir appartenu aux mêmes seigneurs que le précédent. Les mentions relevées ici ne remontent d'ailleurs qu'au dix-huitième siècle.

1754, 9 déc. — Mess^{re} Louis Godefroy, marquis d'Estrades, seigneur de Fouquesolles, Audrehem, etc..., maire et gouverneur perpétuel de Bordeaux, fils et héritier de mess^{re} Louis Godefroy, comte d'Estrades, lieuten^t général des armées du Roy, fils et hér. de haute et puissante dame Charlotte-Thérèse de Rune, fille et héritière de mess^{re} Jacques de Rune, chev. seigneur de Beaucamp et autres lieux, héritier et représentant dame Anne de Fouquesolles, tient deux fiefs, seigneuries et autres tenemens... le premier desquels fiefs se nomme Fouquesolles en Journy...

(Dénombrement de la seigneurie de Journy, p. 46. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 244.)

1778. — Fief de Fouquesolles en Journy que le seigneur marquis d'Estrade tenait dud. seigneur de Journy et qu'il a vendu à Emmanuel-Fr^{çois}-Jos. Le Sergeant, éc. s' du Plouich, Isbergues, etc... et dame Marie-Jeanne-Louise d'Anvin, son épouse, dame d'Acq, de Grand Carvent, du Fouet, etc... Eug.-Henry-Joseph le Sergeant, aussy éc. s' de Lillette, Monecove, etc... et d^{le} Marie-Anne-Thérèse le Sergeant, dame de la, Planque, de Tresenes, de la Bretagne, etc... demeurant tous à Saint-Omer, par contrat du 19 décembre 1768. (Autre dénombrement de la seigneurie de Journy, f° 13 r°. Arch. de l'auteur.)

FOUR A LE HAYE

Fief à Molinghem, tenu du château d'Aire.

Vers 1660. — M. le Comte de Bryas au lieu de l'ayant-cause de Bon de le Haye, esc. auparavant Jehan de le Haye, dict le Brœucq... le Four à le Haye, à Mollinghem.

(Arch. du Nord. B. 16318, f° 152 r°.)

1696. — Fief du Four à le Haie à Molinghem, ayant appartenu au s^r archevêque de Cambrai et comte de Brias qui, en 1688, par mandataire, a fait foy, hommage et serment de fidélité, doibt au Roy, à cause du marquisat du dit Molinghem tenu de sa Majesté à cause de son chasteau d'Aire.... (Arch. de M. Legrand.)

1752, 22 mars. — Englebert-Frédéric-Ferdind C^{te} de Bryas, marquis de Molenghem, dem^t au ch^{eau} de Moriaméz... cinq fiefs... 3o fief : fief du four à la Haye, situé à Molinghem, seigneurie vicomtière consistant en plusieurs terres ahanables, et four bannier. Tous les hostes dud. Mollinghem sont tenus de fournier par ban aud. four situé sur led. fief, à peine .de perdre le pain et payer 3 patars, et d'y livrer, par personne qui chauffe led. four, etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 197.)

1759, 16 mars. — Comte de Brias, marquis de Molinghem... cinq fiefs tenus d'Aire.. .le 3° du -Four à le haie.

(Ibid. C. 87.)

-

FOURDEBECQUE

Hameau de Wavrans et Wismes.

1728. — Le s^r Delattre de Wavrans, s^r de Fourdebecque. (Bull. Soc. Ant. Mor. VI, p. 32.)

Mais la partie principale de Fourdebecque formait une dépendance de la seigneurie de Wismes. (Vente de la seigneurie de Wismes on 1608 : Arch. de Courset.)

FRAMEZEL

Fief à Coupelle.

1786. — Le s^r Ch.-Louis Desmonts, bourg, de la v. de Saint-Omer, tient de moi (Casimir C^{te} d'Egmont Pignatelly), à cause de ma terre (de Coupelle), trois fiefs...le troisième nommé Framezel... Le fief nommé Framezel consiste en un quart de droit de terrage sur quatre cent mesures de terre à répartir allencontre de mon fief Domission au bout dud. Coupelles vers Fasques. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 73 r°.)

FRANCHEVAL

à Blessy

1759. — M^e Duval le Cadet, avocat, pour seigneurie de Francheval, consistant en censives et dr^{ts} seigneuriaux d'un revenu de 7 livres. (20^{cs} Blessy.)

FRANC LIEU

à Coulomby.

1761 et 1767. — Le sieur Billion possède un fief nommé le Franc lieu, consistant en censives et droits d'un revenu de 6 livres. (2Ucs Coulomby.)

FRANCHE RUES

Franque Rue à Coulomby.

1629 à 1632. — Vaast de Delft, éc. s^r de la Franque rue en Coulomby. (Gros de Saint-Omer : Donation, 1629, n° 17 ; Vente, 1632, n^{os} 140, -141, et 1631, n° 190.)

1680, 24 nov. — Vaast de Delft et d^{lle} Florence-Denise d'Aix, sa compagne, donnent à l'église de Coulomby un fief seigneurial nommé le fief de la Franque Rue, situé aud. Coulomby. (Ibid. Testaments, n° 4.)

FREMEL

à Enquin. V. Fermel.

FREMETZ

(Fief du) alias Froitmez à Saint-Martin-les-Aire. tenu du château d'Aire, contenant « compris le chef-lieu dud. fief 38 mesures, 3 quartiers, 7 verges de terres, etc... » (Arch. du Nord. B. 16318, Ch. 97.)

1423. — Robert du Froitmez, alias Froitmont, neveu de Jean d'Anvin, dit Luppert... fief du Froitmez venant de Jean de Rely, chev. sr dud. lieu.

1431. — Robinet de Froitmont, hér. de Robert de Froitmont, pour le fief de Froitmez à Aire.

1464. — Porrus Deprez, à cause de Péronne le Bourguignon, sa femme... fief de Frumez à Aire.

1479. — Pierre de Froitmont, fief de Fremez, venu de son frère Jean.

1530. — Louis Aubin, fils d'Etienne, fief Frumetz à Aire. (Arch. du Nord. B. 13848.)

Jan du Fremont ou Fermont.

Pierrequinet du Frémont.

Pierre Sohier, ép. de Péronne du Frémont.

Hacquinet Sohier.

Etienne Aubin.

Louis Aubin.

Nicolas Aubin.

Jeanne de le Becque, veuve de Jean d'Estrées.

Philippe de le Becque, éc., avocat au Conseil d'Artois, époux d'Eléonore le Bourgois. (Il testa le 27 août 1641.

V. Gros de Saint-Omer.)

Louis Enlart, Conseiller d'Artois, mari d'Anne-Françoise de le Becque, décédé le 17 janvier 1660.

Philippe-Dominique Enlart, mari de Marie-Jeanne Delattre. G. de mar. du 7 mai 1659.

Philippe-François Enlart. (Voir plus loin mention du 1er octobre 1697.)

Joseph-Ignace Enlart, Conseiller pensionnaire de Saint-Omer, épouse, en 1697, Marie-Joseph Le Sergeant.

Thomas-Joseph Enlart, Conseiller pens^{re} de Saint-Omer, ép., en 1738, d^{lle} Marie-Thérèse Titelouze. (Ibid. B. 16318.)

1697, 1^{er} octobre. — Rapport par Ph.-Fr. Enlart, dem^t à Saint-Omer, de deux fiefs : 1^o fief du Freinez, consistant en censives sur 46 mesures et rentes diverses au terroir de S^t Martin-les-Aire, venu aud. dénombrant par le trespas de d^{le} Anne-Fr. de le Becque, veuve de Louis Enlart, sa mère grande. (Ibid. Bur. Fin. C. 237.)

1730, 15 mai. — M. Thomas-Joseph Enlart, avocat procureur syndic de la v. de Saint-Omer, subdélégué de l'Intendance... deux fiefs et nobles tenemens a lui venus par le trespas de Joseph-Ignace, son père, viv^t premier conseiller pensionnaire de lad. ville de Saint-Omer: ... le

premier nommé du Fremetz, consistant en quarante-six mesures environ de terres à labour à St Martin, manoir actuellement englobé dans les fortifications de la ville, rentes foncières, droits seigneuriaux divers, dont « droit de recevoir une maille de chacun quar passant par son d. fief, pour charger marchandises qui se déchargent cy-devant de la rivière du Lys, auprès de l'hôtel de Mecte, appartenant à lad. ville d'Aire, une maille, etc... » Item, le cleric de l'église S^t Martin hors la ville, est obligé, à cause de mond. fief, m'apporter chaque vendredi, lorsque je serai a la messe à lad. église, un blan dénier pour aller à offrande à raison d'une mesure de terre séant sur le mont de S^t Martin. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 200.)

1774, 10 février. — Thomas-Alexis-Joseph Enlart éc. s^r de Guémy, dem^t à Saint-Omer, trois fiels... le premier fief du Fremez, etc... (Ibid.)

FRENOYE (LA)

Fief à Journy.

1754 et 1778. — M^{re} Jacques-Antne-Toussaint Masse, avocat au Conseil d'Artois, fils et héritier de d^{le} Marie-Isabelle Vigreux, fille et héritière de Jeanne-Dominique Gugelot fille de Pierre, fils de Jean, fils de Flour, fils de Pierre Gugelot et Marie Courbant, acquéreurs de Charles Cadet et sa femme, fille de Jean Volpont, représentant Baudin Plumecocq et Jean le Machon, tient de lad seigneurie de Journy un fief et noble tellement nommé la Frenoye; séant aud. Journy. (Rapports et dénombrements de la seigneurie de Journy, 1754, 9 déc. Arch. du Nord. Bur. Fin. C., 244. p. 94 ; et 1778, 27 février, p. 135 v^o. Ibid. C. 183, p. 73, et Arch. de l'auteur, t^{no}135 v^o.)

V. aussi **Fresnoy**.

FRESCOTE

Fief et bois à Renty.

1741. — Confirmation au prieuré de Renty de la possession du quart du Bois de Frescôte. « ex dono Arnulfi de___ quarta pars nemoris de Fracta Costa ». (Bull. S. A. M. VIII, p. 217.)

1350. — La seigneurie de Frescote est assignée à Oudart de Renty. (Renty, son château, ses seigneurs, par H. de Laplane, p. 89. Mém. S.A.M. t. 10.)

1502. — Henry de Borsele, mari et bail de d^{le} Phil. de Renty, fille de deffunt Baudrain de Renty, en son temps chev. s^r de Ribehem... rapport du fief de Frescotte, en la paroisse de Campaignes. (Dénombrement du fief de Renty Campagne, Seninghem. Manuscrit 574 Bibl, de Valenciennes, f° 89 v°.)

1749, 28 octobre. — Baptême de Ch.-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois, fils de Mess^{re} Franç.-Alex.-J.-B^t d'Artois, s^r du Valvallon, Frescotte, et de dame Charlotte-Albertine de Laurétan. (Arch. de la famille d'Artois.)

1759. — M. d'Artois du Valvalon, pour seigneurie de Frescotte, consistant en censives d'un revenu de 60 l.

(20^{cs} Campagne-les-Boulonnais,)

1776. 20 avril. — Bapt. de Ch.-Alex.-Hubert-Marie d'Artois fils de Ch.-Fr. Hubert d'Artois esc. s^r du Valvallon, Frescotte, et de d^e Cather.-Anne-Jos. de Bavelaer de Schodt. (Arch. de la famille d'Artois.)

FRESINGHEM

Seigneurie consistant en rentes foncières et droits seigneuriaux à Fresinghem, paroisse d'Esquerdes, mouvant de la seigneurie du Lumbres.

1693. — Rapport de la seigneurie de Fresinghem servi au Vicomte de Fruges par Jacques Folcque notaire de la résidence de Saint-Omer, qui la tenait des enfants de M^{re} Crestien Jomart, qui l'avait acquise de Jean Pépin, fils et héritier de Jacques. (Arch. de l'auteur, n° 81)

1759. — M. de Virlingue possède en celle paroisse le fief de Fresinghem consistant en censives. (20^{cs} Esquerdes.)

1782. — Mention de la seigneurie de Fresinghem (sans nom de possesseurs), tenue de la seigneurie de Lumbres.

FRESNOYE (LA)

à Journy. V. **Frenoye.**

FRESNOYE (LA)

à Warnecque, fief tenu du château de la Motte-Warnecque.

1786 — Ant^{ne} Cadet et ses sœurs tiennent en fief quarante verges de terre à labour prises en deux mesures, nommé le fief de la Fresnoye, à la haute Rue, provenant auxd. de la succession d'Antoine, leur père, au lieu de M^e Ch. Pipre, listant vers soleil à Pierre-Ant^{ne}, de le rue vers mer à Adrien Jolly. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport de la seigneurie de la Motte-Warnecque, insère dans le rapport du Comté de Fauquembergues f° 231 v°.)

— Pierre-Vincent Maréchal, dem^t au Hamelet, tient un fief se consistant dans une mesure dix verges de terre à labour prise en six quartiers, séant à la place à la haye, nommé Frenoy, venant de la succession de Philippe, son frère, fils de Jean, lequel l'a acquis par décret au Bailliage de Saint-Omer sur Jean Delobel, petit-fils d'Antoine et de Jacqueline Pasquier, et icelle de Jean.

— Il est fait mention d'un Alleames de la Fresnoy dans un « compte particulier rendu par Mathieu de Vargelot, greffier de Saint-Omer, et receveur de la Comté de Fauquembergue, 1587-1588. »

(Arch. de Saint-Omer, pièce non cotée.)

FROIDEVAL

à Racquingham

1561, 22 nov. — Pierre de Basselers, éc. s^r de Heuchin, et d^{lle} Adrienne de Coubronne, dam^{lle} dud. lieu, dem^t à Froideval, paroisse de Racquingham.

(Gros de St-0. Rente, n° 16.)

1568. — Pierre de Bacheler (allas Basselers), s^r de Froideval, homme d'armes des ordonnances du roy. soubz Monseigneur le C^{te} du Rœux. (Ibid. Rente, n° 8.)

En 1716. — D^{lle} Marie-Françoise-Isab.-Joseph de Basseler, ép. Louis-Ant.-Fr. de la Forge et lui apporte les seigneuries de Racquingham, Coubronne, Lescoire, Froideval qui demeurèrent jusqu'à la Révolution dans sa descendance du nom de la Forge.

FROIMETZ

V. Fremetz

FROMONT

Fief a Saint-Martin-d'Hardingham

1760 et 1763. — Ant.-Jos. Gallet, bourg, rentier, demt à Saint-Omer, s^r de la seigneurie de la Fouacherie, Collencourt, Fromont et d'Ardingham.

(Arch. de l'auteur, n° 411 et 112.)

FRUMETZ

V. Fremetz

GALASSE

Fief à Nortbécourt.

1730, 4 février. — M. Jean de Lattre, pour un fief nommé Calasse à Nortboucoud.

(Arch. du Nord. C. 87, p. 91.)

1774. — Jérôme-Franç^s-Jos. Titelouze fait rapport d'un fief de quinze mesures nommé fief Galasse à Nortbécourt. (Ibid. Bur. Fin. C. 245)

GALGHEBOCHE

à Eperlecques.

1445. — Galgheboche, fief tenu par Jean Ternine. venant de Jean, son père, consistant en plusieurs terres-fiefs et cottières, à Eperlecques. et au lieu dit Stade.

(Arch. du Nord. B. 16053, p. 82.)

GALLEHOYE (LA)

Fief à Vaudringhem.

Commencem^t XV^e siècle. — Alix de Renty, fille d'Eustache et de Marg^{te} de Poix, ép. Jean de Vaudringhem, s^r de la Motte en Vaudringhem, tué à Azincourt en 1415. Elle eut en mariage la seigneurie de la Galoye en Vaudringhem achetée par son père à Will^{mes} Desprets, s^r de Baienghem et de le Galoye.

— Gilles d'Ausques ép. Jeanne de Vaudringhem.

Elle sert un rapport de fief, en 1435, à M. le Gallois de Renty.

— Olivier, Jean, Antoine, descendants directs de Gilles, possèdent la seigneurie.

— Jean d'Ausques, sr de la Motte en Vaudringhem et de la Gallehoye, ép. Marie de Lianne.

— Philippe, fils de Jean, puis Catherine d'Ausques, sa sœur, qui teste en 1636, puis Jeanne, également sa sœur, qui épouse Jean Livray, et laisse sa seigneurie à sa fille qui épouse Gabriel de Hanon et sert rapport de la seigneurie en mai 1667. Celle-ci a été ensuite transmise à ses descendants.

(Extrait de notes généalogie. communiquées par M. Violette de Noircarme.)

GALLOPIN

sur Ledinghem.

1585. — Acte par lequel le Couvent de Saint-Jean-au-Mont de Théroutanne demande à vendre, ses terres et seigneuries d'Annezin, etc... Reclingham, Vaudringhem, Gallopin. (Arch. du château de Fiers : comm^{on} de M. C^{te} de Richoufftz.)

GALPAIN, GALPANE

V. Gapalme.

GAMBECQ

à Clerques.

1542.— « Fief de Stiembeque . sis à Guembèque, paroisse de Clerques par Hugues Féron, par achat de Josse de Monchy, s^r de Guembèque. (de Rosny, IV, p. 234.)

GAPALME

Fief à Racquinghem, dit aussi Becque Zedon. V. ce mot

1759.— M. Herrent possède la seigneurie de Galpain, dite la Brique d'Or (V. sur la lecture de ce mot l'observation exposée à l'article Becque Zedon) affermée à Dominique-François Vasseur, pour 28 l. 7 s.

(20^{cs} Racquinghem.)

1781.—Les héritiers de M^{me} Herren⁽¹⁾, pour le seigneur de Gallepanne, dit Becque Zedon.

(100^{cs}.- Racquinghem, n° 152.)

Fin XVIII^e siècle. - Marie-Catlierine-Charlotte Herreng dame de Gapalme .baptisée à Lille le 3 nov 1726 est décédée le 12 ventôse an IV, veuve de J.-Fr d'Hermanne de Neuronberg. (Cf. Denis du Péage : Mélange Généalog. 2^e série, pp. 484-485. Généalogie Herreng Bull. Soc. D'Etudes de la Prov. de Cambrai, février 1914)

GARBECQUE

V. Guarbecque.

1. Mme H. Herreng, née Marie-Thérèse d'Haffenghes (dame de Beixedon), était décédée le . 27 octobre 1773, donc entre les dates de rédaction des registres des 20^{cs} et des 100^{cs} .

CARDIN

(Fief du) ou du Jardin, au mont de Biennes, à Saint-Quentin-les-Aire.

:

1417.—Guilbert de Fléchin, fief sur le mont de Bienne à St Martin, nommé le fief du Gardin, venant de Pierre de Morianne.

1468.— Ant^{ne} de Fléchin. fils de Guilbert, pour fiefs du Gardin et Tanel, à Aire.

1529.— Baudrain de Fiennes, mari de Marg^{te} du Grospré... fiefs venus de Jeanne Hanon, mère de Marguerite 1° de Moriane, 2° d'Arras, 3° du Gardin.

1546. — Christophe de Fiennes, pour les mêmes fiefs à lui venus de sa mère Jeanne (alias Margi^{te}) du Grospré.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

XVII^e siècle, vers 1660. — Jean de la Viefville, esc, s^r de la Chapelle, au lieu de Michel de la Viefville, chev. s^r de la Chapelle, son père, par avant, Mons^r de Cottenes, au lieu de Mons^r de Pippemont, par avant Baude du Grosprez... fief tenu du château d'Aire nommé fief du Gardin, séant sur le mont de Biennes, s'étendant sur trente mesures de terres. (Ibid. B. 16318, n° 130, f° 159.)

1697,12 déc. — Jacques Le Roy, bourgeois rentier....fief du Gardin, au terroir du mont de Bienne, paroisse de S^t Quentin, acheté le 26 nov. 1680 à Jean de la Viefville, tenu du ch^{eau} d'Aire. (Ibid. Bur. Fin. C. 237.)

1715, 14 juin. — Jean-Jacques Le Roy, avocat au Conseil d'Artois à Aire : fief vulgairement dit fief du Gardin à S^t Quentin, tenu du château d'Aire, venu par le

trépas de Jacques le Roy, son père, s'étendant sur vingt-six mesures de terre, en quatre pièces, à S^t Quentin et environs. (Ibid. C. 201.)

1739. — Ph.-Gabr. Garson de Quévaussart, avocat, à cause des fiefs de Neufpré et du Jardin.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 292) :

1759, 16 mars. — D^{lle} Le Roy, veuve de. M. Garson de Quévaussart, pour deux fiefs à S^t Quentin, tenus du château d'Aire, nommés du Jardin et l'Etang, dit Tannel. (Arch. du Nord. C. 87.)

1784, 14 avril. — Joseph-Louis-Xavier Garson, s^r de Boiaval, conseiller-rapporteur du point d'honneur au bailliage d'Aire... fief du Jardin, tenu du château d'Aire, s'étendant sur 26 mesures 21 verges 1/2 de terres au terroir de S^t Quentin... led. fief échu par succession de Marie-Franç^{se}-Florence-Josèphe le Roy, veuve du s^r Garson de Quévaussar, sa tante. (Ibid.)

GARDIN

(Fief du) à Seninghem.

1473. — Mons^r de Saint-Michel tient un fief de lad. seigneurie de Seninghem, nommé le Gardin, tenu de l'attre de Seninghem. (Arch. du Nord. B. 16700.)

GARENNE (LA)

ou Warenne, ou Varenne à Difques.

1365. — Fief de la Varenne a Difque, à Henry du Tilleul et Yde de Biaulo, sa femme, qui fut à Clay de Biaulo, frère de lad. Yde.

1383. — Fief des Garennes à Difque, à Gérard Dubreucq, venu de Willaume, son frère.

1387. — Guillewin du Breucq, fief des Varennes, venu de Gilbert du Breuc. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Led. sieur de la Motte (Jehan) tient un autre fief nommé la Garenne, dont est anchienement thiré la grandeur de l'église et presbitaire dud^t Difque, à cause de quoy il est fondateur de lad^{te} église, abouttant de west à la rue quy maine de Difque à St Omer, zud aux terres de Sainte Claire, contenant le di^t fief de la Garenne six mesures demye deux verges, à relief de cent sols parisis, cambellage coustumier, etc...

En marge : Le 25 d'aoust 1666, Frans de la Motte, esc s^r de Difques, etc... tutteur de ses frère et soeur, enffans de deflunct messire François de la Motte, ch. s^r de Bourquambray, dud. Difques, etc... at payé double relief pour le fief au texte, appartenant a la maison mortuaire dud^t deflunct par donation d'entre vif à luy fecte par messire André de la Motte, sieur de Baraffle.... (Reg. aux fiels de Val. Taffin. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, f^o 45 v^o.)

1731, 25 août. — Noël-Et^{ne}-Domin. de Saluces de Bernemicourt, demt à Gand, fief de la Garenne à Difque, venant d'André Lamoral de la Motte, s^r de Bourquembray, son oncle, décédé le 8 mai 1713.

1737, 2 octobre. — Même rapport par d^e Isabelle-Florentine-Yolande de Saluces de Bernemicourt, douairière de M. Jean-Ch.-Ysebrant, éc. s^r de Rillant, Lendoncq, etc... demt à Gand, héritière de Noël-Etienne-Domin de Saluces Bernemicourt, décédé le 1^{er} août 1730,

1747, 27 février. — Même rapport par Ch.-Nicol.-Jos. Ysebrant, éc. s^r de Lendonck, demt à Tournai, fils aîné de Jean-Phil. s^r de Rillant, Lendoncq, mort le 28 mars 1746. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235.)

GASQUIN

à Ecques.

1760. — Madame de Marigna possède les deux fiefs d'Heghe et Gasquin d'un revenu de 55 l.

(20cs- Ecques et Westecques.)

GÉNÉRAL (LE)

Fief a Quelmes.

1538 (n. st. 1539), 27 février. — Acte d'aliénation de terres et manoirs tenus du fief le Général-en-Quelmes, passé devant le bailli du Général.

(Arch. de l'auteur : Album de Chartes, n° 30.)

1613, 27 février. — Lettre de saisine de trois fief dont l'un se nomme fief et seigneurie de Vaudringhem, dit le Général, situé au village de Quelmes, vendus par François van Ydeghe au profit de Georges de Francqueville. (Arch. de St-Omer ; Inventaire des titres des ci-devant Jésuites Wallons remis au Bureau du Collège le 15 février 1766.)

1629, 29 nov. — Pierre Nocque, conseiller et recepveur des domaines du Roy au quartier de Saint-Omer, Tournehem et pays de Brédenarde, par acquisition par luy fecte de m^{re} Nicolas Francqueville, religieux non profès de la Comp^{ie} de Jésus en ceste ville, fils et héritier de Georges ; trois fiefs cy-après déclarés, acquis par ledit Georges de Frans van Idingem, desquels il a esté adhérité le 27 de février 1613, desquels trois fiefs led. Nocque auroit esté saisi par contrat passé devant lient, et hommes de fiefs du bailliage de St Omer le 29^e de novembre 1629.

Le premier fief nommé le Général en Quelmes, de laquelle seigneurie sont tenus sept fiefs, séans au terroir dud. Quelmes.....

En marge, vis à vis Pierre Nocque : Modo mess^{re} de St Bertin. (Reg. aux Fiefs. Arch. St-O. AB. XII, 5, f° 47 r°.)

GHERQUIN

Place et fief hors la porte du Haut-Pont à St-Omer.

1623. — Jacques de Couvelaire, éc. s^r de Turnes...pour un fief consistant en rentes assignées sur le fief du petit Guerquin. (Mém. S.A.M. t. 25, p. 33.)

— ... A la ville de Saint-Omer le fief du Gherquin, au lieu nommé anciennement le Schipbouterie hors la porte du Haut-Pont. (Ibid. p. 57, et Reg. aux Fiefs de Val. Taffin, f° 4 v°) Ce fief consistait en rentes sur des maisons sises en cet endroit contre les fortifications et démolies à la fin du xvi^e siècle pour les besoins de la défense de la ville.

GHISNES

V. **Guisnes.**

GHUYBAERT

à Blaringhem.

1514,15 mars avant Pâques. — Jaques du Camp tient un fief de quatre mesures et demie de terre à Blaringhem, nommé Ghuybaert.

(Arch. du Nord. B. 3949, f° 81, acte en flamand.)

GIBET (LE)

sur Fléchin.

1739. — Fief dit le Gibet, sur Fléchin, Wavrans et ses dépendances. (Pr-verb. de Rédact. des Coutumes, p. 299.)

1786, 25 mai. — Mess^{re} Alb.-Ch.-Emm.-Jos. marquis de Trazegnies, comte d'Armuiden et de Fléchin, etc... fief et noble tenement, nommé le nef du Gibet, lequel fief se comprend en plusieurs hommages féodaux.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178 : Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 157 v°.)

Fiefs tenus de la seigneurie du Gibet : Hamel-lez-Serny, Sart.

GILTAPART

à Cahen.

1730. — Jacques Le Roy, mari et bail de Marie Hamy, fief de trois mesures de manoir et jardin, nommé Giltapart, sis à Cahen. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

CLAMEUR

Fief consistant en droits seigneuriaux sur des maisons en la ville et banlieue d'Ardres.

1784. — Le sr d'Auchel, fils de dame d'Auchel, sœur et héritière de dame Madel^{ne}-Charlotte-Thérèse-Armande de Mauser, tient deux esclacements du fief Clameur.

... La fabrique de l'église de Saint Omer tient un esclivement du fief Clameur.

... L'hôpital Saint-Nicolas des pauvres d'Ardres tient un esclivement dud. fief Clameur.

(Arch. Nat^{les}- Reg. Q¹ 906, n^{os} 42 à 44.)

GLEIN

sur Dennebrœcq.

La seigneurie de Glein a été possédée par les seigneurs de Fauquembergues.

1580. — Philippe, Comte de Lignes, pour le Comté de Fauquembergues, et la terre et seigneurie de Glein.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1587-88. — Compte particulier que fait et rend Mathieu Vargelot, greffier principal de la v. de Saint-Omer, recepveur de la Comté de Faulquembergue, à hault et puissant seigneur monseigneur Lamoral, comte de Ligne et de Faulquembergue... toute la recepte et entremise qu'il a eu de lad. comté de Faulquembergue, terre et seigneurie de Gren (sic pour Glen)...; f^{os} 96 v^o et sv. : aultres receptes des rentes appartenans à moud. Seigneur à cause de sa terre et seigneurie de Glen estans des despendances de ceste comté.

(Registre des Archives de Saint-Omer.)

1762. — Le Prince de Ligne possède le fief et seigneurie de Glen, dépendant de Reclingham, consistant en censive d'un revenu de 20-1. (20^{cs} Reclingham.)

V. le fief Cliensson.

GLIDE

Fief a Fléchin sur Boncourt. (Cf. de Loisne : Dictionnaire Topographique du P-de-C.)

GLOMINGHEM

sur Aire. La seigneurie de ce lieu fut cuire les mains des seigneurs de Blessel.

1739. — Anne-Auguste de Montmorency, prince de Robecq, Vicomte d'Aire, seigneur de Glomingham.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 287.)

1758. — Rapport et dénombrement au Roi de France, par Louis-Anne-Alex, de Montmorency, prince de Robecq etc..., seigneur de Blessy, Bessel, Flamenchon, Glomingham, Saint-Quentin. (Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 167 »

Dans le greffe du Bailliage d'Aire repose un ancien écrit dans lequel est dit que les fiefs de Blessel, Saint-Quentin, Glomingham, Flamenchon et Estrasselle sont tenus en un seul fief du chasteau d'Aire. (Ibid. p. 82.)

V. le fief de Ploich.

GLORIAN

Fief à Campagne-les-Boulonnais.

1696, 28 janvier. — Contr. de mariage de Jacques Maïoul, seigneur d'Ordre, et de d^{lle} Anne-Françoise d'Artois, fille d'Adrien, seigneur de Doulieu, et de d^{lle} Anne-Françoise de Régnier, d'après lequel la dite demoiselle apporte en mariage « un fief seigneurial nommé le fief « Glorian, scitué aud. Campagne, se consistant en menues « rentes et en trois mesures de terres scituées au Wallon (Val-Valon), terroir dud. Campagne, et en deux mesures scituées à Williamez... le tout à elle cscheu de la succession de feue sad. mère... » (Gros de St-Omer, n° 139.)

GLOR1ETTE (LA)

Fief à Arquingout.

1686, 26 nov. — Louis Mille tient un fief de deux mesures et demie de terre à labour, nommé la Gloriette.
:
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 223.)

1753. — Les héritiers de Louis Mille, laboureur, tiennent un fief de 2 mes. 1/2 de terre à labour (mouvant d'Arquingout), nommé la Gloriette. (Ibid. C. 232.)

GLORIETTE (LA)

à Quelmes et Zudausques.

1731-1735. — Maximilien de Pan, seigneur de la Gloriette. (Arch. Hospital. de Saint-Omer. S^t Louis. R. 19 : pièces 80 et 92.)

1760. — M^{lle} veuve du sieur de Pan de Wisques possède une seigneurie nommée la Gloiriette (sic] et la seigneurie de Rabodingue, d'un revenu de 45 l. 15 s.
(20^{cs} Zudausques.)

GODARD

Fief à Reclinghem, tenu de la seigneurie de La Rihotte.

1786, 25 mai. — Louis-Frç^{ois} Dubuisson, dem^t à Fruges, par relief de Louis Dubuisson, son père, icelui fils de Jacques, à lui par achat du décret des biens du sieur de la Cornue le 7 juillet 1699, tient deux fiefs de la seigneurie de la Rihotte, l'un sans nom.... le second fief né Godard, qui se consiste en seize mesures tant enclos que terres, qui lui doivent rentes... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapp. de la terre de Fauquembergues, f^{os} 174-175 et 237 v^o.)

GOHEM

Seigneurie à Roquetoire.

1779. — Mons^r Poitart, avocat à Arras, est propriét^{re} d'une seigneurie de Rincq et Gohem, s'étendant en la vallée de Warnes. (Centièmes de Roquetoire, art. 12.)

GONDARDENGHES

Gontardenghes. V. **Pontardennes**.

GOTTIZART

1706, 26 octobre. — Terre listant au chemin de Cassel, tenue de Gillon-Othon de Lens, à cause de sa seigneurie de Lottinghem, Allouagne, le Plouich, Goltizar.. (Arch. Hospit. de Saint-Omer. Jardin Notre-Dame. V. § I. R. 7.)

GOUDENOVE

ou Gaudenove, fief à Brêmes.

XVII^e siècle. — Philippe Mallet, cap^{ne} de la Basse-ville de Brêmes, en 1657. (Epigr. du Canton d'Ardres, p. 222.)

— Plaise Mallet, fils du précédent, seigneur de Brêmes Ophove, procureur du Roi au Bailliage d'Ardres, puis Jean-Batiste Mallet, seigneur de Brêmes, lieut^t civil au siège présidial de Calais, mort en 1760. (Ibid.)

Le manoir de Goudenove passa ensuite à la famille Henneguiier de Montreuil, d'où elle échut plus tard à M. Brémart, dont la bisaïeule paternelle était née Henneguiier. Il y eut procès pour les terres de Brêmes entre le s^r P. Henneguiier, lieutenant aux armées du Roi, et M. Le Secq de Launay, seigneur de St Martin en Louches.

(Notes recueillies par M. Rodière.)

L'ancien nom de cette seigneurie aurait été Aldenhove.

(Cf. Ranson : Histoire d'Ardres, p 436.)

GOURNAY

(Fief de) ou des Moulins de Gournay, appelé aussi fief de Sergenterie à Aire, tenu du château d'Aire.

1206. — G. de Licques, sixième prévôt du Chapitre de S^t Pierre d'Aire.

1241. — Guillaume de Créquy, prévôt de la même Collégiale.

1360. — Marie de Créqui, veuve de Maillot de Penin.

(Cf. B^{on} Dard : Les Fiefs de Beaulieu et de Sergenterie à Aire-sur-la-Lys. Aire, Guillemin. 1878.)

1770, 12 déc. — Lambert Pottier, fermier, dem^t à Beuvry... franc fief nommé le fief de Gournay, consistant en deux moulins à eau en la ville d'Aire... acquis de Mess^{re} Jean-Jacques d'Esparbès, marquis de Lassau et de d^e Marie-Angélique Delannoy, son épouse, dem^t à Bethune, par contrat du 9 février 1768... lequel comprend eu outre les prés adjacents aux moulins... « plus appartient droit de pescherie en la rivière du Lys depuis la fourche Gentilly ».

1779, 23 janvier. — Franc. -Jos. Gonsse (ou Gœuse), bourgeois, dem^t à Arras... fief de Gournay, acquis de Lambert Pottier, par acte du 8 mai 1776.

COURNAY

(Terre et seigneurie de) tenue du Comté de Fauquembergues, actuellement sur la commune de Verchocq.

1473. — Fiefs tenus de Ph^e de Habart à cause de sa seigneurie de Gournay tenue de la Comté de Fauquemberghes. (Arch. du Nord. R. 16700.)

1509, 19 nov. — Arthus de Habarcq, s^r de... (Acte publié dans Arch. de Beaulaincourt, p. 65.)

1623. — Les hér. de feu Robert Le Maire, sieur de Gournay, tiennent la terre et seigneurie dud' Gournay, à x 1. par. de relief. (Registre aux Fiefs de Val. Tanin. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, f^o 93 v^o.)

1696, 6 avril. — Vente de la terre et seigneurie de Gournay à Fauquembergue, par Pierre Le Maire, esc. s^r de Gournay, dem^t à Arras, à Valentine de Boulongne, douairière d'Ayette. (Gros d'Arras.) — Cette vente est fait à charge de payer au vendeur 400 1. pour faire construire et édifier une petite chapelle au village de Gournay, au lieu qu'il désignera, au frontispice de laquelle sera mis un marbre où sera sculptée une image de Notre-Dame de Lorette ; et ce, dans l'année de prise de possession de la dite seigneurie.

1786, 25 mai. — Omer-Franç.-Joseph (Titelouze) de Gournay tient du même (prince de Ligne), à cause de la Comté de Fauquembergues, à 10 1. par. de relief, la terre et seigneurie de Gournay, venant de son père Jérôme-François-Joseph (Titelouze), seigneur de Bayenghem (sic pour Balinghem), conseiller du Roi, maître particulier des eaux et forêts de Saint-Omer, par achat du sieur de Venant, chev. s^r d'Ivergny, neveu et héritier du s^r Guilloto, éc. fils de dame Madel^{ne} Bel valet, icelle par succession du s^r Famechon, son frère, icelui par retrait sur le seigneur de Brial qui l'avoit acquise dus s^r Lemaire, s^r de Wanquetin.

(Arch. du Nord. Bur Fin. C. 178. Rapport du Domaine de Fauquembergues, f^o 86 r^o.)

GRAND BANC

ou Haut Banc, seigneurie à Théroouanne.

V. Haut Banc.

GRAND MARAIS

Fief à Erny-Saint-Julien.

1718. — Ernest-Franc. Cocud, s^r du Grand Marest.
(Ms. 890 de la Biblioth. de St-Omer, f^o 48 r^o.)

1759. — M. de Grand Marais possède à Erny un fief nommé le fief de Grand Marais, consistant en censives du revenu de douze livres. (20^{cs} Erny-Saint-Julien.)

GRAND PRÉ, GRAND PREY

à

1596, 9 mai. — D^{lle} Gavel, fille de Nicolas Gavel, s^r de Grand Pré, donne une maison en la Tenne Rue pour fondation du couvent des Capucins.

(Répertoire des Archives de St-Omer. T. I, p. 225.)

1729. — Dutardy (Fr^{çois}), sr de Grand prey.

f(Arch. du P-de-C. Table des Saisines de St-Omer.) ,

GRAND PREY

(Fief de) probablement à Mazinghem.

1696. — Contrat de. mar. de Louis-Eust.-Jos. Le Merchier de Mazinghem avec Marie-Madel. de Genevières... « Apport du mariant... quatre fiefz seigneuriaux ayant « justice et seigneurie viscomtière, nomez Guerbecque, Mazinghen, Cominnes et Grand Prey, se consistant en rentes fonssières, tant en argent, plumes que grains et autres droits y afférans.» (Arch. de Beaulaincourt, p.578.)

GRAND QUILLET

ou Tripot, maison à Saint-Omer, rue du Change, ayant été l'objet d'inféodation.

1784, 1^{er} mars. — Philippe Hochart, m^e tonnelier à Saint-Omer, et Marie-Antoinette Gorganne, sa femme, pour une maison rue du Change, dite des Cuisiniers, à usage de cabaret, nommée le Grand Quillet ou Tripot, tenant du midi à une ruelle conduisant aux Boucheries, d'occident au flégard des Boucheries, et, d'orient, faisant face à lad. rue. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239. V. aussi Mém. Soc. Ant. Mor. T. 30, p. 213.)

GRANDE COUTURE

V. Couture. .

GRANDE HELLE

V.Helle.

GRANGE (LA)

Fief à Rodelinghem et paroisses voisines.

1576, 1^{er} octobre. — Vente parAnt. Lhoste, march^d et bourgeois, dem^t à Saint-Omer, à Louis de Belloy, esc seigneur de Landrethun, Rœudelinghem et Ferlinghem du fiel et seigneurie de la Grange s'étendant aux villages de Bouquehault, Campagne et Rodelinghem, venu au vendeur de son père Jehan Lose, et tenu du seigneur et baron de la Motte d'Andres, à cause de sa seigneurie de la Motte d'Andres. (Gros de Saint-Omer.)

GRIMOUSART

Fief à Escœuilles.

(Cf. Dict^{re} topographique du Pas-de-Calais, par le C^{te} de Loisine.)

GRIMONT

(Seigneurie de) à Saint-Quentin-les-Aire.

1696, 5 mai. — Bail, pour une durée de neuf années des arrérages de rentes foncières seigneuriales dues par censitaires et tenanciers des seigneuries de Grimont au terroir de S' Quentin et de S' George à Widdebroucq.

(Fonds de l'abbaye d'Anchin. Arch. du Nord. I, H. 873.)

1735, 7 janvier. — Autre pièce analogue. (Ibid.)

1743. - (Ibid.)

1759— Abbé et Religieux d'Anchin, pour le fief de Grimont, s'étendant sur cent cinq mesures de terre d'un revenu de 4 l. 11 s. 5 d. (20^{cs} Saint-Quentin.)

GRISELIN

(Fief) ou des Griselines, entre Renty et Verchocq, tenu des seigneuries de Fauquembergues et de Renty

1502— Denis Hanon, bourg, et esch. de Théroutanne, tient de moi et du comté de Fauquembergues, par indivis un noble tenement en la paroisse de Verchocq, nommé le fief de Crèveœur... dont neuf mesures de pré comme aulnois, nommé le « pré de Grelin» (Grislins), tenant d'un lez aux prés Gaulwin de Béthencourt, dit Loncle.
(Dénombrement du fief de Renty, ms. 574 de la Biblioth. de Valenciennes, f^o 103 v^o.)

1689. — Alexandrine-Thérèse-Marie de Laben, dame des Grisselin, fille de Jacques, s^r de Crèveœur, et de Marie-Cécile Dausques, épouse Pierre-Franc, de Lestrelain. (Registre de catholicité de la paroisse S^{te} Aldegonde à Saint-Omer.) Elle tenait cette seigneurie de Jacques-Philippe de Laben, baptisé à S^{te} Aldegonde le 17 janv. 1658, chanoine à Béthune en 1684 et 1686, seigneur de Crèveœur, des Griselins et du Quesnoy.

1786. — Jacques-Maximilien de Brias, chev. s^r de Vatencheux, Cauroy, s^r Laurent, etc... tient aussi de lad Conté de Fauquembergues un fief et noble tenement situé au terroir de Crèveœur, se consistant en neuf mesures ou environ de prés et aunois, nommés les prés Griselins, lesquelles ont été démembrées du fief de Crèveœur... tenant aux prés de S' Laurent... à la seigneurie de Mont Guillain ; lequel fief échu par le trépas de Mess^{re} Ch.-Silvestre de Brias, seigneur de Vatencheux, son père, et par lui acquis d'Adrien Morel, par avant le sieur Jacques de Laben, éc. sr de Crèveœur, est tenu de lad. Comte de Fauquembergues et du seigneur C^{te} d'Egmont, à cause de son marquisat de Renty.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f^o 179 v^o.)

GROIGNET

(Fief) tenu du seigneur de Thiembronne.

1566, 4 nov. — Jehan le Vasseur, veuve d'Oudart de Béthencourt, et Françoise de Béthencourt, veuve de Jehan Paulins, dem^t en la paroisse de Quiestède, transportent au profit de Jehan de le Loe, demeurant à Thiembronne, une rente de dix-huit livres 7 sols par. à prendre sur divers- fiefs situés à Thiembronne, et, notamment, sur le fief Groignet, situé aud. Thiembronne, commençant à la rivière de Thiembronne, listant vers soleil au fief de M^{me} de Fontaine, et, d'autre côté, à Mgr de Thiembronne.

(Gros de Saint-Omer. Transport, n° 2.)

GRUVELLE (LA)

Fief à Dohem.

1760. — Le sr Le Josne a un fier et seigneurie sur Dohem, nommé la Gruvelle, d'un revenu de 55 l.

(20^{cs} Dohem-Maisnil.)

GUARBECQUE

Seigneurie à Mazinghem, tenue du château d'Aire.

1467. — M. Josse de Lallaing, pour droits du fief de Garbecque à Mazinghem. (Arch. du Nord. B, 13848.)

Vers 1473. — Jacques de Villers, pour le fief de Garbecque, situé à Mazinghem... un combattant à pied.

(Ibid. 16319.)

1570, 30 mars. — Alex. Le Febvre, receveur du domaine du Roi à Aire, acquit les fiefs de Villers, Commines, Guarbecque, Mazinghem, par contrat du pénultième jour de mars 1570, homologué par lettres patentes du Grand Conseil de Malines le 23 avril 1572, ép. Marie Bernard.

1588. — Jacqueline, fille des précédents, dame héritière de Mazinghem, Villers, Commines et Guarbecque après son frère Georges, ép. à Aire par contr. du 16 nov. 1588 Pierre Le Merchier, s^r de La Rosé et Hercheval, procureur du bailliage d'Aire.

Alexandre le Merchier, fils des précédents; puis Alexandre-Eustache, son fils, marié trois fois ; puis Louis-Eustache-Joseph, qui, de Marie-Marguerite-Mad^{ne} de Genevières laissa trois fils, dont Eustache-François, fils aîné, et Maximilien-Marie, décédé sans alliance à Calais en 1728, que l'on trouve tous deux qualifiés seigneurs de Guarbecques.

La seigneurie revint après eux à leur frère. Antoine-Franç-Joseph, dont la succession fut partagée en 1746. Les fiefs de Mazinghem échurent à son cousin-germain, Maximilien-Joseph Le Merchier.

(Notes Généal. de M. de la Charie.)

1746, 11 février. — Maxim.-Jos. Le Merchier, éc. s^r de Verchocq, Guarbecque, Mazinghem en partie, etc... dem^t à Aire, sert rapport du fief de Guarbecque au territoire de Mazinghem tenu du ch^{eau} d'Aire.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 197.)

1771, 28 mai. — Ch.-Franç.-Jos. Le Vasseur, éc, seigneur de Bambecque, Villers, Garbecque, Mazinghem en partie, lieuten^t des maréchaux de France au département d'Aire, et d^{le} Marie-Franç^{se}-Isbergue Le Roy, son épouse, dem^t à Aire, sert rapport du fief et seigneurie de Garbecque, relevant du ch^{eau} d'Aire, qu'il tient par achat de d^e Marie-Thérèse Le Merchier, veuve de Jacques Doë, éc. s^r de Grandville, chev. de S^t Louis, par achat du 26 avril 1768 ; icelle seule héritière de Maximilien-Jos. Le Merchier, seigneur de Verchocq, Garbecque, Mazinghem, Villers, et qui le tenait après Antoine-Franç. Le Merchier, son cousin germain, icelui par succession d'Eustache-François Le Merchier, son frère, etc... Suit déclaration des terres tenues cottièrément et en fiefs de cette seigneurie: on relève parmi ces derniers, 1^o le fief vicomtier nommé le Châtelet, au terroir de Berguette, tenu par les héritiers de Franç.-Onuphre Le Maire, éc. seigneur de Berguette, dem^t à Douai ; 2^o la seigneurie de Commynes. (Ibid.)

GUÉMY

Seigneurie relevant du château de Tournehem.

1480. — Jean de Rebinghe.

1544. — Flour de Rebingues, esc. s^r dud. lieu de Guémy, en laquelle terre il a court, bailly et hommes, etc... lad. terre et seigneurie de Guémy mouvant de lad. chastellenie. de Tournehem en deux fiefz et hommaiges...

(Arch. du Nord B. 16733, n^o 84 ⁽¹⁾)

1565, 27 mai. — Contr. de mar. de Guill. de Bery et de Magdeleine de Rebingues, fille de défunt Flour, s^r de Ghémy et de d^{le} Marg^{te} d'Ausque. (Cf. Histoire de la Maison de Bery, par l'abbé Ledru, p. 41.) De cette union naquit une fille qui épousa Isembart de Montfort, seigneur de la Cornehuze.

(Ibid. pièce 142, p. 439 : Contr. de mar. d'Isembart de Montfort et de d^{le} Marie de Bery du 15; février 1610.)

Thonias-Anth^{ne} de Montfort, issues de cette union,, est qualifié escuier, seigneur de Ghémy.

XVII^e siècle. — Florent d'Auvergne, esc. s^r d'Ostrohove et de Guémy, fils de Jacques, ésc. s^r d'Ostrohove et de d^{le} Jeanne de Nœufville, ép. Dem^{le} Marie de Quelque, Jacques d'Auvergne, ésc. s^r de Guémy, fils de Florent.

(Comm^{on} de M. Rodière d'après le manuscrit « Parente et alliances de la famille de Framery » conservé au Chartier de Rosamel.)

1684. - Renom-François de Beaufort, qui épousa au château d'Ecou, par contr. de mar. du 14 mars 1670, d^{le} Antoinette de Croix, acheta en 1684 la terre de Guémy qui ne resta pas longtemps dans la maison de Beaufort.

(Cf. Histoire généalog. de la maison de Beaufort d'Artois, par Alph. Brémond, p. 271. Bruxelles, 1876.)

1739. — Dame Albertine de Prouville, dame de Guémy.
(Procès-verbal de Rédaction des Coutumes, pp. 12 et 137.)

1746, 15 déc. — Testament de Marie-Albertine de Prouville-Wasselin, baronne de Ghémy, veuve de Neuforge, baron de la Neuville.
(Bull. S.A. M. 2^e vol. 37^e livr. p. 971.)

1755, 14 février. — Procès-verbal d'adjudication, à la requête de d^{lle} Marie-Albertine Chastelain, baronne de Ghémy, dame de Prouville, demeurant au Quesnov, de la terre et baronnie de Ghémy, laquelle eschut à ladite dame Chastelain de madame la baronne de la Neuville, sa tante, par son testament, réserve faite d'un jardin appelé la Nocquerie, légué aux pauvres de Guémy. Le 28 février, ladite terre fut adjugée 33.000 livres au s^r Enlart de S^t Maurice, ésc. Conseiller du Roi, maison et couronne de France. (Les autres enchérisseurs ont été MM. Donjon de S^t Martin, J.-J. Wallour, procureur de la ville de St-Omer et Delattre, éc. seigneur de Nortbécourt.)
(Gros de Saint-Omer, n^o 113.)

1. (Ibid. n^o 149.) « Flour de Rebingues, seigneur de Guemy, ad cause de dam^{le} Margueritte d'Ausque, sa femme, fille et héritière de feu Nicaise d'Ausque, tient de mond. seigneur de Bevres, mouvant de lad chastellenie de Tournehem, certain fief qui se comprend en 33 1. du rente qu'il a droit de prendre sur la censé terre et seigneurie d'Inglinghem, au relief et chambellage de xi libz. » Bien que la rédaction de cette citation ne soit pas claire, il semble bien que ce soit le fief sur Inglinghem et non la seigneurie de Guémy qui provint à Flour de Rebingues des d'Ausque.

1761. — Thomas-Joseph Enlart, Conseiller du Roy, subdélégué de l'Intend^t au département de Saint-Omer, a acquis depuis quelques années la seigneurie. Et comme les anciens propriétaires ont depuis très longtemps négligé d'en percevoir (les revenus) n'ayant jusqu'à présent peu presque rien reconnaître des terres qu'y en relèvent, non plus que les propriétaires par l'antiquité des lettres, ne pouvant quand à présent reconnoître le produit, mais estimant qu'elle peut quand a présent produire en revenus par an, en censives, la somme de 25 1. monn. cour.
(20^{cs} Ghémy.)

Le 19 brumaire an II, le citoyen Thomas-Alexis-Joseph Enlart dépose à la Municipalité les titres et parchemins des seigneuries de Guémy, la Tour d'Ausque, S^t Maurice du Flos, de Pas et autres relevant de Lumbres et Esquerdes, etc... etc...
(Note extr. des papiers du District, communiq. par le Chanoine Bled.)

On a vu, à la mention de 1544, que la seigneurie de Guémy comprenait deux fiefs et hommages. Peut-être peut-on expliquer ainsi qu'elle fut, divisée. Toujours est-il que l'on trouve en même temps que les noms cités ci-dessus, d'autres seigneurs (le Guémy qui ne l'étaient qu'en partie. Voici les mentions que j'en ai relevées.

1567. — Marguerite d'Estrées, fille d'Antoine et de Jeanne de la Cauchie du Locquin, ép. Antoine du Val, seigneur de Brugnobois, Nortbécourt, Guémy, etc...
(Mémoire sur la seigneurie de Disques en Rebergues, communiq. par M. Le Cat du Bresty.)

VII^e siècle. — Adrien Tutil, ou Tutel, fils de Jean, s^r d'Ostove, et de Jeanne de Lespaut, est qualifié écuyer, s^r de Guémy, lieut^t-colonel au rég^t de Vallière, ép. Marg^{te} de

— Claude Tutil, chev. s^r de Guémy, colonel d'inf^{rie}, ép. en 1736 Jeanne-Franç^{se} d'Isque.

— Adrien-Joseph de Tutil de Guémy, éc. épouse en 1753 d^{lle} N... de Lattre.

— N... Tutil, dit chevalier de Guémy, frère aîné cl légataire du précédent, lieuten^t du Roi à Boulogne, ép. Marg^{te} Généau, d'où Charles-Marguerite, né en 1769.
(de Rosny. Tome III, p. 1448.)

Fiefs sur Guémy : Brugnobois, Campines, Cauchen, Clinspin, Cottehem, Ecambres.

GUIMAY

(Fief du) à Cohem, Blaringhem.

1629, 14 octobre. — Déclaration à la seigneurie de Cohem de la dîme du fief du Guimay, laquelle appartient pour deux parts à François Ogier, s^r du Bray....
« Ant^{ne} Vigneron tient un fief de la seigneurie de Cohem, rue du Guymay, aboutant au fief amont au fief du Guimay... » (Arch. Hospital. de Saint-Omer. S^t Louis 13. 15, pièce 131.)

GUISNES

(Pairie de) à Lambres et Elnes, mouvant, avec la seigneurie d'Elnes, du Comté de Fauquembergues.

1482, 27 octobre. — Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes, achète à Jacques, bâtard de Wavrin, et à Isabeau de Renty, sa femme, la pairie de Guisnes, à Lambres. (Comm^{on} de M. de la Charie.)
Ce fief resta jusqu'à la Révolution aux seigneurs d'Elnes.

1786, 25 mai. — Mess^{re} Pierre Sandelin, com^{te} de Chaumont, de Cante-Croix, c^{te} de Fruges, baron d'Elnes, etc... fait rapport au prince de Ligne, seigneur de Fauquembergues, de la terre et seigneurie d'Elnes et pairie de Ghisne « s'extendant l'une .et l'autre dans le terroir d'Elnes où elles sont très mêlées en sorte qu'il n'est pas possible à présent de distinguer les parties qui sont de l'une et de l'autre; et, comme il est indifférent au seigneur dénombrant, qui jouit des deux parties, de savoir duquel des deux fiefs ces terres relèvent, parce que les deux fiefs ou seigneuries relèvent également de la terre de Fauquembergues, etc...» (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f^o 243 r^o.)

V. fief Hamel.

GUISNES

ou Ghisnes. Fief à Lambres et Elnes, tenu de la pairie de Guisnes.

1478. — Jehan, bastart de Wavrin, chev., tient en fief de lad. Conté de Fauquembergue un fief en la ville d'Eule nommé le fief de Guisnes. (Arch. du Nord. B. 16700, f 30. Bull. S.A.M.t.3, p. 168.)

1495, octobre. — Jean du Rois, seigneur d'Esquerdes, Elnes, achète le fief de Guisnes en Lambres à Jehan de Cunchy, demeurant à Tilly... (Cf. Abbé Collet : Question de la Date d'origine de la Baronnie d'Elnes, pp, 36 et sv. Bull. Soc. Académ. de Boulogne, t. X.)

Ce doit être le même fief que le fief de Cunchy. V. ce mot.

GUISNES

(Fief de) à Zudausques.

1715. — De là terre et justice de Zudausques, village à clocher, dépendent rentes foncières et seigneuriales... item le fief de Guisnes, seigneurie vicomtière portant par an trois florins un sol par., cinq quarterons de bled, deux chappons et une poule.

Le fief de Guînes aud. Zudausque estimé 400 l. (Achat de la terre de Zudausques et baronnie de Noircarmes, par Georges-Jos. Des Lyons, ésc. s^r de Feuchin, sur la succession vacante de Maximilien-François et dame Isabelle-Claire-Eugénie de S^{te} Aldegonde. Arch. de M. Violette de Noircarme.)

GUYON

Fief à Rebergues.

« On remarque qu'anciennement un seigneur de Lisque tenait de la seigneurie de Disque en Rebergue deux fiefs, le premier actuellement nommé le fief de Guyon qui est un arrière petit fief consistant en 24 mesures 50 verges de terres que Guillaume {Guyon} Couvelaire tenoit en fief d'un seigneur de Lisque en 1526... le 2^e . . . lesuelles terres ont passé a Guill^{me}, seigneur de la Gauchie du Locquin, à cause de Jeanne de Lisque, son épouse, auxquels a succédé Jeanne de la Gauchie, leur fille, qui épousa, vers l'an 1485, Ant^{ne} d'Estrées, seigneur de Valieu en Santerre, desquels sont descendus Jean d'Estrées, baron de Cœuvre, seigneur de la Gauchie, du Locquin, de la Pairie de Surques, Neufville, etc... maître et cap^{ne} général de l'artillerie de France qui naquit en 1486 et mourut en 1567.

A l'égard du fief Guyon, il a été cédé par led. Jean d'Estrées au seigneur de Licques dont le dernier successeur l'a vendu avec la Baronnie de Licques au seigneur comte de Calonne, actuellement seigneur de Licques.

(Mémoire manuscrit de 1715 sur les fiefs tenus de la seigneurie de Disques en Rebergues. Communication de M. Le Cat du Bresty.)

GUZELINGHEM

Hameau de Moringhem, seigneurie tenue du château de Saint-Omer.

1418. — Guy de Beaulo vend a Will. Craisset la terre de Gusselinghem.

1451. — Willaumet Berthelot, fils de Will. Berthelot, dit Crasset, pour le fief de Guiselinghem.

1454. — Jean Olivier, mary de d^{lle} Ysabel, fille de feu Will. Berthelot, dit Crasset, fief à Guzelinghem.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1534. — Claire Lambrecht, dame de Guzelinghem, épouse Nicolas Liot, fille de Thomas et de Jeanne Mahieu. (C. de mar. passé à Saint-Omer le 31 juillet 1534.)

La seigneurie se transmet depuis cette époque dans la famille Liot.

1739. — J.-Phil.-Jos. Liot pour sa terre et seigneurie de Guzelinghem en Moringhem. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1760. — La dame de Guzelinghem a le fief de Guzelinghem consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 7 l. 10 s. (20^{cs} Moringhem.)

V. le fief Beaulo.

HAFFRINGUES

V. **Affringues.**

HAIE

V. **Haye.**

HAIGRIE-EN-CQYECQUES

à Coyecques.

1698, 2 février. — André de Montecucully, comte de Rheno, Gaieto, Oliva, etc .. fils de feu dame Florence de la Cornhuse, comtesse douairière de Montecucully, donne à Philippe-Franc^s de la Cornhuse, éc. s^r de Berquigny, procuration à l'effet de vendre à Jeanne-Isabelle de la Cornhuse, veuve de Jean-Fr^{çois} Wanin, procureur pensionnaire d'Aire, le fief de Haygry, situe au village de Coyecques, consistant en une maison, granges, étables et autres édifices à usage de ferme et 162 mesures de manoir, prairies, terres à labour. (Cf. A. de Ternas : » Généalogie de la Famille de la Cornhuse, bienfaitrice des pauvres de la ville de Saint-Omer. Douai, 1882.)

Avant et après lui, les seigneurs de Samblethun. Etaient également seigneurs de la Haigrie, ainsi qu'en témoignent les citations suivantes :

1569. — Jacques Ogier tient à titre de cens de François Cornehuse, esc. s^r de Samblethun, alias Héguerie, une maison, etc... (Cahier des Centièmes de 1569 pour Coyecqucs. Arch. du P-de-C.)

1760, 20 mars. - — éc mère et tutrice de ses enfants mineurs Hippolyte-Henry-Joseph et Ferdinand-Louis-Joseph .. fief et noble tenement nommé Samblethun, alias de la Hegrie. à Coyecques venu par le trépas dud. Phil.-Hipp.-Joseph, qui l'a eu par succession de son père, Jean-François de Vitry, seigneur du Brœucq, led. par succession de d^{lle} Jeanne-Isabelle de la Cornhuse. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

V. **Samblethun.**

1781. — Le s^r de Sandelin, seigneur d'Hallines, Avroult, possède la ferme de la Haiegrie. (Centièmes de Coyecques.)

HAILLY (LE)

à.....

1783. — Ch.-L.-J. van Eeckhout, s^r du Hailly conseiller au Bailliage de Saint-Omer. (Mém. S.A.M. XXV p. 309.)

HAINAUT

1759. — Le s^r Deruttre, prop^{re} de la seigneurie d'Hainaut consistant en rentes foncières et droits seigneuriaux du revenu de 12 livres 5 sols. (20^{cs} Audruicq.)

Il s'agit ici de la seigneurie d'Eeno (v. ce mot) qui est désignée ici avec une orthographe défectueuse.

HALLAGES

(Fief des) à Saint-Omer.

1453 — Jacques Quiefdeber, fils de Jean, pour le, fief des Hallages, venu de son père. (Arch. du Nord. B.16053.)

HALLE

Fief sur le territoire de Rimeux et Assonval, tenu du marquisat de Renty.

1718. — Ch.-Dominique de Crœser, éc. s^r de Halle, Assonval, demeurant à Audincthun.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 237.)

1734. — Etat des biens tenus en cottes et en fiefs de la seigneurie de Halle, au terroir de Rimeux et Assonval, à mess^{re} Dominique de Crousse (sic pour Crœser), seigneur d'Audintheun, Denbreucq, tenue du marquisat de Renty.

(Communication de M. Rodière.)

C'est peut-être ce fief qui appartient plus tard (fin du 18^e siècle) à la famille Le Febvre de Halle.

HALLES

Fief à Rebecq.

1752. — M. de Crœser, seigneur d'Audintheun, possède une seigneurie nommée la seigneurie de Halle consistant en censives du revenu de 12 l. 17 s.

(20cs Rebecque.)

HALLENGUERIE DES BAUTHERAUX

à la Thiremande.

1762, 12 mai. — ... Led. Isidore-Pierre de Lannoy, seigneur d'Estrées-Blanche, Rely, Linguehem, La Tirmande, S^t Hilaire-Cottes, par achat fait du seigneur duc d'Arenberg, par contrat du 29 mai 1737... Hallenguerie des Bautheraux, séant au terroir de la Tiremande.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 191.)

HALLEWINBROUCQ

Fief à Polincove.

1634. — Mess. Ch. de Briarde, ch. s^r de Bavincove, mari et bail de dame... de la Douve, sœur et héritière de feu Andrieu, tient un fief de sa Maj^{té}, à cause de son ch^{eau} d'Audruicq, de 116 mesures de terres environ ou « maretz », situés en la paroisse de Polincove, vulgairement nommé le Halewinbroucq, tenant oest à la rivière de la Robeèque, west et listant nort aux « maretz », tenus en surcens du comte de Solres, à cause duquel fief « est deub » à sa Majesté foy et hommaige, service de plais en sa court au ch^{eau} Audruicq, avecq toutes autres servitudes, etc... escheu par le trespas de feu Baudrain de la Douve, père dud. Andrieu ». (Arch. du Nord. B.-16462, n° 81.)

1687. — Rapport, du 27juin, par le s^r Phil.-Adrien de la Vieffville, du fief contenant cent seize mesures de terre ou environ, « maret », tout en une pièce nommée « le maret de Halewin, scitué à Polincove... à moy escheu par le trépas du s^r Adrien de Massiette, ecsc. s^r desd. lieux, mon oncle. »

1687, 15 octobre. — A comparu Venant Bervoet, dem^t au village de Pollinchove, lequel, en vertu de la procure à luy donnée par le s^r Ph^{les}-Adrien de la Vieffville, esc. s^r de Bavincove, La Croix, Vrolant, Hallewin. etc... s'est présenté et a offert, au nom dud. s^r de la Vieffville, de faire les foy, hommages et serment de fidélité qu'icelluy s^r de la Vieffville doit à sa Maj^{té} à cause de cent et seize mesures de terres, fief nommé le Hallewin à lui appartenant, tenu de sa Maj^{té} à cause de son ch^{eau} d'Audruicq.

(Extr. des registres aux rapports et hommages du bailliage d'Audruicq. Arch. du Nord. B. -16466.)

1753, 19 nov. — Dem^{lle} Isab-Caroline de Maulde, dame de Bavinchove, La Coye, etc... fief n^e le Hallewin, s'étendant sur 116 mesures de marais à Polincove, nommé le marais du Hallewyn, échu à lad^{te} dem^{lle} par le décès de mess^{re} Guill. Baudry de la Tramerie, baron de Roisin, comme héritière féodale du chef de la famille «du Bryard».

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 215.)

1764, 1^{er} octobre. — Mess. Dom.-J.-B^{te} Coppence, chev. hérédit^{re} du S^t Empire, seigneur de Wynsvelde, etc .. dem^t à Bruges, pour le même fief. (Ibid.)

1768, 18 juin. — Madem^{le} Fr^{se}-Susanne Coppence, de d^e Wintsvelde, dem^t à Bruges, à la suite du décès du précédent. (Ibid.)

HALLINBROUCQ

Fief à Saint-Martin-au-Laërt appartenant au Chapitre de Saint-Omer.

1427. — Seigneurie du Chapitre de Saint-Omer nommée le Halimbrouch. (Cartul. Chartr. du V. S^t Aldegonde. I.- d. J. de Pas, n° 389.)

1760. — Le Chapitre de Saint-Omer possède les seigneuries de Leest Lannoy et Hallinbroucq, dont les censives sont du revenu de cent livres.

(20^{cs} Saint-Martin-au-Laërt.)

V. Lannoy.

HALLINES

La seigneurie d'Hallines s'étendait sur le village de ce nom, actuellement commune du Canton de Lumbres. Elle. relevait, en partie, de la seigneurie Seningham; et, en partie, de l'abbaye Saint-Sauveur

1256. — « Gilles de Pas, chev. seigneur de Hallines, reconnaît le fief que l'abbaye de Saint-Sauveur a Ham possède en ceste seigneurie appelle le past de Hallines, qui est quelque espèce de repeue franche que le seigneur de Hallines doit aux Abbez et Religieux de Ham deux fois par an, rédmissible néanmoins pour 60 s. par. chacune fois, pour la despense desquels le seigneur de Hallines est obligé de prester sa maison... »

(Bull. Soc. Ant. Mor. XI, livr. 207, p. 255.)

1341. — Jean, sire de Hallines, reconnaît devoir à l'église de Ham pour les terres qu'il tient d'ycelle église « six livres par. pour deux pasts par an, 6 livres et demie de rente en argent, et dix hoets d'avène à la mesure de S^t Orner. » (Ibid. p. 261.)

1417, 14 juin. — Vente de la seigneurie d'Hallines par Jehan de Hallines, seigneur dud. lieu, à Jacques Craye.

(Arch. de l'auteur, n° 10.)

1440, 12 juin. — Aveu du fief d'Hallines servi à Arthur, seigneur de Croy, Porcian, Renty et Seningham, par Jacques Craye. (Ibid. n° 13.)

Barbe Craye, fille de Jacques, épousa Louis de Lens de Rebecque, s^r de Faucompret et Allouagne, qui devint ainsi seigneur d'Hallines.

1498-99, 18 mars. — Loys de Lens de Rebecq, éc. seigneur de Walchof, Faulconcourt, Allouagne, Haute-grève, mari et bail de Barbe Craye, dem^{lle} d'Hallines, sert dénombrement du même fief à Antoine, seigneur de Croy et Seningham, à 19 1. par. de relief. (Ibid. n° 12.)⁽¹⁾ La seigneurie suivit ensuite les mêmes dévolutions que celle de Blendecques. (V. les articles Blendecques, p. 79 et Allouagne, p. 14.) Elle fut vendue, comme celle de Blendecques, en 1773, à Pierre Sandelin, par le marquis de Valfond et Marie d'Esclaibes, son épouse, héritière féodale de François-Joseph de Lens, décédé sans alliance.

(Arch. de l'auteur, n° 59.)

La partie de la seigneurie mouvant de l'abbaye de Saint-Sauveur à Ham paraît avoir suivi les mêmes destinées que la partie qui précède. On trouve de même, en 1773, la vente, par Charles-Mathieu marquis de Valfons et Marie-Thérèse d'Esclaibes, vicomtesse de Sebourg, son épouse, héritière féodale de François-Joseph de Lens, des fief et seigneurie d'Hallines, relevant en foi et hommage de l'église et abbaye de Saint-Sauveur à Ham, s'étendant sur dix-sept mesures et demie de terre, au profit de Pierre Sandelin, comte de Fruges, et Marie-Josèphe Sandelin⁽²⁾, son épouse.

Fiefs sur Hallines : Belle-Ille, Campagnes d'Hallines, Molle d'Hallines.

HALLINES (PRÉVOSTÉ D')

Démembrement du fief précédent.

1440, 12 juin. — « Item, aultre fief que tient de moy led. Olivier Wissocq, que on nomme le Prévosté de Hallines », comprenant le droit d'ajourner les Echevins de la seigneurie au commandement du Bailli, la charge de garder les prisonniers baillés par la justice, et droit de faire autres exploits. (Aveu du fief d'Hallines. Arch. de l'auteur, n° 13.)

HALLINES

(Fief de) ou des Hallines, à Aire, tenu du château d'Aire.

1447. — Guiot de Tannay.... fief de Heulines à Aire.
'(Arch. du Nord, 13848.)

1 « Item Jehan le Louchier, pour le mollen à pappier, doit par an, au terme de Pasques, 50 sols, et, au terme de Toussains, 50 s.. » (Pour le moulin à papier d'Hallines à cette époque, voir Bull. Soc. Ant. Mor. I. XIII, livr. 258, p. 617.)

2. On sait que Pierre Sandelin épousa le 13 août 1759 sa nièce paternelle Marie-Josèphe Sandelin. (Cf. Abbé Collet : « Biographie chronologique des seigneurs d'Elnes », p.80.)

Vers 1660. — Philippe-Fr^{çois} de Werpes, au lieu de feu Jacques, s^r du petit Beauvois, et Caroline le Fevre, ses père et mère... avant eux Thurien le Fevre, esc. sr d'Aubromez, Philippe le Fevre, Nicolas le Fevre, enfin Charles Le Fevre, esc. seigneur dud. Aubromez, baron de Blairville et Hallines, pour le fief et seigneurie dud. Hallines, consistant en rentes et droits en la ville et banlieue d'Aire.

Les plus anciens rapports ont été servis par

Franchois de Wismes en 1511

Porrus de Wismes en 1500

Guy Broude le 24 février 1486.

(Ibid. 16318 : Registre des fiefs tenus du château d'Aire. Chap..38.)

1762,12 juillet. — Amable-Amand-Joseph Obert, éc s^r de Gréwillers, dem^t en son château près Armentières, et d^e Marie-Augustine-Joseph Deliot de la Broye, son épouse, veuve de mess^{re} Jean-Barthélémy-Hypol. de Vitry, baron de Vitry, la Barre, la Bourse, mère et représentant mess^{re} Marie-Hypol.-Barthélémy-Jos. de Vitry son fils mineur, petit-fils et héritier par représentation de noble dame Marie-Angélique de Servins, veuve de Barthélémy-Hip. de Vitry, chev. s^r du Brœucq; icelle dame, fille de Pierre-François de Servins, seigneur de Héricourt. iceluy héritier de dame Caroline de Genevières, sa mère ; icelle héritière de Philippe-François de Werpe, esc. seigneur d'Aubromez, son frère utérin, icelui fils de Caroline Le Fevre, sa mère. fille et héritière de Charles le Fevre chev. seigneur d'Aubromez, icelui frère et héritier de Nicolas Le Fevre, s^r d'Aubromez, Lannoy... fief des Hallines, à 100 s. par. de relief, consistant en rentes en argent et en nature assises en la ville et banlieue d'Aire.

(Ibid. Bur. Fin. C. 193.)

Est-ce à ce fief qu'il faut appliquer le renseignement ci-après ?

Fin XVIII^e siècle. — Famille Cappe, seigneurs de Baillon et d'Hallines. (Comm^{on} de M. P. Lefebvre du Prey d'après des Archives de famille.)

HALLINES

Fief et seigneurie sur Clarques et Théroouanne, tenu du château de Lillers.

1609,11 et 14 juillet. — « Les Gouverneurs, président et gens du Conseil d'Artois, au premier huissier dud. Conseil sur ce requis, salut. Expose que nous. M^e Jacques du Prey, pbre, chantre et chanoine de l'église cathédrale de Saint-Omer, exécuter testamentaire avecq à présent deffunct M^e Sulpice du Prey, à son trespas aussy pbre et chanoine de lad^{te} église, de feu M^e David du Briquet aussy pbre et chanoine de lad^e église, au jour de sond. trespas, seigneur de la terre et seigneurie de Hallines-lez-Théroouanne, ternie du bailliage de Lillers, en soy complaignant en cas de saisine et nouvelleté qu'entre aultres les biens appartenans ladicte exécution testamentaire compecte et appartient lad^{te} terre et seigneurie de Hallines où il a toute justice viscontière et en dessous; à cause de lad^e sont tenus et mouvans plusieurs maisons, terres et héritages. » (Arch. Capitul^{re} de Saint-Omer II, G 500. Liasse Sulpice du Prey, chanoine.)

Vers 1652. — Le 26^e abbé de Saint-Augustin-lez-Théroouanne, Hugues Ducamp, acquiert vers 1652 la seigneurie d'Hallines. (Chronologie des Abbés de St-Augustin-lez-Théroouanne. Bull. de la Soc. d'Etudes de la Province de Cambrai. T. 8, p. 210.)

V. - aussi ibid. des acquisitions antérieures aux pp. 191 et 197. • '

1761. — Les abbé et religieux de Si Augustin possèdent la seigneurie dud. lieu (Clarques), relevante du Roy et celle de Hallines, relevante de Lillers, et s'étendant aux terroirs dud. Clarques, Théroouanne, Rebecque... les deux seigneuries ont un revenu en censives et rentes foncières de 492 l. 16 s. (20^{cs} Clarques.)

HALNESART

Fief à Setques, tenu de la seigneurie de Lumbres.

1570. — Dénombrement par Loys le Chevalier, chanoine de Saint-Omer, du fief de Halnezart, séant au village de Setques-les-Acquembronne, que led. acquit le 7 mars 1555 de dem^e Lanselle de Galonné, vefve de feu Pierre de la Houssoye, et de Ant^{ne} de la Houssoye, son fils et héritier apparent. (Arch. de l'auteur, n° 77.)

1695. — J.-B. Desgardins, seigneur de Wachin et Halnesart, sert à Marie-Philippine de Fiennes dénombrement de ce fief qui venait, avant lui, de Robert du Mont, qui l'avait acquis de Jean-Antoine-Ignace de Brigot, escuier, par avant le s^r Pierre Andrieu, eschevin... fief consistant en plusieurs rentes foncières et droits seigneuriaux à Setques et aux environs. (Ibid.)

1760. — Le s^r Martin Desgardin... fief seigneurial nommé le fief d'Halnezart, consistant en censives d'un revenu de 10 l. 10 s. (20^{cs} de Setques.)

HAM

(Seigneurie d') à Blaringhem.

1759. — L'abbaye d'Ham, propriétaire de la seigneurie nommée la seigneurie d'Ham, en Blaringhem en Artois.

(20^{cs} Blaringhem.)

HAMBRES

(Seigneurie d') à Elnes.

1760. — M. Lesergeant, propre d'un fief nommé seigneurie d'Hambre, consistant en censives et affermé à François Coignon, moyennant la somme de 70 1.
(20^{cs}. Elnes.)

1786. — M. Pierre Sandelin, comte de Chaumont, comte de Fruges et baron d'Elnes, etc., fait rapport au prince de Ligne (à cause de sa seigneurie de Fauquembergues), de la terre et seigneurie d'Elnes et de la pairie de Ghisne s'étendant l'une et l'autre dans le terroir d'Elnes où elles sont très mêlées, en sorte qu'il n'est pas possible à présent de distinguer les parties qui sont de l'une et de l'autre, etc... sans préjudice de ce que possèdent les autres seigneurs qui ont des mouvances dans les terres, qui sont tels que s'ensuivent..... la seigneurie d'Hambre appartenant au ^{sr} Le Sergeant.....

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 243 r°.)

HAMEAU COCQUEL

à Blaringhem.

1679. — Acte de vente de terres, sises au hameau Cocquel, passé devant Lucas de Corte, bailli de la terre et seigneurie du Hameau Cocquel en Blaringhem, en présence d'échevins de la terre et seigneurie de Cohen empruntés pour lad. seigneurie du Hameau Cocquel.

(Commun, de M. I- Créneau.)

HAMEL

Fief sur le territoire d'Elnes, mouvant des seigneurie d'Elnes et pairie de Guisnes au même lieu.

1786. — Je Pierre Sandelin, Comte de Chaumont, Comte de Fruges, baron d'Elnes, etc...) tiens par achapt que j'ai fait de Paschal de Guisnes, jadis Mathieu le Clercq, trois fiefs situés aud. terroir d'Elne, comprenant en tout quarante-sept mesures de terre dont vingt verges de jardin au Hamel, à cause dud. fief, nommé fief du Hamel, j'ai plusieurs hommes colliers et droits divers.

(Dénombrement du fief d'Elnes et pairie de Guînes, inséré dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 255 v°.)

HAMEL

(fief du) ;> Fauquembergues.

1771, 21 août. — « Il m'appartient les fiefs et seigneuries de.... Béthancourt, Vaux et du Hamel, dans la paroisse de Fauquembergue, qu'une de mes tantes paternelles at acquis de la dem^{lle} Cappe il y a plusieurs années; jusqu'à présent je n'ay pu me procurer aucuns titres de ces seigneurie.... L'on dit que ces fiefs sont mouvans de la seigneurie de Clenleu en Boulenois qui apartient aujourd'huy à la succession de M.

Chauvelin. » Signé : Le sergent duplouix , mayeur. (Lettre de M. Emm.-Fr.-Jos. Le Segeant mayeur de Saint-Omer ⁽¹⁾ s^r du plouy, Fouquesolle, etc.....extr, des arch. du château de Courset, comm^{on}, de M. l'abbé Delamotte.)

HAMEL

(Fief du) à Lambres.

1584-65. — Compte de J. de Vitry, receveur des fiefs, du Hamel séant à Lambres, à noble seigneur Jehan de Bergues et Jehenne du Bois, son épouse, tenus de la seigneurie du Wal, dont la seigneurie de le Bersvrenes est tenue et mouvante. Le fief du Hamel en Lambres acquis par Jacques, père de Jehan de Bergues, à défunt Robert Gambier, tenu des abbé et couvent S^t Pierre de Corbie à cause de leur seigneurie d'Ames, lequel fief comprend marest, pâture ou commune nommée le Sauchoy de Lambres, tenant au manoir Jehan de Vitry escuier, à cause de sa maison du Brœucq.

(Comm^{on} de M. Rodière.)

1. V.. Mém. Soc. Ant. Mor. t. 28, p. 254.

HAMEL

(Fief de), séant à Mametz, tenu du château d'Aire, consistant en dix-sept mesures, prés, pâtures, terres à labour en deux pièces entre Grecques et Mametz.

XV^e siècle à 1680. — Jenet de Damerselle, ép. de Marguerite de Faviers.

Robinet du Burquel, fils des précédents.

Jean de Flessures et Marie de Liencourt, dit du Burquel.

Robert Baoult.

Anthoine Raoult.

Jan Raoult.

Louys Raoult.

Pierre Raoult, s^r du Chastelet, fils du précédent.

(Arch. du Nord. B. 16318. Reg. aux fiefs du château d'Aire, ch. 88.)

HAMEL

(Fief du) à Renty.

1752. — Mention des seigneuries du Cauroy, Valteneux, Haye de Carne, fief du Hamel appartenant au seigneur Abbé de Brias. (Arch. de M. C. Legrand.)

HAMEL

(Fief du) « séant à S^t Martin-lez-la ville (l'Aire, qui se comprendoit en trois fiels faisant la maison et censé du Hamel consistant en un manoir amazé de cinquante-quatre mesures de terre à labour » près le Nœuffossé, tenu du château d'Aire.

XV^e siècle. — Guill. de Cuncy: fief le Hamel.

(Arch. du Nord. B. 16319

Jacques de la Rue, seigneur de Rond. Jehan du Ploich, seigneur d'Hézecques.

1530. — Guill. Girault, mari d'Isabeau du Ploich.

1532. — Clay Bontescu achète de Guill. Girault la terre et seigneurie du Hamel venant d'Ysabeau du Ploich.

Pierre Bontescu.

1574. — Nicolas Bontescu.

Nicolas du Riez.

1660. — Louis de Werbier (fils d'Antoine et de dem^{le} Anne Doresmieux) épouse d'« Marie du Riez.

Paul-Ignace, fils du précédent, époux de Marguerite du Riez (Arch. du Nord. B. 13848 et 16318, f° 112.)

1687, 31 déc. — George-Louis Werbier, s^r du Hamel, Bailli général du marquis de Renty, fief et seigneurie du Hamel, comprenant vingt-quatre mesures de terre, manoir, maison etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 200.)

La seigneurie continua à se transmettre dans la famille, Werbier jusqu'à la Révolution.

Mais déjà, des le XVI^e siècle, le fief avait été démembré, ainsi qu'on le voit par les mentions qui suivent.

1545. — Jean Le Viesier, s^r de Pippemont, fiefs de l'Espier, du Hamel, etc... (Arch. du Nord. B. 13818.)

1748, 31 mai. — Louis Robiché, maître boucher à Aire, tuteur testamentaire des biens laissés par Albertine-Joseph Guerbois, fille mineure de feu Pierre-Joseph et de Marie-Catherine Théroutanne... fief consistant en six mesures un quartier de terre, appelées le fief du Hamel, situé au terroir de S^t Martin-les-Aire, partie à usage d'osiers, le reste à usage d'herbe, échu à ladite Guerbois (Marie Albertine) par succession de ses père et mère qui l'avaient acquis de M. Henry-Louis Lay, prêtre, curé de Téteghem, châellenie de Berghes, tenu du château d'Aire, à cinq livres par. de relief. (Ibid. Bur. Fin. Ç. 200.)

HAMEL ou HAMEL-BERLAY

à Coyecques.

Comm^t XVIII^e siècle. — Hameaux dépendant de Coyecques.... Hamel-Reslay, M. Desmille. (Indication des localités comprises dans l'étendue du Bailliage de St-Omer.

Bull. S. A. M. t. 6; livr, 101, p. 27.)

1786. — -La dame de Maissiet tient fief et noble tenement nomme le fief de Berlay, situé au Hamel, paroisse de Coyecque, etc...

V. Berlay.

....Le sieur Ch.-Louis-Joseph de Lochtenberg, sieur du Hamel tient un fief venant de la succession de Marie-Françoise Lochtemberg, sa nièce, qui l'avait eu par

succession du s^r Ignace-Franc.-Eugène, s^r du Hamel, son père, celui-ci de Franç.-Jean-Jacques Lochtenbergh, son frère qui l'avait hérité de Jeanne-Isabelle le Bailly, sa mère, et avant appartenu à Nicolas Judas.

(Arch. du Nord. Bur. Vin. C. -178. Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues, t^{os} 103 v^o et 106 v^o.)

HAMEL ou HAMEL-BILLET

à Blaringhem.

1759. — D^{lle} Guilluy, prop^{re} de la seigneurie du Hamel-Billet, consistant, en censives et autres droits d'un revenu de 10 l. (20^{cs} Blaringhem.)

HAMEL ou HAMEL-BRILLART

Fief à Bayenghem-les-Seninghem.

1587. — Compte rendu à Valentin de Pardieu, chlr, s^r de La Motte, Staple en Bayngem le Hamel, Samettes, etc... (Arch. de Beaulaincourt, n^o 1117, p. 688.)

Vers 1600. — Aveu par Fr. de Marcotte, ésc. s^r de Samette, etc... à Robert de Bernastre, esc. s^r de Val du Bois Bainghem, le Hamel-Brillart..., de sa terre de Lannoy, séant au Hamel-Brillart. (Ibid. n^o 1127, p. 702.)

1669. — Pierre-Domin. de Bernastre, esc. seigneur de Bainghem, Vaudubois (sic), Hamel. (Ibid. n^o 1145, p. 723»

1786. — Mess^{re} Alb.-Fr.-Jos.-Guislain, comte de la Tour S^t Quentin et de Seninghem, chev. seigneur de Blequin, La Motte, etc... Bayenghem, Val du Bois Hamel, etc terre échue aud. seigneur comte de la Four de la succession de Mess. Alb.-Ch.-Guisl. Cte de la Tour, son père; à icelui par déclaration de command de Mess^{re} Jaque-Joseph Descamps, s^r d'Inglebert, et dame Marthe-Magd. Renardy, son épouse, à iceux d'acquisition par contrat du 16 nov. 1737 de Mess. J.-B. de Bernastre, fils et héritier de Jacques-Franc, de Bernastre, fils et héritier de Léandre-Joseph, icelui frère et héritier de Jacq.- Fr. de Bernastre.

Led. seigneur comte de la Tour, a cause de sa seigneurie du Hamel-Brillart, tient un fief qui s'étend entre le pont d'Affringues jusqu'au pont de la censé de Beauvois (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues, {f^o 120 v^o, 123 r^o.)

HAMEL-LEZ-SERNY

Seigneurie à Enquin.

1739. — Le sr Le Josne-Contay pour sa seigneurie du Hamel en Cerny à Enquin.
(Pr.- verb. de Rédaction des Coutumes, p. 31.)

1768, 2 octobre. - Mess^{re} Ch.-Frç^{ois}-Jos. C^{te} de Ghistelles-.Serny, chev. seigneur de Serny, Le 'Hamel, Enguinegatte. La Vieffville, Acquembronne.
(Arch. de Beaulaincourt, p. 981.)

1786. — Mess. Ch.-Franç. Ci" de Ghistelles, chev. seigneur de Serny et Hamel, tient de la seigneurie du Gibet la terre et seigneurie du Hamel-lez-Serny, se consistant en deux fiefs unis ensemble, avec toute justice etc...

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 161 v°.)

HAMELET (LE)

Fief à Blaringhem, relevant de la seigneurie de Cohem.

1624, 14 octobre. — Ant^{ne} Vigneron tient un fief de la seigneurie de Cohem, « disant au Hamelet », en la rue du Guimay, et tenant au fief Guimay. (Arch. Hospital. de St-Omer. Hôpital St Louis. B. 15, p. 131.)

1739, 14 août. — Rapport servi par l'Hôpital Saint-Louis à Mess. Jos.-Fr. de Saluces-Bernemicourt, à cause de dame Marie-Madel^{ne} d'Héricourt, son épouse, pour neuf mesures trois quarts, vingt verges de fief, nommé le fief du Hamelet. (Ibid. 13. 15, p. 24.)

HAMELET (LE)

à Merck-Saint-Liévin. Cette seigneurie appartient comme celle de Merck-Saint-Liévin à la famille de Croy : elle était mouvante de la seigneurie de Remilly.

1786. — Madame la marquise de Laide, par avant Monsgr. le prince de Croy, par avant M. le C^{te} de Rœux, jadis Eustache de Croy, s^r de Remingham, tient de moi (Jos.-Joach. Sandelin, chev. s^r de Delettes, Avroult, Remilly, etc...) un noble tenement situé en la ville et terroir de Mercq, nommé le fief et seigneurie du Hamelet, lequel s'étend en cinq tilles⁽¹⁾ de terres. 1) Tille de Cannes. 2) Tille de Harle 3) Tille d'Entruy. 4) Tille Martin. 5) Tille Bacon. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport de seigneurie de Remilly inséré dans l'Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 91 v°.)

HAMES

Ancien Fief du pays de Brédenarde, tenu du château d'Audruicq.

1634. — « Par le compte de recopie d'Audruicq de 1596, appert que Jean Tricquet, admodiateur de la terre et seigneurie de Bouchault, a pavé 110 s. par. pour et au nom de Mess^{re} Ant^{ne} de Hallewin, chev. etc... pour les relief et cambellage du fief et seigneurie de liâmes tenu de Sa M^{te} à cause de son château d'Audruicq, scitué au pays de Brédenarde, au relief de cent solz par.... succédé et escheu au s^r Ant^{ne} de Hallewin par le trespas de Madame Marie de Hames, sa mère, à son trespas vefve de feu Messire... de Hallewin, s^r de lad. seigneurie de Hames, duquel fief l'on ne sait bonnement la grandeur et consistance par faute d'avoir esté régy et administré par personne cognue, du moins qu'il soit venu à la cognoissance dud. Procureur, lequel auroit recouvert ung escript daté du 24 août 1548, par vertu duquel se recognoist que led. fief apartenoit lors à Antoine de Hames, chev, s^r dud. lieu, Sangate, etc... et, à cause d'iceluy, il avoit toute justice, que de sond. fief estoient tenus plusieurs fiefs et terres cottières, et que, premièrement; il tenoit en son dict domaine ung overdrach nommé Buits qui estoit assis sur la rivière de Poille⁽²⁾ qui, dès lors, et plus de dix ans auparavant, estoit ruiné par les Anglois... Item avoit encore en son domaine 36

mesures de prez et maretz appellez les prez maretz de Criefvecœur, tenant d'un côté au long la rivière de la Poille, assez prez dud. overdrach, que l'on tient estre présentement par l'injure des guerres passées annexés à la juridiction du Bailliage d'Ardre ou de celle de Calais et du pays reconquis, et, au regart des rentes fonsières, tant argent, blets, l'on ne pœut bonnement recognoitre les redevables ny les arrièrefiefs en tenus, obstant que les noms des propriétaires et listes et about des terres mentionnées aud. escript sont par trop anchiens : néanmoins ledit Procureur reconnut quelques personnes qui tiennent dud. net parties diverses, etc... »

(Arch. du Nord. B. 16462 art. 64.)

HAMES

pour Pont-à-Ham à Quiestède.

V. Pont-à-Hames.

1. Pièce, morceau.

2. Il semble que la rivière ainsi désignée est « le Poldre », rivière qui prend naissance dans les marais (le Polincove et de Muncq-Nieurlet. (V. Mém. S. A. M. XIII, p. 180, et Dictionn. Topogr. du Pas-de-Calais.) Ce dernier ouvrage indique, d'après un plan anglais du Calaisis des Archives du Pas-de-Calais, dresse vers 1556, la forme The Poylevert, qui se rapproche de la forme reproduite ici.

Un compte rendu par François Hanon, receveur des marais de la ville d'Audruicq et pays de Brédenarde. au marquis d'Aerachot, duc de Croy (communication de M. l'abbé Coolen) fait mention de différentes réparations exécutées à des ponts sur le Gracht et le Poël- Velt

(années 1528 à 1535). (Arch. du Nord. B. 1721, 982.)

1530. — Paroiche de Questedde où la seigneurie de Hammes est scituée. (Arch. du Nord. B. 1741, fol. 472 : lettre de rémission pour Thonin Vignon.)

HAMONVILLE

Fiel près Campagne-les-Boullonnais, tenu du château de Renty.

1502. — Le fief anciennement à Mon^{sr} de le Plancque est à présent divisé en deux : l'une partie qui est celle de Hamonville, Madame Jehenne de le Plancque, en son vivant femme de Mess^{re} Guérard de Rochebaron, chev seigneur de Lignon, le a tenu tout son temps; depuis appartient à Jehan de Rochebaron, seigneur de Lignon, de la Verdure, etc... terre, moulin audit lieu de Hamonville.

(Biblioth. de Valenciennes, manuscrit 574 : Dénombrement de la seigneurie de Renty, f° 124 v°)

HAN

(Seigneurie de) à Requebrœucq sur Ouve-Wirquin.

1566, 18 octobre. — « ... d'amont de la seigneurie de Han gisant demeure Esquebrœucq... » (Cf. Arch. Capitul, de Saint-omer : Mention relevée dans un acte de la liasse 2731.II. G.)

HANKOTTE

V. Anegodt.

HANNEBEQUE

(Seigneurie du) à Tilques.

1779- — M- le Comte de Beaufort, propriétaire du fief et seigneurie du Hannebeque en lad. paroisse.

(Centièmes de Tilques.) .

HAP (LE) ou HARPE (LA)

Fief à Moulle, tenu du château de Saint-Omer.

1358. — Robert d'Olhain... le Hap à Moulle.

1380. — Jean de Wailly... terre appelée le Hap à Moulle.

1425. — Jean de Lompré, pour le fief de le Hap, contenant dix-huit mesures de terres à labour, a lui venu par le trépas de son frère, Will. de Lompré.

1505. — Ch. de Croix, fils aîné de d^{le} Marie de Lompré, fille de .Jean de Lompré, et veuve de Jacques de Croix, pour fief de le Hap à Moulle.

1515-1524. — Guill. de Croix... fief le Hap à Moulle, venu de Charles de Croix, son frère aîné.

1600. — Jacques de Croix, sr d'Estrazelles, fief de le Happe, venu de Guil^e, son père.

(Arch. du Nord. B. -lb0a3.)

1628. — « Jacques de Croix, esc. seigneur d'Estraselles, Herbinghen, La Motte, etc... Lieutenant général de la ville et bailliage de Saint-Omer, tient les fiefs, hommaiges et tenemens cy-après déclarez.... les six fiefz cy-après déclarez à luy succédé et escheu par le trespas de Guillaume de Croix, sieur de Hinesticq, son père. Le second fief, nommé le fief de le Harpe, séant au village de Houle, contenant dix-huit mesures de terres ù labour toute (le une pièce, abouttant, oest à messieurs de Saint-Bertin, et listant nort ausdits sieurs de Saint-Bertin et aultres zud au chemin quy maine de Houle à Hassingem, led. fief à relief de dix livres parisis, etc... »

En marge : Le 14 décembre 1678 at esté receu du s^r Antoine-Dominique de Croix, esc. s^r de la Motte, le relief et chambellaige pour les cinq fiefz et seigneuries au texte : sçavoir pour led. moulin,, fief et seigneurie de la Motte, fief de le Harpe.... (Rég. aux fiefs de Val. Tanin. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, f^{os} 51 v^o et 52 v^o.)

1693, 7 janvier. — Maximilien de Croix, éc. s^r de Dieuvillert, La Motte... après Charles-Franc, de Croix, viv. chev. s^r d'Estraselles, son père... fief nomme la Harpe, s'étendant sur dix-huit mesures de terres à labour, au terroir de Houle, tenant « zud au chemin qui maine de Vincq à Hassingem ». (Arch. du Nord. Bur. Pin. C. 238.)

1713, 80 mai. — Franc. Gozet, dem^t en ceste ville, au nom de Phil.-Consti-Franç. de Coupigny, éc. seigneur du vill. de Foucquières, mary et bail de d^e Marie-Joseph Dupont, cinq fiefs ; La Motte, à Moulle, (à Harpe, etc-

HAPPE

Hameau de Campagne-les-Boulonnais.

La seigneurie de Campagne s'étendait sur Happe Il y a donc lieu de se référer pour la transmission de la seigneurie, à ce qui a été dit à l'article Campagne-les-Boulonnais. Le fief d'Happé constitue le 4^e fief dénombré dans l'aveu de la seigneurie de Campagne servi par Ch.-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois le 30 juillet 1789. (Arch. du Nord Bur. Fin. C. 234.) De nombreux fiefs sont relevés sur le territoire d'Happé. V. notamment : Caron (Adam le), Escuier. Farouche, Lobel, Monnin, Renard, Savarie, Sempy, Thubeauville.

HARDECOURT-LÈS-THÉROUANNE

Seigneurie à Liettes.

1532. — Testament de Jehan de Lannoy, esc. sr de Hardecourt-lès-Thérouanne, « qu'y est ancien : on croit que c'est de l'an mil cinq cent trente-deux .», publié par M. l'abbé Haighneré dans le t. 1 (livr. 7) du Bull. Soc. Ant. Mor. p. 67 (2^e pagination).

Le testateur demande à être inhumé en l'église de St Nicolas de Thérouanne. Il déclare donner « à l'église paroissiale de Liettes, où est ma terre et seigneurie de Hardecourt, une torse pesant lin livres... »

HARDINGHEM

ou Ardinghem.

V. Saint-Martin-d'Hardinghem.

1760-1763. — Rapports au sr Gallet de Collencourt, seigneur de la Fouacherie, Collencourt... d'Ardinghem en partie, d'un fief tenu de la seigneurie de la Fouacherie. (Arch. de l'auteur, n^{os} 111 et 112.)

HARLART

Fief à Campagne-les-Boulonnais réuni à celui de Valvalon.

1789, 30 juillet. — Ch. - Fr. - Alex. -Hubert d'Artois, après son père, Franc.-Alex.-J.-B. d'Artois, à lui, par relief de Jean-Baptiste, icelui de Paul-Hubert d'Artois, éc. seigneur du Valvalon, son frère, et lui, d'Anne-Françoise de Régnier, fille de Ch^{les} et de dem^{lle} Marie-Ursule de Bernastre, fief nommé Valvalon qui comprend quatre fiefs différents : le Valvalon, Marc du Crocq, Harlart et. Taga chérie, réunis en un seul par lettres d'inféodation accordées par Mess^{re} Ph.-Eug. de Croy, marquis de Renty, en faveur de Marie-Hursule de Bernastre le 8 août 1651.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

HARLAY

Fief à Coupelle.

1786, 25 mai. — Jacqueline de Croix, par relief de François de Croix, son frère, icelui de François, son père, tient de moi à cause de mad. terre de Coupelle.... le fief de Harlay qui se consiste en plusieurs censives....

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178 : Aveu de la seigneurie de Coupelle, par Ch.-Domin. de L'Estendart, inséré dans le rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 71 r°.)

HARLEBECQ

Seigneurie à Audruicq.

1634. — Baltazar Faudier, mary et bail de d^{lle} Hélène de Blondelle, fille d'Alex, et de d^{lle} Cornille de Robins, fille de François, tient du château d'Audruicq ung fief et noble tenement nommé la Viscomté Harlebecq que cy-devant se trouve avoir esté sous la main du Roy nostre sire, et, depuis, au dict François de Robins, père grand de lad. Hélène, laquelle n'auroit encoir relevé ne droicture à raison de quoy ledict fief fait à saisir : mais d'autant qu'il est de petite valeur et que les terres en tenues ne doibvent qu'un dénier ob. par. de rente, et que, partant, l'on trouveroit difficilement homme pour le commettre à la séquestration d'icelluy fief, lad. saisie a esté surcey : partant icy... Mémoire.

En marge : Jacques de Wachtere, s^r de Hernesse, par achapt dud. Faudier, et. sa femme at payé les droix seigneuriaux en l'an 1634... Modo : Louis Wachtere, escuier s^r d'Hernesse. (Arch. du Nord. B. 16462, n° 40.)

1759. — M^{me} Marcotte, v^{ve} du s^r Baudin (lisez Bodhain) possède la seigneurie d'Arlebecque, consistant en rentes foncières et censives, déclarée d'un revenu de 12 l. 10 s.

(20^{cs} Audruicq.)

1766, 7 août. — Joseph-Fr. Le Page, éc. s^r d'Obiessart, dem^t en la ville de Condé, mari et bail de dame Valentin Marcotte... fief et noble tenement, tenu d'Audruicq, nommé fief d'Harlebecque, à Audruicq, Zutkerque et Nortkerque. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 216.)

1780, 3 avril. — George-Nicolas Boutez, avocat au Parlement de Flandre, curateur établi aux personnes et biens de Franc. -Jos.-Alexilm Bodhain, éc. s^r d'Harlebecque... fief et noble tenement nomme seigneurie d'Harlebecque, gisant à Nortquerque, Zutquerque et Audruicq, à cause du château d'Audruicq, venant de dame Jeanne-Françoise-Valentine Marcotte d'Harlebecque, sa mère, veuve d'Augustin-François Bodhain⁽¹⁾, ce. icelle par succession de Guill. Marcotte, son père. (Ibid. C. 214.)

— Fr.-Joseph-Alexandre Bodhain d'Harlebecque, fils des précédents.

HARLETTE

sur Coulomby.

1550, 17 nov. — Jean de Lumbres, éc. s^r de Tournes et d'Harlette. (de Rosny, p. 901.)

1587. — Valentin de Pardieu, chlr. s^r de la Motte, etc... (Coulomby en partie, Harlette, etc...

(Arch. de Beaulaincourt, p. GS8.)

Vers 1600. — Jean de Zombres, esc. vic^{te} de Boisdingham et Zuthove, seigneur de Mariette.

(Notes Généal. de M. V. de Noircarme.)

XVIII^e siècle. — Jacques de la Houssoye, esc. Seigneur d'Harlettes. Il était, par sa mère, neveu du précédent. Antoine-Marcq de la Houssoye, son fils. (Cf. Gros de St-Omer, transaction du 9-10 octobre 1662, n° 7.)

1670; — Gédéon de Quelque, esc. s^r de Courtebois, Harlette, ép. le 10 mars 1670 d^{lle} Margi^{te} d'Isque. Il était fils de François et d'Anne de la Houssoye, tante du précédent.

1697. — Godeleine de Quelque, dame de Quercamp, Harlette, ép. Bertrand de Disquemes Dixmude), éc. seigneur de Ham et de Quehem.

(Notes Généal. de M. de Noircarme.)

1. Jeanne-Françoise-Valentine Marcotte, née à Saint-Omer, le 14 février 1718, épousa, 1° le 25 novembre 1739, Augustin-François Bodhain, avocat, fils de Jean-François et de Marie-Joseph Paliart, 2° François Le Page d'Obiessart, écuyer

1739. — Antoine de Dixmude, éc. seigneur de Harlette en Coulombie. (Pr.- verbal de Rédaction des Coutumes.)

1761 et 1767. — Le s^r de Haine (de Dixmude) possède un fief seigneurial qui est la seigneurie d'Harlette, d'un revenu de 95 l. (20^{es} Coulomby.)

Fiefs sur Harlette ; Biez, Hil, Lespinoy, Molle, Paquet, Stabon.

L'Abbaye de Saint-Bertin avait aussi une seigneurie a Harlette.

1473. — De MM. les Abbé et Religieux de S^t Bertin à cause de leur seigneurie de Harlette.

(Arch. du Nord. B. 16700, f° -131 r°.)

HARLETTE

C'est à un autre fief de ce nom et de la même région que s'appliquent les mentions suivantes :

1734. — Jacques-Louis de Vissery, seigneur de Bonvoisin, Harlette, Hil, fils de Ch.-Robert et de dame Isab-Louise-Hyac. Enlart, épouse d^{lle} Philippe-Charlotte d'Hafringues le 9 août 1714. (Registres de catholicité de l'église Saint-Denis à Saint-Omer.)

1786. — Ch.-Phil.-Joseph de Vissery, s^r de Bonvoisin, Hil, Harlette, fils des précédents, ép. d^{lle} Louise-Phil^{ne}- Sabine Deschodt. (Contr. de m. au Gros de St-Omer, n° 92.)

HARPE (LA)

Maison à Saint-Omer en la rue Saint-Bertin liante appelée ultérieurement les Orgues (n° 4 actuel). Le cellier de cette maison comme celui d'autres maisons de la ville, fut inféodé.

1417. — Tassart d'Averhout pour un fief consistant es aforages des celiers de la maison de la Harpe, venu de da^{le} Marie-Neveline, sa mère, f^e de David d'Averhoud.

1516. — Louis de Ghistelle, esc. fils de Jean, pour un fief consistant en cent s. de rente sur les Celiers de la Harpe. (Arch. du Nord. G. 16053.)

1623. — Messre Nicolas de Mailly, ch. à cause de dam^l Isabeau de Guistelle, sa compaign, fille et hér^{re} de Messire Charles de Guistelle, chev. sr de Prouve (sic pour Proven)... fief se comprenant es afforaiges sur les celiers de maisons de la Harpe en ceste ville de Saint-Omer présent appartenant à la dam^{lle} de Lespinoy, vefve dud. sieur de Lespinoy, qui jadis furent donnés 'a rente pour cent solz parisis par an à payer au jour de S^t Denis.....

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, fo 113 r°.)

HASSINGHEM

V. Assinghem.

HAUGUENELLE

(Allengage) ou Loghenelle. V. Loghenelle.

HAUT BANC

ou Grand Banc. Seigneurie et juridiction de l'évêque de Théroutanne en celle ville. Elle s'exerçai avec la juridiction de Maries. V. ce mot.-

1414. — Juridiction du Grant banc : Wautier Ghiselin, bailli de lad. ville; eschev. : Jehan Poulletre, Baudin Renty, Miquiel Brébant, Aubert Goffette, Guy Ghiselin.;

1434. — Jehan du Buisson confesse avoir vendu aux religieux de s^t Augustin 22 s. par. de rente... sur les maisons et héritages séans en le grand-rue de lad. ville tenues, de lad. juridiction du hault banc

...Comme bailli de lad. ville : Jacques de Canlers, esc., et comme eschevins d'icelle de lad. juridiction du Hault Banc : Baudin de Boves, Guy Bamberel, Liénard du Mez et Guilbert Loncle.

(Notes extraites par M. Alb. Legrand, ancien Présid^t de la Soc. des Antiq. de la Morinie, dans deux manuscrits de l'abbaye de S^t Augustin-les-Théroutanne conservés aux bibliothèques des séminaires de Bruges et de Nancy.).J,

HAUT-PONT

(Amanie ou Amanscep, Mairie. Vicomte ou Seigneurie du) à Saint-Omer.

Cette seigneurie, mouvant du château de Saint-Omer s'étendait sur des maisons sises non seulement dans les faubourgs situés à l'est de la ville, mais encore intra muros. Le quartier dont le centre était le bas de la Tenne Rue s'appelait, on le sait, quartier du Haut-Pont. (V. Mém. Soc. Ant. Mor. t. IX, pp. 134-135.)

1396. — Clay de Wissoc achète à Jacquemart de Wailly l'amansepe du Haut-Pont. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1417. — Nicole de Wissoc.

1434. — Jeanne de Wissoc, fille de Nicole, veuve de M, de Kerscamp et femme de Guichart Bournel.

(Mém. S. A. M. IX, p. 134.)

1478. — Jehan Bournel, pour le fief nommé l'Amanie du Haut-Pont. (Bull. Soc. Ant. Mor. t. 3, p. 174.)

1501, 12 octobre. — Rapport et dénombrement de ce fief par Jehan Bournel.

1513. 8 juin. — Jean Bournel, avec le consentement de Rolland, seigneur de Mametz, son fils aîné, vend à Ant^{ne} de Berghes, abbé de St Bertin, l'amanie du Haut-Pont. (Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, n^{os} 3844 et suiv. Bull. S. A. M. t. IX, livr. 180, pp. 737 et sv.)

HAUTE-GRÈVE

Bois et fief à Acquin.

1408, 2 janvier. — Rapport et dénombrement d'un fief à Acquin, « le bos de Hautgrève », servi par Aleaume de S^{te} Audegonde.

(Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, n^o 2313.)

1435. — Alleaume de Rebecque acheta, en 1435, le fief et seigneurie de Hautgrève, cent mesures de bois tenue de l'Abbaye de Saint-Bertin, que lui ont vendu Jean de S^{te} Aldegonde, seigneur de Cléty, et d^{lle} de Bayencourt, sa femme. (Ms. 891 de la Bibloth. de St-Omer, 2, p. 17.)

1540. — Aveu du même fief, nommé bois de Hautgrève à Acquin, par Louis de Rebecque, fils de Philippe.

(Ch. de St-Bertin, op. cit. n^o 4049.)

XVII^e et XVIII^e siècles. — Pour la transmission de ce fief de la famille de Lens aux familles de Thiennes, puis de Houchin, les renseignements sont les mêmes que ceux donnés plus haut (page 32), pour la seigneurie de Bilques.

1779. — La Comtesse de Houchain possède partie du bois nommé Haute-Grève. (Centièmes d'Acquin.)

HAVELT (LE)

Terre à Arques, entre l'ancien Fort Maillebois et l'église d'Arqués, érigée en majorât sous la Monarchie: de juillet (1830) en faveur du Baron Crépin, gendre du Baron du Havelt, membre du Tribunal de Cassation sous le 1er Empire, créé Baron héréditaire en 1818.

HAVERSQUERQUE

Seigneurie à Blaringhem.

1698,17 juillet. — Anselme le Febvre de Lattre, grand bailli et admodiateur de Thiennes, Steenbecque et Blaringhem, pour S. E. Gobert, comte d'Aprémont, Lynden,' seigneur de Thiennes, Steenbecque et Blaringhem, déclare avoir reçu de Mathieu de Broere, greffier des terres et seigneuries de Cohem, Eulne. Blarenghem-Artois et autres lieux, et icelluy d'Havesquerque en Blarenghem et procur. especial de Philippe de Grenet, esc. sr de la Jumelle et du Plouich, etc., etc... (Extr. d'un aveu de la seigneurie du Plouich. Communic^{on} de M. Violette de Noircarme.)

HAVET

Fief dans la banlieue de Thérouanne à l'ouest de la Ville

1539. — Cet ancien fief, qui tire probablement son nom de celui d'un possesseur, est indiqué dans un plan de 1539, conservé aux Archives Départementales du Pas-de-Calais et publié, dans le Bulletin de la Commission des Monum. Histor. du Pas-de-Calais, t. 5, pp. 103-127; 2° dans Une Ville disparue, de M. le chan. Bled. (Bull. histor. et philologique du Ministère, 1894.)

HAVREL

Fief à Blessy.

1759. — M. Flour pour sa seigneurie du Havrel consistant en censives du revenu de 11 1.5s. (20^{ics} Blessy.)

HAVRELOIS

Fief à Louches,

XVIII^e siècle. — Le s^r Donjon de S^t Martin, acquéreur de Jacques-François Fontaine de Noyelles, fils de Nicolas, fils de Jean, qui l'acheta le 7 oct. 1685 de la succession de M^{lle} Jeanne Le Pigault, fille de Pierre et de d^{le} Jeanne Pollart, acquéreurs, en septembre 1665 d'Antoine Cardon et de d^lN... Carpentier, sa femme, acquéreurs par acte du 17 déc. 1654 de Joachim de Roubion, s^r du Wort, fils de Claude de Roubion, s^r du Wort, et de Magdelaine Lanrin; auparavant (1601) Jean Bocquet et Collette de la Place... pour le fief Havrelois dont Maraud Havrelois a servi aveu le 31'mars 1582. (Terrier delà Baronnie de Balinghem à M. Donjon de Saint-Martin.)

HAYE (LA)

Fief tenu du château d'Aire.

Vers 1473. — De Jehan, bastart de Wavrin, mari et bail de dem^{lle} Isabeau de Renty, pour le relief par luy faict de ung des fiefs de Hault-Avennes, icellui fief nommé le fief de le Haie, tenu dud. chastel d'Aire par x livres par. de relief, à luy écheu à relever à le cause dicte par le trespas de la mère de sa dicte femme. (Extr. des comptes d'Aire. Comm^{on} de M. de la Charie.)

HAYE (LA)

Hameau sur Bainghem, du canton de Desvres, commune de la sénéchaussée de Boulogne, mais où hameaux de Beauritz et de la Haye faisaient partie de l'Artois et du bailliage de Saint-Omer. Le fief de la Haye était tenu du château de Tournehem.

1473. — Jean de la Haye, s^r d'Herbinghem, père de Jean, paie relief à la châteltenie de Tournehem pour fief à Bainghem en Boulonnais.

1520. — Achille de La Haye.

1543. — Bon de La Haye.

1550. — Jean de la Haye, s^r d'Alinctun.
(de Rosny : Rech. Généal. p. 739.)

1567, 14 janv. — Noble d^{le} Nicolle de La Haie, dame des terres et seigneuries de La Haie et d'Herbinghem, chastellenie de Tournehem, fille et hérit^{re} de deff. noble h^e Achille de la Haye, seigneur desd. lieux. (Minutes de Notaires de Montreuil : comm^{on} de M. Rodière.)

1613. — Dam^{le} Caterine Gaudron, f^e de noble homme Charles de Bellemaire... droits de la seigneurie de la Haye pour un quint a elle donné par Nicole de la Haye, sa mère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1739. — Le sr de la Haye pour la seigneurie de la Haye en Bayenghem-le-Comte.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 139.)

1782, 9 juillet. — Charles de Graveron, ch. seigneur de la Haye, Calleuille, terre et seigneurie de la Haye à lui venue de son père André, tenue du château de Tournehem, au village de Bayenghem-le-Comte. Le chef-lieu de lad. seigneurie comprend un château et 60 mesures de terres. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242.)

HAYE (LA)

Fief à Blaringhem.

1676, 27 janv. — Rapport de la seigneurie du Ploich servi à Guill. Bard, seigneur de la Haye, bailli de noble s^r Domin. do Grenet, esc. seigneur de Cohem.
(Comm^{on} de M. Violette de Noircarme.)

1718. — Fief de la Haye, à Blaringhem : onze mesures, de terre tenues par Florent-Franç. Bard, bailli de Blaringhem, près le chemin qui mène au pont de Blaringhem.
(Biblioth. de St-Omer, Ms. 890, f^o 21 v^o.)

HAYE (LA)

Fief à Ledinghem, tenu du château de Saint-Omer.

1240. — Jacques et Jean de Le Haye tiennent fiefs de Elenard, sire de Seninghem. (de Rosny, p. 739, d'après Arch. des (comtes d'Artois.)

1473. — Fiefs tenus de la seigneurie de la Haye que Mons. de S^t Michiel, s^r de Ledinghem, tient du chastel de Saint-Omer. (Arch. du Nord. B. 16703, f^o 939.)

XV^e siècle. — V. plus loin, au mot Ledinghem, les seigneurs de la Haye au 15^e siècle.

1567, 9 juillet. — Jehan de Cocquempot et Anne le Maire, sa femme, bourg, de ceste ville, par avant vefve de Guill. Tellier, vendent à Catherine de Poix, veuve de Franchois de Fernacles, éc. seigneur de Ledinghem et de le Haie, 5 mesures de terres situées à Blecquin, tenues de la seigneurie de le Haie. (Arch. du Gros de Saint-Omer.)

1579, — Dam^{lle} Anne de Fernacles, d^{lle} de le Haye, femme d'Eustache de Mammez, s^r de Nielles, pour la terre et seigneurie de Ledinghem et La Haye, a lui venues d'Eustache de Fernacles, son frère,
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1630. — Guislain de Fernacles, esc. s^r de la Haye.
(Arch. de Beaulaincourt, p. 717.)

1739. — Jean-Robert de Raulers, seigneur de la Haye.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 12.)

HAYE (LA)

Fief à Louches.

1634. — Jean de Cocquerel. (de Rosny, p. 742.)

1676, 19 déc. — Contrat d'acquisition. faite par M^e Talon, ad^{at} général des créanciers de feu Robert de Monchy, des terres et seigneuries de Saint-Martin en Louches, de Berg en Campagne, la Hage, Rusquehen, Sanghem, Esclémy... par devant Huart et Thomas Le Secq- Delannay, notaires garde-nottes du Roy en son châtelet de Paris. Ce dernier fut adjudicataire. (Arch. du château de St-Martin-en-Louches.)

1682-83. — Thomas Le Secq de Launay.
(Cf. Epigr. du canton d'Ardres, p. 242.)

1785. — Ant.-Nic. de la Gorgue de Rosny.
(de Rosny, p. 742.)

:

HAYE (LA)

à Surques.

1710. — Louis de Laben, s^r de la Haye et d'Osthove, teste le 21 oct. 1710.

Il laisse un fils, Nicolas-Louis de Laben, seigneur de la Haye, capitaine au régiment d'Houdetot en 1710, décédé sans postérité à Merville en août 1759. Par son testament en date du 14 nov. 1757, et codicile du 15 juillet 1759, il donne la seigneurie de la Haye à sa cousine de Gillis (fille d'une d^{lle} de Thieulaine ⁽¹⁾ demeurant à Bourbourg, ou, à son défaut, à ses enfants. (Notes Généalog. de M. Violette de Noircarme.)

1738. — Transaction entre Nicolas-Louis de Laben, esc. seigneur de la Haye, la Cressonnière, Mouflon, Osthove.... présentement en ce lieu d'Escœul, d'une part M^{re} Pierre Queval, prestre, curé de lad. paroisse, Jacob de Charnau, esc. cap^{ne} au rég^t de Vivarais... manans et habitans de la paroisse d'Escœuil, d'autre part, disant les parties être en procès au bailliage de Tournehem au sujet de la fondation d'une messe journalière laite en la faveur de la chapelle de la S^{te} Vierge honorée en l'église paroissiale dud. Escœuil et des legs particuliers faits à lad. chapelle par feu Franc. Baert, vivant esc. s^r de Neufflize, demi en la ville de Casse!, etc... Lesd. sieurs curé, chapelain, marguilliers, etc... prétendent obtenir droit réel par mise de fait sur le chasteau, terre et seigneurie de la Haye appartenant aud. s^r Nicolas-Louis de Laben, 1.. Jean-Bap^{te} de Laben. grand-père de Nicolas-Louis, avait, épousé en 1645 à Saint-Omer .Gros de S^t O, n° 43) d^{le} Marie-Marg. de Thieulaine
à luy provenant de la succession de feu le sr Louis de Laben, son père, conseiller du roy, lieuten. général des v. et bailliage de Saint-Omer, héritier et exécuteur testamentaire dud. Fr. Baert. (Gros de Saint-Omer, no 65.)

HAYE (LA)

1689, 20 juin. — Un acte contenant les « Assiettes sur les fiefs relevant du Bailliage de S^t Omer pour frais des procédures criminelles » porte la mention suivante : « Le s^r de Guzelinghem... pour son fief de la Haye ».

(Arch. du Prieuré S^t Paul O. S. B. de Wisques.)

Il ne m'a pas encore été possible de déterminer la situation de ce fief.

HAYE (WOORT LA)

V. Woort.

HAYE BORAGNE (LA)

1473. — Hue Feudemmer, pbre, tient un fief comprenant deux mesures de bois, nommé « le haye boragne », tenu de Mons. du Rœux, à cause de sa seigneurie de « Warnecque et le Motte ». (Arch. du Nord. B.16700. Fiefs tenus du Bailliage de Saint-Omer.)

HAYE DE CARNE

Fief à Renty.

1752, 7 avril. — Seigneuries du Cauroy, Valtencheux, haye de Carne, appartenant au seigneur abbé de Brias.

(Mention relevée dans un acte de créance. Communication de M. Ch. Legrand.)

HAZOY (GRAND)

à Reclinghem.

1786, 25 mai. — Alb.-Ch.-Emmanuel-Joseph, marquis de Trazegnies, comte d'Armuyden, etc... tient de moy , (Ch.-Franç. comte de Ghistelle, ch. seigneur de Serny et Hamel, à cause de la seigneurie de Hamel-lez-Serny) un fief et noble tenement nommé le Grand Hazoy, se consistant en vingt-cinq mesures ou environ de bois à coupe enclavé es terroirs et dîmages de Vincly, Reclinghem, Escouflans, about. vers soleil au grand chemin qui mène dud. Escouflans à Théroine (sic) faisant led. chemin séparation des Grands Bois dud. Bomy et dud. fief et seigneurie du Grand Hazoy, etc..., lequel fief lui est eschu par le trespas d'Albert-Louis-Ant^{ne}-Guislain marquis de Trazegnies, son père, avec service de plaids en maieurie de Fauquembergues. (Arch. du Nord Bur. Fin. C. 178. Rap port du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 164 v°.)

HECQUENDAL

V. Esquendal

HEGHE

Fief à Ecques, tenu du Chapitre de Saint-Omer.

1231, août. — Michel de Heghe reconnaît avoir reçu du Chapitre de l'église de S^t Omer, en échange de la mairie d'Ecques, en fief-lige, le bois de Coubronne, etc...,il reçoit en outre une maison à Heghes.

(Arch. Capitul, de Saint-Omer, n° 2290,)

XV^e siècle, — Jehan le Tellier, dit Camus, à cause de dem^{lle} Margueritte de le Quarrière, dit le Bain, sa femme, en la terre et seigneurie de Esque, sur certain tenement que on dit de Heghes, toute justice viscontière et fonsière en un fief tenu de MM. les Prévost, doyen et Chapitre de Saint-Omer.(Arch. Capitul. de Saint-Omer, n° 2302.)

1563-64, 3 janv. — Simon le Prévost, s^r de Heghues, cité dans un acte; passé au château d'Elnes par Guislain de Fiennes. (Communication de M. de la Charie.)

1760. — Madame de Marigna possède les deux fiefs d'Heghe et Gasquin, d'un revenu de 55 1.

(20^{ies} Ecques et Westecques,)

HÉGRIE

V. Haigrie.

HELFAUT

Actuellement commune du canton sud de Saint-Omer. Seigneurie tenue du château de Saint-Omer.

1398. — Pierre de Montbertaut achète à M. de Willerval la terre de « Hellefaut ». (Arch. du Nord. B. -16053.)

1444, 24 février. — David d'Averhoud, seigneur de Morquines et Helfaut. (Arch. de l'auteur, n° 18.)

1474. — Antoine d'Averhoud. Bull. S.A.M. III, p, 175.)

Les dévolutions suivantes furent les mêmes que pour la terre d'Avroult. V. p. 24.

1623. — Ant^{ne} d'Avroult, ch^r, s^r de Helfaut, filz aîné et hér. de feu Antoine, ch. seigneur dud. lieu, et commissaire ordinaire au renouvellement des loix de Flandres, tient noblement en un seul fief et hommaige la haute justice et seigneurie de sa terre de Helfaut et des appartenances et dépendances d'icelle... tenues du Roy du château de S^t Orner pour lequel fief il doit de relief dix livres par... (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O AB. XII, 5, f° 79 v°.)

1721. — Rapport au Roi de France par Philippe-François prince de Rubempré et d'Eversberghe, en sa qualité de mari et bail de d^e Louise-Brigitte princesse de Rubempré, son épouse, dem^t à Bruxelles... de la haute justice et seigneurie de la terre d'Helfaut, échue à lad dame par le trépas de dame Sabine-Claire de Rubempré, vivant chanoinesse du Chapitre de St^e Aldegonde, à Maubeuge, sa tante, décédée en janvier 1720.

(Arch. du Nord. Bur, Fin. C. 233.)

1776. — Rapport servi par Marie-Joseph Sandelin veuve de Pierre Sandelin, au Roy, pour la Haute Justice d'Hellefaut acquise par Pierre Sandelin de la comtesse de Mérode le 11 février 1776.

1782. — Marie-Joseph Sandelin, dame d'Helfaut.

(Arch. de l'auteur.)

Fiefs à Helfaut : Grand Coutre, Linde, Maltrayant (Comté), Maret, Recques, Stiennart.

L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont et le Chapitre de Saint-Omer avaient aussi dans la paroisse d'Helfaut des seigneuries foncières.

1759. — Le Chapitre de Saint-Omer a la plus grande partie de la seigneurie foncière dont le revenu est, en censives, de 40 l. et, en droits seigneuriaux, de 10 l.

(20^{cs}- Helfaut

1781.—MM. du Chapitre de Saint-Omer ont, en ce même village et terroir, une seigneurie dont leur sont dus plusieurs censives, reliefs et droits seigneuriaux.

(Centièmes d'Helfaut, art. 360.)

1759. — L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont y a une petite seigneurie dont le revenu tant en censives qu'en droits seigneuriaux est de 32 l. 10 s. (20^{cs} Helfaut.)

1781. — Les abbé et religieux de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont ont une seigneurie en ce village, s'étendant sur plusieurs corps d'héritages, etc...

(Centièmes d'Helfaut, art 86.)

HELFAUT

Seigneurie vicomtière à Blendecques, tenue de la seigneurie de Bientques.

1444. 24 février. — David d'Averhoud, seigneur de Moerquines et Helfaut. paie à Pierre de Poix, seigneur de Biequene, une somme de 72 livres, moyennant quoi celui-ci concède aud. David la terre et seigneurie d'Helfaut avec la justice viscomtière, tenue de la seigneurie de Biequences, et plusieurs aultres tenemens assis a Blendecques et dans la banlieue de Saint-Omer.

(Arch. de l'auteur, n° 18.)

Dès lors, la dévolution se lit entre les mêmes mains que la terre d'Helfaut qui précède.

1739. — Seigneurie d'Helfaut en Blendecques au Prince de Rubempré. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 25.)

1759. — M. le. prince de Rubempré possède trois fiefs seigneuriaux : l'un nommé la Grande Couture, un autre de Catherine d'Audenfort, le troisième dit de Helfaut, compris les moulins Alleghier, s'étendant sur vingt-cinq mesures ung quartier compris aussi sa vicomte sur d'autres fonds tenus foncièrement du Chapitre de Saint-Omer...

(l'un revenu de 25 l. 5 s. (20^{cs} Blendecques.)

HELFAUT

Seigneurie à Eperlecques, formée au dix-huitième siècle de la réunion des fiefs de Westrove et Stade.

1760. — Mgr. le Prince de Rubempré pour deux fiefs seigneuriaux anciennement nommés seigneuries de Westrove et de Stade, présentement vulgairement nommés seigneurie d'Helfaut, consistant en censives d'un revenu de 60 livres. (20^{cs} Eperlecques.)

1766. — Pierre Carouille, Bailli de la terre, seigneurie et juridiction de Helfaut au village d'Eperlecques, reçoit l'acte de vente d'un pré à Eperlecques, au lieu nommé Nordpreys, tenu et mouvant en cotterie ou roture de celled. terre et seigneurie de Helfaut... à charge de paver le droit seigneurial a Mgr. le prince de Rubempré, seigneur de cette dite terre et seigneurie de Helfaut.

(Arch. de l'auteur, n° 95.)

HELICAN

V. Elican.

HELLE on GRANDE HELLE

Fief à Eperlecques, mouvant de la seigneurie d'Eperlecques.

1442. — Eperlecques. Nicaise de Pollincove a vendu à Alleaume de Lomprey le fief de le Helle.

(Arch. du Nord. B. 10053.)

1580-1588. — Adolphe de le Helle, esch. de S^t Omer et Lieutenant de Mayeur. (Cf. t. 28, Mém. Soc. Aut. Mor.)

1614. — Rapport servi par Nicolas Desmarets aux tuteurs de Jacques de Croy, baron de Rumingham, pour la seigneurie de la Grande" Helle indivise entre lui et les enfants d'Antoine de Hanon et de Jehenne de Thery...

D'après une mention du « Compte de l'issue de 1595 à 1596 » de Saint-Omer, aux archives de cette ville, on voit « Anthoine Hanon, aiant le bail et gouvernement des enfans qu'il olt de deffuncte dam^{le} Jehenne Thery, l'égateresse universelle de feu .sir Adolph de le Helle en son vivant seigneur dud. lieu et eschevin de cested. ville, »

1629, 14 déc. — Rapport de lad. seigneurie indivise entre Nicolas Desmarets et Louis de Hanon.

(Notes généalog. de M. Violette de Noircarme.)

1760. — MM. Gaillart de Blairville et Marcotte possèdent deux fiefs seigneuriaux nommés seigneuries de Stade et de la Helle, consistant en censives d'un revenu de 12 l. 9 s. 7 d. (20^{es} Eperlecques.)

HEM

Fief à Reclingham et Dennebrœucq tenu du château de Saint-Omer.

1368. — M^{re} Guy Ponche pour l'achat du fief qui fut Will. de Varennees, dit de Hein, au profit de Betremieu, son fils.

1372. — M^{re} Will. d'Arras pour le relief de la terre de Hem achetée a M^{re} Guy Ponche.

1402. — Jehan du Maisnil, à cause de sa femme, fille de Guill^{me} de Wavrans, pour le fief de Hem qui fut à Gilles de Diedrie et Baudoin le Villain.

1403. — Le même vend la terre de Hem a Colard Loncle.

1427. — Pierre, seigneur de la Viesville et de Nédon, vend a Jean le Bani, dit Boulet, la terre de Ham a Reclingham.

1439. — D^{lle} le Banie, fief de Reclingham, venu de feu Jean Lebani, dit Boulet, son père.

1444. — Guilbert de Béthencourt, dit Loncle, pour le fief de Hem à Reclingham, venu de Jean de Bétencourt, dit Loncle, son père.

1448. — Colart Erembaut, mari de d^{lle} de le Quarrière, fille de Jean de Quarrière, dit Boulet le bany, pour la terre et seigneurie de Hem en la paroisse de Danebreuc et Reclingham, venue de Agnès de le Quarrière, sa sœur.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1473. — Marye de la Quarrière, vesve de feu Colart Erembault, terre et seigneurie de Hem. (Ibid. B. 16700.) -

1475. — Hue de Bétencourt, dit Loncle, fief de Hem, venu de Guilbert, son oncle.

1482. — Laurent le Pappe, advoé de catherine de Bétencourt, dit Loncle, fille et héritière de Hue de Bétencourt, dit Loncle, son père, fief de Hem a Reclingham.

1499. — Guill. Erembault, pour le fief de Hem, venu de d^{le} Marie de le Carrière.

1499. — M. Raoul de Fleschin, chev. s^r de Journy pour achat fait à Guill. Erembault du fief de Hem à Maubrœucq (sic pour Dennebrœucq).

1520. — Jean de Fleschin, fils de Raoul.

1547. — Adrien de Fléchin, s^r de Journy, pour la seigneurie du Hem a Dennebrœuc, venue de son père Jean de Fléchin.

1615. — Jean Desplanques, chev., pour seigneurie de Hem, venue de Adrien de Fleschin, son père.

(Arch. du Nord. R. 16053.)

1629. — Messire Jan Desplancques, chev. seigneur de Tencques, Reclingham, mary et bail de dame François de Fléchin, fille et héritière de Messire Adrien de Fléchin, sieur de Fléchin, tient le fief et seigneurie du Hem à Denembroucq (sic) , ,à relief de, dix livres parisis et xx s. dicte monnoye de cambellaige, se consistant en pluseurs rentes fonssières d'avoine, chapon, glines, que doibvent plusieurs, etc...

En marge : relevé par Jan du Four, filz- Jacques, le v de may 1673, au nom de messire Ch^{les}-Jacques-Franç de Bethune, dict Desplancques, a luy dévolu par le trespas de messire Jan Desplancques, ch.. etc...

Le 30 décembre 1673, m^{re} Guillaume Werbier, pbre, a relevé led. fief comme héritier dudit sieur messire Charles-Franç. de Béthune, dict Desplancques, s^r d'Esdigneul, à luy escheu et dévolu par le partage fait à son proufiict et trespas arrivé d'iceluy. (Reg. aux Fiels de Val. Tanin Arch. St-O. AB. XI[, 5, f°100 v°.)

1689, 20 juin. - Le seigneur marquis d'Hesdignœul pour son fief du Hem. (Assiettes sur les fiefs relevant du Bailliage de Saint-Omer pour frais de procédures criminelles. Arch. du ch^{eau} de Wisques, actuellement Prieuré S^t Paul O. S. B.)

Voici la suite des dévolutions de la partie démembrée de cette seigneurie. Les mentions antérieures ont été données ci-dessus alternativement avec les autres.

1547. — Catherine de Béthencourt, dernièrement vefve . de deffunct Jehan de le Caurie, dem^t en ceste ville de S^t Omer, donne à Anthoinette Caulin, fille de feu Jehan Caulin et de Julienne de Coubronne, ung fiel et noble tenement nommé le quind de Hem, par elle acquis à Jehan d'Eule, tenu du s^r de Journy, qui se comprend en rentes d'argent, etc... à Erquelinghem (.sic pour Reclingham et Dennebreucq. (Arch. du P-de-C. Testament relevé f° 46 v° d'un Registre de Testaments transcrits à l'Echevinage de Saint-Omer de 1531 a 1557.)

1548. — D^{lle} Julienne de Coubronne, fille et héritière de d^{le} Catherine de Coubronne, fief de Hem à Reclingham.

1560. — D^{lle} Jeanne Caulin, veuve de Jacques de Lattre, fille de Julienne de Coubronne.

1572. — Jacques de Lattre, fils et héritier des précédents.

1578. — Mathieu de Lattre, frère et hérit. de Jacques.

1622. — Pierre de Coppehem, achat par lui fait à Mathieu de Lattre.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1630. — Pierre de Coppehem, nottaire héréditaire de la ville de S^t Orner, tient les fiels cy-après déclarés Hem ung autre fief nommé le fief du Hem, quy se comprend en plusieurs parties de rentes d'argent, grains, glines, quy se paient à cause de plusieurs maisons, terres et héritages, scitués en villages de Reclingem, Dannebrœcq et pays à l'environ, led. fief acquis par led. Coppehem de Matthieu de Lattre, bourgeois de Saint-Omer, par contrat du xii^e de septembre xvr^e vingt-deux, passé par dev^t nottaires de la résidence de S^t Omer... duquel fief led. de Coppehem en at présenté rapport à sa Ma^t le iii^e de septembre 1630. (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB XII , 5, f^o 110 v^o.)

On voit dans une mention précédente du même registre que Pierre de Coppehem, fils de Pierre, en 1655, et Jan de Coppehem, son frère, en 1670, ont pavé le relief pour d'autres fiefs venant dud. Pierre.

HERBELLES

Actuellement commune du canton d'Aire-sur-la-Lys, faisait partie du Bailliage de Saint-Omer.

La seigneurie de ce village appartenait à l'abbaye de Saint-Bertin. V. Les Chartes de Saint-Bertin, éd. Haigneré et Bled, passim, ou la première citation de l'autel d'Herbelles, confirmé comme possession de l'abbaye, remonte à 1 année 1139.

1759. — Les Abbé et religieux de l'abbaye de Saint-Bertin possèdent la seigneurie dud. lieu, dont le revenu en censives s'élève à 565 l. 5 s. (20^{cs} d'Herbelles.)

V. le fief, **Luwicq**.

HERBINGHEM

Actuellement commune du canton de Guînes, autrefois comprise dans le Bailliage de Saint-Omer et tenue de la châtellenie de Tournehem.

1226. - D^e Adélaïde d'Herbinghem.

1480. — Jean de la Hâve, dit Châtel.

1576. 14 Janvier. — Noble d^{le} Nicolle de la Haie, dame des terres et seigneuries de La Haie et Herbinghem, chastellenie de Tournehem, fille et héritière de défunt noble homme Achille de la Haye, seigneur desd. lieux.

(Minutes des Notaires de Montreuil ; comm^{on} de M. Rodière.)

Vers 1520. — Jean de Disquemue, dit Lionnel, éc. ; Marguerite de Disquemue, sa fille, (de Rosny, p. 748.)

Cette mention concerne une partie de la seigneurie différente de la précédente.

1600. — Louise de Joigny, Bellebrune, f^e de Jacques d'Estampes.

1641. — Ant. de Lumbres. (de Rosny, p. 718.)

— Jacques de Lumbres. (Rapport de la seigneurie de Journy. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 244)

1758, 2 juillet. — Rapport au Roi par Henry de Poucques, seigneur d'Odelant Audelant sur Licques) et Herbinghem, pour la seigneurie d'Herbinghem, mouvante de la châtellenie de Tournehem. (Ibid. C. 244.)

Fiefs à Herbinghem : Folie, Prévôté.

HERBOOM

fief à Audruicq, tenu du château de ce lieu.

1634. — Nicolas Daens, s^r du Parcquet, tient un fief dud. ch^{eau} (d'Audruicq) nommé le Herboon, contenant cent cinquante .mesures en deux pièces que, par nouveau mesurage, l'on entend contenir 160 mesures.

En marge: Charles Falentin, héritier maternel, a relevé la moitié de ce fief le 17 avril 1613. Nicolas Jordaens, dem^t à Quaëdypre, hér. féodal de M. du Parcquet, doit relever l'autre moitié.

Modo, le sr Jean Joerdaens, s^r du Parcquet, dem^t à Bergues-Saint-Winocq ,fils et héritier dud. Nicolas, pour 60 mesures.

D^{lle} Marie d'Audenfort, v^{ve} de M^{re} Maximilien de Pan, pour 15 mesures, par donation du sr du Parcquet.

Et le s^r Jean-Bap^{te} du Chambge, pour la moitié dud. « maret » venant par succession du sr Jean-Bap^{te} Van Merstraete, son oncle et luy, par achat dud. Falentin.

(Arch. du Nord. B. 16462, n° 3.)

1689. — Jean-B^{te} du Chambge, esc. s^r de la visconté de Beaurain, dem^t en la comté d'Arqués, neveu et héritier de feu J-B^{te} Van Merstraete, en son viv^t conseiller du Roy et receveur de sad. Ma^{te} au quartier de Saint-Omer, fait et baille rapport de terres fiefs tenus de Sa Majesté à cause de son ch^{eau} d'Audruicq... la moitié de cent soixante mesures de terre fief, à usage de marais, au terroir d'Audruicq, au lieu n^é le Northroucq, vulgairement nommé le fief du Herbon, desquels l'autre moitié appartient au s^r Jean Jordaens, dem^t en la ville de Berghe-St-Winocq, ,et dam^{le} Marie d'Audenfort, veuve du s^r Maximilien de Pan, dem^t en la ville de Saint-Omer... Led. fief comprend deux pièces : la première contenant cent mesures, sur laquelle il y a une canarderie ; la seconde soixante mesures, listant oest le fief du Herny, (Ibid. B. 16468.)

1702, 7 nov. — Mich.-Guill. de le Flye, esc. esch. du Francq de Bruges, mari et bail de dame Marie-Adrienne Lefebvre, nièce et héritière de feu J-B^{te} du Chambge, esc. s^r de Tentore, Beaurain, etc., fait rapport à Sa Majesté de l^o la moitié de 160 mesures de terre fief a Audruicq, au lieu nommé le .Northoucq, nommé le fief du

Herbon, dont l'autre moitié appartient à Jean Jordaens de Berghes-Saint-Winocq, et à d^{lle} Marie-Marg^{te} d'Audenfort, sa femme, etc... (bid. Bur. Fin. C. 212.)

1711, 29 juillet. — Jacques-Victor Jordaens, prestre dm^t à Bergues-Saint-Winoc, par succession de Jean, son père, pour la moitié du fief ci-dessus. (Ibid.)

1732, 29 mars- — Récépissé au nom du s^r Jean-Benoît Jordaens, fils et héritier de Pierre, dem^t en la v, de Bergues, pour le dénombrement de la moitié de fief ci-dessus. (Ibid. C. 173.)

1745,3 déc. — Marie-Anne-Louise « de Lanquesaing douairière de Maximilien de Pan, seigneur de Wisques mère et tutrice de quatre enfants mineurs qu'elle en a retenus ; et Jean-Fr^{çois} Deschamps, s^r de Pas, subrogé-tuteur desd. enfants, servent rapport des fiefs : vicomte d'Audenfort, Parcquet, Herbon et Bonnichil, pour la cinquième partie, dont les quatre autres parties appartiennent à Jean-Benoît Jordaens, neveu et héritier de feu Jacques-Victor Jordaens, prêtre, à lui échues par succession du s^r Jean, son père. (Ibid. C. 212.)

1765,4 nov. — Mess^{re} Jacques-Jos. -Alex. Doresmieux, chev. sr de Fouquières, rapport de deux fiefs nommés les vicomtes d'Audenfort.... «Si déclarons tenir en fief... la moitié de 160 mesures de terres-marais au terroir d'Audruicq... nommées le fief du Herbon. » (Ibid. C. 216.)

1772, 28 déc. — Mess^{re} Gasp.-Félix-Jacques de Pollinchove, seigneur de S^t Pithon, Haussy, Honneraing-, etc... ; dem^t à Douai, par succession de Ch^{les}-Joseph, Conseiller du Roi, 1^{er} Président du Parlement de Flandre, son père ; lui, par succession de de Marie-Adrienne Lefebvre, v^{ve} de Mess. Fr.-Ch.-Alb. baron de Bette ; elle par succession de . J.-B^{te} du Chambge, éc. s^r du Tentore et lui par relief de J.-B^{te} Van Meestraeten, son oncle, receveur au quartier de Saint-Omer... la moitié de 160 mesures de terre à Audruicq, au lieu le Nortbroucq, nommée le fief du Herbon, dont l'autre moitié appartient à Jacques-Fr. Doresmieux, s^r de Fouquières, par achat du s^r Joerdaens et a Maxmil-Louis-Jos. de Pan, s^r de Wisques. (Ibid. C. 212.)
^

1782.12 Janvier. — Alex.-Constant Doresmieux, ch. seigneur de Fouquières, anc. cap^{ne} au régim^t d'Auxerroix la moitié du fief du Herbon... à lui -appartenant par relief de Jacques-Jos.-Alex. Doresmieux, son frère, par indivis avec le s^r Maximilien-Louis-Jos de Pan éc. s^r de Wisques, (lui en a la cinquième partie. (Ibid. C. 21b.)

1780. - Messieurs de Fouquières, de Polincove et de Pan de Wisques, propriét: par indivis de la ferme de Herbon sise au marais du Fort-Bâtard, consistant en 161 mesures de terre. (Centièmes Audruicq.)

HERCHEVAL

Fief près Upen cl Herbelles.

1588.—Pierre Le Merchier, éc. s^r de la Rosé et d'Hercheval, procureur au bailliage d'Aire, ép. Jacqueline. Le Febvre, d^e de Mazinghem.

Alexandre le Merchier, fils aîné des précédents ce. s^r d'Hercheval, ép. Louise de Marcotte le 21 janvier 1631 Alexandre .Eustache le Merchier, leur fils, s^r d'Hercheval.

(Comm^{on} de M. de la Charie.)

1696 — Item les terres et seigneuries d'Harcheval, Upeu-d'Amont en partie et Hermyprey ; le tout scitué es villaiges dud. Upen, Herbelle, Radomès et Westrehen.(Contr. De mar de Louis-Eust.-Jos. Le Merchier de Mazinghem avec Marie-Madeleine de Genevières. Arch. de la Famille de Beaulaincourt, p. 578.)

HÉRICAT, HÉRICOURT

Fief à Audrehem et Bonningues-les-Ardres, tenu du château d'Ardres.

C'était, sous les premiers seigneurs, une des douze seigneuries du château d'Ardres. (Ranson : Histoire d'Al (11 es, p. 436.)

Milieu du XVII^e siècle. - Pierre, seigneur d'Ampleman et de la Cressonnière, seigneur de la Motte ect... , du Blancart, d'Héricourt, etc... (Mention dans un aveu du fief d'Ampleman du 10 déc. 1789. Arch. Nat^{les} Q¹ 906.)

1694. - Ant. Ampleman, s^r d'Héricourt. (Ibid. et Arch. Du Nord. Bur. Fin. C. 246)

La famille d'Ampleman conservera ce fief jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. (V. l'aveu du 10 déc. 1789, cite ci-dessus.)

1754 — Courtil du Zart, tenu du fief d'Héricourt, appartenant au sieur de Rognes de Combremont. »

(Arch. du Nord. Bur. des Fin[^]C. 144. Rapport de la seigneurie de Journy, p. 47.)

1759 — Le s^r de Roches de Combremont possède aud. Audrehem un fief nomme fief d'Héricourt, consistant en censives du revenu de 10 l. (20^{cs} Audrehem.)

HERMANSART

Fief au lieu et canton ⁽¹⁾ nomme Hermansart à Quelmes, tenu de la seigneurie de l'Abbaye de Saint-Bertin à Quelmes.

1451 17 Juillet — Jehan Dausque, écuyer, donne rapport et dénombrement de cinq fiefs en la seigneurie de Saint-Bertin à Quelmes « ...en ung lieu que on nomme Hermansart... » (Ch. de St-Bertin, éd. Haigheré et Bled, n° 2971.)

1546. — Jehan de Racquinguen, bailli de M^{re} Lambert Desgardins, seigneur de Hermansart. (Arch. de l'auteur Album de chartes, n^{os} 44, 45, 46.)

1547. — ...Cinq mesures de terre a Estrehem, tenues du fief d'Hermansart. (Ibid. n° 49.)

1569. - « Ph^e Desgardins, s^r de Hermansart, a fait apparoir que, pour tous, droits casuels tant de ce relief de droits seigneuriaux, il a reçu les six ans derniers...» (Arch du P-de-C. Centièmes. Cahier de 1569. Quelmes.)

1586 — Marie Desgardins, fille de Philippe seigneur de Hermansart, et de Nicole Van Clyte, ép. à S^t Omer Christophe de Latre, éc.

1598— Marguerite Desgardins, d^{le} d'Hermansart, épouse en 1598, à St Orner, Allard de Brauer, commis à la recette des Domaines de Saint-Omer, Tournehem et Brédenarde.

1679 28 février — Jeanne de Brauer, veuve de Pierre Le Joëusne et fille d'Allard et de Marg^{te} Desgardins, vend à Jean-Baptiste Pagart le fief, terre et seigneurie de Hermansart.

Après lui, Jean-Baptiste, son fils (10644--1719), ép. de d^{lle} Marie de Lattre.

François-Clément (1705--1762), ép. de d^{lle} M. Lengart.

François-Joseph Pagart, s^r d'Hermansart, fils des précédents (1744+1793), Prèsid^t de la Sénéchaussée du Boulonnais, ép. de d^{lle} Barbe-Marie Mollien de Belleterre.

(Arch. de l'auteur.)

1 Au Registre des Vingtièmes de Quelmes de-1761 : « ... 5^e canton nommé Hermansart, borné du côté du levant par le terroir de Leulinghem, du midi et du couchant par le terroir de Setques de septentrion par le chemin qui va de Leulinghem au val de Lumbres. »

(in fine) : « le 5^e canton Hermansart contient 193 mesures, 2 quartiers 15 verges de terres à labour divisées entre 103 occupants. »

HERMYPREY

1696. — Dans son contrat de mariage du 25 août 1696 avec Marie-Madeleine de Genevières, Louis-Eustache-Joseph Le Merchier de Mazinghem comprend dans ses apports « les terres et seigneuries d'Harcheval, Upen- d'Amont en partie et Hermyprey, le tout scitué es villaiges dud. Upen, Herbelle, Radomès et Westrehen.... »

(Archives de la Famille de Beaulaincourt, p. 578.)

HERNESSE (LA)

Fief à Saint-Omer-Capelle et Sainte-Marie-Kerque.

1389. — Jacques de le Hernesse, pour un fief venu de Béatrix, sa sœur, paroisse de Sainte-Marie-Eglise.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1453. — Denys de le Hernesse... pour un fief en Langle. (Ibid.)

1468, 18 juillet. — De Alart de Lattre, lequel le xxii^e jour de janvier oud. an LXVII a transporté à maistre Jehan de Lattre, son fil aîné et héritier apparent, deux fiefz : l'un nommé le fief de la Bistade, et l'autre, le fief de le Hernesse, gisant oud. pays. (Ibid. B. 1605S.)

Fin XV^e siècle. — Dlle Jeanne de la Cressonnière, d^{lle} de Hernesse, femme de Jacques, s^r de Bryas, Bristel, gouverneur de Mariembourg. Elle était fille de Florent de la Cressonnière et de Françoise Le Grand, (de Rosny, p. 440.)

1473. — M^{re} Jehan de Lattre, pour deux fiefz: l'un nommé le fief de la Bistade, l'autre le fief de le Hernesse.

(Ibid. B. 16700 et Bull. S. A. M. t. 3, p. 181.)

1525. — Ant. d'Eule, fils d'Antoine...Fiefs de la Bistade et de Hernesse. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1544. — Dericq de Vos, esc., mari de d^{lle} Jeanne d'Eule, sœur d'Antoine, pour 2 fiefs... le Hernesse. (Ibid.)

1567. — Jean de Beaufort, sr de... Bistade, vend à Martin de Tilly, chantre et chanoine de Saint-Omer, la terre de Hernesse à luy venue de d^{le} Françoise de Bery.

1588. — D'e Magdelaine de Courteville, veuve de Wallerand de Tilly, pour seigneurie de Hernesse.

1598. — Philippe de Louvers, au nom de Julien de Louvers, son fils aîné, et de dam^{lle} Marie de Tilly, sa femme.

1619. — Marie de Boubers (sic lisez Louvers), femme de Franc. de Berry, fief de Hernesse.

Il est écrit « Hernest sous Breynne » (Quid ?j (Ibid. 160.)3.)

XVII^e siècle. — La curatelle de Messire Philippe de Haynin, viv^t chev. seigneur de Lesquin, Sainte-Marie-Kerque, vic^{te} de S^t Georges, (ils et héritier féodal de dame Marie de Lonners, fille de .Julien, éc. s^r de Fontaines.... tient de sad. Majesté à cause de son Ghiselbus et seigneurie de Langle, huit fiefs... Le sixième est le fief et seigneurie de la Hernesse, qui se consiste en 37 mesures de terres près la rue et wattregant de l'église dud. Ste-Marie-Kerke
(Ibid. B. 16709.)

1639. — Jacques de Wachtere, s'- de Hernesse, achète la seigneurie de Harlebecq.
Après lui, Louis de Wachtere. (Ibid. B. 16462, n° 40.)

1749, 15 juillet. — Fr.-Eug.-Domin. des Wazières, esc. s^r de Beaupré, fait rapport de huit fiefs, tenus du Ghiselhuys de Langle... le 4^e Clairboudin, le 5^e Hernesse.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 189.)

1765, 14 déc. — Même rapport, par le même. (Ibid.)

1760. — Fr.-Eug. -Dominique de Wazières, esc. seigneur de Beauprés .. seigneurie de la Hernesse.
(20^{cs} Sainte-Marie-Kerque.)

HERNY

Fief à Audruicq, tenu du château ce lieu.

1634. — M^{re} Fr. de Récourt, ch. s^r de Camblin, tient de la succession de feu Mess^{re} Fr. de Récourt, son père, à son trespas s^r dud. Camblin et gouverneur des ville et bailliage d'Aire, un fief situé à Audruicq, nommé le Herny, s'étendant sur 150 mesures de terres-marais, au relief de x1. par.

En marge : Nom du possesseur postérieur : Doblet de Dunquerque, par achat du s^r de Recourt.

(Arch. du Nord. B. 16462, no 2.)

1712, 21 avril. — Rapport au nom de Louis des Cressonnières, seigneur de Villiers-lez-Maillets, demt en son ch^{eau} dud. Villiers, paroisse S^t Berthelemy, fils et héritier de d^e Anne-Marie du Celier, sa mère, veuve de Louis Des Cressonnières, vivant Conseiller du Roi, receveur des tailles de l'élection de Rouen, et, en 2^{es}- noces, de M. J.-B. Coeffier, esc. s^r d'Orvilliers, créancier de dame Anne-Marie de Bureta, veuve du sieur Doublet de Woorst, esc. vivant receveur des fortifications de Dnnkerque, fondé de pouvoir du s^r des Cressonnières... pour un fief tenu du Roi, à cause du château d'Audruicq, s'étendant sur 150 mesures de « terres maretz, sis à Audruicq », nommé le Herny, par achat que led. Doublet de Woorst en a fait de M. Fr. de Recourt, chev. seigneur de Camblain. (Ibid, Dur. Fin. G. 212.)

1739. — N... Walleux de la Cressonnière, pour son fief d'Herny. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 121.)

1749. 14 octobre—Paul-Jos. Depestre, mari et bail de d^{lle} Claude-Pétronille Ricouart... fief nommé le Herny, sur 150 mesures de terre a Audruicq.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 8.S.)

1777, 20 janvier. — J.-B^{te}-Joseph Depestre, seigneur de la Locquerie et autres lieux, en son nom et au nom de Pierre-Marie-Joseph ; Hector-Gabriel ; François-Joseph-Xavier ; Jean-B^{te}-Paul-Joseph ; Julien-Joseph Depestre, ses frères ; de Mess^{re} Ant.-Nicolas de le Gorgue, éc. s^r de Rosny, présid' trésorier de France de la Généralité de Picardie, mari et bail de Marie-Apoline Depestre; de Claire-Catherine et Marie-Jeanne-Thècle Depestre, ses sœurs... fief le Herny a Audruicq. (Ibid. C. 212.)

HERRENGUEL

Fief a Quernes. (Régale; de Théroutanne.)

1694, 3 déc. — Vente des fiefs de Cersonnier, Herrenguel à Quernes, du fief du Camp Pourri à Aire... par Jacques Wallart, dem^t a Aire, à Ant^{ne} Delattre, s^r de la Terquerie à Saint-Omer. Gros d'Arras.)

HERVARRE

Fief à Saint-Martin-d'Hardingham.

1513, 4 mai. — « Le gardin de Jehan d'Averhoul, s^r « de Hernaire » (sic pour Hervaire, Hervare.)

(Grand Cartulaire de Saint-Bertin, Ms. de la Bibliothèque de Saint-Omer. T. IX, p. 180.)

1529. — Marc du Crocq, lient, de David de Hellefault, seigneur de Harvaire.

(Arch. Capitul. de Saint-Omer. II. G. 2(r)l.)

1741. — Les enfants d'Antoine Bouvart tiennent un fief, nomm^d le fief d'Ervarre (sic), se consistant en une tour, pigeonnier, maison, édifices, eaux, riez, prés, s'étendant sur cinq mesures; et, en terres et enclos de bois, 80 mesures... provenant aud. Ant. Bouvart de la succession de Pierre Bouvart et Jacqueline Willeron, ses père et mère, et anciennement d'Ant^{ne} d'Avroult, seigneur d'Helfaut. (Ancien dénombrement de la

seigneurie de Motte-Warnecquc inséré dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 234 r».)

Mais, dès avant cette époque, il semble que le château d'Hervare ait été occupé indépendamment du fief ci-dessus.

Vers 1728. — Macau, château d'Hervart (Hervare) paroisse de Merck-Saint-Liévin. (Bull. S.A. M. VI, p. 31.)

1739. — Jacques-François Macau, licencié en médecine seigneur d'Hervare⁽¹⁾. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 15. — Epigraphie du Canton, de Fauquembergues, p. 163.)

1760. — Les héritiers du s^r Macau possèdent en lad paroisse un autre fief seigneurial, nommé le fief d'Hervare, consistant en censives du revenu de 5 l.
(20^{cs} Saint-Martin-d'Hardingham.)

1. Il avait été Lieutenant au Bailliage et Conseiller pensionnaire de la ville de Saint Omer

HEUCHIN

Fief sur Racquinghem, tenu du Bailliage de St-Omer.

1590. — Henry Bacheler, fils aîné de Pierre et de d^e Adrienne de Coubronne. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Henry de Bacheler, esc. seigneur de Coubronne, pensionnaire du Roy, Lieuten^t Général de la ville et bailliage d'Aire, tient un fief nommé le fief de Heuchin, à luy succédé par le trespas de feu Pierre Bacheler, son père, se consistant en plusieurs hommaiges et fiefs en tenus et terres cottières qui luy doibvent rente de bled et autres suivant rapport en date du 20 février 1605... ledit fief et seigneurie s'étendant au village de Racquinghem à relief de dix livres par., etc....

En marge : Le 31^e de l'an 1667, Antoine-Franç, de Bacheler, esc. s^r de Coubronne, a payé le relief pour le fief à lui échu par le trépas de George-Louys de Bacheler, son père. (Reg. aux fiefs de Val. Tafiin. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 32 r°.)

1766, 26 mars. — Rapport servi par le tuteur de Charles-Joseph-Constant-Louis et Henriette-Philippine de la Forge, enfants mineurs de Marie-Hyppolite de La Forge, éc. seigneur de Racquinghem, et de d^e Clotilde-Aldeg^{de} Le Josne-Contay, son épouse, du fief et seigneurie d'Heuchin, duquel fief relève la seigneurie de Coubronne e Racquinghem. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

1780. — M de la Forge, seigneur de Racquinghem, pour censives et droits -- seigneuriaux de la seigneurie d'Euchin (sic). (100^{cs} Racquinghem.)

HEUCHIN

Fief à Serques.

1789. — Th -louis Liot, doyen de la Cathédrale de Saint-Omer, pour la seigneurie de Heuchin et autres, situées à Serques et ailleurs.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1765, 25 juin. - Les enfants de M. Liot, cap^{ne} d'Inf^{ie} tiennent le fief d'Euchin .qui se comprend en 46s, par ? et 6 ras,1/2 de blé de rente assignée sur 10 mesures de tere à Serques (Ach du Bord. Bur. Fin.C.100 ; dénombrement du fief de Ligne en Serques.)

HEURINGHEM

Actuellement commune du Canton d'Aire-sur-la-Lvs, seigneurie mouvante du Bailliage d'Aire.

1321, 3 sep. — Le Cardinal Lucas donne lettres de page à sa personne à Thomassin de Heuringhem ⁽¹⁾ fils de Pierre. (Lettre datée d'Avignon Arch. de St-Omer. Reg. F gothique au Renouveau de la Loi, f° 4 7.)

1319. février— Plusieurs documents de nos Archives ont trait à un arsin qui fut effectué à la Pree sur un fief que Baudouin d'*Heuringhem tenait de rouanne (Cf I° 1..Il est qualifié : « nopoli ac domicello et familian nostro .. »

Mém. Soc. Ant. Mor. T. 15 , p. 84 et Reg. E goth. Des . Arch. de Saint-Omer au Renouveau de la Loi, f°s. 25, 26, 33, et F golh. f°s 91, 71.)

XV^e siècle. — Béatrix de Fléchin, fille de Jean, seigneur de Heuringhem, et de Marie de Créquy.

(Biblioth. de St-Omer, ms. 891, t. 2, p. 72.)

Avant 1533. - Liévin de Rebecque, s^r de Becquestraet, la jumelle, mari de d^{lle} de Noyelle, achète les terres d'Heuringhem et des Wattines, d'Antoine d'Ailly, s^r de Varennes et de Louise d'Halluin, sa femme.

Sa fille, Ant^{te} de Rebecque, dame de Becquestraet, la jumelle, Heuringhem, ép, Isembart de Houchin, fils de Charles, s^r de Longastre, et de Catherine de Wignacourt. (Ibid. Généalogie de Lens)

1566. - François de Houchin, s^r d'Heuringhem,

(Arch de St-O. Corresp. du Magistrat, n° 319.)La seigneurie continua à se transmettre dans cette famille.

1739. — Mess^{re} L-Fr. de Houchin, marquis de Lougastre, à cause de sa terre de Heuringhem.

(Pr.-Verbal de Rédaction des Coutumes.)

1759. — Marquis de Houchain, seigneur principal d'Heuringhem. Le revenu de la seigneurie en censives est évalué à 200 l. (20^{cs} Heuringhem)

1784. — Fr.-R.-B. de Bessuejouis de Rocquelaure, seigneur de Heuringhem. à cause de sa femme, Marie-Louise-Cl.-E. de Houchin, fille de Jean-Joseph-Marie, marquis de Houchin, icellui fils de Louis-Albert-François, c^{te} de Houchin. (Arch. de l'auteur, n° 51.)

V. fiefs : Escouart, Espinoy, Morbecque, Ruterne.

HEURINGHEM (MAYEURIE D')

1759. — Eugène-Henri-Joseph Le Sergeant, éc. s^r Lillette, possède en cette paroisse un fief nommé la Mayeurie d'Heuringhem et la seigneurie de Morbecque en Heuringhem, dont le revenu en censives est de 9 l. 3 s. G d.
(20cs Heuringhem.)

HEZEQUELLE

à Wailly-les-Coupelle-Vieille.

1473. — Mahieu Rogier tient le fief de Hezequelle aud. Wailly-les-Coupelles, tenu du seigneur de Coupelles.

(Arch. du Nord. B. 16700.)

1786, 25 mai. — Les héritiers de feu vénérable personne M^e Ant. de la Verdure, viv^t professeur de la sacrée Théologie de Douay, tient de moi un fief et seigneurie nommé la seigneurie de Hesquelles, séant au manoir de Wailly, tenu de moi (Casimir d'Egmont-Pignatelly), à cause de ma terre et seigneurie de Coupelle-Vieille, se consistant en menues rentes foncières, bois, preys, manoirs et terres que plusieurs particuliers tiennent de lui en fief et cotterie. (Rapport du Domaine cl Comté de Fauquembergues. Arch. Du Nord. Bur. Fin. C.178, f^o 70 r^o.)

HIBON

Fief à Wandonne.

1759. — Ledit seigneur (M. de Septfontaines) possède dans l'étendue de la terre de Wandonne quatre fiefs seigneuriaux : le Belquin, Sart Durand, Marin, et le quatrième, Hibon, se consistant en censives d'un revenu de cinquante livres. (20^{cs} Wandonne.)

HIET (LE)

Fief à Louches, tenu du château de Tournehem.

« Staes de Coyecque, dit Pan, tient en fief une pièche de pré contenant sept quartrons ou environ gisans emprez Zuaveque, tenant vers oest au fief que Noulst Warin tient de Will. Courteheuse, zut a la rivière qui cœur de Tournehem à Ausque. »

Anciens possesseurs : « Stas du Hiet, Symon du Hiet est homme ou lieu dud. Stas.... à présent Desguinegatte, modo M. Pagart au lieu de Jacques Bue, 1719... Aveu de Simon du Hietz pour ce fief... autre de Waleran du Hietz du 16 mai 1539... » (Notes extraites par M. Rodière du Chartrier de Colémbert.)

Il semble bien résulter de ces mentions que le bel tire son nom de celui des anciens possesseurs.

1544. — Damoiselle Marie Prévost tient de la chastellenie (de Tournehem) la terre et seigneurie du Hiel, séant aud. Louches, au relief et chambell. de xi l.

(Arch. du Nord. B. 16733, no 67.)

1739, 10 déc. — Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman, ch. vic^{te} de Wolphus, seigneur d'Ampleman, etc., etc... le Hiez, Bisvel... (Arch. Nat^{les} Q¹ 906 : aveu de la seigneurie d'Ampleman.)

HIL (LE)

Fief à Harlette, tenu de la seigneurie de Coulomby.

1624, 20 juillet. — Dénombrement de la seigneurie du Hyl-Harlette, relevant de la seigneurie de Coulomby. accompagné d'un plan de la seigneurie daté de 1621, fourni par Jacques d'Haffrenghes, seigneur du Hyl-Harlette, servi à Anne de Croy, duchesse d'Arschoot, Princesse-Douairière d'Aremberg, Comtesse de Seninghem, dame de Coulomby. (Arch. de M. Ch. Van Kempen.)

.— Après lui, Grégoire-Justin d'Haffrenghes, son fils, dont une fille, Philippine-Charlotte, née en 1704, épousa le 9 août 1734 Jacques-Louis-Joseph de Vissery.

1744. — Procédure engagée par Jacques-Louis-J^h de Vissery de Bonvoisin, contre Robert Dezombres, pour obtenir paiement de redevances que ce dernier a touché des tenanciers de la seigneurie de Hyl-Harlette.

1760, 9 août. — Compte rendu par Charles Dourlen, recev^r de la seigneurie du Hyl-Harlette, à Jacques-L^s-J^h de Vissery de Bonvoisin du. Hyl-Harlette.
(Arch. de M. Ch. Van Kempen.)

1761-1767. — Le s^r de Vissery possède la seigneurie du Hil, consistant en censives et rentes du revenu de 40 l.

(20^{cs} Coulomby..)

HINCQUEVAUT

Fief à Lumbres.

1760. — Le s^r Desprez de Saint-Omer a un nef nommé le fief d'Hincquevaut, consistant en censives et droits seigneuriaux du revenu de 27 l. (20^{cs} Lumbres.)

HIRAULT

Fief tenu de la seigneurie de Disque en Rebergue.

1771, nov. — Franc. Banquart, à cause de Marie-Jeanne Clipet, sa femme, aux droits (par échange) de Grégoire Leclercq, fils de Charles et de Catherine Hirault, qui était aux droits d'Ant^{ne} Hirault... fief nommé le fief Hirault. (Arch. du Nord. Bur-. Fin. C. 235.)

HOCQUET (LE)

Seigneurie à Blendecques et Heuringhem.

Comm^t XVI^e siècle. — Jacques de Lens, dit de Rebecque, seigneur de la Jumelle, du Hocquet, de Brabant, mayeur de Saint-Omer, décédé le 11 janv. 1535.
(Arch. de St-Omer. Ms. 891. Généal. de Lens.)

1570, 5 mai. — Jacques de Carron (alias Caroul), éc. s^r de Soieques, lient de moy (Louis de Lens de Rebecque), à cause de ma terre et seigneurie de Blendecques, ung fief et noble tenement qui se consiste en seigneurie fonsière et viscontièrre nommé le fief du Hocquet.
(Arch. de l'auteur, no 11.)

1588, 30 juillet. — Contr.de mar. de Ch. de Houchin et Avoye de Longueval. La contractante aura pour droit de douaire « la jouissance usufruituaire de la terre et seigneurie du Hocquet, ainsy qu'elle se comprend et estend, tant en chasteau, bassecourt, prairies, etc... »
(Arch. de Beaulaincourt, p. 865.)

1704, 18 mai. — Louis-Franc.-Jos. de Houchin, esc seigneur de Longastre... Heuringhem, le Hocquet, Soyecques. (Rapport de la seigneurie la Wattine. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 232.)

1779, 1^{er} mars. — N... (Jean-Jos.-Marie) de Houchin, pour le fief du Hocquet s'étendant sur plusieurs terres, manoirs et héritages, près l'église de Soyecques, venant de François de Houchin (Ibid. C. 236.)
V. **Mottingham, Stabon.**

HOCQUET (LE)

Fief à Tilques, tenu de la seigneurie de la Motte à Moulle, qui était tenue du Bailliage de Saint-Omer.

1585. — Le fief a été acquis par Pierre Tanin et d^{lle} Marguerite Pépin, sa femme, de Nicolas Liot, s^r de Guzelinghem, par contrat passé le 8 avril 1585. (Reg. aux Fiefs. Arch. de Saint-Omer AB. XII, o, f^o 52 r^o.)

Marguerite Pépin était fille de Gilles, seigneur de Bardoul et de Claire Lambrecht qui, en 1^{res} noces, avait épousé Nicolas Liot.

1623. — Valentin Taffin, éc., Conseiller pensionnaire de Saint-Omer, décédé en 1638; Nicolas, son fils, décédé en 1664; Jean-François (1640-1701), chanoine de la cathédrale de Saint-Omer; puis Jacques (1044 + 1723), fils de Nicolas; Nicolas-Antoine (1692+1750) frère de Jacques; Guislain-François, né en 1726, vivait encore pendant la Révolution.

Tous ces personnages furent successivement seigneurs du Hocquet et du Contre
(1)

1693, 7 janvier. — Sy tient de mad. seigneurie de la Motte, en arrière-flef, Monsieur Jean-François Taffin, éc. licenc. es loix, pbre et chanoine gradué de la cathédrale de Saint-Omer, un lieu, manoir et héritage amazé, maison de plaisance et autres édifices assis sur une motte close d'eau, nommé le Hocquet, contenant 4 mesures de terre ou environ, au village de Tilques.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

1713, 30 mai. — Jacques Taffin, esc. conseiller principal de Saint-Omer, par succession de Jean-Fr. Taffin, esc. pbre, chanoine gradué de la cathédrale de St-Omer. lieu nommé le Hocquet... (Ibid.)

HOCQUINGHEM

Actuellement commune du Canton de Guines, seigneurie relevant en partie du château de Saint-Omer et. pour sa partie du Boulonnais, du gouvernement d'Ardres.

1249. — Guill. Malvoisin, chev. de Hocquinghem.

1259. - Baudoin de Hocquinghem.

(de Rosny, pp. 771, 772.)

1378. — Hairen de Lière, pour relief de la terre de Hocquinghem.

1463. — Jean, seigneur de Lières, Heurioville et Staken, cnev. pour dr^t d'un fief vendu par lui à Pierre de Hodicq, dit Porrus, nommé fief de Hocquinghem.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1.La seigneurie du Contre leur venait, du chef de Marguerite Pépin, Je Pierre, après avoir passe à deux générations de la famille de Lens, par Julienne Pépin. (V. plus haut, p. 143.)

Les deux mentions suivantes, se référant à une date contemporaine de la précédente, s'appliquent à la partie du fief d'Hocquinghem qui relevait du château de Guînes ⁽¹⁾

1447. - Baugois de la Follie, éc. s^r d'Hocquinghem.

(de Rosny, p. 772.)

XV^e siècle.— Jacques de la Follie, s^r de Hocquienghem-lez-Licques. (Arch. De Beaulaincourt, p. 851.)

1473-74. — M^{re} Guill. de Wilde, licenc. en décret, Cons. de mond. seigneur le duc de Bourgogne, pour un fief tenu du chastel de S^t Omer, n^e Hocquinghehem, gisant en la vallée assez près de l'abbaye de Lisques. (Arch. du Nord. B. 16700; Bull. Soc. Ant. Mor. t. 3, p. 172.)

1497. — Jean le Merchier, fief de Hocquinghem, venu à d^{le} Cath. de Wilde, sa femme, par le trespas de Guill. de Wilde, son père.

1539. - Pierre de Tubeauville, esc., mary et bail de d^{le} Gilles le Merchier, sœur et héritière de Jean Lemerchier, seigneur de Hocquinghem.

1560. — Jacques de la Milonnière, mary de Jeanne de Thubeauville, fille de d^{le} Gilles Merchier, pour la terre de Hocquinghem.

1600. — Dam^{le} Gilles de la. Millonnière, fille et hér^{re} de dam^{le} Jeanne de Thubeauville.

1609. — Ph^{le} de Joingny, esc., héritier de dam^{le} Denyse Degrut, sa mère, pour seigneurie de Hocquinghem.

1615. — Jacques de Joinigny, pour seigneurie de Hocquinghem, venue de Philippe son frère.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1624. — Gabriel Descaieulx ⁽²⁾, esc. s^r dud. lieu et de la grande porte de Hocquinghem, cap^{ne} et sergent major au régiment du s^r de la Cappe, lieutenant pour sa Maj^{te} de Mont Royal, mary et bail de dam^{le} Jeune de Cazacque, son espeuse, résident en la basse ville de Boulogne, tient du Roy à cause de son dit ch^{eau} et Motte Chasteleine de Saint-Omer la terre et seigneurie du dit Hocquinghem et fief de l'Anneau d'Or, appartenant aud. s^r Descaieulx et sa femme, scavoir les quatre partz de cinq par acquisition par eulx fecte de Jacques de Joinigny, esc. sieur d'Estré et le quint desd^{es} seigneuries et fief compétant à lad^{te} dam^{le} du chief de Gilles de la Milonière, sa mère... esquelz quatre partz... ilz auroient esté décretté aux plaidz du bailliage de Saint-Omer le x^e du mois de janvier 1624.....

La seigneurie dud. Hocquinghem scituée mettes dud. bailliage de Saint-Omer à relief de dix livres par. etc...

En marge : Le 20 septembre 1670, Pierre Fourcroy, proc. spécial de Guillaume Descaieul, esc., a payé le relief et cambellage de la seigneurie et fief au texte à luy

I. V. ce ijui est dit plus loin à la mention du 12 septembre 1782.

2. L'orthographe de ce nom de famille souvent déforme doit être d'Escajeul, du nom du village d'Escajaul en Normandie.

escheue par le partage fait entre ses cohéritiers après le trespas de son père. (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, f^o 28 r^o.)

1630. — Jeanne Casaque, v^{ve} de Gabriel Descayeux, seigneurie de Hocquinghem venue à François Descaieulx, fils de lad. dame. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1671, 17 janvier. — P.-Jacques Descajeul, chev. s^r d'Hocquinghem, pour le fief et terre d'Hocquinghem, lui venant du trespas de Franc. Descayeul, esc., son frère, qui fut fils et héritier de Gabriel. (Ibid. Bur. Fin. C. 238)

1763. — Jean (alias Jacques) Marie Descajeul, capit^{ne} de dragons, fils de Marie-Jacques, esc. s^r de Neufval, Hocquinghem, dit baron des Cajeuls, chevalier de S^t Louis, lieu^t du Roi des ville et ch^{eau} de Guise, lien^t général des armées et brigadier des gardes du corps. (Bull. Soc. Acad. de Boulogne, 1921 : « Boulogne en 1763. Lettres du Doct^r T. Smollett », par le Doct^r Dutertre.)

1782, 12 sept. — Jean-Marie Descajeul, éc. s^r de Hocquinghem, Maningham, etc... S^t Lambert des Levées, La Motte S^t Bonnet, ancien cap^{ne} de dragons, dem^t en son château de La Motte S^t Bonnet, dite paroisse de S^t Lambert des Levées en Anjou... terre et seigneurie de Hocquinghem, provenant de la succession de Jacques (alias Jean) Marie Descajeul, son père, fils et héritier de Jacques, frère et hér. de François, qui était fils de Gabriel et dame Jeanne de Cazaque, ses père et mère, qui étaient aux droits de Jacques de Joinigny, icelui au droit de Jacques de la Mulonnière et de d^{lle} Jeanne de Thubeauville, son épouse, fille de Pierre et de due Gille de (le) Merchier, qui (en conséquence du traité de paix fait a Cambrai en 1529 et de celui de Crespy de 1541, par lesquels François 1, roy. de France, avoit cédé a Charles-Quint la propriété de ce qui dépendait de la France et était enclavé en Artois en échange de ce que Charles-Quint a cédé les propriétés et souverainetés de son ressort de l'Artois enclavées en France), a servi aveu au roi de France le 2 août 1583, pour les fiefs du Boulonnais dépendant de la seigneurie d'Hocquinghem, de toute la seigneurie de Hocquinghem rentrée sous la domination française ne faisant qu'un

seul fief relevant du château de Saint-Omer. En conséquence de quoi le rapport de la seigneurie devra comprendre, premièrement, les fiefs situés en Hocquinghem et lieux sis en Artois, bailliage de Saint-Omer, ensuite les fiefs et arrière-fiefs, sis en Boulonnais. » C'est en raison de ces derniers fiefs que les différents possesseurs du nom de la Follye, des seigneurs de Marie, ont pris également le nom de seigneurs de Hocquinghem, depuis Baugois de la Follye, en 1447, jusqu'à Antoine de la Follye, s^r de Marle, vivant en 1696.

(Arch. du Nord. Bur. Fin, C. 236.)

V. les fiefs : Huberderie, Marle.

HOCQUINGHEM

Fief .sur Nordtkerque.

1634. — « Les enfans de feu Messire Léonard Hocquinghem, à son trespas chev. s^r dud. lieu, baron de Zelthun... tiennent de Sa Maj. à cause de sond. Château d'Audruicq, treize mesures de terre fief... les sept mesures acquises par led. feu, de Jean de Wavrans, vivant bourgeois et eschevin de la ville de Saint-Omer... et les six mesures de la dam^{le} de Haveskerque ; et sont lesd. Treize mesures en trois diverses pioches : la première venant dud. Wavrans contenant quatre mesures gisantes audit Nortkerque, près le Heydenkercof, about. oest à Jean Dicht... la seconde ven^t aussi du s^r Wavrans conten^t trois mesures, about. zut les enfans Pierre Légier, qui est le fief de Cressonnière nort et list. oest à eux, west ausd. Hocquinghem... et les six mesures venant de lad^{le} Haverskerque, about. zut Josse Dichte, noort et listant oest les enfans Guill. Popioeul, west les enfans Phl^e Vereecke.(Arch. du Nord. B. W161, n° 78.)»

HOIR (L')

V. L'Hoir.

HOLFUS

V. Wolphus.

HOLLANDE (LA)

Fief sur Eperlecques ⁽¹⁾

1399. — Esperlecque. M. Enguerrant de Fiefs, chev., vend à Vincent ⁽²⁾ de, Wissoc la terre de Hollande et un bois que on dist Pinqueguy. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1402. — Clay, fils de Jehan de Wissoc, seigneur de le Hollande, chev., et dem^{le} Jacquemine de S^{te} Aldegonde, sa femme. (Arch. de Saint - Omer. Werps, n° 1138.)

1426. — Antoine de Wissoc, fils de Jacques : fief delà Hollande, venu de Claude, son frère.

1524. — Rollant Bournel, seigneur de Boncourt, le Hollande. (Invent^{re} des Arch. Hospit. de Saint-Omer. S^t Jean, II, p 67. E.47.)

Il est qualifié « aîné hoir masle du fondateur dudict Hospital ». On a vu plus haut, à l'article « Haut-Pont », la dévolution qui s'est faite d'une famille à l'autre.

XVII^e siècle. . — Antoine-Christophe de Marigna, seigneur de le Hollande, ép. en -1697, à Saint-Omer, d^{lle} Marsille

Nicolas-Dominique Munier. de Marigna, fils des précédents eu. en 1731, d^{lle} Marie-Marg. Butay;

(du Hays : Esquisses Généalog., p. 376.)

1778 . — Guill.-Dominique de Marigna, seigneur de le Hollande, mari de mari de d^e Marie-Cécile-Joseph Marcotte.

(Arch. Du Nord. Bur. Fin. C. 245⁽³⁾ -

1. Contrairement à ce qui a été dit ailleurs (V. en particulier Mén. S. A. M. I, XXX, p. 159), il ne semble pas qu'il y ait eu de fief de la Hollande à Saint-Omer. La maison qui portait cette enseigne a pu en effet servir de chef-lieu aux seigneurs de la famille de Wissocq, le. Haut-Pont. à Saint-Omer et la Hollande. à Eperlecques, et c'est ce qui a pu donner naissance à cette erreur.

2. Sic Vincent ? alias Jean, qui fonda l'Hopital Saint-Jean à Saint-Omer en 1400

2. Le rôle des vingtièmes d'Eperlecques (1760) à « Jacques de Bonte » le fief seigneurial en la d^e paroisse, « nomme la seigneurie de Hollande ». Or si l'on rapproche cette mention de celle de 1778 (Guill-Dom. De Marigna) et de celle de l'article suivant (la Hollande sur Recques) qui est toute semblable, ne pourra-t-on pas conclure une erreur dans le registre des

Vingtièmes d'Eperlecques ?

HOLLANDE (LA)

sur Recque

1697 . — Franç.-Albert Baert, s^r du Hollande, fils de François et de Fr^{se}- Rappaert, marié le 24 juin 1697 à Saint-Omer (Saint-Denis) à d^{lle} Adrienne-Fr^{se} Scacht.

(Etat-civil de Saint Omer.) ;

1717, 12 octobre. — Dame Marie-Philippe-Anne de Créquy, douairière de Balthazar-Joseph de Croy, dame des terres de Recques, Vrollant, Zellun, Hollande, Plouy.

(Arch. Capitul^{res} de St-Omer. II. G, 2730.)

1738 sept. — Nicolas de Bonte, négociant à Dunkerque s^r de Recques le Hollande.
(Arch du Nord. Bur. Fin. C. 240.)

1761. — Le s^r Jacques Bonte possède la seigneurie de Hollande, consistant en rentes foncières d'un revenu de 45 l. et droits seigneuriaux de 4 l. de revenu.

(20^{cs} Recques, Vrolant.)

HOLLINGUES

Fief à Nordausques.

1453, février.— Bertelle de Hollingues, nom cité dans un acte de vente d'un fief de Quembergues. (Cartul. des Chartr. du V. S^{te}-Aldegonde. Ed. J. de Pas, n° 582.)

1479, 15 février (n. st. **1480**). — Jean de Marthe, sieur de Hollinghe, témoin signataire du testament de Symon de Luxembourg, Prévôt des églises de saint Orner à Saint-Omer et de saint Pierre d'Aire.

(Arch. du château de Liettes.)

1556. — Oudard de Bersacques, prévôt de l'église de Saint Omer, lègue à son neveu Philippe de Bersacques, s^r de Monnecove, sa seigneurie de Hollinghes à Nordausques. (Arch. Capitul. de St-Omer G. Testament et Compte de l'Exécution Testamentaire d'Oudard de Bersacques.)

1772, 25 nov. — Jean-Domin. de Sarra, seigneur de Quembergue.... pour un fief nommé Hollingues.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 232.)

HONDRECOUTRE

sur Louches, fief tenu de la seigneurie de Balinghem.

XIV^e-XV^e siècles. — Alix de Hondrecoutre, épouse de Tassart de Courteheuse. — D^{lle} N... de Courteheuse, mariée à Lancelot de Hondrecoutre. (de Rosny, p. 427.)

1500. — Denys de Morbecque, s^r de Hondecoutre.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

— François de Recourt, s^r de Choques, Camblin, ép. Barbe de S^t Omer, fille de Denis, s^r de Hondecoutre.

— François de Recourt, s^r de Chocques, Camblin, Hondescoutre, chastelain de Lens, ép. Isabeau de Saint-Omer-Wallon-Cappelle et fille de Nicolas et de Jeanne de Zuylen, ditte d'Escoutete (alias de Schouteete).

— Philippe de Recourt, s^r desd. lieux, Gouverneur d'Aire, ép. Anne de Noyelle.

— François de Recourt, seigneur desd. lieux, ép. Isab. d'Estournel. (Généal. de Lens dans manuscrit 891. Biblioth. Saint-Omer.)

1717. — Louis de Galonné de Courtebourne, chev. seigneur du fief Dumont, en sert aveu, le 15 nov. 1717, à mess^{re} Doberholger et autres, à cause de leur seigneurie d'Hondrecoutre. (Mémoire pour les sieurs de Lye contre les s^{rs} de Neuville de Lawille, 1759, p. 69. Comm^{on} de M. Rodière.)

1731, 7 août. — Vente par Ant^{ne}-Ignace d'Oberholzer, éc. s^r de la Fontaine, et Nicolas Liot, s^r d'Eglegatte, de la moitié de la terre et seigneurie d'Hondrecoutre, et d'une maison sise à St-Omer, rue St-Bertin. (Gros de St-Omer.)

1784. — André-Jos. des Enfants, éc. s^r d'Hondecoutre.

(Arch. Nat^{les} Reg. Q1 906, f^o 16 v^o, n^o 29.)

HONGRIE

Seigneurie à Leulinghem-les-Etréhem.

1679. — Contr. de mar. de Jacques-Dominique Liot, esc. sr de Wal, Sacquespé, de la Hongrie, avocat à Saint-Omer, fils de Jacques et de d^{le} Fr^{se} Calonne, avec d^{lle}

Claudine-Gertr.-Dom. Vandoire. (Acte passé à Arras le 5 janvier 1679.) « Le dit at déclaré luy compecter et appartenir du chef dud. Jacques Liot, son père, la seigneurie de Wal en Serques, etc... item lad. seigneurie de Hongrie en Lœuillinghem-lez-Estrehem. »
-

HONVAUT

Fief à Escœuilles, relevant de la seigneurie de la Salle en Escœuilles. .

1502. — Jullien de Honvaut, esc. s^r de la Salle et d'Escœuilles en partie. (V. Mém. S.A.M. XIII, p. 110.)

V. à l'article Escœuilles, p. 184, d'autres personnages de ce nom.

1568, 25 février. — Clément de le Haie et Marie Touraine, sa f^è, dem^t en ceste ville, avec le consentement de leur fils, huissier royal au Cons. provine. d'Artois, vendent à Jehenne de la Folie, v^{ve} de Guill^{me} de S^t Maxens, mère de Jehan de S^t Maxens, Melchior de S^t Maxens, j^{ne} homme à marier, et Agneulx de Lattre, demeurant au village d'Escœuilles, le petit fief de Honvaut, situé à Escœuilles, tenu de Claude de Louvigny, s^r d'Escœuilles.

. (Gros de Saint-Omer. Ventes.)

1759. — Alexandre Le Maire possède en lad. paroisse un fiefz nommé Honvaut, consistant en rentes foncières d'un revenu de 13 1. (20^{cs} Escœuilles.)
:

1776. — Un manoir amazé de maison, nommé Honvaut, qui est le chef-lieu de lad. seigneurie d'Honvaut.

(Mém. S, A. M. XIII, pp. 109-110.)

1783. Mai. — Alex. Le Maire, fils de Pierre, qui était aussi fils de Pierre, par acquisition d'Alex, de la Fère éc s^r d'Honvaut de Lilette, etc.... qui était fils de Philippe de la Fère, éc. s^r desd. lieux, par avant dem^{le} Marg de Sempy, fille de M. d'Ordre... fief d'Honvaut à dix liv par de relief, etc... service de plaids en la cour et justice de mad. seigneurie de la Salle..... -

(Arch. du Nord. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Bur. Fin. C.178, f^{os} 262 v^o et 264.)

HOPITAL

(Fief de l') à Fasques, tenu de la seigneurie de Gournay.

1786. — Louis-Jos. Watel, par relief de Louis-Domin, son père, icelui par relief de Michel, tient deux mesures de terre fief séant au delà de l'eau nommées le fief de l' Hôpital. (Arch. du Nord. Bur. Pin. G 178 Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues, f^o 89 v^o.)

HOTELLERIE DE SAINT-DERTIN

(Seigneurie de l') à Wisques.

Citée dans le Cartulaire des Chartreux du Val S^{te} Ald^{de} Cf. Ed. J. de Pas, n^{os} 202 (1388), 614 (1458), 619 (1462)

HOUGRE

Fief a Coupelle, tenu de la seigneurie de ce lieu.

1786, 25 mai. — Le s^r Ch,-Louis Desmonts, bourgeois de la v. de Saint-omer, tient de moi (Casimir d'Egmont - Pignatelly) à cause de ma terre à Coupelle, trois fiefs.... le fief. d'Hongre, consistant en un manoir naguère amazé, contenant une mesure au Mont Le Ville, tenue par Christophe Gillocq et André de Buire, payant chaque année Une paire de gants, une poulie de rente et un bouquet de fleurs au jour de la ducasse dud. Coupelle.
(Arch. Du Nord. Bur. C. 178-Aveu du Domaine et Comte de Fauquembergues, f^o 73 r^o.)

HOULLE

Actuellement commune du Canton de Saint-Omer seigneurie mouvant du château de Saint-Omer.

La seigneurie de Houle appartenait à l'abbaye de Saint-Bertin à qui elle avait été donnée par le comte Hunroch dès le milieu du neuvième siècle. Hunroch. comte de Houle, père d'Adalard, 13^e abbé de Saint-Bertin, reçut lui-même l'habit religieux des mains de son fils. (Ch. De Saint-Bertin, éd. Haigneré, n^o 38.) On trouve, par conséquent, dans les Chartes du monastère ⁽¹⁾, de fréquentes mentions de cette possession, confirmations, hommages. justice, moulin, etc... C'est en 1075 que l'abbé Héribert assura à son abbaye la possession du moulin. (Ms. 803. Biblioth. St-Omer, I, n^o 82, p. 121.) Mais, outre cette haute justice, un démembrement vicomtier fut de bonne heure inféodé au profit de personnages qui prirent également le titre de seigneurs ou vicomtes de Houle.

1186. — Houle. Walterus de Formesela (Gautier de Wormezeele). (Ch. de St-Bertin, n^o348.)

1193. — Eustache le Quien, Eustachius Canis de Honela, qui est cité dans une charte de l'évêque de Thérouanne.

(Ibid. n^o 393.)

1395, 21 mars. — Jean de Licques, dit Lancelot, autorise son épouse, Jeanne de Nordhout, à céder à Jean de Nielles et à sa cousine, Marie d'Olelhain, la Visconté de Houle. (Ibid. n^o 2054.)

1395-1423. — Jean de Nielles, sire d'Olelhain et Northoud, et Marie d'Olelhain, son épouse.

(Ibid. n^o 2020 et passim.)

1517. — Philippe, seigneur du Vrolant, pour la seigneurie de Houle, venue de dame Jeanne de Berghes, sa mère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1549. — Claude de Fontaine, seigneur de Neuville, époux de Jeanne du Vrolant, qui ép. en secondes noces Ch. de Créquy.

2^e moitié XVI^e siècle. — Charles de Créquy, fils de Louis, seigneur de Raimboval et de Jeanne de Mansel, ép. à Erin, en sept. 1550, Jeanne de Vroyland, dame d'Erin, de Houle, vict^{esse} du Pays de Langle, fille de Philippe, s^r du Vroylant et de Marg^{te} de St Orner Morbecq, d'où Hector de Créquy, s^r de Houle, qui eut, par partage de l'an 1581, la vicomte de Houle. Veuf de Louise de Dorp. il épousa en secondes noces, en février 1601, Françoise de Licques de la Cressonnière, d'où Adrien, alias Adam, si de Houle, etc... décédé en 1644, qui vendit, « par sa mauvaise conduite, les terres de Houle, etc... » (Rech. Généal. De familles originaires des Pays-Bas, par Coloma, t. 2, p. 168.)

1623-1630. — Mess^{re} Hector de Créquy, ch. seigneur de Houle, Mametz, Frohem, dem^t aud. Mametz, pays de France, tient en un seul fief lad. seigneurie et vicomté de Houle à 10 liv. par. de relief.... à cause de laquelle seigneurie il tient en son domaine les terres et héritages cy-apres déclairez..... Une censse amazée de plusieurs édifices séants au village dud. Houle, contenant tant en jardins, pays que terres à labour le nombre de cent mesures de terre ou environ.... ladite censse occupée et tenue présentement en louage par Mathieu Degrave, au rendage annuel de 360 florins par an.... de laquelle seigneurie avecq ses apendances et

1.M. l'abbé Leroy, dans une courte notice sur Houle publiée en appendice dans son « Histoire d'une Chrétienté » (Roquetoire), Arras, Planque, 1871, p. 600-601, rappelle «également quelques noms et souvenirs des premiers seigneurs. — V. aussi, dans le dictionnaire Historicité et Archéologique du Pas-de-Calais, l'article sur Houle.

dépendances.... contrat (passe par dev^t nottr^{es} de la résidence de Saint-Omer le 20 février 1625) de vente (fut) faict par Adrien de Créquy, procureur espécial dud. mess^{re} Hector, son père, à révérend père en Dieu messire Phil^{es} Gillocq, abbé de l'église et abbaye de Saint-Bertin, et aux prieur et religieux d'icelle Abbaye.

Laquelle seigneurie Louys de Créquy, chev. viscomte du Vrolant, père ayant la garde noble de Fleurent de Créquy, son filz en bas eage qu'il olt de dame Jeune de Bergues auroit par action de ratraicte lignagière este reconnue à proesve et lignagère de lad. seigneurie, et remboursé lesd. sieur abbé et couvent des deniers mentionnez aud. contract de vente selon qu il appert... par quittance du 16 octobre 1628 selon rapport et

dénombrement de lad. seigneurie présenté par ledit sieur du Vrolant, au nom de sond. fils, le 10 avril 1629, etc...

(Reg aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB XII, 5, f^{os} 97 et 98.)

1687. — Balthazar-Jos. de Croy, m^{quis} de Molembais, à cause de d^e Marie-Ph.-Anne de Créquy, son épouse, vicomtesse de Vroland et de Houle, héritière d'Ant^{ne} de Créquy, vic^{te} de Vroland. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241 et 24a.)

XVIII^e siècle. — Louis-François de Beaufort, né le 8 février 1671, comte de Moule, vicomte de Houle, etc...

« Cette terre fut confisquée aux Beaufort et vendue révolutionnairement en 1794. » (Hist. généalog. de la maison de Beaufort d'Artois. Bruxelles, 1876, p. 272.) :

1739. — Christophe-Louis de Beaufort, seigneur de Houle. (Pr-verb. de Rédaction des Coutumes, p. 8).

1759 — Le seigneur Cie de Beaufort possède la seigneurie et vicomté dud. Houle, à cause de laquelle il est seigneur du clocher et a seul tous les dr^{ts} honorifiques de l'église. Le revenu est estimé 1201.

Les Abbé et Religieux de S^t Berlin jouissent de plusieurs rentes foncières qu'ils tiennent de lad. vicomté de Houlle et qu'ils estiment valoir, année commune, tant en grains qu'en argent et plumes, la somme de 555 1. De plus. sont chargés vers led. seigneur vicomte de Houlle de redevances et une paire de boîtes feutrées ⁽¹⁾ pour octroyer de l'eau pour usage de leur moulin d'Houlle. (20^{es} de Houlle.)

Fiefs .sur Houlle .- Assinghem, Harpe, Jumelle (la) Monnequevelt, Neulette, Vincq, Voedreavaine, Wolbrant,

HOUSSOVE (LA)

Fief. à Boisdingham.

Il s'étendait sur 52 mesures de terres appartenant au s^r de Houssoye, puis vendues vers le milieu du dix-huitième siècle à Jean-Joseph Descamps, s^r d'Inglebert et d^{le} Renardy, son épouse. C'est bien entendu, du nom de son possesseur qu'on l'a appelé quelquefois ainsi.

(Cf Rapports de la seigneurie de Boisdingham du 22 juillet et 1722, et de celle de Disque en Boisdingham du 13 déc. 1765. Arch. du Nord. Bur. Fin. C.233.)

1. Sur cette redevance, voir Bull. S. A. M. XIII, 258^e livr p 613_

HOUSSOYS (LES)

Fief à Maisnil-Dohem.

1757. — Compte rendu par L.-J. de Lattre, négociant, dem^t à Saint-Omer, à Madem^{lle} Marie-Anne-Victoire Anchement dame de Pousele, dem^t à Bruges, des deniers qu'il a reçus à cause du fief des Houssoys. scitué au Maisnil-les-Dohem (liasse d'archives de la famille de Lestrangé, communiquée par M. le chanoine Bled.)

HOVELT

(Seigneurie de) à Polincove.

1421. - Paiement par les Chartreux du Val de Sainte-Aldegonde de droits de relief d'un fief, « gisant à Pollinchove », tenu de la seigneurie de Hovelt à Jehan de Hovelt. (Cartul^{re} Chartr., du V. S^{te} Ald^{de}. Ed. J. de Pas, n° 369.)

Fiefs .sur Houlle .- Assinghem, Harpe, Jumelle (la) Monnequevelt, Neulette, Vincq, Voedreavaine, Wolbrant,

HUBERDERIE (LA)

à Hocquinghem ⁽¹⁾

Ce fief, appartenant à la famille de Flahault. échut à la fin du seizième siècle à la famille de Lengaigne, par héritage de Floure du Caron, veuve d'Eustache Flahault, à Michel de Lengaigne (2)

XVII^e siècle. — Claude (allais Antoine) de Lengaigne, éc. ^sr de la Huberderie, décédé en 1688.

XVIII^e siècle. — Robert-Jos.-Ghislain de Lengaigne, éc. seigneur de la Huberderie, marié à Moringhem, le 20 nov. 1776, a d^{le} Marie-Fr.-Madel.-Thér. de Wazières.

(R. Rodière : « La Famille de Lengaigne ». Montreuil, 1911, pp. 8 à 10.)

HUDE

Fief à Serques, tenu du château de Saint-Omer.

1405. — La veuve de Will^e d'Averhoud pour la terre de Hude.

1619. — Robert Normand pour le fief de Hude.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1. La détermination de la situation de ce lieu-dit. résulte des termes. d'un Terrier de la Baronnie de Licques de 1463. (Comm^{on}. de M. Le Cal du Bresty.) « Pierre Flahaut auquel a succède Gabriel Braure... pour le moitié d'un jardin conten^t 45 v. de héritage allencontre de May de Senlecqne, about. zut au courtil dud. Pierre. « de Flahaut... » En regard de cette mention est écrit « les 25 v. à la mesure... plus anciennement à usage de jardin situe a la Huberdurie, terroir d'Hocquinghem. »

Il y a encore, dans les environs de Saint-Omer, un lieu dit la Huberderie, sis à Moringhem. Il est relevé ainsi dans un acte du Gros de Saint-Omer de 1622. « Dam^{le} Claire Andrieu, v^{re} de Charles le Chevalier, dem^{le} présentement à Gravelingues, auroit fait donation par don entre vifs et absolu de le place et censse de Lieuze, dicte la Huberderie, séante en la paroisse de Moringhem, aux enffans de Laurens de Hanon, esc. gentilhomme soubz la charge du seigneur de Guernonval, son beau-fils, et da^{le} Marg^{le} le Chevalier, sa compagne. » (Ventes, n^{os} 106 et •107. Comm^{on} de M. Violette de Noircarme.)

2. Floure du Caron aurait hérite du son fils Jacques Flahault qu'elle avait eu d'Eustache. (Cf. Rodière : La Famille de Longaigne, p. 8, en note

1628. — « Dam^{le} Jeune Normant, dam^{lle} de Ligne, Hude, etc..., sœur aînée et hér^{re} féodale de Louys Normand, s' desd. lieux, tient deux fiefs... le second fief nommé vulgairement le fief de Hude, séant en la paroisse de Serques, entre l'allée de Nieurlet et le Scoudewoucq, se comprenant parmy les tenemens de la viscomté de Sercques, et en partie sur ceux de la seigneurie de Licques que tiennent plusieurs personnes, etc... selon que se trouve iceux tenans particulièrement déclaré au rapport présenté par lad^{le} dam^{le} Jeune Normand le 8 avril 1628... »

(Reg. aux Fiefs. Arch. St-O. AB. XII, 5, f- 84 v^o.)

1733, 3 juillet. — Jeanne-Cécile Marcotte, dame de Hudde, Zuthove, fille de Guill, Marcotte, conseil. secret. du Roi, seigneur de Roquetoire, Serques, Ligne, Hude, etc... fief et seigneurie d'Hudde à Serques venu de son père qui l'a acquis d'Oudart de la Bussière, marquis de Ligny, par contr. du 7 avril 1714.

(Arch. du Nord. Bur-. Fin. C. 240.)

HUMEL

Fief à Louches, tenu de la baronnie de Balinghem.

1685. — Les enfants d'André-François Delattre, petit-fils de Jean, tiennent en fief une mesure de terre à labour au terroir et dimage de Louches, partie de seize mesures, nommées le fief Humel. (Registre terrier de la terre et baronnie de Balinghem, anciennement Bavelinghem, d octobre 1783, art. 137. Arch. du château de Saint-Martin.)

HUMIÈRE (LA)

Seigneurie à. Warnecques et Ouve-Wirquin.

1550. — Alexandre de Penin vend à Noël de Cocquempot la seigneurie de la Humière. (Terrier de Wirquin de 1774. Comm^{on} de M. l'abbé Collet.)

1741. — Dame Marie-Eugénie de Beaucourt, dame de Wirquin, Ouve et autres lieux, tient un fief nommé le fief de la Humière, consistant en rentes d'argent que lui doivent quelques particuliers pour deux mesures de pâture et quatorze mesures de terre nommée la Couture, tenant au chemin qui va de Warnecque à Ouve, provenant de Jacques-François de Beaucourt, fils d'Antoine et de dame Alisse de Balinghem, venant du passé de Noël Cocquempot (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Dénombrement de la seigneurie de la Motte-Warnecques (1741, 3 sept.) insère dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues (1786), f° 235 v°.)

HUNCTUN

Fief sur Fourdebecque à Wavrans, mouvant de la seigneurie de Remilly.

1565.27 mai. — Sébastien Hanedouche lègue à son fils Sébastien « le fief de Hunctuncq, qui m'a couste iii^ex l. t. » (Arch. de la Maison de Beaulaincourt, p. 706.)

1600. — Sébastien Hanedouche, s^r de Huncthun, témoin au mariage de sa nièce Florence. (Ibid. p. 778.)

1620, 11 déc. — Mons^r Sébastien Hannedouce, lieutenant de la v. de Douay, filz et héritier de Sébastien Hannedouce, en son viv^t conseiller de la v. et cite de S^t Omer, avant droict par achat de Jacques Le Petit, mary et bail d'Isabeau Le Carouble (ou Carouille), par avant Wuil^{me} Nanet, à cause de Catherine de Cocquempot, tient de moy un fief et viscomté, huit tilles de terre, deux preys, deux mesures... montent icelles terres au nombre de sept vingt et une mesures trois quartiers, scituez en la v. et terroir de Fourdebecque.

Les mouvances sont tenues par Jacques Petit pour manoir amazé « about. d'amont à la rue qui maisne à Roussie... about. d'aval aux hoirs Jan de Cocquempot... Jan du Maisnil, mari de. Jeune Le Caron... Jan de Cocquempot, dit Crehem... Jan de Cocquempot, dit Wirquin... Augtⁱⁿ du Bultel, secret^{re} de Mons^r d'Esqueredes...

(Dénombrement de la seigneurie de Remilly, conservé au château de Willemant. Comm^{on} de M. de la Charie.)

1697, 3 janv. — Vente de la seigneurie de Hunctun, au hameau de Fourdebecq, paroisse de Wavrans, par Antoine-Jacques Baron de Quarre, s^r de Gléan, Ornalim (O'malin) et Henri-Ernest de Quarre, aussi Baron de Gléan, Ouralin (Omalin), son fils, dem^t à Arche, prévôté de Poilvache, à Jean-Nicolas Vaillant, march^d et m^{re} chirurgien à Arras. (Gros d'Arras.)

1730. — Adrien de Lattre, seigneur de Huncthun. Fay; etc..., bailli des terre et Baronnie de Wavrans, fief à lui échu par déclaration de command d'Ant.-Jacques baron de Carré de Gléan Omalin et de Henri-Ernest, son frère, héritiers du s^r Albert d'Omalin.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 237.)

HUPPY

Fief sur Tilques⁽¹⁾.

1528. — Jehan de Honcourt réclame restitution de terres qu'on lui détient par prétendue confiscation, à Serques et Tilques. Il est qualifié s^r de Huppy, et il est dit que les fiefs et biens viennent de sa femme d^e Claude de Liestres. (Corresp. du Magistrat de S^t Omer, n° 1696 et 1700)

1556, 24 déc. — « Jehan le Vasseur, esc. licenc. Es loys, s^r de Huppy, agressé de maladie, confrère de l'ordre de saint Franchois.... à Franchois, mon filz, je délaisse le, fief et seigneurie de. Huppy, tenu mouvant et gisant au villaige de Tilques. » (Arch. du Pas-de-Calais. Testaments passés devant Echevins de Saint-Omer. Reg. 3 : 1531-1557, f° 268.)

— Louis Marcotte, esc., s^r de Lannoy, ép. d^{lle} Isabeau Le Vasseur, fille de Jean, s^r de Huppy, et de Louise de Renty. (Arch. de Beaulaincourt, pp. 594, 678 et 730.)

1631. 21 janv. — Loyse de Marcotte, fille de Franchois et de d^{le} Adrienne de Gomiecourt, épouse Alexandre Le Merchier, s^r de la Rosé, fils de Pierre et de Jacqueline Le Febvre. Elle apporte en mariage « la terre et signourie de Huppy, se consistant en signourie fonsière et viscontièrre et en seize razières de blé, 19 à 20 rasières d'avoine, mesure de S^t Omer, etc... » (Ibid. p. 718.)

1 il y avait aussi un fief lit; Huppy, à Estrée-Blanche, tenu du château d'Aire. Il a appartenu au 16^e siècle à Charles, puis à Philipp de Lalaing ; en 1660., au Prince de Gavre, comte d'Egmont

1777, 30 déc. — Jacques-Joseph Taffin de Vigries, seigneurie de Hupy, à Tilques, à lui venue par succession de Jacques-Franc.-Jos. son père, à lui de Nicolas, frère et héritier de Jean Franchois, prêtre, chanoine gradué de la Cathédrale de S^t Omer. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C, 241.)

1760. — Le sieur Taffin possède la seigneurie d'Hupy, celle du Hocquet et celle du Contre... d'un revenu annuel de 100 l. 11 s. (20^{cs} de Tilques.)

1789, 22 mai. — Noble dem^{le} Berline-Franç^{se} Taffin, dame de Hupy, etc., (Arch. de l'auteur, n° 108.)

HURILLON

Fief dépendant de « la Vicomte d'Aire ».

1660. — Fief de la Vigne dame Mehault Dieu d'amour, séant en la v. et banlieue d'Aire, à cause duquel fief le seigneur a le droit de recevoir sur un fief et noble tenement, dit fief de Hurillon, assis en la ville d'Aire, appartenant présentement à Mgr. le prince de Robecque, à cause de Jeune de la Viesville, sa femme, au temps de Noël, 72 poulles par chacun an, droits féodaux importants, de justice vicomtière hors la ville, foncière dans la ville, etc... (Arch. du Nord. B. 16318. Ch. XLV.)

1722, 20 octobre. — Dénombrement de la Vicomté d'Aire, du fief d'Durillon, érigé en vicomte d'Aire, lequel était autrefois en dix-sept fiefs réunis en un par Phil. de Bourgogne. (Ibid. Bur. Fin. C. 194.)

1739. — Le prince de Robecq pour le fief d'Hu-Rillion ou vicomte d'Aire. (Pr.-verbal Rédact. Coutumes, p. 307.)

1758, 25 février. — Jean-Joseph Guillebert, au nom et connue procureur de h. et p., seigneur Louis-Anne-Alex. de Montmorency, prince de Robecq, etc... fait rapport à très h. et p. prince Louis quinze, roi de France... d'un fief et noble tenement nommé le fief d'Hurillon, érigé en vicomte d'Aire, consistant en plusieurs maisons, manoirs, terres, prairies, que tiennent en cotterie plusieurs hommes tant dans laditte ville que banlieue d'Aire...

(Suit une énumération, sous 1231 numéros, d'immeubles bâtis ou non bâtis dans la ville et banlieue d'Aire, énumération très importante pour les immeubles de la ville, classés par rues : on y trouve les noms des principaux habitants et des données topographiques d'un grand intérêt. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 167, pp. 133 à 217.,)

HURTEBISE

Lieu dit et fief a Febvin-Palfart.

1760. — M. de Duisant a le fief seigneurial nommé Hurtebise, d'un revenu de 31. 10 s. (20^{cs} Febvin-Palfart.)

HUSSERIE (LA)

ou Hucherie. Fief à Saint-Omer.

1739. — Christ.-Louis de Beaufort, seigneur de.
(Procès- verbal de Rédaction des Coutumes.) ;

INGHEM

Commune du Canton (l'Aire, seigneurie dépendant du Bailliage de Saint-Omer.

XIII^e siècle. — Pierre de la Vieffville, s^r d'Esguinegate, Inghen, etc. (de Rosny, p. '1502.)

1689. Charles de Genevières, seigneur d'Inguehem...
(.C. de m. de Jacques de Wallehé et de Marie de Grenet. Gros de St-O. Comm^{on} de M. Violette de Noircarme.)

1691. — Ant. d'Averoult, seigneur d'Inghem.
(Epigr. d'Aire, p. 58.)

1734. — Autorisation de bâtir un moulin dans un pas nommé Limasson, situé au Pont Dardenne, donnée au s^r Van de Walle, manufacturier en draps à Saint-Omer, par le prince de Rubempré et d'Eversberghe, comte de Vertin... Helfaut, etc... seigneur d'Inghehem, Tilques, Cormette. (Arch. de M. Ch. Legrand.)

1739. — Léopold-Joseph, prince de Rubempré, seigneur d'Inghem. (Pr.-verbal de Rédact. Coutumes, p. 12.)

1759. — Mgr. le prince de Rubempré, seigneur dud. lieu. (20^{cs} Inghem.)

1770 et suiv. — Claude-Franc.-Jos. de Wazières.

(Cf. div. actes de catholicité de l'église St-Jean-Baptiste, Saint-Omer.)

1787. — Franc.-Jos. de Wazières, seigneur d'Inghem.
(Mém. S, A. M. XXV, p. 71.)

A noter, également, cette mention :

1620. — Inventaire des biens du chanoine Jacques du Prey... Lettres de récépissé de sa terre et seigneurie d'Inguehem-lez-Thérouanne quy estoil appartenant lors à Mons^r Jean de S^{te} Aldegonde.

(Arch. Capit^{ies} de S^t-Omer. H G. 500.)

V. les fiefs : Damallie, Fœullie (la).

INGLEBERT

sur Quelmes, fief tenu de la seigneurie de Quelmes de l'abbaye de Saint-Bertin.

On en trouve de fréquentes mentions dans les Chartes de Saint-Bertin, et, en particulier, les rapports et dénombremements suivants :

1394, 28 sept. — Will. le Leenkuecht, pour le fief d'Inghelberg. (Edid. Haigneré et Bled, n° 2040.)

1407, 6 mars. — Jean Brusset, fief à Quelmes, au lieu dit Inghelsbereht, et la terre app^t aud. lieu, (n° 2275).

1429, 13 mai. — Williaume Brusset. (n° 2723.)

1464, juillet. — Jehan Brusset, fils de l'eu Willaume, pour le fief d'Ingleberch. (n° 171.)

1481, 8 mai. — Pr-verb. de la mise en adjudication, par le Bailli général et les francs-hommes de l'abbaye de Saint-Bertin, du fief d'Ingleberch, scitué ou terroir de Kelmes, dépendant de la seigneurie de la dite abbaye.

1481, 26 juin. — Investissement, par lesd. bailli général et francs-hommes de l'abbaye de Saint-Bertin, dudit fief d'Inglebert, scitué ou terroir de Kelmes, en faveur d'Andrieu Martin, qui en a été déclaré acquéreur.

(Pièces provenant de la collection de M. Quarré-Reybourbon. Communic^{on} de M. L. Bomy.)

Il résulte du contexte de ces documents qu'il s'agit ici d'une adjudication sur saisie judiciaire effectuée sur Jehan Brusset, lequel n'a comparu ni en personne ni par procureur : en conséquence, défaut a été prononcé contre lui. L'adjudication a été prononcée en faveur du dernier enchérisseur, Wistasse du Collet, qui a déclaré « faire son command d'Andrieu Martin ». En conséquence, c'est ce dernier qui a été proclamé acquéreur, moyennant paiement « de la somme de trois cens et ung francq à quoy a monté l'achat desdictes terre, fief et appartenances d'Ingleberch pour estre convertis où il appartiendra en l'acquit dudit Jehan Brussel ».

Mais il semble bien que Jehan Brusset a pu racheter son fief, car on retrouve ses successeurs en avoir la possession

— Antoine de Brusset, chev, seigneur d'Ingelbert, Bommerswale, fils de Jean, décédé en 1543, inhumé à Gravelines.

— Louis de Brusset, seigneur d'Ingelbert, Bommerswale, grand bailli de Bergues-Saint-Winnoc, 1571-78, puis mayeur de Saint-Omer, 1579-81.

— Corneille de Brusset, seigneur d'Ingelbert, Bommerswale, chev. gouv^r de Bourbourg, marié en 1592 à Anne de Heuchin. (C. de mar. au Gros de Saint-Omer, n° 8.)

(Cf. Fragments généalogiques, 4 vol. in-12, impr. à Genève, en 177(i. T. '1, p. -196.
— Le fragment sur la famille de Brusset est de T.-A. Casetta.)

Fin XVII^e- s. — Jean-Joseph Descamps, s^r d'Inglebert, 1688-1741, lieutenant gènèr, du Bailli de Saint-Omer.

XVIII^e s. — Jean-Bap^t-Jos. Descamps, s^r d'Inglebert et de la Wattine, iils du précédent, 1724-1780.
(Notes gènéal. de M. Violette de Noircarme.)

1761. — Le s^r Descamps d'Inglebert... seigneur dud. Inglebert, dont les droits seigneuriaux sont d'un revenu de 6 l. (20^{cs} Quelmes.)

1781. — Jean-Bap^t Chrestien tient en ferme, du sieur d'Inglebert, une ferme nommée Inglebert, contenant cent-cinquante mesures, tant manoir amasé que terres à labour, etc .. (Centièmes Quelmes.)

INGLINGHEM

sur Mentque-Nortbécourt, fief tenu du château de Tournehem.

1544. — Anth^{ne} d'Averoult, esc. seigneur de Hellefault, tient en fief mouvant de la chastellenie de Tournehem la terre et seigneurie d'Inglinghen, dismaige dud. Boucoud (Norlbécourt), ouquel fief il a toute justice, haulte, moienne et basse, bailly, court et hommes, sergents et officiers pour icelle justice maintenir.
(Arch. du Nord. B. 16733, n° 148.)

— Robert-Ant. Jos. du Chastel, seigneur d'Inglinghem, mort en 1622, était fils de Nicolas du Chastel, seigneur de la Howarderie, et d'Antoinette d'Averoult, dame d'Inglinghem. (Goethals : Miroir des Notabilités Nobil. T. I, p. 797.)
V. ibid. la suite de la généalogie.

1623. — Pierre Copehen, procureur de noble dame Jeanne de la Croix, dame de Mai rien, mère et tutrice de Robert du Chastel de Howardrie pour la terre d'Inglenghem, tenue de Tournehem, fief venu de Robert, son père.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1694. — Rob.-Fr. du Chastel-Howarderie... seigneurie d'Inglinghem. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 2t5.)

1789. — Dem^{le} du Chastel d'Howarderie de Rincqueval, dame d'Inglenghem.
(.Pr-verb. Rédact. Coutumes, pp. 31 et 138.)

1741. — Ant.-Adr.-Joseph de Rodoan, mari et bail de Marie-Cather.-Louise du Chastel de la Howarderie.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245.)

1768. — Jacques-.Jos. Monfet, négoc à Saint-Omer, pour la seigneurie d'Ingleghem à Nortbécourt. (Ibid.)

INHUMATIONS

à Saint-Omer. (Inféodation d'un droit sur les)

L'inféodation d'un droit de veto sur les inhumations. dans les églises de la ville est une particularité peu connue et curieuse ; car si l'on considère qu'au moyen-âge, le sol des églises était consacré, et, par ce fait, inaliénable, elle nous paraît étrange et difficile à expliquer juridiquement.

Quoi qu'il en soit, elle résulte bien expressément des mentions ci-après.

La première est extraite d'un manuscrit de Deneuville⁽¹⁾.

1. Annales de Saint-Omer. Bibliothèque de Saint-Omer, ms. 809 p1138),

« **1502.** — Personne ne pouvait enterrer dans les. églises de St Orner sans l'autorisation de François d'Arde (sic pour d'Ardres), seigneur de Crésecques, dont les ancêtres avaient reçu ce privilège de l'archiduc Philippe d'Autriche. »

La seconde est relevée dans le contrat de mariage de « Cornilles de Brusset, esquier, capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne sous le régiment de Mons de la Motte, fils de Loys de Brusset, esquier, seigneur d'Inglebert, gouverneur et capitaine des ville et chastellenie de Bourbourg, et de d^{lle} Anne de Heuchin, dam^{lle} de Staples, etc... fille de Philippe

Lad^{te} da^{le} de Staples a déclaré luy appartenir de la succession tant de feu le seigneur de Staples, son père, que de Gérard de Heuchin, son frère.... l'auctorité et prévilège que personne ne pœalt lever pierre ny fossoyer pour entrer corps mort en toutes les églises paroichiales ; de S^t Omer sans son congié à paine de dix solz parisis d'amende tenu en fief du roi nostre d. sire ^{(1)....}

ISBERGUES

Seigneurie du château d'Aire.

XV^e siècle. — Famille de la Viesville.

Fin XV siècle. — Antoine, grand bâtard de Bourgogne, seigneur de Lières, la Viesville, Nédon, Isbergues, par son mariage avec Jeanne de la Viesville.

1523. — Philippe de Bourgogne, fils des précédents.

1545. — D^{lle} Isabeau de Noyelle, d^{lle} de S^{te} Isberghue. Elle épouse François de Nédonchel. François, fils des précédents.

1638. — Alexandre de Belle-Fontaine, chev.

1643. — Charles de Lières, fils de Gilles et de Marie de la Tramerie.

Fin du XVIII^e- siècle. — Gilles-Franc, de Lières ép. Fr^{se} de Lens.

1738-1745. — Louis-Joseph Le Josne-Contay.

1750-1760. — Jean-Fr^{çois} Dantin, seigneur de Fontaine, Enquin, Isbergues.

1757. — La famille Le Sergeant achète la terre d'Isbergues du précédent, par acte du 20 juillet 1757.

Emmanuel-Fr.-Jos. le Sergeant, seigneur du Plouich, Isbergue.

Louis-Joseph Thomas, fils du précédent (1747-1807.)

(J.-A. Carpentier : « La Seigneurie d'Isbergues et les fiefs qui en dépendent ». Bulletin S. A. M. XIII, 256^e livr.)

Fiefs mouvants d'Isbergues : Auchel, Balque, Bray, Bretagne, Cocquagne, Escarboterie, Folie (La), Laque, Longue Borne, Mortier, Selles, Trézennes.

2.Archives du Gros de Saint-Omer. -1592 : Testaments,.n° 8.

ISBERGUES (QUINT D')

1960. — Le C^{te} de Brias, au lieu de d^{le} Marie de le Gauchie, vefve de feu Claude d'Ostrel... tient un fief quint de la terre de le Lacque et Isbergues.

(Arch. du Nord. B. 16318, p. 29.)

1767, 22 janvier. — D["]« Reine-Elizabeth Descamps, douairière de Phil.-Alex. Marcotte, dame du Quint du Isbergue, sert aveu à la maison du Jardin Notre-Dame pour une terre à Cochendal. (Arch. Hospital. de Saint-Omer. Jardin Notre-Dame. V. § 1, B. 7.)

ISQUE

en Escœuille.

V. de Rosny, p. 802 : Fief d'Isque en Escœuille à Claude Flahaut, éc. s^r de la Sottée, en 1735.

Je crois qu'il est plus conforme à la tradition d'écrire ici Disque. C'est pourquoi je renvoie pour ce mot à l'article Disque en Rebergue (p. 237 et supplément).

ISTELIN

Isselin ou Estelen. Fief à Racquinghem.

1639. — Adr.-Fr. de Widebien ép. à Aire, le 5 février 1639, d^{lle} Françoise de Basseler, d^{lle} de Sailly en partie, d'Istelin, dit de Beaumont. (Arch. du Gros de St-Omer.)

1780. — Les enfants de G.-M. Widebien de Beaumont... seigneurie d'Istelin en Racquinghem.

(Centièmes de Racquinghem.)

1783. — Marie-Anne-Joseph de Widebien, dame d'Isselin, paroisse de Racquingham, fille de feu Mess^{re} G. de Widebien, seigneur d'Istelin, dit de Beaumont.

(Gros de Saint-Omer, n° 259.)

JAFFA

Fief de l'Ardrésis, probablement près Zouafques.

1789, 10 déc. — P.-M.-Ant.-Fr. d'Amplernan, vic^{te} de Wolphus, seigneur d'Amplernan, la Cressonnière, etc... Jaffa. (Arch. Nat^{les} Q¹ 906. Aveu du fief d'Amplernan.)

:

JARDIN

V. **Gardin.**

JAUGE DU VIN

à Saint-Omer.

« Le droit de jauger les tonneaux de vin étaient à l'origine un droit féodal qui resta longtemps l'apanage du souverain. Le jaugeur de vin, qui tenait son fief des comtes d'Artois percevait, d'après ordonnance du 4 juillet 1384, 4 deniers du tonneau et 2 deniers de la kenne... »

(Anciennes communautés d'arts et métiers à St-Omer Mém; S.A.M. XVI, p. 188.)

1389. — Chrestien de Boidinghem... fief de la jauge qu'il vendit à Clay d'Alquines.
.

1408. — Clay d'Alquines, pour la verge du gauge du vin de Saint-Omer, venue de son père Clay.

1409. — Will. Boyerchap, fief succédé à lui de Jacquemine d'Alquines, sa femme, fille de Clay.

1441. — Nicaise le Pape, à. cause de Haneque le Pap, son frère.

1482. - Warin le Pappe, relief de la verge de la jauge de Saint-Omer.

. — Jan de Videlaine, fief de la verge de la jauge à lui vendu par Warin le Pappe,

1505. — David le Reude, par relief de Christofle, son frère.

1520. — Jacques de Seninghem, mari de Marie le Reude.

1531. — Gordien Gilleman, fief par lui acquis de J. de Seninghem.

1537. — Gilles Gilleman, fils Gordien.

1558. — Pierre le Febvre, achat par lui fait du fief de la gauge à Gilles Gilleman.

1576. — Nicolas Loncle, mari de Jeanne Lefebvre, sœur et héritière de Pierre Lefebvre, pour le fief de la Jauge de Saint-Omer.

1588. — Flour Loncle, fils et héritier de Jeanne Lefebvre et de Nicolas Loncle.

1594. — Claire Loncle, femme de Robert de Bellebronne, sœur et héritière de Flour Loncle, pour le fief de la verge de la Jauge à Saint-Omer.

1616 — Pierre Cœulre... achat fait par lui à Guill. Bellebronne de la verge de la Jauge.

1642. — La verge de la Jauge ayant appartenu à Ch^{les} Cœulre est achetée par Ch. Van Dries.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1738. - Le Magistrat prend la résolution de réunir à la Ville le fief de la Jauge, devenu, sous Louis XIV, office royal, et le rachète au s^r Ducrocq, qui l'exerce alors moyennant 3000 livres. (Mém. Soc. Ant. Mor. XVI, p. 189.)

JEAN DENIS

(Fief) à Beaumetz-les-Aire.

1759. — Abbé de Ruisseauville a un droit de surcent sur un fief nommé Jean Denis, appartenant à l'abbaye de Clairmarais. (20^{cs} Beaumetz-les-Aire.)

JOURNAL (LE)

Fief à Merck-Saint-Liévin, tenu de la seigneurie de la Motte-Warnecque.

1653. — Pierre Vallée ép., en 1653, Anne Soudain, de du Journal. (du Hays : Esquisses Généal.)

1741. — Domin. Vallée, s^r du Journal, dem^t à Saint-Omer, tient deux fiefs à lui échus par succession du sieur Pierre, son père, fils et héritier d'Anne Soudain, laquelle l'avait, hérité de Pierre, son père, et, auparavant, M. Henri Merlen. Le premier se nomme le fief Journal, le domaine duquel contient sept quartiers ou environ et terre à labour, anciennement pâture, séant au Hamel Loyer, listant d'amont à Pierre Focon, d'aval à l'hôpital S^t Jean, abouti vers soleil au Bois Enlart, vers mer à la rue de Bourdel.

(Dénombrement de la seigneurie de la Motte-Warnecque inséré dans le rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f^o 131 v^o.)

1760. — M. Vallé... fief nommé le Journal, consistant en censives d'un revenu de 1 l. 18 s (20^{cs} Merck-St-Liévin.)

JOURNICOURT

Seigneurie sur Quernes, en la Régale de Théroutanne.

1660. — Bauduin de Malfiance, esc. s^r de Journicourt.
(Arch. du Nord. B. 16318. Ch. 77.)

1064-65. — Fief Crassin tenu de M^e Ant^{ne} Wallard, Conseiller au grand Conseil de Malines, à cause de sa seigneurie de Journicourt, régale de Théroutanne, avec service de plaiz en la court de M^e Wallard au village de Quernes. (Comm^{on} de M. Rodière.)

JOURNY

Actuellement commune du Canton d'Ardres, seigneurie tenue du château de Tournehem.

1306. — J. de Journy, familier de la Comtesse Mahaut.
(Chartes des Comtes d'Artois, manuscrit Godefroy à la Biblioth. de la S. A. M. 3, p. 165.)

1409. — Guill. de Fléchin, seigneur de Journy, allié à Ant^{ne} de Créquy. (Epigr. du Pas-de-Calais. Canton de Samer, pp. 866 et 865.)

1544. — Raoul de Fléchin, seigneur dud. lieu de Journy, tient lad. terre et seigneurie de Journy.
(Arch. du Nord. B. 16733, n° 125.)

1547. Adrien de Fleschin, éc. s^r de Journy.
(Ibid. 16053.)

1705. — Marquis de Sailly. (de Rosny.)

1739. — Louis-Hector Sire, marquis de Sailly, seigneur de Journy. (Pr.-verbal Rédact. Cout., pp. 12 et 138.)

1754, 9 déc. — Phil.-Fr. des Enffans, esc. sr de Fermont, Lannoy, Ponthoire, Journy, mari et bail de Marie-Franc^{se} Liot, son épouse. Seigneurie de Journy, provenant tant de l'acquisition faite du seigneur marquis de Sailly par contrat du 31 déc. 1741, que des s^r et dame d'Espinfort par contrat du 19 mars 1746.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 244.)

1763. — M. du Fermont, seigneur de la paroisse de Journy, seigneurie consistant en censives et droits seigneuriaux du revenu de 258 l. (20^{cs} Journy.)

1775. — Phil.-Pranç.-André-Jos. des Enfans, esc. seigneur de Fermont Journy, fils aîné et héritier de feu Phil.-Frç^{ois} et de dame Marie-Françoise Liot.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 183.)

1789. — Phil.-Fr.-André-Jos. des Essarts (sic pour des Enffans), éc s^r de Journy. (Pr.-verbal de l'assemblée de Noblesse des Bailliages de Calais et d'Ardres. Cf. de Rosny p. 302.)

Il est question d'un démembrement et quint de la seigneurie de Journy dans les citations ci-après :

1588. — Compte rendu à Valentin de Pardieu, chl^r, s^r de la Motte, etc... Harlette, Audenthun, Journy.

(Arch. de la maison de Beaulaincourt, p. 688.)

1670, 19 déc. — Contr. de vente par M^e Talon, avocat général des créanciers de feu Robert de Monchy, des terres et seigneuries de Saint-Martin en Louches, etc... etc... par devant P. Huart et Thomas Le Secq Delaunay, notaires garde-nottes du Roy en son Châtelet de Paris, etc..... Fief de la Salle à Journy et Quint de Journy, joint à lad. vente ci-dessus, non vendus à M. de S^r Martin.

(Terrier de la Baronnie de Balinghem à M[>]. Donjon de Saint-Martin.)

1682. - Thomas le Secq de Launay, seigneur de Journy en partie. (Epigr. du Canton d'Ardres, p. 242.)

1683. — Le Roi, par lettres patentes d'octobre 1683, unit toutes les justices des baronnie de Bavelinghem, seigneurie de Saint-Martin en Louches/des Pairies de Rusquehem, etc... La Haye, Journy en partie... en une seule justice, sous le titre de Baronnie de Bavelinghem...

(Mémoire imprimé en 1759 pour les s^{rs} de Lye contre les s^{rs} de Neuville de Lawille. Comm^{on} de M. Bomy.)

1739. — Le s^r du Blaisel pour quint de la terre, de Journy. (Pr.-verbal Rédaction Coutumes, p. 31.)

V. les fiefs : Cloye (La), Croix (La), Fouquesolles, Frenoye (La), Salle (la).

JUMELLE (LA)

Hameau d'Aire, seigneurie tenue du château d'Aire. « Fief, terre et seigneurie de La Jumelle à Saint-Martin-lez-Aire, comprenait maison, et autres édifices, fossés, prés et terres ahanables en use pièce contenant quatre-vingt-une mesures trois quartiers ou environ. » (Arch. du Nord. B. 16318.)

XV^e siècle. — Jacques Cadart, dit Achille.

— Jacquemin Soulliart et Péronne d'Enguinegatte, sa femme.

— Jan Soulliart, fils aîné des précédents.

(Arch. du Nord. B. 16318.)

— Alléaume de Lens, dit de Rebecque, fils de Folque ou Foulque, dit Hustin, seigneur d'Alloigne, de la Jumelle, etc..., mayor de Saint-Omer, né avant 1400, décédé le 14 sept. 1452. Il épousa Jacquemine de le Deverne, décédée le 17 oct. 1461.

— Jacques de Lens, dit de Rebecque, seigneur de la Jumelle, Faulconcourt, Alloigne; à son trépas (7 juillet 1492) mayor de la v. de Saint-Omer, ép. Alix de Briarde.

— Jacques de Lens, dit de Rebecque, s^r de la Jumelle, du Hocquet, mayor de Saint-Omer, décédé le 11 janv. 1535, sert. le 8 février 1516, dénombrement de la seigneurie de la Jumelle, laissa, de sa seconde femme, Antoinette W'issocq :

— Liévin de Lens, dit de Rebecque, seigneur de Becquestraet, la Jumelle, Heuringhem, décédé le 27 avril 1541, ép. d^{le} Fiacre de Noyelles, d'où :

— D^{lle} Antoinette de Lens de Rebecques, d^e de Becquestraet, La Jumelle, Heuringhem, ép. Isembart de Houchin, s^r de Longastre, etc... qui sert rapport du fief delà Jumelle le 5 août 1551.

— D^{le} Claude de Houchin, d^e de la Jumelle, ép. Philippe de Montigny, seigneur de Buissart, dont elle n'eut pas de descendance. Elle vendit sa terre de la Jumelle à sa sœur Marie.

— D^{le} Marie de Houchin, dame de Brabant (à Zeggars-Cappelle) et de la Jumelle (V. Arch. du Nord. B. 1629. Inventaire, T. H, p. 266), épouse Adrien de Berghes, seigneur d'Ollehain, décédé avant le 25 sept. 1579, époque où la dite Marie de Houchin vend sa seigneurie de la Jumelle à Jean Widebien, échev. de la v. d'Arras (pour le prix principal de 8500 florins).

— Jean Widebien, seigneur de la Jumelle, sert rapport de ce fief le 10 avril 1584, décédé le 21 mars 1600.

— Antoinette Widebien, dame de la Jumelle, ép. Pierre le Brun, seigneur de Gouyen-Artois, la Vigne-léz-Arras, etc...

— Gilles le Brun, éc. seigneur de la Jumelle, la Vigne.

— Lamoral le Brun, décédé avant 1663.

— Charles-Ferdinand Lamoral (ou François Lamoral) le Brun.

Les religieuses Conceptionnistes d'Aire, pour une rente qu'il leur devait, firent saisir, le 23 janv. 1681, la terre de la Jumelle qui fut, par suite, vendue au bailliage d'Aire et acquise par d^{lle} Barbe Vandolre pour son command qu'elle déclara, le 13 février 1681, être M^e Thomas Vandolre, son frère, esc. s^r des Rietz-Joyelles, la Wattine, Conseiller au Conseil d'Artois. Celui-ci paya cette acquisition des deniers dotaux et patrimoniaux de sa femme, Marie-Marguerite-Joseph de Lattre, dame du Ploich, qui décéda le 21 nov. 1701, après avoir épousé, en secondes noces, le 18 avril 1692, Phil.-Marie de Grenet. éc. s^r de Blaringhem, dont elle n'eut pas d'enfant. Elle laissa, du premier lit :

— D^{lle} Gertrude-Dominique Vandolre, dame du Ploich, de la Jumelle et de Cocquerel (en Ebblinghem), née le 14 février 1680, qui ép. à Saint-Omer, le 5 janvier 1702, Georges-Jos. Des Lyons, éc. s^r de Feuchin. Celui-ci servit rapport et dénombrement de la terre de la Jumelle le 4 nov. 1711, et mourut en 1724. Sa veuve en présenta un au Bureau des Finances de Lille le 29 nov. 1731, et décéda le 19 avril 1740. Ils eurent huit enfants, dont :

— Louis-Joseph-Cornil des Lyons, éc. seigneur de Zudausques, Noircarme, etc..., la Jumelle, le Ploich, etc..., ép., le 20 avril 1743, Jeanne-Marie-Fr^{se}-Ursule d'Artois du Valvallon. Il servit rapport de la seigneurie de la Jumelle le 14 juillet 1740, et mourut à Saint-Omer le -18 sept. 1787.

— Louis-Joseph-Xavier des Lyons, éc. sr de Zudausques. Noircarme... la Jumelle, etc..., ép. a Saint-Omer, le 8 juin 1789, d^{lle} Jeanne-Théodore-Rosalie le Sergeant de Fouquesolles. Il sert rapport de la seigneurie de la Jumelle le 24 octobre 1788.

L.-J.-X. des Lyons ayant émigré, ses biens furent saisis, et la terre de la Jumelle, consistant alors en 88 mesures, 75 verges et demie, appelée « la Ferme à l'Avoine », fut mise en adjudication définitive et vendue le 21 frimaire an III (11 déc. 1794.)

(D'après notes communiquées par M. F. Violette de Noircarme.)

V. les fiefs : Arras, Blanche Croix, Coulomby, Potterie, Tourelles.

JUMELLE (LA)

Ancienne seigneurie de la banlieue de Saint-Omer

1414. — Mesure de la rue Boulisienne en la seigneurie de La Jumelle. (Invent^{re} des Archives Hospitalières de Saint-Omer. S^t Louis, p. 47.)

Ce nom vient probablement du nom du fief de la Jumelle appartenant aux membres de la famille de Saint-Omer. V. ci-après.

JUMELLE (LA)

en Tilques, seigneurie vicomtière mouvant de celle de Voormezelle-les-Ypres. Elle s'étendait sur Tilques et les villages environnants.

1249. — Béatrix de Saint-Omer, dame de La Jumelle.

. (Mém. S.A.M. 19, p. 436.)

1407. — Jean de Saint-Omer. (Chartes de St-Bertin. Ed. Haigneré, n° 2279.)

1436. — Mahieu de Saint-Aumer, dit de le Jumelle, esc. pour un fief gisant à Tilques, consist^t en rentes, venu de Jehan de la Jumelle, son père, (Arch. du Nord. B. 16053.)

1447-1473. — Alix de Saint-Omer, dite delà Jumelle, fille de Mahieu de Saint-Omer, épouse Willaume d'Isques, s^r de la Haye. Elle vivait encore en 1475.

(Ibid. B. 13848, 16319.)

1483. — Catherine d'Isque, dame de la Jumelle, viv^t en 1483, ép. Jean Crépieul.

1497. — Jehan de Crepieoul, s^r de le Caulerie, de le Jumelle et de Tilques en partie, sert dénombrement du fief de Nieppe en Tilques.

(Arch. de St-Omer, pièce non classée.)

1519, 8 nov. — Loys le Tellier, esc. seigneur de la terre et seigneurie de la Jumelle et de Eccoud lez la ville de Saint-Omer, vend, moyennant le prix de 1.640 livres tourn. un philippus au denier à Dieu, et 16 angelos pour une robe à la dem^{lle} femme dud. comparant, à maistre Loys le Berquier, trésaurier et chanoine de l'église cathédrale Nre Dame en Theroenne, en bon or et monnaie ayans cours au pais d'Arthois, vingt solz dicte monnaie comptez pour chascune livre, toute lad. terre fief et seigneurie de la Jumelle lez lad. ville de Saint-Omer, moyennant laquelle somme le seigneur acheteur prend sa charge, pour exonérer le seigneur vendeur de 30 liv. tourn. Qu'il doit de rente à Ch. des Aunois, 36 l. 5 s. de semblable rente à Thomas Liot, 10 l. à Guilbert de Boullogne, 20 s à Jehan le Telier, frère. dud. vendeur. Et, partant, demeure led. seigneur acheteur redevable au s^r vendeur de 2.700 l. monn. dicte pour parfournement du paiement. (Acte passé devant Aubert le Maire et Guill. de Frementel, notaires royaux a Théroouanne. Comm^{on} de M. de Noircarme.)

1608. — Folquin Didier, esc. s^r de la Jumelle, cap^{ne} et lieut^t des v. et châtelanie de Tournehem. (Gros de Saint Omer. Transport de rente, n° 50.) Il fut précédemment échevin de Saint-Omer (V. Mém. S. A. M. 28. « Listes des Membres de l'Echevinage de St-Omer ») et meurt en 1632.

— Bauduin Didier, seigneur de la Jumelle, teste en 1644.

— François Didier ép. en 1627 d^{lle} Isabeau Decque.

Après lui le fief passa à des cousins.

— D^{lle} Marguerite de le Creuse, fille de Charles et de d^{lle} Jeanne Didier, laquelle était sœur de Folquin Didier ci-dessus. Elle épousa Jean Obert.

— D^{lle} Jeanne Obert ép. Jacques Galliot, décédé à Lumbres, en 1713, d'où Charles, né vers 1691.

1739. — Charles Galliot, s^r de la Jumelle.

(Pr.-verbal Rédaction des Coutumes.)

:

1757, 3 février. - Charles Galliot, seigneur de la Jumelle, époux de Pétronille-Ant^{te} Chrétien, est inhumé à Lumbres. (Bull. S.A.M. X, p. 59.

— Jean-Bapti^{te} Defrance (1676+1753), avocat, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer, ép. d^e Eléonore-Alex. Galliot, dame de la Jumelle en Tilques, fille de Jacques et de d^{lle} Jeanne Obert.

— Charles-Augustin Defrance, conseiller au Bailliage de Saint-Omer. (D'après notes communiquées par M. Violette de Noircarme.)

Au dix-huitième siècle, on trouve la seigneurie démembrée d'un quint.

1747, 24 février. — Rapport et dénombrement par l'hôpital Si Louis de Saint-Omer, à Ch. Gaillot seigneur de la Jumelle, de la Motte en Sambre, de la prévôté de Rebecq, et à messire Phil.-Ch. de Harchies, seigneur en partie de la Jumelle, à cause de Jeanne-Flor. de Croix, son épouse, qui a un quint en lad. seigneurie.

(Arch. Hospital. de Saint-Omer. S^t Louis B. 8.)

1760. — Les héritiers du s^r Ch. Gaillot et noble dem^{lle} de Beaufermez (lisez Beaufremetz), possèdent la seigneurie de la Jumelle. Revenu estimé 58 1. (20^{cs} Tilques.)

1779. — M. Augustin Defrance, conseiller du Roi au Bailliage de Saint-Omer, pour quatre parts de cinq, et la dame Marie-Marg. de Martiny, d^e de Tilques et d'Ecou, pour l'autre cinquième, la propriété de la seigneurie vicomtière et foncière de la Jumelle, s'étendant sur les paroisses de Tilques, Zudausques et Salperwicq.

(Centièmes Tilques.)

V. le fief Ecou.

JUMELLE (LA)

Sous ce nom, nous retrouvons trois petites seigneuries démembrées de la précédente, sur Houlle, Moule, Serques, Bayenghem.-les-Eperlecques et Eperlecques.

1761. — D^{lle} de Beaufremetz, un fief et petite seigneurie vicomtière, dite la Jumelle, dont les possesseurs lui doivent différentes rentes ou reconnaissances vicomtières. Mémoire.

(20^{cs} de Bayenghem-les-Eperlecques.)

1761. Le seigneur de Beaufort, conjointement avec la dem^{lle} de Beaufremetz, possède seigneurie et vicomte

de la Jumelle, s'étendant au terroir d'Houille, Moule, Serques, Bayenghem et les environs, estimée valoir, année commune,.. 301. (20^{cs} Houille.)

1760. —Eperlecques. — Le C^{te} d'Egmont possède deux petites seigneuries, nommées de la Jumelle et le Calivel, d'un revenu de... 18 1. (20^{cs} Eperlecques.)

JUMELLE (LA)

Fief à Pitgam (Flandre), mouvant du Comté de Fauquembergues, et incorporé dans le Bailliage de Saint-Omer.

1786. — Théodore-Emm.-Jos. Du Bois, éc. s^r de Percheval, Epinoy, etc... tient, à cause du Comté de Fauquembergues, un fief et noble tenement, nommé le fief de La Jumelle, situé au village de Pitgam Flandres, consistant en 18 1. tourn. de rente féodale à prendre sur 99 mesures de terre venant de son père, et, par avant, Josse Carré, licenc. es dr. Conseiller au Bailliage de S^t Omer, à cause de d^{lle} Marg^{te} Legrand, sa femme, icelle fille de Claude Legrand, lequel fief est situé au lieu que l'on dit Helfelt. (Arch. du Nord. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f^o 179 v^o.)

KAMPT

ou Rampt. V. **Rampt.**

KEMPTSAET WAEI

ou Kempenahet wal à Sainte-Marie-Kerque.

1510— Ch^{ies} de le Haye. fils de Jacqueline Carneue, pour deux fiefs, l'un nommé Kemptsæt wael.

1521 — Pierre de Vincq, pour achat du précédent du fief de Kemptsæt wael.

1605. — Jacques de Croix, pour l'achat par lui fait de la seigneurie de Kempsat walle à lui vendue par Mess^{re} Otho-Ernest de Bréalmont, mary de dame Marie Vandergracht. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1782, 14 nov. — P^e-Jos.-Fr. Gaillart de Blairville et du» Marie-Pélagie Roels... pour trois fiefs à Sainte-Marie-Kerque... le troisième nommé Kempenahetwal.
(Ibid. Bur. Fin C. 189.)

KENDALE

ou Quendale. V, **Quendale.**

KIKEMPOIS

La mention ci-après, extraite d'un registre aux Fiefs du Bailliage de Saint-Omer, laisse à penser que le nom se référait peut-être également à un fief de ce ressort.

1360. — De Will^e Soinnel, pour un quint qu'il donna sur le s^r de Kikempois et sur madame sa femme.
(Arch. du Nord. B, 16053.)

LABOUR

Fief tenu de la seigneurie d'Ordre à Embry.

1771, 20 mars. — Item j'ai (Ferdin.-Philippe-Bern. marquis de Royon, fils et héritier de Louis-Franç. marquis de Royon...), d'achat que mond. feu père a fait des héritiers Denis Mayoul, un fief nommé Labour, relevant de la seigneurie d'Ordre, à 15 s. de relief.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235, art. 161.)

LACHE

Fief à Saint-Nicolas en Langle.

XVII^e siècle. — André Guilluy, avocat-général au Conseil d'Artois (1627-1702), et Marie-Louise Rogier, sa femme acqueresse sur Jean-Franç, fils M^e Pierre; icelluy de M^e Charles, auparavant Pierre Francq, et, jadis, Henry le Noir... fief divisé en deux, dont l'autre moitié est à Barhélemy Beyers, fils de Leyderuis Beyers, concierge du franc de Bruges... fief nommé le Laghe, paroisse de Saint-Nicolas. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 189.) :

1766. — Fief le Laghe à S^t Nicolas, à la dame de Lanquesaing (sic) de Pan. (Arch. de l'auteur, n^o 109.)

LAIRES

Actuellement commune du Canton de Fauquembergues.

La seigneurie appartenait à l'abbaye de Ham.

1115. — Baudouin VII, comte de Flandre, avec Clémence, sa mère, donne à l'abbaye de Saint-Sauveur à Ham, la seigneurie et le droit qu'il avait en la paroisse de Saint-Martin à Laires, confirmant en même temps la donation que fit à cette abbaye certain gentilhomme nommé Helenard, de biens à Laires, tenus du comte de Flandre.

(Chronique de l'abbaye de Saint-Sauveur à Ham. Bull. S.A.M. T. XI, p. 216.)

1271, mai. — Guy de Dampierre, comte de Flandre, augmente la donation ci-dessus. (Ibid. p. 256.)

—Cf. aussi ibid.p.261.

1603, 6 juin. — L'abbaye obtient sentence confirmative de son droit de justice sur ses seigneuries de Framecourt et Laires. (Ibid. p. 267.)

1759. — Les Abbé et Religieux d'Ham ont la seigneurie de Laires, consistant en 59 mesures de terre affermées à des particuliers et un droit de dîme affermé à Pierre-Joseph Dupré pour 328 l. Estimation du revenu de la seigneurie en censives 352 l en droits seigneuriaux 360 l.

(20^{cs} Laires.)

V. les fiefs : Concourt, Rosé (La).

La citation de 1675 reproduite à l'article .Boncourt (p. 66) donne à Eugène de Noyelles le titre de « s^r de Boncourt, Laires, Cuhem... », mais il ne s'agit évidemment ici que de la seigneurie de Boncourt en Cuhem.

LAIRES

Fief de la banlieue de Saint-Omer entre Tatinghem et Arquingout, enclave féodale française en Artois tenue du Roi de France à cause du château de Guînes sauf depuis la rupture, avec le traité de Cambrai de 1529, du dernier lien féodal entre l'Artois et la France jusqu'au retour de l'Artois réservé à la France en 1677. Pendant cette dernière période, cette seigneurie releva du Roi d'Espagne en son bailliage de St-Omer.

Le fief semble avoir appartenu de toute ancienneté à la famille de Sainte Aldegonde.

1576. — Les enfants de M^{me} de Noircarmes et Philippe de S^{te} Aldegonde, pour le fief de le Layre, contenant 28 mesures de terre, à Saint-Omer et Tatinghem.

1583. — Lamoral de S^{te} Aldegonde, frère et héritier de Charles, fief de Laires.

1592. — Philippe de S^{te} Aldegonde, frère et hér. de Lamoral.

1593. — Maximilien de Sir Aldegonde. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1622. — Messire Maximilien de Sainte - Aldegonde, chev. comte dud. lieu, baron de Nortquelmes, viscomte de Wisque, Zudausques, sieur de Genêt... tient un fief nommé le fief de Laires enclavé en la banlieue de S^t Omer, quy souloit estre tenu du roy de France à cause de sa comté de Guisnes, relevant présentement du Roy d'Espagne comme enclavement, selon le traicté de paix faict à Cambray et aultres subséquens entre lesd. Roys... se consistant led. fief en 28 mesures de terres à labœur en une pièce, gisante entre Tatinghem et Arqningout, thirant vers Estrehem, etc.... (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. A B. XII, 5, f^o 16.)

1665. — Maximilien-Fr. comte de Sainte-Aldegonde, mari de dame Isabelle-Claire-Eugénie, c^{tesse} de Sainte-Aldegonde, pour la seigneurie de Laires, venue de Hugues-Lamoral de Sainte-Aldegonde. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1746, 15 sept. — THéod.-Emm.-Jos. Dubois, seigneur de Percheval. fief de Laires enclavé dans la banlieue de Saint-Omer, consistant en 23 mesures de terre en une pièce... (Ibid. Bur. Fin. C. 239.)

1785, 2 octobre. — Maxim.-Guisl. de Louverval, chev. s^r de Toutencourt, du marquisat de Nortpeene. Lespinoy et autres lieux, cap^{ne} au rég^t de Cuirassiers du Roy, dem^t à Saint-Omer, et noble dame Marie-Jos.-Emmanuelle Du Bois, son épouse... fief nommé le fief de Laires enclavé dans la banlieue de Saint-Omer, tenu de Sa Maj. à cause du Comté de Guînes, etc... (Ibid. 232.)

LAMBRES

Actuellement commune du Canton de Norrent-Fontes. La seigneurie était mouvante de celle de Liettes et souvent possédée par les mêmes seigneurs⁽¹⁾

Bien qu'étant en dehors des limites assignées à ce travail, je cite en passant cette seigneurie à cause des quelques fiefs limitrophes qui sont sur son territoire en tout ou en partie et qui sont relevés ici. Ce sont les fiefs ; Arangelles, Bèvre (La), Bliécq, Brœucq, Cambrin, Hamel, Malfiance, Maréchal, Nattoy, Verge.

LAMBRESTICQ

Fief à Audrehem, au hameau de Wissocq.

Vers 1500. — Florent Meldeman tient d'Audrehem un fief à Wissocq, nommé Lambresticq. (de Rosny, ip. 975.)

LAMORANDE

Fief à Roquetoire.

1. Pour la seigneurie de Liettes, v. la Notice sur le Château de Liettes, par le Ct^e de Loisine Statistique monumentale du P.-dc-C., 1. 3, 43^e livraison). Pour les d'Auffay, qui furent aussi anciens seigneurs de Lambres, cf. Archives de la Famille de Beaulaincourt, t. H, passim.

1779—Pierre-Joseph Blondel, laboureur censier, dem^t à Rocquetoire, est propriétaire d'une seigneurie nommée Lamorande en Rocquetoire.
(Centièmes Roquetoire. Art. 12.)

LANCE (LA)

Fief assis sur six mesures, soixante verges de prés à Moulin-le-Comte, tenu du Chapitre d'Aire et en vertu duquel le titulaire s'engageait à venir en l'église Collégiale, le jour de « Pâques communiaux », au moment où se chantait, aux vêpres, le Magnificat, déposer sur le grand autel, en personne ou par un représentant, « une lance blanche, sans fer et sans arrêt, de telle longueur que, de chaque côté de l'autel elle dépassât d'un pied ». (V. sur les détails de cette cérémonie Mém. S.A. M. 2^e partie (1) p. 159.)

1400, 8 août. - Rapport au Chapitre de l'église Saint-Pierre d'Aire, par Hues de le Cambre, esc. (Ibid. p. 368.)

1691. — N... Feutrel, bailli de l'abbaye de Ham-lez-Lillers, titulaire de ce fief. (Ibid. p. 160, en note.)

Dans les mentions ci-après, ce fief (est-ce bien le même ?) est dit mouvant de la seigneurie de Blessel et s'étend sur le territoire de Saint-Quentin.

1722, 20 octobre. — Mous. de Lattre, esc. seigneur d'Ayette, chanoine de Tournai, par succession de feu Christophe d'Ayette, son oncle, 2 fiefs... le second nommé fief de la Lance, consistant en 5 mesures 17 verges de terre « en forme d'escache » à Saint-Quentin.

(Dénombrement de la seigneurie de Blessel. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 194.)

1758, 25 février. - M^c Adrien-Philippe de Lattre, s^r d'Ayette... fief de le Lanche, scitué au terr. dud. Saint-Quentin (comme ci-dessus)... « et doit pour relief, quand le cas y eschiet, une lance blanche ». (Autre dénombrement de la seigneurie de Blessy-Blessel. Ibid. C. 167, n° 12.)

LANDRETHUN

Aujourd'hui Landrethun-les-Ardres, commune du canton d'Ardres, seigneurie tenue; du château de Tournehem.

1480. — Ant^{ne} Calonne (de Galonné), fils Flour... fief nommé Landrethun, tenu des francs-alleux. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1543, 8 mai. — Les héritiers de Jean de Galonné, éc. s^r de Landretun, servent dénombrement de cette seigneurie. (de Rosny, p. 825.)

1570, 1^{er} octobre. — Louis de Belloy, esc. s^r de Landrethun, Rodelinghem, etc... achète à Ant^{ne} Lhoste la terre et seigneurie de la Grange.
(Arch. du Gros de Saint-Omer. Ventes.)

1603. — Claude de Belloy, esc. s^r de Landrethun et Rodelinghem. (Epigr. du Canton d'Ardres, p. 280.)

1. Recherches historiques sur le Chapitre et l'église Collégiale du Saint-Pierre d'Aire, par J. Houyer.

1715. — Landrethun est un fief mouv^t du château de Tournehem, à François du Wicquet, seigneur de Rodelinghem, qui en fit hommage le 29 nov. 1715.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 39. Dossier 9.)

1758, 10 février. — D^{le} Marg^t-Claudine-Hélène du Wicquet, épouse de Mess^{re} Est. de Laboulie, chev. comm^t en la v. de Calais; d^{lle} Marie-Ant^{te}-Cécile du Wicquet de S^t Martin dame Marie-Louise Varlet, ép. de Jean-Ant^{ne} d'Isque, seigneur de Cambrecq (Cambrescq), Le Breuil, Henneveux... colonel d'Inf^{rie} dem^t à Boulogne, mère et tutrice de Jean-Bap^{te} du Wicquet, seigneur de Rodelinghem, lieut^t d'Inf^{rie}, son fils mineur, héritier de Jacques du Wicquet, son père, vivant seigneur de Landrethun... la terre et seigneurie de Landrethun, comprenant un vieil château, maison, bâtiments, terres, etc... dont cinq mesures nommées le Quesnoy... la Renardière, etc...
(Ibid. C. 244.)

1739. — Le sieur Baron d'Ordre, pour ses seigneuries de Landrethun et de Rodelinghem.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 139.)

V. les fiefs : Beque, Beaucorroy (Supp^t), Croisilles, Grange (la), Mont (Le), Seele (la), Val, Yeuse, Westyeuse.

LANGLE

(Pays de) composé des quatre paroisses du Bas-Artois : Saint-Folquin, Sainte-Marie-Kerque, Saint-Nicolas et Saint-Omer-Capelle.

Antérieurement au quatorzième siècle, il faisait partie du Comté de Guînes et était englobé dans la châtelanie

LANDRETHUN

Aujourd'hui Landrethun-les-Ardres, commune du canton d'Ardres, seigneurie tenue; du château de Tournehem.

1480. — Ant^{ne} Calonne (de Galonné), fils Flour... fief nommé Landrethun, tenu des francs-alleux.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1543, 8 mai. — Les héritiers de Jean de Galonné, éc. s^r de Landretun, servent dénombrement de cette seigneurie. (de Rosny, p. 825.)

1576, 1^{er} octobre. — Louis de Belloy, esc. s^r de Landrethun, Rodelinghem, etc... achète à Ant^{ne} Lhoste la terre et seigneurie de la Grange.

(Arch. du Gros de Saint-Omer. Ventes.)

1603. — Claude de Belloy, éc. s^r de Landrethun et Rodelinghem. (Epigr. du Canton d'Ardres, p. 280.)

1715. — Landrethun est un fief mouv^t du château de Tournehem, à François du Wicquet, seigneur de Rodelinghem, qui en fit hommage le 29 nov. 1715.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 39. Dossier 9.)

1758, 10 février. — D^{le} Margi^t-Claudine-Hélène du Wicquet, épouse de Mess^{re} Est. de Laboulie, chev. comm^t en la v. de Calais; d^{lle} Marie-Ant^{te}-Cécile du Wicquet de S^t Martin dame Marie-Louise Varlet, ép. de Jean-Ant^{ne} d'Isque, seigneur de Cambrecq (Cambrescq), Le Breuil, Henneveux... colonel d'Inf^{rie} dem^t à Boulogne, mère et tutrice de Jean-Bap^{te} du Wicquet, seigneur de Rodelinghem, lieut^t d'Inf^{rie}, son fils mineur, héritier de Jacques du Wicquet, son père, vivant seigneur de Landrethun... la terre et seigneurie de Landrethun, comprenant un vieil château, maison, bâtiments, terres, etc... dont cinq mesures nommées le Quesnoy... la Renardière, etc...

(Ibid. C. 244.)

1739. — Le sieur Baron d'Ordre, pour ses seigneuries de Landrethun et de Rodelinghem.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 139.)

V. les fiefs : Beque, Beaucorroy (Supp^t), Croisilles, Grange (la), Mont (Le), Secle (la), Val, Yeuse, Westyeuse.

LANGLE

(Pays de) composé des quatre paroisses du Bas-Artois : Saint-Folquin, Sainte-Marie-Kerque, Saint-Nicolas et Saint-Omer-Capelle.

Antérieurement au quatorzième siècle, il faisait partie du Comté de Guînes et était englobé dans la châtelainie de Bourbourg, qui en dépendait. C'est à ce titre que les comtes de Guînes sont souvent qualifiés châtelains ou seigneurs de Bourbourg et de Langle. Résumant ce qui a été dit ailleurs (V. en particulier Mém. S.A.M. 13. Dictionn. Géogr. p. 10), Je rappelle que ces quatre paroisses avaient une keure commune sous l'administration et la justice d'un bailli, d'un collège d'échevins et de

cœurhers ou francs-hommes. Le siège de ces juridictions était le château ou Ghiselhus de Langle qui s'élevait, au temps des comtes de Guînes, au lieu dit Monnequebeurre sur .Saint-Folquin, non loin du lieu où l'abbaye de Saint-Bertin tint également une cour de justice.

A partir de la fin du treizième siècle, le pays de Langle fut détaché de la châtellenie de Bourbourg pour être annexe au Comté d'Artois et au bailliage de Saint-Omer. Même après cette annexion, on trouve fréquemment la mention que telle seigneurie est tenue du Comte d' Artois à cause de son Ghiselhus de Langle.

Mais, à côté de cette haute justice, il s'est formé à l'instar de ce que l'on a vu dans d'autres sièges de châtellenies, comme Aire, Fauquembergues, etc..., des seigneuries vicomtières : Bage(v. ce mot), Amanie, Amanscept ou Mairie de Langle (v. ci-après), « Escouterie ou vierscare » de Langle (v. également ci-après), et enfin, « Visconté de Langle ou « borgravesceps ». Celle dernière, la plus importante, consistait en une inféodation qui allait jusqu'à un certain partage de la haute justice et comportait l'exercice de l'office de châtelain et le droit de tenir une cour de justice à la Bistade. La mention de 1620 donnée plus loin en contient le détail.

Voici les principaux possesseurs de cette seigneurie :

1372. — Hue Couppel, sire de Noiele; d'alez Lens en Artois... châtellenie de Langle con dit borgravesceps, qu il tient noblement en fief du Roy à cause de dame Loyse, sa femme, fille de feu Will. de Beaupré, cl, en cette qualité, vicomtesse et châtelaine héritière du pays de Langle.

(Arch. de M. C. Van Kempen.)

XV^e siècle. — Amende dont la moitié appartient à mon très redoublé seigneur Monsgr. le duc d' Ostrice et de Bourg^{ne} à cause de sa seigneurie et ghisellhus dud. lieu de Langle, et l'autre moitié appartient à Mons^r de Noyelle, chastelain dud^t lieu. (Arch. du Nord. B. 16058

— Jean, seigneur de Noyelle, vic^{te} de Langle, fils de Hugues et de Louise de Beaupret, ép., en 1395, Marg^{te} de la Vieuville, fut tué à la bataille d'Azincourt, 1415.

— Jean, l'îls des précéd^{ts}, vicomte de Langle. maître d'hôtel de Philippe le Bon, ép. Jeanne du Bois de Fiennes.

. — Philippe, leur fils, vicomte et châtelain de Langle, ép. Ant^{te} de Mailly en 1452.

. — Guislain de Noyelle, vicomte de Langle, ép. Isabeau de Lichtervelde.

(Généalogie de la famille de Croix. Mémoire imprimé communiqué par M. Denis du Péage.)

1507. — Ghislain, seigneur de Noyelle, vic^{te} de Langle.,

(Corresp. du Magistrat de Saint-Omer, n° 500.)

1527. — Philippe, seigneur du Vroiland, pour achat par lui fait à Guislain de Noyelle de la Visconté de Langle.

1548. — Noble h, Claude de Fontaine, seigneur de Neuville, mari de Jeanne du Vroiland, fille et héritière de Ph^{le} du Vroiland, vicomte de Langle, et de Marg^{te} de Saint-Omer-Morbecque. (Arch. du Nord. B, 16503.)

1549. — Fr. de Créquy, second fils de Charles, seigneur de Rouverel ou Rouvrel (en Ponthieu), et de Jeanne du Vroyland, eut en partage la Vicomte de Langle, et ép. en 1573, Geneviève du Bus. (Recueil Généalog. de familles des Pays-Bas, par Coloma, t. 2, p. 164)

1600. — Charles de Créquy, fils de Francs, chev. pour la vicomté de Langle.

1615. — Droit payé par le Comte de Solre pour acquisition qu'il a faite de la viscomté du pays de Langle.

(Arch. du Nord. B. 16503.)

1621-1660. — Mess^{re} Ph^{le}-Franç. de Croy, s^r de Turcoing, filz mineur du dern. mariage de feu Messire Ph^{les} de Croy, chev. de l'Ordre du Roy, comte de Solre, tient la viscomté de Langle et chastellenie dud. pays, à cause duquel fief il at toute seigneurie haute, moyenne et basse, et droit de comectre un deservant qui a la conjure sur les eschevins et cœurhiers dud. pays, portant la seconde vergue de justice conjointement (avec) le baillly dud. pays contre lequel il prouffict d'un tierche des amendes et confiscations, se consistant lad^{te} viscomté en plusieurs arrière-fiefs... comme aussy at iceluy une viescaire à Bistade, où chacun an cinq eschevins, et, led. sieur de Bistade, trois eschevins ont cognoissance des saisies des terres, rente, pandingues des manans ressortissans soubz lad^{te} viescaire : et quant au gros dud^t pays de Langle, se consiste en 23 mesures de terres lesquelles sont, passé longtemps, baillées à divers, etc... duquel fief et viscomté dud. pays de Langle en a donné rapport à son Alteze.... Guillemette de Couchy, Comtesse douagière de Solre, comme mère tutrice ayant la garde noble de Ch^{le}-Claude de Croy, son filz second... en datte du xv^e d'aoust 1621, etc...

En marge : Le dern. de nov^{bre} 1660, at esté receu de Jan de Croisilles la somme de quatre livres par. au nom de messire Ferdinand-Joseph de Croy, prince et mareschal héréditaire du S^t Empire, comte de Fontenoy, viscomte dud. Langle... à luy dévolu par le trespas de messire Phil-Fr. de Croy, son seigneur et père.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f^o 108 v^o.)

S. D. Vers 1600. — Le seigneur Ferdin.-Jos. de Croy duc d'Havre, par succession de Messre Phil.-François de Croy, son père, pour le fief et seigneurie de la Viscomté de Langle « acquise par deffunct le Comte de Solre d'un nommé de Créquy, se consistant en la moitié d'une Viescaire à Bistade allencontre du seigneur de Bistade. »

(Arch. du Nord. B. 16709.)

Fin XVII^e siècle. — Lettres patentes de Louis XIV concédant à Michel-Ange de Woerden le titre de Vicomte de Langle. (Pièces d'Archives de la famille de Carondelet ⁽¹⁾.)

1706. — Marie-Louise de Woerden ép. L.-Fr.-Jos de Rasoir. (Ibid.)

1732, 10 juin. — Marie-Angélique-Bernarde de Rasoir, vicomtesse de Langle, fille des précédents, ép. Jean-Louis de Carondelet, baron de Noyelle ⁽²⁾

1761. — Jean-Louis de Carondelet, baron de Noyelle, possède le domaine utile du pays de Langle, en qualité d'engagère... rapportant en censives un revenu de 63 l.

Le même, à cause de dame Marie-Louise-Angélique-Bernarde de Rasoir, son épouse, possède le fief de la Vicomté dud. pays de Langle sans aucun domaine, consistant en censives du revenu de 105 l. 2 s. 6 d.

(20^{cs} Saint-Nicolas.)

A. côté de, cette suite de vicomtes de Langle, nous trouvons ce même titre appliqué aux personnages qui ont eu le fief dit « viscomté ou Escouterie de Langle ».

A ce fief était attaché la charge d' « Escoutete » ou Lieutenant du châtelain. On en a déjà donné plusieurs citations au mot Escoutete, p. 187

1463. — Clay d'Averhoud. (V. ibid,)

1473. — Nicolas d'Averhoud, pour ung fief nommé le Visconte, gisans au lieu de Langle. (Arch. du Nord. B. 16700 et 16709.)

1506. — Wallerand d'Ocoche, mari de Jeanne d'Averoult, pour un fief venu de David d'Averoult, appelé la Visconte ou Escouterie de Langle.

1507. — Il le vend à Ysabeau de Kerschove, v^{ve} de Jean de Ghiberchus.

1513. — Antoine de Haudion, esc. s^r de Ghibereus, fief de viscomté et escouterie de Langle, venu de sa sœur religieuse au monastère S^{te} Agnès à Gand.

1586. — Les enfants de Wallerand de Tilly, s^r de Sainte-Marie-Kerque, pour le fief de Visconté et Escouette de Langle. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Fin XVI^e s. et comm^t XVII^e. - V. pour les héritiers de Martin de Tilly, la citation de la page 130.

1. Cette liasse fut en vente en avril 1919 à la Librairie Saffroy frères, Le Pré Saint-Gervais (Seine).

2. Noyelles, près de Bouchain

1617. — Antoine de Berthem, vicomte du pay de Langle.

1661. — Jean de CroisillEs, lieutenant du châtelain de Langle. (Arch. Du Nord. B. 16053, et mention de 1660 au bas de la page 287.)

1665. — François de Berthem, vicomte du pays de Langle. (C. de m. de J.-B^{te} du Bois et Marie-A. de Berthem. Gros de Saint-Omer, n^o 34.)

1671. — Jean de Croisilles, vicomte de Langle, s^r de la Blanche-Motte, fils de Julien et de d^{le} Anne de Berthem.

(C de m. de Jean de Croisilles avec M. Ursule Lefrançois Gros de Saint-Omer, liasse 1661, n^o 61.)

1749.15 juillet. - Fr.-Eug.-Dom. de Wazières, seigneurie de Lansbrigghe et Viscomté et Escoutete de Langle venant d'Eug.-Hiacinthe de Wazières.⁽¹⁾
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 189.)

Pierre-Auguste-Marie, fils du précédent. (Cf. Denis du Péage : Généalogies Lilloises, I, p. 292.)

1774. — Jean-Baltazar Boidin, lieut.. Vicomte et châtelain du pays de Langle. (V. rapport de 3 fiefs à Adr.-Ch. de Presle. Arch. du Nord. C. 241.)

Enfin, j'ai relevé plusieurs mentions de seigneurs de Langle auxquels je ne puis appliquer l'identification des fiefs ci-dessus, non plus que de celui qui suit. Je les donne par ordre chronologique.

1579. — Wellem (Guy), éc. s^r de Langle.
(Arch. du P-de-C. Table des Registres des Saisines du Bailliage de Saint-Omer.)

1720. — Eugène-Joseph Caucheteur, seigneur du pays de Langle. (a signé : E. Caucheteur de Langle dans l'acte de mariage de Jean-Phil. Caucheteur, seigneur de S^{te} Marie-Kerque, tiïs de Georges-Albert. Registre de catholicité de la paroisse du Saint-Sépulcre à Saint-Omer.)

1723. — Même mention. (Acte de décès de Jean-Phil. Caucheteur. Ibidem.)

La famille Caucheteur eut les seigneuries de Sainte-Marie-Kerque, Saint-Omer-Capelle et d'autres fiefs en Langle. C'est vraisemblablement en raison de cette multitude de fiels qu'un de ses membres se dit seigneur de Langle.

1713. — V. à l'article Ledinghem, l'aveu servi par Marie-Marguerite de Mametz-Mailly, dame de Nielles, Cléty, Ledinghem, Tilloy-lez-Bapaulme, Riencourt-lez-Hendecourt en partie, de Langle, de la Croix.

La mère de Marie-Marg^{te} de Mametz était née Jacq^{ne} Léonarde de Tramecourt. Ne peut-on penser qu'il y ait dès lors une relation avec le fief cité ci-après, et qui paraît, d'ailleurs, indépendant de ceux qui précèdent ?

1757. — Ant^{ne}-Fr.-Léonard de Tramecourt, chev. s^r de Tramecourt, Werchin, Senlis, Viellebietz, Langle, Lacroix, Lavaucelle. (Archives Hospital. de Saint-Omer. Quittance dans la liasse B. 33 de l'Hôpital St-Louis, pièce 60.)

1 Remarquer qu'il épousa, en 1770, Marie-Thérèse de Carondelet, fille de Marie-Bernardine de Rasoir, dame châtelaine de Langle.

Fiefs du pays de Langle : Bage, Bistade, Court de Carde, Escoutete, Hernesse, Langtersberghe.

Voir aussi les fiefs cités à la fin des articles : St-Folquin, St-Omer-Capelle, St-Nicolas, Ste-Marie-Kerque.

LANGLE (AMANIE ou MAIRIE DE)

Ce fief appelé également en flamand Amanscep ou Wercep de Langle, porta aussi le nom de Wercep de la Bage. (V. ce mot, p. 25.) Il comprenait aussi le « chepage » de la prison de Langle.

1414.1453. — V. au mot Bage, les deux mentions de la page 26.

1462. — Jacques Hacque, fils de May.
(Arch. du Nord. U. 16053.)

Vers 1470. - « Jacques Hacque tient un fief qui se comprend en l'amantscep de Langle val^t XYIII 1.

(Ibid. B. 16709.)

1491. — Hanneque Haque vend ce fief à Michel de Brunembergh.

1519- — Jacques de Brunemberch, fils de Michel, pour le fief de l'amanie de Langle et la wetsceppe de la Baige venu de Michel, son père.

Après lui, Christien de Brunenberghes.

1558. — Daniel de la Haye, au nom de Allard de Jonckere, pour droit de l'achat de l'amanie et werschep de le Baige au pays de Langle, à George Audewoet.

1576. — Marand Stovene, achat à Daniel Vanderhaghe de l'amanie de werdschep de le Baige du pays de Langle.

1583. — Woutre Blaze acheté à Josse et Marand Stevene, père et fils, l'amanie et werschep de le Baige.

1629. — Léonard Algoet, fils de Roger, pour l'amanie et « chepiage » du pais de Langle venu de son père.

1659. — Ch. Baiaert, mari de Cornille Altgoet, fille de Léonard. (Ibid. B. 16053.)

1660. — Sébastien Belle, mary et bail de Cornille Allegoet, fille et héritière de Léonard, par avant Adrien Carré par eschange avec Jan Losvelde et, précédemment, acquis par lui d'un nommé Oultre (alias Woutre) Blaze, par achapt par icelluy Blaze de feu monseigneur le bon duc Philippe de Bourgogne (sic), tient « un fief de vingt-neuf mesures de terre à Monnequebœurre Saint-Folquin, sur lequel est assise la prison dud. pays; se consistant le fief en office de chepiage de lad. prison, ensemble d'un droictct office d'Amanie ou Mairie dud. pays de Langle... » auquel office sont affectées diverses terres et rentes.

(Ibid. B. 16709.)

1765. — Le s^r Bayart, tuteur de Jaques-Guill.-Joseph Bayart : fief et amanie du pays de Langle, tenu dud. lieu.

(Ibid. Bur. Fin. C. 88.)

LANGLET

alias Lenglet à Aire.

1760. — Le Roy, seigneur direct d'une partie de Langlet, à cause de son domaine et château d'Aire.

(20^{cs} Langlet.)

V. Pastourelle

LANGTEROSTBERGHE

ou vierscaire de Langterostberghe, ancienne seigneurie ou juridiction féodale en Langle.

1473. — Led. Nicolas (d'Averhoud) tient ung fief nommé le vierscare de Langterostberghe, valant par an... xxx 1. (Arch. du Nord. B. 16.700.)

Même mention ibid. B. 16709.

LANNE

Fief sur Rebecq.

1729, 22 nov. — Suit déclaration du fief de Lanne, repris au dénombrement de 1549 sous le nom de Philippe le Noir, Chancelier de la Toison d'Or, consistant en vingt et

une mesures de terre en diverses pièces. (Dénombrement de la seigneurie de Grecques et Rebecques. Arch. Du Nord. Bur. Fin. G. 177, f° 71.)

1584, 16 juillet. — Philippe de Lespinoy, lors de son mariage avec An^{te} de Genevières, déclare dans ses apports : « le fief de l'Asne, situé au terroir et paroisse de Rebecque ». (Arch. de Beaulaincourt, p. 498.)

LANNOY

Ancien manoir⁽¹⁾ et terres à Affringues.

1495, mars. — Mariage de Jan de Marcotte avec Marg^{te} de Lannoy, fille de Toussain. Martin de Marcotte, fils des précédents, ép. d^{le} M. de Bernastre.

(Archives de la Famille de Beaulaincourt, p. 593.)

Louis, leur fils, ép. 1° d^{lle} Le Vasseur ; 2° d^{lle} Marg^{te} de Coquel. François, leur fils,, ép. d^{lle} de Gomiecourt. (Ibid. p. 594.)

1638. — François Marcotte teste en 1638 à Blaringhem, laissant à son fils François la terre de Lannoy. (Ibid. p. 720.)

1. Rebâti au 17^e siècle. Voir la note insérée p 725 des archives de Beaulaincourt.

1675. — Marie-Françoise Marcotte ép. J.-B^{te} Le Merchier de Grosville et apporte en mariage le fief et la maison de Lannoy que donne François, son oncle.

(Ibid. p. 724.)

1676, 8 octobre. — Frç^{ois} Marcotte, s^r de Lannoy, donne à d^{le} Mary-Frç^{oise} Marcotte, sa niepce, le fief de Lannoy, se consistant en 65 mesures de manoir amasez de maison,

chambre, grange, estables, preys, bois, terres à labour, séant au Hamel Brillart, proche Haffringues, tenu du s^r de Bayenghem, à cause de sa terre et seigneurie du Val-du-Bois. (Gros de Saint-Omer. Donations, n° 12.)

XVIII^e siècle. — Ant.-J.-B^{te} Le Merchier, s^r de Lannoy, ép. en 1707 d^{le} A.-Fr^{se} de Contes.

— Jean-Fr. Le Merchier, seigneur de Lannoy, né à Blaringhem en 1715, cap^{ne} au rég^t de Boufflers-Wallon, ép. en 1749 d^{le} Anne-Fr^{se} de Langhe. Ils laissèrent un fils unique décédé sans alliance.

(Arch. de Beaulaincourt, p. 732.)

LANNOY

à Blaringhem. Cette seigneurie s'étendait le long du Neuffossé. (V. plan du Neuffossé en 1783 à la. Biblioth. de la Soc. Ant. Mor.)

1473. — Jacques d'Ostove tient du seigneur de Bientques et Cohen, en fief, son lieu et manoir de Lannoy.

(Arch. du Nord. B. 16700, f° 54.)

1513. — Jean de Ront (d'Ostove, seigneur de Ront), seigneur de Lanoy en Blaringhem. (Ch. de St-Bertin, n° 3854.)

1584. — Adrienne d'Ostove, d^e de Lannoy, teste en 1584. (V. Tableau Généal. d'Ostove, par A. de Rosny.)

1613. — Marc du Maire, esc. pour le transport qui lui a esté fait par le Baron de Courset (M. de la Pasture) des seigneuries de Rond, de Werdrecques et Lannoy, et d'autres parties procédant d'Adrienne d'Ostove à rencontre de la terre du Molinet, située en France. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1624-1672. — Marcq Le Maire, esc. s^r de Rond, Werdrecque, Lannoy, etc... tient de sa Ma^{té} un fief -et noble tenement quy se comprend en une fourque de la disme de Campagnes-lez-Werdrecque, etc...

En marge : « Le 26» d'aoust 1672, André Habourdin, greffier du bailliage d'Aire, at payé les relief et cambellaige pour le fief au texte, etc... au nom de Gilles de Fiennes, ch. s^r de Regnauville, mary et bail de dame Marie-Anne Van Houtte, fille de messire Pierre, viv^t ch. sr de Zuthove et de dame Anne du Maire, escheu à lad. dame M.-A. Houtte par le trespas dud. Marcq du Maire, son père grand. » (Reg. aux Fiefs. Arch. de Saint-Omer. AB. XII, 5, f^o 117 v^o.)

Bien qu'il s'agisse ici d'un fief autre que Lannoy, la mention est intéressante en ce qu'elle explique la dévolution à la famille de Fiennes.

1633. — Marcq du Maire, esc. seigneur de Rondz, Werdresques, Lannoy, Gavrelle... (Mentionné dans un dénombrement du fief de la dite. V. Clite.)

1639, — Anne du Maire, dame de Lannoy.
(de Ternas : Généalogie de la Cornhuze, p. 4.)

1718. — Rapport renouvelé par Guffroy, bailly de la terre et seigneurie de Lannoy en Blaringhem pour mess^{re}, François de Fiennes, chev. seigneur de Regnauville.
(Ms. 800 de la Biblioth. de St-Omer, f^o 1 et suiv.)

1759. — M. le C^{te} de Lannoy, propre de la seigneurie de Lannoy en Blaringhem, du revenu de 50 l.
(20^{cs} Blaringhem.)

1776, 15 janv. — Vente du fief de Lannoy à Blaringhem par F^{çois}-Ferdin. C^{te} de Lannoy, s^r d'Annapes, Hesru, Regnauville, à Louis Despalungue et Marie-Elisabeth Le Caron de Canettemont, son épouse. (Gros d'Arras.)

LANNOY

Ancien lieu dit ou faubourg do la ville de Saint-Omer entre cette ville et Saint-Martin-au-Laërt.

Le Chapitre en avait la seigneurie vicomtière et foncière ; l'Echevinage de Saint-Omer la haute justice.

XIII^e siècle. — L'exercice de cette justice fut l'objet d'accords entre la Ville et le Chapitre, particulièrement en 1248, 1279, 1285 et 1289. (Arch. Capitul. de Saint-Omer. H. G. 2049 et 2050. Giry : Histoire- de Saint-Omer, pp. 146 et 422.)

V. aussi passim dans les Archives Capitulaires.

1739. — Le Chapitre de Saint-Omer pour la terre de l'Annoi ou Halinebroucq.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 78.)

1761. — Le Chapitre de Saint-Omer possède les seigneuries de Leest Lannoy et Hallinbroucq, dont les censives sont du revenu de 100 l. et les droits seigneuriaux de 50 l. (20^{es} Saint-Martin-au-Laërt.)

LANSBRIGHE

ou Lantsbrughe, lief à Sainte-Marie-Kerque.

1513. — Antoine de Haudion, esc. s^r de Ghibercus, pour deux fiefs, l'un Lantsbrughe, l'autre la Viscomté et Escouterie de Langle, venus de sa sœur religieuse au monastère Sainte-Agnès à Gand.

1586. — Enfants de Wallerand de Tilly, s^r de Sainte-Marie-Kerque... fief Lansbreghe. Voir, pour la suite, la dévolution du fief de Sainte-Marie-Eglise.

XVII^e siècle. — La curatelle de mess^{re} Phil. de Haynin, viv^t chev. s^r de Lesquin, Sainte-Marie-Kerque, vic^{te} de S^t Georges, fils et héritier féodal de dame Marie de Lonners, fille de Julien, éc. s^r de Fontaines; icelle héritière de M^e Martin de Thilly, viv^t chanoine et chantre de la cathédrale de Saint-Omer, tient de Sa Maj^{te} huit fiels... le 3^e est le fief et seigneurie de Lansbregue, se consistant en 34 mesures de terre ou environ. (Arch. du Nord. 13. l6709.)

1749. — Fr.-Eug.-Domin. de Wazières, seigneurie de Lansbrigghe et Vicomté et Escoutete de Langle, venant d'Eug.-Hiacinthe de Wazières.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 189.)

Pierre-Aug^{te}-Marie, fils du précéd^t. (Cf. Denis du Péage : Généalogies Lilloises, T. I, p. 292.)

1760. — Led. seigneur (de Wazières) possède la seigneurie de Lansbrigghe, dont le revenu est; en reconnaissances, de 3 l. 10 s. 92 d. ; en droits seigneuriaux, de 21 l. ; en rentes foncières, de 33 l. 2 s. (20^{cs} Ste-Marie-Kerque)

V. si le Fief dénommé plus loin Lanterberghe n'est pas le même que celui-ci.

LANTERNE

(Grande et petite), fiefs à Louches, tenus de la baronnie de Balinghem.

1765. — Jacques Recapé-Demaraville tient en fief 24 mesures de terre à Louches, nommées la Grande Lanterne.

— ... Pierre-Jacques-Louis de Badier, chev. seigneur d'Autingues, tient de même 6 mesures de terre à Louches nommées la Petite Lanterne.

(Registre terrier de la terre et baronnie de Balinghem, art. 23 et 3t. Arch. du château de Saint-Martin-en-Louches.)

LAQUE, LACQUE

Hameau d'Aire-sur-la-Lys, seigneurie mouvant du château d'Aire.

XV^e siècle. - Jacques de Rebreuve.. terre et seigneurie de le Lacque. (Arch. du Nord. B. 16319.)

XVII^e siècle. - Le baron de Saily, au lieu de Fr. de Nédonchel, par avant Isabeau de Noyelles, douairière de feu Elenghuier Sevelenghues⁽¹⁾, au lieu d'Adrien de la Gauchie. (Ibid. B. 16318, f^o 26.)

1757. — François Dantin, seigneur de Fontaine, etc .vend les terres, seigneuries et baronnie d'Isbergue et de la Laque, près d'Aire, à la famille Le Sergeant.
(Bull. S. A. M. T. 13, p. 554.)

1760. — La Laque ou La Lacque Millette. Le Roi en est seigneur principal par son receveur du domaine d'Aire. (20^{cs} La Lacque Millette.)

V. fiefs : Auchel, Cambrin, Raise.

1, Alias François de Nédonchel, seigneur d'Isbergue, Antigneul, Swelinghe ou Swelinghem, (V. Bull. S. A. M. T. -13, p. 551.)

1660. — Le Comte de Brias, au lieu de d^{le} Marie de le Gauchie, vefve de feu Claude d'Ostrel, s^r du Long Jardin, tient un fief, quint de la terre de le Lacque. (Arch. du Nord. B. 16318, p. 29.)

LARREST

Fief à Brèmes.

1765. — Ch. Francoville, laboureur à Ferlinghem, pour neuf mesures de terre à Brèmes, nommées Larrest.

(Mention insérée dans le Registre terrier de la terre et .baronnie de Balinghem d'octobre 1783, art. 23.)

LARVILLE

Seigneurie à Surques mouvant de la seigneurie de Brugnobois.

1742, 5 octobre. — Charles-Louis de Neuville, éc. seigneur de Brugnobois, Larville, etc... fils et héritier de Ch.-Louis, qui le fut de Florent de Neuville, sert aveu au Roi à cause de son ch^{eau} de Tournehem. 1^o de la terre de Brugnobois, 2^o du fief de Larville, aussi à Surques.

(Comm^{on} de M.Rodière.)

LASSUS

à Rebecq.

1729, 22 nov. — Rebecques.... Phil.-Fr. du Chatel éc. sr de Berthevelt... terre enclavée dans le fief de Lassus aud. Rebecque et pour le rachat du four érigé cy-deant sur son jardin de Lassus.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 177, f°43 v°.)

LAUNAY

Seigneurie mouvant du château de Tournehem.

(Cf. Pr.-verbal Rédact. Coutumes, p. 22.) ;

LAUTERSBERGHE.

à Sainte-Marie-Kerque.

1507. — Wallend d'Ococh pour vente faite à d^{lle} Ysabeau de Quereschove, v^{ve} de Jean de Ghiberchus, de deux fiefs... l'un nommé Lautersberghe.

1508. — Ysabeau de Kereschove, v^{ve} de Jean de Ghiberchus... fief de Lautersberghe. (Arch. du Nord. (B. 16053.)

Il semble bien que ce fief est le même que celui dénommé plus haut Lansbrighe et qu'il y a eu ici une déformation du mot.

LAVEINE

Fief à Coulomby.

1630. — Hugues-Georg. de Bassecourt, s^r de Lassus, vend à Charles de Genevières, s^r d'Horeux, et à dam^{lle} Marie de Walehey, sa compagne, le fief de La Venue en Coulomby. (Arch. de Beaulaincourt, p. 523.)

1663, 4 avril. — Charles de Genevières apporte dans son contr. de mar, avec Anne-Jossine de Zutpenne... les fiefs de Laveine et du Broucq, scituez à Coulomby, consistant en rentes. (Ibid. p. 557.)

LAVOIR

à Zutkerque.

Vers 1512. — David d'Audenfort, seigneur de Lojr d'Esperlecques, Coselin. Lavoir et Pacquet de Zudquerque.

(Cartul^{re} des Chartr. du Val de Ste-Aldegonde.
Ed. J. de Pas, n° 705.)

Vers 1560. — Le Lavoir de Zutkerke, qui est une motte environnée de fossés, appartenant au s^r de Tatinghem, tenu de la baronnie de Bavelinghem.

(Arch. du Nord. B. 19471, no 41.)

1623. — Dam^{lle} Marie d'Audenfort, pour un fief et noble tenement nommé le Lavoir de Zutquerque enclavé au pays de Brédenarde quy souloit estre en la baronnie de Balinghem, comté de Guisnes, à cause de la chastellenie d'Ardres, et présentement, en vertu du traité, du Comté d'Artois, quy se comprend en vingt-deux solz ob. par.

douze razieres, quinze biguetz deux pintes de bled mesure d'Audruicque et en 44 mesures et demie de terres... en domaine de présent, arrenties à Guillaume Danes à la charge de six deniers parisis de la mesure : led. fief succédé et escheu à lad^{te} dam^e Marie d'Audenfort par le trespas dud. feu Antoine/son père.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XI[, 5, f° 141 r°.)

1735, 1^e sept.—Testament de Maximilien de Pan, éc. seigneur de Rabodingue, d'Audenfort, du La voir., du Parquet, avocat au Parlement de Paris.

(Arch. du Prieuré Si Paul à Wisques.)

Seconde moitié du XVIII^e siècle. — Jacques-Jos.-Alex. Doresmieux de Fouquières, acquéreur, le 4 avril 1750, des héritiers de Jacques-Victor Jordaens, prêtre (1701), fils de Jean, héritier de Nicolas Daens... pour 4 quints, et Maxim.-L.-Jos. de Pan de Wisques, ses frères et sœurs, petits-enfants de Maximilien et de Marie-Marg^{te} d'Audenfort, nièce et héritière de Nicolas Desgardins, donataire pour l'autre quint dud. Nicolas Daens (1577), fils de Jacques Daens, s^r du Parquet, acquéreur de dame Jeanne d'Audenfort, dame de Tatinghem, représentant Antoine d'Audenfort, qui le tenait en 1503... fief et noble tenement nommé Lavoir en Zudkerque, dont la mouvance cottière .s'étend sur 74 mesures trois quartiers quatorze verges de terres. (Extr. du Registre Terrier de la terre et baronnie de Balinghem, d'octobre 1783, aux Arch. Du château de Saint-Martin en Louches.)

— Il semble bien résulter de ces mentions que ce fief a été démembré dès le seizième siècle quand il est passé en partie dans la famille Daens.

LEDINGHEM

Actuellement commune du Canton de Lumbres; autrefois l'église paroissiale était un secours de Bléquin, seigneurie tenue du château de Saint-Omer.

1177. — Eustache de Ledinghem, cité dans les Chartres de Renty. (Bull. S.A.M. 8, p. 220.)

1393. — Mess. Will. Bléquin acheta à M. le Beghe de Créqui la terre de Ledinghem.

1441. — Robert de le Haye, esc. pour la terre de Ledinghem ayant appartenu à Robert de le Motte qui l'a donnée à Robert de le Haye, mari de sa sœur.

1478. — Jean de la Haye, terre de Ledinghem venue de Jeanne de le Motte, sa mère.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1474. — Le s^r de S^t Michiel pour sa terre et seigneurie de Ledinghehen.(Bull. S, A. M. 3, p. 174. —Arch. du Nord. B. 16700.)

1497. — Ant^{ne} de la Hâve, seigneur de St Michel... fief de Ledinghem à Bléquin à lui venu de Jean, son père.

1519. — Damle Marie, puis Marguerite de Bournonville, sa sœur, sœur et héritière de Robinet, pour la terre et seigneurie d'Aldingham venue par le trespas de sond frère.

1523. — Marque (sic) Fernacle, fils et hér. de dam^{le} Marguerite de Bournonville, pour la terre de Ledinghem à Bléquin. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1567, 9 juillet. — Jehan de Cocquempot et Anne le Maire, sa femme... vendent à Catherine de Poix, veuve de Franchois de Fernacles, à son trespas esc. seigneur de Ledinghem et de la Haie, des terres à Bléquin.
(Arch. du Gros de Saint-Omer.) ;

1579. — Dam^{le} Anne de Fernacle, dam^{le} de la Haye, f^e de Eustache de Mammez, s^r de Nielles... terre et seigneurie de Ledinghem et la Haye, venue d'Eustache de Fernacles, son frère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1626, 15 mai. — Rapport servi par Adrien de Mametz, esc. s^r de Nielles, Ledinghem, Cléty, Acquembronne, etc... pour la seigneurie dud. Ledinghem en laquelle il at seigneurie fonssière et vicomtière, etc... à cause de laquelle il tient les bois cy-après déclarés estant le gros de son fief : asscavoir le bois nommé bois de la Houssoie, contenant 38 mesures... autre pièce de bois nommé le Tailly du mont, contenant 7 mesures. ..(Reg. aux Fiefs de Val. Tanin. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, f^o 71.)

Après lui, on trouve François de Mametz, qui ép. Anne Duval, puis Marc Hubert, qui ép., en nov. 1660, Jacq^{ne} Léonarde de Tramecourt, puis Marie-Marguerite de Mametz, dame de Nielles, Cléty, Lédninghem, décédée sans laisser de descendance. (Généal. de Mailly-Mametz. MMss. du Prince de Béthune à M. G. Sens, t. 6, p. 261.)

1713, 15 déc. — Aveu servi par Marie-Marguerite de Mametz-Mailly, dame de Nielles, Cléty, Lédninghem, Tilloy-les-Bapaulme, Riencourt-lez-Hendecourt en partie, de Langle, de la Croix, ép. de Guill.-George-Fr. de Lannoy, terre et seigneurie de Lédninghem.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 237.)

Après elle, par suite de quelque arrangement de famille, la seigneurie de Lédninghem appartient à Robert de Raullers, petit-fils de Catherine du Maire, dont la mère était Catherine de Fernacles.

(Epigr. du Canton de Lumbres, pp. 393-394.)

1739. — Jean-Robert de Raulers, seigneur de Ledinghem. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 12.)

Sa fille, Louise, apporta la seigneurie à son mari Jacques de Lattaignant.

1759. — Mous. de Lattaignant, seigneur de la paroisse, possède la seigneurie dud. lieu : censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 400 l. (20^{cs} de Lédninghem.)

V. les fiefs : Beaumont, Haye (La), Lutumière, Motte (la), Prévoté, Vasserie.

L'Abbaye de Clairmarais posséda également une seigneurie à Lédninghem, composée de donations qui lui furent faites, à la fin du douzième siècle, par Arnoul le Fort, Marsille de Lédninghem (1190), Eustache de Ledinghem (1194), Jean, fils de Gérald et d'Yde de Ledenghem (1196). (Cf. Bull. S.A. M. t. 10, pp. 256, 259, 260.)

LEGLEGAT, LEGLEGATTE

V. Eglegat.

LE HELLE

V. Helle. .

LEMBRY

Démembrement du fief de Bonnichil à Audruicq.

1784,21janv. — Augustin-Josh Lesage, conseiller du Roy, maître particulier des eaux et forêts de la Flandre Française pour les Vicomtes d'Audenfort, fiefs du Parquet et fief le Lembry, démembrement de Bonnichil, par achat passé à Saint-Omer le 10 novembre -1783 de mess^{re} Alex- Constant Doresmieulx, ch. seigneur de Fouquières, qui les a eus de ses père et mère; eux par achat du sieur Jordaens, iceluy par succession de Jean-Victor Jordaens, son oncle, et du Sieur de Pan, s^r de Wisques.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 216.)

LENCLURE, LENGLOURE

Fief à Tilques, tenu du château de Saint-Omer.

Les dévolutions de cette seigneurie ont été les mêmes que celles des seigneuries de Tilques, d'Eglegat et du Platel. V. ces mots.

1400. — Jacques de Nortkelme achète d'Ogier d'Englure un fief sis à Tilques, au nom de sa fille.

(Goethals : Miroir Notabilités Nobiliaires, II, p. 60j.)

1421. — Louis de Renty, s^r de Curlu, fief nommé Lengloure, venu de Mad^e de Ste Audegonde.

(Arch. du Nord. B. 160a3.)

— Le Registre aux Fiefs de Val. Taffin (Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, f^o 82), spécifie qu'il « appert par rapport présenté à sa Maté par led. s^r de Helfaut (David d'Avroult, s^r de Morquines) le jour et an susdits (12 juillet 1428) qu'il tient du chasteau de Saint-Omer autres trois fiefs séans au village de Tilques, le premier fief nomme le fief de Lenclure à dix livres parisis de relief ».

1540. — D^{le} Nicole de Renty, fille de Louis, seigneur de Cœurlu..... fief Lengloure.

1586. — D^e Jeanne de Renty, douairière de Helfaut, Morquines, etc... fief Lengloure.

Ant^{ne} d'Averoult, héritier de Jeanne de Renty

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1720,12 nov. — Phil.-François prince de Rubempré et d'Eversberghe, mari de Louise-Brigitte, princesse de Rubempré, pour la seigneurie de Tilques que led. seigneur

tient en trois fiefs, à cause du château de Saint-Omer... le Premier nommé Lenglure, à dix livr. Par. De relief.
(Arch. Du Nord. Bur. Fin. C 241.)

LENCQUESAING

Fief à Delettes.

1783, 4 août. — Vente du fief de Lencquesaing par Augustin-Louis de Raulin de Belval et autres, à Adrien- François Delalleau, négociant à Aire... « Devant notair royaux soussignés, etc... messire Auguste-Louis Raulin, officier au régiment de Royal Etranger Cavalerie, dem^t en ceste v. d'Arras, stipulant tant en son nom que comme procureur de mess^{re} Dominique Pierre (?) chev. de Raulin de Belval, lieut^t au rég^t de Dauphiné, de messire André-Charles Raulin, officier au Régiment Royal Italien.... messi^{re} Louis-César-Franç. -Désiré Raulin, éc. seigneur de Belval, Orlencourt, etc... officier au Rég^t Royal Etranger Cavalerie, lieuten^t des Maréchaux de France, demeur^t en son château à Belval, et dame Jeanne-Gabrielle Goudechin de Quenin, son épouse, de Marie-Louis-Joseph de Bernard, chev. seigneur et comte de Calonne-Ricouart, et dame Marie-Louise-Charlotte-Adelaïde de Raulin, son épouse, qu'il autorise... (suit attestation de la nécessité de vendre, justifiant la cession)... au s^r Adrien-Franç. Delalleau, négociant, dem^t en la v. d'Aire, acceptant pour le s^r Augustin Delalleau, son frère, demeur^t en la même ville d'Aire... douze mesures trois quartiers de terres labourables en une pièce nommée le fief de Languesaing, situé au terroir de Delettres, listant du couchant aux hér. de Jean Blondel, de levant à Ponchel de Ruy-Saint-Julien, vers midy au chemin d'Hesdin, de septentrion au s^r capitaine de Ruy et: autres... tenues en fief du seigneur de Delettes, et provenant auxd. du nom de Raulin de succession de M. de Werhier du Hamel, écuyer, grand bailly des v. et bailliage d'Aire, leur ayeul moyennant 1531. pour frais div. et 50 liv. de France franc denier, etc...

(Copie faite par M. le C^c de Brandt de Galametz au Gros d'Arras.)

LENGLET

V Langlet

LENZELLE

Fief à Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. — Ch.-Fr^{çois}-Alex.-Hubert d'Artois⁽¹⁾.. mon 3^e fief nommé Lenzelle, relevant de ma seigneurie de Campagne, à moi échu par le trépas de Fr.-Alex.-J.-B.d'Artois, s^r d'Avondance, lui par relief de J.-B^{te}, son père éc s^r de Valvalon, frère et hér. de Paul-Hubert, éc. s^r du Valvalon ; ayant autrefois appartenu à Phil. Gloriant, fils aîné de Jean.... consistant en seigneurie foncière, rentes foncières, etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C 234. Aveu de la seigneurie de Campagne-les-Boulonnais; 4^e cah. F^o 1)

LÉPINOY

V. Espinoy (L').

LESCADE

V. Escade (L').

LESCOIRE

V. Escouart (l').

LESCOPE

Fief à Coupelle-Vieille.

1786, 25 mai . — Antoine Cardon tient de moi (Ch^{les} Domin. De L'Estendart, seigneur de Verchocq, Tacincourt) un fief à foi et hommage n^é le fief de Lescope, consistant en 14 mesures ou environ prises en 28 mesures ou environ au terroir de Coupelle-Vielles.

L'autre moitié des 28 mesures du fief de Lescope est tenue par les héritiers Guillaume Blandwin

Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comte de Fauquembergues, f^o 70 r^o.)

1. Il est qualifié éc. s^r de Campagne-les-Boullonnais, Happes, Frescotte, Valvalon, Sempy, Lenzel, Esquineourt, Pont Bleu, le Veau.

LESTADE

Probablement dans l'Ardrésis.

1789, 10 déc. . — Pierre-Marc-Ant.-Fr.d'Ampleman.....fils de Pierre, seigneur d'Ampleman et de la Cressonnère vic^{te} de Wolphus, seigneur de la Motte, la Miente. etc.. Berthem, Lestade, la Cuve, etc...

(Arch. Nationales Q¹ 906. Aveu du fief d'Ampleman.)

LESTRIN

à Blaringhem.

1718. — « listant d'amont à la seigneurie de Lestrin. »

(Dans dénombrement des fiefs de la Haye et Lannoy à Blaringhem. Ms. 890 Biblioth. St-Omer, f^o 59 v^o.)

LEULINCOURT, LœULLINCOURT

Fief à Nortleulinghem.

1572, 19 mai. — Jacques de Honvault, éc. sr de Lœullincourt. (Arch. du Gros de Saint-Omer.)

1672. 24 déc. — Vente de la seigneurie de Leulinghem, faite par Fr.-Ferdin^d Vandenbergue, du consentement de sa sœur et héritière Marie-Alexandrine Vandenbergues, moyennant 100 fl. au principal, à Augustin Queval, à Saint-Omer.

1673. 12 avril. — Rapport fourni à Augustin Queval, s^r de Leulincourt, par Ch. Roberty, éc. seigneur d'Ocoche, fils de Michel, pour certain fief dépendant de lad. seigneurie de Leulincourt.

Il est probable que la seigneurie a été l'objet d'un retrait féodal par la famille du vendeur de 1672, car, dans les actes ci-après on la trouve encore appartenir à la famille Vandenbergues.

D'après cet acte, la seigneurie de Leulincourt appartient successivement à Gilles de Gilleman, fils de François, à Isabeau de Gilleman, fille de Gilles, femme de N... Le Petit ; à Agnès le Petit (fille des précédents), femme de Ferdinand^d Vandenbergues, et, enfin, à Franç^s-Ferd^d Vandenbergues, leur fils.

1686, 6 mars. — Rapport fourni par Charles Roberty, éc. s^r d'Ocoche, à Antoine de Lengaigne, éc. s^r de la Huberdrie, mari et bail de Marie-Alexandrine Vandenbergue et à Anne-Françoise Vandenbergue, lesd. Vandenbergue, dames de Lœulincourt, pour des terres dépendant de la seigneurie.

1693, 6 juin. — Dénombrement fourni par Christophe-François Hendricq et consorts, pour terres dépendant de la seigneurie de Leulincourt, à Marie-Alexandrine et Anne-Françoise Vandenbergues, seignœuresses (sic) de la terre et seigneurie de Lœulincourt en Nortleulinghem-lez-Tournehem et pays aux environs.

1719, 26 juillet. — Dénombrement fourni par Robert-Augustin Le François, avoc^t au Cons. d'Artois, etc... pour des terres dépendant de la seigneurie de Leulincourt, à Marie-Alexandrine Vandenbergues, dame de Leulincourt, veuve d'Ant^{ne} de Lengaigne, éc. s^r de la Hubardrie.

1722, 16 juillet. — Donation faite entre vifs de la seigneurie de Leulincourt par Marie-Alexandrine Vandenbergue, Ve d'Antre de Lengaigne, éc. s^r de la Huberdrie, et Anne-Franç^{se} Vandenbergue, sa femme, à Charles-Robert de Visserly.

1730, 27 mars. — Récépissé du rapport et dénombrement de la seigneurie de Lœulincourt, en Nort-Leulinghem, fourni à S. M. Louis XV, à cause de son château de Tournehem, par Ch.-Robert de Visserly et Isabelle-Louise Enlart, sa femme, tenant la seigneurie par donation entre vifs faite par Marie-Alexandrine et Anne-françoise Vandenbergue.

1747. — Pièces concernant les droits payés par Aug^{tin}-Franç. de Visserly, prêtre chanoine, seigneur de Leulincourt pour lad^{te} seigneurie provenant de la succession de Ch.-R. de Visserly, son père, et relevant du Roy à cause de son château de Tournehem.

1772, 23 juin. — Acte de déport de 10 mesures de terres, situées à Nortleulinghem, réunies à la seigneurie de Leulincourt. (Pièce de terre située sous le bois de Loo dimage de Tournehem.)

(Les extraits ci-dessus d'archives particulières sont dus à l'obligeante communication de M. Ch. Van Kempen.)

1761. — Maistre Augustin-François de Visserly possède la seigneurie de Lœulincourt, consistant en rentes foncières d'un revenu de 66 l. (20^{cs} Nortleulinghem.)

1786. 26 janv. - Messie Aug.-Fr. de Vyssery, s^r de Leulincourt et autres lieux, prêtre chanoine gradué de l'église cathédrale de Saint-Omer, comparait au contrat de mariage de Ch.-Philippe-Joseph de Vyssery, s^r de Bonvoisin, Hill, Harlette, avec d'i» Louise-Philippme-Sabine Deschodt. (Gros de Saint-Omer, n° 92.)

LEULINES, LœULLINE

Fief à Leulinghem.

1555. — Jacques de Delft, esc. s^r de Lœulline, vivait en 1555 (Cf. Gros de St-Omer. Rentes, n° 3), mort avant 1581.

1581. — Sébastien de Délit, éc. seigneur de Lœulline, ép. le 1^{er} février 1581 Barbe Dausques. (Cf. Gros de Saint-Omer n° 15. Comm^{on} de M. Violette de Noircarme.)

Dès lors on voit deux séries de citations différentes pour fiefs de ce nom qui paraissent avoir été voisins.

1633. — Vente par Nic. de Saulty, lic. en dr. s^r de Premesart, Lœuline, etc... dem^t à Arras, de présent en ceste v. de Saint-Omer, à Jacques de Wallehé, éc. seigneur d'Arquingoult, du Chasteau Jolly, moyennant 6.000 fl., des fiefs de Premesart et Leulines. (Gros de St-Omer, n° 107, Comm^{on} de M. Violette de Noircarme.)

1645. — Lettres de chevalerie accordées à Jacques de Walché, éc. seigneur d'Arquingoult, Escardes, Lœulingues, lieut^t général du Bailliage de Saint-Omer, données à . Saragosse le 26 avril 1645. (Arch. deSt-0. Registre au Renouvellem^t de la Loi de 1590 à 1718, P-145-) Il vivait encore en 1667

1739. — M- Ed.-Frç^{ois} de Fléchin à cause de sa terr de Leulines. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

Vers 1748. — Comte de. croix. seigneur de Cormettes. Zudausques, Leuline, mentionné ainsi dans des Rapports de la seigneurie de la Jumelle. (Biblioth. Soc. An Mor;)

1775-1780 — Dame.Marie-Marg^{te} de Martiny dame de Tilques Leulines. (Arch. de l'auteur, no53 et Registres de Catholicité de la paroisse S^{te} Aldegonde)

Autres mentions :

1619. — Le s^r René de Baronaige et Antoinette de Bourgogne vendent à Lamoral de Lattre les fiefs de la Brique d'Or et de Leulinne situés à Mentque-Norlbécourt et Leulinghem

1659, 1^{er} sept. — Louise de Latttre fille de Lamoral et sœur de Jean.-Baptiste, a donné les fiefs de la Brique d'Or et de Leulinne à son Petit-neveu Philippe Guuilly petit-fils de Marie-Anne de Lattre, fille de Jean-Baptiste et épouse de Jean Rogier, et dont la fille avait épousé André Guilluy, Conseiller au Conseil d'Artois.

(Arch. de famille de l'auteur.)

LEULIGHEM

Actuellement commune du Canton de Lumbres, seigneurie mouvant du Bailliage de Saint-Omer.

1219. — Wicard de Nortbécourt, assisté de Mahaut de Bayenghem, sa femme, donnent en gage à Gilles, 7^e abbé de S^t Augustin-les-Thérouanne, une part de la dîme de Leulinghem. (Chronologie des abbés de St-Augustin-les-Thérouanne, Bull. Soc. D'Etudes de la Prov de Cambrai, 8, 1906, p 186.)

XV^e siècle. - Jean de S^{te} Aldegonde, seigneur de Cléty. vend la seigneurie de Leulinghem à Jacques de Surene (lisez de le Desurene) qui en fit acte de relief en 1436 à la sénéchaussée de Saint-Omer. (Goethals : Miroir des Notabilités Nobiliaires, II, p. 606.)

1474. — Dame Marie Desverne (de le Desverne), vefve de feu mess^{re} Guy de Ghystelles pour le fief nommé Leulinghem : un Combattant à pied. (Bull. S.A.M. 3, p. 172.)

1495. — Jean, s^r d'ongnies, mary de d^{le} Marie de. Ghistelles, fille de d^e Marie de Desvrene, sa mère, pour le fief de Leullinghem, venant de lad. dame, sa mère.

1524. — Andrieu d'Ongnies, fils de Jean, pour le fief de Leulinghem qui se comprend en 40 mesures de terre.

1556. — Philippe d'Ognies .. fief de Leulinghem, près Etrehem, venu d'Andrieu d'Ognies, son oncle.

1585. — Marguerite d'Oignies, fille de Philippe... fiefs de Leulinghem-lez-Etrehem et le fief de Craye à Zudausque. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Item, tient ledit seigneur (Philippe de Mérode), comte de Medelbourcq, le fief et seigneurie de Loeulingem-lez-Estrehem, à 10 livres par. de relief se comprend en 40 mesures de terre à labour, y compris sept mesures de rietz et en rente d'argent, bled, d'oublies avoine, chapons, etc. (à cause de dame Marg^{te} d'Oignies sa mère, fille et hér. de messire Phil^{es} d'Oignies)

(Reg. Aux Fiefs de Val Taffin. Arch- de St-Omer AB, XII, 5, f° 100 r°.)

1721, 14 déc. - D^{lle} Marie-Cécile Caron, fille émancipée par son procureur, Louis-Jos. Caron, licencié en médecine, tuteur d'Ant.-Fr.-Jos. Caron, mineur, dem^t à Saint-Omer, iceux héritiers du s^r Philippe Caron et de Marie-Philippine Cordonnier... terre et seigneurie de Leulinghem-Estrehem, seigneurie vicomtière comprenant 40 mesures de terres à labour, rentes div. etc.. lequel fief appartient à Phil.-Domin. Caron, sieur de Leulinghem avocat au Parlement, au sieur Louis-Joseph Caron, licencié en médecine, au sieur Ant^{ne}-Franç., Joseph et à dem^{lle} Marie-Cécille Caron, enfans de Philippe Caron et d^{lle} Cordonnier, par leur testament conjonctif du 4 nov 1710 où il ont réservé au fils aîné les droits honorifiques... led fief provenant des seigneurs prince et princesse d'Isenghien par achat qu'en ont fait les père et mère des Caron le 12 nov. 1700. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 237.)

1739. Louis-Joseph Caron, licencié en médecine pour sa seigneurie de Leulinghem-les-Etrehem.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 14.)

1765, 1^{er} mai. — Maximilien-Louis-Joseph de Pan éc sr de Wisque et de Leulinghem-Estrehem... pour la seigneurie de Leulinghem, qu'il tient par acquisition de Louis-Adrien-Emmanuel Caron, avocat en Parlement par contrat du 7 mars 1763. (Arch. du Nord. C. 237.)

1781. - Ch.-Fr^{ois}-Joseph de Fléchin, seigneur de Leulinghem.
(Arch. de l'auteur, n° 82.)

Il y eut une autre seigneurie à Leulinghem, tenue de l'abbaye de Saint-Bertin, d'où les possesseurs tirèrent également le titre de seigneurs de Leulinghem.

la dévolution de cette seigneurie suivit exactement celle qui a été donné plus haut (page 195)

la seigneurie d'Etrehem et nous voyons même en 1760. cette mention du Registre des Vingtièmes de Leulinghem.

Pierre-Fr.-Joseph Gaillart, éc. sr de Blairville, seigneur principal. La seigneurie (compris le produit de deux fiefs qui s'étendent tant au territoire de Quelmes qu'en celui de Setques) est estimée d'un revenu de 130 l. 10s.

Or, cette qualité de seigneur principal de Leulinghem, qui entraînait celle de fondateur de la paroisse, fut contestée par M. Maximilien-Louis-Joseph de Pan. Le procès qu'il suscita contre M. P.-Fr. Gaillart donna lieu à des rédactions de mémoires, dont celui produit par M. de Pan a été imprimé ⁽¹⁾ et est conservé à la Bibliothèque de Saint-Omer (Imprimés, n° 10797, t. V, n° 1) Ce précis nous documente bien sur les prétentions des deux plaideurs . Me M. Gaillart semble à la vérité établir pour ses auteurs une possession d'état de seigneur de la paroisse qui se prouve par l'existence 1° d'une verrière ornée des armes de ses prédécesseurs (d'Ocoche, Averoult, Ausque, de Delft qui garnissait l'église de Leulinghem avant 1633⁽²⁾ 2° d'une inscription sur Pierre, en la même église, relatant une fondation faite en 1510 (n . st- 1511) ⁽³⁾ par Walleran, éc. s^r d'Etrehem et Lœullinghem,, fondateur de l'église dudit- Lœullinghem enfin, 3° par l'inscription de la cloche ⁽⁴⁾ où figure- en 1380 comme parrain Philippe- Albert de Bersacque, fondateur de l'église.

Or M de Pan., par son Procureur, s'attache à réfuter ces intentions ; il revendique, pour ses auteurs, la primauté et le titre, de toute ancienneté, de seigneur principal et fondateur de Leulinghem. Tandis que sa seigneurie relevé directement du souverain à cause du château de Saint-Omer, celle de M- Gaillart ne relève que de l'Abbaye de Saint-Bertin ; elle n'est qu'une extension du fief d'Etrehem dont elle n'a jamais été séparée, elle est « encavée dans le village de Leullinghem », mais reste toute distincte de la seigneurie même du village. Il n'y avait là, en réalité, qu'une seigneurie d'Etrehem en Leulinghem. Il reste donc que c'est par des usurpations successives que les auteurs (le M- Gaillart ont pris dans l'église .et le village une importance qui devait aboutir à rendre vraisemblable leur prétention d'être les principaux seigneurs de Leulinghem. Mais ni l'inscription de 1510 ni celle de la cloche ne suffisent pour justifier cette prétention, car elles ne sont pas à un endroit réservé exclusivement au seigneur de la paroisse.

Quant à la verrière armoriée qu'une attestation notariée dit avoir été placée derrière le chœur, c'est-à-dire à la place de la maîtresse verrière, on se trouve en face d'une assertion erronée, car ce n'est pas à la principale fenêtre qu'elle était placée, mais à celle du côté sud, c'est-à-dire du côté de l'Epître ; de plus elle a été enlevée en 1633 et n'a pas été remise depuis, ce qui aurait été fait si les auteurs de M. de Pan n'y avaient pas mis opposition.

Tels étaient les arguments qui ont été produits de part et d'autre. Il n'y eut pas, à notre connaissance, de solution à ce procès. Comme cela arrivait souvent, la procédure traîna en longueur; la Révolution survint et trancha brutalement la question.

A vrai dire, la thèse de M. de Pan était la plus vraisemblable. La seigneurie de Leulinghem s'est trouvée du seizième au dix-huitième siècle en la possession de seigneurs qui n'y résidaient pas et dont les Baillis n'ont pas défendu assez énergiquement les intérêts contre les empiètements des seigneurs d'Etrehem qui y résidaient et entreprirent de confisquer à leur profit les droits honorifiques des seigneurs de Leulinghem.

1. « Précis pour M. L.-Joseph de Pan, écuyer, seigneur de Wisques, de Leulinghem et autres lieux, demandeur et défendeur Contre P.-J.-. Gallart, écuyer, seigneur de Blairville et du fief dit d'Etrehem en Etrehem, défendeur et demandeur. » Pièce en-4° de 28 p. Saint-Omer, Bourbers, 1769
2. V Epigraphie du Canton de Lumbres, p 398
3. Ibid p 397
4. Ibid p 396

Fiefs à Leulinghem : Arquingout, Belcoustre, Bonvoisin, Cohen, Craye, Cromsart, Dincrofetes, Oignies, Ordre, Picquendal, Promsart, (Premesart), Rambure, St Maurice ⁽¹⁾.

LHOIR, L'HOIR

ou Loir, seigneurie à Eperlecques.

1389. — Eperlecques... Jean le Chevalier qui tenoit une mesure de terre de l'oir de le Vieuville.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1474. — Jacques, seigneur de Briebant (sic pour Vroilant), pour le fief nommé le Loir d'Esperlecques, tenu de Monsgr, le duc de Bourg^{ne}, à cause du chastel d'Esperlecques. (Bull. S. A. M. III, p. 179 et Arch. du Nord. B. 16700, 112 v°.)

1484, 23 mai. — Vente de la seigneurie de l'Hoir d'Eperlecques par Jacques, seigneur do Vroyland, à David de Wissocq ⁽²⁾. (Mém. judic. Pour Casimir d'Egmont-Pignatelly contre le s^r Phil.-Henri le Roy du Prey (1771), p. 55.-)

Marie de Wissocq, fille de David, ép. Antoine d'Audenfort.

David d'Audenfort, s^r de Tatinghem, etc... L'Hoir, ép. Ant^{te} de Wissocq, fille de Nicolas et de Jeanne d'Eule.

(Ms. 891 Biblioth. Saint-Omer, I, p. 529.)

1512. — David d'Audenfort, seigneur de Loy d'Esperlecques, Coiselin, Lavoir et Parquet de Zudquerque.

(Cartul. Chartr. du V. S^{te} Aldeg^{de}. Ed. J. de Pas, n° 705.)

XVI^e siècle. — François (alias Antoine) d'Audenfort s^r de L'Hoir, ép. Barbe de la Fosse.

François d'Audenfort, sieur d'Audinthun, l'Hoir, fils de François et de Barbe de la Fosse, décédé le 16 nov. 1561, ép. Barbe de Rebecque, dame du Coustre.

Anne d'Audenfort, dame d'Audinthun, l'Hoir, ép. Ant^{ne} de Berghes, s^r de Boieffles.

Jeanne de Berghes, dame de Boieffles, Audinthun, l'Hoir, ép. Louis de Créquy, sieur du Vrolant.

(Biblioth. Saint-Omer, ms. 891. Généalogies de Lens et d'Audenfort.)

1682. — Balthazar-Joseph de Croy, marquis de Molembais, à cause de dame Marie-Phil.-Anne de Créquy, son épouse.

1727. — Eugène-Joseph Caucheteur, esc. seigneur du pays de Langle, demeurant à Saint-Omer, a acheté de mess^{re} Guill.-Franc, de Croy, abbé commendataire de Sainte Larme, marquis de Molembais, par contr. du 2 janv. 1727, quatre terres et seigneuries au village d'Eperlecques. 1^o L'Hoir d'Esperlecque qui est fonsière et vicomtière, etc... (Mém^{re} judiciaire imprimé S.L. N.D. Biblioth. de Saint-Omer. « Mélanges. Pièces judiciaires. Affaires entre particuliers », n^o 10797, T. I.)

1. L'analyse d'un acte de 1551, donnée, par M. de Rosny dans le tome 4. p. 234, du Bulletin Soc. Ant. Moi-, parle d'une saisie à leulinghem d'une terre appartenant à Nicolas de Galonné, fils de Jehan, s^r de Lœulinghen. Cet acte où il est question, des deux localités homonymes prête a confusion. Ainsi que M. de Rosny 1'a dit lui-même dans ses Recherches Généalogiques au mot Leulinghen les de Calonné étaient seigneurs de Leulinghen, près Marquise, seigneurie tenue d'Hermelinghem. D'autre part, la saisie est faite devant le lieu^t du Bailli de Saint-Omer, donc la terre devait bien être situé à Lenliiglifm, Bailliage de Saint-Omer.

2. 3^e fils de Nicole et de .Jacqueline de S^{re} Aldegonde.

1760. — L'héritier féodal du s^r Ch.-François Deschamps de l'Escade possède audit village (Eperlecques) quatre fiefs seigneuriaux nommés les seigneuries de Lhoir, Westrove, Northoucq, Oosthoucq et Coiselin, consistant en censives, non compris les rentes foncières en grains que l'abbaye de Licques a droit de recevoir de plusieurs tenanciers cottiers de lad^e seigneurie de L'Hoir cy-après déclarée(s) par donation ou abandon d'icelle(s) faite a leur proffit par un ancien seigneur de L'Hoir et les rentes foncières en argent que les PP. Chartreux ont droit de recevoir de la même seigneurie par la même libéralité

Revenu : 349 l. 5 s. (20^{cs} d'Eperlecques.)

1778. — Philippe-Henry Leroy, seigneur du Prey, de Bracpot, de L'Hoir d'Eperlecques, de Coiselin, de Nordhout, Oostoucq et de Northout-Westrove, conseiller du Roi au Bailliage (le Saint-Omer. (Cf. Dard : Bibliogr. Histor. de l'arrondissement de Saint-Omer, n^o 1148.)

L'HOIRE

Fief à Ecques.

Vers 1750. — ... « demi mesure en seigneurie de L'Hoire, listant vers soleil à la prioré (le S^t André. 16 quartiers 18 vgs, vers soleil a Cauchy, listant vers soleil à la seigneurie de L'Hoire, about. d'amont au chemin de Grecque... » (Déclaration de terres à Ecques appartenant à M. Hubert Martel, vers 1750, art. 28 et 15. Arch. de M. C. Legrand.)

LIANNE

Fief à Rodelinghem.

1684. — Jacques-Franc. Lecaffette, bailli royal et maire perpétuel d'Ardres, mari de L.-Fr. de Roubion, héritière de m^{re} Pierre Ampleman, héritier de Jean de Lionne: icelle, tant en son nom qu'au nom de Margi^{te} Ampleman, Ve de Pierre Cuvelier, esc. s^r de la Garenne... fief de Liannes, situé à Rodelinghem.

(Arch. du Nord. Pur. Fin. C. 246.)

Comm^t XVIII^e siècle. — Jean-B^{te} Canin, seigneur de Wissocq et en partie de Berthem, héritier de Fr. Canin, acquéreur de Claude Lecafette, s^r de Lianne, fils de d^{lle} Louise-Franç, de Roubion. (Rapport du fief de Crezecques de 1784. Arch. Nat^{les} Reg. Q⁽¹⁾ 906, f^o 5.)

1784. — Ant^{ne}-Jos. de Charnacé, éc. sr de Lianne, lieut^t-colonel d'infanterie. (Arch. Nat^{les} Q1 906, f^o 19 r^o.)

1789. — Ant.-Jos. de Roghes, s^r de Combremont, Héricourt, Lianne, (Ibid. R. Q' 906.)

LICQUES

(Vicomte de) alias Cauchy.

V. **Cauchy.**

LIENNE

Fief au faubourg du Haut-Pont à Saint-Omer.

1736, 19 octobre. — Pierre-.Joseph Grune, par succession de son père Pierre, tient le fief de Lienne, au faubourg du Haut-Pont, s'étendant sur onze mesures de terre.

(Dénombrement de la seigneurie de Clarques.

Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

LIÈRES

Fief à Mametz, au hameau do Marthes.

1560. — Partition des terres, dixmes et fiefs de l'évesché de Thérouanne... A l'évesque du roy catholique demeureront les fiefs qui s'ensuivent, tenans et mouvans de lad. salle Episcopale.

... Le fief séant à Marthes, nommé le fief de Lières, à Ant^{ne} Réant. (A. Miraeus et Foppens : Diplomatica Belgica, t. IV, p. 666.) ,'

1768. — Maximilien-Joseph Legrand, s^r da Lières, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer.

(Mém. S.A.M. 25, p, 307.)

LIGNE

Cette seigneurie comprenait : 1^e un fief de 36 mesures de terres sur Roquetoire ; 2^e des droits féodaux, rentes et « autres redevances lez la ville de Saint-Omer comme au Nart, le village de Serques, Houlle, Houlle et Esperlecque, circumvoisins audict Saint-Omer.... ⁽¹⁾»

1389. — Robert de Liestes achète le fief de Lignes de d^{lle} de Lignes, v^{ve} de Guilbert de Lescore.

1423. — Jean de Fontaines, dit Boulet, à cause de d^{lle} Franç^{se} de, Liestes, sa f^e, sœur de Robert de Liestes, pour le quint de la seigneurie de Lignes,
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1447. — Robert de Fontaines, seigneur de Lignes, fils de Jean, dit Boulet.
(Ms. 891 Biblioth. St-Omer. Généal. du Mez.)

Jusqu'en 1493. — Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes. La seigneurie fut ensuite vendue à M. de le Becque qui la laissa par héritage à Etienne de Lespinoy, décédé en -1559 père de Charles de Lespinoy, membre du Conseil de Flandre à Gand. Le fils de ce dernier la vendit à M. Robert Normand, seigneur de Serques.

Milieu XVII^e siècle. - M^{lle} d'Achicourt, fille de M. de Lignes (Le Normand), dernièrement vesve du s^r Casquet (Arch. du Nord. B. 16318. Ch. 26.)

1. Arch. de St-Omer. Registre mentionné plus loin à l'année 1680).

Après lui, son fils, Louis le Normand.
D^{lle} Jeanne le Normand, sœur de Louis.

Vers 1680. — Floris de Walleux succéda à la précédente comme cousin issu de germain. (Cf. Arch. du Nord B. 16709. — Arch. de Saint-Omer: Registre et terrier des manoirs, terres, etc... mouvans de la seigneurie de Lianes en 1684.)

1683. — François d'Aix, esc. seigneur de la Molle, Ligne : fief et seigneurie de Ligne à Roquestoire, à lui escheu par trépas de Floris de Walleux, vivant esc. s^r dud. Lignes, consistant en 36 mesures de terre, avec une place commune pour y tenir les plaids, nommée la haulte Ligne. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199.)

1732, 21 juin, — Phil.-Alexandre de Marcotte, terre et seigneurie de Ligne. (Ibid.)

1765, 28 août. — Reine-Elizabeth Descamps, veuve de Phil.-Alex. Marcotte, au nom de Reine-Alexandrine-Louise, sa fille mineure. (Ibid.)

Celle-ci épousa, le 21 nov. 1768, Louis-Franc.-Ant,-Jos . Jolly de la Viéville.

V. les fiefs : Milfaux, Sobruicq.

LIGNON

Fief à Brèmes.

1747, 20 oct. — Les seigneur et dame de S^t Martin ont acquis, par contrat du 20 oct. 1747, le fief de Lignon à Brèmes, des héritiers maternels de Nicolas-Jacques

Fontaine de Nouvelles, fils de Nicolas, acquéreur, le 26 mai 1716, de Jean-Baptiste Flahaut, s^r de la Houssoye, qui a servi avec le 22 avril 1716, comme héritier de M. Jacques Leleu, fils de Pierre, acquéreur de Jacques Prévost, fils Antoine (1635), représentant Houdart de Renty, s^r du Lignon, de Rochebaron. (Terrier de la Baronnie de Balinghem, art. 29. Arch. du château de S' Martin en Louches.)

LILLETTE

Fief sur Mazinghem et Molinghem.

XV^e Siècle. — Dame. Bonne de Lens, fief nommé Lillette, scitué en la paroisse de Mollinguehem.

(Arch. du Nord. B. 16319).

1572. — Georges Willeron, fils et hér. de feu Guill. Willeron, bourgeois apoticquaie dem^t en ceste ville et de S^t Orner, reconnaît sur tous ses biens et héritages la somme de 17 l. 15 s. de rente, au profit de dam^{le} Marie Willeron, jadis femme de Jehan de Penin deffunct, en son viv^t esc. procureur de l'empereur à Aire et présentement femme de Jehan de Lilette, esc. s^r dud. lien.

(Gros de Saint-Omer. Reconnaissances.)

Vers 1660. — Lillette. — M. Desmazières, au lieu de Wallerand Obert, par avant Allart de Thiennes, seigneur de Rebecque, Wicte, Lombise. (Ibid. B. 16318.)

1698, 22 avril. — Franc.-Jos. Humetz, dem^t à Aire, fief de Lillette à Masinghem, paroisse de Molenghem, acheté, avec Barbe Le Grand, sa f^e, du s^r Louis de Ratas, Cap^{ne} d'Inf^{rie} au régim^t royal de Monferat et dam^{le} Maximilienne-Antoinette-Obert de Lillette, sa femme, tenu du château d'Aire. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 197.)

1716, 18 sept. — Pierre-Jos. Humetz, pbre chanoine à Aire, fief de Lillette, situé à Mazinghem, manoir amasé et édifices sur 2 mesures de prés et terres. (Ibid.)

Marie-Barbe-Josèphe Humetz, dame de Lillette, ép. Nic-Jos.-Alexis Le Sergeant, éc. s^r du Plouich en Fressin.

1760. — P.-T. Le Sergeant du Plouich... seigneurie de Lillette, consistant en censives d'un revenu de 9 livres.

(20^{cs} Masinghem.)

LILLETTE

en Pipemont.

1761. — Françs-Edouard-Joach. L'Hoste, héritier de son frère Joseph-Edouard, fils d'Edouard-Fr. seigneur de Willeman et de Marie de Fléchin, vit ériger en marquisat la terre et seigneurie de Willeman par lettres-patentes d'octobre 1761, avec réunion des fiefs de Tangry, Lillette en Pipemont et Saint-Léger en Blangy. (Arch. du P.-dc-C. 2^e registre aux commissions, f^o 490 v^o.)

LILLETTE

sur Quernes (Régale de Thérouanne).

1584. — Philippe de Lespinoy, lors de son mariage avec Antoinette de Genevières, apporte « le fief et seigneurie de Lillette, séant à Quernes... »

(Arch. de Beaulaincourt, p. 498.)

1719. — Fief de Lillette, au village de Quernes, proche la ville d'Aire, mouvant de la seigneurie de Rond, venant de Philippe le Noir, archidiacre de l'église de Théroouanne, qui estoit aussi seigneur de Lescoire, chancelier de la Toison d'Or. (Ms. 890 de la Biblioth. de Saint-Omer : Terrier des seigneuries de Lépinoy en Blaringhem et autres.)

LIMOSIN

(Maison du) à Saint-Omer, située au coin ouest des rues de Saint-Bertin et du Poirier, et dont les celliers ont été inféodés depuis une époque reculée. L'immeuble actuel a conservé de belles caves des XIII^e et XIV^e siècles, et, dans une partie du sous-sol, plus ancienne, ont été mis à jour, il y a peu d'années, des restes d'arcatures romanes.

1417. — Tassart a'Averhout pour un fief des afforages des Letiers de la maison du Limosin, rue Saint-Bertin.

1418. — Le même vend à Melchior Speutte la franchise du forage du Celier....

1468. — Les abbessse et religieuses de S^{te} Claire fief consistant en celliers du Limosin.

1480. — Guill^{me} de le Nœufrue, pour fief consistant en un cellier sous la maison du Limosin acheté aux religieuses de Ste Claire.

1504. — Sire Pierre de le Nœtverue, fils Guill^{me}.

1532. — Jean de Morcamp... droits de la maison par lui vendue a Ant^{ne} de Fretin, sr de Quemberghe, qui l'a vendue à la dame de La Crédule (sic), v^{ve} de mess. Henry van Boxele.

1534 . — Franç. D'Audenfort, esc. s^r d'Audenthun, pour un fief consistant en la franchise des celliers de sa maison en la rue Saint-Bertin, venue de Franc, son père.

1563. — Wallerand de Croix, pour rachat fait aux avoues de l'enfant de Franc. d'Audenfort, s^r d'Audenthun.

1595. — Wallerand de Croix, fils Wallerand.

<Arch. du Nord. B. 16053.)

1628. — Rolland de Croix, esc. s^r de la Mauvardrie mayer de la ville de Saint-Omer, mary et bail de dam^{le} Adrienne de Croix, fille de deff. Wallerand de Croix s^r de Waru, tante et hér^{re} féodale de deffuncte dame Marie de Torse et de dam^{le} Claude de Croix, tient un fief quy se comprend en la franchise des afforaiges des Celiers de la

maison du Limozin, séant en la rue de Saint-Bertin au lez mort, faisant le coing de la rue du Poirier, et tenant à l'héritage Flour Blancq, led. fief dev^t 10 1. par de relief etc.... duquel fief en at esté donné rapport par led^t Rolland de Croix le xii^e du mois d'août 1628.

(Reg. aux Fiefs. Arch. St-O. AB. XII, 5, f^o 85 v^o.)

1689. — Le sr Conseiller Vandoire pour le fief du Celier du Limozin. (Assiettes sur les fiefs relevant du Bailliage de S^t-O., pièce des Arch. du château de Wisques actuellement Prieuré S^t Paul O. S. B.)

1731,9 déc. — Dame Marie-Guislainne de Pietra Santa, épouse séparée quant aux biens d'Eugène-Franç. de Béthune, s^r d'Hesdigneul, fief dit la Franchise, consistant dans les afforages des Celiers de la maison du Limosin, séante en la rue de Saint-Bertin au lez nort, faisant le coing de la rue du Poirier;.. lad. maison succédée à lad. de dame Adrienne-Thérèse-Eléonore de Noyelles, comtesse de Marles, sa mère, décodée le 2t juin 1696.

1765,23 avril.—D^e Antoinette-Eug.-Jos. de Béthune, veuve de Louis-Alb.-Franç.-Joseph de Houchin... franchise du cellier de la maison du Limousin... qui lui venait par acquisition du 14 octobre 1762, à Arras, du seigneur de Béthune, son frère, héritier de dame M.-G. de Pietra Sancta, etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

LINDE (LE)

Fief à Helfaut, tenu de la seigneurie de Bientques, et compris dans la seigneurie même d'Helfaut.

1473. — Ant^{ne} d'Averhoud, ésc. tient en fief de Mons^r de Gohen, à cause de sa seigneurie de Biequenes, le fief de le Linde qui se comprend en plusieurs rentes,

1708. — Aveu et dénombrement de la terre d'Helfaut pour son Ex^{ce} Ph.-Fr. prince de Rubempré, etc... comprenant plusieurs fiefs.... ,1e premier desd. fiefs nommé la terre et seigneurie d'Helfaut ; le second nommé le fief de Linde, scitué aud. Helfaut; le troisième nommé le quint dud. Fief de Linde (Terrier de Bientques et Pihen (1708) à M. H. Eloy ⁽¹⁾)

LINDEQUIN

Seigneurie à Saint-Martin-au-Laert

1542. — Le Chapitre de l'église de Saint-Omer consent à ce que ses seigneuries de Longardin et Lindequin soient comprises dans les limites de la Banlieue de Saint-Omer. (Mention extr. d'un arrêt du Grand Conseil de Malines : v. Mém. Soc. Ant. Mor. T. 13. p. 131 et T. 14. p 214)

N'est-il pas étonnant que ce soit la seule mention que, l'on rencontre de cette dénomination? Aussi suis-je porté à croire que le mot Lindequin désigne ici soit la seigneurie de Burques ou la Tour Blanche, soit celle de Lannoy, qui étaient seigneuries du Chapitre en cette paroisse. L'existence d'un tilleul à cet endroit aura peut-être été à l'origine flamande du mot

LIONNEL

Fief à Louches.

1784. — Louis Bomble, fils Jean... fief Lionnel.

(Aveu de la Baronnie de Crézecques, f^o 15 r^o, n^o 22. Arch. Nat^{les} Reg. Q1 906.)

LISELE, LIZELE ou LIZELLE

(Quartier de) à Saint-Omer.

La seigneurie de Lisele entra dans la maison de Beaufort en 1635 par le mariage de Renom de Beaufort et Alexandrine de Massiette, dame de Lisele. (Hist, Généalog. de la Maison de Beaufort.)

On a vu au mot Bourg que la seigneurie de Lizele n'était qu'une partie de celle du Bourg. C'est donc à ce mot qu'il faut se reporter pour voir les dévolutions.

LISQUE

Fief à Rebergues.

Extrait d'un mémoire manuscrit du 18^e siècle sur la seigneurie de Disques en Rebergues..« On remarque qu'anciennement un seigneur de Lisque tenait de la seigneurie de Disque en. Rebergue deux fiefs : le premier, actuellement nommé le 1.

Actuellement à la bibliothèque de Saint-Omer

fief de Guyon... le deuxième, le fief de Lisque, consiste en 45 mesures 50 verges de terres, situées à Rebergue, lesquelles terres ont passé à Guill^{me}, s^r de la Gauchie du Locquin. à cause de Jeanne de Lisque, son épouse, auxquelles a succédé Jeanne de la Gauchie, leur fille, etc... » v. la suite de la citation au mot Guyon.

(Comm^{on} de M. Le Cat du Bresty.)

LISQUE

(Vicomte de) ou Licques, allas Cauchy

V. Cauchy.

LIVOSSART

sur Febvin-Palfart.

XIV^e siècle. — En vertu des lettres de Charles, Roi de France, les Religieux de Ham sont maintenus « au droict de justice haute, moienne et basse, en leur seigneurie de Livaussart », à rencontre de la Comtesse de Saint-Pol.

(Chronique de l'Abbaye de Saint-Sauveur à Ham. Bull. S.A.M. p. 259.)

L'Abbaye de Clairmarais paraît également avoir eu une seigneurie en ce lieu :

1760. — Les Abbé et Religieux de Clairmarais pour un fief seigneurial situé sur les hameaux de Livossart, Palfart et Ramiéville. (20^{cs} Febvin-Palfart)

LO

V. Loo.

1543. — Michiel Brussel tient de mond. seigneur (de Tournehem) en fief de lad. chastellenie, la terre et seigneurie de Lobel et ses appartenances aud. villaige de Nortboucoud, ouquel fief seigneurial de Lobel il a bailly, court et hommes, de... (Arch. du Nord. B. 16733, n° 144.),

1624. — V. la mention de l'article Beaurepaire, p. 37.

1685. — Fief de Lobel séant sous la paroisse de Nortbécourt, tenu du château de Tournehem. (Partage du 9 mars 1685 entre les héritiers de Marie de Grenet et de François de Gherbode qui l'avaient par moitié. Arch. Du Gros de Saint-Omer, n° 4.)

1739. — Ed.-Frç^{ois} de Fléchin. à cause de sa terre de Lobel. (Pr.- verbal Rédact. Cout. P.10.)

1767. —A.-J. de Lattre, s^r de Nortbécourt... fief de Lobel (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245), fief eschu par trépas de son frère germain, ainsi que la seigneurie de Beaurepaire, par acquisition du s^r Fr.-Ed. de Fléchin.

1774. — Ph.-Louis du Chatel, seigneur de Northécourt, fils de Phil.-Fr. s^r de Bertevelt et de Marie-Isab.-Marg. de Lattre, héritière d'A.-J. de Lattre, son oncle... ,seize fiefs dont la seigneurie de Lobel. (Ibid.)

LOBEL

(Seigneurie de) à Happe, Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. — Franc. -Phil. Le Josne, s^r de Lobel, avocat en Parlem^t demeurant à Saint-Omer, tient un fief nommé Lobel, au hameau d'Happé, relevant de la seigneurie de Campagne, s'étendant sur dix mesures et demie de terres. (Arch. du Nord. Bur. Fin, C. 234. Dénombrement de la terre de Campagne-les-Boulonnais, 26^e fief.)

LOCQ (LE)

Fief au Widdebroucq.

Vers 1600. — Marie Widebien, fille de Jean, s^r de la. Jumelle, ép. Pierre Thieulaine, s^r de le Locq.

(Docum. Généal. de M. V. de Noircarme.)

1722, 20 oct. — François du Fresne, par succession de Jean et de Jeanne Sauvage, ses p. et m... fief de le Locq, a Widdebroucq. Le gros du fief s'étend sur quatre mesures aud. lieu. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 194.)» ^^^^H

1758, 25 février. — Jean-Fr. du Fresne tient du seigneur de Blessel un fief et noble tenement de le Locq, situé au hameau de Widdebroucq. (Ibid. C. 167.)

LOE

(Bois de le) en la banlieue de Saint Omer.

V. Loo.

LOE

(Le) ou Bosquet de le Loe, à Quelmes et Zudausques

1495. — Jean de S^{te} Audegonde, fils Nicolas, pour deux petits bosquets situés aud. Ausque, près Nortquelmes, l'un nommé le Lo.

1532. — Jean de S^{te} Aldegonde, s^r de Nortquelmes...un fief consistant en deux bosquets, l'un nommé bosquet de le Loe. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1722, 1^{er} juin. — Gertr.-Dominique Vandoire, d^e de la Jumelle, du Plouich, douairière de Georges-Jos. Deslions, seigneur de Feuchin, Zudausque, Noircarme, etc... ayant la garde noble de ses enfants... fief au village de Zudausque, tenu du château de Saint-Omer, nommé Bosquet de le Loc et le petit bocquet appelé bocquet d'Ausque... les deux tenus en un fief. (Arch. de St-O. Bur. Fin. G. 241.):

1761. — Le s^r de Lattre de le Lot (sic pour Loe) possède en un fief de le Lot (sic) pris sur 44 mesures de terres labourables moyennant quatre biguets d'avoine de le mesure. (20^{cs} Quelmes.)

1787. — Marc de S^t Pierre,.. terre de la Loë en Quelmes. (Mém. S. A. M. t. 25, p 71.)
— Jean-Gabriel-Constant Marc, chev. seigneur de Saint- Pierre (fils de Jean-Gabriel et de Jeanne-Constante-Fr^{se}-Julie de Goupilière), lieutenant-colonel de cavalerie, épousa à Saint-Omer (Saint-Sépulcre en septembre 1781, Alexandrine-Fr^{se} Descamps d'Inglebert, fille de feu. Jean-B^{te}-Joseph, seigneur d'Inglebert, de la Wattine.

Or, ces deux dernières seigneuries sont à Quelmes et Quercamps, c'est donc vraisemblablement du chef de sa femme que Marc de Si Pierre eut la terre de la Loë à Quelmes.

LŒULLINE.

V. Leulines.

LOGHENELLE

ou Haughenelle. (V. ce mot.) Fief ou allengage sur Blaringhem.

1786. — Les héritiers de Pierre Delattre, vivant brasseur à Saint-Omer, tiennent noblement de moi à cause de .mond.. château (Elnes en Blaringhem) un fief assis en la paroisse de Blaringhem qui se cœuille sur plusieurs pièces de terre et manoir là où on a accoutume de prendre dîme tant de pourceaux comme d'agneaux, venant

aud. Pierre Delattre par achat de Pierre Walleux, icellui par achat de Vedast de Poix, par avant Jean d'Offay, auparavant David d'Audenfort, fief portant droits de dîmes.. .savoir soixantequinze mesures environ, appelé l'allengage Loghenelle, tenu du seigneur de Gohem et autres...

(Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 178. Dénombrement de la terre et seigneurie de Fauquembergues, f° 251 v°.)

LOHETRE

Fief à Bayenghem-les-Seninghem, tenu de la seigneurie de la Motte-Bayenghem par le seigneur lui-même

1786. — ... Item autre fief (tenu de la seigneurie de la Motte) contenant demie mesure huit verges, nommé jadis Lohetre. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Dénombrement de seigneurie de Fauquembergues, f° 125 r°.)

LOIR

A Eperleques. V **Lhoir**.

LOMBARS

Fief à Saint-Omer, consistant en rentes assises sur des maisons en la rue des Lombards (actuellement « des Conceptionnistes »).

1380. — Henry de le Court pour un fief séant en la ville de Saint-Omer en la rue appelée Lombardie, nommée le fief des Lombars. (Arch. du Nord. B. 16053.)

LOMBARSCOEURRE

ou Lombarcœur, alias Long Bassecour, fief à Tournehem, tenu du château de ce lieu.

1544. — Jehan Bertoul tient de mond. seigneur ung fief scitué aud. Tournehem, nommé le Lombarscœurre, conten. 20 mesures de terre à labour.

(Arch. Du Nord. B 16733, f° 1 v°.)

1760, 4 janv. — J.-B. Aubert, notaire royal au Gouvernem^t de Calais, veuf de Marie-Thérèse-Jos. de Ponthièvre de Berlaere, tuteur des héritiers d'icelle, pour fiefs du château de Tournehem échus par le décès d'icelle arrivé en 1754 :

... Item fief nommé le Long Bassecœur, situé sur la paroisse de Tournehem... 12 mes. 1/2 de terre à labour.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C..242.)

LOMBIZE

Fief à Aire.

1782. — Fief de Lombize ; aveu servi par Eugène-Francois-Henri Werhier de Chartres.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

LOMPREY

V. Longpré.

LONG BASSECOUR

V. Lombarseoeurre

LONGASTRE, LONGATTE

Fief et bois sur Heuringhem, qui tire son nom de la seigneurie et marquisat de Longastre à Ecooust-Saint-Mein, appartenant à la famille de Houchin, des seigneurs d'Heuringhem. Le fief suivit les dévolutions de la seigneurie d'Heuringhem. V. ce mot.

LONGHIGNOLLES, LONGUINŒULLES

à Mencas (régale de Thérouanne).

1405. — Fief Longhignolles, à Menkat, tenu du fief de Jean de Bléquin, chevalier, acquis par l'évoque de Thérouanne, Jean Tabari, de Hugues de Wandonne, écuyer, et d'Adam, son fils (al. Adam de Wandonne, dicto Floridas), consistant en prés et terres à labour d'une valeur de quatre livres par. environ. (Mém. S. A. M. 27, p. 144. Amortissement de biens délaissés par J. Tabari.)

LONG JARDIN

Fief à Saint-Martin-au-Laërt à l'endroit on s'élevait la croix Pèlerine qui existe encore, mutilée et un peu, déplacée, et perpétue le souvenir d'un célèbre pas d'armes qui fut donné en ce lieu en 1449 ⁽¹⁾

1542. — Le Chapitre de Saint-Omer consentit que la banlieue de cette ville pût enclore, dans ses limites, les seigneuries de Longardin et de Lindequin qui lui appartenaient. (Mém. S.A.M. XIV, p. 214.)

Cette seigneurie était, bien entendu, autre que celle qui fait l'objet des citations ci-après :

1473. — Jacques Craye tient un fief qui se comprend, en XI mesures gis^t lez le croix de Langardin.

(Arch. Du Nord. B.16700.)

Vers 1500. — Antoinette, fille de Martin de Wissocq et d'Isabelle de Rebecque, ép. Jean, dit le Borgne, de Gomer, s^r du Longardin, cap^{ne} du château de Saint-Omer, d'où Antoinette, dame du Longardin, qui ép. Pierre d'Ostrel s^r d'Ottingue et de Frelinghem. (Manuscrit 891 de la Bibliothèque de Saint-Omer. Généal. de Lens.)

— D^{lle} Marie de le Gauchie, vefve de feu Claude d'Ostrel, sieur du Long Jardin. (Arch. du Nord. B. 16318, p. 29.)

1558 et 1560. — Anth^{ne} de Gomer, seigneur du Long Jardin. (Arch. Hospitalières de St-Omer : Inventaire, II, pp.75 et 78.)

1613. — Gizo du Fay, sieur du Fresnoy et du Long Jardin lez la ville de Saint-Omer, tient un fief se consistant en 50 s. par. et deux chappons par an, sur trois quartiers de jardin séant au devant de la Croix Pèlerin,] du Long Jardin, estans lesd. trois quartiers de jardin au jardin de la maison et seigneurie du Long Jardin hors la porte Boulizienne.

A la suite de saisie ratifiée par le bailliage de Saint-Omer, le relief et les droits ont été payés « par messire Isembart de Houchin, chl s^r de Longastre, Heuringhem, au nom de Marie de Houchin qu'il eut de dame Antoinette, de Lens, dicte de Rebecque... » (Reg. aux fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-Omer, AB. XII, 5, f° 17 v°.).

François Le Sergeant, seigneur du Long Jardin, Lieutent de Mayeur de la ville de Saint-Omer, décède le 20 avril à l'age de 70ans

Nicolas le Sergeant, fils du précdt, seigneur du Long Jardin, d'Hambre, conseiller au Bailliage de Saint-Omer, décédé le 8 juin 1690.

(Notes général. communiq. par M. V. de Noircarme.)

Le fief est resté au dix-huitième siècle entre les mains des descendants de ce dernier.

LONGPRÉ, LONGPREY

fief à Seninghem, tenu du château de ce lieu.

1. V Albert d'Hermansart : Tournois et fêtes de chevalerie à Saint-Omer. Saint-Omer, D'Homont, 1888

La famille de Longpré (ou Lomprey) est ancienne à Saint-Omer et occupa des charges importantes particulièrement au quinzième siècle. Aléaume de Longpré éc, châtelain d'Eperlecques, est nommé bailli de Saint-Omer, Aire et Tournehem. par lettres de 1392 et 1404. (V Mém. S. A M. t. 25, pp 268 et 280.) En 1447 (Ibid. p. 292) un Baudrain de Lomprey est Lieuten^t Général du Bailliage. Est ce le même qui comparaît sur les listes des Membres de l'Echevinage jusqu'en 1488 ? Un autre Baudrain lui succède jusqu'en 1521. (Mém.S.A.M.28,p.322.) De même un autre Alléaume de Lomprey est mayeur de Saint-Omer de 1460 à 1464. M. de Rosny cite encore d'autres personnages de ce nom. (Recherches Généalog. p. 882.)

Cette famille paraît avoir eu des fiefs dans la châtellenie de Saint-Omer, aussi peut-on se demander si ce n'est pas elle qui a donné son nom au fief de Seninghem ou réciproquement.

En tout cas, ce n'est que jusqu'en 1525 qu'on relève ce nom dans les charges du Bailliage et de l'Echevinage de Saint-Omer. Mais une mention antérieure de 1502 nous indique un J. du Quesnoy comme possesseur du manoir de Longpré. A prendre cette mention a la lettre, il faudrait conclure que, déjà alors, les de Lomprey étaient étrangers au fief de Seninghem, si du moins, c'était celui-là qu'ils possédaient.

Quoi qu'il en soit, le fief passa encore en d'autres mains. Quelques notes sur sa dévolution au dix-huitième siècle me sont fournies par M. le Docteur Dutertre, de Boulogne qui a recueilli des papiers provenant d'un descendant⁽¹⁾des possesseurs de la seigneurie.

1502. — Jehan du Quesnoy, fils Oudart, à cause de mad, terre de Seninghem tient fief... primes ung lieu et manoir amasé contenant sept mesures ou environ nommé le

Long pré, gisant aud. Seninghein, about, à la ruelle du Choquel. (Dénombr. du fief de Renty... Seninghem. Ms. 574 de la Biblioth. de Valenciennes, f° 238 v°.)

1628, 28 mars. — Jacques du Quesnoy, s^r du Longpré, époux de Jacqueline de le Fosse.

(Gros de Saint-Omer. Liasse des Testaments.)

1712, 17 avril. — François Garon, s^r du Longpretz.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 240. Dénombrement de, la seigneurie de Seninghem.)

. — N... Clément de Lomprey épouse la fille du précédent.

— Marie-Catherine, leur fille, épouse Charles-Philippe-Joseph Piquet (voir plus loin la mention de 1762).

Le caporal Delozière prit sa retraite à Eperlecques où il remplit les fonctions de facteur des Postes. Puis il s'installa comme cordonnier. et, certes, dans son échoppe, dut souvent méditer la fable « le Savetier et le Financier ». En tout cas, en raison de la probité de sa vie; et de ses aspirations élevées et peu communes dans une condition d'aussi modeste, l'ex-correspondant de la Société des Antiquaires de la Morinie mérite bien que son souvenir y soit conservé.

La notice qu'a recueillie M. le Docteur Dutertre sur la seigneurie de Long-Prey et ses possesseurs d'puis le 18^e siècle est plutôt une histoire de la famille de l'auteur depuis cent ans. Ses ancêtres, qui se rattachent à la famille de Bersacques, jouissaient d'une certaine aisance et d'une réelle considération. Mais, avec la révolution, sont survenus des revers de fortune et une décadence matérielle (il dit « déchéance », mais le mot est aussi injuste qu'impropre) qui l'ont conduit à une humble condition ainsi qu'à l'instruction insuffisante qui l'a empêché d'en sortir. Malgré cela, il conserve avec orgueil souvenir de ses ancêtres et surtout de seigneurie de Long Prey qui n'est plus qu'un souvenir, car les droits féodaux, en quoi elle consistait, ont été abolis : mais il continue à s'en prévaloir et à accoler aux noms de tous les siens et à sa signature les initiales d. L. P. (de Long Prey).

Le style continue à être un mélange de simplicité, de naïveté même et d'emphase : il débute par une citation poétique sur la belle nature et l'air imprégné de poésie : il termine ainsi (je cite en corrigeant les fautes d'orthographe).

« En comparant notre état passé avec le présent et en jetant les yeux sur les meubles armoriés, je m'écrie : O néant des grandeurs humaines.

« Fait à Eperlecques le 14 juillet 1843

« par Delozière d(e) l(ong) p(rey). »

A la suite d'arrangements de famille et même de procès, Marie-Jacqueline Piquet, fille des précédents, et femme de Jean-François Vasseur, transmet le fief, à l'exclusion de ses deux frères, à son fils Jacques-François Vasseur, qui épouse Jeanne-Thérèse Pétreil.

(Comm^{on} du Doctr Dutertre.)

Dans ces mêmes papiers se trouve un rapport et dénombrement servi par « Jacques-François Vasseur, fermier laboureur et charron, dém^t au village d'Eperlecques, du fief seigneurial du Long prey en Seninghein, se consistant en la perception de différentes rentes foncières et droits seigneuriaux dus à cause de plusieurs corps de terre tenus de lad. seigneurie du Long prey et dont ledit Jacques-François Vasseur ignoré actuellement la consistance... à dix liv. par. de relief. »

1762. — Le sieur Picquet du Lomprey, un fief nommé le fief du Lomprey... d'un revenu de 50 l. (20^{cs} Seninghem.)

La mention suivante pourrait bien concerner un fief du même nom dont la situation exacte serait à déterminer.

1727, 25 janv. — François-Joseph de Hocq, seigneur de Long pré, demeurant à Eperlecques, et Marie Hochart, sa femme. (Vente de terres à Eperlecques passée dev^t Jean-Ch. Van Eechout et J.-B. Marie, notaires royaux à Saint-Omer. Comm^{on} de M. Le Cat .du Bresty.)

LONGUENESSÉ

Longuenesse, paroisse suburbaine (le Saint-Omer, n'était pas, à proprement parler, le nom d'une seigneurie; mais son territoire était partagé, pour la Haute Justice et patronat de l'Eglise. entre l'Echevinage de Saint-Omer, le seigneur de Sainte-Aldegonde dont le fief couvrait une partie de la plaine entre Wisques et Saint-Omer, « le Val de S^{te} Aldegonde », enfin l'abbaye de Saint-Bertin, qui y possédait une seigneurie avec le patronat de l'Eglise.

il n'est donc pas étonnant que le titre de seigneur de Longuenesse ait pu être donné, soit au seigneur de Sainte-Aldegonde, soit à l'abbaye de Saint-Bertin.

1472. — Jeanne de Ste Aldegonde, d^e de Longuenesse.

(Goethals • Miroir Notabilités Nobiliaires. II, p. 607.)

- Jacqueline de Longuenesse, femme ⁽¹⁾ de M. de Noircarmes et Wisques. (Fondation en l'église Saint-Denis.

Note extr. des archives de l'Eglise.)

1581. — Jean de S^{te} Aldegonde, ch. seigneur de Nortquelmes... fief et seigneurie de Longuenesse

. (Lettres patentes du 12 sept. I.), II.)

La seigneurie de Saint-Bertin s'appelait souvent Hôtellerie de Longuenesse.

1459, 24 sept. — Rapport d'un fief aux abbé et couvent de Saint-Bertin... « à cause de leur seigneurie nommée l'ostellerie de Longhenesse ».

(Chartes de Saint-Bertin. Ed. Haigneré, n° 3095.)

1. Je crois que c'est la même que la prétendante et qu'au lieu de « femme », il faut lire « fille »

1515, 24 mars. . — Citation semblable. (Ibid. n° 3882).

1760. — Abbé et Religieux de Saint-Bertin, propriétaires d'une seigneurie s'étendant en ce lieu de Longuenesse, Wisques et à l'environ, consistant en censives et en revenu de 240 l. et, en droits casuels, 30 l.

(20^s Longuenesse.)

Sur les prétentions de l'abbé de Saint-Bertin au titre de seigneur temporel de Longuenesse. voir, dans le tome de l'Histoire des Evêques Saint-Omer, par M. le chanoine Bled (Mém. S.A. M. 29, p. 46), le récit d'un curieux épisode, conflit entre l'abbé et l'évêque de Saint-Omer au sujet de la bénédiction d'une cloche de l'église.

Fiefs à Longuenesse: Escoufflans, Mont Yserin. Sainte-Aldegonde, Sainte-Croix, Sparconte, Table Ronde.

LONGUINŒULLES

Fief à Mencas.

1405. — Le fief de Longuinœulles, acquis de Hugues de Wandonne, séant à Mainka. (Amortissement par M^e Mail). Regnault, évêque de Thérouanne, des biens... délaissés par le testament de Jean Tabari, évêque de Thérouanne, son prédécesseur, du M mai 1405. de Rosny, t. -1. p. 373 et Mém. S.A.M. 27, p. 114.)

V. plus haut **Longhignolles.**

LOO

Lo. Loi, alias Bois de Loe, Bos de en Lo, en le banlieue de le ville de Saint-Omer : lieu dit et bois entre Saint-Omer et Blendecques, au lieu actuellement dénommé la Malassise : fief tenu du château de Saint-Omer.

1128. — Guillaume de Lo souscrit la charte de commune concédée par Guillaume, Comte de Flandre.
(Arch. De St-O, AU. XIII. 1.)

1373. — Eustace d'Averhoud : pour le bois de Loo.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1394. — Le fief avait été confisqué sur Tassard d'Averhoud, banni pour meurtre : le Magistrat fit valoir les privilèges de la Ville de « non confiscation » invocables par ses bourgeois, et le duc de Bourgogne, par lettres du 3 mai 1391, ordonne mainlevée. (Mém, S.A.M. XV, pp. 130, pp 139, et 277, XXII.)

1410. — Staes d'Averhout vend à Clay de Wissoc le bois de le Loe proche Saint-Omer.

1437. — Nicolas de Wissoc transporte le bois de Loe à Victor de Wissoc, son second (ils.

1466. — Clay, fils de Victor de Wissoc.
(Arch. du Nord. B. 1G053.)

1474. — Nicolas de Wissocq. (Bull. S. A.M. III, p. 173.)

1497. — Gomart de Wissocq, fils de Nicolas : le Lo, contenant 101 mesures de bois.

1511. — Philippe de Wissocq, fief du bois de le Loe, venu de Gommart, son frère.

1574. — D^{lle} Isabeau de Wissocq, sœur et héritière d'Adrienne, fille de Philippe, pour le fief du bois de le Loe, venu de sa sœur.

1586. — Philippe de Milleville, mari de d^e Jossine le Clerc fille de Vincent et de d^{le} Marie de Wissocq : fief nommé bois de le Loe, qui fut à Philippe de Wissocq, venu d'Isabeau de Wissocq, sa tante.

1587. — Josse de Milleville, fils de Philippe.

1601. — Dame Jeanne d'Audenfort, dame de Flêtres fille d'Antoine et de Marie de Wissocq, pour fief du Bois de le Loe, qui fut à Philippe de Wissocq, fils Gomaere et, par avant, à David de Wissocq.

— Mess^{re} Jacques d'Inghem, chev. sr de Kestregaet, mari de Barbe de Reverse, dame de Nouvion, pour la vente faite par led. s^r de Kestregaet à Pierre de Outshoorn, dit Vlaminck, du fief du bois de le Loe, contenant 101 mesures. (Arch. du Nord. B. 160.)

1614. — Pierre Van Houtshorn, dit de Vlaminck, et dam^{le} Marie Colombier, sa femme, tiennent un nef nommé le bois de Loe, se consistant en 101 mesures, tant en manoir amazé de maison, granges, colombier et autres édifices, terres à labour hors la porte du Brusle de ceste ville listant nort à Guérard de Lens, s^r de Hautgreve et autres- chingledicq zud et oest aux pastures et commune de cested. ville, et, de west, au fief du Wolfet, appartenant au sieur de Flestres, etc...

En marge : Josse du Chigne, lutteur de 1^e enfant de feu Gilles Van Houtshorn, dict Flameng, at payé, le 17^e d'avril 1642 le relief et cambellaige.... (Reg. aux Fiefs. ,Arch. de Saint-Omer : AB. XII, 5, f^o 36 r^o.)

1634. — Gilles Van Houdshorn, dit Vlamine, pour donation du bois de le Loc. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1704. — Saisie, sur Ant.-Franc. Van Oulshoorn, du fief nommé le Bois de Loo, alias la Malassise.

(Arch. Capitul. de Saint-Omer, G. 522.)

1739. — Ant^{ne}-Fr. Vanhoutsoorn, éc. s^r du Bois de le Loo. (Pr - verbal de Rédaction des Coutumes, p. 13.)

1785, 4 nov. — Marie-Thér. -Jos. Waleyns, veuve de Ant.-Fr. Vanoutshorn, tutrice de Reine-Louise-Fr^{se}-Jos. Vanoutsshoorn... Bois de le Loo.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

1775, 24 nov. - Reine-Louise-Fr.-J. Van Outshoorn ép en l'église de Tatinghem, Louis-Fr. de Behague-Montagne cap^{ne} aide-major au Régiment provincial d Artois. Leur fils Phil.-Jos:-Michel, né à Tatinghem le 29 sept.1777 comparaît avec deux de ses sœurs, en 1836, dans l'acte de vente fait à Madame de Folard, née Le Sergeant, de la ferme de la Malassise.

LOQUAIN

1754,13 octobre. — Mariage à Saint-Sépulcre a Saint-Omer, de Joseph Delattre, esc. seigneur de Balques et de Loquain. (Registre de catholicité.)

Le mot Loquain est mis ici par erreur pour Coquagne.
(V. **Cocquagne**.)

LOQUIN ou HAUT-LOQUIN

Actuellement commune du canton de Lumbres.

La seigneurie passa entre les mêmes mains que celle de la Gauchie de Loquin. V. **Cauchie**.

LORDAPT

Anagramme du mot Plat, d'Or. enseigne d'une auberge qui se trouvait sur la route de Saint-Omer à Ardres, sur le territoire d'Ardres. (V. Ranson : Histoire d'Ardres. p. 477.) Le nom est resté attaché à ce lieu dit.

1783-84. — Ch.-Hubert de S^t Just du Lordapt. (Ibid.)

1789. — Ant^{ne} de S^t Just, éc. s^r de Lordat, pour sa seigneurie de Brillempré. (Assemblée de la Noblesse des Bailliages de Calais et d'Ardres pour les États Généraux. de Rosny, p. 302.)

LORGNIER

fief à Bonningues-les-Ardres, tenu du château de Tournehem.

1760. 4 janv. — Jean-Bap^{te} Aubert, notaire royal au Gouvernement de Calais, veuf de Marie-Thérèse-Jos. De Ponthièvre de Berlaere, tuteur des héritiers d'icelle... fiefs du château de Tournehem échus auxd. enfants par le décès d'icelle mère en 1754... un fief nommé « Lorgnier » au village de Bonninghe, consistant en 8 l. 17 s. 11 d. 2 ob. De rente foncière sur 17 mesures de terre à Bonninghe... fiefs échus à lad. Marie-Thérèse par le trépas de son frère Phil-Eug-Théodore de Ponthièvre de Berlaere. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 212.)

LOSTEBARNE

sur Louches. Pairie du comté de Guînes.

1480. — Antoine de Calœnne, fils Flour, fief de Lœdebarne, tenu du comté de Guisnes. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1578, 15 juillet. — Isembart du Bosque, seigneur du Bois d'enneboul, Martigny, Losebarne. (Extr. d'un acte de vente d'un fief par l'église de Tournehem. Comm^{on} de M. l'abbé Coquerez.)

1770, 15 déc. — Aveu des terres et seigneuries de, Nielles, Lostebarne et la Cornuze, tenues de Sa Maj^{té} à cause du ch^{eau} d'Ardres par Pierre-Hubert Le Sart, chev. seigneur de Nielles, Lostebarne, La Cornue... les tenant. de son frère aîné, Ch.-L. Le Sart de Prémont, décède en 1755 (Arch. Nat^{les} Q¹ 906)

LOT

Fief de le Lot à Quelmes.

V. LOE (Le)

LOTTINGHEM

Fief à Rebecq

1588, 18 mai. — Contr. de mar. d'Oudart de Lens de Rebecq avec Marg^{te}- de Nédonchel. Le futur apporte en mariage, entre autres seigneuries, le fief de Lottinghem, tenu du s^r de Lescot (? N'est-ce pas Lescoire ?)

(Comm^{on} de M. de la Charie, d'après le Chartier de Beauvoir.)

1706. 26 octobre. — ... Terre listant au chemin de Cassel, tenue de Gillon-Othon de Lens, à cause de sa seigneurie de Lottinghem. (Arch. Hospit. de Saint-Omer. Jardin Notre-Dame. V § 1. B 7.)

1762. — M. le Comte de Lens, sénéchal de Blendecques, possède une seigneurie nommée Lottinghem.

(20^{cs} Rebecq.)

1784. — Rapport servi par la supérieure de la maison du Jardin-Notre-Dame à M. de Lencquesaing, à cause de sa seigneurie de Lottinghem, s'étendant au dimage et terroir de Rebecque, proche de la Cauchie d'Ecques. (Arch. Hospit. de Saint-Omer. Jardin Notre-Dame. V. §.B.7.)

1785, 26 nov. — Rapport et dénombrement servi par les Administrateurs de l'Hôpital Général à noble seigneur Louis-Dom.-Eust. de Lencquesaing, seigneur de Quiestède, Meplau, Rond, Laprée, Wichoquel, Sobruicq, Alloigne, La Porte Boulizienne, Lottinghem. du Marest, de Favier, La Bretagne, d'Amonville, etc.;., etc.

(Ibid ? Hôpital Général. IV. B. 8.)

LOTTINGHEM

Fief à Remilly-Wirquin. tenu de la seigneurie d'Upén

1573, 7 octobre. — Loy Militis, s^r d'Acquembronne, archidiacre de Saint-Omer, neveu de Loys le Bercquier, en son temps chanoine et Trésorier de Thérouanne, lequel avait légué viagèrement la seigneurie de Lottinghem et le fief de Wirquin à feu^e dam^{le} Marie Hanon, et à Jehan et Catherine Bourgrave, ses enfants. (Transaction avec. Jehan de Renty, s^r de Bouyn, Upén, pour opérer retrait du fief de Wirquin. Arch. du Gros de St-Omer. Transaction n° 10.)

1781. 12 sept. — Rapport et dénombrement du fief de Lottinghem, séant sur la rivière d'Ouve et Rumilly (Remilly), au lieu que l'on dit Wirquin, paroisse dud. Rumilly, par Madame Agnes-Charlotte Ballart d'Invilliers, en sa qualité de mère et tutrice des enfants qu'elle a retenus de son mariage avec Mess^{re} Alb^t-Gabriel-Valentin de Taviel, capit^{ne} au corps royal d'artillerie, seigneur de la terre et seigneurie d'Upén d'aval.

(Bull. S.A. M. T. XII, fasc. 237, p. 861.)

LOUCHES

Actuellement commune du canton d'Ardres. La seigneurie dépendait en partie de la baronnie de Balinghem, en partie de la seigneurie de Crésecques.

Les Archives du château de S^t Martin conservent deux significations avec procès-verbaux de constat, datées des 23 et 30 mai 1734, dressées par Notaires de la

résidence de Guînes. Elles attestent qu'Antoine Donjon, éc. conseiller-secrétaire du Roi, Trésorier principal des fortifications d'Artois, en sa qualité de successeur, par voie d'acquisition, d'Antoine-Thomas Le Secq, ch. baron de Balinghem, seigneur de S^t Martin en Louches, a fait sommation respectivement aux curés de Balinghem et de Louches d'avoir à le laisser jouir des droits honorifiques dus et appartenant aux seigneurs fondateurs et hauts justiciers en ces églises, tels que place dans le chœur, présentation de l'eau bénite avec le goupillon, du pain bénit avant tous autres, recommandation aux prières publiques, encens, clé... Il lui a été répondu, d'une part, par le curé de Balinghem, qu'il ne connaît pour patron et collateur de la cure que l'abbé d'Andres, et qu'au Roi seul, à cause de son domaine de Calais, appartiennent les droits honorifiques dans toute l'étendue de la paroisse ; d'autre part, par le curé de Louches, que le seigneur de Saint-Martin n'est que seigneur alternatif de l'église dudit Louches à l'encontre du seigneur de Crésecques, qu'ils jouissent alternativement des droits honorifiques en l'église, à savoir, ledit seigneur de Crésecques, les années paires, et le seigneur de Saint-Martin les années impaires, etc....

La même réquisition ayant été faite relativement aux autres droits seigneuriaux à exercer dans le village de Louches, il fut répondu que les deux seigneurs ci-dessus sont seigneurs en partie de la place publique, que les droits de moulin, four banal, garenne minages (mesurage) n'existaient pas dans le village que les habitants n'y sont aucunement assujettis, qu'il n'y a là, ni foire, ni marché, et par suite, aucun droit de tonlieu, de ferrage ou champart ⁽¹⁾ On comprend donc que, dans ces conditions, on ne trouve pas de mentions de seigneurs de Louches; il n'y eut que des seigneurs de Saint-Martin-en-Louches, Balinghem et de Crésecques.

1. Peut-on ajouter les droits du seigneur de Crésecques à dire seigneur, et fondateur de l'église de Louches sont consignés en une dédicace versifiée qui orne, avec la signature de Jean de Lobel, greffier du baillage de la terre et baronnie de Crésecques la première page d'un Registre du revenu de l'église de Louches, en 1646, conservé actuellement dans les Archives du château de Saint Martin.

Fiefs sur le territoire de Louches : Bailleul, Balinghem, Beaucourt, Bisvel, Blocq, Bouchard, Combremont, Cuve, Dumont, Ecueil, Havrelois, Haye (la), Hiet, Humel Lionnel, Merle (le), Morin, Myente, Noyelles, Ophem, Papegaey, Parmentier, Phus, Quillart, Rond-Fossé, Rusquehem, Saint-Martin, Sept-Fontaines, Volga.

A Monsieur. M. le Baron de Crezecques, Louches, Linchœul. etc...

Jadis la Croix, marque du vray Chrestien
 Du feu divin de l'amour embrasée,
 Ceste fabrique a fonde de son bien
 Pour estre à Dieu si demeure sacrée.
 Et ton Aigle gemel rie charité profonde
 Pour la garder de l'injure du pervers
 Temps, des orages, des tempestes et des ondes,
 De ses deux ailes l'a vestu et couvert, (a)
 De ton domaine est ce saint territoire,
 Ce logement du ministre de Dieu,
 Et la ruelle, pour y chanter sa gloire
 En procession, qu'environne ce Lieu.
 Et toy, Baron, sois doncq le protecteur
 Du temporel de ce saint Edifice
 Il te sera toujours à grand honneur
 D'un tel devoir en l'aire le bon office.

a. Allusion aux armes d'Artois.

LUMBRES

Actuellement chef-lieu de canton, seigneurie tenue du Comté de Senninghem.

Avant le ^{xv}^e siècle, on trouve quelques noms de membres de l'ancienne famille de Lumbres, qui étaient seigneurs du lieu. Cette famille s'est perpétuée encore longtemps après, mais dans une branche qui ne possédait plus la seigneurie.

1183. Hugues de Lumbres. (V. Chronique d'Andres, pp. 798,818.)

1219-1220. -- Arnould de Lumbres. (Cf. Abbé Collet ; Elnes, Lumbres et Wavrans à l'époque féodale, pp. 10, 15. Bull. Soc. Académ. Boulogne-sur-Mer.)

Eustache de Lumbres. (Ibid. p, 16.)

Vers 1420. — D^{le} Marie de Caumesnil, d^e de Lumbres-les-Saint-Omer alliée à Georges du Chastelet.

1460. — Jacques du Chastelet, héritier de la terre de Lumbres-les-Saint-Omer. (de Rosny, p. 901.)

1474. — Jacques du Chastelet, pour seigneurie de Lumbres. (Bull. S.A.M. t. 3, p. 171.) Il épouse Jeanne de Conty. (Ibid. t. 12, p. 882.)

La seigneurie passa ensuite à la famille du Bois de Fiennes des seigneurs et Barons d'Elnes. (Voir : « Biographie chronologique des Barons et seigneurs d'Elnes depuis le ^{xv}^e siècle », par l'abbé Collet. Mém. Soc. Académ. Boulogne, tome 28.)

Le premier baron d'Elnes, Jean IV du Bois de Fiennes, vivait à la fin du 15^e et comm^t du 16^e s. ; il était fils de Jean et de Catherine de Caumesnil.

1501,16 sept. — Jehan du Bois, chev. seigneur d'Esquerdes, etc... tient trois fiefs... un à Lumbres, et à cause d'icelui seigneur eu partie dud. lieu de Lumbres. (Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Senninghem. Ms. 574 biblioth. Valenciennes, f^o 216 r^o.)

— Charles du Bois de Fiennes, demi-frère du précédent, eut, entre autres fils, Guislain de Fiennes qui devint amiral de France, et portait le titre de « comte de Lumbres ».

(Abbé Collet, op. cit. p. 25.)

1563 (n. st. 1564), 3 janvier. — Guislain de Fiennes acquiert, par partage avec ses deux frères Eustache et Philippe, le « fief et noble tenement de Tencques et un autre fief nommé le fief et seigneurie de Lumbres ». (Acte passé au château d'Elnes. Comm^{on} de M. de la Charie d'après les Archives de la famille de Beaulaincourt.)

En 1568, on voit que la seigneurie de Lumbres fut un moment confisquée par Philippe II avec les autres seigneuries voisines appartenant aux de Fiennes à suite de la participation de ceux-ci, et, en premier lieu, d'Eustache de Fiennes, au mouvement orangiste de la Réforme

Guislain de Fiennes décéda vers 1670.

- . — Marc de Fiennes, fils du précédent, ép en 1624 Madeleine d'Ongnies.
- . — Maximilien, deuxième fils de Marc, comte de Lumbres, deuxième mari de Jeanne-Catherine-Cécile de Guernonval. Il vivait en 1657 mourut en 1714.
- . — Maximilien-François, son fils aîné, comte de Lumbres, créé marquis de Fiennes, mourut en 1716.
- . — Charles-Maximilien, son fils, est dit également comte de Lumbres. Né à Lille en 1750,

(Cf. abbé Collet : op. cit)

- . — Philippe-Marc et Marie-Philippine de Fiennes
Et, à près eux, la seigneurie, suivit les mêmes dévolutions que celle d'Elnes. (V p 219)

1789 . — Pierre Sandelin, C^{te} de Fruges, seigneur de Lumbres en partie.
(Pr-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 12.)

1759 . — Le C^{te} de Fruges, seigneur en partie de la paroisse, possède la seigneurie dud. lieu dont le revenu est de 296 l. 10 s. (20^{cs} Lumbres.)

Mais ainsi que le disent les mentions données, les seigneurs ci-dessus, bien que portant le titre de seigneur, baron . ou comte de Lumbres, n'en étaient seigneurs qu'en partie : et cette seigneurie était, beaucoup moins importante que celle voisine d'Elnes. Il y eut une autre seigneurie « en partie de Lumbres » qui releva de la Sénéchaussée, puis du Baillage de Saint-Omer, et que. l'on connaît par les mentions suivantes :

1425. — Aléaume de S^{te} Aldegonde, seigneur de Cléty acquit les fiefs de Campagne et Lumbres, mouvants de la sénéchaussée de Saint-Omer.

1593. - Jean du Val, s^r de Brugnobois et de Lumbres, dem^t à Surques, allié en 1593 à Ma^{te} de Varron

(de Rosny, p 1062.)

1789 . — Albert-Gliislain, C^{te} de la Tour-Saint-Quentin, seigneur de Lumbres en partie.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 13.)

1775, 23 nov. — Testament d'Albert-Fr.-Joseph-Guislain de la Tour-Saint-Quentin, comte de Senninghem, s^r de Bléquin, Coulomby, Lumbres, Bayenghem, la Motte.

(Gros de St-O. Testaments, n° 4.)

Voici encore d'autres mentions de seigneurs de Lumbres en partie :

1759. — M. le marquis de Beaufort possède en partie la seigneurie du lieu pour un revenu de 55 l. 18 s,

M de Geneviers, seigneur de Samette, possède en partie la seigneurie du lieu. Revenu 60 l. 15 s. et droits seigneuriaux, 121. (20^{cs} Lumbres.)

Enfin une troisième seigneurie, et non la moins importante, était celle du Personat de Lumbres, qui comportait un certain droit de patronat sur l'église.

1502. . — Baudin le Prévost, dem^t à Lumbres, tient dud seigneur (Mgr. Ph. de Croy, comte de Porcian), à cause de sa terre et juridiction de Coulomby ⁽¹⁾, en un fief et hommaige, un personnaige (sic) scitué en la ville de Lumbres, en la paroisse et

église de nre redoubté seigneur est assavoir : la droicte et juste moitié de l'ostelage de lad- église tant en oblacions, luminaires, noeupces, corps, relevées et autres entrant entre les quatre bornes de la chementière de Lumbres... item la juste moitié des menues dismes, comme pouchins pourceles et autres.....

item sur toute la. terre qui tu Mahieu de Campaignes nommée le dismeron, ay droit de prendre de garbes du cent. moictié de la dîme de may, tant en aigneaux comme en layne à l'encontre du cure dud. Lumbres, item une mesure aussi grande qu'elle se comporte entre. les quatre bornes about. à la cymetière dud Lumbres et d'autre liste à le rivière qui fleue et descent de Samette à Lumbre. Item une aultre maison nommée le Campel alist. au chemin qui va du Val de Lumbres a Nielles et aux héritaiges Enguerand de Lumbres. (Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem, manuscrit 574 de la Bibliolh. De Valenciennes, f° 249 r°.)

XVI^e siècle. — Guill^{me} ou Guislain du Val, seigneur du Personat de Lumbres, épouse Catherine de la Tour.

(Bull. S. A. M.. X.. p. 56.)

1674 — Cath^{rine} de la Tour, mère et tutrice de Philippe et Jeune, enfants de Guislain du Val, seigneur du Personat de Lumbres. (Arch. de l'auteur, n° 47.)

1712.17 avril. - ... Duquel fief et seigneurie de Coulomby (rapport servi par Anne-Isabelle de Coxie, comtesse de la Tour, douairière, tutrice d Isabelle-Claire-Jos-Guislaine , petite-fille et héritière de messire Julien-Joseph de la Tour-Saint-Quentin, etc de la seigneurie de Seninghem, à cause de laquelle seigneurie lad. dame tient la terre et seigneurie de Coulomby) les héritiers du sieur Philippe du Val, éc. s' du Personnat... ont le fief du Personnat s'étendant en la paroisse et église dud.

I. Ph. de Croy. Comme .seigneur de. Seninghem, avait certaine haute juridiction sur Conlomby qui en dépendait. De plus. on à vu (p 171) que le même Ph de Croy avait, à Esquelbecque, une seigneurie de Coulomby d'où dérivait certains droits seigneuriaux et de justice autour de Théroutanne

Lumbres consistant en la moitié de tous droits de personnat eschéant en lad. église de Lumbres tant en oblacions, luminaire, nopces, corps retenuz et autres drois... situes entre les quatre bornes de la cimentière... item moitié des dîmes eschues en la paroisse dud. Lumbres comme cochons... item sur toute la terre et seigneurie de Campagne nommée le dîmeron ont lesd. héritiers du Val le droit de prendre deux fourches de dîmes, etc.._(Arch. du Nord. Rapport de la terre de Seninghem. Bur. Fin. C. 240.)

1719. — Marie-Madeleine Devin, femme de J.-B. de Broucnousse (alias Boucquenousse), éc. seigneur du Personat de Lumbres. (Epigr. du P.-de-C. Canton de Lumbres, p. 403.)

1752, 2 déc. — D^{le} Marie-Charlotte de Broucnousse, dame du Personat de Lumbres, décédée célibataire, inhumée à Lumbres. (Ibid. p. 404.)

Fiefs à Lumbres: Berthelot, Bois du Fay, Bonne-Pomme, Brasson, Campagne, Campaignette, Cloie Colnucant, Cunchy, Escart, Hincquevaut, Mammez Motte (la), Olin, Pondardenne, Rabaudière (la), Rahaulde (la), Ribrœux, Samettes, Sart, Sauvaige, Tencques, Val, Viesville, Wachin.

LUQUET

Ancien fief à Grecques.

1558. — A l'evesque du roy catholique demeureront les fiefs qui s'ensuivent tenans et mouvans de la salle épiscopale... Le fief du Luquet vers Creques au Chapitre de Théroouanne. (A. Miraeus et Foppens : *Diplomatica Belgica*, IV, p. 666 : Partition des terres, dixmes et fiefs de l'évêché de Théroouanne.)

Voir dans l'ouvrage « Notice descriptive des méreaux trouvés à Théroouanne », par L. Deschamps de Pas, pp. 20 et sv. ⁽¹⁾, des documents relatifs à la « bourse du Lucquet » destinée à alimenter des fondations émanées d'un chanoine de Théroouanne, Simon Luquet. Le nef dont il est question ici tirait donc son nom de cette fondation et devait faire partie des biens qui y étaient affectés.

LUSQUEL, LUSQUET

sur Waterdal (Seninghem.)

1568. - Vente de la Censé de Lusquel à Watredale à Robert Dausque, éc. s^r de Floyecque, par Denis de Cocquempot et autres. (Arch. du Gros de St-O., Ventes, n° 34.)

Claude d'Ausque, fils du précédent et de Catherine d'Estiembecque. Claude d'Ausque, seigneur de Floyecques et de Lusquel, fut d'abord jésuite, puis chanoine de Tournai, et jouit d'une certaine réputation comme humaniste. (Y. Bull. S.A.M. t. 3, livr. 57-58, p. 493 et Paquot : *Mém. pour l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. 2, p. 631.)

1673,3 juin. — Noble dam^{lle} Marie-Félix de Wallehé, damlle de Lespinoy, Wavrin, du *Lusquet*, d'Acquembronne. (Rapport de la seigneurie de L'Espinoy à Bientques extr. d'un Terrier de Bientques appart à M, Eloy.)

Bruxelles, 1871, extr. de la Revue de la Numismatique Belge, 5^e série; t. III.

1683, 5 juin. — D^{lle} Alexis de Bersacques, tille de Robert, reçoit de sa grand'mère maternelle Béatrice le Chevalier donation de la Censé de Lusquet à Watredale. (Notes généal. de Bersacques communiqu. par M. V. de Noircarme.)

LUSSAN

à Surques

1677..— Fief et terre de Lussan, maison située à Surques et terre louée 1200 livres, mouvante en fief des abbayes d'Andres et Licques : Claude-François Duplessier, seigneur d'Henneveux, du Mont-en-Bournonville et de Lussan, 1677 à 1718. (Minute Leriche, not^{re} de Desvres. Comm^{on} de M. Rodière.) . .

LUTUMIÈRE

en Bléquin et Lédingham.

1889, 20 juin. — Pierre Maubailly pour le fief delà Luthonnière en Ledinghem. (Etat des assiettes sur les fiefs relevant du Bailliage de Saint-Omer pour frais de procédures criminelles. Arch. du Prieuré St-Paul de Wisques.)

1739. — Dam^{le} Marie-Théodore Werhier, dame de Lutumière. (Pr.-verbal Rédaction Coutumes, p. 13.)

1748. — D^{le} Marie-Théodore Werhier, fille majeure... fief et noble tenem^t au village de Bléquin, nommé le fief de la Luthumière, tenu du roi à cause du château de Saint-Omer, consistant en seigneurie foncière et vicomtière sur plusieurs vassaux qui en relèvent.
(Arch. du Nord. Dur. Fin. C. 233.)

1779, 8mai . — Eugène-Fr-Henri Werhier de Chartres seigneurs de Thumière (sic), officier des mousquetaires de la garde ord^{re} du Roi, lieut^t –colonel à la suite de la cavalerie, dem^t à Saint-Omer. (Ibid.)

1782, 5 déc. . — Rapport par le même.
(Biblioth. St-O. manuscrit 1101.)

LUWICQ

Fief à Herbelles.

1759. — Le s^r Alexandre possède un fief nommé le fief du Luwicq, dont le revenu en censives est de quatre rasières de blé évaluées à 30 1. (20^{cs}- Herbelles.)

1780. — Le s^r Alexandre de Menka a la seigneurie du Luique (sic) à Herbelles. (100^{cs} Herbelles.)

MAINKA

V. Mencas.

MAISNIL, MAISNIL-BOUTRY

sur Lédingham et Vaudringhem.

XV^e siècle. — Catherine de Bernieulles, d^e de Bernieule, du Ménil et de Bléquin. (P. Anselme, IV, p. 403.)

— Michel Sublet, s^r du Vivarest et du Mesnil-Boutry, ép. Catherine de Crespieul ; d'où :

— Guill. Sublet, s^r du Vivarest et du Mesny-Boutry, ép. Marie de Frénelle (contr. 17 juillet 1530). D'où :

— Jacques Sublet, éc. s^r de Vivarest et du Meny-Boutry, ép. (contr. du 12jauv. -1559) d^{le} L^{se} de Ponthieu. D'où :

— Jean Sublet, éc. major au régt de Navarre, a testé le 2 avril 1622, ép. (p. c. du 18 juillet 1600) d^{le} Barbe Willart ; d'où :

— Louis Sublet, marié le 1er juin -1650 à d^{le} Jeanne de Lengaigne. (Notes communiquées par M. Rodière.)

1739. — Dam^{le} Marie Sublet, dame du Maisnil en partie. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 13.)

D^{le} Marie alias- Marguerite Sublet, dite dam^{le} du Miny (c. à d. du Maisnil ou Ménil-Boutry), décédée sans alliance à Montreuil le 21 juillet 1754.

En même temps qu'elle, on trouve François Sublet, fils aîné de Louis et de d^{le} de Lengaigne, épouser en 1695 Marthe Régnier, « de la ligne du glorieux S^t Hubert », et apporter en mariage « les fiefs et seigneuries de Vaudringhem, Mesnil-Boutry, situés au pays d'Artois, baill. De Saint-Omer... relevant du seigneur comte de Croui (Croy) à cause du château de Carlu (sic pour Curlu ?)

(Minute Martin, notaire à Montreuil.)

François II Sublet, fils des précédents, décéda le 30 août 1736. A sa mort, sa succession fut disputée entre sa nièce M^{me} Fougeroux, née du Broutel, et sa tante (sœur de François 1 Sublet et fille de Jeanne de Lengaigne), Anne Sublet, baptisée à Saint-Firmin de Montreuil le 9 nov. 1652, mariée à Jacques Prévost, receveur de la Maladrerie du Val de Montreuil, mort le 28 mars 1746. Waudringhem.

MAISNIL-LES-DOHEM

Y. Dohem.

MALADRERIE DE MAMETZ .

V. Mametz.

MALADRIE ou MALADRERIE

(Fief de la) à Esquerdes. tenu de la seigneurie de Noircarme.

1633. — Obert Widoit tient un fief de la Maladrerie à Esquerdes, contenant onze mesures. (Rapport à l'Evêque de Saint-Omer de la terre et baronnie de Noircarme avec laquelle sont présentement réunies les terres et seigneuries de Zudausques et Wisques, n° 52. Communication de M. Violette de Noircarme.)

MALASSISE

Ce lieu dit entre Saint-Omer et Blendecques était autrefois occupé par le bois d« Loo. V. ce mot.

MALENBERT

Fief à Delettes.

1714. — Antoine-Ignace Berlin du Neufpré, seigneur du Neufpré... Malenbert. Sa fille, Th.-Brig.-Célestine ép. en 1717 .J.-A. Hémar. (Généalogie de la famille Hémar du Neufpré. Saint-Omer, D'Homont, 1898, pp. 12 et 18.)

1760. — M. du Nœufpré possède un fief seigneurial nommé le fief Malenbert. (20^{cs} Delettes.)

MALFIANCE, MALEFIANCE

Fief à Reclingham. tenu «le la seigneurie de la Riotte.

1418. — Malfiance du Saint-Crucifix, fief cité comme relevant de la seigneurie de Wandonne dans l'acte de vente de cette terre par Jehan de Wandonne à la dame de Créquy. (Cf. Dictionn, histor. du P-de-C. St-Omer, III, pp. 112-113.)

XVI^e siècle. -- V. p. 162, au fief *Coulomby*, la première mention : Isabeau de Labroy, veuve d'Adrien Desmarquais, s^r de Malfiance.

1568, 27 sept. — Acte passé « à la maison de Malfianche » par lequel Isabeau de Fulgère, fille et hér^{re} de Jacques et de Bonne de Herlin, reconnaît devoir une rente dont est créancier Adrien Desmarkais, ce. s^r de Malfianche,
(Gros de Saint-Omer. Reconnaissances.)

1637. — Gilles de Lières, seigneur de Malfiance.
(Mém. S.A. M. 22, p. 395.)

1728. -- Malfiance au Comte de Saint-Venant.
(Bull. S.A. M. VI, p. 31.)

1739, 19 nov, — Dénombrement de la terre et seigneurie de la Rihotte, servi par Mess. Louis-Eugène-Louis de Béthune, chev. c^t de Saint-Venant, vicomte de Lières, seigneur d'Auchel, etc... Malfiance... à lui échue par le trespas de Mess. Fr^{ois}-Eug.-Dom. de Béthune « qui l'avait succédé de Louis-Léopold de Béthune, son frère ; auparavant d^e Marie-Madel.-Gilles-Dominique de Lières, épouse de Mess. Adrien-François de Béthune, leur mère ; icelle sœur et hér^{re} de h. et p. seigneur Jacques-Théodore de Lières, eh. Cte de S^t Venant, Grand Bailli de Saint-Omer, et icelui, par succession de Mess. Gilles de Lières, ch. vic^{te} de Lières, son frère, et de h. et p. dame Marie-Catherine de la Tramerie, .sa mère ». A cause de cette seigneurie le dit seigneur tient trois fiefs : le premier, nommé *Malfiance*, paroisse dud. Reclingham, comprend 80 mesures, manoir amasé, donjon, etc... bâtiments, pâtures, bois listant vers soleil à la seigneurie de Vincly, et d'autre à la rivière du Lys
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Aveu de la seigneurie de la Rihotte, inséré dans le Dénombrement du Domaine et Comté de Fauquembergues, i^{re} 237 r^o.)

1766, 22 avril. — Vente du fief de Malfiance, à Reclingham, par Louis-Eug.-Ern.de Béthune, c^{te} de S^t Venant, à Louis-Fr^{ois}-Jérôme Bon de Dion, sr de Wandonne, et Anne-Josèphe-Nicole de Preudhomme d'Ailly, son épouse.

(Gros d'Arras.)

1786. — Messire (nom laissé en blanc) ⁽¹⁾ tient de moi (Ch.-Domin. de Crœser, seigneur d'Audinthun, Dennebrœucq) la terre et seigneurie de Rihotte aux terroirs et paroisses de Reclingham et Dennebrœucq, dont trois fiefs sont tenus : le premier desquels se nomme Malfiance, paroisse de Reclingham, lequel consiste en 8 mesures, manoirs amazés, maison, donjon... listant vers soleil à la seigneurie de Vinck, et d'autre sens à la rivière de Lys...le second fief, nommé le camp au Wauguier. (V. ce mot, p. -110.)...

« Le troisième fief, nommé *Malfiance Pantin*, contient cent mesures, tant prés, pâtures que bois, tout en une pièce, listant au grand fief sus déclaré, vers mer à la rivière de Lys, d'un bout à la seigneurie de Belle-Fontaine, lequel étoit à 6 l. de relief et devoit a la seigneurie dud. Rihotte même service de plais que dessus. »

(Arcli. du Nord. Bur. Fin. G. 178, f<> 172 v«.)

MALFIANCE

à Lambres et Molingham.

1. M. de Dion, dénommé dans la mention qui précède.

1633-1634. — Eugènes de Noyelles, comte de Marles, baron du Rossignol, seigneur de Bayencourt, La Clicqueterie, Malfiance, etc... (Arch. de Beaulaincourt, p. 912.)

1698, 12 janv. — Jean-Fr. de Vittry, s^r du Brœucq, Gamant, etc... fils de François... « noble tenement n^e fief de Malfiance, acquis par mon père par décret du s^r de Fournicourt, tenu du ch^{eau} d'Aire », consistant en 22 mesures ou environ de terre à labour, au terroir et village de Lambres, au lieu dit les Werchos ⁽¹⁾.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 237.)

1733, 17 oct. — Phil.-H.ypol.de Vitry, s^r de Hequerie, pour 3 fiefs : 1° du Perroy à Cohem; 2° de Malfiance à Lambres: (Ibid. C. 87, p. 3o4.)

1760, 15 sept. — Le s^r de Vitry de Malfiance... fief Malfiance à Lambres et Molingham. (Ibid.)

MALHOVE

Actuellement hameau d'Arques ; seigneurie de la banlieue de Saint-Omer, tenue de l'abbaye de Saint-Bertin.

1435. — Jean de Saint-Pierre-Maisnil, dit Agrevain, s^r de Lescoire et de Diéval, et Aélis de Beaulieu, dame de Burnain, son épouse, vendent à l'abbaye de Saint-Bertin le fief de Malhove, sis à Arques, chargé d'une rente en leur faveur. (Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré, n° 2763 et sv.)

1451, 12 avril. — Jehan de Lespault, dit Desre, éc. donne rapport aux religieux de S^t Bertin de six mesures qu'il tient d'eux. en fief noble, par sa femme, Marguerite le Broc, séant à Malhove. (Ibid. n° 2959.)

1467, 27 juillet. — Jehan Lebrun, lieut. gén. du bailli d'Amiens en la prévôté de Montreuil, adjuge aux religieux

de Saint-Bertin, comme comtes et seigneurs d'Arqués, la confiscation de la seigneurie de Malhove appartenant autrefois à d^{lle} Anne le Brocq, femme de feu Martin de Beaufort, laquelle s'était donnée la mort par pendaison.

(Ibid.3231.)

1470, 23 février. — Arrêt de parlement cassant la sentence ci-dessus et adjugeant l' confiscation de la seigneurie en question, en vertu de leurs droits de seigneurie. sur la banlieue, aux mayeur et échevins de Saint-Omer, au nom de Jehan de Lespault et Marguerite le Brocq, son épouse, héritiers d'Anne le Brocq, qui s'était pendue.

1.Sic, probablement pour Verchocq

(Arch. de St-O. Gros Registre parch. f^{os} 118-122. Mém. S.A. M. XV, p. 180, n° 266.,)

1473. — Claude de Lespault tient ung fief nommé le Malove, tenu de MM. les abbé et religieux de Saint-Bertin. (Arch. du Nord. B. 16700, f° 128 r°.)

XVI^e et XVII^e siècles. — Guy de Willem, éc, seigneur de Malhove, laisse : 1° Antoinette, qui épousa Pierre Taffin, seigneur du Hocquet, et mourut en 1030; 2° Martin, seigneur de Malhove, vivant en 1599.

Nicolas de Willem, seigneur de Malhove après le précédent dont il n'est que cousin.

(Comm^{on} de M. L. Tallin de Vézon.)

MALTRAYANT (Comté)

Ou Mautrayant à Helfaut.

1708. — Les terres et seigneuries d'Helfaut, séant aud. lieu, au village de Blendecques et autres lieux, appartenant à Domin. prince de Rubempré... et qui, avant l'an 1433, étaient tenues par David d'Avroult en plusieurs fiefs, comprennent : 1° la terre et seigneurie d'Helfaut

4° le Comté Maltrayant... audit Helfaut 6° fief n° le Grand Contre, qui fut à Tassart Maltrayant

(Terrier de Bientques et Pihem à M. H. Eloy.)

MALVAUX (LE)

Fief à Blaringhem, tenu de la seigneurie do Cohem.

1751. — Le Chanoine Bard, de Saint-Omer, vend à Simon-Gabriel Lefebvre, en même temps que la seigneurie du Prey, un fief nommé le Malvaux,, à Blaringhem : « Item, neuf quartiers dé terres à labœur et bois tailly, nommé le Malvaux, tenus en fief de la seigneurie de Cohem, listant d'orient auxdits acquéreurs Flandres, d'occident au jardin de l'Eglise de Blaringhem, aboutans vers mer aux dem^{les} Woillez, et, vers soleil, à M^{lle} Martel et autres. » (Comm^{on} de M. P. Lefebvre du Prey.)

MAMETZ

Actuellement commune du canton d'Aire, seigneurie mouvant du château d'Aire, comprenant : 1° le fief de la Motte, château, basse-cour amazée, pont-levis, jardin; 2° les terres, rentes foncières féodales formant le gros du fief.

La première famille que l'on trouve titulaire de cette seigneurie est une famille de *Maniez* (ou *Mametz*) qui portait pour armes *trois chevrons échiquetés*. (Cf. Demay : *Sceaux de l'Artois*, n° 439, 1211.) « Ces Maumez ou Mametz étaient des Florent, bourgeois de Saint-Omer, qui avaient abandonné leur nom patronymique pour ne garder que celui de Mametz. »

(Communication de M. le C^{te} de Galametz.)

XIV^e siècle. — Pierre, s^r de Maumetz

Jacques de Maumez, son fils, chevalier, chambellan du duc de Bourgogne. (Bibl. nat. Trésor généal. de P. Ville-veille, t. 57, fol. 84.)

Catherine de Mametz, fille de Jacques, relevée dans la citation suivante, paraît être la dernière du nom de cette famille qu'il ne faut pas confondre avec la famille picarde de Mametz (*alias* Mailly-Mametz) qui était seigneur de Mametz, près Albert (Somme)⁽¹⁾, et de Nielles-les-Thérouanne, et portait pour armes *d'argent à trois maillets de sable*, se rattachant à la famille de Mailly.

(Renseignements communiqués par M. Rodière d'après l'*Histoire de la Maison de Mailly*, de l'Abbé A. Ledru. Paris, 1893; t. I, pp. 149-152.)

Gauvain de la Vieville, s^r de la Prée, Balque, Tirmande, capitaine et gouverneur d'Aire en 1425-1430, fils de Sohier, épouse Catherine, dame de Mametz, Anvin, fille unique de Jacques de Mametz et d'Isabelle de Rely, d^e de Watou.

— Philippe de la Vieville, s^r de Mametz, Milan, Natoye, ép. Isabelle, fille naturelle d'Antoine, duc de Brabant.

—Philippe, seigneur de Maniez, Marthe, Watou, Natoy, Tirmande, conseiller et chambellan de Philippe, roi d'Espagne, cap^{ne} de Gravelines, puis gouverneur d'Artois, ép. Isabeau de Bourgogne, fille naturelle de Philippe de Bourgogne, duc de Brabant.

—Philippe de la V. seigneur de Mamez, Marthe, Watou, Nattoy, Anvin, décédé en 1525, ép. vers-1498 d^{lle} Michelle Auxy-Monchaux.

—Jean de la V. seigneur de Mametz, ép. Fr^{çoise} de Nédonchel, d'où : a) Guislain de la V. décédé en 1580 sans alliance ; b) d^{lle} Florence, décédée en 1621, ép. en 1578 Jean d'Estourmel et lui apporte la seigneurie de Mametz c) Ch. de la V. seigneur du Nattoy, qui ép. Anne d'Audenfort.

—Robert d'Estourmel, seigneur de Mametz, baron de Doulieu, maréchal héréditaire de Flandre en 1604, ép. d^{lle} Marg^{te} de Noyelles-Marles, d'où :

—Isabelle-Claire d'Estourmel, d« de Mametz, ép. Vers 1633 Fr. de Récourt, châtelain héréditaire de Lens, décédé vers 1080, après s'être remarié en secondes noces avec Marie-Florence d'Estourmel, sœur de sa première femme, décédées toutes deux sans postérité.

(Arch. du Nord. B. 16318-320, fr 9. Fiefs tenus du château d'Aire registre rédigé en 1660. V. aussi ibid. B. 16053.)

1604. — M. de Wendeville (Estourmel, seigneur de Wendeville), seigneur de Mametz.

(Arch. Hospit. de St-Omer. St-Jean II.II. 107.)

1. Une autre confusion est à éviter avec le *Mametz* relevé dans la mention de 1623 de la p. 837 : « Mes^{re} Hector de Créquy, eh. seigneur de Houlle, *Mametz*, Frohem, demⁱ aud. *Mametz*, pays de France... »

Or, ainsi que me le confirme M. Rodière, aucune généalogie de Créquy ne mentionne une seigneurie de Mametz entre les mains de cette famille. Mais, d'autre part, remarque judicieusement cet érudit correspondant, on trouve que cet Hector de Créquy reçut, dans le partage des biens de son père, Charles, une partie de la terre de *Miannay*, dans le Vimeu. Aussi je n'hésite pas à conclure, avec lui, qu'il faut rectifier la forme du mot, telle que l'a donnée le Registre des Fiefs de 1623, et lire « *Miannay* » au lieu de « *Mametz* ».

1729, 16 août. — Rapport des terres et seigneuries de Mametz et Marthes par mess^{re} Balth.-François de Jauche, chev. de Mastaing, fils et hér. de feu mess. Phil.-Eugène de Jauche, chev. de Mastaing, seigneur de Mametz, Marthes, etc... (Ibid. Bur. Fin. C. 186.)

1739. — Le Comte de Jausse, à cause de sa terre de Mametz. (Pr.-verb. de Rédaction des Coutumes, p. 287.)

1760. — Madame la Comtesse de Mastaing, marquise douairière de Deynse, dame de lad. paroisse, possède la seigneurie dud. lieu consistant en maison seigneuriale et censives d'un revenu de 503 l. 16 s. (20^{cs} Mametz.)

1775, 29 nov. — Balt.-Phil. Comte de Mérode, s^r de Montfort, etc... fils aîné et hér. de Marie-Félix de Jauche, comtesse de Mastaing, douairière de Joachim-Maximilien-Marie-Joseph-Hyacinthe, comte de Mérode, marquis de Deynse, etc... lad. dame sœur et unique héritière de feu Balthazar-Fr^{çois} de Jauche de Mastaing, chev. seigneur de Mametz, Marthes, fils de Phil.-Eugène. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 197.)

1780. — Baltazar-Philippe, comte de Mérode, de Montfort, du Saint-Empire, seigneur de Mametz, Marthes et autres lieux. (100^{cs} de Crecques et de Mametz.)

Fiefs sur Mametz : Aisne (l'), Ardre, Camp à le Barre, Grecques, Hamel, Marthes, Maubus, Mont Renault, Sauchoy, Vaudricamp.

MAMETZ (MALADRERIE DE)

à Mametz.

1729, 16 août. — Charles Demarthes, à cause de Thérèse Villain, sa femme, icelle par succession d'Eustache Saison, icelluy par acquisition de Jean Fartel, et, auparavant, maître Eustache Cloquier, tient sept quartiers de terre à labour, y

compris 3 quartiers de manoir amazé, présentement à usage d'hostellerie, où pend pour enseigne Mademoiselle. de Mastaing, nommée la Maladrie de Mametz, séante aux Argilières, listant d'amont au chemin qui maine de Mametz à Blessy.

(Arch. du Nord. Dur. Fin. C. 18(5.))

MAMETZ

Fief à Campagne-Wardrecques.

1733,17 déc. — Dénombrement par d^{11c} Marie-Franche le Vasseur de Segardry, religieuse béguine à la Présentation N.-D. à Aire, du fief de Mametz, sis aux villages de Campagne et de Wardrecques.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

1739. — Arrentement de Mametz en (Campagne et Wardrecques, à Ant^{ne}-Hob.-Jos^h de Bambecq.

(Pr-verb. de Rédact. Coutumes, p. 13.)

1760. — D^{lle} de Bambecq pour un fief nommé arrentement de Mametz et de Fontaine. (20^{cs} Wardrecques.)

1762, 1^{er} avril. — D^{lle} Marie-Louise le Vasseur de Fontaine, religieuse béguine à la Présentation d'Aire, fief à elle échu par la mort de d^{lle} Marie-Fr^{se} le Vasseur de Segardry, sa sœur, vivante religieuse au même couvent, décédée le 21 avril 1751 ; icelle fille de feu Phil.-Robert, s^r de Bambecque, (Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 234)

1774, 28 juin, — Gh.-Fr^{çois} .Jos. le Vasseur, éc. s^r de Bambecque-Mazinghem en partie, Villers, Garbecque, Commine, Ségarderie, Lacouture, etc... lieut^t des maréchaux de France au château d'Aire... fief à lui échu par la mort de dem^{lle} Marie-Louise Le Vasseur de Fontaine, religieuse à la Présentation d'Aire, sa tante, décédée le 15 oct. 1772, auparavant d^{le} Marie-Françoise le Vasseur de Segarderie, sa sœur, venant de Robert-Jos.-Dominique, leur père, seigneur de Bambecque, à lui d'Anne-Marie d'Audenfort, veuve de Robert-François le Vasseur, éc. seigneur dud. Bambecque, sa mère, à icelle de Lamoral d'Audenfort, seigneur de la Poterie, et de noble dame Marie de Lannoy, ses p. et m. (Ibid.)

1780. — M. Levasseur de Bambecque pour censives de deux fiefs nommés Fontaine et arrentement de Mametz. en Wardrecques. (100^{cs} Wardrecques.)

MAMETZ ou MAMEZ

Fief sur Lumbres, tenu de la seigneurie de Lumbres.

1427. — Jean de S^{te} Aldegonde, fils de Denys et de dam^{lle} Marie de Samette, a transporté à Rasse de S^{te} Aldegonde, son fils, un fief nommé Mammez sur Lumbres.

(Arch. du Nord. B. 16053. — Goethals : Miroir des Notabil. nobiliaires, II, p. 604.)

Milieu XV^e siècle. — Jeanne de Wissocq, dame de Marnez et d'Esteembecq, fille de Nicolas, s^r de Nieurlet, mayer de Saint-Omer, et de Jacqueline de S^{te} Aldegonde, apporte la seigneurie de Mametz à son mari Guichard Bournel, 3^e fils de Hue, seigneur de Thiembronne, qui mourut en 1403 (Jacqueline de S^{te} Aldegonde était fille de David, seigneur de Quemberghe, et de Jacqueline de Rabodinghe, lequel David était frère de Jean et oncle de Rasse, cités dans la mention de 1427.)

—Jean Bournel, fils des précédents, seigneur de Boncourt, de Marnez, Mardicoigne et Rabodenghe, ép. Catherine de Sempy.

—Roland Bournel, seigneur de Boncourt, de Marnez, etc..., mort à Saint-Omer en juin 1537.

(Père Anselme, t. VIII, p. 154.)

1570. — Rapport servi par Loys le Chevalier, chanoine de l'église de Saint-Omer, du fief de Mammez,, à lui échu par le trépas de Marie Le Petit, sa mère.

(Arch. de l'auteur, u^o 77.)

1629, 30 nov. — Contr. de m. de Wallerand de Delft, seigneur d'Estrehem-Leulinghem, avec d^{lle} Béatrix le Chevalier, fille de feu Pierre le Chevalier, seigneur de Maniez, et de Marie d'Ausque. (Gros de Saint-Omer, n^o 96.)

MAMETZ

Fief à Zudausques, tenu de la seigneurie de Tencques en Lumbres.

1634, 11 nov. — Rapport de Jehan d'Aix, s^r de Mametz, Gorguette, dem^t au village de Matringhem, au s^r d'Esquerdes Guislain de Fiennes, d'un fief tenu dud. seigneur à cause de sa seigneurie de Tencques à Lumbres, nommé le fief viscomtier de Mametz, comprenant plusieurs manoirs et terres. (Arch. de l'auteur, n^o 4.)

1730, 6 nov. — Ch.-Eug. d'Aix, esc. par avant Philippe d'Aix, tient de moi (Marcq de Fiennes, seigneur d'Esquerdes) à cause de mad. seigneurie (de Tencques en Lumbres) un fief nommé le fief de Marnez.

(Arch. du Nord. Bur. Fin; G. 230.)

1739. — Charles d'Aix, seigneur de Mametz en Zudausque. (Pr. -verbal de Rédaction des Coutumes, p. 8.)

La mention suivante ne semble pas concerner la même seigneurie :

1698,31 mai. — François de Lehelle, seigneur de Mametz et Matringhem, lieut^t général du comté de Saint-Pol. (Renseignem^t extr. des papiers intéressant la famille de Lehelle, seigneurs de Mametz, Matringhem, d'Affroux et Visque. Arch. de M. G^{ve} Garvey.)

MAMETZ

Fief à Saint-Martin-au-Laërt

1761. — Le s^r Liot de Walle possède la seigneurie de Mametz dont les censives sont d'un revenu de 50 s. et les dr. seigneuriaux d'un revenu de 20 s.
(20^{cs} Saint-Martin-au-Laërt)

MANECOVE

Forme donnée dans certains actes au mot *Monnecove*. **V**
MONNECOVE.

MANILIET

à Merck-Saint-Liévin.

1760. — Abbé et religieux de Saint-Jean-au-Mont, seigneurie de Maniliet, d'un revenu de 20 l.. 5 s.

(20^{cs} Merck-St-Liévin et hameau d'Avroult.)

MAPPE (LE)

1646. — Jehan de Coppehem. s^r de la Mappe, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer.

(Mém. Soc. Ant. Mor. XXV, p. 30-1. 1

Ce nom de lieu m'est inconnu, aussi je hasarde l'hypothèse qu'il y a ici lecture défectueuse du mot *Le Dieppe* (v. *Nieppe*) dont ce personnage possédait la seigneurie.

MARAIS

V. Maret.

MARCHÉ

(Fief du) ou comté de Clarques. (Mém. S. A. M. IX. p. 147.) V. Clarques, p 135

MARDICKHOUCKE

à Saint-Folquin.

XVIII^e siècle. — Saint-Folquin. « Les héritiers de feu le s^r de Guernonval par succession du s^r de la Motte-Pardieu pour la terre et seigneurie de *Mardickoucke*. se consistant en cent mesures de terre ou environ.

(.Arch. du Nord, 13. 10709. Etat des fiefs tenus du pays de Langle.)

MARECHAL

Fief à Lambres

1759. — M. de Vitry pour les seigneuries du Brœucq et du Maréchal se consistant en censives et droits d'un revenu de 45 l 12s. 3d. (20^{cs} de Lambres-lez-Aire.)

MARECHEPERE

Fief à Moulle

1550. — « Fief scitué en la paroiche de Moulle nommé le Marechepere contenant deux mesures et demi donné par Jehan du Hoquet à sa fille Marie dans son contrat de mariage du 1^{er} janvier 1550 avec Estevene Gaymay, bouchier, bourgeois dem^t à S^t Orner. » (Gros de Saint-Omer.)

MARET (LE)

Fief a Helfaut.

1743. — Rapport servi par Alexandre Hannedouche à Max.-Léop.-Jos. de Rubempré, comte d'Helfaut, d'un fief de trois mesures nommé le Maret, à Helfaut.

(Arch. de l'auteur, n^o 3.)

MARETS, MARAIS (LES)

ou les *Marais d'Audruicq*, s'étendant sur Audruicq cl les paroisses voisines.

1684. — « Mes^{re} Jean de Croy, chev. de l'ordre de la Toison d'Or, C^{te} de Solres, mary et bail de d^e Jeanne de Lalaing, fille de deff^t m^{re} Emmanuel de Lalaing et de d^e Anne de Croy, fille et héritière de feu de bonne mémoire Guill. de Croy, tient du chef de lad. feue dame Anne, sa mère, à son trespas marquise de Renty, les Maretz. dicts d'Audruicq, scitués à l'environ des quatre paroisses dud. pays de Brédénarde que feu le bon duc Philippe, par ses lettres du XII de mars 1436 auroit donné, cédé et transporté au proffit de M^{re} Ant^{ne}, s^r de, Croy et de Renty, pour estre

à perpétuité tenus et possédez par led. s^r de Croy.... en un seul fief et hommage mouvant de son castel d'Audruicq, à x^l par. de relief. » (Arch. du Nord. B. 16462, 1.)

1765, 1^{er} août. — Phil.-Amable-Germain Dauchel, fils de Jacques-Joseph, fils de Bernardin, sert rapport de deux fiefs : 1° les *Marais*; 2° seigneurie de la Palme.

1785. 2 déc . — Même rapport par Phil.-Ant.-Jos.-César Dauchel (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 214.)

MARETZ (LE)

Fief à Théroutanne.

1589. — Magd^{ne} de La Pottery, dam^{le} de S^t Gertrude, Caillimont, Le Faulx, La Marqué, v^{ve} de feu Anth. du Bois, esc. seigneur de Villers sur Authie, rappelle qu'elle a vendu autrefois son fief des Marez en Tiembronne. (Min. Not. Rue. Anal. 5831 des arch. de M. Rodière.)

1762. — «. six quartiers ou environ de terre à labour scitués aud. Théroutanne, listant vers soleil au sieur du Neuffprey à cause de sa feue femme, vers mer à Jeanne-Bertine du Four, de bout d'amont à la seigneurie de l'Avouery et d'aval à la voyette de Nielle, tenus *en cotterie de, la seigneurie du Marez appartenant à Al. de Lanquesaing (sic) de la prey.....* seigneurie du Marez qu'il (M. de Lencquesaing de la Prée) a audit Théroutanne.... »

(Extr. d'un acte de vente par Joseph-Aug^t Deschamps, s^r de Pas, et consors, à Pierre-Joseph Dufour et Marie Tavernier, sa femme, passé le 9 août 1762 à Aire devant Jos. Collart et Pierre-Phil.-Jos. Deron, notaires royaux. (Communic. de M. Violette de Noircarme.)

MARETZ (LE)

Fief à Wittrenesse, tenu du château d'Aire.

1660. — Le s^r Bannet, s^r de Warnicamp, à cause de sa f^e, au lieu de L. de Vitry, s^r dud. Warnicamp, esc. au lieu de Jacques le Viesier, s^r de Pippemont, à cause de d^{1e} le Volle, sa femme, fille de feu Robert, par avant Robinet le Voile, second fils de Robert, au lieu de Périn le Voile, fils aîné de Robert... le fief du Marez, terroir de Wittrenes, comprenant des terres près la becque de Bessel et le bois de Beauroy. (Arch. du Nord. B. 16318, f« 148 v«.)

1682, 22 janv. — Jacques de la Beauvette, fils et hér. de Marie-Anne de Vitry, vivante femme de Régnier de la Bauvette, fille et hé^{re} de Hugues de Vitry, fils de Louis, aussi escuier, icelui fils de Jean, pour un fief à Wittrenes, dit fief Desmaretz, s'étendant sur trente-sept mesures trois quartiers de prés et maretz. (Ibid. Bur. Fin. C. 241.)

1709, 5 oct. - Jacques-Adrien de la Bauvette, esc. s^r de Warnicamp, fils et hér, de dame, Anne-Marie de Vitry, Viv^{te} f^{re} de Régnier de la Bauvette, fille d'Hugues de Vitry, etc... fief tenu du château d'Aire nommé Démaret (alias du Maretz,), an terroir de Witternes, valant 12 l. 19 s. 9 d. par. de rente et 2 chapons sur 37 mesures trois quartiers de pré et marais, séans en une pièce, etc... (Ibid. C. 191.)

1733, 24 déc. — Dame Dorothée-Philippine de la Bauvette, v^{ve} de Jacques-Adrien de la Bauvette, seigneur de Warnicamp, mère d'Adrien-Franc.-Joseph-Nicolas, dont le père est mort le 1^{er} janv. 1733... le fief et seigneurie du Maretz, au village de Witternesse. (Ibid.)

MARIE-VOORT

Terre et seigneurie consistant en rentes foncières, manoirs et terres dans les paroisses de Recques, Polincove et Zutkerque, tenues de la seigneurie de Zeltun.

XVI^e siècle. — - Louis Dauchel, éc. seigneur de Picquehem, la Palme et Marievoorde,

- Hubert Dauchel, son fils, ép. d^{le} Isabelle de L'Apostolle.
- Roger-Bernardin d'Auchel (1019-1606), ép. de Marie Viellart.
- Jacques-Jos. d'Auchel (1662-1719), ép. Marie-Th. De Ponlhièvre de Berlaere.
- Ph.-Amble-Germ. d'Auchel, éc. s^r de la Palme, Mariewoord, des Marais (1717- 1785), ép. Marie-L.-Ant^{te} de Houdan.
- Phil.-Ant^e-Jos. -César d'Auchel (1752 -1837), célibataire.

1762. — M. d'Auchel, éc. seigneur de Marie-Voort, dem^t à Nortkerque, possède en lad. paroisse de Polincove la lad^{te} seigneurie de. Marie-Voort, consist^t en censives du revenu de 32 l. et dr^{ts} seigneuriaux du revenu de 5 l. (20^{cs} Polincove.)

MARIGNA

Fief à Affringues dénommé ainsi du nom de son propriétaire.

1759. — Mons^r de Marinât possède en lad. paroisse et celle de Bayenghem un fief seigneurial nommé le fief le Marinat (*sic*) dont l'importance sur la paroisse d'Affringhe est évaluée par an à 48 l. (20^{cs} seule paroisse Affringues.)

MARIN

1759. — Led. seigneur (M. de Septfontaines) possède dans l'étendue de la terré de Wandonne quatre (fies seigneuriaux... le troisième, fief Marin.;. Les quatre consistant en revenus de 50 l. (20^{cs} Wandonne.)

MARIVAL

Hameau de Wismes, formant dépendance de la seigneurie de Wismes. (Cf. vente en 1608 de la seigneurie de Wismes, Arch. du château de Courset.)

Il y eut pourtant un fief de Marival, ainsi qu'en témoigne la mention suivante que me communique M. E. Platiau.

1543. — Le fief de Maryval situé à Wymes, appartenant à Jean Joli. (Arch. Du Nord. B. 2438.)

MARLE

Fief à Hocquinghem.

1614. — Le s^r Jean-Louis Delafollye, éc. s^r de Marie.... partie du fief de Marie mouvant de la seigneurie d'Hocquinghem. (Extr. de mém. manusc. sur titres relatifs à la seigneurie de Disques en Rebergues. Communication de M. Le Cat du Bresty.)

1782, 12 sept. — Le s^r Ant^{ne} De la Follye, esc. s^r de Marie, ancien cap^{ne} d'Inf^{rie}... fief de Marie consistant en un domaine, censives, rentes, bois et terre, sis à Hocquinghem, provenant de la succession d'Antoine, son père, fils d'Antoine, fils de Louis de la Follye, fils de Jean, fils de Job, représentant Jean de la Follye, fils de Jean, qui était au droit de Baugois de la Folly.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C; 236.)

MARLES

Seigneurie à Recques.

1564. 19 février. — Reconnaissance par Adolphe de Laune, esc. seigneur de Maries, fils de Wolphart.

(Gros de St-Omer, acte relevé par M. X. d'Argœuves.)

1608. — Jehan de Laune, décédé en 1608.

— Barbe de Laune, fille d'Adolphe, ép. Hugues de Hauwe.

1632. — Barbe Hauwe, ép. Pierre de Clercq (1032).

1680. — Hugues de Clercq.

— Eugène-Guill. de Clercq.

— Jean-Adolphe de Clercq, frère du précéd^t décédé à Gand sans enfants vers 1710.

— Marie-Catherine Wackins, fille de d^{lle} Marg^{te} Hauwe et cousine-germaine du précédent, ép. Ant.-Henry de Colsets, seigneur de Waminchove.

(Epigr. du Canton d'Ardres, pp. 273, 277, 278.)

1740, 28 nov. — D^{lle} Cécile Le Roux et les quatre enfants qu'elle eut d'Etienne Marcotte par. achat qu'elle fit d'Antoine de Colsets, esc. s^r de Marie et de dame

Marie Walkins, son épouse, héritière de Jean-Adolphe le (*sic*) Clercq, frère et héritier de Eug.-Guill... seigneurie de Marie aud. Recque. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

Il semble néanmoins que l'acquisition ci-dessus ne fut qu'un démembrement de la seigneurie, car on trouve encore des membres de la famille de Colsets dénommés seigneurs de Maries :

1760 — Jean-Adolphe de Colsels, esc. seigneur des fiefs de Marie, Millau, Contre, Cabliau. (20^{cs} Vroland.)

1772. — Marie-Fr^{se} de Colsels a renoncé à la succession du précédent. Ant.-Fr^{çois} de Craene du Cheppu, héritier apparent unique, fut saisi par les créanciers.

Ch.-J^h C^{te} de Lichtervelde, seigneur de Laethem, a acheté la seigneurie des créanciers vers 1773.

(Epigr. d'Ardres, p. 278.)

MARLES

Seigneurie et juridiction à Théroouanne appartenant à l'Evêque de Théroouanne.

1414. — Pierre Wibart, prévost de Rév. Père en Dieu Mons. l'Evesque de Terewane de se juridicion et seigneurie que on dist de Marie.

1437, 22 janv. — Fouquet le May, prévost de l'Evêque pour la même juridiction. (Notes extr. par M. Alb. Legrand, ancien président de la S. A. M., d'un terrier de l'abbaye de Saint-Augustin-les-Théroouanne.)

1481, 7 août. — Acte de vente passé devant la justice de la seigneurie de Maries au terroir de Théroouanne.

(Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, no 3318.)

1540. — Le « Fief de Maries » ou, à vrai dire, le chef-lieu du fief de Maries, est indiqué sous ce nom sur le plan de 1540 de « la Ville de Therouenne » conservé aux Archives du Pas-de-Calais et reproduit 1° dans le tome V du Bulletin de la Commission départementale du Pas-de-Calais (edid. J.-M. Richard); 2° dans le tome 28 (1895) du Bull. histor. et philolog. du Ministère (edid. abbé Bled). Sur ce document, le fief de Maries est situé sur un terrain à l'est de la ville.

MARLIÈRE (LA)

Anciennement *La Sénéhaussée*. Fief relevant du château de Saint-Omer, comportant des droits seigneuriaux, justice vicomtière et rentes sur un certain nombre de maisons de la rue du Brûle (rue d'Arras actuelle) « au lez west ».

La dénomination primitive de ce fief permet de poser la question de savoir si il ne constitue pas une survivance, la seule survivance que l'on rencontre de l'ancien office du sénéchal du châtelain que l'on rencontre à Saint-Omer avant le quatorzième siècle. L'office fut alors racheté par le prince, et, comme il arrive souvent, les droits utiles furent l'objet d'une inféodation, et il fut désormais connu sous le nom de ses premiers possesseurs.

Sur l'office du sénéchal à Saint Omer, cf. Giry : *Histoire de Saint- Omer*, pp. 111 et sv. et Bull. S.A.M. VI, pp. 461 et sv.

1320, — Pierre de la Marlière, bailli de Saint-Omer.

1308. — Franchois de la Marlière, fief tenu de la sénéchaussée, venant de Jean, son frère.

(Arch. du Nord. B. 1605,'i.)

1408. — François de la Marlière, dit de Poix.

(Mém. S. A. M. IX, p. 141.)

1558. — Robert le Normand, fils aîné de Jean.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1565. — Rapport servi au Roi, à cause du château de Saint-Omer, du fief ci-dessus, par Robert le Norman, fils de Jean. (Imprimé dans le « Mémoire présenté à MM. les Mayeur, Echevins et Notables de la V. et Cité de St-Omer par Fr.-Phil. Lejosne, Greffier Tabellion de l'issue et du siège des Vierskaires de lad. Ville », p. 61. Saint-Omer, H.-F. Boubiers, 1770.)

1623. — Dam^{lle} Jenne Normant, dam^{le} de Ligne, Hude, etc... sœur aisnée et hér^{re} féodalle de Louys Normand, tient de sa Ma^{té} deux fiefs : le premier nommé vulgairement le fief de la Marlière et, par cy-devant le fief de la Séneschaussée se comprenant en plusieurs maisons et héritages c'est ascavoir en toutes les maisons du lez west de la rue du Brusle en cested^{te} ville de S^t Omer au lez de l'Escotterie, à commencer la première et prochaine maison joindant du costé nort à lad^{te} cotterie et consécutivement toutes les maisons sans nulles excepter en allant au nouveau bollewercq et vers la dernière porte du Colot, jusques et comprins le lieu où souloit estre assise la dern^{re} maison dud^t Colof, ayant par cy-devant appartenu à Antoine Barat, et l'autre lez de la Vue à commencer à la maison du Quevalet d'or présentement occuppée par Ph^{les} de la Folie, et toutes les maisons, sans nulles réserver, en allant jusques et comprins la maison Jan Vandienst ou la maison de Chocquel, et par cy-devant appartenant à Eustace du Chocquel... sur toutes lesquelles maisons et héritages elle a droit de prendre et cœuillir chacun an 22 s. par. à payer le prochain dimanche après le S^t Michiel. auquel fief et es mectes d'iceluy a justice et seigneurie fonsière et vicomtière... aman et eschevins...etc....

En marge : Le 22^e de febvrier 1643, Herman Esguy (?) sieur de Criminy, Lignes; etc... at payé le relief pour le fief au texte... modo le sieur Fr. Ogier, avocat au Conseil d'Artois et Conseiller du baillage de Saint-Omer, par achapt de dem^{le} Marie Normant...

(Reg. aux Fiefs de Val. Taflin. Arch. de St-Omer AB, XII, 5, f^o 84 r^o.)

1642. — Herman Aspin (*sic* ?) s^r de Criminy, fief de la Marlière venu à Marie Normand, sa

femme, sœur et hér^{re} de Jeanne, fille de Robert. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1711, 24 déc. — Jos.-Fr. Ogier, lic. es dr. anc. esch. sert rapport du fief de la Marlière, dit de là Séneschaussée.
(Ibid. Bur. Fin. C. 239.)

1739. — Phil.-J. Ogier de Baubrel, tuteur des enf. mineurs du s^r Fr.-Jos. Ogier, sieur du Bray, son frère.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 10.)

1767, 14 août. — M.-Catherine Beugnies, veuve du s^r Fr.-Jos. Ogier, sert dénombrement du fief de la Marlière comme tutrice de ses enfants.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

Les mentions ci-après ne semblent pas se référer au même fief ; d'ailleurs elles ne peuvent trouver place dans la période (1410-1550) où les mentions précédemment relevées laissent une lacune.

1406. — Aubert de Wissoc, pour le fief de la Marlière qu'il a vendu à Jean d'Ardre.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

XVII^e siècle. -- « Omer de Bersacques, esc. s^r de la Marlière, yceluy sieur de la Marlière, fils et hér. de François, viv^t esc. seigneur de la Marlière et de dame Marie-Cather. Dausques, etc... » (Bull. S. A. M. IV, pp. 506-507 : Terrier de la terre et seigneurie de Floyecques.)

Nous savons d'autre part que cet Orner de Bersacques épousa en 1629 Catherine Sennelart.

MARLOYS

Les Chartes de Saint-Bertin (Ed. Haigneré et Bled, n^o 8169) citent, à la date du 11 juin 1464, un acte passé « devant la loi de la seigneurie de Marloys, près *Thérouanne* ». Il est probable que « Marloys, est ici une déformation de « Maries ». V. ce mot.

MARMITAINES (LES)

Fief à Marthes mouvant de la seigneurie de ce lieu.

1729, 16 août. — Les héritiers de Philippe le Borgne, et par ayant Pierre le Borgne, tiennent un fief consistant en neuf quartiers de terre à labour séant « es Marmitaines », listant à François de Rebreuve, au fief de Ch. Denis, au fief d'Ant^{ne} Thirand, au chemin des Marmitaines.

M. Lambert Aux Enfants, pbré, curé de Berlin (Barlin) par succession de Fr^s Aux Enfants pour un autre fief consistant en trois quartiers de terre es Marmitaines.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 186. Rapp. et dén. de la seigneurie de Mametz-Marlhes, f^o 106.)

MARMOUCE (LA)

Fief à Fauquembergues.

1623. — Martin de Flandres tient aussy le fief de la Marmouce audit Fauquembergue à dix livres par. de relief, autant d'ayde et vingt sols de cambellaige.

(Reg. aux Fiefs, f» % r<>. Arch. St-O. AB. XII, 5.)

MAROTTE

(Vicomté) ou de la *Marotte* à Audruicq.

1634. — Les enfants de feu Jacques Vernalde tiennent de sa Maj^{té} à cause de son chasteau d'Audruicq ung fief et noble tenement venant cy-devant de Jean Hieure (ou Hieuce), mary et bail de Jenne Stitte, consistant en une viscomté gisant en la paroisse d'Audruicq contenant 11 mesures et demie,... (près d'une rue dite « Eecarde-straete »).

En marge : « *modo* Mathieu Vernalle par succession ». (Arch. du Nord. 13. 16462, n° 8.)

1665. — Guill. Maillart (*alias* Baillart) pour terre et fief de 30 verges faisant partie de la viscomté Marotte à Audrewick. (Ibid. -16468.)

1696, 4 oct. — Mahieu Vernalde, laboureur... fief N^é la viscomté Marotte, à moi escheu par la mort civile de Leurens Vernalde, mon cousin-germain, religieux de la C^{ie}- de Jésus, se consistant en onze mesures deux quartiers de terres à Audruicq. (Ibid. Bur. Fin. C. 212.)

1696. — Guill. Baillart, fils Jean, laboureur... fief de 30 verges de terre à Audruicq, esclissées du vicomte Marotte. (Ibid.)

1712, 30 avril. — Jean Vernalde, laboureur, dem^t Nortquerque... vicomte de Marotte, venant de Mathieu, son père. (Ibid.)

1723, 1^{er} juillet. — Même rapport par le même qui, ne sachant pas écrire, a apposé sa marque par une croix. (Ibid.)

1727, 23 avril, et 1732, 12 août. — Charles du Brœucq, greffier de la ville et banlieue d'Audruicq... fief du vicomté Marotte, tenu de sa Ma^{té}- à cause du ch^{eau} d'Audruicq, acquis de Pierre Vernalde, frère de Jean, le 20 nov. 1726. (Ibid.)

1739. — Charles du Brœucq pour son fief de la Vic^{té} de la Marotte. (Pr-v. de Rédaction des Coutumes, p. 121.)

1763, 11 nov. — Ch.-Zachary du Brœucq... Fief de la Vicomte Marotte. (Arch. du Nord. Bur. Fin-. C. 88.)

1783, 1^e mars. — Louis-Gabriel Du Brœucq, fermier laboureur à Audruicq... fief nommé la Vicomte Marotte à lui échu par trépas de Ch. Zacharie, son oncle, décédé le 3 septembre dernier. (Ibid. C. 212.)

MARQUET (LE)

Wittes.

1760. — Le s^r du Fromont pour la seigneurie du Marquet... d'un revenu de 2 l. 4 s. (2^{t^{cs}} Wittes.)

MARQUETTE

Fief à Rebecq.

1441. — Philippe de la Vieffville, s^r de Marnez, fils de Gauvain, cinq fiefs, le 4^e de Marquette, consistant en rentes assises sur la paroisse de Rebecque et Natoy, acquis de dam^{lle} Catherine de Marnez, v^{ve} demeurée de Baudrain de Pois. (Arch. du Nord. B. 1.3848.)

MARTHES

sur Mametz, seigneurie ternie du château d'Aire.

La seigneurie de Marthes n'a pas cessé d'être entre les mêmes mains que celle de Mametz ; l'on pourra se référer exclusivement aux indications qui ont été données à l'article *Mametz*.

V. *les fiels* : Bosquet, Estocquet, Lières.

MASTINE (LA)

ou *Mâtine*. Fief à Zutkerque.

1759. — Mg^r le prince de Rubempré est seigneur de la seigneurie de la Mastine. (20^{cs} Zutkerque.)

La seigneurie fut acquise ensuite par M. Lamoral de Dracck.

MATERLET

Fief tenu de la seigneurie de Rebergue.

1776, 15 avril. — M. .Jean-François Decque, Doct^r en médecine à Saint-Omer, à cause de dem^{lle} Thérèse Baude, dame de la Gloye, son épouse, fille de Jean Baude, seigneur de la Cloye, pour un fief tenu de la seigneurie de Rebergue, nommé le Materlet, contenant huit mesures.
(Arch. Nationales (Y) 903.)

MATRINGHEM

Actuellement commune du canton de Fruges. Jusqu'en 1664, la seigneurie dépendait de la Régale et était mouvante de l'Avouerie de Théroutanne. Elle l'ut enclavée ensuite dans la Sénéchaussée de Saint-Pol.

1416. — Eustache (de) Neuville, seigneur de Matringhem. (Arch. du P-de-C. Tables des Registres des Saisines du Bailliage de Saint-Omer.) Au seizième siècle, la famille Le Mor succéda par achat aux héritiers de la famille de Neuville. Après la mort, sans postérité, de Jean Le Mor et de sa sœur Denise, femme de Jean d'Aix, la seigneurie passa à la famille d'Aix. Au dix-huitième siècle, elle est entre les mains de membres de la famille de Nédonchel, dont Marie-Anne-Josèphe de Nédonchel, qui épousa, en 1765, François-Léonard-Bonaventure de Tramecourt.

V. sur ces dévolutions, *l'Epigraphie du Pas-de-Calais, Canton de Fruges*, pp. 74 et suiv. D'autre part, *l'Epigraphie de Fauquembergues*, p. 156, publie l'inscription de la cloche de Reclingham de 1754

qui indique Christian-Maximilien-Charles de Luxembourg de Thiennes... seigneur de Matringhem, Reclingham, Dohem.

MATRINGHEM

Fief près de Mametz.

1698. — De le Helle, seigneurs de Mametz et Matringhem. (Papiers communiqués par M. Gustave. Garvey.)

MAUBREUCQ

Moulin et prés sur Lumbres, près Bayenghem-les-Seninghem.

1279. — Elnard de Seningham sert à l'abbé de S^t Bertin hommage féodal de son moulin de Maubreucq « men moulin de Maubruoc, le contei, le fons et le tresfons... » (Ch. de S^t-Bertin. Edit. Haigneré, n° 1198.)

1282. — Elenart de Seningham notifie avoir racheté aux moines de Saint-Bertin, sous certaines conditions, son moulin de Maubreucq. (Ibid. n° 1230.)

1407, 9 juillet. — Jean de Wissoc, fils de Clay, héritier de Marie d'Averhout, sa mère, donne à l'abbaye de Saint-Bertin rapport et dénombrement d'un fief, « une pieche de prey, que on dist et nomme les prez de Maubreucq, gisans au dessous de Baingham ». (Ibid. 2307.)

1466, 12 janv. — Ant^{ne} d'Averhout, fils et héritier de Jacques, donne rapport d'un fief nommé les prés de Wailly, gisant à Maubreucq, en la paroisse de Lumbres. (Ibid. n° 3193.)

XVI^e siècle. — Antoine d'Averhout, descendant du précédent, mort en 1582 et inhumé en l'église Saint-Denis à Saint-Omer, est dit seigneur de Helfault, Winnezele, *Mambreucq*, sur son épitaphe, publiée par M. Rodière dans l'Epigraphie de l'arrondissement de Montreuil. (Canton d'Hesdin. Supp^t, p. 36)

MAUBUS

Fief et seigneurie à Mametz, tenu du château d'Aire

XIV^e siècle . — Robert de Lens, s^r de Rebecque, Mazinghem, Maubus, ép. Jeanne de Molinghem, d'où :

1400 . — Jean, s^r de Rebecques, Mazinghem, Maubus, vivant vers 1400, ép. Béatrix de S^{te} Aldegonde.

(Généal. De Lens. Biblioth. De St-Omer. Ms 891.)

1440. — Jean le May, dit Agnieux, s^r de Crêmesnil, fief de Maubuich (*sic*) à Mametz, donné à Catherine de Lens, sa femme, par Robert, sieur de Rebecque, son père.

1453. — Robert de Sarcus (*sic* pour Saveuve), mary de Bonne le May, fille de Jean, dit Agneux.
(Arch. du Nord. B. 13848.)

Vers 1473. — Robert de Saveuse, pour le fief de Maubus, deux combattants à pied. (Ibid. 10319.)

1500. — Frc^{ois} Deule (ou d'Eule), fils de d^{lle} Adrienne de Sarcus (*sic*}, f^e (Je Jean d'Eule, fief de Maubus.

1508. — Michel Gargan, hér, de Phil. d'Eule, fils de François... terre de Maubus.

1593. — Alexandre Feu ton (*sic* pour Feutin).
(Ibid. 13848.)

1535, février. — Lettre de rémission pour Lancelot de Créquy, « povre homme » qui, dans une rixe à Rimboval, tua, en juin 1533, *Philippe d'Eule, s^r de Maubus*. (Arch. du Nord. B. 1746, fol. 48.)

1660. — M. Martin Van der Stichel, Conseiller-pensionnaire de la ville d'Ypres, au lieu de François Feutin, pbre, chanoine d'Ypres. Précédemment, d^{lle} Alix de Hellefault, mère de Philippe Deine (*sic, alias* d'Eule), au lieu de Fr. Deine (*sic* : lire d'Enne ou d'Eule), auparavant Antoine de Raoult (*sic* : lire d'Averoult).
(Ibid. 16318. Ch. 52.)

1736, janvier. — Jean-Fr^{ois}-Jos^h Vanderstiecle (*sic*), éc. seigneur de Maubus, pour les seigneuries de Maubus et Bois-Rosel. (Ibid. Dur. Fin. G. 197.)

1739. — Même mention dans le Procès-verbal de rédaction des Coutumes d'Aire.

1760. — Le sieur Vandestique, dem^t à Ypres, possède une seigneurie aud. Mametz, nommée la seigneurie de Maubus, consistant en censives du revenu de 19 florins faisant, en argent de France, 23 l. 15 s. (20^{cs} Mametz.)

1773, 21 juin. — Dame Sabine-Collete Bonaert, douairière de François-Joseph van der Stichele, éc. seigneur de Maubus, mère tutrice de François-Joseph-Amédée Van der Stichele, son fils aîné; seigneuries échues aud. François-Jos.-Am. par le trespas de son père, à Ypres, le, 15 mars 1772, 1^o seigneurie de Maubus, consistant en 85 mesures 3 quartiers à Mametz, prés flottis, pâtures, terres, au terroir de Maubus-les-Mametz.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 20!.)

MAUCROUX

V. Moucroux.

MAUGRÉ

(Seigneurie de) sur Witternesse.

Le fief d'Ernonval en était tenu. Voir ce qui est dit à l'article *Ernovual*.

MAUMEZ

V. Mametz.

MAX DUCROCQ

Fief à Campagne-les-Boulonnais, réuni à la seigneurie du Valvalon.

1789, 30 juillet. — Rapport et dénombrement de la terre de Campagne par Ch.-Fr.-Alex.-Hub. d'Artois.... 2^e fief nommé Valvalon.... comprend quatre fiefs différents : le Valvalon, Max Ducrocq, Harlart et Tagacherie. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

MAYEURIE DE BIENTQUES, WIZERNES ET GONDARDENNES

tenue de la seigneurie de Bientques.

1673. — Rapport et dénombrement servi par d^{le} Marie-, Félix de Wallehé, comme fille héritière de Jacques de Wallehé. (Arch. de l'auteur, n° 04.)

1716. — Dénombrement servi par Ch.-Ant^{ne} de Fléchin, chev., à Phil.-Marcq de Fiennes. (Ibid.)

MAYEURIE D'HELFAUT

1720. — Rapport et dénombrement servi par Jean-Robert Hannedouche à Philippe, prince de Rubempré, du fief nommé la Mayenne d'Helfaut, provenant au desservant de la succession de Marie-Marg^{te} de Wavrans, sa mère, et, à elle, de Julien de Wavrans, son père ; par avant Enguerrand de Wavrans. (Arch. de l'auteur, n° 72.)

MAYEURIE DE TATINGHEM

tenue du fief dit de *Saint-Omer, alias Tatinghem*.

1674, 10 février. — Rapport et dénombrement dud. fief par Florent-Joseph de Hoston, éc. s^r de Campagne, Tatinghem....Item verge appartenante à l'office de maieur ou amant que feu Simon le Riez eut jadis en fief de mad. seigneurie. Elle est à présent en ma main, et, à l'exercice duo. office, puis commettre tel homme qu'il me plaît... puis tenir cour avec mes eschevins et manans... faire exploits, etc... puis faire crier et publier au dehors de Longuenesse, au lieu accoutumé que

l'on dit lieu *de l'arbre secq*, le matin du jour que Monsgr. le Comte d'Artois doit entrer et disner en la ville de s^t Omer, et illecq faire scavoir que tous ceux qui doivent basions nommé « spiton » soient et viennent en la rue Boullizienne... pour nie payer lesd. basions... sur l'amende de 3 sols et semblable amende tous les jours ensuivions que ladite Majesté, disnera et sera dans la ville de Saint-Omer. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 2-10.)

MAYEURIE DE WARDRECQUES

1698, 12 janvier. — Jean-Fr. de Vitry, s^r du Brœucq, Gamant, de Floumers, Corby.... de la Mayerie d'Herlies et de Werdrecq, fils de Messire François, chev. seigneur desd. lieux. (Aveu de la seigneurie de Malfiance. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 237.)

MAYEURIE DE WIZERNES

1272, février. — Gerardus, major de Wezerne et domicella Dyonisia ejus uxor. (Ch. de St-Bertin, n° 1146.)

Mayeuries du Brule. V Brule ; d'Heuringhem. V. Heuringhem. De même, pour d'autres « **Mayeuries** », voir aux noms des lieux sur lesquels elles sont assises.

MAZINGHEM

Commune du canton de Norrent-Fontes, dépendant en partie du Bailliage d'Aire, en partie de la Régale de Thérouanne. C'est à ce dernier titre que la seigneurie figure ici.

Il y eut une ancienne famille de Mazinghem dont on trouve des membres, dès les 12^e et 13^e siècles, dans les Chartres de Saint-Bertin. Plus tard, un Louvelet de Masinghem et son frère furent tués en 1415 à Azincourt. Mais on n'a pas, de ces personnages, de filiation suivie.

D'autre part, dès le 15^e-siècle, nous trouvons Jean de Lens, seigneur de Rebecque, *Mazinghem*, décédé en 1418, qui épousa Béatrix de Ste Aldegonde.

(Du Hays : « Esquisses Généalogiques », p. 50.)

Les *Mélanges Généalogiques* de Dumont indiquent ensuite (tome I, p. (50) Antoine de Thiennes, seigneur de Mazinghem, dont Eustache, de Thiennes, son fils, vendit la seigneurie au temps des Troubles.

En 1591 (Epigraphie de l'arrondissement de Béthune, p. 325), Eustache de Croy, parrain de la cloche de Mazinghem, est dit seigneur de ce village. Il était fils d'Eléonore de Thiennes.

Il semble toutefois que la seigneurie du village était déjà alors démembrée. Dès le milieu du seizième siècle, nous trouvons deux seigneuries de Mazinghem.

D'une part :

1570. — Alexandre Le Febvre, receveur du Roi à Aire, acquit les fiefs de Villers, Commines, Guarbecques, Mazinghem, par contrat du 30 mars 1570. Il épouse d^{le} Marie Bernard, d'où

a) Antoine, s^r de Mazinghem, décédé sans alliance.

b) Jacqueline Le Febvre, dame héritière de Mazinghem et autres seigneuries ci-dessus après son frère, ép.(1588) Pierre le Merchier, éc. s^r de la Hose et d'Hercheval, procureur au Bailliage d'Aire, d'où

Alexandre le Merchier, fils aîné, éc. s^r d'Hercheval, de la Rose, Mazinghem, lieutenant gén^l au bailliage d'Aire, ép. 1^o en 1631 d^{le} Louise de Marcotte, dame d'Hupy ; 2^o en 1640 Ant^{te} d'Oresmieulx. Du 2^e lit :

Alexandre-Eustache Le Merchier, éc. s^r d'Hercheval, Mazinghem, éc... ép. en 1668 Hélène van der Becke.

— Louis-Eust.-Joseph Le Merchier, éc. s^r de Guarbecques et Mazinghem, ép. 1^o Marie-Jeanne Deliot, sans postérité. 2^o en 1696, Marie-Marg^{te}-Mad^{ne} de Genevières, dont quatre enfants décédés sans alliance, dont le dernier survivant Antoine-François, mourut vers 1746.

Après ce décès, la seigneurie passa à un cousin-germain, Maximilien-Joseph Le Merchier, dont le père Philippe-François-Joseph, s^r de Villers, était issu d'un second mariage d'Alexandre-Eustache Le Merchier (avec Jeanne-Maximilienne-Thérèse du Bois de Hoves).

(Notes communiq. par M. de la Charie.)

La seigneurie passa ensuite à Ch.-Fr.-Jos. Le Vasseur, ainsi qu'il a été indiqué plus haut (p. 183) à l'article *Commines*.

D'autre part :

Milieu du XVI^e siècle. — Wallerand Obert, seigneur de Mazinghem à Lillers⁽¹⁾, reçu bourgeois d'Arras en 1556, fut Conseiller au Conseil d'Artois.
(Denis du Péage: *Généalogies Lilloises*, pp. 1013-1045.)

1647. — Marie-Alexandrine Obert, arrière-petite-fille du précédent, ép, le 6 février 1647 Phil.-Franç. d'Ennelières, auditeur en la Chambre des Comptes de Lille, qui fut créé marquis des Mottes. (V. Généal. d'*Ennetières*, par Goethals, dans le *Miroir des Notabilités Nobiliaires*.)

L'Epigraphie de l'arrondissement de Bethune mentionne (p. 325) que, contre la chapelle du château actuel de Mazinghem, se trouve une pierre aux armes d'Ennetières-Obert. « Cette pierre provient du château des Mottes, dit château Bleu... dont la famille Obert était seigneur au xvii^e siècle. »

Des d'Ennetières, la seigneurie passa à la famille de Fléchin par le mariage, en juillet 1711, de dame Marie-Alexandrine d'Ennetières avec Edouard-Fr^s de Fléchin, marquis de Wamin ⁽²⁾

Joseph-Hippolyte-Alexandre de Fléchin, leur (ils aîné, marquis de Wamin, page de la petite écurie du roi en 1732, mayor d'Hesdin de-1770 à 1778, tué en duel par le marquis de Longastre, en 1780, à la suite d'une altercation soulevée aux Etats d'Artois. 11 avait épousé le 19 oct. 1740 Henriette-Marie de Monchy.

Arma-Edouard-Henri de Fléchin, leur fils aîné, marquis de Wamin, eut la seigneurie jusqu'à la Révolution.

(Les renseignements ci-dessus sont donnés d'après des notes fournies par M. de la Charie.)

1. 1723.—M.Fr.-Edouard de Fléchin, marquis de Wamin mari et bail de dame Marie-Alexandrine-Fr^{se} d'Ennetières...liant e justice existante par tout le district des villages de Fontaines et Mazinghem et les dépendances, acquise de sa Majesté par mess. Phil.-François d'Ennetières. ch. des Moites, le -IN sept. K173. (Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 197.)

2. Il semble que l'indication « Mazinghem à Lillers » soit erronée ; il doit en effet s'agir ici du *Chainait Bleu*, sis à 7 kil. de Lillers, sur la commune; de Mazinghem.

1760. — M. le Marquis de Wamin... seigneurie de la paroisse... revenu (Je 1501. et autres droits. M. de la Flamengy de Tannay, seigneur en partie de Mazinghem... pour un revenu de 15 l... rentes foncières et droits seigneuriaux divers de 32 l. 10 s. M. de Villers⁽¹⁾, seigneur eu partie dud. Mazinghem, pour partie de la seigneurie dud. lieu... Censives d'un revenu de (il) 1. (20^{cs} Ma/ingliem.)

Est-ce encore à une autre partie de la seigneurie, (peut-être la seconde citée ci-dessus?) que doit s'appliquer la note ci-après? En tout cas, ce n'est pas d'un simple lie!, mais de la paroisse même qu'il s'agit, puisqu'il est fait mention d'une redevance *un curé, de Mazinghem*.

1622, 13 juin. — Bail par mess. René Le Roy, chlr, sgr de Valenglart, Moïenneville, *Mazinghem*, Bezeneourt et autres lieux, au profit de Ch. Torillon, prêtre, demeurant à Blangy-sur-Ternoise, rie l'entier revenu de la terre et seigneurie de Mazinghem. Durée : (6 ans. Redevance annuelle 171 livres et 6 pierres de « bon bure de Béthune », du prix de 4 l. chacune; 60 s. pour les gages du bailli ; 20 s. au sergent. Le preneur devra, en outre, payer au curé de Mazinghem, en l'acquit du bailleur, 60s. chaque année pour chanter les vêpres les jours de Notre-Dame, etc... (Minute Louis Dacheu, notaire à Abbeville, relevée par M. R. Crusel. Arch. de M. Rodière. Analyses, n° 4971.)

V. /es *fiefs* : Catel, Commynes, Grand Prey, Guarbecque, Lillette, Tannay, Viller

MAZINGHEM

Fief à Pétigny sur Bomy.

1598, 1 7 août. - Partage entre M^e Nicolas Castelain, lieut, des mayeur et esch. de S^t (). d'une part, d^{1e} .Jehenne Castelain, veuve de feu Berthelemy de Boiaval, sa sœur; enf, et hér, de feu dam^{le} Marg^{te} de Gavelle, veuve de Nic. Castelain, receveur des aides de ce pays et comté d'Arthois, d'autre part aud. M^e Castellain... la terre et seigneurie de Mazinghem, scituée à Pitigny, paroisse de Bomy, laquelle se consiste en une maison et censse amazée... le nombre de 140 mesures par dessus aultres 11 mesures de terres. (Gros de Saint-Omer, n° 4. Comm^{on} de M. Violette de Noircarme.)

MAZURES (LES)

Fief mouvant de lu seigneurie de Dennebrœucq.

1786, 25 mai. — Je (Charles-Domin. de Crœser, chev. seigneur d'Audincthun, Dennebrœucq) tiens en mes mains et comme réuni à ma table et domaine (de Dennebrœucq), un petit fief seigneurial nommé vulgairement le fief des *Mazures*,

qui se consiste dans plusieurs censives, reliefs, droits seigneuriaux, etc... (Aveu du Domaine et Comte de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 151 v.)

1. Maximilien-Joseph Le Merchier, seigneur de Villers, cité précédemment.

MECHT

Fief à Aire, tenu du château de ce lieu.

1462. — Ant^{ne} Babel, fief de Mecht à Aire, venu de sa mère Catherine de Warnicamp. (Arch. du Nord. B. 13K48.)

MECKEM, MECQUEN

Fief tenu du château de Saint-Omer. au marais de Lizel-Broucq;, entre le faubourg de Lyzel et l'abbaye de Clairmarais. (Mém. Soc. Ant, Mor. XTV-, p. 230.)

1393. — Simon le Bel, fils de Jean : fief à Michem, Meckem, à Saint-Omer. (Arch. du Nord. B. 10053.)

1440. — Pierre Claissœne, seigneur de Mickem. (Mém. S. A. M. IX, p. 136.)

1525. -- Audbert Widoit, p^r le fief de Meckem. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1543. -- Pierre le Hocq, mari de Catherine Widoit, sœur et hér, de Obert Widoit, pour le fief de Mecquem.

— Michel Widoit, neveu de Obert Widoit ,

1558. — Jeanne de la Folie, v^{ve} de Villebort Dumont, pour les droits du fief de Meckem près Clernarets, acheté de Michel Widoit.

1582. — Aulne Folie, oncle de Jean Dumont, fils de Wilbort Dumont : fief de Mecquem qui fut à David Widoit, venu de Jean Dumont, son neveu.

1595. — Louis Follie, fils Antoine.

1605. — Ph^{le} de la Folie, fils aîné el lier, de Louis. (Ibid.)

1631. — Ph^{les} Folie, rechepeur de la Madelaine-lez.-la ville de S^t Omer, fils et hér. de feu Louys, Lient un fief n^e le fief de Mecquem, à cause duquel luy sont deues quelques rentes fonssières sur terres maresques hors la porte du Haut-Pont, et le tient à relief de 18 s. par. qu'il at payé après le trespas de sond^t père... l'an 1605, duquel fief en at esté donné rapport à sa ^{Maté} pour led. Ph^{1es} de Folie le XX^e jour d'aoust 1631.

En marge : modo le sieur ,J-B^{te} Van Mestraete, conseiller et recepveur des domaines de sa Ma^{té} au quartier de Saint-Omer, Tournehem et Audruicq et pays de Brédenarde, par achapt dud. Folie le mois de febvrier 1643.

1689. — Le sieur du Change (Chambge), prévost d'Arqués, pour le fief de Meque. (Assiettes sur les fiefs relevant du Bailliage de Saint-Omer. Arch. du Prieuré St-Paul à Wisques.)

1711, 24 déc. — Franc.-H. du Chambge, Conseiller-Pensionn^{re} de la y. de Bruges, et Marie-Adrienne le Fevre, son épouse, pour un noble tenement et fief de Meckem, venu du trespas de J.-B. du Chambge, son oncle, consistant en 56 patars environ de rente foncière et seigneuriale et un brochet, sur 20 à 30 mesures de terre maresques hors la porte du Haut-Pont.

1730, 11 août. — Mathieu Vercoutre, bailli de la y. et comté d'Arcques, pour le fief de Meckem, acheté de Fr.-H. du Chambge le 11 avril 1727.

1743, 5 juillet. — Anne-Bertine Vercoutre, héritière de Mathieu Vercoutre, son père, pour le fief de Meckem.

1779, 6 août. — Isabelle-Magdelaine Vercoutre, fille majeure, soeur et héritière de feu d¹^m Anne-Bertine Vercoutre, pour fief de Meckem, à elle échu par décès de sad. soeur. (Arch. du Nord. Bur. Vin. C. 239.ĭ)

Les mentions ci-après, bien que paraissant se référer au même fief, en indiquent pourtant des noms de possesseurs différents, l'eut-on supposer qu'il y en ait eu un démembrement ?

1566. — Maison nommée « Meckem »... près le vivier de S^t Eloy et non loin du « chasteau de Ruhout »... fief nomée Meeckem, tenu du bailliage de Saint-Omer, appartenant icelluy fief à la femme de Jean de Mecleman. (Procès-verbal de visite de la banlieue de Saint-Omer. Mém. S. A. M. 14, p. 241.)

1572, 24 février. — Jehan Cayer le Jeune, fils de Guill^{me}, bourgeois dem^t à Saint-Omer, et Jehenne Lambrecht, sa femme, vendent à Gilles Martin, bourgeois dem^t en cested. ville de Saint-Omer, « quatre mesures demie ou environ de terres maresques, y compris le fief de Meiken venant du lez et costé de lad^e Jehenne Lambrecht ». (Gros de Saint-Omer. Indemnités, n^o 5.)

Cette rédaction ambiguë semble indiquer que. cette vente porte sur tout le fief de Meckem, mais je crois qu'il y a lieu de l'entendre autrement, à savoir que les quatre mesures et demie sont comprises dans le fief de Mecken.

MEET (LE)

Fief à Audruicq. tenu du château d'Audruicq.

1590. — Michiel de Cadicq a esté saisi le 7 décembre 1590 en un fief nommé le Meet, en la paroisse d'Audruicq, au lieu n^é Eccarde, contenant 13 mesures et demie et quinze verges, qui fut et appartint à feu M^{re} Josse de la Woestine, selon qu'est contenu au compte du domaine d'Audruicq. (Arch. du Nord. B. 16462, n- (5.)

MEL (LE)

Fief à Audruicq. Peut-être est-ce le. même que le précédent ?

1770, 28 février. — J.-B^{te} Dumont, anc. esch. d'Audruicq, mari et bail de Marie-Ant^{te} Petit-Pas, fief du Mel, scitué au canton nommé le Zud Boutillie. Audruicq. (Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 232.)

1784, 5 mai. — Marie-Ant^{te} Pelitpas, veuve de J.-B^{te} Dumont, dem^t à Audruicq, mère et tutrice de Jacques et Louis Dumont, ses enfants... fief nommé Dumel, consistant en cinq mesures à Audruicq, au canton Zud Boutillier. (Ibid.)

MELDEMAN

Fief à Rebergues

1715, — Ch. de la Follye, éc. s^r des Perrières... fief Meldeman réuni à la seigneurie de la Gauchie du Locquin au mont de Rebergue. (Extr. d'un mémoire manuscrit sur la mouvance de certains fiefs dépendant de la seigneurie de Disques en Rebergues. Comm^{on} de M. le Cal du Bresty.)

MELING

Fief constitué sur une maison à Saint-Omer.

1594, 22 juin. — Jean Gazet se constitue caution de David Mercier, aman de fief de Meling, appartenant au Chapitre. (Mém. S.A. M. t. 9, p. 190.)

MELLAN

pour *Milan*, à Recques. Y. **Milam-en-Coustre**.

MELLE

1731, 13 mars. — Jean-François Lardeur, s^r de Melle, pour la terre de Melle, tenue de Tournehem.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 289.)

MELLE, MESLES

(Viscomté de) à Zulkerque.

Lire **Nielle**. **V, ce** mot.

MENCAS, MENKA

Seigneurie de la Régale de Thérouanne, actuellement englobée dans le canton de Fruges.

1405. — Amortissement par Mahieu Regnault, évêque de Thérouanne, de biens délaissés par le testament de Jean Tabari, décédé évêque de Thérouanne, pour la fondation de deux chapellenies. Les biens constituant la seigneurie de Mencas avaient été achetés par Jean Tabari de Guillaume de Bléquin, de Jean de Menkat, écuyer, et de Jean de Menkat, dit Morel, son fils, et de Jehan le Rœude, bourgeois de Saint-Omer.

(Mém. Soc. Ant. Mor. T. 27, pp. 77 et 114.)

V. 1500. — Simon Le Roy tient le fief de Mainka, près Thérouanne, de l'évêché de Thérouanne.

(de Rosny, p. 1300.)

Après la partition de l'Evêché de Thérouanne. ces biens furent attribués à l'Evêché de Saint-Omer et affectés à la dotation de la chapelle du *Petit Crucifix*, en la cathédrale.

17^e-18^e- siècle. — Procès contre le seigneur de Crehen qui troublait le Chapitre dans la justice de la seigneurie de Menca. (Arch. Capitul^{res} de St-Omer. II, G. 2769.)

18^e siècle. — Plan et carte du village, terre et seigneurie de Menca, nommée du *Petit Crucifix*, dressé par Gallet, arpenteur. Sans date. (Ibid. 2730.)

— Chapelle du *Petit Crucifix* dotée par les revenus provenant de Mencas.

Ainsi que cela se voit ailleurs, il y eut aussi, à rôle de la seigneurie, ecclésiastique, un seigneur laïque.

1766, 22 avril. — Vente de la seigneurie de Mencas en même temps que du fief de Malfiance par L.-E. de J Béthune à L.-P.-J. de Dion. (Gros d'Arras.)

1787. — Lettres patentes érigeant la terre de Mencas en marquisat en faveur de Ch.-Louis de Dion, chev. et de ses enfants.

V. le fief Longhignolles.

MENCAS

Petit lie! entre Aire et Théroouanne.

1525,14- déc. — Charles-Quint remet, en considération des dommages qu'il a supportés en faisant la guerre aux Français, à Jehan de Blassel, sieur de Recourt, à son service depuis 24 ans, le tiers des droits seigneuriaux dus à raison de la vente du petit fief de Nucacq (*sic*) situé entre Aire et Théroouanne. (Bourde de la Rogerie : « Inventaire d'une collection de documents et d'autographes conservée au manoir de Kériolec (Finistère) »; -Paris 1903, p. 40. Comm^{on} de M. Rodière.)

La forme *Nucacq* est absolument inconnue en cette région; ne peut-on penser qu'elle n'est qu'une déformation du mot *Mencak* que l'on rencontre parfois pour *Mencas* ?

MENCAS

à Saint-Quentin-lez-Aire. V. **Mineat**.

MENTQUE

Actuellement Mentque-Nortbécourt, commune du canton d'Ardres : seigneurie mouvant du Bailliage de Saint-Omer.

1361. Pierre de Grigny... terres de Kercamp, Mentques.

1433. — Antoinette de Grigny, fille et hé^{re} de Jean de Grigny, pour les terres de Kercamp et Menteques venues de son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1473. — Jehan de Saveuses, chev. lient du chasteau de S^t Omer la ville, terre et seigneurie de Quercamp et Menteque. (Ibid. 16700.)

1482. — Mess^{re} Thomas Mallet, chev. s^r de Berlette, pour droits de s'estre fait décréter es terre et seigneurie de Mentque et Quercamp, appartenant aux seigneur et dame de Saveuse. (Ibid. 10053.;

1511. — Charles de Potz, mari de dame Hélène de Saveuse, héritière d'Antoine de Saveuse et d'Antoinette de Grigny, douairière de Saveuse, pour les terre et seigneurie "de Quercamp et Mentques tenues en un seul hommage.

1539. — M. de Chepoix, chev. seigneur dud. lieu de Bretin, de Mentque et Quercamp, pour les terres et seigneuries de Quercamp et Menteque en un fief venu de Madame Hélène de Saveuse, sa mère.

1500. — César de Maryval, chev. père, et tuteur de Jean de Maryval, son fils. et de dam^{le} Ant^{te} de Chepoix, neveu et hér, de mess^{re} Robert de Chepoix, pour seigneuries de Mentques, Quercamp, plus pour le fief de Ballingham. (Ibid.)

1601, 1609. — Dame Louyse d'Oignies, comtesse de Brissacq, vefve de feu messire Robert de Sépois, viv^t chev. des Ordres du roy de France, tient en ung seul fief la (erre et seigneurie de Quercamp et Mentques, par acquisition par elle faicte de messire Eustace de Conflans, ch. viscomte d'Aussy, recepveur et hér. universel dud. messire Robert de Sepoix, par contrat faict par devant nottaires du Chastelet de Paris le 19 septembre 1(301, et

dont lad. dame auroit payé pour droict seigneurial 700 florins.... duquel fief de Quercamps et Mentques en al esté donné rapport par lad. dame aux archiducq Comtes d'Artois en datte du 1^{er} février 1609.

En marge : Le 28 d'oct^{bre} 1662, Jean Habbart, procureur espécial de messire Henry-Robert de Cosse, ducq de Brisacq, at pavé trois reliefs pour le fief au texte à luy escheu après le trespas de messire François de Cosse, son seign^r et père. (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, f» 18 r<>.)

1630. — Fr. de Cosse, duc de Brisacq, donataire de lad. terre par Louise d'Oignies. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Comm^t du 18^e siècle. — M. et M^{me} Petit-Jean achètent la seigneurie. (Renseignement communiqué en 1904 par M. R. Clicquot de Mentques.)

1739. — Jean-Nicolas Petit-Jean, pour ses terre et seigneurie de Mentque. (Pr.-verbal de Rédaction des Continues, p. 15.)

1757. — Phil.-Ch^{les} Le François Duché, mari et bail de dame Marie-Julie Petit-Jean. (Arch. de l'auteur, n^u 27.)

1779, 8 juin. — Rapport des terres de Mentque et Quercamps par mess. Pierre-Jean Martin de Bussy, substitut du Procureur Général du Grand Conseil à Paris, tuteur de Ch^{les}--Pierre Martin de Bussy, Conseiller du Roi en son Grand Conseil et d'Antoine, Jean, Romain Marlin de Bussy, ses trois enfants mineurs de la défunte Marie-Jeanne Nanays, son épouse... lesd. mineurs et led. sieur héritiers quant aux propres de défunte dame Julie Petit-Jean, veuve de Phil.-Charles Le François Duché, Commandant des Suisses et Invalides de Versailles, et, en cete qualité, propriét^{re} des terres de Quercamp et Mentques tenues en un seul fief de sa Maj^{té}, avec justice vicomtière et foncière, rentes foncières en argent et nature, terres,

jardins, prés, bois, motte, censé et ferme... droit de chasse concédé jadis par Antoine de Bourgogne, seigneur de Beuvry et Tournehem, du 20 juillet 1459 (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. -190.)

Fiefs à Mentque : Bimont, Brique d'Or, Couldrée, Croix de Bourgogne, Inglinghem, Leulines, Wattines, Windal.

MEON

Fief à Disques en Escœuille et Rebergue. (V. au suppl. **Disques**.)

1765, 13 déc. — S'ensuivent fiefs relevant de lad. seigneurie disques en Ecœulle... Ant^{ne} Hiraux tient douze mesures en un fief nommé le fief Meon. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 233.)

1778, 5 sept. — Grég. Le Clercq, fils de Ch. et de Catherine Hilrault, héritière d'Antoine Hirault, fils de Jacques et de Marie Ducrocq : 12 mesures de terre à labour sur le mont de le Grève, nommée le fief Meon. (Ibid. C. 235.)

MERCK, MERQUES

Aujourd'hui Merck-Saint-Liévin, commune du canton de Fauquemberghes. -Seigneurie tenue de celle de Remilly.

La seigneurie de Merck appartenait aux Mayeur et Echevins de Fauquemberghes, ainsi qu'il résulte de la mention ci-après :

1620. — MM. Maieur et esch. de la ville de Faulquemberghe, *par avant feu Antoine de Matringhem*, tiennent de lad. dame et C^{tesse} de Megem à cause de la terre et seigneurie de Remilly, « premièrement, un manoir amazé de maison el aultres édifiées, contenant tant en manoir, jardin, courtilages, preys, patichans, aunois, changles, joignant à leur maison et about. au seigneur de Warnecques... 16 mesures de terre... Item à cause de leurd. fief et terroir de lad. ville, le nombre de 300 mesures de terre que tiennent et occupent plusieurs personnes... Item ont en leurd. fief quatre tilles de terre ahanables que tiennent plusieurs personnes de lad. ville... dont le 1^{er} tille est nommée (*sic*/ la tille Buron et contient 48 mesures de terre..-, le 2^d tille est *nommée* (*sic*) la tille Martin (48 m.); le tiers tille, til Roussel (48 m.), et Je 4^{me}, til des Plancques (48 m.); lesd. quatre tilles au dîmage et terroir de lad. ville de Mercques.

It. ont eu leurd. ville à Mercques 28 manoirs. « Le curé de lad. ville de Mercques doit, à cause d'une mesure qu'il tient d'iceux maieur et eschevins trouver et pourveoir une lampe ardante en l'église de lad. ville de Mercques touttefois que l'on dict la messe, laquelle doit ardoir depuis que l'on sonne le premier coup jusques à la fin d'icelle messe, et, s'il y a deffaut, lesd. seigneurs m. et esch. peuvent prendre lad. mesure en leurs mains, tant que led. deffaut soit satisfaisant et rempli.

Item ont lesd. seigneurs m. et esch. à cause de leurd. fief dix francs hommes.... le droit de pecquier es rivières, eawes et courans estans en lad. v. de Mercques, et pœuvent faire d'icelles rivières flotter leurs preys....1t. pœuvent avoir sur la grande rivière un molin à bled auquel molin tous les hommes, hostes et manans sont et

seront banniers, etc., etc... et s'y advouent lesd. seigneurs avoir sur tous les lieux dess. dicts et chacun d'iceux haulte justice, moienne et basse. » (Dénombrement de la seigneurie de Remilly conservé au château de Willeman. Copie communiquée par M. de la Charie.)

On remarque qu'au dix-huitième siècle, ce sont les administrateurs de l'église de Fauquembergues qui ont cette seigneurie.

1786, 25 mai. — MM. les administrateurs de l'église de Fauquembergues tiennent de lui (le seigneur de Remilly) un fief n^e la terre, et seigneurie de Mercque.

(Arch. du Nord. Bur. l'in. G. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f^o 51 r^o.)

D'autre part, on voit également au dix-huitième siècle un conflit de préséance comme seigneur principal de la paroisse entre le Chapitre de Fauquembergues d'une part et les membres de la famille de Croy qui avaient à Merck les seigneuries importantes du Hamel et de la Motte-Warneque.

Ceux-ci avaient fait apposer sur la façade de l'église, au-dessus du petit portail nord, un écusson sculpté en pierre aux armes de Croy-Renty (Epigraphie du Canton de Fauquembergues, p. 149) et, en 1723, ils furent parrain et marraine d'une cloche qui portait également leur écusson. (Ibid. p. 152.)

Le Chapitre de Fauquembergues voulut s'opposer à cette bénédiction; on ne connaît au juste la teneur du jugement que dut rendre le Conseil d'Artois. Quoi qu'il en soit, la bénédiction semble avoir eu lieu, puisque la cloche fut mise en usage (Ibid. p. 153), les de Croy purent donc être considérés comme patrons de l'église.

Voici, en tout cas, la mention des Vingtièmes de Merck-Saint-Liévin qui semble bien faire la distinction entre les seigneuries du duc de Croy et la seigneurie de Merck :

1760. — M. le duc de Croy possède plusieurs seigneuries, censives et dr^{*s} seigneuriaux d'un revenu de 500 l.

L'église de Fauquembergue possède la seigneurie de Mercq, consistant en censives et d^{rs} seigneuriaux d'un revenu de 138 l. 11 s.

V. *les fiefs* : Coquet, Forestel, Hamel, .Journel, Maniliet, Motte-Warneque, Pastourelles, Picquendal, Valdin.

MERLE (LA)

Fief à .Ardres. tenu de la baronnie de Crézecques.

1784,6 février. — Le Couvent des Carmes de la ville d'Ardres tient en fief, foy et hommage, le fief de La Merle.

(Aveu et dénombrement de la Baronnie de Crézèques-les-Louches. Arch. Nat^{les} Reg. Q¹ 906 f^o 14 v^o. n^o 18).

MERLIN

Fief à Reelinghem.

1786, 25 mai. — Mess. Ch.-Aug. de Crœser, chev. seigneur d'Audincthun, Dennebroeucq et autres lieux, tient de lad. terre de Rihotte (Riotte) deux fiefs, à lui échus par trépas de feu mess^{re} Ch.-Dominique de Crœser, le premier... le Ploy... le second fief se consiste en vingt-deux mesures, séantes au Truquoy, nommé le fief Merlin! (Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Dur. Fin. C. 178, fus 173 v> et 237 v.)

MERLUZINE

Fief à Enguinegatte, tenu du château de Saint-Pol. V. *Dict. Topogr du .P-de-C.*

MERNES

Fief à Saint-Omer. hors les murs au delà de la porte Boulenisienne.

1450. — Fief de Mernes hors les murs de la ville en partie paroisse de Tatinghem, et, l'autre partie paroisses Saint-Denis et Saint-Jean dedens lad. ville. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1404. — Will. de Wissoc, pour son fief de Merne.

1415. — Aubert de Wissoc vend le fief de Mernes à Jacques Grave.

1450. — David d'Averhoud, seigneur de Morquines, mari d'Agnès Craye.

1452. — Jacques d'Averhoud, fils de David.

1455. — Jacques d'Averhoud, esc. vend à Jean d'Ardres le fief de Mernes. (Ibid.)

1473. — Jehan de Fontaines : fief de Mernes à Tatinghem. (Ibid. B. 16700, f° 50.)

1476. — Jacques de Ghistelle, chev. s^r de la Motte : fief venu à Marie de Fontaine, sa femme, par le trépas de d^{le} Marie d'Averhoud, mère de lad. Marie de Fontaine.

1516. — Louis de Ghistelle, fils de Jean : fief de Merlin (*sic*) ou Mernes.

1533. — Ant^{ne} d'Audenfort, pour les droits de l'achat à Louis de Ghistelle d'un fief né Mernes.

Cette cession ne paraît pas avoir porté sur la totalité du fief puisque l'on retrouve dans la suite des dévolutions aux membres de la famille d'Audenfort.

1555. — D^{le} Marie d'Audenfort, fille d'Antoine.

1557. — Jeanne d'Audenfort.

1605. — Fief de Mernes app^t à dame Jeanne d'Audenfort, femme de Philippe de Wignacourt, seigneur de Flêtre. (Ibid. B. 16053.)

1626. — Messire Phil. de Wigniacourt, chev. s^r de Fontaine, tient de son chief les deux fiefs cy-après déclarez à luy venus par retraite lignagière qu'il en auroit faict le xix^e de janvier 1626 sur Eustace Doresmieux, escuier, et dam^{le} Antoinette du Bois, sa femme, qu'ilz auroient acquis de messire Jacques de Vigniacourt, seigneur de Flectres⁽¹⁾ par contract passé par dev^t nottaire de la v. de S^t- Omer le 13 mars

1. Fils de Philippe de Wignucouit, seigneur de Flêtre et de Jeanne d'Audenfort.

1625, ascavoir le fief de Saint-Omer *alias* nommé le fief de Tatingem.... Le second fief à pareil relief... nommé le fief de Mernes quy doit de canon de recognoissance

annuel à Sa Ma^{te} aux termes de Toussaints et Assension cinq picotins de brais, etc....
En marge : Le 26 d'avril 1(578 at esté receu du s^r Jacques le Grand, ou nom de noble homme Jean-François-Edouart de Hoston, seigneur de Fresignies, Fontaines, Ballingham, etc... le relief des deux fiefz au texte.

(Reg. aux Fiefs, f^o 68. Arch. de St-O. AB. XII, 5.)

1694-, 10 février. — Flor^t-Jos. de Hoston, éc. s^r de Campagne, Tatinghem... deux fiefs et nobles tenemens. 1^o le fief de Saint-Omer *alias* Tatinghem... 2^o le fief de, Mernes. (Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 240.)

1743, 24 janv. — Ch.-Franc.-Marie Lefebvre., éc. seigneur de Gouy, mari et bail de dame Isabelle-Louise-.Joseph de Bérard, douairière de Flor^t-Jos. de Hoston, viv^t éc. seigneur de Fontaine, Campagne-lez-Wardrecque, Tatinghem; Scelle mère ayant la garde de Ch.-Flor^t-Jos. de Hoston, son fils mineur, deux fiefs (comme précédemment). (Ibid. C. 234.)

D'autre part, la partie du fief aliénée en 1533 à Louis de Ghistelle subit les dévolutions ci-après :

1574. — Louis de Ghistelle, s^r de la Motte.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1628. — Mess^{re} Nicolas de Mailly, chev. à cause de dam^{1e} Isabeau de Guistelle, sa compaigne, fille et hér^{re} de messire Charles de Guistelle, tient les fiefs que senssuivent. Le cinquiesme est tenu du chasteau(de S'Orner), nommé le fief de Mernes ou Merlin, lequel fief se comprend en plusieurs parties de rentes assignées sur les héritages et terres sur lesquels le s^r dud^t fief de Saint-Omer prend et rechoit sa rente de coustume à usaige, valisant, quant tout se reçoit, douze à treize livres ; et en autres plusieurs menues fentes en la ville de Saint-Omer, comme sur la Verde place, rue du Caltre, de l'huile (sic pour l'Œil), partie de héritage des Cordeliers, Scoenderwicq devant les rues des Béguisnes et Vieux Brusle, valisant, quant tout se reçoit, la somme de quatre livres

(Reg. aux Fiefs.Arch.de St-Omer AB. XII, 5, f^o 113 v^o).

MESMES

(Fief de) à Saint-Omer.

Vers 1600. — Aleaume de Nœuf rue, pour son fief de Mernes, gisant au Brûle, tenu du château de Saint-Omer, dont il doit de reconnaissance par an au terme de Noël un chappon. (Mém. Soc. Ant. Mor. IX, pp. 190-191.)

MIETTE

(Fief de la) à Saint-Ouentin-les-Aire, tenu de la seigneurie de Blessel.

1722, 20 cet. — Dem^{le} Anne-Pétronille le Mire, fille de m^{re} Tombaux, vivant docteur en médecine... fief la Miette, près des prés de Maubus, provenant d'Able Guémy, consistant en quatorze mesures et un pré à S^t Quentin. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 194.)

MILAN-EN-COUSTRE

Fief à Recques,

1614. — Vente de terre à Recques, tenue de Hugues de Havre, à cause de d^{11e} Barbe de Laune, sa f^e, dame de Marie et Milan. (Arch. Hospital. St-Louis. B. 16.)

Comm^t du 18^e siècle. — Jean-Adolphe de Clercq, esc. seigneur de Marie, Milan-en-Coustre, décédé sans enfant à Gand, vers 1710. A pour héritier Ant.-Henry de Colsets. (Epigraphie du Canton d'Ardres, p. 277.)

1740, 28 nov. — Ant^{ne}-Henry de Colsets, esc. s^r de Marles, à cause de dame Catherine Wachin, son épouse, héritier de Jean-Adolphe de Clercq, esc. s^r de Marle, son frère et hér., de Hugues-Guillaume... seigneurie de Milan, laquelle, à cause de la vente du domaine, ne consiste plus qu'en plusieurs arrière-fiefs, au terroir de Recques et Nordausque. (Rapport de la seigneurie de Zeltun. Arch. du N^{ord}. Bur. Fin. C. 241.)

1760. — Jean-Adolphe de Colsets, éc. seigneur des fiefs de Marle, Millan, Coutre, Cabliau, consistant en rentes fonc^{re} et reconnaissances d'un revenu de 40 l. (20^{cs} Recques-Vrolant.)

MILFAUT

sur Dennebrœucq, seigneurie tenue du château de Saint-Pol.

1418. — Dans une vente de la terre de Wandonne par Jehan de Wandonne à la dame de Créquy, le fief *Milfaut* est cité parmi les fiefs relevant de cette terre. (Dictionn. Histor. et Archéol. du Pas-de-Calais. St-Omer, t. 8, p. 113.)

1566. — Walerand Hubert, seigneur de Milfaut, du chef d'An^{te} de Bernieulles, sa femme, paie relief pour la pairie de Beauroy à Witternesse.

(Mém. S. A. M. 19, p. 437.)

1619. — Légier de Bétignv, neveu d'Artus de Bétignv, s^r de Milfaut. (Arch. du Nord B. 13848.)

1727, 26 nov. — Ch^{les}-Hrançois de Bainast, chev. seigneur de Septfontaines, Millefaux, été... capit^{ne} des Carabiniers du Roi, dem^t à Millefaux. (Ibid. Bur. Fin. C. 202.)

1759. — M. de Septfontaines possède la seigneurie de Milfaut, se consistant en censives du revenu de 6 l.
(20^{cs} Wandonne.)

1786. — Messire Ch.-Fr. de Baynard (*sic* p. Baynast), chev. seigneur de Septfontaines, Milfaut et autres lieux. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 175, f^o 147 v^o.)

MILFAUT

Fief à Erny-Saint-Julien.

1759. — M. de Septfontaines possède un fief qui s'étend dans la paroisse d'Erny, nommé le fief de Milfaut, consistant en censives du revenu de 22 livres.
(20^{cs} Erny-Saint-Julien.)

MILFAUX

Fief à Roquetoire.

1779. — Mons^r de Saint-Fontains (*sic* pour Septfontaines), propre de la seigneurie de Milfaux en Ligne.
(Centièmes Roquetoire, art. 19.)

MILLEMOTTE

Fief à Difques.

1620, 7 avril, — Hierosme d'Estiembecque, esc. seigneur de Millemotte. mari et bail de dame Marie Wasselin. (Arch. du Gros de Saint-Omer. Rente, n° 228.)

Il était fils de Nicolas d'Estiembecque, seigneur de Disque en Boisdingham, la Motte, et de Catherine de Bersacques. Peut-être ce fief dit « Millemotte » est-il le même que celui de « la Motte ».

MINCAT, MINKA

Franche sergenterie de Minka à Saint-Quentin-les-Aire, tenue du château d'Aire.

1730, 12 avril. — Edouard de Fléchin, chev. marquis de Wamin, seigneur de Harlebois, de Warmault, L'Hoet, Mazinghem, Fontenes, Château-Joli, S^t Martin, Morianne, Arras, et de la francque sergenterie de Mincat, etc... habitant au château de Wamin... noble tenement consistant en la francque sergenterie de Mincat sur le terroir de Saint-Quentin lez ceste ville d'Aire, séant en la fosse dud. Mincat... par achat de noble seigneur Ch.-Domin. de L'Etendart, chev. marquis dud. nom, baron de Fontaine et de Saint-Léger, seigneur de Werchocq, Croix, Baringhem, Val-du-Fresne, Fasque, Pippemont et autres lieux... consistant en rentes foncières dues par plusieurs héritages, « sans y comprendre aucunes terres données par mes « prédécesseurs en arrentement qui faisaient partie du fief en 1447 et -1501 sous MM. de la Vieville et de Gruson ; à cause de laquelle franche sergenterie je dois les écuelles dessus la table aux dépens de mon très redoublé prince et monarque pour servir à table, et dois mener avec moy une *marnie mafine*, c'est-à-dire une servante ou autre de mes domestiques pour rassembler et ramasser lesdites escuelles pour les mettre dans un cuvier « plein d'eau chaude pour quoi je dois avoir de l'hôtel de mond. seigneur plain un écuelle maïs et une autre de tous les autres mets compétant tels et semblables que l'on donnera et servira audit hôtel. »

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 201.)

1758, 6 avril. — Messire Jos.-Hippol. de Fléchin, marquis de Wamin, comte d'Harlebois, vic^{te} de Warmont, seigneur de Saint-Marlin-les-Hesdin, Morianne, fief d'Arras... franche sergenterie de Minka sur le territoire de Saint-Quentin lez ceste ville d'Aire en la fosse dud. Minka, par héritage de feu Fr.-Ed. de Fléchin, son père. (Ibid.)

MISTICQUES

Fief à Rebergues, tenu de la seigneurie de Westrehove.

1730, 7 oct. — François Samson, seigneur de Cormette, commandant des dragons du Boulenois, mari et bail de Caterine de Crend, tient un fief contenant trois mesures, nommé Misticques. (Rapport des seigneuries d'Audrehem, la Motte et Westrehove. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242.)

MOENSTEDE

Fief tenu du château de Saint-Omer.

1609, 27 février.—Testament de Simon de Luxembourg, prévôt des Collégiales de Saint-Omer et de Saint-Pierre d'Aire..... Item, je donne à Antoinette de Luxembourg, sœur d'Estienne (de Luxembourg, mon fils illégitime), les deux fiefs de Paris que je tiens présentement du château d'Aire avec les fiefs de Moenstede que je tiens du château de Saint-Omer. (*Vidimus* aux archives du château. de Lièvres. Comm^{on} de M. de la Charie.)

MOIECQUE

V. Moyecques.

MOINEAU

Fief à Bomy.

1759. — Le Chapitre de Boulogne possède le fief de Moineau en Bomy, produisant en rentes foncières et censives 28 l. (20^{cs} Bomy.)

MOLINGHEM

Commune du canton de Norrent-Fontes. La paroisse était comprise en partie dans la Régale de Théroutte.

1236. — Pierre, seigneur de Molinghem.
(Bull. S. A. M. XI, p. 223.)

1253. — Pierre de Molinghem, chev. (Ibid. p. 254.)

Commt XV^e siècle. — Robert de Lens, sieur de Rebecque, Mazinghem, Maubus, ép. Jeanne de Molinghem, fille de Jean, s^r de Molinghem et d'Antoinette d'Havesquerque, d'où Marguerite, dame de Molinghem.
(Généal. de Lens : ms. 89l Biblioth. de St-Omer.)

1438. — Robert de Lens, seigneur de Rebecques et Mollinghem. (Bull. S. A. M. X, p. 176.)

1567, 14 janv. — Noble seigneur Robert de Graveron, s^r de Gondreville et du fief et seigneurie de la Cuissine, scitué et assis en Harcourt (Normandie) et noble dam^{le} Nicolle de La Haie, dame des t. et seigneuries dud. lieu de la Haie et de Herbinghem, chastell. de Tournehem comté d'Arthois, et de Molinghem, bailliage d'Aire, fille hér^{te} de déf. noble homme Achille de la Haie, viv^t seigneur desd. terres et seigneuries, homme d'armes de la comp^{te} du feu seigneur de Villebon, son espouse, vend à Jacques du Biez, chev. seigneur de Boucourt, Ignaucourt, gentilh^e ord^{re} de la maison du Roy, pour en jouir, sa vie durant, et, après son trespas, par dam^{le} Ysabeau du Biez, sa fille, femme de Fn^{çois} de Nédonchel, seigneur d'Isbergue, toute la terre et seigneurie de « Molygain », scituée et assise

au village, de Molinghehein-lez-la ville d'Aire, tenue du Roy Cathol. à cause de son ch^{eau} d'Aire en quatre fiels, à 10 l. par. de relief chacun, et un autre fief tenu de la seigneurie d'Isbergue, à 35 s. par. de relief, comprenant maison, 112 mes. de terre, etc... pour le prix de 3.300 flourins de 20 patars et diverses charges dont le service de fondation d'une rente due à la chapelle de Saint-Denis en l'église Notre-Dame de Thérrouanne. (Minute Malingre, notaire à Montreuil. Comm^{on} de M. Rodière.)

1660. — Le Comte de Brins au lieu de Jehan de la Haye dict Brœucq et Achilles de le Haye, frère de Bon de le Haye, par avant Robert de Mollinguem, esc. s^r de Favereuilles. Cette mention se trouve dans le registre 16318 des Arch. de la Chambre des Comptes pour quatre fiefs tenus du château d'Aire et sis à Molinghem. On peut présumer que ce sont ces fiefs qui. constituaient la seigneurie de Molinghem, puisqu'elle n'est pas représentée autrement dans la série des aveux servis au château d'Aire.

1732. — Comte de Brias, à cause de sa seigneurie de Molinghem. (Pr.-verbal Rédaction des Coutumes, p. 312.)

1752, 22 mars. — Fr.-Englebert-Frédéricq-Ferdinand C^{te} de Bryas, marquis de Molenghem, dem^t au ch^{eau} de Moriamez... seigneurie et haute justice de Molinghem. (Arch. du Nord Bur. Un. C. 197)

1760. — Comte de Brias, marquis de Molinghem : seigneurie d'un revenu de 1131. (20^{cs} Molinghem.)

Fiefs sur Molinghem : Bretagne, Four à Le Haye, Lillette, Malfiance, Richecourt, Thil, Verchocq, Watrelot.

MOLLINET

Peut-être sur Febvin-Palfart. bien que la mention soit peu explicite.

1563. — Ant^{te} Baudelle, veuve de Guill^{me} du Maire, esc. s^r du Mollinet, et Jehan, son fils. (Gros de St-Omer.)

MONBERNACLE

Fief à Serques, tenu de la seigneurie de Ligne.

1765, 25 juin. — Item appartient à lad. Marcelle (Reine-Alexandrine-Louise, d^{lle} de Ligne) le fief et seigneurie de Monbernacle par succession de son feu père, consistant en huit razières un quartier de blé dus par divers particuliers à raison de huit mesures ou environ de manoir et terre aud. Serques au lieu nommé Zutrove (Zudrove). (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199.)

MONCEAU

Fief à Escoeuilles. indiqué dan» le Dictionnaire Topogr. du Pas-de-Calais.

MONCHY

Fief à Audrehem. tenu de la Motte d'Audrehem.

1730, 7 oct. — Claude-Franç^s-Marie de Poucques, éc. s^r d'Herbinghem, tient également de la Motte un fief nommé le fief de Mouchy, situé en la paroisse d'Audrehem... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242. Rapport des seigneuries d'Audrehem, la Motte et Westrehove, art. 104 et suiv.)

MONDOLF

(Vicomte de), tenu du château d'Audruicq.

1638. — Jean-Pierre... droit seigneurial pour fief d'une mesure sept verges, tenu du Roy, à cause de sa viscomté de Mondolf. (Reliefs payés pour fiefs du château d'Audruicq. Arch. du Nord. B. 16408.)

MONECOVEDAL

Fief à Nordausques, tenu du Bailliage de St-Omer.

1629. — Ph^{les} de Rincourt, esc. s^r dud. lieu, le Ploich, fils aîné et principal hér, de feu dam^{lle} Marie de Poucques, tient un fief et noble tellement cy-devant acquis par Ernoult Joires et Josse de Monchy, avecq autres biens et terres séans au terroir de Nordausques et pays environ, par contract passé par dev^t m. et esch. de la ville de Tournehem le 25 août 1541, se consistant led. fief en cinq mesures de terre à labour séans en une pièce au terroir de Nordausques, au lieu nommé Monecovedal, about. d'oest au chemin d'Arbres, etc... duquel fief en at esté donné rapport à sa Maj^{té} le v^e jour janvier 1629 par led. Ph^{les} de Rincourt.

(Reg. aux Fiefs. Arch, St-O. AB. XII, 5, f^o 103 v^o.)

MONNECOVE

Manecove ou *Maincove*, *Monecove*, *Monchove*, *Monichove*. Fief sur Bayenghem-les-Eperlecques, tenu du château de Tournehem

Le nom de Monnecove se rencontre comme nom de personne dans d'anciens textes des Chartes de St-Bertin et, pour la première fois, en 1129, on relève la présence d'un *Oylardus de Monekhove*, avec autres hommes du château de Tournehem, comme témoin d'un accord entre le Comte de Guînes et l'abbaye. (Chartes de Saint-Bertin, éd. Haigueré, n° 164.)

1380. - Jean de Wailly, fils Will^{me}, pour un fief de 27 l. par an, gisant à Monechove, venu de Jaquemin de Monechove, sa femme, fille de Phil. de Monechove.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1400. — Acte de location passé par le bailli de Jehan de Wailli de sa terre et seigneurie de Monchove.
(Arch. de l'auteur, Alb. N° 3.)

1473. — Dem^{le} Jacquemine de Wailly, fille Willame, pour le fief nommé, Monechove, tenu du ch^{eau} de Tournehem. (Arch. du Nord. B. 16700. Bull. S.A.M. III, p. 172.)

Jacqueline de Wailly, d^e de Monnecove, fille de Guillaume et de Marie de Sentis, ép. Phil. de Bersacques, fils de Jacques, qui fut nommé, en 1440, châtelain et lieutenant d'Eperlecques.

—Denis de Bersacques, fils des précéd^{ts}, lieu^t général du bailliage (1515-1533), échevin puis mayor de St-Omer (1540-46), ép. Julienne de Clarques, d^{lle} de la Poterie.

—Philippe, leur fils, qui, de d^c Marg^{te} le Boulengier eut deux fils, morts jeunes, dont l'un Philippe avait reçu le fief de Monnecove. Après lui, la succession échut aux collatéraux les plus proches et la seigneurie de Monnecove échut, en 1597, à Gérard Piers, fils de Nicaise et d'Adrienne de Bersacques, cette dernière étant sœur de Denis de Bersacques ci-dessus.

—Charles Piers ép. 1° Jeanne Rolland; 2° Françoise van Rondz.
(Renseignements fournis par M. Violette de Noircarme.)

1623. — Charles Piers, seigneur de Monccove, Welle, Nieuvenhuse, fils et hér. De Charles, tient en ung fief à 10 l. par. 20 s. de cambellaige... la seigneurie de Monecove.

En marge•: *modo* Ch^{les} Piers, fils dud. Charles, at payé le relief lé 26 décembre 1662.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 26.)

1739. — Friç^{ois}-Jos.-Jacques Piers, seigneur de Monnecove. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 16.)

1742. — Franc.-Jos.-Jacques Piers, esc. s^r de Monnecove, Nieuwenhuysse, etc... fief seigneurial de Monnecove, s'étendant aux villages de Bainghem, .Nortleulinghem, Nordausques et lieux circonvoisins, etc...
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 232.)

1755, 24 janv. — La ferme de Monnecove, dont les terres s'étendaient alors sur une superficie de 107 mesures 7 verges et demie, fut acquise par les ss^{rs} Emmanuel-Frç^{ois}-jos. Lesergeant du Plouich, Eugène-Henri-Joseph Lesergeant de Lillette, Thomas-Ignace-Joseph-Célestin Lesergeant de (Campagne et par la demoiselle Marie-Anne-Thérèse Lesergeant de la Planque, achat fait en commun du mandataire spécial du sieur Fr.-Jos.-Jacques Piers, ancien seigneur de Monnecove, propriétaire dem^t à Cume, près Courtrai, et du s^r Jean-Ch.-Ignace Piers, propriétaire dem^t à Gand, moyennant le prix principal de 27.000 livres, etc... (Contrat passé dev^t M^e Vanechout et son collègue, notaires à Saint-Omer.)

1761. — Emman.-Franc.-Jos. Le Sergeant, seigneur du Plouich, pour fief et seigneurie nommé Moncove, consistant en censives d'un revenu de 46. l. 12 s. (Arch du P-de-C. 20^{cs} Bayenghem.)

1774,13 sept. — Eugène-Henry-Joseph Le Sergeant, seigneur de Monnecove. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242.)

Ce fief fut l'objet de. démembrements, dont l'un, *quint de Monnecove*, fut transmis par Jacques de Bersacques, fils de Philippe et de Jacqueline de Wailly, à sa fille Julienne de Bersacques (viv^t en 1582) issue de son second mariage avec d^{lle} Marie Dindreman. Julienne de Bersacques ayant épousé Robert Reymakre ou Rietmacker, conseiller au bailliage de Saint-Omer, le transmet à sa fille Antoinette qui épousa, en 1582, Charles de Brigode, lieu^t du Mayeur de Saint-Omer.

1605. — Charles Brigode au nom de ses enfans cl de dam^{le} Ant^{te} de Rietmacre, sa femme, pour un fief de 17 mesures et demie et deux verges à Monnecove, et 10 quartiers de terre venus de la d^{le} de Rietmacre, sa mère. (Arch. du Nord. B. 11)053.)

Marie de Brigode, leur fille, épousa François Deschamps, échevin d'Aire.

1628. — François Deschamps, eschevin de la ville d'Aire, mary et bail de dam^{le} Marie Brigodde, fille et hér^e de deffunct Charles, eschevin de la ville de S^t Omer, et dam^{le} Ant^{te} Reimacre, tient deux fiefs : le premier se consistant en 17 mesures et demie de terre à labour gisant à Monnecove en deux pièches, abouttant.... d'aval au chemin venant de la Balance à Tournehem... Le second contenant dix quartiers aussy de terre à labour gisant audit lieu, listant d'aval aud. chemin, d'amont aux lier, de Jan de le Porte, abouttant vers mer à Josse Segrès, dit Advocat, et vers soleil à Jacques Régnier. (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f^o 103 r^o.)
Le fief continua à se transmettre à leurs descendants, et, au 18^e siècle, on trouve Charles-François-Joseph Deschamps, s^r de *Monccove*, qui vécut de 1711 à 1740⁽¹⁾, avocat et échevin de la ville de Dunkerque.
(Arch. de famille de Fauteur.)

1. Il était fils de Ch.-Fr. Deschamps. s^r de l'Escade, échevin d'Aire, puis de Saint-Omer, et de Marie-Albertine Guérin

Un autre démembrement de la seigneurie de Monnecove se trouve chez un Lambert de Heghes, seigneur de Monnecove, vivant en 1582, qui semble avoir été seul de la famille de Heghes à en porter le nom. Il était fils de Pierre de Heghes, greffier, puis conseiller au Bailliage de Saint-Omer, et de Marie Dindreman.

1597, 9 juin. — Mariage à Saint-Denis à Saint-Omer de Lambert de Heghes, seigneur de Monechove, bailli de la baronnie de Licques, avec d^{lle} Marg^{te} Van der Wœstine. (Registres de Catholicité de Saint-Denis.)

MONNECOVE

Fief à. Bilques, tenu de la seigneurie de Bioniques et Pihem.

1570, 23 avril. — Phi^{les} de Bersacques, éc. s^r de Monnekhove, sert rapport et dénombrement au Roi notre s^{re} Conte d'Artois, à cause de son château féodal de S^t Omer, d'un fief de 33 mesures séant au terroir de Bilques, listant au bois de le Lorelle, tenu précédemment de la seigneurie de Bientques, actuellement dévolu au Roi par droit de confiscation. (Arch. de l'auteur, n° 32.)

Eustache de Fiennes, baron d'Elnes, seigneur de Bientques et Pihem, s'était compromis dans les guerres de religion en embrassant le parti du prince d'Orange. (V. *précédemment*, p. 382.) Ce fut la cause de la confiscation temporaire dont il est ici question.

1613, 3 juillet. -- Jehan Merin, bailli du viscomte de Fruges Guislain de Fiennes, donne reçu à Ch. Piers, s^r de Monicove, du dénombrement, en date du 4 avril 1612, du fief ci-dessus (dont la mouvance était revenue à ses anciens seigneurs). (Ibid.)

1687, 25 janv. — Mess^{re} Ph.-George-Fr. de Thienes, ch. marquis de Berthe, seigneur de Bilques, fait rapport à Maximilien de Fiennes, comte de Lumbres, curateur d'Alexis, son fils mineur, hér. de m^{re} Marcq de Fiennes, vicomte de Fruges, baron d'Enne, s^r d'Esquerdes, Bientques et Pihem, d'un fief qu'il tient de luy, nommé le fief de Monichove, à cause de sa terre et seigneurie de Bientques, lequel se comprend en 33 mesures et le tiers d'une en bois, terres ahanables, ramonières et bruhères séant en une pièche au terroir de Bilques, listant vers mer au bois de l'Oreille, vers soleil à la seigneurie de Helfaut, etc... (Comm^{on} de M. l'abbé A. Collet.)

1708. — Aveu et dénombrement que nous, Ph.-G.-Fr. de Thiennes, marquis de Berthes... fief et noble tènement vulgairement nommé fief de Monecove, échu par trépas de dame Marie-Adrienne de Lens, notre feuë, chère et honorée mère, avant, mess^{re} Ant. de, Lens, avant, Ch Piers, seigneur de Monecove, avant, Ch. Piers, et, -avant, Phil. de Bersacques aussy seigneur de Monecove...33 mes...en une pièce à Bilques, listant au bois de Lorelle (Biblioth. de St-Omer. Terrier de Bientques et Pihem donné par M. H. Eloy, r° 599.)

1784, 7 août.—Rapport servi par Fr.-R.-B. de Bessuejous de Rocquelaure, à cause de sa femme, Marie-Isab.-Claire-E. de Houchin, fille de Jean-Joseph-Marie, marquis de Houchin, icellui fils de Louis-Alb^t-Fr^{çois} comt de Houchin, icellui neveu et héritier de Phil.-Georges de Thienne, marquis de Berthe, auparavant Marie-Adrienne de Lens, mère du précédent, fille d'Ant^{ne} de Lens, seigneur de

Bilque-Hautegreve et précédemment venant de Charles *Pierre* (*sic* pour Piers), seigneur de Manecove, et auparavant Philippe de Bersacques, éc. seigneur de Manecove,
(Arch. de l'auteur, n° 51.)

MONNECOVE

Fief à *Notkerque*, tenu du château d'Audruicq

1605. — Regnault du Bois, seigneur de Monichove (Contr. de mar. du 24 mars 1605 de Loys de Woorm et de d^{1e} Marie de Lattre. Gros de St-Omer, n° 5), épouse d^{1e} Jacqueline Loïselle.

1632. — Oudart du Bois, fils et héritier féodal de feu Regnault du Bois, tient de sud. Ma^{te} à cause de son ch^{eau} " d'Audruicq, le fief de Monecove scitué aud. Nortkerque, à 10 l. par. de relief.

Selon d'anciens comptes de 1593 et autres antérieurs, la seigneurie de Monecove est gisante es paroisses de Zutkerque et Nortkerke, comprend 31 mesures de terre à Nortkerque, autres terres à Nortkerque et Zutkerque.
(Arch. du Nord. B. 16462, n° 60.)

1751, 22 janvier. — Jacques-Franc. Doresmieux, éc. s^r de Fouquière, Monicove, a le fief de Monicove par le trépas d'Edouard-Jacques, son père, tenu du château d'Audruicq, s'étendant aux terroirs de Nortkerque et Zutkerque... se comprend en 31 mesures 1/2 de terres domaniales « la rue de Monicove passant à travers ».
(Arch. du Nord. Dur. Fin. C. 214.)

1765, 4 nov. — Jacques-Jos.-Alex. Doresmieux, chev. seigneur de Fouquières... le fief et seigneurie de Monicove situé à Nordkerque et Zudkerque. (Ibid. C. 210.)

1762. — Mons^r Doresmieux de Fouquières, propre du fief de Monicove, consistant en droits seigneuriaux du revenu de 1 l. -18 s. (20^{cs} Nortkerque.)

1789, 10 déc. — Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman, seigneur de Wolphus, Ampleman, la Cressonnière, Noirbarne, *Monnecove*, etc... (Arch. Nat^{les} Q¹ 900. Rapport du fief d'Ampleman.)

MONNECOVE

(Fief de) à Setques.

1760. — Le s^r Caillot... un fief seigneurial, dit fief de Monecove, consistant en censives et droits d'un revenu de 2 l. 4 s. (20^{cs} Setques.)

MONNECOVE

Fief sur Zutkerque.

1631. — Led. Jean-Rap^{te}» Hanon tient de sa Majesté un autre fief nommé la Viscomté d'Allenboon (d'Alembon) ou damonschove (de Monechove), au relief de 60 s. qui se comprend et extend en plus, rentes foncières assignées sur plusieurs parties déterres scituées tant en la paroisse dudit Zutkerke, comme en celle de Polincove.

En marge : *Modo* le s^r de Lauretten.

(Arch. du Nord. B. 16462, n° 33.)

V. au mot **Alembon**»

MONNEQUEBEURRE

A Saint-Folquin. C'était une censé appartenant à l'abbaye de Saint-Bertin, au hameau de ce nom. Voir Charles de Saint-Bertin, *passim* depuis 1272. Mais cette, censé du pays de Langle ne doit pas être confondue avec une maison de justice que l'abbaye avait dès le 13^e siècle à Bourbourg « chartaine maison » k'on apele le maison de Monekebure en le vile de « Bourbourg, en lequele il tenoient et fasoient tenir « leurs plais cl fasoient faire loys et jugemens sur « leurs hostes et subies.... »

(Vers 1368. *ibid.*, édit. Haigneré, n° 1768.)

1759. — Abbé et Religieux de Saint-Bertin possèdent la seigneurie nommée Mœnequebœur, consistant en censives du revenu de 119 l. (20^{cs} Saint-Folquin.)

MONNEQUEVELT

Fief à Houlle, tenu de l'abbaye de Saint-Bertin. ,

1503, 26 juin. — Guillaume d'Esquires donne rapport et dénombrement de deux fiefs : l'un à Eperlecques, l'autre nommé le Monnequevelt en la paroisse de Houlle. (Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, n° 3735.)

MONNIN

Fief situé à Happe.

1789, 30 juillet. — Gaspard-Jean-Liévin Braure, s^r de la Vasserye, Monin, bailli de Campagne... fief seigneurial relevant de ma seigneurie (de Campagne-les-Boulonnais) scitué es Angles et Valvoretz, échu par relief de Pierre-Hubert, son frère, à lui par achat de Guil^{me} Payelleville, greffier du pays de Langle, consistant en domaine, manoirs et terres labourables, nommé fief Monnin.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234. Rapport de la seigneurie de Campagne, 27^e fief.)

MONT (LE)

Fief à Landrethum mouvant de la châtellenie de Tournehem.

1544. — Flour d'Ardre, seigneur de Crésecque, tient un fief en ung lieu *nommé Le Mont*, séant aud. Landrethum, au relief et chambell. de cx s.
(Arch. du Nord. B. 16733, n° 78.)

MONT CORNET (LE)

Hameau et fief à Febvin-Palfart.

1 718. — Nicolas Le Clercq, s^r du Mont Cornet.
(Bibl. St-Omer, manusc. 890, f° 289.)

1760. — M. le prince de Robecq... fief seigneurial du hameau du Mont Cornet, consistant en censives du revenu de 15 l. (20^{cs} Febvin-Palfart.)

MONT DE BIENNES

Fief à Saint-Quentin-les-Aire, tenu du bailliage d'Aire.

1660. — Jehan de la Viesville, pour fiefs Bocquet, Tanel, Mont de Bienes, du Jardin.
(Arch. du Nord. B. 16318.)

1722, 20 oct. — Dame Marie-Anne Le Roy, épouse séparée de biens de François-Jos. Le Mercier, éc. s^r de Villers, par succession de feu s^r Jacques le Roy, son père; avant M. de la Vieville : fief du Mont de Bienne à Saint-Quentin, consistant en quatre mesures 15 verges de terre à labeur et rentes foncières. (Ibid. Bur. Fin. C. 191.)
V. les fiefs : Biennes, Chastelet, Gardin, Temple.

MONT GUILLAIN

Fief à Fasquelles

1502. — Guilwin de Béthencourt, *pour* un fief nommé le, fief du Mont Guillain en la seigneurie de Fasquel.

(Dénombrement du fief de Renty-Campagne. Biblioth. Valenciennes, ms. 574, f° 69 r°.)

1786. - ... terre tenant à la seigneurie du Mont Guillain... au seigneur de Tramecourt, seigneur de Mont-Guislain... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 87 r°.)

D'après une note des Archives de Courset, ce fief consistait, au 18^e siècle, en hommages et rentes d'un revenu annuel de 20 livres.

MONTOIRE (LA)

Ancien château .des Comtes d'Artois sur la lisière des communes de Nielles-les-Ardres et Zutkerque. Il n'y eut pas, à proprement parler, de seigneurs de la Montoire, car, après avoir servi aux Comtes, le château resta jusqu'à une époque avancée, au moins la fin du seizième siècle, une forteresse qui défendait la frontière du pays et recevait une garnison commandée par un capitaine. Il y avait à côté du château un domaine assez important qui fut à des particuliers ; d'autre part, nous voyons également, par une mention, que le domaine du Souverain fut engagé également à des particuliers quand la forteresse n'eut plus de raison d'être à cet endroit.

1568, 22 mai. — On voit, dans un acte du Gros dé Saint-Omer, que Marguerite de Hanon a hérité de la terre de la Montoire de sa sœur, Anne de Hanon, mariée en Allemagne au s^r de Rubre.

(Arch. du Gros de St-Omer. Année 1568. Transaction.)

1780. — Jacques Codron occupe 145 mesures de terre composant la ferme de la Haute-Montoire appartenantes aux héritiers de M. de Montmonier et consors, engagiste du domaine de Sa Majesté.

Louis-Marie Codron occupe la ferme de la Basse-Montoire, appartenant auxd. sieurs engagistes, contenant 87 mesures de terre, etc... le tout tenant ensemble, listant west à une ruelle qui fait la séparation- du terroir de Nielles et Louches, oest au bois de la Montoire, about. nord aud. terroir de Louches.

(Arch. du P-de-C. Centièmes Zutkerque.)

MONT RENAULT

ou .Mont Regnau. Fief à Mametz, tenu du château d'Aire.

1739. — J.-J. Descamps, s^r d'Inglebert, à cause de son fief de Mont Regnau, franche Sergenterie.

(Pr-verb. de Rédact. Coutumes, p. 291.)

1742, 30 mai. — Dame Marthe-Madeleine Renardy, v^{ve} de M^e Jean-Joseph Descamps, viv^t seigneur d'Inglebert, bail et tuteur d'Alexandre-Benoît; .Jean-Baptiste-.Joseph ; René, Elisabeth et Marie-Joseph Descamps; et encore au nom de d^{lle} Jeanne-Alexandrine-Descamps... fief et noble tenement nommé Montrenault, sis au village de Mametz, consistant en tenements divers et droits seigneuriaux, tenu du château d'Aire; à cause duquel fief elle doit un sergent à cheval par tout le Bailliage d'Aire, et servir sa Majesté, son Grand Bailly ou Lieutenant étant aud. Aire, à cheval et à pied, de nuit et de jour, qui, et chacun an doit avoir une paire de draps au jour de Toussaint, et 42 s. par. et 1 paire de draps à Pâques et 34 s. par. et, toutes les fois qu'elle fera led. service de sa dite Majesté présente, doit avoir une écuelle de tous les mets tels que l'on servira à l'hôtel de monsgr. le roi. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 197.)

MONT THUREL

Fief à Coupelle-Vieille.

1786, 25 mai. — Philippe de Wandonne tient aussi de mad. terre et baronnie de Coupelle-Vielles, deux fiefs et nobles tenements, acquis de Gaspart de Wailly, nommés le Mont Thurel, au terroir dud. Coupelle. (Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Dur. Fin. C. 178, f° 69 r°.)

MONT YSERIN

Fief à Longuenesse, tenu du Bailliage de St-Omer.

1416. — Jean de Houchin, esc. seigneur de Longastre, pour le fief du Mont Yserin hors la porte Sainte-Croix lez l'église S^t Michel, venu de Ph^{le} de Wissoc, son frère⁽¹⁾.

1418. — Claude de Wissoc, pour le fief Yserin en la paroisse S^t Michel, venu de Ph^{le} de Wissoc, son frère.

1426. — Jean de Houchin, fils de Jean, pour le fief Yserin venu de Jean de Houchin, son père, (et de Claude de Wissocq, son oncle, décédé à Paris en 1423).

1463. — Jean de Houchain, s^r de Longattre, fils de Jean, fief d'Yserin consistant en dix mesures tant prés que terres. (Arch. du Nord. B. 10053.)

1. Sic. Lisez « son beau-frère ». Jean Je Houchin, s^r d'Annezin, épousa Jeanne de Wissocq, sœur de Philippe. Celui-ci trouva la mort à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415

1582. — Dam^{lle} Barbe Renverse, vefve de feu d'Inghem, sieur de Gastregate⁽¹⁾, fille et hér^{re} de Jan Renverse, fils et héritier de Erculles, sieur de Novion, tient un fief de dix mesures de terres et preys, le Mont Yserin, situé près le. Mont S^t Michiels lez la ville de S^t Orner, listant nort à la dame de Prouve, zud à la terre de la cure de Sainte-Croix, listant west à lad^{te} dam^{le}, Pierre Andrieu, m^{re} Ant^{ne} de la Haultoye et

hér. de Jacques de Bersacq, acquis par le dit Herculles avecq autres héritages de tutteurs et advoué particulier de dam^e Anne d'Audenfort ⁽²⁾, fille et héritière de feu le sieur d'Audenctun..

Suit la prisée faite de ces terres pour liquider les droits seigneuriaux ; elles ont été estimées à 31 florins la mesure « attendu qu'elles sont scituées sur le mont Saint-Michiel » et peu fairetil (*sic*) » Acte du 6 juin 1582.

(Reg aux Fiefs Arch. de St-O. AB, XII, 5, f° 86 v°)

1698, 12 déc. — Laurent du Hautoy, bourgeois march^d à Saint-Omer, et Thérèse le Frère, sa femme... fief de quatre mesures restant de dix, dont le surplus a été incorporé dans les fortifications du fort S^t Michel lez lad. ville de Saint-Omer, nommé le Mont Yserin.

1714, 17 août. — Augustin Blondel et Jeanne Segulier, sa femme, icelle héritière de J.-B^{te} Segulier, son père, héritier de Thérèse le Febvre, femme de Laurens du Hautoy, décédé le 18 sept. 1713, pour moitié dont l'autre appartient à d^{lle} Marie-Philippine Cordonnier, veuve de Philippe Caron, par achat de Laurent du Hautoy, son oncle... fief le Mont Yserin, etc....

1733, 4 juillet. — Louis-Joseph Caron, licencié en médecine et Jean-Baptiste Blondel, par indivis; led. Caron par achat de Cornil Six, héritier de Laurent du Hautoy, son oncle, le 20 juin 1714... l'autre moitié à .T.-B. Blondel, fils d'Augustin. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

1747, 12 mars. — Maître À. -J. Faget, licencié en médecine à Saint-Omer, tuteur d'Ad.-Jos.-Emm. Caron, fils et héritier de m^{re} L.-Jos. Caron, vi^t seigneur de Leulinghem-lez-Estrehem : moitié d'un fief de dix mesures en partie inséré dans les fortifications, nommé le mont d'Iserin... l'autre partie appartient à Jean-Bap^{te} Blondel, fils d'Augustin, dont jouissent par indivis. (Ibid. C. 237.)

MORANDE, MORANNE

(Fief de la) à Roquetoire, *alias Morianne*.

V. **Morianne**.

MORBECQUE

(Seigneurie de) en Heuringhem.

1. *alias Kcstregaet*. Cf. p. 453.

2. Pour la dévolution du fief des Wissocq aux d'Audenfort, cf. également précédemment le fief Loo

1759. — Eug.-Henri-Jos. Le Sergeant, éc. s^r de Lillette, possède en cette paroisse un fief nommé la Mayeurie d'Heuringhem et la seigneurie de Morbecque en Heuringhem, dont le revenu en censives est de 9 l. 3 s. ti d.

(2^{cs} Heuringhem.)

MORBENDE (LA)

Fief à Coyecques, tenu de l'abbaye de Saint-Bertin.

... « Un fief démembré et écléché du fief de la Prévôté, se consistant en onze meures de terre à labeur, situé près des haies, nommé *la Morbende* (tenant) de la liste vers midy à la Grande rue du Hamel à l'Eglise, vers nord au fief Ènlart, d'orient à Jaque Leprêtre, Mathieu Derin et autres et d'occident à la seigneurie de Berlay; à cause duquel est deu relief de 10 1. par. et cambellage coutumier, le 5^e denier en vente, don, transport, etc... »

Ce fief est au rapport de Guy Toret, mari et bail de d^{lle} Marg^{te} de Hézecque de l'an 1406 ;

depuis à Tassinot de la Caurie, rapport de 1514 ;

depuis à Berlin de la Caurie de Coyecques, fils Tassinot, qui l'avait acheté de M. de Hapanne⁽¹⁾ (de Wissocq, seigneur de) en 1588;

depuis à Jean de la Caurie, son fils;

depuis à Louis Flameng, à cause de Willelmine, sa femme, fille de Jean ;

depuis à Charles Gruel, à cause d'Ant^{te} Flamen, sa femme;

depuis à Pierre Pecqueur, apoticaire à Saint-Omer, par achat sur Gruel en 1627, lequel a paie le droit seigneurial et en a donné rapport en 1675 ;

depuis aux sieurs Démons et Geubles, à eux échu par trépas de Marg^{te} Pecqueur, fille dud. Pierre et Marie-Thérèse Desmons, femme au s^r de Mametz fille de lad. Marg^{te} Pecqueur, qui ont payé les reliefs et chambell. au sieur de Haynin, le 17 oct. 1716 : le sieur Geuble à cause de Marie-Antoinette Lagache.

Le 28 nov. 1725, a été reçu de Bernard-Joseph Desmons la somme de 15 1. 1 s. 3 d. pour relief et chambell. escheu par la mort de Ch.-Louis Desmons, son père, provenant de Marie-Thérèse Desmons, sa tante, lequel a donné rapport en 1726; led. s^r Bernard-Jos. Desmons l'a depuis vendu à Jacques-Nicolas Richebé le 10 mars 1752 ; et le retrait féodal fut fait par Ignace-Dominique Desmons, frère cadet de Bernard-Joseph, qui a payé le droit le 17 février 1753.

Le 22 févr. 1757, l'héritier féodal de M. Ignace-Dominique Desmons de Framezeele paiait relief et cambel. Jean-Fr^{çois}-Jos. et Ant.-Jos. Bonnière, acquéreurs par déclaration de command de Jean-Marie Bonnière et de Marie-Pélagie Cadart, leur père et mère, par acte du 7 avril 1785, (D'après un Registre de comptes de l'abbaye de St-Bertin du 18^e siècle, Cart. 5, n^o 771, vu aux Archives du Pas-de-Calais par M. le chanoine Delamotte.)

MORCAMP

Fief près Renty.

1502. — Pierre Pollart tient en fief deux mesures de terre listant d'une part au bois de la Hestroy, d'autre liste ou *fief Morcamp*, d'un bout au Val Bailliet.

1. Sic pour Gapanne.

(Dénombr. du fief de Renty, ms.574 de la Biblioth. de Valenciennes, f^o 103 r^o.)

MORCELLET

ou *Morselede*, V. **Morselede**.

MORDA

Fief dépendant de la seigneurie de Nielles-les-Thérouanne.

1786. — Dans la déclaration de la seigneurie de Nielles-les-Thérouanne tenue du Comté de Fauquembergues, il est parlé, dans les tenants et aboutissants, du *fief Morda*.

(Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 178, f° 103 r°.) Plus loin (f° 110) on trouve la mention suivante : La v^{ve} et héritiers de N... Mordas, par relief de François Mondas, tiennent de Fasques un fief qui se consiste en plusieurs jardins et terres.

MOREL,

Fief à Coupelle.

1786. — Mention d'un « fief Morel » mouvant de la pairie et baronnie de Coupelle-Vieille et Neuve.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 64 v.)

MORIANNE

Fief à Aire et tenu du château d'Aire.

On remarquera ci-après deux séries de dévolutions s'appliquant à un fief *Marianne* en la ville et banlieue d'Aire : l'une accompagne régulièrement le fief *ail d'Arras*, l'autre, différente, accompagne les fiefs Wambecque. Beauroy, le Temple. Il est vraisemblable que c'est le même fief qui fut démembré.

1402. — Pierre de Blendecque, dit de Moriane, pour la terre de Moriane, près Aire, venue de Jean de Blendecques, dit de Moriane, son père.

1438. — Pierre Baugier, pour deux fiefs, l'un nommé Morianne à Aire, l'autre venant de Jehan de Baugier qui fut à d^{11e} Jeanne d'Arras, qui le tenait de Jeanne de Blendecques. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1473. — Ysembart de Crespiœul, fief de Morienne.
(Ibid. B. 16319.)

1503. — Jean de Crepieul, fiefs Morianne et d'Arras vendus à Marie Hannon, veuve de Ch^m du Mont S¹ Eloy.

1524. — Jacques le Viesier, s^r de Croix, de Pippemont, mary et bail de Franç^{se} le Volle, trois fiefs : Bajollet, le 3^e nommé Morianne.

1542 . — Wallerand Hubert, s^r de Millefault : fief Morianne, de Wambecque, du Temple

1546. — Christophe de Fiennes, fiefs Morianne, Arras, du Jardin, venant de sa mère Jeanne du Grospré.

1619. — Légier de Bétigny, neveu d'Arlh. de Bétigny, s^r de Millefault, fiefs Beauroy, Wambecque, Temple, la Morianne. (Ibid. 13848.)

XVII^e siècle. — Les héritiers d'Artus de Bétigny (*alias* Bétigny), esc. s^r de Millefault, Morianne, Wambecque, Beauroy et le Temple, par avant, Wallerand Hubert... le fief de Morianne, séant en la ville d'Aire et au mont Saint-Martin-les-Aire. (Ibid. B. 10318. Ch. 47.)

1660. — François de Pippemont au lieu de François, son père, tient un fief, nommé fief de Morianne, comprenant un manoir proche la rivière de la Lacquette vers « l'Escusson » et les terres du « fief du Petit Paris ». (Ibid. Chap. 59.)

1727, 26 nov. — Ambr. de Blaizel, chev. s d'Enquin y dem^t, d^{lle} Anne-Elisab. Accary, son épouse, Jean du Repaire, seigneur de Blezières, Jacqueline Accary, son épouse, dem^t à Boulogne, dame Benoîte Accary, dame de Septfontaines, procuratrice de Ch.-Fr^{çois} de Bainast, chev. seigneur de Septfontaines, Millefaux, etc... capitaine des Carabiniers du Roi, dem^t à Millefaux. filles et héritières (avec dame Marie-Louise Accary, leur sœur, épouse de Jacques Descajeul, éc. s^r d'Hocquinghem, Neuval, etc.) de Louis Accary, viv^t éc. s^r de Maninghem... pour quatre fiefs tenus du château d'Aire, Wambecques, Morianne, Beauroy, le Temple. (La Morianne, en la v. et banlieue d'Aire, consiste en treize mesures qu'ont les dénombrants en leurs mains sur le mont de Biennes, ainsi qu'en rentes sur maisons à Aire.) (Ibid. Bur. Fin. C. 202.)

1730, 12 avril. — Fr.-Edouard de Fléchin, chev. marquis de Wamin, seigneur de Harlebois, de l'Ho, Mazinghem... fiefs d'Arras... et de Morianne en ceste ville et banlieue d'Aire, consist^t également en plusieurs rentes foncières. (Ibid. C. 193.)

1758, 6 avril. — Mess. Jos.-Hipp. de Fléchin... fiefs d'Arras et Morianne. (Ibid. C. 201.)

1771, 6 nov. — Ant.-J. de Baynast, prêtre chanoine, dem^t à Saint-Quentin, Picardie, dame Austreberthe de Baynast, veuve de M. de Roussel de Bedouatre, dem^t à Bedouatre près Boulogne-sur-Mer, et dem^{lle} Maximilienne de Baynast, frères et sœurs, enfants de mess^{re} Ch.-Fr. de Baynast et de dame Benoîte Accary... quatre fiefs : Wambecque, Morianne, Beauroy, Temple.... (Ibid. C.193.)

MORIANNE ou MORANNE (LA)

Fief à Roquétoire.

Fin XV^e siècle. — Jacques le Viesier, seigneur de Pippemont, qui le vend, en 1513, à François Monissart
(Cf. *Histoire d'une Chrétienté*, par l'abbé Leroy, p. 242.)

1660. — Jehan Marche, à Cambray.

Avant lui, Robert Marche, Mis Bertin.

Antérieurement, Jehan Coeud, marie et bail de Jehanne de la Folie... pour le fief de le Morianne en la paroisse de Roquestoire. (Arch. du Nord. B. 16318. Chap. 40.)

1730, 2 août. — Guill.-Fr. Malflan ou Macflan, dem^t à Cambray : fief de la Moranne à Roquétoire, échu par décès de Jean-Alex, son père. Le gros du fief comprenait le pré de la Moranne d'une étendue de 9 quart. 21 verges; cinq quartiers de terre et rentes foncières, etc...
(Ibid. Bur. Fin. G. 199.)

1739. — Le sieur de Maillant, s' de la Moranne.
(Pr-verb. de Rédaction des Coutumes, p. 312.)

1747, 25 avril. — Phil.-Alb^t Crépin, laboureur à Roquétoire, et Marie-Margi^{te} Saison, sa femme... fief et noble tenement n^e la Moranne à Roquétoire acquis par eux de Cornil-Dominique Carouille, aman de la salle abbatiale de Clairmarais, agissant pour Guill.-Fr. Macflan, sieur de la Moranne. (Ibid. G. 199.)

1780, 24 sept. — Pierre-Nic. Blondel, garçon majeur dem^t à Roquétoire, fils aîné et héritier de Marie-Louise Crépin, icelle fille de Philippe-Albert et de Margi^{te} Saison... fief de La Moranne, provenant de l'acquisition que lesd. ont faite de Cornil-Domin. Carouille, stipulant pour Guill.-Franç. Macflan, s^r de la Moranne, à Cambrai. (Ibid.)

MORIANNE (LA)

Fief à Racquinghem.

1760, 19 avril. — Phil.-Alex. Prévost, doct. en médecine... fief de la Morianne «au cimetière de Racquingham» consistant en 9 quartiers de jardin nommé la Morianne. (Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 238.)

MORICE DE PARIS

1786, 25 mai. — Led. seigneur de Verchocq (Pierre Fr. de la Pasture) tient encore deux petits fiefs nommés le fief Morice de Paris de lad. seigneurie de Fasque, se consistant en plusieurs parties de rentes foncières que lui doivent plusieurs particuliers.

(Arch. du Nord. Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues. Bur. Fin. C. 178, 1^{er} 110.)

MORIN

Fief à Louches, mouvant de la baronnie de Cresecques.

1784. — Joseph-Etienne Marcotte... fief *Morin* s'étendant sur quatre mesures de terres.

(Arch. Nulles Ueg. Q' 906, f^o 16 r^o.)

MORINGHEM

Actuellement commune du canton sud de St-Omer.

La seigneurie appartenait à l'abbaye de Licques, et ce n'est qu'au 18^e siècle qu'on en relève des démembrements. En 1/23, il y eut un conflit entre l'abbaye de Licques et Jacques-Joseph-Phil. Liot, éc. s^r de Guzelinghem, au sujet de droits honorifiques dans l'église, droits que ce dernier réclamait, comme seigneur de Guzelinghem, et que ses prédécesseurs avaient toujours possédés. L'abbaye de Licques, comme seigneur de Moringhem, lui contestait cette prétention. (Cf. *Epigraphie des Cantons de St-Omer*, p. 516.) Le Bailliage de Saint-Omer, devant qui fut portée l'affaire, admit la thèse que la haute justice de Moringhem n'appartenait à aucun des intervenants, mais au Roi, puisque, de tout temps, les habitants de cette localité étaient venus plaider, tant au civil qu'au criminel, au Bailliage de Saint-Omer. En conséquence, l'abbaye de Licques ne possédait à Moringhem que la justice inférieure et foncière et il n'y avait pas de raison de réintégrer le s^r de Liot dans la possession de fait que ses auteurs avaient eue des droits honorifiques.

1760. — L'abaie de Licque ; seigneurie de la paroisse et dud. lieu, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 953 l. (2^{es} Moringhem.)

1783, 9 mars. — En exécution d'un contrat de vente et aliénation à titre d'engagement faite par les Commissaires généraux du Conseil, députés par le Roi, le

s^r Jacques-Ant.-Léonard Dupont, éc. conseiller-secrétaire du Roi, prend possession de la haute justice et seigneurie de Moringhem. (Epigr. Des Cantons de Saint-Omer, ibid. et Mém. Soc. Ant. Mor. t. XXV, p. 75.)

On trouve ensuite que M. Le Merchier de Créminil acheta à M. Dupont la seigneurie de Moringhem pour entrer aux Etats d'Artois.

(Notes Généal. de M. Violette de Noircarme.)

V. les fiefs : Barlinghem, Brouxolle, Guzelinghem, Difques.

MORLOCQ

Fief à Sainte-Marie-Kerque.

1782, 14 nov. — P^{re}, Jos.-Fr. Gaillart de Blairville et d^{lle} Marie-Pélagie Boels... trois fiefs sis à Sainte-Marie-Kerque, les deux premiers nommés Morlocq et le troisième Kempenahetwal. (Arch. du Nord. I3ur. Fin. C. 189.)

MORQUINES

Seigneurie mouvante du château de Saint-Omer. Elle .s'étendait sur les territoires de Tilques et Serques d'une part, et sur l'autre rive de l'Aa, au sud de Saint-Momelin. Or cette situation correspond à celle des terrains au delà de ceux donnés par .Robert le Frison, comte de Flandre, à la *ville* de Saint-Omer.

1379. — Willemet d'Averhoud... fief consistant en rentes, terres, eau et franchise en la ville de Morkines, ayant appartenu à Gilles Dubeil, tenu de David, son père.

1405. — Veuve et hoirs Will. d'Averhout : terre de Morquine.

1439. — David d'Averhoud, seigneur de Morquines.
(Arch. du Nord. B. 16058.)

1446, — David d'Averhoud, seigneur de Morquines et Helfaut. (Chartes de Saint-Bertin, n° 2892.)

1446. — Jacques d'Averhoud, fils de David.

1464-1474. — Antoine d'Averhoud... fief de Morquines.

1503. — Antoine d'Averhoud, fils d'Antoine.
(Arch. du Nord. B. 1G053.)

Voir, pour la suite, la dévolution de la seigneurie d'Avroult, p. 37.

1617. — Item il (Antoine d'Avroult, chev. sieur de Helfaut, filz aîné et hér. de, feu Antoine, chev. seigneur dud. lieu et commissaire ordinaire au renouvellement des loix de Flandres) tient un autre fief nommé la seigneurie de Morquines, à luy succédé de par le trespas dud. s^r son père en un seul fief et hommaige à 10 l. par. de relief... quy se comprend en ce que .s'enssuict : Scavoir en 646 mesures, 14 verges ou environ de terres et eauwes, tant maretz que terres à labour, etc... et comporte outre droits, redevances, services et, hommages ordinaires, le « droict de lever les chignes provenans de quatre couples de chignes qu'il puist avoir en la Garenne avecq les autres cignes de sa Ma^{te}, selon qu'appert par les lettres pattentes cy-après incorporées de Philippes ducq de Bourgoine, données en la ville

de Bourges, au mois de .may l'an de grâce 1428 .et autres lettres données de messgrs des Comptes à Lille en datte du xii^e de juillet dudit an. » (Reg. aux Fiefs. Arch. de. St-Omer. AB. XII, 5, f° 79-80.)

1760. — Le seigneur prince de Rubempré possède la seigneurie de Morquines qui s'étend à Tilques et Serques, d'un revenu de 82 l... (20cs Tilques.)

Voici, d'autre part, quelques mentions de la dévolution d'un quint de Morquines.

1523. — Roland Bournel, s^r de Boncourt... pour le quint de Mourquines.

1540. — Jehan Hourdel, commis aux biens délaissés par le trespas de Roland Bournel, ch. s^r de Boncourt... fief du quint de Morquines.

1555.— Ysabeau de Thieullaine, fille de Roland Bournel, s^r de Thiembronne... Quint de Morquines.

1556— Jean Manessier, légataire du revenu de 3 ans des biens, délaissés par d^{lle} Nicole Bournel...relief du fief du quint de Morquines. (Arch. du Nord. B. IG053.)

Il y aurait eu, d'autre part, une seigneurie de Morquines sur la rive droite de l'Aa ainsi qu'il résulte de la note suivante extr. de l'ouvrage : « Le village de Saint-Momelin, par .J. du Teil », p. 3.5..

« Seigneurie de Morquines assise sur la rive droite de l'Aa, au sud de l'embouchure du canal de Liette, qui était mouvante du vieux monastère (Viel Moustier).....

Cette seigneurie appartenait, en partie du moins, au chapelain du château de Ruhout... » (13^e et 14^e- siècles.)

V. le fief : Cygnes.

MORSELEDES

Fief à Campagne-les-Wardrecques. tenu du Bailliage de Saint-Omer.

1400. — Mess^{re} Berlin d'Olehein pour 40 mesures de terre et pastis nommées le Moerslede proche le Neuffossé.

1432. — M^e Isabelle d'Olehain, d^e de S^t Aldegonde, pour le fief de Mortseleede à Werdrecque, venu de dame Isabelle de S^{te} Aldegonde, sa mère.

1448. — Ernould d'Eule, esc. et Marie de Wancourt, sa f^e, vendent à M^r Simon de Luxembourg, Prévost de l'église de s^r Orner, un fief consistant en 4l mesures de terres, prez et. pastis nommés Morsele à Campagnes.

1495. — (Robert) le Vasseur, fils d'Eustache le Vasseur, pour le fief de Morslede à Werdrecques, venu d'Eustache.

1499. — Gilles Le Merchier, pour le fief de Morslede, à lui eschu à cause de sa femme N... le Vasseur par le trespas de Robert le Vasseur.

1531. — Ant^{ne} Le Merchier, pour fief de Morslede, venu de Crestienne le Vasseur, sa femme.

1537. — Thonin le Merchier, fils d'Antoine, pour le fief de Morsleden à Campagne, venu dud. Antoine.

1566. — Chrisogon Lhoste, au nom d'Alphonse Le Merchier, fils et hé^r de Ant^{ne} Le Merchier, pour le fief Morslede, venu de son père. (Arch. du Nord. B. 16050.)

1623. — Alph^{se} Le Merchier, fils et hér, de feu Antoine, tient certain fief par luy relevé en l'an 1566 nommé le fief de Morselede, séant à Campagnes-lez-Werdrecque, duquel il at donne rapport à sa Ma^{te} le xx^e du mois de juin 1566... led. fief à relief de dix l. par. été... et se comprend led. fief de Morselede en trente mesures demie, demi quartier tant preys, pâtis, rentes comme terres ahannables, estant au fond du Nœuf fossé allant à un preys appart^t aud. Le Merchier du lez vers Flandre; listant de west et aboutant zud à la rue de Morselede, etc... desquelles 39 m. demie demi quartier les vingt-cinq mesures sont arrentées à 18 s. de chascune mesure, etc.... (Rég. aux Fiefs. Arch. de St-O, AB. XII, 5, f° 86 r°.)

1630. — Jean Gérard, esc. mari de Caterine de Magny, nièce et hér^{re} de Alphonse le Merchier... terre de Morslede venue dud. Alphonse. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1697, 14 avril. — Ant.-Jos. de Conte, éc. seigneur de Blingel, Bucamp, mari de d« Marie-Isabelle Gérard, fille de Jean Gérard, seigneur de Hellican, et, par avant, Alph. Le Merchier... fief de Morselede à Campagne-les-Wardrecques.

1732, 30 déc. — Joseph-Augustin de Croisilles, s' de la Blanche-Motte... fief de Morselede en la paroisse de Campagne-les-Wardrecques. (Ibid. Bur. Fin. G. 234.)

1759. — Dame Marie-Joseph-Agnès de Croisille, douairière de Ch^{les}-Ant. de Beaufort, marquis de Beaufort et Mondicourt; dame Anne-Thérèse de Croisille, douairière de Jacques-Joseph Taffin, éc. s' de Huppy, et dai^{lle} de Croisille, leur sœur, possèdent un fief seigneurial dit la seigneurie du Morcellet (*sic*) du revenu de 22. 16 s.
(20^{ics} Campagne-les-Wardrecques.)

1765, 12 avril. — D^{lle} Marie-Louise-Jos. de Croisilles de la Proye... fief et seigneurie de Morcelet à Campagne-lez-Wardrecques... par le trépas de .J.-Aug. de Croisilles, seigneur de la Blanche-Motte, son père... comprend 39 mesures et demie ou environ de terres.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 234.)

MORTAGNE

Seigneurie à Sainte-Marie-Kerque.

XVII^e siècle. — Les héritiers de Robert-Jacques de Croix, viv^t esc. s' de Busericque, Estrasselles, etc... pour la terre de Mortagne, se consistant au nombre de 81 mesures de terres en six fiefs, tenus et mouvans de sad. Majesté, à cause de sond. Guisellhus et seigneurie de Langle, dépendant les 81 mesures avecq autres d'une . Censse nommée Kemperval⁽¹⁾ (Arch. du Nord. B. 16709.)

MORTIER (LE)

Fief mouvant d'Isbergues.

1760. — Marie-Louise-Fr. de Poucques, v^{ve} de Phil.-Hip.-Jos. de Vitry, s^r de Malfiance, au nom de ses enfants. (Bull. S.A. M. XIII, livr. 250, p. 505.)

MOTHE (LA)

près Théroouanne.

1554. — Alexandre Destailleur, éc. seigneur de La Mothe près Théroouanne. (Cf. Rodière Une *Victime d'Haudicquer de Blancourt*. Charles Destailleur, seigneur de Chantraine et Fractières, p. 53. Extr. du Bulletin de la Société d'Emulation d'Abbeville, année-1913, n^ol.)

MOTTE (LA)

d'Acquin.

1425. — Jean d'Estiembecque, pour le fief de la Motte en la paroisse d'Acquin, s'étendant sur cent mesures de terres, et venu de Jehan d'Estiembecque, son oncle.

1438. — Adrienet d'Estiembecque, son fils.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1566. — Nicole d'Estiembecque, esc. seigneur de Difque, La Motte. (Mém. S.A.M. 23, p. 449.)

1623. — Jerosme d'Estiembecque... fief de la Motte, gisant en la paroisse d'Acquin, à luy venu et succédé par le trespas d'Oudard d'Estiembecque, son frère... manoir se consistant en 12 m. 3 q. amazé de maison, granges et estables.... listant au chemin quy maisne de la Wattine à la Bricquetterie.... 63 1.

Peut-être la même *Kemptsæet Wael*. V. plus haut ce mot.

mesures et demy quartier de terre au Solsoit (*alias* Saulsoit), list. au long du chemin qui maisne de Quercamp à Difque.... 8 m. 3 q. près la terre de Beaurepaire à Boidinghem..... une pièce déterre contenant 30 m. 1/2, listant au chemin qui est au long des hâves de lad. motte, listant nort au chemin quy maine de Bécout à Quendalle, zud à 22 m. de terres n^{ées} les Bricqueteries ...
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII. 3, f^o 24 v.)

1640. — Jerosme d'Estiembecque, pour le fief de la Motte gisant à Acquin, venu de Jerosme d'Estiembecque.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1714, 23 août. — Ignace-Fr. Desruelles de Saily, avocat à Lille, fondé de procuration de Hervé-Guill^e Le Norman, trésorier général des monnoyes de France à Paris, tant en son nom que comme procureur de Marie Parton, sa mère, veuve de Ch. le Norman, fermier général de Sa Maj^{te} avec Ch.-Franc.-Paul le Norman, son frère, et dame Charlotte le Norman, sa sœur, épouse de Louis Godefroy, comte d'Estrade, chev. marquis de Fouxsole, lieuten. gén¹ des armées du Roi... fief la Motte à Acquin.
(Ibid. Bur. Fin, C. 232.)

1771. — M. Le Normand.... Fief de la motte à Acquin.
(Ibid. C.88.)

MOTTE (LA)

derrière le château d'Aire.

« Fief de le Motte séant derrière led, chasteau d'Aire proche le *bégard*, au lieu nommé le Gentillie, comprenant dix quartiers vingt-quarte verges de manoir, terres, etc... »

XVe siècle. — Jacques du Chastelet, esc. s¹ dud. lieu, // Jacques Gazet.

1660. — Jacquemin le Petit.
Jacques de Beauvois.
Pierre du Mur et Catherine le Vasseur, sa femme.
Eustace des Prez (Desprey).
Philippe Desprey.
Philippe Bernard et d^{lle} Jehenne Cochet, sa femme.
Jacques Taillevent.
Jacques Dannel, eschevin d'Elre.
Jacques Dannel le Josne.
(Arch. du Nord. B. 16318. Reg. aux Fiefs du ch^{eau} d'Aire, f^o 126.)

Au dix-huitième siècle, nous trouvons une seigneurie de la Motte, près Aire, à la famille Berlin du Neufpré..
En 1747, Thérèse-Brigitte-Célestine-Bertin du Neufpré, dame du Neufpré et la Motte, fille d'Antoine-Ignace et de Marie-Célestine Hémart, épouse Jean-Albert Hémart et apporte en mariage ces seigneuries dans la famille Hémart. (Cf. Généalogie de la famille Hémart du Neufpré. Saint-Omer, 1898.)

MOTTE

d'Ardres à Mametz.

1500 — Ph. de la Viesville... seigneuries de la Motte d'Ardres, etc... (Arch. du Nord. B. 13848.)

C'est le fief qui a été mentionné p. 14, sous le nom de fief, d'ordre.

MOTTE (LA)

à Audincthun. V. **Drival**

.

MOTTE (LA)

à Audrehem. Fief tenu du château de Tournehem,

1473. — Dame Marie Desverne, vefve de m^{re} Loys de Ghisteltes, pour la seigneurie de la Motte d'Audrehem. (Arch. du Nord. B. 16760. Bull. S.A.M. III, p. 171).

Précédemment, nous voyons les de le Deverne, seigneurs de la Baronnie de la Motte-les-Andrene, à Andres. Il semble que ce fut également d'eux que la veuve de Louis de Ghisteltes reçut la Motte d'Audrehem.

1544. — Oudart de Renty, seigneur de Quillem, tient de mond. seigneur (de Tournehem) la terre, justice et seignourie de La Motte, séant aud. lieu d'Audrehem, auquel lieu led. seigneur de Quillem a toute justice et seigneurie, court, bailly et hommes avec le droict de pescherie sur la rivière, chasser et voller perdris es mettes d'icelle sad. seignourie. (Ibid. B. 10733, n° 105. Mém. S.A.M. XIII, pp. 153-154.)

1730,7 oct. — Louis Godefroy, chev. marquis d'Estrades, maire et gouverneur perpétuel, pour le Roi, de la ville de Bordeaux, capit^{ne} de cavalerie, etc... héritier de mess. Louis Godefroy, comte d'Estrades, lieut, gén^l des armées du roi... terres et seigneuries d'Audrehem, La Motte et Westrehove. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242.)

1739. — C^{te} d'Estrades, pour seigneuries d'Audrehem, la Motte. (Procès-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 10.)

MOTTE (LA)

à Balinghem. V. **Balinghem.**

MOTTE (LA)

à Bayenghein-les-Seninghem. Fief tenu de la seigneurie de Fauquembergues.

1540. — Jean de Pardieu, *seigneur de la Motte en Bainghem*, acquiert en arrentement de Jacques de Moreuil, seigneur de Tencques, Samette, la censé d'En bas à Samette (Arch. de Beaulaincourt, p: 714.)

— Valentin de Pardieu, s^r de la Motte, décédé le 16 juillet 1595, fils du précédent, lègue la terre de la Motte à son cousin Jean de Pardieu, dem^t à Beauvais. (Ibid. pp. 695, 715.)

A la suite d'un arrangement, Philippe de Guernonval acquit, à peu près en même temps que la seigneurie de Bléquin, les biens, situés en territoire espagnol, que J. de Pardieu, Français, ne pouvait garder facilement.

Dès lors, la seigneurie de la Motte suit les mêmes dévolutions que celle de Bléquin. V. plus haut, pp. 66-67.

Dans le mémoire judiciaire de 1705, qui est cité à la page 85, la seigneurie de la Motte était comprise dans les biens que les de Fiennes contestaient aux La Tour & Quentin. (Renseignement de M. de la Charie.)

MOTTE (LA)

à Blaringhem. Fief relevant de la seigneurie d'Elnes en Blaringhem.

1589,16 juin. — Rapport à Eustache de Fiennes par le gendre de Feu Nicolas de la Motte, mary et bail de Blanche de la Motte, d'un Fief «à nom et tiltre de le Motte » comprend rentes, droitures, franchises et libertés, assiz sur cent quatre mesures demie, six verges ou environ ou terroir de Blaringhen.

(Comm^{on} de M. P. Lefebvre du Prey.) -

Or celte seigneurie est celle qui, dès le dix-huitième siècle, s'est appelée le Prey. V. ce mot.

(Biblioth. de St-O. Ms. 917. I.)

MOTTE (LA)

A Bléquin ou Motte-Bléquin.

1372. — Guill. de la Motte, s^r de Bléquin, ép. Marie de Boufflers. (Père Anselme. V, p. 79.)

Après 1501. — *Louis de la Motte, seigneur de Bléquin, ép. Françoise de Boufflers.*
(Ibid. V, p. 90.)

Vers 1552, — *Georges Picart ép. Louise de la Motte-Bléquin. (Ibid. VIII, pp. 161, S 2.)*

Le blason de Louise de la Motte-Bléquin, f^e de G. Picart, s^r de Radeval, se voit en l'église du Grand Andely aux vitraux de la haute nef. (Guide du Touriste aux Andelys, par le Chan^{ne} Porée, p. 51. Indiq. par M. Rodière.)

1574. Ch. de Montmorency ép. Jeanne Le Blanc, fille et hér^{re} de Guill. s^r de Houchin, et de Jeanne de la Motte, dame de Beaussart, Bléquin, Beaurepaire, fille de Guillaume, seigneur des mêmes lieux et d'Anne de Montmorency. (Du Chesne : Généal. Montmorency, - p. 481. V. aussi de Rosny : Rech. Généal. pp. 1040-104L)

MOTTE (LA)

probablement à Brèmes ?

1725. — *Pierre Huguet, s^r Duhallier, seigneur de la Motte et de Brunobois. (Epigr. du Canton d'Ardres, p. 287.)*

MOTTE (LA)

à Campagne-Wardrecques. Fief tenu de la seigneurie d'Esquerdes.

1570, 5 mai. — *Jehan de Muscheman, capit^{ne} et pensionn^{re} du Boy, et d^e Jehenne de la Folie, sa femme... rapport du fief de la Motte, en la paroiche de Campagne-lez-Werdrecques, oultre le Nœuf-Fossé vers Renescure, contenant 50 mesures 60 verges de terre.*

(Arch. de l'auteur, n° 33.)

1589, 28 JUIN, — Jehan de Monscheman, pensionn^{re} du Roi à Renescure, vend à Thurrien Senellart, s^r de la Wattine, et Marie Lambert, son épouse, dem^t à Béthune, pour 1400 florins, la moitié d'un fief nommé la Motte, tenu du seigneur d'Esquerdes, consistant en 50 mesures 3 q. de terre... (Arch. De Courset. Comm^{on} de M. l'abbé Delamotte.)

1608. — « Il a pleut à Dieu et à la Vierge Marie d'appeler à soy hors de ce monde M^e Thurien de La Cocquerie, dict Senallart, fils de Hugues et da^{le} Antoinette de Vuargny, natif de Douay, oncle et parain à moy Thurien d'Obromez, son nepveu, dict Le Febvre, auteur dud^t manuscrit, et tenus sur les fons de S^t Aubert-Arras, décédé le 2^e octobre 1608, en sa maison de Belle motte, proche de Campagne et Ernescure en Flandre et lez St Omer, estant s^r de la Vuatteinne, d'Harnes, d'Annay et Loison, où est scitué lad. Seigneurie⁽¹⁾. » (Epitaphier de Le Lièvre de Neulette, copiant d'Aubrometz, p. 73, rédigé entre 1690 et 1726, conservé au Chartrier du Cauroy. Comm^{on} de M. Rodière.)

1612. — Melchior Crespin et dam^{le} Marie Willem, sa f^e, par avant vefve de Thuriën de la Cocquerie, s^r des Wattinnes, mère ayant le bail et gouvernement de Adrien, Philippes et Catherine de la Cocquerie, baillent à Guill. de Fiennes rapport et dénombrement du fief nommé le fief de la Motte.

1650. — Marg^{te}-Agate de Monscheman, fille et héritière de Jehan, vend tous ses biens à Guill^{me} Stapens, son cousin'

1694. — Supplique de mess^{re} de Flaau (Flahaut), ch. s^r de Saunois, capit^{ne} au régiment de la Tulière. de présent en l'armée de Flandre, et dame Gabrielle de Bersacques, son épouse, nièce de mess^{re} Omer de Bersacques,⁽²⁾ chev. s^r des Wattines, dem^t au village de Waudringhem. Celui-ci ayant reconnu lesd. remonstrans comme héritiers des biens et fiefs qui lui sont venus tant de ses père et mère que du chef de son frère, le s^r de la Marlière, lequel a esté tué à la bataille de Fleurus dès l'année 1690 et enterré a Charleroi, dont les biens ont été confisqués parce qu'il servait en Espagne, lesd. comparans demandent à l'Intendant mainlevée de la confiscation. Suit la mainlevée de lad. confiscation par l'Intendant Chauvelin.

(Arch. de l'auteur, n° 33.)

1706, 21 janv. — Rapport du même fief par Fr. de Flahaut, s^r des Haunois (Saunois), lieut^t-colonel de cavalerie au régt de Fontaines, résidant à S^t Filbert (S^t Philibert), servi à dem^{le} Mary-Philippine de Fiennes, dame d'Esquerdes, vicomtesse de Fruges. (Ibid.)

MOTTE (LA)

à *Etrehem*.

1383. — Jehan de Rabodenghes, pour le fief de la Motte à Strahem, venu de Mad^e Jeanne de Bilque, f^e de M. de Rabodenghe, sa mère. (Arch. du Nord. R. 16053.)

1. Quelle seigneurie ? La Cocquerie, sans doute

2. Omer de Bersacques avait épousé, en 1029, Catherine de Senelart, dame de S^t Philibert... La Motte en Campagne-Wardrecques. Celle-ci n'avait donc, d'après la mention de 1589, que la moitié du fief. La comparante de la vente de 1650 en avait conservé l'autre moitié.

MOTTE (LA)

de *Ferlinghem*. V. Ferlinghem

MOTTE (LA)

à Hallines.

1440, 12 juin. — Bauduin Dessinges tient de Jacques Craye, seigneur d'Hallines, Je fief de *la Motte* à Hallines.
(Arch. de l'auteur, n° 43.)

1492. — Ch. de Divion, pour droits de la vente de rentes à Jean le Pape sur le fief de la Motte.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1497, 30 mars. — Ch. de Divion et d^{le} Marg^{te} Dessinges, sa femme, vendent à Jacques de Rebecque le fief de la Motte à Hallines. (Arch. de l'auteur, n° 28.)

1569, 9 juillet. — Robert le Neu, s^r de la Moite en Hallines. (Gros de Saint-Omer. Arrentement, n° 5.)
— Jean de Hanon épouse Antoinette le Neu, d'où
— Jacques de Hanon, seigneur de la Motte en Hallines.
(Notes Généal. communiq. par M. Violette de Noircarme.)

MOTTE (LA)

à Houlle.

1589, 25 mai. — Nicolas de la Motte, s^r dud. lieu, donne rapport et dénombrement du fief de la Motte à Houlle. (Ch. de Saint-Bertin, n° 4220.)

MOTTE (LA)

à Ledinghem.

1474. — Mons^r de S^t Michel, pour la seigneurie de là Motte, gisant auprès de Ledinghem, tenue de la Comté de Fauquembergues.
(Arch. du Nord. B. 16700. — Bull. S.A.M. III, p. 169.)

1739. — J.-R. de Raulers, pour terres et seigneuries de Ledinghem, la Haye, la Motte.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 12.)

1782. — It. (nom en blanc) baille au seigneur C^o de Fauquembergues pour le fief dit la Motte de Ledinghem...à moi échue par le trespas de feu Marc-Hubert-Marie de Lannoy, chev. et vicomte de Nielles, arrivé le 4 sept. 1728.
(Arch. du Nord. Dénombrement du Domaine et Comté de Fauquembergues. Bur. Fin. G. 178, f° 276 r°)

MOTTE (LA)

en Lumbres.

1473. — Pli^{1e} de Honvault, seigneur de Fléchin, tient de la Comté de Fauquembergue, et, en dessous, de Jehan de Croy. pour sa seigneurie de Warnecque, un fief gisant à Lumbres-les-Boulonnais, nommé le Motte. pour sa seigneurie de Warnecque, un fief gisant à Lumbres-les-Boulonnais, nommé le Motte. (Arch. du Nord. B. 10700.)

1483. — Philippe de Crevecœur achète de Philippe de Honvault, seigneur de Fléchin, la terre et seigneurie de la Motte à Lumbres, tenue de Walleran d'Isque, à cause de sa seigneurie de Campagne-les-Samettes, « la terre et seigneurie de le Motte, séant et gisant es ville et terroir de Lumbres et Samettes. » (Abbé A. Collet : Date d'Origine de la Baronnie d'Elnes, pp. ;33 et 17. Bull. Soc. Académ. Boulogne, t. X.)

1564, 7 octobre. — La terre de la Motte fut vendue par Guislain de Fiennes, seigneur de Lumbres, à Guill^{me} de Vinck, noble, demeurant à Saint-Omer.
— Guill^{me} de Vincq, esc. S^r du Plouy et de la Motte, échevin de Saint-Omer de 1575 à 1607. (Pièce de correspondance non classée (vers 1623) aux Arch. -de St-O. — Cf Listes des Membres de l'Echevinage de Saint-Omer.)

XVII^e siècle. — Jean de Lattre, seigneur de la Motte⁽¹⁾, né vers 1000, décédé avant 1655, échevin de Saint-Omer.

1681, 5 août. — Vente de la terre de la Motte par Louise et Isabelle de Lattre, dem^{11es} majeures, à Phil.-Marc de Fiennes, baron d'Elnes.

XVIII^e- siècle. — Ch. Gailliot, seigneur de la Motte.

1760. — Les héritiers du s^r Gailliot, pour un fief n^e le fief de la Motte... d'un revenu de 10 l. (20^{cs} Lumbres.)

1786. — Monsieur Defrance de Hélican, conseiller du Roi au Bailliage royal de **Saint-Omer**, y demeurant, héritier de d^{11e} Anne-Marie Caillot de la Jumelle, tient de Lumbres un fief dont la déclaration suit... (la déclaration correspond à la seigneurie de la Motte).
(Arch. du Nord. Rapport du Comte de Fauquembergues. Bur. Fin. C. 178, f^o 177 v^o.)

1. Il était fils de Robert et de d^{1e} Ant^e de Francqueville

MOTTE (LA)

de Mametz. V **Mametz**

MOTTE (LA)

à Moulle

1386. — Robert de Rabodenghes... fief nommé Moulle et l'autre Motte à Moulle, venus de Jean de Rabodenghes.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1544. — D^{lle} Jeanne de Croix, par achat fait à Guill. de Pont-Castel... fief consistant en une motte environnée d'eau avec une maison, granges et estables, 30 mesures de terre et une paire de cygnes. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1570. — Guill. de Croix, seigneur de la Motte.
(Ch. de St-Bertin, n^{os} 4126 et 4209.)
V. aussi à l'article *Moulle* les mentions de 1386 et de 1623.

1600. — Jacques de Croix, seigneur d'Estraselles, la Motte à Moulle. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Led^t seigneur d'Estraselles (Jacques de Croix) tient le fief de la Motte en la paroisse de Moulle, à cause duquel il tient en son domaine un manoir amazé, etc... qui est le chef-lieu de lad^{te} seigneurie de la Motte, contenant 23 et 24 mesures tant preys que maretz, tenant nort à la rue de Houlle à Zudausques, etc...
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. 12, 5, f^o 52 r^o)

En marge : Le 14 déc. 1678... le s^r Ant.-Dominique de Croix, esc. s^r de la Motte...

1693, 7 janv. — Maxim, de Croix, éc. s^r de Dieuviller, la Motte... fief et seigneurie de la Motte, comprenant maison, terres et rentes seigneuriales à Moulle, venant par succession de mess^{re} Ch.-Franç. de Croix, viv^t chev. seigneur d'Estraselles, son père.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

1713, 30 mai. — Franc. Gozet, au nom de Phil.-Constant-Fr. de Coupigny, éc. seigneur du village de Foucquières, mary et bail de d^{1e} Marie-Joseph Dupont, cinq fiefs... la Motte à Moulle.... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

MOTTE (LA)

d'Ouve. V. Brouilliez.

MOTTE (LA)

à Racquingham.

1777, 22 février. — Ch.-Jos. de la Forge, éc. seigneur de Racquingham, en son nom et au nom de Constant-Louis et Philippine-Henriette-Pélagie de la Forge, ses frère et sœur, tient...fief de la Motte, consistant en 52 mesures d'héritages au terroir de Racquingham, tenant d'amont à la maison et château de Coubronne, de septentrion à la becque de la Cressonnière...

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

MOTTE (LA)

de Rebecque.

1504. — Jean, seigneur de Lombise... iief consistant en la Motte de Rebecquc, venu de Jean de Lens, seigneur dud. Rebecque, son oncle. (Arch. du Nord. B. 16053.)

V. Rebecque.

MOTTE (LA)

A Rimboval

1786. — Les héritiers du s^r Chrétien de la Motte, Beau-regard et autres lieux, tiennent de lad. seigneurie de Rimboval un fief nommé la seigneurie de la Motte, à dix livres par. de relief...se consistant en rentes sur plusieurs manoirs et terres tenus de lui en coterie, n'y ayant aucun fief relevant de lad. seigneurie, mais ayant seigneurie telle qu'à tel fief appartient. (Arch. du Nord. Rapport du Comté de Fauquembergues. Bur. Fin. C. 178, f» 140 v^o.)

MOTTE (LA)

à Roquetoire.

1777, 18 sept. — Lambert Thellier, dem^t à St-Pol, pour Marie-Fr^{se} Thellier, sa fille, qu'il eut de Marie-Joseph de Lattre... sert aveu pour une demi-mesure de terre à labour en la vallée de Roquetoire, moitié d'une mesure d'un fief de la Motte, lequel provient de Marie-Joseph de Lattre, décédée en 1773.

Anne-Joseph Denys, veuve de Guill. de Lattre, marchand, demi à Saint-Pol, sert aveu semblable pour l'autre demi-mesure qui appartient à la dénombrante par échange fait avec François-Athanase Goube et Aldegonde-Dorothée de Lattre, sa femme, le 3 déc. 1774.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199.)

MOTTE (LA)

à Sept-Fontaines.

1781, 3 déc. — Aveu des fiefs de la Motte (situé à Sept-Fontaines) et Quillart... par les héritiers de Henri-Joseph Blanquart, seigneur de Septfontaines, la Motte, Bailleul, etc... héritier de Jacques Blanquart, maires d'Ardres, son père, etc... deux mesures de terre... fief de la Motte hérité de Pierre Robelin, seigneur de Septfontaines, fils de Isaac Robelin. (Arch. Nat^{les} Q¹ 906.)

MOTTE (LA)

Fief à Tilques.

XVIII^e siècle. - - Marc-Antoine-François Taffin, seigneur du Breucq, de Peenhove, de la Motte, né à Saint-Omer, paroisse Saint-Sépulcre, 27 février 1729.

—Hector-.Joseph-François, écuyer, seigneur de la Motte, puis du Brœucq, né le 15 juin 1777, fils du précédent.

(Bull. de la Soc. d'Etudes de la Prov. de Cambrai, T. XX, octobre 1920, p. 105. Généal. de la Famille Taffin.)

MOTTE (LA)

;

en Vaudringhem.

XIV^e. — **siècle.** - - Arnould de Vaudringhem, chev. viv^t seigneur de Floyecques, la Motte.

— Jean de Vaudringhem, son fils, ép. Alix de Renty, sert rapport de la seigneurie de la Motte à mess. Gallois de Renty en 1385.

.— Jeanne de Vaudringhem, dame de Floyecques et de la Motte en Vaudringhem, fille de Jean (décédé à la bataille d'Azincourt),, épouse 1^o Lancelot Quevallet ; 2^o Gilles Dausques qui, en qualité de mari et bail de lad. dame, sert rapport du. fief de la Motte le 28 juillet 1435 à M. le Gallois de Renty, s^r d'Embry et Curlu.

1466, 20 déc. - - Olivier Dausques, fils des précédents, sert aveu du même fief.

Jean d'Ausques, son fils.

Antoine d'Ausques, dit le Jeûne, seigneur de la Motte, ép. Marie de Beaurains. (Il vivait en 1507.)

Jean d'Ausques ép. Marie de Liannes.

Philippe, s^r de la Motte, ép. par contr. du 6 août 1606 d^e Madel^{ne} Le Ver ⁽¹⁾.

Catherine et Jeanne Dausques, sœurs et héritières du précédent... la première, alliée à Antoine de Hanon, la seconde, alliée à Jean Levray.

Gabriel de Hanon, fils d'Antoine ci-dessus, ép. Marie Levray, fille de Jean ci-dessus.

Omer-André de Hanon, fils des précédents, s^r de la Motte, ép. Adrienne Desmarest.

Antoine de Hanon ép. Marie-Louise Pépin.

Antoine-Joseph de Hanon obtient sentence de noblesse à l'élection d'Artois rendue le 6 mai , ép. en 1754 d'Anne-Franç^{se}-.Joseph de Hanon.

(Bull. S. A. M. T. IV. livr. 77-78, pp. 500-506.)

1670, 18 février. — « Pierre Bellet, laboureur à Montcavrel, païs de Boullonnois, paroisse N.-D. d'une part, et Gaspard Bellet, valet de chambre de M. le chevalier d'Hallancour, dem^t au bourc de Verton, par^{se} St-Michel, d'autre part,

1. Analyses de minutes notariales n°4198. Dossiers de M. Rodière.

reconnaissent... que à eux leur compette et appartient en toute propriété plusieurs immeubles scitués au village et terroir de Vaudringuen en Artois, baillage de Saint-Omer, se consistant en une ferme, terre en deppendant, bois, censive, prés, appandance et deppandance, appelée vulgairement la ferme de La Mothe, tenue en fief du seigneur Comte de Broye (sic p. Croy), à eux lègue par test^t et ordonnance de dernière vollonté de Marie Boulet, viv^{te} f^e de deff¹ Gasbard Bellet, leur

père, icelle Boullet viv^{te} h^{re} de deff^{te} dam^{lle} Marie Dauxe (*sic* probablem^t Dausque), sa mère, aussy viv^{te}, vefve de déff^t Nicolas Boullet, père et mère grand desd. Bellet comparant ; desquels immœubles le nommé deffunt Orner Hanon, lab^r, dem^t en lad. ferme de La Mothe en Vaudringuen, se seroit emparé de son auctorité privée, sans droit, justice ny raison, et en jouy jusque au jour de son décedz, comme fait encore ses h^{ers} par la mesme auctorité,. et en faveur de la guerre entre les deux couronnes de France et d'Espagne, mesme au préjudice de plusieurs sentences obtenues par led. Pierre Bellet allencontre dud. feu Hanon au baillage de Saint-Omer par lesquelles il a esté condamné se désister et départir de l'indeube et injuste occupation desd. terres avec restitution des fruits, tous despens, dommages et intérêts et mesme soubz prétexte de certain escrit fait et passé en lad. ville de Saint-Omer d'entre led. Pierre et led. Hanon, lequel feu Hanon avoit surpris led. Pierre dans sa minorité, par une très modicque somme il luy auroit led. feu Hanon fait renoncer par led. escrit en la propriété desd. immeubles, quy est un dol et une fraude pure personnelle. Et attendu que led. Pierre n'a aucun moyen de se faire restituer dud. escrit ny encore moingns aucuns deniers pour poursuivre l'entérinement des lettres qu'il conviendrait obtenir pour faire casser et rescinder led. escrit, led. Pierre Bellet cede aud. Gaspard, son frère, tous ses droits de propriété sur lad. ferme de La Mothe, devant led. Gaspard poursuivre la rescission desd. escrits devant telle juridiction qu'il appartiendra. » (Minutes Le Boy, not^{re} à Montreuil. Comm^{on} de M. Rodière.)

MOTTE (LA)

à Wandonne. V. Drival.

MOTTE (LA)

en Brédénarde à...?

1739. — Ph.-Fr. de Laurétan... seigneurie de Faumont et de la Motte. (Pr.-verbal Rédact. des Coutumes, p. 121.)

MOTTE CHATELAINE (LA)

à Saint-Omer. V. **Bourg.**

MOTTE DE LA GOLLERIE

Fief relevant du Val de Surques.

1520, 12 juillet. — Jehenne de le Gauchie, fief de le Motte de le Gollerie (*alias* Gallerie). (Aveu de la baronnie du Val,, par Jehan d'Ostrel. Comm^{on} de M. Rodière.)

1603. — Hannibal d'Estrées, Baron de Doudeville, seigneur de la Cauchie, etc... pour les fiefs de Watteland et de la Motte de la Galerie.
(Autre aveu de la même baronnie.)

MOTTE-DIEU

Fief à Fauquembergues, tenu du seigneur de Fauquembergues.

1623. — Le sieur de Marlerye tient aussi certain fief appelle la Motte Dieu, scitué en lad. ville de Fauquemberque, à dix liv. par. de relief.
(Reg. aux Fiefs. Arch. St-O. AB. XII, 5, f° 96 r°.)

1786, 25 mai. — Le sieur Legrand, trésorier à Saint-Omer, tient deux fiefs scitués au terroir de Fauquembergues, le premier desquels se nomme la Motte Dieu, se consistant en un manoir ci-devant amazé et anciennement entouré de fossés, le tout comme il se comprend et extend, tenant d'une liste du couchant à la fausse rivière, d'autre au manoir amazé qui a appartenu ci-devant à Jean du Crocq... lequel fief contient encore un jardin et courtil non amazé, séant aud. Fauquembergue en la rue qui mène à Renty... à la rue qui conduit à la fontaine Widelaine. (Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, C. 178, f° 30 r°.)

MOTTE DU VAL (LA)

à Roquétoire, au lieu dit *la Vallée*, fief tenu du château d'Aire, consistant en une mesure de terre, — 537 -

motte et fossés, marquant la place d'un ancien manoir; au relief de 20 c. par.

1569. — Jean de Montregnault, homme d'armes du gouverneur des Pays-Bas, qui le vendit à François de Matissart, » »
Pierre Willeron, » »
M. de Bucamp (François de Contes).

1664. — Antoine-Joseph de Contes, s^r de Bucamp, marié en 1664 à Marie-Isabelle Gérard, fille de Jacques, s^r de Hélican et de Marie de Contes.
(Arch. du Nord. B. 16318. Reg. aux Fiefs du château d'Aire. Ch. 69.)

1762, 3 déc. — Jean-Marie Hermel, comme procureur de Jeanne-Antoinette Hermel, v^{ve} de Liévin d'Hézacque, dem^t à Saint-Pol... Fief la Motte du Val, sis à

la Vallée, paroisse de Roquetoire, consistant en une mesure d'enclos à usage de labour. (Ibid. Bur. *Fin.* C. 199.)

MOTTEFORT

(Fief de) mouvant de la seigneurie d'Ampleman.

1735. - (Terres) tenant vers orient à lad. Costé (Marie-Louise Costé, v^{ve} Jacques Vernal), à cause de douze mesures qu'elle tient de son fief de Mottefort... mouvant de lad. vicomte d'Ampleman. (Extr. de l'Aveu du fief d'Ampleman du 10 déc. 1789. Arch. Nat^{les} Q¹ 906.)

MOTTE-WARIN

Fief à Surques.

1520, 12 juillet. — Jehan Queval tient un fief consistant en maison manable et marescaussées, n^é la Motte Warin, tenant à la rivière du moulin du Wal. (Aveu de la baronnie du Val, par Jehan d'Ostrel. Coin m^{on} de M. Rodière.)

1603. — Pierre Costé, greffier de la sénéchaussée de Boulonnais... fief de la Motte Warin. (Autre aveu.)
M. de Rosny (Rech. Généalog. p. 1041) signale, comme possesseurs ultérieurs, Barthélémy Costé, écuyer, avant 1667, et Pierre Costé, s' de la Cocquarderie, en 1667.

MOTTERIE (QUINT DE LA)

sur Quiestède.

1608, 4 juin. — Adrienne de Lannoy, d^{lle} de la Motterie, tient de moi, en un fief, les héritages cy-aprez déclarez à raison d'un deuxième quint tiré et dis trait du fief du seigneur de .Fequières, jadis appartenant à Jehan d'Ostove, en son vivant escuier, seigneur de Rond. (Rapport de la seigneurie de Quiestède servi par dame Katerine de Norkief. Arch. Capitul^{res} de St-Omer, G. 2302.)

La comtesse de Waroux succède dans cette seigneurie à Adrienne de Lannoy. (Ms. 890. Biblioth. St-Omer, f^o 146 v^o)

1718. — « Dame Marie-Victoire de Cuerode, chanoinesse du Chapitre de la Collégiale de S^{te} Gertrude de Nivelles, tient, au nom dud. Chapitre, un fief et noble tellement nommé le Quint de la Motterie », dépendant de la seigneurie de Quiestède. (Ibid. f^o 79 et sv.)

MOTTINGHEM

Fief sur les territoires du Hocquet et de Soyecques (Blendecques) et Arques, tenu de la seigneurie d'Esquerdes.

1449, 20 cet. — Guillevin Fernagut baille à dame de Crevecœur, dame d'Esquerdes, un fief à lui eschu par le trépas de d^{lle} Perronne Hielle, sa mère, comprenant : le pré contenant 3 mesures about. à la terre Jacques le Boursier et « as ladres de Soyecque, au quemin qui maine du Hoquet à S^t Orner » ; 2^o pièce de 13 mesures about. à sire Jehan de Diepe, à sire Gilles Stabbom, etc...

1496, 24 sept. — Denis Fernagut, demeurant à Théroouanne, baille rapport du même fief.

1615, 12 juillet. — Jacques du Bultel, lic. es dr., avocat au bailliage de Saint-Omer, sieur. de Campaigne et Campignœulle, sert rapport et dénombrement à Guislain de Fiennes, vicomte de Fruges, du même fief à lui échu par le trépas de dam^{le} Agnès Baillet, sa mère.
(Arch. de l'auteur, n^o 31.)

1627. — Achat sur vente par décret par Jehan du Val, seigneur de Berles, Monchel, Beaucamp... conseiller ord^{re} du Roy en son Conseil provincial d'Artois, du même fief ayant appartenu à Jacques Bultel.

1634, sept. — Rapport et dénombrement par J.-B^{te} du Val, esc, s^r de Berles, Monchel, Mottingham.

1680. — Rapport par Jean-Albert du Val, seigneur des mêmes lieux.

1706. — Achat sur vente par décret de biens vacants à la succession de J.-B.-François du Val, esc. s^r de Berles, etc... de la ferme, censé et marché de Mottingham. dit le Hocquet. L'achat est fait par d^{le} Marie-Magdeleine Duval, dite Du Val de Fiennes, dem^t au château de Wavrans.

1769. — Cette ferme appartenait à M. de Sautricourt (Anne-François-Louis-Joseph du Val de Tiennes, seigneur de Saint-Martin-Glise. Sautricourt, etc...) et était louée à M. Georges Calâmes. Alors la consistance était de 92 mesures. En 1806, elle appartenait à M. Le Mercier (Marie-Th.-Louise-Josèphe du Val de Fiennes épousa à Wavrans, en 1780. Vaast-Jos.-Désiré Le Mercier). M. Legrand, de Saint-Omer, acquit la ferme de Mottingham vers 1820.
(Renseignements extr. des archives de M. C. Legrand et des *archive de la Famille de Beaulaincourt*. V. en particulier pp. 746, 994, 995.)

Il y a lieu de remarquer que, dans les premiers actes cités ci-dessus, cette seigneurie ne porte pas de dénomination : le nom de *Mottingham* n'apparaît qu'en 1634. C'est par les indications intrinsèques des actes qu'on l'identifie sûrement.

MOUCROUX

Fief à Coulomby.

1609, 21 août. — Lettres patentes par lesquelles Ch. de Vaulx, s^r des Moucroux, dem^t au Vrolant, bailliage de Saint-Omer, est déclaré noble en suite des lettres de noblesse obtenues par Jean de Vaulx, son père grand.
(Comm^{on} de M. Violette de Noircarme.)

1622, 31 déc. — Charles de Vaulx, éc. s^r de Maucroux, donne à Jean Jobbart, dem^t à Harlette, commission de bailli de la seigneurie de Maucroux.
(Comm^{on} de M. C. Van Kempen.)

Charles de Vaux décéda en 1624.

1635. — François de Vaux, s^r des Moucroux,
(Gros de Saint-Omer. ,Rentes, n^o 137. Comm^{on} de M. V. de Noircarme.)

Comm^t 18^e siècle. — Ignace Roels, s^r de Moucroux, ép. d^{lle} Mayoul. D^{lle} Marie-Jos.-Pélagie Roels de Moucroux, leur fille, née en 1722, ép. le 21 mai 1741 (Saint-Denis à Saint-Omer) Pierre-Joseph Gaillart.

1767. — Le sieur de Blairville (Gaillart de Blairville) possède la seigneurie de Moucroux, dont le revenu est estimé à 102 l. 6 d. (20^{cs} Coulomby-Harlette.)

1786, 25 mai. — Mess. P.-Jos. Gaillart, éc. s^r de Blairville et autres lieux, mari et bail de dame Marie-Jos.-Pélagie Roels, dame de Moucroux, la Crouppe et autres lieux, à cause de deux fiefs, tenus en un seul fief de S. A. Mgr. Ch.-Jos. prince de Ligne à cause de sa ville et comté de Fauquembergue... l'un nommé de tout temps la seigneurie de Moucroux en Coulomby, se consistant et extendant seulement audit Coulomby.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f^o 111 r^o.)

MOUFLON

Seigneurie à Surques, tenue de la seigneurie du Val-en-Surques.

1472. — Colard du Val, mort vers 1472. Jehan du Val.

1550. — Louis du Boure, éc. assiste à la rédaction de coutume du Boulonnais en qualité de seigneur du Mouflon. (Mém. Soc. Ant. Mor. VIII, pp. 548, 549.)

1738. — Nicolas-Louis de Laben, esc. seigneur de la Haye, la Cressonnière, Mouflon.

(Gros de Saint-Omer. Transaction, n° 65.)

MOULIN-LE-COMTE

Cette localité, englobée dans la seigneurie d'Aire, ne paraît pas avoir eu de seigneurs distincts. Il y avait sur son territoire plusieurs fiefs, en particulier ceux d'*Allequines* et de la *Lance*.

MOULINET

Fief à Wandonne,

1418. — Jehan de Wandonne vend la terre de Wandonne à la dame de Créquy. Parmi les fiefs qui en étaient tenus est cité le *fief Moulinet*. (Dict. histor. et archéol. du P-de-C. Arrond^t de Saint-Omer. III, p. 113.)

1760. — Dans ladt^e paroisse il y a un moulin à l'eau nommé le Moulinet, à usage de moudre le bled non banal.

M. le Baron de Dion et les héritiers de Ch. Descamps possèdent huit mesures de manoir et un moulin non banal, amazé d'une maison et d'un moulin non banal appelé le Moulinet, desquels manoir, maison et moulin led. seigneur en a quatre parts et led. des Camps trois parts, tenant à 4 mesures de terre à madame de Foucquières, d'autre bout à la rivière du Moulinet qui sépare le territoire de Menka, du revenu de... scavoir 50 1. pour les manoirs et 250 1. pour le moulin, le quart non déduit., 300 1. (20^{es} Wandonne,)

MOULLE

Actuellement commune du canton nord de Saint-Omer, seigneurie mouvant du Bailliage de St-Omer.

1393 et sv. — Jean de Nielles, sire d'Ollehain et Northoud. (Chartes de St-Bertin, n° 1959, 1965, 1980, 2053.)

Il semble néanmoins que la seigneurie de Moulle, tenue par Jean de Nielles de l'abbaye de Saint-Bertin, ait été différente de la seigneurie proprement dite de Moulle ci-après.

1386. — Robert de Rabodenghes... fief nommé Moulle et, l'autre, motte à Moulle venu de Jean de Rabodenghes.

1405. — Will. de Rabodenghes, pour la terre de Moulle venue de Robert, son père.

1450. — Alard de Rabodenghes, seigneur de Ferquenes et Moulle, fils et héritier du précédent.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1473-74. — Mess^{re} Alard, s^r de Rabodinghes.

(Ibid. B. 16700 et Bull. S. A. M. III, p. 174.)

1476. — Margte de Rabodinghes, d^e de Beauvoir, succède à Alard, son frère. (Ibid. 16053;) Elle teste le 16 févr. 1490. (Cf. Mém. S. A. M. 27, p. 237.)

1492. — Jean de S^{te} Aldegonde, petit-neveu de la précédente.

1506— Jacques de S^{te} Aldegonde, fils du précédent.

1507— Jacques de S^{te} Aldegonde vend la seigneurie à Jean de Bournel, s^r de Boncourt.

1523. — Roland Bournel, esc. Sr de Boncourt.

1539. — Dame Marg^{te} de Noyelle, veuve de mess. Roland Bournel... pour le droit de s'être fait mettre de fait et droit, pour son douaire, sur la terre de Moulle.

1555.— Ysabeau de Bournel-Thiembronne, fille de Roland Bournel. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Dame Marg^{te} de Noiellès, veuve de mess^{re} Robert de Framezelles et, auparavant, de mess^{re} Rolland Bournel, dict de Thiembronne, s'était fait décréter pour son douaire sur les terres et seigneuries de Moulle, Marnez et aultres rentes fonssières scituées et assises en la ville de S^t Orner.

Le 12 sept. 1569, elle abandonne (à J. de Créquy) son usufruit sur les terres et seigneurie dud. Moulle, et l'arrentement de Tatinghem et celluy de Bellefonteynes sups le Nart... à cause du quind datif que noble d^e Ysabeau de Tiembronne, dict de Bournel, en son viv^t d^e du Rossignol, et fille de lad. dame de Framezelles, avoit légué, le 11 déc 1564, aud. s^r de Raimboval comparant et à ses sœurs, usufruit réservé à lad. dame de Framezelles.

(Arch. de M. Rodière. Analyses de minutes notariales, no 2819.)

1570. — Jehan de Créquy, s^r de Rimboval, neveu et héritier de d^{le} Ysabeau de Bournel-Thiembronne.

1612. — M. Fr. de Monchy, mari de d^{le} Claude de Créquy, pour la seigneurie de Moulle.

Denys de Massiette, chev. s^r de Staples, achète dud. Fr. de Monchy lad. terre de Moulle, ensemble les fiefs qui sont en la ville de Saint-Omer et es faubourgs.

1623. — Mess^{re} Denis de Massiet, ch. baron de Ravesbergue, seigneur de Staples, Moulle, etc... tient lad. seigneurie de Moulle et fief cy-après déclarez par luy acquis avec dame Marie d'Assignies, sa compaigne, de mess^{re} Franc, de Monchy, ch. seigneur de Longueval, etc... et dame Claude de Crecquy, sa femme, esquesles terres, seigneuries et fief ils auroient esté saisis et adhéritez par contract passé par devant lieut. général et hommes de fief du bailliage de Saint-Omer le unziesme jour d'aoust 1612, et se consiste lad^{ie} terre et seigneurie de Moulle en 217 mesures demie, 9 verges tant de manoir amazé d'une ancienne maison avecq plusieurs jardins, terres et héritages tenus en son domaine, etc... Primes le chef-lieu de Moulle se consiste en une motte et tour et diverses pièces de terres entourrées de fossés, etc...

En marge : Le 17 may 1669, Renom-Franc, de Beaufort, escuier, sieur de Baulieu, at payé le relief pour la seigneurie au texte à luy escheue, selon qu'il at

déclaré, en, qualité d'héritier fidéi-commis dud. Denis Massiet et de madame Marie d'Assignies, sa compaigne, ses père et mère grands ⁽¹⁾.

(Reg. aux Fiefs.Arch.de St-Omer AB. XII, 5, f° 53 v.)

1687, 5 avril. — Renom-Fr. de Beaufort, seigneur de Moulle, Beaulieu... terre et seigneurie de Moulle échue par le trespas de d'e Alexandrine de Massiet, sa mère, tenue du château de Saint-Omer, dont le chef-lieu consiste en une motte, tour, fossés, cressonnières, 220 mesures de terres, bâtiments, etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. G. 238.)

1739. — Christophe-Louis de Beaufort, seigneur de Moulle. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1733. — Par lettres patentes de juillet 1733, les seigneuries de Moulle et de Buisscheure ont été érigées en comté, sous le nom de Beaufort, au profit de Christophe-Louis de Beaufort. (Goethals : Miroir des Notabilités nobiliaires, II, p. 482.)

1763. — Le Comte de Beaufort, comte de Moulle, seul seigneur foncier haut-justicier de toute la paroisse, seigneur du clocher : seigneurie consistant en censives et dr^{ts} seigneuriaux d'un revenu de 130 l. 7 s. (20^{cs} Moulle.)

V. *les fiefs* : Harpe, Marechepere, Motte, Rabodenghes, Voedre avaine, Wolbrant.

V. aussi, sur les seigneurs de Moulle, l'important article de l'Epigraphie des Cantons de St-Omer, pp.'520 et suiv.

MOUTARDE (LA)

Fief à Rodelinghem.

1736. — Ch.-Robert de Wysserie, avoc^t au Conseil d'Artois, ancien mayer de Saint-Omer, fait aveu le 14 janv. 1736, d'un fief de 3 mesures de terre à labour aud. Rodelinghem, nommées Lamoutarde... (Terrier de la terre et baronnie de Balinghem, d'octobre 1783, aux arch. du château de S¹ Martin en Louches, art. 84.)

MOVELLES (LES)

Fief mouvant du Bailliage d'Aire.

1626. — A MM. les Présid^t et Gens des Comptes du Roy à Lille : Remonstre bien humblement Jean-Jacques de Lencquesaing, recepveur des domaines du Roy au 1. Renom de Beaufort ép. par contr. de mariage passé à Arras le 9 août 1635, d^{lle} Alexandrine de Massiet, dame de Moulle, fille de Denis de Massiet et de dame Marie d'Assignies, d'Allouagne. Renom-François, fils du précédent, ép. au château d'Ecou, par contr. de mariage du 14 mars 1670, d^{lle} Antoinette de Croix C'est donc par erreur que le registre des Fiefs dit « ses père et mère grands ». Dans, son testament du 29 juin 1646, ledit Renom demande à être enterré auprès de « messire Denis de Massiet, chev., etc..., mon *beau-père* »

quartier d'Aire, qu'au compte dernier de feu M. Ph^{les} Marche, viv^t recepveur dud. Domaine pour l'an finy à la S^t Jehan-Baptiste 1626, y est passée une somme de 1627 Movelles mises en débat, dénégation et litige, par les propriét^{res} et occupeurs, pour les 26 ans de comptes dud. feu Marche... étant donné que le remontrant a du prendre en charge cette somme pour laquelle sa Ma^{te} a été déclarée mal fondée par jugement du Bailliage d'Aire, il demande qu'on lui en tasse décharge. (Aucune indication des tenanciers ni de la situation des terres des Movelles.) (Arch. du Nord. B. 16342.)

MOYECQUE

Fief sur Becques ⁽¹⁾, actuellement bois de Cocove, tenu du château de Tournehem.

1466. — Guillaume de Courteheuse possède le fief de Moyecque en la paroisse de Recques.

(Rosny : Rech. Généal. p. 428.)

1480. — Jacques de Courteheuse.

1520. — Guill. d'Ardres, se portant héritier de défunt Jean de Courteheuse, paie relief de ce fief. (Ibid. p. 1050.)

1544. — Jehan de Nouvelle, s^r de Premecque, tient de mond. seigneur de Bevres ad cause de sad. chastellenie de Tournehem en fief ung certain bois par luy acquis à Josse de Monchy, seigneur de Quembergue, nommé le bois de Moiecque, appendant à la censé et maison de Conquove (Cocove), paroisse dud. Recq, contenant icelluy bois 60 mesures de terre ou environ, au relief et chambell. de xi libz par. (Arch. du Nord. B. 16733, n° 53.)

1580. — Ant. de Nouvelle, s^r de Moyecque.

(Corresp^{ce} du Magistrat de Saint-Omer, no 4861.)

1601. — Pierre de Genevières, esc. seigneur de Waudricourt, etc... mari et bail de d^{lle} Marie de Nouvelle, fille unique et héritière de Josse de Nouvelle, s^r de Cocove, Moiecque. (Arch. de Beaulaincourt, pp. 512, 645.)

1698. — Testament de J.-B. de Genevières (4613-1701), s^r de Gournay, Cocove, Moyecque, etc... dem^t en cette ville de Saint-Omer. (Ibid. pp. 579, 647.)

Ch.-Ferdin.-J.-B. de Genevières, fils du précédent.

(Ibid. pp. 580, 583.)

1731. — Jacques-André-Joseph Becquet, s^r de Cocove, maître particulier des eaux et forêts de Tournehem : Fief de Moyecques à Recques.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

Il acquit de Lamoral-Fr. de Genevières, fils du précédent, les fiefs de Cocove et Moyecque.

(V. aussi Arch. de Beaulaincourt, pp. 607, 648.) André-Jos. Becquet, s^r de Cocove et Moyecque, fils du précéd^t, président de la justice de Calais en 1772.

1760. — Le s^r Jacques-André Becquet possède les seigneuries de Cocove et Moyecque consistant en rentes foncières d'un revenu de 80 l. et, comme dr. seigneuriaux, de 10 l. (20^{cs} Recques et Moyecque.)

1. Un autre fief de Moyecque, sur Landrethum-le-Nord, appartient à des membres de la famille de Fresnoye, barons de Landrethum.

1785, 14 juillet. — Rapport du fief de Moyecque par Ch.-Louis Becquet. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

MOYHOUCQ

à Bourlingues.

1571, 10 janv. — Partage entre Anne de Nœufville, veuve de Pierre Nouvelles, éc. s^r de Cocove, et ses deux fils, Antoine et Jacques ; elle laisse à Antoine la terre et seigneurie de Moyhoucq, située à Boninghes. ('Gros de Saint-Omer.)

MUNCQ-NIEURLET

La seigneurie de cette paroisse appartient de tout temps à l'abbaye de Clairmarais.

MUSSEM

sur Ecques.

1572. — Marguerite d'Arqués, sœur et hér^{re} de feu Jean d'Arqués, s^r de Mussem. (de Rosny, p. 45.)

1576, 14 avril. — d^{lle} Nicolle de Liannes, da^{lle} de Mussen, vefve de feu Jacques de Honvaut, esc. comparaît au contr. de mar. de Thomas de Fremensent et Ant^{te} de Lianne. (Gros de Saint-Omer, n° 4.)

1615. — Gilles de Gilleman, seigneur de Mussem et de Campagne en Blaringhem, ép. le 19 août 1615, Jehenne Aubron. (Gros de Saint-Omer. C. de m. n° 73.)

1681. — de Bacquelerot, seigneur de Mussem, ép. Ant^{te} Waresquel le 6 mai 1681. Leur fille, Antoinette-Albéricque de Bacquelerot, dame de Mussem, ép. à Lille, le 2 sept. 1700, Claude-Franc, de Wazières, seigneur d'Hollebecque, à Marquette-les-Lille; d'où la seigneurie de Mussem entra dans la famille de Fourmestraux de Wazières qui la garda jusqu'à la Révolution. (Bull, de Soc. d'Etudes de la Province de Cambrai. T. XIX, juin 1914.)

1693, 4 nov. — Acte de Claude, évêque de Boulogne, autorisant M. de Bacquelerot à ériger une chapelle domestique en son château. (Ibid. p. 117.)

1739. — Claude-Jos. de Wazières, seigneur de Mussem. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 13.)

1761. — M. de Wazières, seigneur dud. lieu. Censives et dr^{ts} seigneuriaux d'un revenu de 100 l. et maison seigneuriale. (20^{cs} Mussem.)

1787. — Fr.-Jos. de Wazières, seigneur de Mussem. (Mém. S. A. M. XXV, p. 71.)

V. les fiefs : Cotten, Verdebon.

MUTTE

Mante ou Muette sur Saint-Omer-Capelle et Sainte-Marie-Kerque.

1402, 8 août. — De Jacquemart de Wailli qui vendi à François le Mol un fief gisans oud. Pays de Langle, lequel fief on dist le Mœute et contient de iii^{xx} mesures dé terre ou environ, et fu mis led. Jacquemart de Wailli en ycellui fief dès le temps Madame d'Artois cui Dieux pardoine.

(Arch. du Nord. B. 16058.)

1440.— Pierre Dessinges, pour le fief de le Mutte gis^t en Langle à Sainte-Marie-Eglise.

1441.— Clay Dessinges, fils du précédent.

1502. — Jeanninet Le Pappe, fils de Luc : fief et seigneurie de le Mutte en la paroisse de Sainte-Marie-Eglise.

1536. — Robert Darthe, pour les droits du fief de la Muette « à luy demeuré.à la chandelle ».

1557. — Pierre de Sainte-Bone : fief de le Muette à Sainte-Marie-Kerque, venu de Jacquemine, sa mère.

1560. — Martin de Tilly, chantre et chan^{ne} de Saint-Omer, par achat de Jean de S^{te} Bonne, Pierre de S^{te} Bonne, son fils aîné, et autres enfants... pour le fief de la Muette.

1536. — Les enfants de Wallerand de Tilly, s^r de Sainte-Marie-Kerque.

1598. — Phil. de Louvers ép. d^{lle} Marie de Tilly.

1619.—D^{elle} Marie de Boubers (*sic* pour Louvers), f^e de Fr. de Bery.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

XVII^e siècle. — La curatelle de messire Phil. de Haynin viv^t chev. seigneur de Lesquin, Sainte-Marie-Kerque, vic^{te} de S^t Georges, fils et héritier féodal de dame Marie de Louvers, fille de Julien, éc. s^r de Fontaines, icelle hér^e de M^e Martin de Thilly, viv^t chanoine et chantre de la Cathédrale de Saint-Omer, tient de sad. Maj^{te} huit fiefs, scavoir le fief de la *Mutte*, estant une censé amazée de maison, contenant en son enclos 60 mesures. (Ibid. B. 16709.)

1749,15 juillet. — Fr.-Eug.-Domin. de Wazières, éc. s^r de Beaupré, pour huit fiefs tenus de Ghiselhuys de Langle... 2^o fief de la Mutte.

1764. — Autre rapport par le même.

(Ibid. Bur. Fin, G. 189.)

MYENTE (LA)

Fief à Louches, tenu du château de Tournehem.

Fin XV^e siècle. — Béatrix de Bours, v^{ve} de Georges de la Cressonnière, tutrice de Flourquin de La Cressonnière, son fils mineur, un fief au terroir que on dit Le Myente, appliqué à la maison et censé de Le Cressonnière.

(de Rosny. t. IV, p. 228.)

1544. — Berthem. — Les hoirs Flour, s^r de la Cressonnière, tiennent de mond. seigneur de Bevres ad cause de sad. chastellenie de Tournehen, certain fief contenant douze mesures de terre ou environ applicquées à sa maison de la Cressonnière lez led. Bertehen, icelluy fief nommé le Myente, dont il en est deub pour relief 10 s. pour chacune mesure. (Arch. du Nord. B. 16733, n° 59.)

1789,10 déc..— Dénombrement du fief d'Ampleman par Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman, seigneur d'Ampleman, etc... la Cuve, la Myente. (Arch. Nationales Q' 906.)

FIN DU TOME PREMIER.